This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

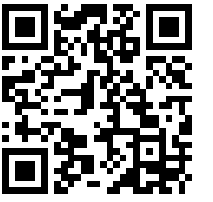

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

gall. sp.
212 u (7
Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

ET

DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME VII — 1895

Bayerische
Staatsbibliothek
München

TOULOUSE
Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications
au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

S. n. 5176

Digitized by Google

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MÜNCHEN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME VII, 1895.

Pages.

Articles originaux. — Henry Russell : Déserts pyrénéens..... 1
Henri Duméril : Un humoriste anglais en Languedoc au dix-huitième siècle. 9
G. Doublet : Illustrations pyrénéennes : Le dernier maréchal de camp des dernières troupes françaises de la Nouvelle-France, le maréchal de Lévis. 56
A. Duméril : Les trois époques de l'histoire de la monarchie en Espagne : Le Cid, Alvar de Luna, le duc d'Albe..... 121, 381, 531
F. Pasquier : Un procureur du roi dans l'embarras, à Pamiers, en 1772, un jour d'exécution capitale..... 138
Gaston Jourdanne : Le Félibrige : ses débuts, son état actuel, son avenir. 22, 148
Paul Labrouche & le comte de Saint-Saud : Pyrénées asturiennes (avec figures & cartes)..... 163
Jules de Lahondès : Simon de Laloubère, ambassadeur du roi, régénérateur des Jeux Floraux (1642-1729)..... 233
Comte Fernand de Rességuier : Croquis instantanés en Vieille & Nouvelle-Castille; Burgos & Madrid..... 264, 397
Paul de Casteras : Parlement de Toulouse. La buvette du Palais..... 280
G. Doublet : Un diocèse pyrénéen sous Louis XIV. La vie populaire dans la vallée de l'Ariège sous l'épiscopat de F.-E. de Caulet (1645-1680). 361, 504
Desdevises du Dézert : La justice en Espagne au dix-huitième siècle... 481, 610
Camille Bloch : La viticulture languedocienne avant 1789..... 93
É. C. : Les beaux-arts à Bordeaux..... 630

Variétés. — Émile Belloc : Les travaux scientifiques de M. J. Vallot dans les Pyrénées & dans les Alpes..... 56
Mérimée : A propos de deux statues en Espagne..... 211
Abbé Marsan : Météorologie ancienne du Midi pyrénéen..... 296
Émile Hébrard, vice-président de la Société d'agriculture de la Haute-Garonne : La violette de Toulouse; sa culture..... 318
F. Bourciez, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux : Recueil des idiomes de la région gasconne à l'Exposition de Bordeaux..... 321
Jules Merman : Les vins de Bordeaux..... 416
Raoul Lafagette : La question des forêts..... 441
Abbé Marsan : Météorologie ancienne du Midi pyrénéen..... 444
Victor de Rochas : Les gitanos du Roussillon & de l'Espagne..... 546
E. C. : Édouard Wallon; ses travaux sur les Pyrénées (avec un portrait).... 561

Digitized by Google

Le général de Nansouty & l'Observatoire du Pic du Midi (avec un portrait hors texte)..... 568
Ernest Roschach : La légende de Clémence Isaure..... 646
Abbé Cau-Durban : Une promenade en Andorre..... 649
Pierre Davity (extrait de) : Mœurs des Français du Midi au XVII[e] siècle... 652
Léonce Couture : Le Toulousain J.-P. Cailhava, de l'Acrdémie française... 655
Doublet : Fêtes françaises au Canada; honneurs rendus à un Pyrénéen.... 662

Bibliographie pyrénéenne et méridionale. — D. Carmelo de Echegaray : Investigaciones historicas referentes à Guipuzcoa (C. r. par Desdevizes du Dezert)..... 94
Emile Desplanque : Les Infâmes dans le Droit roussillonnais (C. r. par J.-A. Brutails)..... 99
Abbé Torreilles : Mémoires de M. Jaumes, avocat au Conseil souverain, professeur à l'Université de Perpignan (C. r. par J.-A. Brutails)..... 101
Joseph Roussel : Etude stratigraphique des Pyrénées (C. r. par le D[r] Garrigou)..... 104
F. Gisclard : Analyse de l'eau minérale de la fontaine Sainte-Quiterie, de Tarascon (Ariège)..... 107
D. Manuel de Forouda : De Llanes à Covadonga (C. r. par le comte de Saint-Saud)..... 108
R.-A. de la Brama : Galicia, Leon y Asturias (C. r. par le même)..... 110
J.-F. Bladé : Les Tolosates & les Bituriges vivisci (C. r. par E. C.)..... 110
A. Delebecque : Sur quelques lacs des Pyrénées..... 216
Revue du Droit & de Sociologie (Madrid) (C. r. par Mérimée)..... 218
Buletti del centre excursionista de Catalunya. (C. r. par le C[te] de Saint-Saud)..... 219
A. Osona : Guia-itineraria de las regions compresas desde Montserrat al camp de Tarragona. (C. r. par le comte de Saint-Saud)..... 220
España. — Sus monumentas y artes. — Su Naturaleza é Historia : I, D. J. M. Quadrado : Aragon. — II, D. P. Pilerrer y D. F. Py Margall : Cataluna. — III, D. J. M. Quadrado : Asturias y Léon. — IV, D. M. Murguia : Galicia. — V, D. R. N. Rabal : Soria. — VI, D. R. A. de los Rios : Santander (C. r. par le comte de Saint-Saud)..... 221
Jochs Florals da Barcelona, 1894. (C. r. par le même)..... 229
Charles de Pomairols, *Regards intimes*. (C. r. par Ant. Benoist, doyen de la Faculté des lettres)..... 325
Revista critica de historia y literatura españolas. (C. r. par E. M.)..... 337
J. Costa : Estudios ibericos. (C. r. par le comte de Saint-Saud)..... 339
Privilegios y franquicias de Mallorca, & diverses publications espagnoles.. 339
Fernand Butel : Une vallée pyrénéenne : la vallée d'Ossau..... 340
La Société Ramond à Bagnères-de-Bigorre, ses dernières publications et notamment *le botaniste Tournefort dans les Pyrénées*, 1681-1688, par M. Pée-Laby (C. r. par E. C.)..... 343
D. Ramiro de Bruna : Santoña militaire, son passé, son présent, son avenir, (C. r. par E. M.)..... 350
Bordeaux & la Gironde, 1895..... 465
La domination française de la Cerdagne sous Louis XI, par Pasquier, archiviste de l'Ariège. (C. r.)..... 466
Essai sur un groupement orogénique des chaînons des Pyrénées, par Caralp..... 463
Ouvrages divers simplement annoncés..... 470
G. Doublet : Un prélat janséniste, François de Caulet, réformateur des chapitres de Pamiers & de Foix. (C. r. par Jules de Lahondès)..... 577

Digitized by Google

Abbé Sentenac : Mgr J.-B. Anouilh, Ariégeois, évêque d'Abydos & coadjuteur de Pékin. (C. r. par M. J. de L.)..... 575
J.-F. Bladé : Géographie historique du sud-ouest de la Gaule. (C. r. par E. C.)..... 579
Eug. Le Roy : Histoire du meunier périgordin Hélie Nogaret. (C. r. par le Cte de St-S.)..... 579
De Forondo y Aguilera : Séjours & voyages de Charles V. (C. r. par le Cte de St-S.)..... 581
Le R. P. Cornut : Verdaguer & ses œuvres..... 582
André Delebecque : Sur les lacs du littoral landais & des environs de Bayonne..... 673
Fontès : Contribution à la bibliographie méridionale, Pierre Forcadel..... 676
A. Laffage : Bèstios o plantos, noms patois usités dans les environs de Carcassonne..... 680

Nouvelles et Faits divers. — La neige dans les Pyrénées. — La littérature espagnole à l'Université de Toulouse. — Nouvelles d'Andorre, conflit avec l'Evêque. — Statue du général Bosquet à Pau. — Le canal des Deux-Mers..... 111
Au profit des victimes de la neige dans les Pyrénées, conférences à Toulouse. — Enquête sur les idiomes de la région gasconne à l'exposition de Bordeaux..... 230
Consistoire félibréen, liste des membres. — L'Andorre & la France. — Les fêtes de Fontarabie. — Ligne télégraphique franco-espagnole..... 356
Le chemin de fer international de Lérida à Toulouse. — Le canal des Deux-Mers. — Le reboisement de nos montagnes. — Session de l'Association française à Bordeaux. — Le Congrès des langues romanes. — Société ariégeoise des lettres, sciences & arts. — Le musée départemental de l'Ariège. — Les derniers ours. — La météorologie dans la Haute-Garonne. — Passage des Pyrénées par Annibal. — Chronique du Félibrige..... 473
L'Ecole médicale d'hydrologie des Pyrénées. — Concours de poésie basque. — Commission de la frontière des Pyrénées. — Un procès entre l'État & la Haute-Garonne. — Un nouveau sanatorium dans les Basses-Pyrénées. — Statue du maréchal Clausel, à Mirepoix. — Le marché de chevelure de Morlaas. — Un cadeau de l'État français aux Andorrans. — Un Toulousain oublié : J.-F. Cailhava. — Révolution & tyrannie : un autographe de Lakanal..... 584
Alfred de Saint-Simon..... 591
L'Alliance française & la distribution des prix au collège français de Valence, (Espagne), sous la présidence du Recteur de l'Académie de Toulouse... 663
Busles de Vaussenat & de Nansouty à l'Observatoire du Pic du Midi. — Nouvelles de l'Andorre..... 686

Nécrologie. — Le général de Nansouty. — Édouard Wallon..... 232

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE
DES
PYRÉNÉES
FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME VII
1895, 1re LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Ln. 5176

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNEES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs dont la liste suit :

(Sont mentionnés seulement les noms de ceux qui ont des travaux publiés dans les six premiers volumes.)

L'* indique les noms des membres du Comité.

Baillaud, dir. de l'Observatoire, doyen hon. de la Fac. des sc., Toulouse.
Barrière-Flavy, de la Société archéologique du Midi.
G. Baudens, sénateur des Hautes-Pyrénées.
L. Baurier, homme de lettres.
Baysselance, ingénieur de la marine, ancien maire de Bordeaux.
Emile Belloc, délégué au Comité central du Club alpin français, Paris.
Antoine Benoist, doyen de la Faculté des lettres, Toulouse.
J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, Agen.
J. Brissaud, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Aug. Brutails, archiviste de la Gironde, Bordeaux.
Abbé J. de Carsalade du Pont, secrétaire de l'Evêché, Auch.
* E. Cartailhac, à Toulouse, membre non résidant du Comité des travaux historiques & scientifiques du Ministère, *secrétaire de la rédaction de la Revue des Pyrénées.*
P. Gouget de Castéras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.
Antonin Deloume, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Baron Desazars, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
G. Desdevises du Dézert, prof. à la Faculté des lettres de Clermont.
G. Doublet, professeur au Lycée de Foix.
Abbé Douais, secrétaire général de la Société archéologique du Midi, professeur à l'Institut catholique, Toulouse.
Axel Duboul, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux.
Dr Duhourcau, docteur-médecin à Cauterets.
A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres, Toulouse.
H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Henri Filhol, professeur au Museum, Paris.

(Voir la suite à la troisième page de cette couverture.)

Digitized by Google

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MÜNCHEN

ARTICLES ORIGINAUX

DÉSERTS PYRÉNÉENS

Il doit paraître paradoxal d'accoupler ces deux mots, qui font l'effet d'une dissonance, & semblent s'exclure. Les Pyrénées, dans leur ensemble & vues de loin, ne sont-elles pas un harmonieux mélange de forêts azurées, de verdure & de neige? Elles sont bleues, vertes & blanches, ne laissant voir à l'habitant des plaines que leurs plus beaux atours. Elles cachent le reste : ce sont de grandes coquettes! On ne voit guère, à moins d'en approcher beaucoup, la zone aride, austère & majestueuse qui sépare les sapins des glaciers, & le public en général en ignore l'existence. Elle est pourtant bien vaste, bien caractéristique & bien intéressante. Pendant l'été, c'est la plus saine des Pyrénées; c'est le pays où l'on respire le mieux, où l'on rencontre le moins d'obstacles à la circulation, & c'est certainement là que s'élèveront un jour, non pas des casinos, des cercles & des théâtres, mais les *sanitaria* de l'avenir, que depuis tant d'années j'appelle de tous mes vœux, comme tous ceux qui préfèrent les « cures d'air » aux « cures d'eaux. » Il faut choisir; car il n'y a pas d'eaux minérales dans nos pays à 2000 mètres, & il n'y a pas d'air pur dans les villes d'eaux : elles sont beaucoup trop basses & trop peuplées pour cela. N'est-il pas vrai que leur population pendant l'été, alors qu'elles sont au grand complet, est aussi dense que celle d'une capitale? Ce sont des fourmilières humaines, où il

Digitized by Google

est impossible de marcher librement en ligne droite, tant il reste peu de place. Il en résulte que tout le monde y respire l'air de son voisin. Autant vaudrait manger aussi dans son assiette! C'est une des formes les plus malsaines du communisme. Toute ville est une prison. Pour respirer à pleins poumons, il faut beaucoup de place, il faut du vent : il faut presque le désert! car même dans une forêt, l'air est souvent vicié par les exhalaisons des plantes. Nos poumons, comme notre âme, ont besoin d'infini, & le désert leur fait du bien. Heureusement, nous l'avons à nos portes : il y a des Saharas en France.

Si le désert que j'affectionne le plus, & dont je viens ici chanter les charmes & les vertus, n'est pas absolument particulier aux Pyrénées, il y est, pour diverses causes, infiniment plus développé qu'en Suisse. Cela tient sans doute à des raisons atmosphériques & climatologiques que je n'analyserai pas ici : je ne m'occupe que des effets & pas des causes ; c'est souvent plus prudent..... Aucun glacier Pyrénéen ne descend à 2200 mètres; les deux qui en approchent le plus, celui de *Gaube*, & le petit glacier très tumultueux du *Gabiétou*, sont encore éloignés de plusieurs kilomètres de la zone forestière : ils meurent dans le désert, comme ceux des Andes, bien qu'à la fin d'août les troupeaux aillent brouter à leur base. Les autres glaciers des Pyrénées, surtout en Aragon, ne descendent guère au-dessous de 2600 mètres, & la désolation qui les entoure rappelle les steppes de la Patagonie.

Comme tout cela ressemble peu à la Suisse! Là, dans les Alpes, où les glaciers descendent dans les vallées et sont bordés de fleurs, où les sapins & les mélèzes touchent aux neiges éternelles, la zone intermédiaire dont je m'occupe est nulle ou très étroite. En allongeant le bras, on peut souvent faire un bouquet sans sortir d'un glacier! Mais dans les Pyrénées, rien de semblable : cela n'arrive jamais, absolument nulle part. Entre les derniers rhododendrons et les grandes neiges, il y a toujours de vastes espaces : des espèces de savanes les séparent, & c'est dans cette région curieuse, salubre & poétique, que je voudrais voir émigrer ceux qui ne vont aux « Eaux » que pour y tuer le temps!

Digitized by Google

Mais mon lecteur doit s'étonner. Quel paradoxe, doit-il se dire ! Quel charme, quel intérêt peut-on trouver à la stérilité? A quoi sert-elle? Mieux vaudrait la maudire !

A cela, je répondrai beaucoup de choses : d'abord, que je l'admire, & que n'ayant jamais été « utilitaire », je fais toujours passer le Beau avant l'Utile. Il joue un rôle énorme dans l'âme & dans la vie, & nous donne des jouissances infinies. L'utilité d'une symphonie, d'un beau tableau ou d'une statue est loin d'être évidente, elle est même contestable. Et cependant, les grands chefs-d'œuvre ne sont-ils pas une source intarissable des plus pures, des plus douces émotions, & de joies ineffables? Sans compter que le Beau mène au Bien.

Je répondrai ensuite à ceux qui s'étonneraient de mes prédilections pour les chaos sauvages & la stérilité, que tout est beau dans la nature, même le désert. Par certains temps, c'est une des plus belles choses, un des plus grands spectacles du monde; & les montagnes couvertes de fleurs ou de forêts, comme celles de Sumatra & de Java, sont loin d'avoir la majesté des sommets dépouillés et neigeux de l'Europe. Il est rare qu'on y monte, & même à 3000 mètres on ne voit rien : on est encore entouré d'arbres, qui masquent autant la vue que les murs d'un cachot.

C'est dans la zone moyenne des Pyrénées, vers 2000 mètres, là où il n'y a plus d'arbres, mais pas encore de neiges, qu'on a les plus belles vues panoramiques, qu'on est le plus heureux, & qu'on se porte le mieux. Plus bas, on est emprisonné dans des forêts ou dans des gorges où l'on étouffe; plus haut, on gèle, on domine trop, on est souvent malade, & il n'y a plus de liberté possible, là où il faut veiller sur chacun de ses pas, les tailler dans la glace, & s'attacher à son voisin. A 3000 mètres & au-dessus, on est plutôt enthousiasmé qu'heureux : ce n'est pas la même chose.....

Jamais peut-être je n'ai été plus fasciné par les déserts Pyrénéens, jamais je n'en ai plus subi le charme qu'à ma dernière visite au Port de Venasque, en septembre 1893, quelques jours avant la mémorable expédition où mon énergique ami, M. Antoine Benoist, réussit à conduire au Néthou une trentaine de touristes & de guides, par un temps lamentable, & à travers

Digitized by Google

les plus perfides crevasses. Dans de telles circonstances, cette course fut, moralement & physiquement, un tour de force.

A la fin d'un été tropical, les glaciers étaient non seulement à nu partout, mais disloqués & déchirés d'abîmes sans fond. Ils étaient d'un gris sale & bleuâtre, qui les faisait confondre avec la terre environnante. Ils avaient l'air malade, & une fusion de plusieurs mois en avait tant rongé la base, qu'ils ne commençaient guère qu'à 3000 mètres, laissant ainsi à découvert, en les agrandissant énormément, les mornes immensités de *la Salenques* & de *Moulières,* où tant de fois, seul avec Dieu, le soleil & la neige, j'ai respiré avec amour toutes les brises de la terre & du ciel! J'avais là devant moi un vaste & vrai désert, où par un temps très orageux, couraient les ombres de nuages violets, cuivrés & menaçants. Derrière Venasque, le *Cotieilla* dressait au loin ses arêtes jaunes, sablonneuses & fumantes, aussi arides que les collines ardentes & fauves du Sahara. Plus près de moi, au sud-est & au sud, se déroulait un monde funèbre, glacial & bouleversé de calcaire, de granit, de forêts foudroyées, & de sables morainiques, où même à 3000 mètres il n'y avait plus de neige, & qui me rappelait le désert effroyable & néfaste de *Gobi*... Et au-dessus de toutes ces nudités, de toutes ces solitudes, les pointes neigeuses de la *Maladetta*, enflammées par le soir, perçaient le ciel de l'Aragon comme des lames d'or, tandis que ses glaciers, dévorés par l'orage, le sirocco & le soleil, apparaissaient vaguement à travers une espèce de fumée, qui n'était pas encore un nuage.

D'autres trouveront cela horrible. Ils aimeraient mieux un diorama ou le bois de Boulogne, & se seraient enfuis devant un tel spectacle. C'est une affaire de goût & de tempérament. Mais moi, j'étais émerveillé, pour ne pas dire ensorcelé! J'aime les sublimités maudites.

Les grands saints d'autrefois chérissaient le désert; & ce n'est pas pour le plaisir de regarder du sable, ni par misanthropie, qu'ils s'y ensevelissaient à la fleur de leur âge, avec un crucifix & le soleil. C'est qu'ils y priaient mieux, & s'y sentaient plus près du ciel. C'est là qu'ils devenaient des saints. D'ailleurs, ils ne s'en portaient pas plus mal, car saint Antoine mourut à 105 ans.

Digitized by Google

Et Dieu lui-même a aimé le désert. N'y a-t-il pas vécu? N'en a-t-il pas couvert le monde? L'Océan n'est-il pas un désert? Mais sans parler de lui, & en ne tenant compte que de la terre proprement dite, que resterait-il de cultivé & de civilisé sur notre planète, si on en enlevait l'immensité presque infinie de sables qui traversent le vieux monde, du Maroc au Thibet, sur une longueur de 20,000 kilomètres? Les quatre cinquièmes du monde sont couverts d'eau, de sable & de neiges éternelles. Ne nous en plaignons pas, c'est peut-être ce qu'il a de plus beau!

Mais revenons aux Pyrénées.

Où sont leurs vraies merveilles, leurs gloires les plus incontestables, & leurs régions les plus splendides? Où vont, je ne dis pas les paresseux blasés, indifférents & parfumés qui fréquentent les villes d'eaux, mais les poètes, les peintres & tous les amoureux de la nature? Où est leur paradis terrestre? C'est sur les pentes méridionales & calcinées du cirque de Gavarnie, où des milliers d'hectares de marbre bleuâtre & blanc brillent au soleil pendant des semaines entières, alors qu'en bas il pleut à verse dans les forêts, les villes & les vallées. C'est au bord de ces lacs solitaires, immobiles & sans nom, dont mon ami Emile Belloc a deviné les charmes & sondé les abîmes, & qui au sud des Monts-Maudits, bien loin des hommes, au pays des chaos éternels, sommeillent dans la lumière entre les sapins & les glaciers. C'est sur le *Cotieilla*, aux pentes nues, décharnées & cendrées, aux épaules flamboyantes, où il n'y a rien que des cailloux, du sable & du soleil; car malgré sa hauteur (2910 mètres), il n'y reste plus du tout de neige à la fin de l'été. Il n'a qu'une source, bien qu'il couvre sept communes! Quand on y monte, il faut y emporter de l'eau! En fait d'aridité, je ne connais que la *Collarada*, près de Canfranc, qui lui ressemble; elle est encore plus nue que lui!

La majesté des steppes immenses & lumineuses de la *Cerdagne* (Pyrénées-Orientales), pleines de lacs bleus que font étinceler le vent & le soleil, & où les arbres ont l'air d'îlots mélancoliques perdus dans l'Océan, laisse à tous ceux qui les ont vues des impressions ineffaçables. C'est virgi-

Digitized by Google

nal, sauvage & magnifique. C'est le triomphe de la stérilité!

En vérité, il n'y a de laid dans la nature que ce que l'homme a profané, défiguré & défloré. Même aux confins les plus décolorés du monde, au sein des glaces polaires, où l'aquilon rugit toujours & fait pleurer la mer, la neige & les sapins inconsolables; même au milieu des rochers noirs & consternés qui sortent comme des tombeaux du fond des brumes & des blancheurs arctiques; même dans ces lieux sinistres, qui symbolisent la mort & où on ne voit qu'elle partout, la nature a un charme ineffable, une poésie suprême, & une mélancolie magique qui attendrissent le cœur, l'exaltent & le fascinent autant que les palmiers, les soirées écarlates, & les mers harmonieuses des tropiques. L'âme y garde ses couleurs, & c'est peut-être autour du cercle polaire que vivent les races les plus heureuses du monde; dans tous les cas, ce sont les plus honnêtes, les plus sentimentales & les plus affectueuses.

Mais, comme je n'ai aucune idée de faire de la psychologie, ce qui m'entraînerait dans les nuages, & plus haut, je reviens au côté romantique, hygiénique & pratique de ce que j'appellerai les *Steppes Pyrénéennes*, dont la hauteur, mesurée verticalement, est en moyenne d'environ 600 mètres. Mais quand les pentes sont douces, comme autour du *Carlitte* (Pyrénées-Orientales), elles s'étendent presque à perte de vue. Elles commencent à la limite supérieure (très variable), des rhododendrons & des genévriers, c'est-à-dire, plus ou moins, vers l'altitude de 2000 mètres, & s'ensevelissent sous les glaciers vers 2600 mètres. Ce sont des Mongolies en miniature. L'hiver y est glacial; mais en été, quel temps superbe!

Les vrais déserts, les grands, ceux qui ressemblent à des empires, ont peut-être moins de charme que les autres. Ils fascinent comme la mer, & leur immensité frappe l'imagination; mais leurs climats terribles y rendent la vie bien dure. Comme ils m'ont fait souffrir! Ayant mangé du rhum gelé dans celui de *Gobi*, & m'étant presque «éthérisé», dix mois après, dans ceux de l'Australie, par 49° à l'ombre, j'en ai gardé des souvenirs assez lugubres. Aussi je ne suis pas suspect lorsque je viens plaider leur cause, après avoir été tenté de les maudire! Mais entre l'amour & les malédictions, il n'y a sou-

Digitized by Google

vent qu'un pas..... Que ne pardonne-t-on pas à la beauté?

Et soit au nord, soit au midi, comme les déserts passionnent les âmes aventureuses & romanesques éprises du Beau! Dans ceux du nord, qui rappellent ceux des montagnes de l'Europe, la neige alterne avec le sable, & leur donne l'air étrange & presque vivant d'une immense peau de léopard. Sous les tropiques, leurs dunes échevelées, mouvantes & jaunes simulent des lions énormes prêts à bondir, crinière au vent. Leurs nuages, toujours en feu, ne ressemblent pas aux nôtres, & notre soleil d'Europe leur servirait de lune! Leurs soirées graves & solennelles, empreintes d'une sorte de religion & de sainteté, font tomber les chrétiens à genoux, comme s'ils voyaient monter l'encens qui fume autour des séraphins, & va mourir en flots de pourpre & d'or aux pieds de l'Éternel. Et à la fin d'un jour torride, quand le soleil a disparu sous l'horizon poudreux & désolé du Sahara, quand tout s'est endormi sur les champs infinis de la soif, des larmes de sang descendent du ciel, où des nuages prodigieux, écarlates & fébriles, plus hauts que des montagnes & pleins d'éclairs, sortent de la nuit qui monte, les assombrit & les entoure, mais sans jamais éteindre leurs sommets rouges comme du cinabre. On songe alors aux grands saints du désert; on comprend non seulement leur bonheur, mais leur génie & leurs vertus, & on envie leur sort.

S'il y a dans ces solitudes fauves, énormes & menaçantes, quelque chose de fatal & de morne, si elles font peur, & semblent incompatibles avec la providence & la bonté divines, qui pourrait nier pourtant qu'elles sont aussi sublimes que l'Océan, qu'elles élèvent l'âme jusqu'à l'extase, & qu'on finit par les aimer? Leur délire même les rend superbes, on en évoque souvent le souvenir avec amour, & on regrette les élégies du vent fiévreux qui passait sur les sables, en les faisant gémir comme l'écume tourmentée de la mer.

Je me résume & je conclus :

Il existe dans nos chères Pyrénées, entre 2000 & 2500 mètres d'altitude en moyenne, une région merveilleuse, peu connue du public, qui même quand il y monte, y passe sans s'arrêter. C'est le pays par excellence de la santé, de la lu-

Digitized by Google

mière, & de la liberté, où il ne fait pendant l'été ni chaud ni froid, & où on jouit d'une vue splendide. Si on voulait l'utiliser, y guérir des malades, y rendre la vie aux anémiques, la joie aux malheureux, & une seconde jeunesse à tout le monde, en y élevant quelques hôtels modestes & pas trop chers, ou des chalets disséminés un peu partout, on y ferait fortune, & mieux encore, une œuvre essentiellement philanthropique. Qui sait? On y ferait peut-être des conversions & d'illustres pénitents!...., car dans les hautes montagnes, où les passions s'apaisent faute d'aliments, où tout est pur comme l'or ou le cristal, l'homme qui regarde autour de lui devient jaloux de l'innocence de la nature : il envie la splendeur & l'éclat des étoiles, des torrents & des fleurs, qui respectent mieux que lui les commandements de Dieu, & ne désobéissent jamais. Il est tenté de se discipliner aussi, & finit par se dire que ce qu'il a de mieux à faire, c'est de suivre leur exemple.

Ah! j'aime nos vallées vertes & pastorales, leurs gaves mousseux, & la blancheur neigeuse de leurs villages; j'aime les grands bois de hêtres, de chênes & de mélèzes, attristés par le soir ou jaunis par l'automne, qui leur donne l'air d'une forêt d'or, d'émeraude & de rubis; j'aime le tonnerre des cataractes qui fument sous les sapins, & font pleuvoir des perles & des diamants sur la mousse & les fleurs. Mais tout cela n'est qu'un spectacle. Pour bien jouir de la vie, dans toute la plénitude de sa santé & de sa liberté, il faut monter plus haut : il faut atteindre les grands plateaux, balayés par des brises éternelles, de la région moyenne des Pyrénées, d'où l'on domine généralement les nuages, & vivre en philosophe pendant des mois entiers, loin des miasmes & du bruit de la plaine, loin des journaux & de la politique, dans ces déserts dorés & lumineux où en levant la tête au coucher du soleil, le voyageur qui a couru le monde croit subitement revoir les neiges sanglantes des Andes ou de l'Himalaya, drapées dans leur virginité sublime, avec une majesté surnaturelle & des airs d'un autre monde, comme si la terre était indigne de leur servir de piédestal!

Pau, novembre 1894.

Comte Henry RUSSELL.

(Reproduction interdite.)

Digitized by Google

UN HUMORISTE ANGLAIS EN LANGUEDOC

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

C'est à Toulouse qu'a été écrit en partie un des ouvrages les plus célèbres, les plus bizarres & peut-être aussi les moins lus aujourd'hui de la littérature anglaise, *Tristram Shandy*. Il n'est pas sans intérêt de rechercher ce que nous pouvons savoir du séjour de Sterne dans le Languedoc & quelle idée s'est faite l'humoriste anglais de la vie provinciale française vers la fin de la guerre de Sept Ans. Malheureusement notre curiosité ne sera qu'à moitié satisfaite, faute de documents suffisants. La correspondance de Sterne, principale source de nos informations, présente bien des lacunes. Nous devons savoir gré à sa fille, Mme de Medalle, d'avoir songé à publier ses lettres; mais la manière dont elle s'est acquittée de cette tâche ne mérite guère d'éloges, à aucun point de vue[1]. *Tristram Shandy* & le *Voyage sentimental* fourmillent de souvenirs personnels à l'auteur. Comme un autre écrivain anglais, son contemporain, qui lui est supérieur à plus d'un égard, Goldsmith, Sterne n'était pas un génie créateur. Chez lui, dit un de ses biographes, « le rôle prédominant de la mémoire va presque jusqu'à l'incapacité d'inventer. Ce qu'il invente, ce sont les

1. On raconte — l'anecdote est-elle bien authentique? — que la fille de Sterne ayant demandé à Wilkes les lettres qu'il avait reçues de son père, celui-ci répondit qu'elles étaient sans intérêt & qu'il les avait égarées ou brûlées. Mme de Medalle le pria alors d'écrire quelques lettres dans le genre de Sterne, lettres qui feraient bonne figure dans le recueil qu'elle allait publier.

Digitized by Google

détails ; les données premières lui sont fournies par ses souvenirs personnels ou par ses lectures[1]. » Mais comment distinguer le détail inventé du détail vécu ? Nous devons toujours être sur nos gardes en lisant les livres que j'ai nommés. De plus, s'il y est beaucoup question de la France & des Français, on y trouve peu de chose sur la région qui intéresse particulièrement les lecteurs de cette Revue. Quant à demander des renseignements aux Français eux-mêmes sur leur hôte, peine inutile. Tout ce qu'on a trouvé sur le passage de Sterne en France dans les mémoires ou les correspondances du temps tient en quelques lignes[2]. La présente étude sera donc forcément courte. L'excès de brièveté n'est-il pas de tous les défauts le plus aisément excusé ?

Pour donner aux jugements de Sterne, jugements qui ne sont souvent que des boutades, leur véritable valeur, il importe de ne pas perdre de vue le caractère de l'homme, bizarre par nature, & de l'auteur, plus bizarre encore par tempérament, de ce pauvre Yorick[3], « singulier produit des choses bigarrées de l'Angleterre, prêtre métaphysique, cynique & calviniste, bouffon & larmoyant, sensuel & indifférent..., profondément triste dans sa joie[4]. » Nul n'a aimé plus que lui à surprendre & à mystifier son lecteur, recourant sans cesse, pour forcer l'attention & gagner les suffrages d'un public difficile & blasé, à des contrastes inattendus, des incohérences voulues, des paradoxes piquants, des appels parfois sincères à la sensibilité, alors fort à la mode, un badinage équivoque jusqu'à la grossièreté. Dans ses lettres mêmes nous ne faisons pas toujours facilement la part de la nature & celle de la *pose*. Veut-il

1. P. Stapfer, *Laurence Sterne*, 1870, p. 222.

2. Voy. P. Stapfer, *ouv. cité*, & H.-D. Traill, *Sterne*, Lond., 1889. — M. Albert Babeau a consacré à Sterne quelques pages de son livre : *Les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, 1885 ; elles ne contiennent guère que des détails empruntés au *Voyage sentimental*.

3. On sait que tel est le nom par lequel Sterne se désigne ordinairement lui-même.

4. Ph. Chasles, *Les voyageurs anglais dans les salons de Paris (Etudes sur la litt. & les mœurs de l'Angleterre au dix-neuvième siècle*, p. 54-55).

Digitized by Google

amuser ses correspondants, les flatter, les étonner par ses saillies, ou leur montre-t-il le fond de sa pensée? Le doute est souvent permis, sauf sur deux points pourtant : Sterne n'aimait pas sa femme, & il portait une tendre affection à sa fille. Ce que j'appellerai une extrême froideur conjugale, n'excluant pas d'ailleurs les petites attentions pour l'épouse & le soin de son bien-être, & un amour paternel non moins grand, tels sont les deux sentiments que Sterne n'affecte certainement pas. Bien hardi quiconque prétendrait, pour le reste, démêler les traits véritables de la physionomie de ce qui n'est que grimace.

Quand Sterne vint sur le continent, il avait déjà passé ce milieu du chemin de la vie dont parle Dante : sa santé avait toujours été délicate. Le travail, la prédication, le climat humide de l'Angleterre, la vie de Londres où l'auteur de *Tristram Shandy* avait été trop fêté [1], n'avaient pas contribué à rétablir sa poitrine délabrée. C'était un soulagement, &, si faire se pouvait, la guérison qu'il venait demander à la France : autre circonstance dont il convient de tenir compte. Un malade est sujet à des accès de mauvaise humeur pour lesquels il convient d'être indulgent. Je laisse les Toulousains dont le vent d'autan n'a jamais agacé les nerfs jeter la première pierre à celui qui fut leur hôte quelquefois grincheux.

C'est en janvier 1762 que Sterne quitta l'Angleterre pour la France, dûment muni d'un congé délivré par son supérieur ecclésiastique. On était alors en pleine guerre de Sept Ans. Cette circonstance était de nature à susciter quelques difficultés à notre voyageur. Elles furent aisément levées, & la réception qui lui fut faite à Paris, où sa réputation littéraire l'avait précédé, fut particulièrement flatteuse. « J'ai la tête tournée, écrivait-il à Garrick [2] le 31 janvier, par ce que je

1. Les deux premiers livres de *Tristram* avaient paru en 1759, les deux suivants en 1761, le cinquième & le sixième parurent en 1762, le septième & le huitième en 1765, le neuvième en 1767. — Garrick disait en parlant des succès mondains de Sterne, que l'encens des grands lui avait tourné la tête comme leurs ragoûts lui avaient gâté l'estomac.

2. Notons en passant que la famille du fameux acteur était d'origine française. Dans son nom nous pouvons reconnaître, légèrement modifié, le nom de Garrigues, familier à nos oreilles.

Digitized by Google

vois ici & par les honneurs inattendus qui m'y sont rendus. *Tristram* y est presque aussi connu qu'à Londres, au moins parmi les gens de haute condition & de bonne éducation. » Je n'insisterai pas sur les détails de l'accueil fait par les Parisiens à Sterne. Il en ressort un enseignement. Le dix-huitième siècle était à certains égards plus avancé que le nôtre. Les animosités entre nations y étaient moins vives. La guerre était l'affaire des armées, composées de volontaires, & non, comme aux temps barbares & comme aujourd'hui, des peuples entiers. Les maux qu'elle entraînait — & ils étaient encore trop grands — étaient restreints à un champ plus limité. On accuse parfois, assez légèrement, les Français d'alors de manquer de patriotisme. Le reproche est injuste. Les guerres n'étaient pas des guerres nationales : le vaincu même applaudissait aux coups portés par son vainqueur, comme dans une belle passe d'armes. On n'en était pas moins brave jusqu'à la témérité; la liste serait longue des héros guerriers de cette époque. Les non militaires devaient montrer trente ans après que les sources de l'héroïsme n'étaient pas non plus taries chez eux quand la patrie fut réellement en danger. Mais l'amour de la patrie ne suppose pas nécessairement la haine de l'étranger & cette attitude provocante ou tout au moins hargneuse si fréquente aujourd'hui. On faisait assaut de courtoisie aussi bien que de bravoure; on ne considérait pas comme une défaillance un compliment à l'adversaire. Aujourd'hui tout est changé, non pour le mieux; des journalistes d'une moralité farouche qui n'ont cessé d'applaudir tel auteur célèbre tant qu'il s'est contenté d'employer son réel talent à écrire des romans d'un réalisme ordurier jettent les hauts cris parce que, reçu par un souverain étranger, il s'est montré déférent & a cherché à plaire. Les guerres du premier Empire, d'autres plus récentes, les lois militaires ruineuses qui ont établi sur le continent la conscription d'abord, puis le service universel, ont fait rétrograder l'humanité de plusieurs siècles. — Remarquons aussi combien à Paris on était au courant des choses de l'esprit à l'étranger. Paris était vraiment la capitale de la république des lettres, aujourd'hui démembrée, le centre où tout venait aboutir. Un échange d'idées se faisait perpétuellement, malgré la diffi-

Digitized by Google

culté relative des communications, malgré la guerre, entre Paris, Londres, Genève, Berlin. Si jamais l'influence anglaise n'a été plus sensible chez nous, au moins à la surface, qu'au dix-huitième siècle, jamais non plus l'influence de la littérature française n'a été plus grande en Angleterre, comme d'ailleurs dans l'Europe entière.

L'auteur de *Tristram* était partout fêté, choyé; le duc d'Orléans faisait faire de lui un portrait destiné à prendre place dans sa galerie[1]. Les dîners succédaient aux dîners; le malade s'attardait à Paris, au grand détriment de sa santé. Avril arriva sans qu'il fût encore parti. Au moment même où il se félicitait de l'amélioration qu'il croyait constater dans son état, une fluxion de poitrine survint. Dès que la chose serait possible, il fallait se soustraire aux fatigues des fêtes mondaines, gagner de tranquilles retraites. Mais M^me^ & M^lle^ Sterne ne s'étaient pas encore mises en route, &, à cette époque, un voyage du nord de l'Angleterre à Paris était, pour deux femmes, chose formidable[2]. Les lettres alors écrites par Sterne à sa femme sont fort amusantes. Les petites recommandations sur les achats à faire, les menus objets de ménage à emporter, tels que cafetière, bouillotte, moulin pour le tabac à priser, &c., s'y mêlent aux pieuses invocations d'une façon bizarre : là l'humoriste a atteint l'effet comique sans le chercher. Ces lettres lui font d'ailleurs honneur à certains égards; elles le montrent préoccupé jusque dans les moindres détails du bien-être des voyageuses. Ne donnent-elles, comme le dit M. Stapfer[3], qu'une idée assez médiocre du caractère & de l'intelligence de sa compagne? Je ne sais. Rappelons-nous encore une fois ce qu'étaient les voyages : nulle recommandation pratique ne devait paraître inutile ou trop minutieuse à des femmes qui allaient pour la première fois affronter les hasards d'une aussi lointaine expédition. Nous voyons aussi dans ces épîtres que Sterne n'allait pas à Toulouse chercher seulement la santé; il y allait aussi, sa femme y allait sur-

1. Lettre du 19 mars 1762.
2. Voy. H. D., Traill, *ouvr. cité*, pp. 72 & suiv.
3. *Ouvr. cité*, p. 63.

Digitized by Google

tout pour y faire des économies, pour y vivre plantureusement à bon marché; car le Languedoc passait alors pour un pays de cocagne. Le 17 juin, il écrivait de Paris à Mme Sterne : « Le chocolat est à la fois bon & bon marché à Toulouse, *comme tout le reste d'ailleurs...* » Le 7, il lui avait déjà écrit : « Quand nous serons à Toulouse nous commencerons à économiser les gros sous, &, si vous ne jouez pas trop, nous y vivrons pour fort peu de chose. » Il l'engage néanmoins à acheter la soie à Paris plutôt qu'à Toulouse; elle n'y est pas plus chère. Autant vaut se hâter. Il faut en France se soucier avant tout des apparences : on y peut dîner d'un oignon & loger au septième, mais que votre mise n'en trahisse rien; la considération se mesure au costume.

Enfin, les deux Anglaises débarquèrent saines & sauves à Paris. On était déjà aux premiers jours de juillet, & la saison pouvait paraître mal choisie pour venir s'installer à Toulouse. L'été fut particulièrement brûlant cette année; on avait eu déjà trois mois de chaleur torride. Quelques jours avant l'arrivée de sa femme, un vaisseau s'était rompu dans la poitrine de Sterne qui avait inondé son lit de sang, — ce pour quoi un chirurgien français l'avait saigné aux deux bras. Néanmoins toute la famille prit bravement la route de Toulouse, route détournée d'ailleurs, par Lyon & Montpellier. Le voyage dura trois semaines, par une température comparable à celle de la fournaise de Nabuchodonosor[1]. « De Paris à Nîmes, écrit l'infortuné humoriste, nous n'avons pas vu un nuage moitié aussi grand qu'une pièce de vingt-quatre sols. Nous avons été cuits, rôtis, grillés, bouillis & carbonisés soit d'un côté soit de l'autre tout le long du chemin; & après avoir été ainsi cuits le jour, nous étions dévorés la nuit par les punaises & autres vermines, propriétaires légitimes — s'il est vrai qu'une longue possession engendre le droit — de toutes les auberges où nous avons couché[2]. » La monotonie du voyage n'était rompue que par de menus accidents. Sur la route de Beaucaire une roue casse; pas un arbre, pas un

1. Lettre du 12 août.
2. Lettre du 14 août.

Digitized by Google

buisson qui donne une ombre comparable à celle d'une feuille de figuier quatre milles alentour. Les postillons, pour se tirer de ce mauvais pas, ne trouvent rien de mieux que de fondre en larmes. Il n'y a rien à faire, déclarent-ils. Sterne ôte son habit & son gilet : « Par le ciel ! il y a quelque chose à faire, car je vais vous broyer tous les deux si vous ne sautez pas chacun sur un cheval & si vous ne détalez pas comme des démons jusqu'à la poste voisine chercher une charrette pour mon bagage & une roue pour nos personnes. » Les malles pesaient dix quintaux. C'était la foire de Beaucaire : les gens y allaient ou en revenaient ; en passant, ils saluaient nos voyageurs & leur demandaient s'ils allaient à la foire. « Vous avez raison, mes amis, répondait Sterne ; nous avons assez de caisses pour cela. » Ils en eurent pour cinq heures d'attente au soleil [1].

Enfin on arriva à Toulouse, & les fatigues passées ne furent plus que songe. Tout d'abord charme Sterne. « Me voici, écrivait-il le 12 août, dans une maison à moi... elle est dans le plus joli quartier de Toulouse, avec un jardin de près de deux acres : cette maison est deux fois trop belle pour nous, bien meublée. Le loyer est de 30 livres [2] par an. J'ai un bon cuisinier ; ma femme a une femme de chambre convenable & un laquais qui n'a pas mauvaise mine. L'abbé... a dressé notre budget ; il nous sera difficile de ne pas marcher droit : n'oublions pas pourtant que le diable ne s'endort guère sous les haies. » Deux jours après, il décrit ainsi sa demeure : « Nous sommes logés délicieusement à une extrémité de la ville, dans une belle maison, bien meublée, & la plus élégante que j'aie jamais vue. Elle est bâtie en forme d'hôtel avec une jolie cour du côté de la ville ; derrière, le plus beau jardin de Toulouse, avec des allées qui serpentent, & si grand que les voisins viennent s'y promener le soir, ce à quoi je consens volontiers, car plus on est de fous plus on rit. La maison comprend au premier étage une belle salle à manger,

1. Voy. M. Stapfer, *ouvr. cité*, p. 68. Je lui ai emprunté plus d'une expression.

2. Il s'agit ici, bien entendu, de livres anglaises.

Digitized by Google

contiguë à une très grande *salle à compagnie* (*sic*), aussi vaste que celle du baron d'Holbach, trois belles chambres à coucher avec cabinets de toilette. Au rez-de-chaussée, deux bonnes chambres pour moi, l'une pour y travailler, l'autre pour y recevoir. J'ai, en outre, des chais & autres dépendances autour de la cour. Mon propriétaire m'a cédé de plus la jouissance d'une maison de campagne à deux milles de la ville... C'est lui qui se charge de l'entretien du jardin. Et que pensez-vous que j'aie à payer pour tout cela? Ni plus ni moins que 30 livres par an. Tout le reste à l'avenant. Nous vivrons ici pour peu de chose, pour très peu de chose. » Je regrette vivement de n'avoir pu découvrir quelle était la maison en question.

Sterne se lia vite avec les membres de la colonie anglaise, alors assez nombreux à Toulouse. Sa fille étudiait la musique, la danse & le français; « elle réussissait *à merveille* dans cette dernière étude, parlant français avec un accent très pur, au moins pour quelqu'un qui s'exerçait en vue des Pyrénées [1]. » En décembre nous voyons Sterne prendre une part active à l'organisation d'un théâtre de société pour représenter des pièces anglaises [2]. Mais déjà à cette époque le désenchantement avait commencé. Le froid, rendu sans doute plus sensible par les longues chaleurs de l'été, avait commencé dès les premiers jours d'octobre, & on s'était aperçu que le prix du combustible était élevé à Toulouse. On cherchait à s'en consoler en faisant bonne chère pour peu d'argent [3]. Mais le terrible ennemi des malades & surtout des maladifs, l'ennui, était revenu avec l'hiver précoce. « Toulouse, écrivait Sterne, vaut n'importe quelle ville dans le Midi de la France; pour mon compte, elle ne me plaît guère; mais je crois que mon ennui est dû à l'éternelle platitude du caractère français, à l'absence de variété & d'originalité plutôt qu'à toute autre cause. Tout

1. Lettre du 19 octobre.
2. Lettres du 3 et du 19 décembre.
3. « Madame a un excellent ordinaire : soupe, bouilli, rôti, &c. Ce train de maison ne nous reviendra qu'à 250 livres par an. » Lettre du 19 octobre.

Digitized by Google

le monde ici, en effet, se montre très civil ; mais la civilité elle-même, sous ce costume uniforme, est mortellement ennuyeuse[1]. » Il faut faire dans ce jugement la part de l'hypochondrie & peut-être aussi celle des préjugés nationaux. Retenons-en pourtant quelque chose. Je suis porté à croire qu'on s'exagère quelque peu l'importance de la vie intellectuelle dans nos principales villes de province au dix-huitième siècle. La centralisation, plaie de la France contemporaine, est un legs de l'ancien régime. Sterne, gâté par ses triomphes à Londres & à Paris, lié avec des hommes comme Wilkes & d'Holbach, ayant toutes les audaces, venant de passer par ces salons parisiens où l'on remuait toutes les idées & où l'on rencontrait tous les genres d'esprit, devait trouver les Toulousains monotones & leurs madrigaux fades. Nous pouvons supposer aussi qu'ils étaient peu au courant de la littérature anglaise & qu'ils n'avaient pas lu les premiers volumes de *Tristram Shandy*, se souciant peu que l'auteur fût là, dans leurs murs, travaillant à la suite de son interminable ouvrage. Rien ne blesse plus un écrivain qu'une courtoisie banale qui le confond avec la foule anonyme. La nostalgie aggravait le spleen. Les nouvelles d'Angleterre, trop rares, n'arrivaient qu'avec de longs retards. Une lettre de Crazy Castle n'était reçue que dix-huit jours après son départ[2]. Le climat n'était pas ce que Sterne avait espéré. Dès la fin de septembre 1762 une épidémie de fièvre avait fait à Toulouse des centaines de victimes & il l'avait échappé belle. Les médecins toulousains ne lui inspiraient qu'une confiance médiocre. « Ce sont les plus grands charlatans de l'Europe, dit-il, ou les plus ignorants de tous les sots présomptueux. J'ai tiré de leurs mains ce qui restait de moi & ai chargé de mes affaires la seule dame Nature. »

Au mois d'avril suivant, il est décidé à ne plus prendre à Toulouse ses quartiers d'hiver : « Le climat est trop humide,

1. Lettre du 19 octobre.

2. *Ibid.* « Nous n'avons pas plus de nouvelles ici qu'on n'en peut avoir au Cap de Bonne-Espérance. » — Sur les salons et la vie sociale, à Toulouse, vers cette époque, on trouvera quelques détails intéressants dans le livre de M. P. de Castéras : *La Société toulousaine à la fin du dix-huitième siècle*, 1891.

Digitized by Google

& je ne puis m'y préserver des fièvres intermittentes[1]. » Quant à l'été, il se propose de le passer à Bagnères-de-Bigorre ; il attend de ce séjour santé & distraction : « on y rencontre des aventuriers venus de tous les coins du globe[2]. » Bagnères ne répondit pas à son attente. Pour quelle cause? Nous l'ignorons. La maladie sans doute. Un autre motif put contribuer à son désappointement. L'humoriste anglais, comme le savent tous les lecteurs du *Voyage sentimental*, professait pour les ânes, ces utiles animaux trop méconnus, une tendresse particulière. Or Bagnères, séjour charmant à tant d'égards, est l'enfer des ânes. Je n'ai jamais vu de ville d'eaux où les coups de trique pleuvent aussi drus sur leurs croupes. Battre les ânes est le principal exercice, pendant la saison, de tout jeune Bagnérais se destinant au métier de guide. Le cœur de Sterne en dut saigner.

Toulouse ayant cessé de plaire, la famille Sterne se mit à la recherche d'une autre résidence. Mme Sterne aimait la France par motif d'économie. On alla à Marseille, à Aix, mais sans s'y arrêter longtemps. « Je n'aime aucune de ces deux villes, déclare Sterne ; la dernière surtout me déplaît. C'est une de ces villes de Parlement dont Toulouse m'a donné une indigestion[3]. » Il se fixa provisoirement à Montpellier. »

Il en fut de Montpellier comme de Toulouse. Le 1er février 1764, notre voyageur écrit : « Je me prépare à quitter la France ; j'en suis absolument fatigué. L'insipidité du caractère français a dégoûté votre ami Yorick. J'ai été dangereusement malade & je pense que l'air vif de Montpellier ne m'a pas été salutaire ; c'est ce que les médecins m'ont dit après m'avoir eu entre leurs mains pendant plus d'un mois : « — Si « vous restez plus longtemps ici, Monsieur, cela vous sera fatal. » — Et pourquoi, bonnes gens, n'avez-vous pas eu l'amabilité de me le dire plus tôt?... Ils m'ont presque empoisonné avec ce qu'ils appellent *des bouillons rafraîchissants*. On prend un coq écorché vif que l'on fait bouillir avec des graines de pavot,

1. Lettre du 25 avril 1763.
2. Lettre du 18 avril.
3. Lettre du 5 octobre.

Digitized by Google

on pile le tout dans un mortier, & on passe au tamis. Il doit y avoir une écrevisse dans ce bouillon, & on m'a dit gravement que ce doit être un mâle : une femelle me ferait plus de mal que de bien. » Pauvre Yorick!

Quelque temps après avoir été ainsi rafraîchi, sans que nous puission préciser la date exacte de son départ, Sterne quitta le Languedoc pour n'y plus revenir : il s'arrêta à Paris, puis à Londres, & vers la fin de mai se retrouva dans sa cure de Yorkshire. Il n'avait pas dit adieu à la France ; il y revint en octobre 1765 pour passer en Italie l'hiver suivant. Au mois de mai, il franchit de nouveau les Alpes &, après deux ans de séparation, rejoignit en Franche-Comté sa femme & sa fille. Celles-ci ne l'avaient pas suivi ; elles étaient restées en France, menant de ville en ville une existence assez vagabonde. Cette fois encore, il ne les ramena pas avec lui. Il n'aimait guère sa femme, avons-nous dit, mais il redoutait de la contrecarrer & la laissait vivre à sa guise, où elle voulait. Il se contentait de pourvoir à ses besoins matériels[1], ne présentant jamais leur séparation comme définitive, & regrettant parfois amèrement l'absence de sa fille.

Parmi les nombreuses résidences de ces dames, nous mentionnerons Montauban & Avignon. Elles louèrent, près de la Fontaine de Vaucluse, un magnifique château au prix de seize guinées par an « y compris le droit de pêche & de chasse[2]. » Là elles eurent beaucoup à se louer de l'abbé de Sade, celui, je pense, qui fut vicaire général de Toulouse & de Narbonne. Dès 1765, miss Sterne avait été demandée en mariage par un français assez riche. Voici comment son père raconte cet épisode à un ami : « Sans autre cérémonie, ayant appris mon adresse du banquier de ma femme, ce Monsieur m'écrivit qu'il aimait ma fille & désirait savoir quelle dot je lui donnerais à présent & ce que je lui laisserais après ma mort..... Je lui

1. Les dépenses de M^me^ & de M^lle^ Sterne sur le continent devaient monter à 5000 livres (françaises) environ. Lettre du 6 août 1764. Sterne parle fréquemment du goût de sa femme pour la parcimonie; mais à cette époque elle devait avoir en France, pour ce prix, une existence assez confortable.

2. Lettre du 25 novembre 1766.

Digitized by Google

répondis : Monsieur, je lui donne 10,000 livres le jour de son mariage. Je calcule comme suit : elle n'a pas dix-huit ans, vous en avez soixante-deux. Voilà bien 5000 livres de trouvées. Vous ne la trouvez pas trop mal ; elle a mille talents, parle italien, français, pince de la guitare. Comme je crains que vous ne jouiez d'aucun instrument, vous serez sans doute heureux de la prendre aux conditions que j'indique : ici finit le compte des 10,000 livres. J'imagine qu'il prendra ma réponse pour ce qu'elle est : un refus catégorique[1]. » Ne pense-t-on pas, en lisant cette lettre, à une scène bien connue de l'*Avare?* — Il ne se souciait pas trop de voir sa fille s'établir en France ; il n'aimait même pas qu'elle se liât trop intimement avec des Françaises : « Ce n'est pas, écrivait-il, que j'aie d'elles mauvaise opinion ; mais mon affection pour vous est si jalouse que je serais malheureux s'il entrait en vous le moindre grain de coquetterie[2]. »

La correspondance de Sterne, si libre pourtant dans certaines de ses parties, ne nous révèle dans le Midi aucune de ces intrigues dont il était très coutumier. Ce singulier ministre avoue quelque part qu'il avait toujours une Dulcinée en tête : cela, disait-il, lui mettait de l'harmonie dans l'âme. Nous avons, il est vrai, plus d'une raison de croire que ces intrigues n'étaient guère que des jeux d'imagination, de simples flirtations, « des papillons sur la neige. » Quoi qu'il en soit, ses lettres de Toulouse & de Montpellier sont muettes sur ce sujet délicat, & les plus curieux n'en peuvent savoir davantage.

En résumé, Sterne, voyageur en France, occupe au dix-huitième siècle une place intermédiaire entre Smollett qui dénigre tout & Goldsmith dont l'inaltérable bienveillance trouve partout à s'exercer[3]. Dans ses ouvrages destinés à la publicité, qu'il savait devoir être lus à Paris comme en Angleterre, il nous a été généralement plus favorable que dans sa correspon-

1. Lettre du 23 mai 1765.
2. Lettre du 15 mai 1764.
3. Sur Goldsmith & son voyage en France, voyez *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, 1887, pp. 305-324 & 1888, pp. 35-61.

Digitized by Google

dance. Mais dans celle-ci même n'oublions pas qu'il ne nous adresse aucun reproche sérieux ou blessant, qu'on ne rencontre chez lui aucune trace d'animosité provenant d'un patriotisme mal entendu, & qu'un corps souffrant peut rendre l'esprit chagrin, même sous le ciel le plus bleu.

Henri DUMÉRIL.

Digitized by Google

LE FÉLIBRIGE

SES DÉBUTS, SON ÉTAT ACTUEL, SON AVENIR [1]

IV. — *Période d'affirmation* (1876-1892).

Examinons, puisque c'est le moment au point de vue chronologique, les *Statuts félibréens*. C'est par leur proclamation que s'ouvre cette troisième période qui est celle où le Félibrige ayant étendu son action aux quatre coins de la terre d'oc affirme ses progrès en organisant sa conquête.

Les Statuts du Félibrige furent votés le 21 mai 1876, à Avignon, dans la *Salle des Templiers* [2].

L'article premier indique le but de l'association : « Le Félibrige est établi pour grouper & encourager tous ceux qui par leurs œuvres conservent la langue du pays d'oc, ainsi que les savants & les artistes qui étudient & travaillent dans l'intérêt de ce pays.

Art. 2. — « Sont interdites dans les réunions félibréennes les discussions politiques ou religieuses.

Art. 4. — « Les félibres se divisent en *félibres majoraux* & *félibres mainteneurs;* ils se relient par les groupements des *Maintenances* qui correspondent chacune à un grand dialecte d'oc. Les Maintenances se divisent en *Écoles*.

Art. 5. — « Les félibres majoraux sont choisis parmi ceux qui ont le plus contribué à la renaissance du *Gai-Savoir*. Ils

1. Voir *Revue des Pyrénées*, 1894, 4e et 6e livraisons, pages 439, 601.

2. C'est une salle de l'*Hôtel du Louvre*, appelée aussi salle des *Chevaliers de Rhodes*.

Digitized by Google

sont au nombre de cinquante, & leur réunion porte le nom de *Consistoire félibréen*.

Art. 6 & 7. — « Les majoraux sont nommés par le Consistoire. Les nouveaux élus sont reçus à la fête de Sainte-Estelle. Un membre du Consistoire souhaite la bienvenue au récipiendaire qui prononce l'éloge de son prédécesseur.

Art. 8. — « Le bureau du Consistoire est ainsi composé : 1° un *Capoulié*, président et administrateur; 2° des *Assesseurs*, un par maintenance, remplaçant le Capoulié empêché; 3° des *Syndics*, un par maintenance. Chaque syndic a l'administration de sa maintenance[1]; 4° Un *Chancelier*, secrétaire & trésorier, remplacé au besoin par un *Vice-Chancelier*.

Art. 15. — « Le Bureau est élu pour trois ans.

Art. 16. — « Dans les félibrées le Capoulié porte une étoile d'or à sept rayons & les majoraux une cigale d'or.

Art. 17. — « Les félibres mainteneurs sont en nombre illimité[2].

Art. 20. — « Ils portent dans les félibrées une pervenche d'argent.

Art. 28. — « Une *École* est la réunion des félibres d'une même région. Elle a pour objet l'émulation, l'enseignement des uns aux autres & la collaboration à des travaux communs. C'est la Maintenance qui crée les Écoles sur la demande de sept félibres habitant le même centre.

Art. 29 & 30. — « Les règlements des Écoles sont faits par elles-mêmes, pourvu qu'ils soient conformes à l'esprit félibréen. Les Écoles s'administrent elles-mêmes.

Art. 32. — « Tous les sept ans, le Félibrige tient une assemblée plénière où sont distribuées les récompenses des grands Jeux Floraux.

Art. 33. — « Chaque année, pour le 21 mai, jour de Sainte-

1. L'administration de la maintenance est complétée par des *Vice-Syndics* & un *Trésorier-Secrétaire*. Tous les ans, pour la Sainte-Estelle, le syndic doit faire au Consistoire un rapport sur les travaux de la maintenance ainsi que sur ceux des écoles qui en dépendent. A leur tour, les *Cabiscols* (présidents) des écoles doivent faire à l'assemblée générale de la maintenance un rapport sur les travaux de leur groupe.

2. Les listes officielles portent environ 3,000 mainteneurs inscrits.

Digitized by Google

Estelle, le Félibrige se réunit en assemblée générale, dans une ville désignée par le bureau du Consistoire.

Art. 34. — « En outre, le Consistoire tient une séance particulière la veille du jour de Sainte-Estelle.

Art. 35. — « Chaque Maintenance doit se réunir une fois par an dans une ville de son ressort.

Art. 46. — « Aux grands Jeux Floraux septennaires, le lauréat choisit lui-même la Reine & lui pose sur la tête la couronne d'olivier en argent, emblème de la maîtrise en gai-savoir.

Art. 48. — « Le titre de maître en gai-savoir est donné au lauréat des grands Jeux Floraux ou à ceux qui ont obtenu trois premiers prix à des Jeux Floraux de maintenance.

Art. 49. — « Le Consistoire peut accorder le titre d'associé (*soci*) aux personnes qui, étrangères au pays d'oc, ont bien mérité du Félibrige, soit par leurs écrits, soit par leurs œuvres [1]. »

Résumons en quelques mots l'esprit de cette organisation. En dehors des questions d'administration courante, le rôle du Capoulié est essentiellement décoratif; nous dirions presque qu'il règne & ne gouverne pas; de même pour les assesseurs qui le remplacent dans la présidence des fêtes ou des réunions. Tous les pouvoirs sont, en réalité, concentrés dans le Consistoire, dans l'assemblée souveraine des félibres majoraux, dont le Capoulié exécute les décisions.

Les Maintenances correspondent, on l'a vu, à un grand dialecte. Il y a actuellement quatre Maintenances : Provence, Languedoc, Aquitaine [2]. La quatrième est la Maintenance du Nord (*Mantenenço aurouso*) qui ne représente pas un dialecte, mais dont le but spécial est de réunir à Paris les diverses

1. Ces Statuts ont été approuvés par le Ministre de l'Intérieur le 14 avril 1877 & par le Préfet des Bouches-du-Rhône le 4 mai 1877. Le siège légal de la Société est à Maillane.

2. Au lendemain de 1876 on créa une Maintenance catalane dont le siège était à Barcelone. Nous aurons à en reparler. Quant à la maintenance d'Aquitaine, assez vaguement delimitée à l'heure actuelle, on étudie une nouvelle répartition. Il faut espérer aussi qu'on créera bientôt une maintenance *Limousine*.

Digitized by Google

écoles félibréennes qui existent ou pourront se former dans la capitale[1]. Chaque Maintenance est indépendante dans son administration; elle doit cependant se conformer à l'esprit général des Statuts félibréens.

De même, & sous les mêmes réserves, les groupements locaux qui portent le nom d'*École* sont autonomes quant à leur action particulière.

Il est facile de voir que ces Statuts diffèrent de ceux des académies provinciales en général. Et d'abord, par le recrutement des membres du Consistoire.

Ceux-ci, en effet, en nombre relativement restreint, sont choisis dans un périmètre étendu de trente-trois départements; ce qui fait qu'on en trouve rarement plusieurs pris dans la même ville; par là sont écartées les petites rivalités & les petites coteries inhérentes à l'esprit de clocher.

D'autre part, le recrutement des majoraux se faisant dans toute l'étendue de la terre d'oc, permet de grouper sans distinction de parti ni de croyance, comme sans distinction d'aptitude spéciale, tous ceux qui par un caractère quelconque ont marqué au point de vue méridional dans les lettres, les sciences ou les arts & qui (voilà leur caractère commun) se sont montrés partisans du réveil de la vie intellectuelle en province.

Il n'est pas jusqu'à leur emblème, la *Cigale d'or*, qui ne soit des mieux choisis, car il rappelle de lointains souvenirs. Sans remonter jusqu'aux Athéniens, qui pour se distinguer des étrangers mettaient des cigales d'or dans leurs cheveux, on sait que les Troubadours aimaient à porter une cigale au chapeau.

En outre, l'idée qui domine les Statuts félibréens & consiste à célébrer chaque année la Sainte-Estelle dans une ville différente, rappelle la coutume ancienne des États provinciaux se tenant successivement dans les diverses cités de leur ressort. Elle permet aux adhérents de l'idée félibréenne (qui autrement n'auraient que de rares occasions de se rencontrer) de se connaître & de s'apprécier. Et c'est bien exprimer une vérité

1. La maintenance du Nord a été créée dans le Consistoire du 11 août 1894, tenu *en* Avignon.

Digitized by Google

banale que de dire qu'il n'est rien de tel pour assurer la communauté des vues & des aspirations [1].

Une dernière remarque. Lorsque le premier Consistoire fut organisé, en 1876, en certaines régions où on fut obligé de prendre des éléments puisqu'il fallait faire du corps des majoraux la représentation de tout le pays d'oc, le Félibrige était encore incomplètement connu; de telle sorte que certaines personnalités hésitèrent à accepter le titre qu'on leur offrait & on dut combler les vides tant bien que mal. Mais à mesure que l'idée félibréenne est mieux comprise & mieux connue les éléments de choix se présentent plus nombreux. Aussi on peut dire que le niveau intellectuel du Consistoire ne cesse de s'élever, & qu'on peut entrevoir le moment où il pourra réaliser son ambition, hardie peut-être, excusable & noble en tout cas, celle de devenir, sans contestation possible, l'incarnation de l'âme & de l'esprit de la France méridionale.

Chaque majoral est titulaire d'une cigale & chaque cigale, en conformité des statuts, a reçu un nom particulier qu'elle doit garder toujours. Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en baptisant les cigales on leur a donné des noms qui puissent rappeler par quelque côté le souvenir de leur premier titulaire.

Voici donc les majoraux qui furent nommés en 1876 :

PROVENCE.

1. Théodore Aubanel [2]. — *Cigalo de Zani.*
(2). L'abbé Aubert [3]. » *d'Arle.*
2. De Berluc-Pérussis. » *de Pourchièro.*

1. La Sainte-Estelle a été célébrée : Avignon (1877); Montpellier (1878); Avignon (1879); Pont-de-Roquefavour (1880); Marseille (1881); Albi (1882); Saint-Raphaël (1883); Paris (1884); Hyères (1885); Gap (1886); Cannes (1887); Avignon (1888); Montmajour [1889); Montpellier (1890); Les Martigues (1891); Les Baux (1892); Carcassonne (1893); Avignon (1894).

2. Mort. Remplacé par Louis Astruc en 1887.

3. Cette cigale ne compte pas; elle fut attribuée, après la mort du titulaire, aux Catalans, par décision consistoriale du 23 mai 1889.

Digitized by Google

3. W. Bonaparte Wyse [1]. *Cigalo d'Irlando.*
4. Marius Bourrelly. » *de Mount-Venturi.*
5. Jean Brunet [2]. » *de l'Arc-de-Sedo.*
6. A.-B. Crousillat. » *de Seloun.*
7. Jean Gaidan [3]. » *de la Tourmagno.*
8. Jean-Baptiste Gaut [4]. » *de l'Ouliviè.*
9. Félix Gras. » *dou Ventour.*
10. Victor Lieutaud. » *de St-Maime.*
11. Anselme Mathieu [5]. » *di Castèu.*
12. Alphonse Michel [6]. » *dou Var.*
13. Frédéric Mistral. » *de Maiano.*
14. Roumanille [7]. » *di Jardin.*
15. Alphonse Tavan. » *de Cancabèu.*
16. François Vidal. » *de Lar.*

LANGUEDOC.

17. Albert Arnavielle. — *Cigalo de l'Aubo.*
18. Gabriel Azaïs [8]. » *de l'Orb.*
19. Chabaneau. » *de Nountroun.*
20. Alexandre Langlade. » *de Lansargues.*
21. Achille Mir. » *de l'Amouriè.*
22. Louis Roumieux [9]. » *de Nimes.*
23. C. de Tourtoulon [10]. » *de Valergo.*

AQUITAINE.

24. Paul Barbe [11]. — *Cigalo de l'Agout.*
25. J.-F. Bladé. » *de Gascougno.*

1. Mort. Remplacé par Alexis Mouzin en 1893.
2. Mort. Non encore remplacé.
3. Mort. Remplacé par le Frère Savinien en 1886.
4. Mort. Remplacé par Sextius Michel en 1891.
5. Mort en février 1895. Non encore remplacé.
6. Mort. Remplacé par Valère Bernard en 1893.
7. Mort. Remplacé par Paul Marieton en 1891.
8. Mort. Remplacé par Louis-Xavier de Ricard en 1888.
9. Mort. Non encore remplacé.
10. Démissionnaire. Remplacé par Jean Laurès en 1892.
11. Démissionnaire. Remplacé par Carles de Carbonnières en 1884.

Digitized by Google

26. Chastanet. *Cigalo de Mussidan.*
27. Léonce Couture. » *de la Douzo.*
28. L'abbé Roux. » *Limousino*[1].

Mais cette répartition ne tarda pas à être modifiée. Au Consistoire de Marseille, tenu le 22 mai 1881, le Capoulié fit remarquer que l'assemblée des majoraux se réunissant chaque année dans une ville différente, le nombre des votants n'était pas toujours assez élevé pour que les délibérations eussent une autorité morale suffisante. Aussi décida-t-on de porter à cinquante le nombre des majoraux français[2]. En vertu de quoi furent créées les cigales suivantes :

PROVENCE.

29. Alfred Chaïlan. — *Cigalo de la Mar.*
30. François Delille[3]. » *dis Isclo.*
31. Maurice Faure. » *de Gardoun.*
32. Malachie Frizet. » *dou Leberoun.*
33. Marius Girard. » *dis Aupiho.*
34. Joseph Huot. » *de Marsiho.*

1. Les vingt & un autres sièges furent donnés aux Catalans. Terminons avec la Maintenance catalane. Elle continua d'exister, étroitement unie avec la Société félibréenne, jusqu'en ces dernières années. En 1893, le capoulié Félix Gras profita de son voyage à Barcelone où il allait assister au centenaire des Jeux Floraux, pour modifier cet état de choses qui pouvait prêter à équivoque, étant données les déclarations fédéralistes qui éclataient de jour en jour plus nombreuses dans les réunions félibréennes. Il fut décidé « que les majoraux catalans se démettaient de leur titre & gardaient à l'avenir celui de *soci* du Félibrige. » V. *Armana Prouvençau*, 1894, p. 11. Donc, la Maintenance félibréenne de Catalogne n'existe plus & les majoraux catalans ne font plus, à proprement parler, partie du Félibrige, puisque leur titre de *soci*, d'auxiliaires, n'appartient qu'aux personnes sympathiques à l'Association sans être comprise dans ses cadres. Les préjugés existant à l'heure actuelle, au sujet des associations internationales, rendent suspectes toute agglomération de ce genre. C'est ce qu'a compris Félix Gras, & il faut le féliciter de l'habileté avec laquelle il a conduit sans bruit cette campagne diplomatique.

2. Et à cinquante aussi le nombre des majoraux catalans.

3. Mort. Remplacé par le Père Xavier de Fourvières en 1889.

Digitized by Google

35. Jean Monné. *Cigalo de Roussihoun.*
36. L'abbé Pascal. » *dou Doufinat.*
37. Léandre Sardou [1]. » *de Niço.*
38. Ernest Roussel [2]. » *de Camargo.*
39. Charles Poncy [3]. » *di Mauro.*
40. Auguste Verdot [4]. » *de Durenço.*

LANGUEDOC.

41. Melchior Barthés [5]. — *Cigalo de la Mountagno Negro.*
42. Auguste Fourès [6]. » *de la Liberta.*
43. Paul Gaussen [7]. » *de la Patrio.*
44. Antonin Glaize. » *de Sustancioun.*
45. Camille Laforgue. » *de Narbouneso.*
46. A. Roque-Ferrier [8]. » *Latino.*
47. Junior Sans. » *de Beziès.*
48. Comte de Toulouse-Lautrec [9]. — *Cigalo d'Aquitani.*

1. Mort. Non encore remplacé.

2. Mort. Remplacé par Roch-Grivel en 1884, lequel, mort aussi, a été remplacé par Eugène Plauchud en 1889.

3. Mort. Remplacé par Rémy Marcelin en 1891.

4. Mort. Remplacé par Paul Arène en 1884.

5. Mort. Remplacé par Frédéric Donnadieu en 1886.

6. Mort. Remplacé par Antonin Perbosc en 1892.

7. Mort. Remplacé par Gaston Jourdanne en 1894.

8. Démissionnaire. Remplacé par le peintre Marsal en 1892.

9. Mort. Remplacé par Léopold Constans en 1889. On pourra trouver étrange que la *Cigale d'Aquitaine* du comte de Toulouse soit placée en Languedoc. Mais il faut se rappeler que l'appellation des cigales avait surtout pour but de fixer le souvenir de leur premier titulaire. Ce n'est que plus tard que fut établie leur répartition entre les maintenances (25 pour la Provence, 15 pour le Languedoc, 7 pour l'Aquitaine et 3 pour Paris, de telle sorte qu'un majoral d'une maintenance ne peut être remplacé que par un mainteneur de même origine), & l'exactitude géographique n'étant pour rien dans la désignation des cigales on n'y attacha point d'importance : c'est ainsi que la cigale d'Arles fut attribuée aux Catalans, la cigale de Roussillon aux Provençaux, la Cigale d'Aquitaine aux languedociens. Il serait bon cependant que le Consistoire remaniât un peu cette répartition.

Digitized by Google

AQUITAINE.

49. Jean Castela. — *Cigalo de Tarn.*
50. Tamizey de Larroque. — *Cigalo de Garouno.*

Du moment que les Félibres revendiquaient la qualité de successeurs des Troubadours, ils devaient naturellement mettre au premier rang des coutumes qu'ils voulaient ressusciter le culte chevaleresque que leurs ancêtres avaient voué aux femmes. De là l'institution de cette royauté poétique exercée par une femme & consacrée non point par le chef de l'association mais par le *poète-lauréat*, par celui auquel est décernée la plus haute récompense que le Félibrige puisse donner, la couronne d'olivier en argent.

Jusqu'à présent, le Félibrige a eu trois reines : Mme Mistral, proclamée aux fêtes latines de Montpellier, en 1873, par M. Albert de Quintana, représentant le poète Marty y Folguera, de Rèus, qui avait obtenu le prix du sujet imposé : *Jaume lou Counquistaire ;* Mlle Thérèse Roumanille[1], proclamée aux Jeux Floraux de la ville d'Hyères, en 1885, par la félibresse Brémonde, de Tarascon[2], qui avait obtenu le grand prix de poésie ; enfin, la reine actuelle, Mlle Marie Girard, proclamée aux Jeux Floraux du château des Baux, en 1892, par le poète lauréat Marius André.

Nous en aurons terminé avec cette question des Statuts quand nous aurons dit que le Félibrige a eu trois *Capouliés :* Mistral (1876-1888), Roumanille (1888-1891) & Félix Gras depuis 1891.

En 1878 eurent lieu à Montpellier, sous le patronage du

1. Fille du fondateur du Félibrige, actuellement Mme Jules Boissière.

2. Actuellement Mme Joseph Gautier. Mme J. Gautier est l'auteur de plusieurs recueils de poésies provençales : *Li Blavet de Mount-Majour.* Montpellier. Impr. Centrale, 1883. — *Velo Blanco.* Marseille, Trabuc, 1887. — *Brut de Canèu.* Marseille, 1891. — Son mari, directeur du journal franco-provençal *la Cornemuse* de Marseille (1891-1894), a signé lui aussi de jolies choses, notamment deux recueils de poésies françaises : *Bribes poétiques* & *Au bord du nid.*

Digitized by Google

Félibrige & de la Société des Langues romanes, ce que l'on a appelé les *Fêtes latines*. Les Catalans, comme toujours, y figurèrent, soit parmi les membres du jury, soit parmi les lauréats. A ce moment un nouvel élément linguistique entra en scène, *le Roumain*, en la personne de M. Vasile Alecsandri, qui avait mérité le prix offert par M. de Quintana en 1875, pour la *Chanson du Latin* [1].

On voit la progression ; ce n'étaient plus seulement de simples dialectes qui se manifestaient dans les solennités félibréennes, c'était l'ensemble de toutes les langues romanes. M. de Tourtoulon soulignait cette situation en créant, en 1883, la *Revue du Monde latin* qui, malheureusement, n'eut qu'une courte durée.

Nous passerons rapidement sur la série des fêtes félibréennes ultérieures; désormais elles ne sont que la répétition de celles que nous avons déjà signalées. Il en fut ainsi du voyage des félibres languedociens, en 1887, aux Jeux Floraux de Barcelone & de leur visite aux Iles Baléares; de même la présence des délégués du Félibrige aux fêtes florentines du centenaire de Béatrix, provoquées par M. de Gubernatis (1890) &, la même année, les fêtes célébrées à Montpellier, à l'occasion du sixième Centenaire de l'Université de cette ville [2].

A leur tour, les méridionaux en résidence à Paris cherchèrent à se grouper : d'où la société de la *Cigale* [3], fondée en 1875, par Maurice Faure, Baudouin & Xavier de Ricard ; puis, plus tard, sous l'inspiration de Maurice Faure (1879), la *Société des Félibres de Paris* [4], qui chaque année célèbre à Sceaux les

1. *Le Chant du Latin* a été traduit du roumain en provençal par Mistral, & en languedocien par Langlade, musique de Marchetti. Montpellier, Grollier & Boehm, 1884.

2. Parmi les notabilités qui assistèrent au banquet de la Sainte-Estelle on remarque Michel Bréal, de l'Institut de France, le professeur Van Hamel, représentant la Hollande, & Pierantoni, délégué de l'Université de Rome.

3. Voir la liste des premiers membres dans l'Almanach de *la Lauseto*, 1877, p. 189. Cette Société a publié plusieurs recueils, notamment : *La Cigale*. Paris, Fischbacher, 1880. Depuis 1887 elle a pour organe *Le mois cigalier*.

4. Elle eut tout d'abord pour organe : *La Farandole*, & depuis 1889 le

Digitized by Google

fêtes de Florian[1], où ont lieu des Jeux Florauxtrès suivis[2].

Nous avons hâte d'en arriver à des manifestations d'un ordre plus local, plus intéressantes par cela même. Nous avons constaté que le Félibrige avait vu venir à lui, de tous les pays de langue romane, l'élite des lettrés. En Provence, son pays d'origine, il avait trouvé quelque écho dans les masses populaires. Mais en Languedoc & en Aquitaine il était resté complètement inconnu, & sauf quelques rares poètes ou lettrés dont nous avons cité les noms, sauf quelques autres que nous allons voir apparaître, personne ne savait, en 1876, qu'il existât quelque part une association appelée le *Félibrige*. Le terrain était donc complètement vierge.

D'après ce que nous a conté Xavier de Ricard, c'est dans la fameuse assemblée d'Avignon, où furent votés les Statuts félibréens, qu'il fit connaissance avec Auguste Fourès[3]. Républi-

Viro Souleu. De concert avec *la Cigale*, elle a organisé des excursions dans le Midi : *Fêtes dauphinoises et vauclusiennes* (1888) ; *Fêtes gasconnes & franco-espagnoles* (1890) ; *Fêtes rhodaniennes & méditerranéennes* (1891) ; *Fêtes rhodaniennes ou d'Orange* (1894).

1. On s'est demandé avec raison quel titre pouvait bien avoir Florian pour être ainsi fêté par les félibres. On n'a guère pu lui en trouver d'autres que d'être né sur les bords du Gardon & d'avoir fait chanter à Estelle une romance de son pays :

Aï ! s'avès dins voste vilage
Un jouine e tèndre pastourel ! ..

2. D'autres sociétés se sont fondées à l'imitation de celles-ci, par exemple *La Sartan* (1878), où se réunissent chaque mois les Vauclusiens habitant Paris, la *Luscrambo* toulousaine, l'*Association de l'Aude*, etc.

3. Né à Castelnaudary en 1848, mort en 1891. En dehors de ses œuvres françaises & de ses petites poésies languedociennes dont on trouvera la liste dressée par nous dans la *Revue méridionale* (1891), nous citerons ses deux principaux recueils : *Les Grilhs*. Paris, Maisonneuve, 1888, & les *Cants del Soulelh*. Paris, Savine, 1891. — M. Sirven, directeur du *Gril*, de Toulouse, possède ses autres œuvres poétiques en manuscrit ; il en a annoncé la publication sous ce titre : *La Sego*. — Sur la vie de Fourès : L.-X. de Ricard : *Un Troubadour national*. Paris, Savine, 1888 (Extr. *Revue moderne*). — P. Mariéton (*Le félibre A. Fourès*. Lyon, Pitrat, 1883 (Extr. *Revue lyonnaise*). — P. Mariéton : *Le dernier Albigeois* (Revue bleue, 10 avril 1887). — A Perbosc : *Auguste Fourès* (*Revue félibréenne*, 1891). — G. Jourdanne : *Le poète Auguste Fourès* (*Revue des Pyrénées*, 1892).

Digitized by Google

cains tous deux & libres-penseurs, le milieu dans lequel ils se trouvèrent les étonna profondément. En effet, jusqu'alors le Félibrige était resté, au point de vue des croyances religieuses & des opinions politiques, ce qu'il devait être étant donnés les hommes qu'il avait à sa tête. Nous laissons de côté Mistral, qui, s'il est catholique, a toujours plané trop haut pour que les questions politiques aient pour lui la moindre importance. Mais Aubanel avait, en vertu des anciens droits du Saint-Siège sur Avignon, le titre d'*Imprimeur de Sa Sainteté*, ce qui, évidemment, nous indique la tendance de ses opinions. Mais Roumanille était catholique & royaliste ; de ces catholiques il est vrai, & de ces royalistes comme la race en fut spéciale à la Provence, qui ne craignaient point de parler net à leur roi quand quelque chose leur passait par la tête, & qui même auraient osé dire son fait à Dieu le père ; tout de même royalistes militants & catholiques convaincus. Du reste, si M. le comte de Pontmartin, dont les opinions & les croyances ne sont un mystère pour personne, fut dès le début sympathique au Félibrige & resta jusqu'à la fin de sa vie l'ami personnel de Roumanille, d'Aubanel, de Mistral & de quelques autres, c'est qu'il retrouvait en eux des idées qui étaient siennes. Ses chroniques littéraires, d'ailleurs, sont trop souvent le reflet de ses opinions politiques pour qu'on en puisse douter.

Le point de vue de Fourès & de Xavier de Ricard fut tout différent : « Nous avions voulu, d'un seul coup, dit ce dernier, par la publication de la *Lauseto*, affirmer trois choses : notre adhésion à la Renaissance méridionale, représentée par le Félibrige, les droits du dialecte languedocien à être traité d'égal par le provençal, la tradition libertaire & républicaine du Midi, sa vraie tradition nationale selon nous, contre l'embauchage du Félibrige par les partis clérico-monarchiques, qui, au contraire, furent pour le Languedoc dans le passé & ont encore failli être dans le présent des fauteurs & des artisans de ruines, de servitudes & de misères[1]. »

Cette évocation du passé du Languedoc, inspirée en partie sans nul doute par les récents travaux de Napoléon Peyrat,

1. *Un poète national*, Auguste Fourès, p. 12.

Digitized by Google

pour lequel les deux amis avaient un véritable culte[1], devait les amener à maudire la terrible croisade du treizième siècle. C'est ainsi que les premiers accents de la Renaissance félibréenne en Languedoc furent tout différents de ce qu'ils avaient été en Provence. Tandis qu'à Avignon les félibres avaient débuté par des chansons, par le renouvellement de vieilles traditions de galanterie, ici ce sont des sirventes enflammés qui résonnent, dignes de Guilhem Figueira ou de Peire Cardinal. Et l'on songe, en constatant cette différence, aux belles pages où Michelet a si magistralement défini le caractère respectif des races provinciales de France : « Le fort & dur génie du Languedoc n'a pas été assez distingué de la pétulance emportée de la Provence. La conviction est forte, intolérante en Languedoc, souvent atroce, l'incrédulité aussi. Le génie de la Provence est violent, bruyant, barbare, mais non sans grâce. Ce n'est pas sans raison que la littérature du Midi au douzième & au treizième siècles s'appelle la littérature provençale. On vit alors tout ce qu'il y a de subtil & de gracieux dans le génie de cette contrée[2]. »

Ainsi, haine à Montfort, anathème aux envahisseurs qui le suivirent, libre-pensée & fédéralisme tel fut le programme que développa la petite phalange dans les quatre almanachs qu'elle publia[3].

Mais, même en Provence, tous les félibres n'étaient pas des *blancs*, si nous pouvons nous exprimer ainsi ; il y avait aussi des *rouges*, qui ceux-là n'hésitèrent pas à suivre le guidon de la *Lauseto*. Dans le nombre fut un petit groupe socialiste de Marseille, où l'on distinguait Jean Lombard[4], le député Antide Boyer, Pierre Bertas, Auguste Marin. Une importante

1. Voir les divers Almanachs de la *Lauseto*.

2. Michelet, *Histoire de France*, livre III.

3. Il a paru les années 1877, 1878, 1879, 1885.

4. De Marseille, mort en 1891. Nous n'avons pas à nous occuper de son œuvre française. Nous constaterons seulement dans les deux *Revues* qu'il tenta de faire paraître & ne durèrent pas longtemps : *Le Midi Libre* (1888) & la *Revue provinciale* (1834) le même personnel de rédacteurs que celui des almanachs de la *Lauseto*.

Digitized by Google

adhésion vint aussi d'Avignon en la personne de Félix Gras.

Nous devons noter ici deux physionomies qui, si elles sont très différentes, au point de vue purement politique, de celles qui viennent de passer devant notre objectif, méritent cependant d'être considérées un instant.

Nous avons déjà entrevu celle de M. Berluc-Perussis, le lettré d'Aix. Pour se convaincre qu'il est bien, comme nous l'avons dit, un des plus pénétrants esprits du Félibrige, on n'a qu'à parcourir les critiques de littérature & d'histoire, trop rares malheureusement, qui sont sorties de sa plume. La doctrine du fédéralisme, si hardiment proclamée en Languedoc par Fourès & ses amis, n'était pas nouvelle pour lui qui l'avait toujours défendue. Longtemps après que la *Lauseto* languedocienne eut cessé son chant belliqueux, il prit l'occasion de manifester une fois de plus sa doctrine dans une lettre adressée à Félix Gras quand ce dernier fut élu Capoulié [1].

A l'autre extrémité de la terre d'oc, dans la cité Mondine, le comte Raimond de Toulouse-Lautrec exprimait lui aussi son antipathie pour Simon de Montfort [2]. Littérateur distingué, il avait accepté le titre de majoral du Félibrige & le porta aussi noblement qu'il porta le nom des anciens seigneurs de Toulouse, ses ancêtres. Apôtre convaincu de l'idée félibréenne, c'est grâce à lui que Mistral fut reçu *Maître ès Jeux Floraux* à l'Académie de Clémence Isaure en 1879. C'est aussi

1. Publiée par *l'Aioli*, 7 septembre 1891. Sous une forme d'une concision lapidaire elle exprime admirablement la phase nouvelle dans l'évolution félibréenne qu'indique l'avènement de Félix Gras au capouliérat. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

2. Une anecdote dont nous garantissons l'authenticité absolue, puisqu'elle nous a été contée par M. J. de M. — M. de Toulouse-Lautrec se trouvait un jour dans un cercle littéraire où il s'exprimait en termes assez violents sur Montfort & la Croisade albigeoise, sans oublier, quoiqu'il fût catholique pratiquant, les procédés odieux du légat du pape. Un ecclésiastique, fort charmant homme du reste, l'interrompit en souriant : « Mais on dirait, M. le comte, que Montfort est resté votre ennemi personnel ! — Parfaitement, reprit-il sans hésiter. » Et il entama, non sans éloquence, une série de considérations sur la Croisade albigeoise & ses désastreuses conséquences.

Digitized by Google

sur son initiative que la Sainte-Estelle fut célébrée à Albi en 1882 [1].

En disant plus haut que le Languedoc était, jusqu'en 1876, resté complètement en dehors de l'action félibréenne, nous n'avons entendu parler que du Languedoc *occidental*. En effet, la région languedocienne voisine du Rhône avait vu se renouveler les manifestations des disciples de Sainte-Estelle. Sans parler des fêtes de Montpellier en 1875 & 1878, Roumieux, Arnavielle, Langlade, Paul Gaussen *évangélisaient* la région du Lez au Rhône & y suscitaient des vocations. On voit à Nimes, sous l'inspiration de Jean Gaidan, de Roumieux, d'Ernest Roussel, s'épanouir l'*Escolo de la Miougrano ;* à Alès, l'*Escolo Raiolo* naît sous l'inspiration d'Arnavielle, de Gratien Charvet. Mais ceux-là suivent les premières traditions félibréennes ; ils chantent des chansons joyeuses. Sans doute ils sont patriotes, mais leur patriotisme sait faire place aux idées rieuses & galantes ; ils ne songent point, comme leurs frères de la *Lauseto*, dont ils sont du reste séparés par un abîme au point de vue des croyances & des opinions, à *porter le deuil de Muret.*

Voilà donc la situation du Félibrige telle qu'elle nous apparaît vers 1885. Tandis qu'en Provence & dans le Languedoc limitrophe les félibres continuent les évocations du passé en ce qu'elles ont de gracieux & de galant archaïsme [2], tandis qu'ils

1. M. le comte de Toulouse-Lautrec, né en 1819, est mort à son château de Saint-Sauveur, près Lavaur, en 1888. Sous son inspiration ont été publiés deux volumes du *Ramelet*, organe de la Maintenance d'Aquitaine. Lavaur, Vidal, 1882-83. — Il présida une félibrée à Muret (1884), où il fit très nettement l'éloge du roi Pierre d'Aragon, venu pour se faire tuer sous les murs de cette ville en défendant la cause de la nationalité méridionale. C'est aussi grâce à M. de Toulouse que fut créée, en 1879, à Toulouse, l'*Escolo de Goudouli*, indiquée par le *Cartabèu* de 1877-82 comme ayant à sa tête MM. Gustave d'Hugues & de Combettes de la Bourrellie (V. *Ramelet*, 1882), mais qui ne vécut pas longtemps. — M. de Rességuier, collègue de M. de Toulouse à l'Académie des Jeux Floraux, a prononcé son éloge (*Recueil de l'Académie*, 1890). M. R. de Toulouse a une notice dans la collection *Les Félibres*. Gap, Richaud, 1882.

2. Ce sont les félibres de Montpellier qui ont restauré l'usage

Digitized by Google

demeurent fidèles aux couleurs politiques des amis de Fontségugne, il se forme, en pays toulousain, ce que nous pourrions appeler *l'extrême-gauche* du Félibrige, formation à laquelle, sans le vouloir, sans s'en douter certainement, M. le comte de Toulouse-Lautrec, représentant la plus haute aristocratie de sa province, apporte son concours.

Malheureusement pour le *félibrige rouge*, ses deux meneurs furent obligés de s'interrompre. Xavier de Ricard, inconsolable d'ailleurs de la perte d'une compagne chérie que sa mort prématurée & son gracieux talent poétique ont environnée d'une mélancolique auréole [1], s'expatria au Paraguay où il resta plusieurs années, tandis que Fourès, devenu rédacteur en chef du *Petit Toulousain*, où il n'avait pas, au point de vue félibréen, ses coudées aussi franches que précédemment, était déjà guetté par la terrible maladie qui devait l'emporter dans la force de son âge.

Il faut en convenir; de la disparition de la phalange de la *Lauseto* en 1885 jusqu'en 1890 à peu près, la propagande félibréenne subit un temps d'arrêt dans le Languedoc, sauf toujours dans la région de Montpellier & d'Alès, où le *Dominique* de Roumieux, avant de disparaître devant la *Cigale d'or* [2], faisait entendre sa note joyeuse, où la *Revue des langues roma-*

ancien (?) des Cours d'amour, présidées par sept dames. La première eut lieu le 3 septembre 1879. Une des plus intéressantes fut celle qui a été tenue au château d'Uzès, le 29 août 1892, sous la présidence de Mlle de Crussol d'Uzès, aujourd'hui duchesse de Brissac.

1. Mme de Ricard, née Lydie Wilson, morte à 30 ans en 1880. Elle a signé plusieurs pièces dans la *Lauseto*, sous les pseudonymes : *Na Dulciorella* & *Lidia Colonia*. — *Au bord du Leq*, recueil posthume. Paris, Lemerre, 1891.

2. Le *Dominique*, journal satirique en langue d'oc, parut à Nimes en septembre 1876. Ayant eu des démêlés avec la censure, Roumieux, son fondateur, en suspendit la publication, puis la reprit en avril en donnant à son nouvel organe le nom de *La Cigalo d'or*. Pour raisons financières la *Cigalo d'or* elle-même s'arrêta le 16 septembre 1877 après avoir vécu cinquante-deux numéros. — Depuis, sous l'inspiration d'Alcide Blavet & d'Arnavielle qui trouvaient significatif ce nom de *Cigalo d'or*, & aussi avec le concours de Roumieux qui donna quelques chroniques, la feuille a reparu (1er avril 1889) pour devenir l'organe officiel des Maintenances de Languedoc & d'Aquitaine.

Digitized by Google

nes accordait une large place aux meilleures productions félibréennes.

Enfin, en 1891, après la mort de Roumanille, on vit arriver à la tête du Félibrige l'homme qui pouvait grouper sur son nom les deux éléments que nous avons vu se manifester, assez républicain pour satisfaire les plus ardents d'extrême gauche, assez pondéré pour ne pas effrayer les royalistes, assez grand poète pour mériter sans contestation la première place dans une assemblée de poètes. Nous avons nommé Félix Gras.

L'auteur des *Carbounié*, en effet, peut être considéré comme l'incarnation de la seconde génération félibréenne. Né en 1844, il avait à peine dix ans lorsque se produisit le grand événement de Fontségugne. A mesure que sa jeunesse s'éleva, il put, par des exemples pris dans sa propre famille, être mieux à même qu'un autre de juger ce qu'il y avait de réconfortant & digne d'enthousiasme dans ce mouvement qui eut la Provence pour premier théâtre. S'il ne partagea point toutes les croyances de Roumanille auquel l'attachait cependant les liens les plus étroits, il lui prit son ardent amour pour la langue de la petite patrie, son infatigable dévouement à la cause de la renaissance méridionale.

Au frontispice de son œuvre littéraire, Félix Gras a gravé sur le marbre ces trois vers devenus légendaires :

Ame moun vilage mai que toun vilage;
Ame ma Prouvènço mai que ta prouvinço;
Ame la Franço mai que tout[1].

S'il suffit d'un vers pour immortaliser un poète, cette strophe suffirait à elle seule pour transmettre à la postérité le nom de l'auteur des *Carbounié*. Mais les *Carbounié* eux-mêmes, qu'il a si bien chantés, se chargeront de ce soin auprès de tous ceux qui ont assez de vigueur dans l'esprit pour admirer ce qui est beau, même quand il s'agit d'une beauté sombre comme l'est celle des amours & des mœurs des rudes charbonniers du Mont-Ventoux. Et d'ailleurs tout n'est pas si

1. J'aime mon village plus que ton village; — j'aime ma Provence plus que ta province; — j'aime la France plus que tout.

Digitized by Google

sombre dans ce vigoureux tableau, car à travers les rochers & les clairières où s'agitent & se combattent Reginel & ses amis, Oursan & ses bandits, on entend gazouiller des hirondelles au-dessus des sources argentées, &, sur la lisière de l'obscure forêt, le poète a soin de marquer, au milieu d'une verte prairie, les couleurs de la marguerite & de l'asphodèle [1].

D'ailleurs, Félix Gras se plaît surtout aux sujets d'allure mâle & sévère. On peut le constater dans ce poème de *Toloza* qu'il a fièrement qualifié : *Geste Provençale*. Et vraiment, pour oser relever ce mot emprunté aux conteurs épiques du moyen âge, il fallait avoir conscience de la valeur de son œuvre. Notez que l'auteur avait à craindre en évoquant les sanglantes mêlées où furent aux prises Simon de Montfort, les comtes de Toulouse & les vicomtes de Carcassonne, un dangereux point de comparaison. Tout le monde connaît, en effet, cette *Chanson de la Croisade des Albigeois*, composée au treizième siècle, qui, si elle ne peut être mise en comparaison avec ces beaux poèmes dont la *Chanson de Roland* est le type, n'en est pas moins saisissante par la sauvage grandeur des événements qu'elle raconte si exactement. Ce n'est donc pas un mince éloge de pouvoir dire du poème de *Toloza* qu'il fait fort bonne figure auprès de sa redoutable devancière [2].

Quant aux récits chantés que Félix Gras a réunis sous le titre évocateur de *Romancero Provençal*, ils sont tout bonnement admirables & certains ont acquis une légitime popularité. On y voit passer les souvenirs des premiers temps du christianisme, gracieux comme des fictions de mythologie, tels qu'ils sont demeurés dans les mémoires populaires de Provence. Puis les personnages de l'époque féodale & de la période papale alternent avec ceux de l'époque albigeoise. Parmi les poétiques récits de cette dernière période, la romance de *Dame Guiraude* & celle du *Roi don Pierre* ont une ampleur qui en fait de véritables poèmes épiques [3].

Ici nous rencontrons une objection. Fidèle à notre principe

1. *Li Carbounié*, épopeio en XII cants. Avignon, Roumanille, 1876.
2. *Toloza*, geste provençale. Paris Fischbacher, 1882.
3. Le *Romancero Provençal*. Paris, Savine, 1887.

Digitized by Google

de les regarder toutes en face nous n'hésitons pas à serrer de près celle-ci. On a dénié aux poètes comme Fourès, comme Félix Gras le droit d'invoquer la mémoire de ceux qu'ils appellent les *martyrs du treizième siècle*. Dédaigneusement on les a appelés des *pinceurs de guitare albigeoise*. Donc c'est fini à l'heure actuelle; du moment qu'un ordre d'idées nouveau a pris la place de l'ancien, du moment que la centralisation règne en souveraine dans ces pays où fleurissait la gracieuse & chevaleresque société d'avant Montfort, du moment que la langue française a vaincu sa sœur jumelle la langue d'oc, on doit parler uniquement français & oublier ceux qui furent les derniers représentants de la nationalité méridionale. C'est en cela que d'aucuns font consister le véritable patriotisme.

A cette objection on peut faire deux réponses : la première au point de vue littéraire, la seconde au point de vue social.

Au point de vue littéraire, nous n'avons qu'a répéter ce que nous disions ailleurs : « Voyez Wagner, qui, pour thème de ses chefs-d'œuvre, va prendre les aventures des plus fabuleux héros de la *Germania* parce que c'est là seulement que ce *Germain*, qui avait l'intuition profonde du génie de sa race, en retrouve l'irradiante expression. Or nos poètes d'oc ont sur le génial visionnaire des *Niebelungen* cette supériorité que leurs héros sont de chair & d'os; que comme eux ils ont aimé & haï; qu'ils ont arrosé de leur sang rouge la terre où ceux qui peuvent se croire leurs fils vivent aujourd'hui [1]. »

Au point de vue social, il nous semble qu'il ne faut point confondre patriotisme & chauvinisme. Pourquoi serait-il défendu aux Provençaux de se souvenir que, lorsqu'en 1486 leur province s'annexa à la France, elle le fit librement, *non comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un autre principal?* Pourquoi serait-il défendu aux Lan-

1. *Revue Félibréenne*, 1893, p. 345. « La légende à quelque époque, à quelque nation qu'elle appartienne, dit Richard Wagner en sa *Lettre-Préface sur la musique*, a l'avantage de comprendre exclusivement ce que cette nation, cette époque ont de purement humain, & de le présenter sous une forme originale, très saillante, dès lors intelligible au premier coup d'œil. Une ballade, un refrain populaire suffisent pour vous donner ce caractère en un instant. »

Digitized by Google

guedociens de se souvenir de cette belle époque où le Midi, indépendant & libre, bénéficia d'une incomparable période de splendeur? Regrets superflus, dira-t-on, c'est très vrai; mais de ce qu'un père n'oublie point que son fils a été tué à l'ennemi, osera-t-on l'accuser de manquer de patriotisme?

Cet ordre d'idées nous le reprendrons plus loin, lorsque nous aurons à émettre une conclusion sur les faits que nous exposons. Et il nous est, en attendant, bien permis de penser que les chansons de Félix Gras, comme celles des autres félibres, sont au moins aussi intéressantes à écouter que les platitudes qui font le tour de la province après avoir fait les délices des cafés-concerts de Paris.

On le voit, le bagage littéraire de Félix Gras est assez important pour mériter qu'on s'y arrête; nous sommes loin cependant de l'avoir épuisé, car il nous reste à parler de l'œuvre en prose qu'il a si bien inaugurée par les *Papalino*[1] & qu'il va continuer par *Li Rouge dou miejour*. Mais laissons la parole à M. de Berluc-Perussis : « En quittant dans vos *Papalino* la rime pour la prose, vous obéissez, selon moi, à la logique inexorable des choses. Que cela vous plaise ou non, vous êtes destiné, mon bel ami, à tenir dans l'évolution félibréenne le drapeau des nouveaux & des jeunes. En vous s'incarnera le second cycle de notre renaissance, & ce cycle ne peut être que celui de la prose. C'est la loi de toute langue, de toute littérature. Quel que soit votre génie poétique & si grands qu'aient été comme prosateurs Mistral & Roumanille, ils restent en tête de la période inaugurale, celle de la rime. Et vous serez, vous, malgré la splendeur de votre *Romancero*, de *Toloza* & des *Carbounié*, l'aurore des jours qui se lèvent, des jours définitifs de la belle prose flamboyante de Provence[2]. »

Les *Papalino* sont effectivement un pur chef-d'œuvre; l'époque des papes d'Avignon y apparaît ressuscitée avec une netteté de détails & une exactitude admirables; quant à la prose,

1. *Li Papalino*, nouvelles provençales. Avignon, Roumanille, 1891.
2. Lettre déjà citée. Traduite de l'*Aioli*, 7 septembre 1891.

Digitized by Google

quant au style, M. de Berluc-Perussis a raison de dire qu'ils sont d'un maître incomparable.

A côté de Félix Gras on peut placer son ami Auguste Fourès. Si celui-ci ne vint qu'un peu tard au Félibrige, on peut dire qu'il y vint par conviction raisonnée. Tout d'abord il s'essaya, fort gentiment du reste, à rimer en français. En français aussi, mais en prose, sont ses portraits : *Batteurs de grands chemins & batteurs de pavés*[1], saisissants comme des eaux-fortes. De tout temps il avait été curieux de ce qui concernait l'histoire de son petit pays & avait aimé d'en noter les moindres coutumes, les usages, les chansons populaires. Peu à peu il se passionna pour la langue de ces campagnes qu'il se plaisait tant à parcourir, & comme il ne savait rien faire à demi, il la compara, si abaissée, si méprisée, à ce qu'elle était au temps des Troubadours, fière, étincelante & charmeuse. Alors il se prit à détester ceux qu'il accusait de son abaissement & se prit à vivre en quelque sorte dans les temps passés. Quand il parlait des chevaliers *faidits* qui avaient lutté contre Montfort, il s'animait comme s'il les avait connus. Les deux Raymond de Toulouse, les Trencavel, les comtes de Foix, l'évêque Foulques, Montfort, Figueiras, Cardinal n'étaient point pour lui des ancêtres, c'étaient des hommes qu'il avaient vus, qu'il avaient entendus; leurs passions, leurs colères, leurs ambitions, leurs douleurs étaient siennes; il détestait les uns, il admirait, il aimait les autres. Et ses impressions se traduisaient en des strophes d'une vigueur absolument tyrtéenne qui feront vivre longtemps ses deux beaux recueils : *Les Grilhs* & les *Cants del Soulelh.*

Le chanoine Roux, de Tulle, est non seulement un profond penseur mais aussi un lyrique de premier ordre. Sa *Chansou lemousina* a les proportions d'une grandiose épopée[2].

Félix Gras, Auguste Fourès, l'abbé Roux, tels sont, selon

1. Narbonne, Caillard, 1889.

2. Tulle, Mazeirie, 1889. — Auteur de : *Enigmes limousines.* Montpellier, 1878. (Extr. *Revue des langues romanes.*) — *Cesaren.* Tulle, Crauffon, 1879. — *Saint Marsal à Tula.* Montpellier, impr. Centrale, 1880. — *Pensées.* Paris, Lemerre, 1885. — *Grammaire limousine,* en publication dans la Revue *Lemouzi,* organe de l'*Escolo limousino.*

Digitized by Google

nous, les trois grands poètes de la seconde génération félibréenne. Certes, plusieurs de ceux que nous allons rencontrer ne sont point sans mérite; mais, on le conçoit, tous sont trop près de nous pour que nous ayons la prétention de porter en ces matières un jugement définitif; nous nous bornerons à un classement sommaire que le temps plus tard infirmera ou ratifiera. Ce que nous cherchons surtout, c'est à rassembler des documents pour l'usage des historiens futurs.

L'abbé Justin Besson, auteur du recueil *Dal brès à la toumbo*[1], a été, non sans raison, surnommé le Brizeux du Rouergue. Eugène Plauchud, avec son recueil *Ou Cagnard*, & surtout son beau poème *Lou diamant de Sant Maime*, mérite une mention spéciale[2]. De même Isidore Salles avec ses *Debis gascouns*[3]. Paul Gaussen, d'Alais, fait regretter qu'un peu plus d'éducation littéraire n'ait conduit & châtié l'exubérance de ses excellentes qualités naturelles[4]. Charles Ratier, en son *Rigo-rago Agenès*, présente de fort jolies choses écrites dans l'idiome d'Agen[5].

Dans le nombreux cortège qui passe à cette époque, nous distinguons en Provence : Louis Astruc[6] & Joseph

1. Rodez, Carrère, 1892.

2. *Ou Cagnard*. Forcalquier, Bruneau, 1889. — *Lou diamant de Sant-Maime*. Forcalquier, Crest, 1893. — *La Fado de l'Aven*. Digne, Chaspoul, 1892. — *La Danso des parfum*. Digne, Chaspoul, 1894.

3. *Debis gascouns*. Paris, Hugonis, 1885. — *Biarnès e Gascoun, Henri IV & Bincens de Paule*. Lagny, Collin, 1892. — *Gascounhe*. Paris, Maisonneuve, 1893.

4. Né à Alais en 1845, mort en 1893. — *La Fieiro de Chambourigaud*. Alais, Brugueirolle, 1878. — *Rouland*, drame joué à Alais en 1879. — *La Camisardo*, dramo. Aix, impr. Prov., 1880. (Traduit par L. Destremx. Alais, Castagnier, 1888). — *Li Miragi*. Alais, Brugueirolle, 1885. — *Li Pairo bavardo*. Alès, Castagnier, 1890. — *La Fieiro de Sant-Bourtoumieu*, Alais, Castagnier, 1891. — *Camisos e Courdeliès*. Alais, Castagnier, 1892. — G. Jourdanne. (*Eloge de P. Gaussen*, prononcé au Consistoire félibréen, *Revue méridionale*, 1894.)

5. *Las dos ensourcilhaires*. Agen, Quillot, 1883. — *A propos de la langue d'oc*. Agen, Quillot, 1884. — Notice sur François de Cortète. Agen, Lamy, 1890. — *Lou Rigo-rago Agenès*. Agen, Ferran, 1894.

6. *Moun album*. Aix, impr. Prouv., 1881. — 2e édit. Paris, Ghio, 1885. — *Li Medaioun*. Aix, impr. Prouv., 1881. — *Li Marsiheso*, dramo.

Digitized by Google

Huot[1] à Marseille; Connaud d'Aix[2]; Elzéar Jouveau, de Chaumont en Vaucluse[3]; A. Boissier, de Die[4]; Gabriel Perrier, d'Uzès[5]; Jules-Cassini, d'Avignon[6]; Lucien Duc, de Valaurie[7]; Henri Bouvet d'Avignon[8].

En Languedoc nous trouvons : Paul Gourdou, d'Alzonne[9]; Paul Chassary[10], Charles Gros[11], Louis Vergne[12], Clément Auzière[13], Hippolyte Messine[14], Edouard Marsal[15], de Montpellier; Joseph Soulet, de Cette[16]; Bastide de Clauzel[17], de Cournonterral; J.-L. Alibert, de Roquecourbe[18]; Louis

Nimes, Baldy. 1882. — *Li Cacio*, Marseille, 1883. — *Per un bais*. Bocca (Italie), 1891. — *La man Senestro*. Avignon, Roumanille, 1895.

1. Voir *Armana Prouvençau*.

2. *Belugneto*. Aix, Nicot, 1891.

3. *La mort dou pastre*. Aix, impr. Prouv., 1880. — *Felip de Girard*. Avignon, 1882. — *Vint sounet prouvençau*. Aix, impr. Prouv., 1882.

4. *Lou siege de Saliens*. Montpellier, impr. Centrale, 1878.

5. V. *Armana Prouvençau*, l'*Aioli*.

6. V. *Armana Prouvençau* — *Li Varai de l'amour*, drame joué à Avignon en 1894.

7. *Li sèt rai de moun estello*. Paris, Duc, 1891. — *Marineto*. Paris, Duc, 1893.

8. *Lou Femelan*. Avignon, Bernaud, 1891. — *Estello*. Avignon, Bernaud, 1892.

9. *L'obro dal priu de Cèlo Nobo*. Montpellier, Hamelin, 1886. — *La Filho dal depourtat*. Montpellier, Firmin, 1889. — *Lou Viro-Soulelh*. Montpellier, Firmin, 1891. — *Las Segos dins le Mietjour*. Montpellier, Firmin, 1891. — *La Carcassouneso*, cant patrial.

10. *Pecats mignots*. Mende, Ignon, 1882. — *En vacanças*. Montpellier, 1887. — *Lous Vis de l'Erau*. Montpellier, Firmin, 1893.

11. *L'Unioun das poples latins*. Montpellier, Firmin, 1878. — *Misera*. Montpellier, Firmin, 1889. — *Narcissa*, Montpellier, 1884.

12. *Pour Ischia*. Montpellier, impr. Centrale, 1883. — *Un pessuc de rimas*. Montpellier, impr. Centrale, 1883.

13. *Roso blanco*. Montpellier, 1889.

14. V. *Cigalo d'or*.

15. V *Cigalo d'or* et *Campana de Magalouna*. — *Las Erbetas*, Montpellier, Combes, 1887.

16. *Las Ajustas*. Cette, Cros, 1887. — *Souveni felibren*. Montpellier, Cabirou, 1889. — *Lous Pescadous lengadoucians*. Montpellier, Hamelin, 1893.

17. *Tus*, Montpellier, 1890.

18. *Mas pouesios*. Castres, Abeilhou, 1882.

Digitized by Google

Gleizes, d'Alès[1]; A. Roux, de Lunel-Vieil[2]; J.-E. Castelnau, de Cette[3]; Antonin Maffre, de Béziers[4]; Léonce Destremx, de Saint-Christol du Gard[5]; Adam Peyrusse, d'Ornaisons[6].

En Roussillon, nous rencontrons Justin Pepratx, le félibre de Perpignan[7], & ailleurs, en Gascogne, Rouergue ou Limousin · Charles de Carbonnières, à Lavaur[8]; le comte de Cambolas, à Toulouse[9]; Charles Boy, en Forez[10]; A. Quercy de Montauban[11]; Louis Alvernhe, à Brouquier-d'Aveyron[12]; J.-B. Rouquet, à Cahors[13]; Delbergé, de Villeneuve-sur-Lot[14];

1. Mort à Paris en 1886. Il a fait, outre des vers, dans l'*Armana Prouvençau*, la *Cansou di Cigalié*, la *Cansou di Sartanié* & la romance *Mireille & mes amours*, qui a fait le tour des cafés-concerts.

2. *Lou Testamen d'un sarra-piastras.* Montpellier, impr. Centrale, 1890. — *La Respounso de moun gran*, Montpellier, imp. Centrale, 1885.

3. *Ma Dinieirola.* Montpellier, 1887.

4. *Un founs perdut*, Béziers, Azaïs, 1882. — *Lou Cop de Capel.* Béziers, Vialette, 1888.

5. *La Rambaiado.* Montpellier, Coulet, 1890.

6. *Narcisso*, comédie. Montpellier, Firmin, 1883. — *La Cansou de la Sego.* Montpellier, Hamelin, 1887.

7. *Ramellets de proverbis, maximas, refrans, y adagis catalans.* Perpignan, 1880. — *Pa de casa*, llibret de versos. Perpignan, Laborie, 1888. — *L'Atlantide* de Verdaguer, traduite en vers français. Montpellier, impr. Centrale, 1890.

8. V. *le Ramelet de la mantenenço d'Aquitanio.* Lavaur, Vidal, 1882-83, 2 vol.

9. Né en 1831, mort en 1881 à Saint-Loup (Haute-Garonne). *Lou Moubile de Gascougno.*

10. *Lis ideio de Banastoun.* Boy, 1892. – *Cristou Couloumb*, Saint-Estève-en-Forez, 1892. — *La Cigalo.* Saint-Estève, Boy, 1891.

11. *A ma lengo mairalo.* Montauban, Forestié, 1885. — *La Cabalgado de Mount-Alba.* Montauban, Forestié, 1888. — *La Sourço d'Ingres.* Montauban, Forestié, 1890.

12. *Las Flous de la mountagno.* Rodez, Broca, 1880.

13. *Uno ramadeto de sounets.* Cahors, Bergon, 1883. — *Flouretos mountagnolos.* Tulle, Mazeirie, 1884. — *Un ramelet de campanetos.* Cahors, Laytou, 1887. — *Lou Calel.* Cahors, Laytou, 1893.

14. *Mas Faribolos.* Arras, Théry, 1889. — *Mes baisers de vingt ans.* Rodez, Broca, 1880.

Digitized by Google

Hippolyte Lacombe[1]; Arthur Poydenot, de Saint-Sever[2].

Voici venir un groupe d'ecclésiastiques, dévots eux aussi à sainte Estelle & rimeurs en Languedoc : Dom Garnier, de l'ordre des bénédictins[3]; l'abbé Malignon, curé d'Aire[4]; l'abbé Imbert, curé de Valréas[5]; l'abbé Bernard, superieur du Petit Séminaire de Sainte-Garde[6]; l'abbé Bresson, curé de Lauris[7]; l'abbé Aberlenc, d'Alès[8].

Le cycle de la prose, annoncé plus haut par M. de Berluc-Perussis comme devant être la note caractéristique de la seconde génération félibréenne, s'accentue, en effet, vers cette époque. Ce serait une étude des plus curieuses que celle des journaux de langue d'oc, car c'est là surtout, dans ces productions rapides, imprégnées du sentiment dominant & de la fièvre du moment, que l'on peut saisir sur le vif les petites animosités d'école qui ont marqué les avant-débuts du mouvement félibréen. C'est ainsi qu'on doit à la rivalité de Pierre Bellot & de Désanat la création, vers 1840, de deux des plus anciennes feuilles provençales du dix-neuvième siècle : *Lou Bouil-Abaisso*, de Désanat & *Lou Tambourinaire*, de Bellot[9].

1. *Las lambruscos de la lengo d'Aquitanio.* Montauban, Vidallet, 1879. — *Lou Maridage treboulat.* Cahors, Delpérier, 1886.

2. *Gascouneries.* Bordeaux, Bellier, 1892.

3. Né au Luc en 1820, mort en 1891. — *Santo Escoulastico.* Avignon, Roumanille, 1873. — *Un brout de garranié.* Marseille, Chauffard, 1881. — *Cantico di Roumièu marsihès.* Marseille, 1888. — *Obro prouvençalo dou R. P. Garnier* reculido per A. Ripert. Marseille, 1892.

4. *La Muso felibrenco.* Montpellier, impr. Centrale, 1882. — *Nosto Damo de Lourdos.* Paris, Tolra, 1886. — *L'Ermito de Prouvenço.* Paris, Tolra, 1887. — *Nosto Damo de Primo-Coumbo.* Paris, Tolra, 1888.

5. *Uno garbeto de nouvé.* Aix, impr. Prouv., 1881. — *Lis Aliscamp.* Valréas, 1891.

6. *Glaude,* pastorale. Avignon, Roumanille, 1890. — *Uno Messo de miejo-nue au castèu de Saumano.* Carpentras, Seguin, 1894.

7. *Lou Ramelet de Sant-Genaire.* — *Lou Ramelet di pelerin Santen.* — *Lou Ramelet de la Santo-Baumo.* Avignon, Aubanel, 1873. — *Santo-Estello.* Aix, Nicot, 1894.

8. *Las Cevenolos.* Alès, Martin, 1893.

9. De Berluc-Perussis, *Eugène Seymard.* — Desanat voulait un journal provençal; Bellot le voulait franco-provençal. *Le Bouil-Abaisso* parut en 1841-42-44-45; *le Tambourinaire*, 1841-42.

Digitized by Google

C'est au *Bouil-Abaisso* que Roumanille fit ses premières armes; plus tard, vers 1849, il remua tout Avignon avec ses feuilletons dans *La Commune*, le premier, dit-on, des journaux à un sou. Pendant ses premières années l'*Armana Prouvençau* lui-même soutint des polémiques orthographiques comme un simple journal. Mais la presse félibréenne proprement dite ne commença qu'après 1871. Nous avons déjà cité le *Dominique*, de Roumieux, qui naquit à Nimes en 1876. L'année suivante, à Marseille, Pierre Mazière & Antide Boyer fondèrent le *Tron de l'èr*. Puis vint *La Sartan*, qui continue dans la cité phocéenne les traditions spirituelles & gaies de ses fondateurs, sous la direction de Pascal Cros, dit *Rimo-Sausso*[1]. Depuis 1891, *Le Gril*, de Toulouse, est l'organe des *patoisants* de cette région[2].

Peu à peu, avec l'expansion des idées félibréennes, s'organisa ce que nous pourrions appeler la presse *officielle* & documentaire, à côté de ces organes pleins de verve & d'esprit, mais n'ayant d'autre guide que la fantaisie personnelle de leurs rédacteurs. En 1885, M. Paul Marieton fondait la *Revue félibréenne*, publication franco-provençale, destinée à *archiver* & à apprécier les diverses manifestations de la renaissance méridionale. Pour remplacer le *Cartabèu* de la Maintenance de Provence[3], Jean Monné, en 1887, fonda sa Revue mensuelle *Lou Felibrige*, qui, peu à peu, a agrandi son champ d'action & donne les nouvelles félibréennes de toute la terre d'oc. De même la *Cigalo d'or* de Montpellier, abandonnant les traditions un peu trop folâtres du *Dominique*, est devenue l'organe officiel des Maintenances de Languedoc & d'Aqui-

1. *Lous tipes de Clar-mount.* Alger, 1889.

2. Quoique G. Visner, directeur du *Gril*, n'accepte point l'orthographe félibréenne, citons de lui : *Le Ramel paisan.* Toulouse, Vialelle, 1893. — *La litsou de patoues*, Toulouse, 1891.

3. L'article 40 des Statuts de 1876 veut que chaque année il soit publié un *Cartabèu*, recueil des actes officiels du Consistoire, des Maintenances, des Ecoles. Il en a paru quelques-uns : *Cartabèu de Santo-Estello per* 1876. Nimes, Baldy, 1876. — *Cartabèu de Santo-Estello per lis annado* 1877-78. Montpellier, imp. Centrale, 1878. — *Cartabèu de Santo-Estello*, 1877-82, publié par V. Lieutaud. Marseille, 1882.

Digitized by Google

taine. Enfin, depuis 1891, à Avignon, sous l'inspiration directe de Mistral lui-même, paraît l'*Aioli*, qui est un des mieux rédigés & des plus complets de la presse félibréenne.

Nous ne pouvons, on le conçoit, indiquer que les journaux qui existent encore. Il serait trop long de rechercher les disparus. Cependant nous pouvons citer *Le Zou*, qui de 1886 à 1889, à Marseille, se fit remarquer par son ironie acerbe & mordante sous la direction de Louis Astruc; l'*Occitania* (1888), journal plus grave, dirigé à Montpellier par M. Roque-Ferrier; la *Revisto Gascouno* (1889).

Puisqu'il y avait des journaux littéraires d'oc c'est qu'il y avait des journalistes, c'est-à-dire des prosateurs[1]. Batisto Artou, de son vrai nom Modeste Touar[2], montre dans la *Sartan*, dans l'*Aioli* qu'il connaît son Marseille populaire comme pas un; à côté de lui son camarade Louis Foucard[3], dans *l'Aioli*, la *Sartan*, le *Soleil du Midi* se fait rechercher de tous. Malachie Frizet, aujourd'hui directeur du journal politique *L'Eclair*, de Montpellier, a droit ici à une mention comme ancien collaborateur du journal *Lou Prouvençau*[4].

Le type de la *Sinso*, créé par Charles Senès, de Toulon, vivra aussi longtemps qu'il y aura dans les classes populaires des audacieux qui voudront essayer de parler français tout en ne connaissant guère que le *patois*. Les scènes que Charles Senès a décrites sont prises sur le vif, & on les retrouve à

1. Il y aurait lieu de mentionner ici Philippe Mabilly, dit *Jaque lou Soci;* mais il déclare n'être pas félibre & ne pas adopter l'orthographe félibréenne. N'empêche que ses *Bras-Nou,* Marseille, Doucet, 1890, sont une petite perle. Nous avons signalé, dès l'origine du Félibrige, ces discussions orthographiques; si pour l'ensemble de la Provence la question s'est terminée par la supériorité de la grammaire félibréenne, il demeure encore à Marseille un petit groupe irréductible. C'est, du reste, inévitable. Marseille est une ville trop importante & elle fournit à la littérature d'oc un contingent d'écrivains trop important pour que son dialecte particulier s'efface complètement.

2. *Leis embarras de Marsiho.* Marseille, Bernascon, 1878. — *La Crêche*, pastorale.

3. *Lou Palangre.* — *Lou bon Marsiho.* — *Lou beû Marsiho.*

4. Auteur du cantique connu *Prouvençau & Catouli.* — Poésies dans *l'Armana Prouvençau.*

Digitized by Google

chaque pas quand on s'attarde à flaner dans les rues de Toulon, de Marseille, d'Avignon & des villes méridionales [1].

Baptiste Bonnet, de Bellegarde, est lui aussi un prosateur de premier ordre. Venu tard à la littérature provençale, en ce sens qu'il commença d'écrire seulement vers l'âge de quarante ans, il a raconté dans les *Memori d'un gnarro* (mémoires d'un valet de ferme), les menus incidents de la vie champêtre. Mais cette description porte avec elle un tel cachet de vérité, la forme littéraire en est si attrayante en sa simplicité naïve qu'elle fait de l'œuvre du paysan de Bellegarde un des livres les plus curieux de la littérature contemporaine [2].

La liste des prosateurs est loin d'être épuisée. Nous avons encore Charles, Rieu, du Paradou, dit *Charloun* [3]; Eysette, d'Arles [4]; Louis Funel, de Vence [5].

Puisque nous en sommes à la prose, il y a lieu de citer les almanachs en langue d'oc. Il y avait beau temps déjà qu'à l'époque où nous sommes *l'Armana Prouvençau* avait vu naître successivement une série d'imitateurs [6].

1. *Scènes de la vie provençale.* Avignon, Roumanille, 1886.

2. Les *Memori d'un gnarro* ont paru dans *l'Aioli*, janvier 1892 à janvier 1894). Ils forment la seconde partie de la trilogie champêtre que le public lettré va bientôt connaître. La première partie, *Vie d'enfant*, traduite par MM. Alphonse Daudet & Henri Ner, a paru en 1894, à Paris, chez Dentu.

3. V. *L'aioli.*

4. V. l'*Homme de broeze*, journal d'Arles.

5. *Li Mazajan*, Montpellier, 1884. *Vioulèto fèro.* Grasse, Roustan, 1893.

6. *Armana Provençau.* Avignon (1855-1895).
Armagna Cevenou. Alais (1874-1875).
Armana de Lengado. Alais (1876-1878).
Lou Cacho-Fio. Avignon, Carpentras (1881-1895).
Lou Franc-Prouvençau. Draguignan (1875-1895).
Armana Marsihès. Marseille (1889-1895).
Armana Gascoun. Bordeaux (1873-1874).
Armana Doufinen. Forcalquier (1885-1886).
L'Iou de Pascas. Montpellier (1881-1885).
Armana Lemousi (Tulle, 1884), (Brive, 1891).
Armana Garounenc (Villeneuve-sur-Lot, 1891, 1894).
Almanac patouès de l'Arièjo (Foix (1891-1895).
Armana de la Sartan. Marseille (1892).

Digitized by Google

Le développement logique de la littérature félibréenne devait la conduire de la poésie à la prose écrite, si nous pouvons nous exprimer ainsi, & de cette dernière à la prose parlée, c'est-à-dire l'éloquence. Ici encore nous retrouvons Mistral, que ses discours de Capoulié peuvent placer au rang des meilleurs orateurs contemporains. Sans aucune prétention, mais d'une bonhomie charmante relevée par une foi d'apôtre, Roumanille fut aussi des plus intéressants à écouter chaque fois qu'en qualité de chef du Félibrige il prononça le discours d'usage au banquet annuel de Sainte-Estelle. Félix Gras, le capoulié actuel, y apporte périodiquement le reflet de sa nature mâle & généreuse, de son ardent amour pour la petite patrie [1].

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que de discours prononcés en pure langue d'oc. A ce point de vue, Clovis Hugues, qui ne se contente pas d'être un merveilleux poète provençal [2], est vraiment étourdissant lorsqu'il se livre à son inspiration pleine de verve imagée & d'effets inattendus. Maurice Faure, félibre majoral & député de la Drôme, soulève d'unanimes applaudissements chaque fois qu'il prend la parole dans une réunion félibréenne. A la fois raffiné comme un rhéteur de l'époque romaine & ardent comme un tribun populaire de nos jours, il évoque devant le peuple provençal le souvenir de son antique gloire, la beauté de ses femmes, la splendeur de son ciel [3]. Très curieux aussi est Albert Arnavielle, un simple

Armana Gascou. Bigorre (1893-1894).
Armana mountpelierenc. Montpellier (1893-1895).
Armana Quercinouès (1893).
Armana Cetori. Cette (1894-1895).
L'Annada Lemouzina. Brives (1895).

Il y a certainement dans cette liste des erreurs ou des lacunes; mais cette minuscule bibliographie est si difficile à établir qu'on voudra bien nous excuser.

1. Voir pour ces discours de Mistral, Roumanille, Gras, l'*Armana-Prouvençau*, depuis 1877.

2. Voir *Armana Prouvençau*. Il est aussi un très vibrant poète français. Voyez ses *Soirs de batailles*. Paris, Lemerre.

3. Maurice Faure est également un très fin poète provençal. Voir *Arman Prouvençau*). Toujours prêt à payer de sa personne quand il s'agit

Digitized by Google

enfant du peuple, demeuré peuple lui-même comme il s'en vante. Dans sa conviction sans bornes, dans son ardeur de prosélytisme, avec son éloquence primesautière, avec son dédain des banalités convenues, il sait dire toujours le mot propre des situations. Et il eut une trouvaille vraiment typique lorsqu'à la Sainte-Estelle d'Avignon, en 1894, devant ces *beaux messieurs de Paris* (l'expression fut dite alors & nous aurions garde de la déflorer), on vit se lever ce fils du terroir méridional, bronzé comme un arabe, qui trouva moyen de dire leur fait à tous, académiciens & ministres, sans aucune acrimonie d'ailleurs, & devant ce public un peu blasé, but fièrement au *Félibrige intégral.*

Quelques ecclésiastiques, de leur côté, se sont mis à prêcher en langue d'oc. Nous pouvons mentionner à cet égard l'abbé Paul Terris; l'abbé Grimaud, curé de Pourcieux[1]; l'abbé Bonnel; l'abbé Spariat, curé de Rouvière[2]; l'abbé Ardisson, curé de Magnagosc; l'abbé Payan, curé de Flassans; l'abbé Mille. Mais le plus connu de tous est un moine de l'abbaye de Saint-Michel de Frigolet, le Père Xavier de Fourvières[3]; sa notoriété est très grande dans toute la région du Rhône[4].

de défendre ou d'honorer son cher Midi, il a fondé la *Cigale* & la Société des Félibres de Paris. A la Chambre, il a pris la parole pour demander la restauration du théâtre d'Orange, la fondation du prix d'Arles, &c.

1. L'abbé Grimaud est l'auteur de : *Li Quaranto Dos mounjo d'Aurenjo.* Avignon, Aubanel, 1886.

2. *Un Cantico prouvençau en ounour dou sant noum de Jesus.* Avignon, Seguin, 1887.

3. De son vrai nom Rodolphe Rieux, il a pris celui qu'il porte par reconnaissance envers Notre-Dame-de-Fourvières, de Lyon, qui, dit-il, lui a révélé sa vocation. Voici ses principales œuvres : *Lou plang Nourbertin.* Aix, Makaire, 1880. — *Li Pastrihouno de Betelen*, pastorale. Aix, Guittou, 1882. — *Ma garbeto di nouvé.* Carpentras, Tourrette, 1883. — *Santo Radegoundo e li vue beatitudo.* Avignon, Aubanel, 1887. — *Clairac e si vesprado*, 1883. — *Li Cantico prouvençau.* Avignon, Aubanel, 1887. — *Espigueto evangelico.* Avignon, Aubanel, 1889. — *Ouresoun funebro de Roumanilho.* Avignon, Seguin, 1891. — *La Creacioun dou mounde*, conférences bibliques. Avignon, Aubanel, 1891, 2 vol. — *Lou brès de l'enfant Jesus.* Marseille, 1894.

4. Certains pasteurs protestants se servent aussi de la langue d'oc

Digitized by Google

La première génération félibréenne a eu ses *félibresses;* la seconde a aussi les siennes. Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner la félibresse Brémonde qui mérita le grand prix de poésie aux jeux septennaires de 1885 ; nous avons cité également feue Mme Lydie de Ricard. Signalons ici : la *felibresso d'Areno,* Mme Léontine Mathieu Goirand [1], — *la felibresso de la Dindouleto,* Mme la baronne de Pages [2], — *la felibresso dis Aupiho* [3], — enfin *Lazarino la Cravenco* [4], la félibresse de la Crau, Mme Daniel [5].

Un dernier groupe se présente à nous pour achever de caractériser cette époque. En examinant ailleurs la renaissance félibréenne nous nous exprimions ainsi : « Non loin des Félibres se servant de l'idiome méridional doivent être placés les écrivains qui, quoique s'exprimant en français, rappellent invinciblement par leurs origines, par le choix de leurs sujets, par la tournure de leur esprit leur naissance méridionale. Qui oserait contester qu'Alphonse Daudet & Léon Cladel, pour ne citer que ceux-là, sont d'un tempérament essentiellement méridional ? La rénovation littéraire que nous venons d'examiner n'a pas produit que des œuvres écrites dans un idiome provincial ; elle a créé, dans l'ensemble de la littérature française, un courant d'assez saisissante portée pour qu'on lui ait donné un nom spécial : *le méridionalisme* [6]. »

Nombreux sont les écrivains qui de ce chef auraient des droits à être énumérés ici. Mais nous cantonnant dans le cadre étroit que nous nous sommes tracé, & qui a surtout pour objet de renfermer la physionomie du mouvement félibréen, nous nous bornerons à indiquer, selon la définition dont

pour enseigner leur doctrine, par exemple, le pasteur Laujerand, à Mazamet.

1. *Li risent de l'Alzoun.* Avignon, Aubanel, 1882. — *Armana Prouvençau,* 1877-78-79.
2. *Armana Prouvençau,* 1879.
3. *Armana Prouvençau,* 1875.
4. Voir l'*Aioli.*
5. Sur la *félibresse Clémence,* qui n'a jamais existé, voir *la Cornemuse,* n° 80.
6. *Eloge de Goudelin,* p. 67.

Digitized by Google

nous nous sommes déjà servi, ceux qui ont eu des affinités spéciales avec le Félibrige.

Paul Arène, le conteur exquis, est de ceux-là. Notons, du reste, qu'il manie la rime provençale comme un vrai Phocéen qu'il est[1]. De même Sextius Michel, qui, pour être le doyen des maires de la capitale, ne se résigne pas à oublier la petite patrie où il a vu le jour[2]. Mentionnons à côté d'eux Eugène Lintilhac, qui a mis son autorité déjà grande à la disposition de ses compatriotes limousins pour les aider à constituer un groupement félibréen dans sa province natale. Lintilhac paraît prédestiné à devenir le chroniqueur aussi exact que spirituel des choses du Félibrige. Tout le monde souhaite qu'il continue ce qu'il a si bien commencé[3].

Plus jeunes sont Paul Marieton & Albert Tournier. Le premier, auteur du livre presque classique la *Terre Provençale*, est l'infatigable chancelier du Félibrige[4]. Le second est déjà avantageusement connu par des études littéraires & d'alertes chroniques[5].

Tandis que ceux-là sont attachés au rivage de Paris d'autres sont demeurés en province. Louis-Xavier de Ricard, l'ancien compagnon d'armes d'Auguste Fourès, apôtre ardent du

1. *Jean des Figues*. Paris, Lemerre. — *Contes de Paris & de Provence*. Paris, Lemerre, 1888. — *Vingt jours en Tunisie*. Paris, Lemerre. — La *Chèvre d'or*. Paris, Lemerre, 1893. — *Des Alpes aux Pyrénées, étapes félibréennes* (avec Albert Tournier). Paris, Flammarion, 1891. — *Domnine*. Paris, Flammarion, 1894. — Voir aussi des jolis vers & des chansons en provençal : Aioli, *Armana Prouvençau*.

2. *Long dou Rose e de la mar*. Paris, Flammarion, 1892. — *Aurores & couchants*. Paris, Flammarion, 1893. — *La Petite patrie*. Avignon, Roumanille, 1894.

3. *Les Félibres* à travers leur monde & leur poésie. Paris, Lemerre, 1894. — *Les Troubadours, étude d'histoire littéraire*, in *Revue félibréenne*, 1890. — *Précis historique et critique de la littérature française*. Paris, Guédon, 1891.

4. La *Terre Provençale*, journal de route. Paris, Lemerre, 3e édit., 1894. — La *Viole d'Amour*. Paris, Lemerre, 1886. — *Hellas*, Paris, Lemerre, 1889.

5. *Le Chansonnier provençal*. Paris, Lemerre, 1887. — *Des Alpes aux Pyrénées*. (Voir plus haut, P. Arène.) — *Gambetta*. Paris, Flammarion, 1893.

Digitized by Google

fédéralisme, en défend la doctrine dans ses écrits & a tenté un essai de décentralisation littéraire, auquel on ne peut qu'applaudir, en faisant représenter en province son drame la *Catalane*[1]. Alexis Mouzin, d'Avignon, a fait jouer en 1886, au théâtre d'Orange, sa belle œuvre : *L'Empereur d'Arles*[2]. Sernin Santy a étudié la légende & les poésies de la comtesse de Die[3]. Jules Troubat, le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, a écrit la vie du célèbre critique[4]. Revenu sous le ciel clément de Montpellier, il est devenu un *clapassié* convaincu[5].

D'autres travaux, d'ordre didactique, sollicitent notre attention. C'est d'abord la *Grammaire provençale* du frère Savinien[6], d'Arles, qui joint l'exemple au précepte au moment où, s'appuyant sur l'autorité de Michel Bréal & de plusieurs autres maîtres en philologie, les félibres & leurs partisans font ressortir l'utilité de l'idiome natal dans l'enseignement du français. C'est ensuite le *Dictionnaire français-occitanien* de Piat[7], complément utile du *Trésor du Félibrige* de Mistral.

Et puisque le nom du maître revient ici, constatons que son génie est resté fécond & puissant. Si *Nerto*[8] & la *Reino Jano*[9]

1. *Ciel, rues & foyers*, poésies. Paris, Lemerre. — *Conversion d'une bourgeoise, Thelaire Pradon*. Paris, Fischbacher, 1879. — *Le Fédéralisme*. Paris, Fischbacher, 1877. — *Les Nationalités*, traduit de Pi y Margall. Paris, Germer-Baillière. — *L'Esprit politique de la Réforme*. Paris, Fischbacher, 1893. — *Autour des Bonaparte*. Paris, Savine.

2. *L'Empereur d'Arles*. Avignon, Roumanille, 1889. — *Hyménée*. Paris, Lemerre, 1878.

3. *La comtesse de Die*. Paris, Picard, 1893. — *Rhône & Provence*, compte rendu des fêtes félibréennes & cigalières de 1894. Paris, Picard, 1894.

4. *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, par Sainte-Beuve, édition définitive précédée de la vie de Sainte-Beuve, par J. Troubat. Paris, Lemerre. — *Le blason de la Révolution*. Paris, Lemerre. — *Petits étés de la cinquantaine*. Paris, Lemerre.

5. *Clapassié*, habitant du *Clapas*. Le *Clapas* est le nom donné à Montpellier par les paysans de l'Hérault.

6. *Grammaire provençale*, sous-dialecte Rhodanien. Avignon. Aubanel, 1882.

7. Montpellier, Hamelin, 1893-94, 2 vol. A publié aussi : *Istori causido dou Galistan de Sadi*. Montpellier, Hamelin, 1888.

8. Paris, Hachette, 1884.

9. Paris, Lemerre, 1890.

Digitized by Google

qu'il a donnés dans cette période ne sont que des aspects particuliers de l'histoire de Provence & n'ont point, par conséquent, l'ampleur de *Mireille* & de *Calendal*, types créés de toutes pièces pour être l'incarnation d'une race, ils n'en donnent pas moins l'impression d'œuvres d'une incomparable facture littéraire.

Mais l'œuvre maîtresse de Mistral pour cette époque est son grandiose *Dictionnaire provençal-français*, qu'avec raison il a appelé le *Trésor du Félibrige*[1]. Huit heures par jour, pendant vingt ans, il a travaillé à cette œuvre colossale. Aussi les maîtres les plus autorisés ont pu dire avec juste raison : « Mistral a définitivement fixé la langue provençale, & si jamais elle vient à disparaître on la retrouvera là, tout entière, couchée comme une gracieuse morte dans un cercueil embaumé. »

Gaston JOURDANNE.

1. Aix, Remondet, 2 forts vol. in-4°.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

ILLUSTRATIONS PYRÉNÉENNES

LE DERNIER MARÉCHAL DE CAMP
DES DERNIÈRES TROUPES FRANÇAISES DE LA NOUVELLE-FRANCE,
LE CHEVALIER DE LÉVIS[1]

(SUITE ET FIN.)

IV. — LÉVIS ET L'ABANDON DE LA COLONIE PAR LA MÉTROPOLE.

Malgré les efforts des troupes de terre, des milices canadiennes, des sauvages affidés, de Montcalm & de son lieutenant Lévis, le Canada était livré à lui-même, mal ravitaillé, mal administré. « L'agent si dévoué de Colbert, l'intendant Talon[2], avait été remplacé au dix-huitième siècle par des successeurs pleins de zèle comme lui, mais d'un génie d'organisation moins puissant[3] », & aussi par des gaspilleurs absolument dépourvus de toute conscience. Que pouvaient, dans de telles conditions, faire un Montcalm, un Lévis? « En quittant ce pays, nous chanterons de bon cœur l'*In exitu Israel* », écrit Bougainville dès novembre 1756.

*
* *

1. Voir le commencement de cet article, t. VI, 1894, p. 439 et suiv., 601 et suiv.

2. Le grand'oncle de la marquise de Montcalm & le fondateur de l'administration royale au Canada.

3. Gailly de Taurines, *La nation canadienne*, 1894, p. 31. L'ouvrage vient d'obtenir un des prix Montyon. Séance de l'Académie française du 22 novembre 1894.

Digitized by Google

La responsabilité de cet état pèse surtout sur l'intendant Bigot, parent et protégé du maréchal d'Estrées. Aussi les Canadiens ne le ménagent-ils pas. Voyez le portrait que fait de ce personnage M. l'abbé Casgrain : « Petit de taille, cheveux roux, figure laide & couverte de boutons, punais[1], imprégné de parfums & d'eau de senteur, hautain, prodigue, joueur effréné, avec les mœurs du Roi, — son nom personnifie toutes les hontes de son époque[2]. » Ailleurs il l'appelle « un Verrès au petit pied » ; il dit que l'apprentissage de ses dilapidations avait été fait lors des fortifications de Louisbourg. Bougainville aussi le comparait à Verrès. Montcalm, toujours ami des souvenirs classiques, assimile ses concussions à celles de Verrès & à « celles de Marius dont parle Juvénal. » Aussi, lors de son retour[3], fut-il mal reçu par Berryer, ministre de la marine, jeté à la Bastille[4], banni à perpétuité du royaume avec confiscation de ses biens[5].

De là le grand intérêt de la correspondance de Lévis avec l'intendant. En août 56, il lui demande ce qui est nécessaire à un hôpital ; les soldats ont « l'escorbut : tant qu'à moi, je ne puis en prévenir que M. le général & vous[6]. » Un autre jour, il redemande des caisses de remèdes, des chirurgiens[7], de quoi faire du pain pour deux mois à toute l'armée[8]. Par

1. De même il dépeint Choiseul, « ce petit roquet, roux & punais (comme Bigot), qui menait la France en laisse derrière sa levrette (la Pompadour). » II, p. 380.

2. Casgrain, I, pp. 100, 182 (« la sultane » qui joue avec l'intendant à la Pompadour), 186, 313 (« les satellites »). — De même le munitionnaire général. Casgrain, I, p. 316 (la « belle amazone »).

3. Bigot était parti avec « sa sultane ». Le 28 septembre 1760, il écrit à Lévis que Mme Péan s'ennuie beaucoup & qu'elle est, durant la descente de Montréal à Québec, « incommodée de la mer. »

4. Et Vaudreuil aussi ; mais celui-ci fut encore acquitté.

5. Casgrain, II, pp. 418 & suiv. Mme Pénisseault, qui avait fixé l'attention de notre chevalier à Montréal, sut gagner les bonnes grâces de Choiseul : son mari, d'abord condamné comme concussionnaire, fut injustement absous dans la suite.

6. Lévis, *Lettres*, p. 39.

7. *Ibid.*, p. 41.

8. *Ibid.*, p. 64.

Digitized by Google

courtoisie, il loue son ordre & son activité[1]. En mai 60, il lui dépeint la situation comme inquiétante, & craint « que la France ne nous ait abandonnés : il vente N.-E. depuis longtemps, nous sommes dans les grandes mers, rien n'arrive[2]. »

Pendant de longs mois, la Nouvelle-France est séparée de la Métropole. Montcalm, Lévis & Bourlamaque ne partent de Brest qu'au commencement d'avril ; encore craignent-ils de rencontrer, sur les côtes du Canada, les ice-bergs. Le 30 octobre 1756 part la dernière lettre[3]. C'est le 15 avril suivant (57) que s'offre la première occasion d'un départ pour la France. Dès juillet, Lévis avise Vaudreuil que Montcalm lui représentera « qu'il faudrait au moins 3,000 hommes effectifs pour la défense de cette frontière[4]. »

Le 5 novembre 57, les derniers vaisseaux partent de Québec : c'est le 22 avril (58) que l'on peut adresser le premier courrier officiel en France. — Le 30 octobre 58, le dernier vaisseau se prépare à appareiller[5] : c'est le 15 avril suivant (59) qu'il est possible de correspondre à nouveau. — Le 10 novembre 59, dernier départ à bref délai : au début de l'hiver de 1760, Lévis sera de force rentré en France[6].

Sans cesse on demande des renforts, rien ne vient. « Si nos escadres n'arrivent que dans le mois de mai (1758), il y a lieu de craindre qu'elles ne soient pas rendues assez à temps pour empêcher la prise de Louisbourg[7]. » A la fin de juillet, la ville fut enlevée par les Anglais. En septembre 59, il conseille à Montcalm de se tenir rassemblé le plus possible, « car les ennemis doivent chercher à avoir une action qui donne de la

1. Lévis, *Lettres*, p. 83.
2. *Ibid.*, p. 308.
3. 15 nov. 1756, départ de la dernière frégate.
4. Lévis, *Lettres*, p. 20.
5. 15 nov. 1758, départ de Bougainville envoyé par Montcalm (plutôt que par Vaudreuil) pour peindre la situation à Versailles. Il revient le 10 mai 1759.
6. C'est le 13 juin 1760 seulement que parviennent à Montréal les dépêches de Versailles.
7. Lévis, *Lettres*, p. 183 (6 mai 1758). L'escadre de La Clue fut presque entièrement dispersée par l'une des flottes anglaises.

Digitized by Google

réputation à leurs armes[1]. » Quelques jours après, le général en chef était tué, Québec rendue. En mai 60, l'arrivée de deux gros navires qui mouillent à la Pointe-Lévis oblige le chevalier à lever le siège qu'il donnait à Québec; mais il a quelques illusions passagères : il s'imagine que les vainqueurs n'ont pas reçu de secours, qu'ils sont tristes & mécontents, qu'ils font démolir les murailles de Louisbourg & expulser les habitants de Québec. Mais à la fin du mois, Murray, qui est un homme courtois[2], offre à Lévis de capituler avec lui : « Les vivres vous manquent, ainsi que les munitions; on dira que le défaut de tout vous y oblige, au lieu qu'avec M. Amherst on dira que c'est la force[3]. »

Lévis saisit, dès son arrivée, le mauvais état de ses troupes. A Québec, quantité de malades. A Carillon, « les soldats de la colonie représentent qu'ils n'ont point de savon, pas même pour faire leur barbe; ce qui était cause qu'ils étaient malpropres[4]. » S'il dispose de quatre-vingt-treize bateaux, plusieurs ont besoin de réparations : « il me manque de quoi les calfater[5]. » Les hommes désertent : « deux qui ont déjà passé par les verges, & un jeune que, sans doute, ils ont débauché. Ce sont des drôles fort intelligents; j'ai promis aux sauvages 300 livres de ceux qu'ils m'amèneraient en vie, 150 de ceux dont ils apporteraient la chevelure[6]. » Avec les chaleurs d'août s'aggrave « l'escorbut[7]. » Les miliciens ne prennent pas soin d'eux, & ce sont presque tous « des jeunes gens ou des enfants. » Ni chirurgiens, ni caisses de remèdes[8]. Dès le 4 août 1756, Lévis avise l'intendance qu'il n'a au magasin que 123 quarts de farine, « ce qui ne fait du pain que pour vingt jours. » Quelques jours plus tard, « impossible de faire usage

1. Lévis, *Lettres*, p. 235 (6 sept. 1759).
2. Voir les échanges de douceurs avec Lévis. Il visite lui-même les officiers blessés, se fâche contre les religieuses.
3. Lévis, *Lettres*, p. 335. C'est une lettre d'un officier français, alors prisonnier, à Lévis (30 mai 1760).
4. Lévis, *Lettres*, p. 25 (18 juillet 56).
5. *Ibid.*, p. 28.
6. *Ibid.*, p. 29.
7. *Ibid.*, pp. 32, 39.
8. *Ibid.*, p. 41 (3 août 56).

Digitized by Google

de la mélasse, faute de chaudière. J'ai fait essayer de faire faire de la bière aux soldats avec leurs marmites; mais cela n'a pas réussi parce qu'elles sont trop petites... J'ai empêché qu'on ne distribuât davantage de mélasse. » Dès octobre, la saison commence à devenir rude, écrit Lévis au maréchal de Belle-Isle ; à la fin du mois les gelées se font sentir, dit-il au garde des sceaux; en novembre, il neige [1].

En 57, la mauvaise situation des troupes est plus fortement marquée dans la correspondance du chevalier. Il souhaite que nos forces navales [2] gardent mieux le golfe du Saint-Laurent : « Nous avons eu beaucoup de vaisseaux pris, qui étaient chargés de vivres pour cette colonie [3]. » Au maréchal de Mirepoix il avoue qu'il craint que l'ennemi ne fasse « à la fin ce que les Moscovites ont fait aux Suédois [4], parce qu'il nous arrive aussi de *brider le cheval par la queue* [5]. » Il demande que l'on envoie « une grosse escadre » sur les côtes de la Nouvelle-Yorck, que la ville soit invitée à s'ériger en république, que l'on profite des éléments flamands ou germaniques qui y sont [6]. Au marquis de Paulmy, ministre de la guerre, il parle des réductions de vivres jugées nécessaires : « J'ai montré l'exemple en mangeant des mêmes viandes que les troupes. » La dernière lettre qu'en 1757 il adresse en Europe [7] signale nettement le peu de vivres qui restent pour attendre les secours qui ne peuvent venir de France qu'en mai 58 : « récolte mauvaise, beaucoup de vaisseaux marchands pris. »

1. Dès l'hiver de 56-57, il faut à Québec mêler de la farine d'avoine & de pois à celle de blé (Casgrain, I, p. 180).

2. Les derniers renforts de la France sont ceux de 57.

3. Lévis, *Lettres*, p. 134 (sept. 57).

4. Allusion aux victoires de la Russie sur la Suède au dix-huitième siècle, aux résultats de la paix de Nystadt, à la conquête alors récente d'une partie de la Finlande par les Moscovites.

5. *Ibid.*, p. 136.

6. Cette curieuse observation du chevalier de Lévis permet de reconnaître que les éléments de la population étaient déjà fort disparates à New-York; il semble en quelque sorte prévoir une transformation politique, celle qui aura lieu dans une vingtaine d'années. L'événement a justifié ces idées.

7. Au roi de Pologne.

Digitized by Google

La disette commence de bonne heure. Dès le 28 septembre 1757, Vaudreuil ordonne à Lévis de réduire la ration des troupes « à une livre de pain, un quart de pois, un quart de lard. » Le 1er novembre, Vaudreuil & Montcalm lui ordonnent de descendre « à une demi-livre de pain, trois quarts de bœuf, un quart de morue, un quart de pois ; » il parle lui-même aux soldats de Béarn, qui se soumettent de bon cœur, puis aux troupes de la Marine, qui avaient refusé les vivres ; « il ferait pendre sur-le-champ le premier qui hésiterait ; ils firent des excuses [1]. » La mutinerie est dans l'air : il doit avertir les grenadiers que l'on est « comme dans une ville assiégée, privée de tout secours, » à Montréal. Le 1er décembre, on ôte le quarteron de pain que l'on distribuait au peuple. On veut faire donner moitié bœuf & moitié cheval ; le peuple ne veut pas de cette dernière viande. Les femmes se révoltent ; elles réclament du pain au gouverneur général [2]. Lévis rapporte l'esprit de la réponse qui leur fut faite. Pas de pain, même pour les troupes ; « le roi n'était pas obligé de fournir du pain au peuple. Le Gouverneur avait cependant fait tuer des bœufs & des chevaux [3]... Les femmes répondirent qu'elles avaient de la répugnance à manger du cheval, qu'il était ami de l'homme, que la religion défendait de le tuer... Vaudreuil dit que c'était une chimère ; que la première fois qu'il leur arriverait de faire une émeute, il les ferait toutes mettre en prison & pendre la moitié [4]. » Le 4 décembre la ration descend à une demi-livre de pain, demi-livre de bœuf, demi-livre de cheval, un quart de pois. Le 9, Lévis contraint les soldats de Montréal à prendre du cheval, mais non sans peine. « Il fit couper du cheval pour lui & le fit prendre par un de ses domestiques ; il ordonna aux grenadiers d'en prendre ; il dit que, le premier qui ferait difficulté, il le ferait pen-

1. Lévis, *Journal*, p. 114.

2. C'est à l'époque où Montcalm écrit : « Ingénieurs ! artilleurs ! pauvre roi ! » — Pauvre peuple, s'écrie M. Casgrain, I, p. 328.

3. Je note ce qui suit : « Le peuple prétendait que le munitionnaire, Cadet, faisait ramasser toutes les *rosses* pour les donner à manger ; aussi tout cheval exténué était appelé *un Cadet*. » Casgrain, I, p. 333.

4. Lévis, *Journal*, p. 118.

Digitized by Google

dre; que les troupes en avaient mangé à Prague[1], qu'il en mangeait tous les jours, que deux mille Acadiens n'avaient pour toute nourriture que de la morue & du cheval, & que, si les habitants apportaient tous les jours au marché une si grande quantité de bœufs, c'était le temps où ils les tuaient & où les glaces conservaient la viande pendant une grande partie de l'hiver[2]. » Le jour des Rois 1758, des grenadiers apportent à Lévis un plat de cheval accommodé à leur façon, qui se trouve moins bon que le sien[3]. »

*
* *

En juin 58, « le manque de vivres retarde nos opérations[4]. » Lévis est mis à la tête de 3,000 hommes : mais il n'a « que pour deux mois de farine & de graisse, ne pouvant porter ni pain ni biscuit, pas même de tentes pour nous mettre à couvert[5]. » Pas de vivres : Lévis en voit les conséquences. A l'automne de 57, Montcalm écrivait — « en style de Rabelais — que tout Québec faisait *c.c.* dans ses culottes pour Louisbourg[6] ». Les Anglais d'Halifax, à la vue des bastions sous lesquels lord Loudun plantait des légumes, disaient que « le jardinier, leur commandant, voulait bombarder Louisbourg avec des navets. » Lévis ne marque ni l'effroi des uns ni la défiance des autres. Il ne partage pas les douces illusions de ses camarades. C'est bon pour Bougainville qui, envoyé en parlementaire au camp anglais, parie deux paniers de vin de Champagne contre deux de bière de Londres que Louisbourg ne serait pas prise « pour le 15 août inclusive-

1. Montcalm, qui avait servi & souffert en Bohême, écrit aussi en 57 à Lévis : « Les temps vont être plus durs *qu'à Prague*..., les hommes ont donné *à Prague* des preuves qu'ils se prêtent à tout. »

2. Lévis, *Journal*, pp. 120 & suiv.

3. « Nous attendons avec impatience l'arrivée des vaisseaux & des vivres de France. » (A Paulmy; Lévis, *Lettres*, p. 181, 22 avril & 6 mai 1758). Ils apportèrent des vivres à 12,000 hommes pour 105 journées. Casgrain, I, p. 376, d'après le *Journal* de Montcalm.

4. Lévis, *Lettres*, p. 185.

5. *Ibid.*, p. 186.

6. Casgrain, d'après Bourlamaque, p. 170.

Digitized by Google

ment[1]. » Lévis comprend que, par un tel temps d'incurie gouvernementale, c'en est fait de la forteresse que l'on avait construite, à grands frais comme Québec, mais au hasard.

Quelques jours avant que Louisbourg se rende, il avise d'Argenson qu'elle sera prise « si l'escadre n'arrive pas au secours[2]. » A la fin d'octobre, la position devient de plus en plus critique ; l'armée ennemie, de plus en plus considérable, « nos renforts nous parviendront difficilement à cause de la prise de Louisbourg. » Il informe le roi de Pologne que l'on espère que son gendre enverra en 59 des secours suffisants.

On a le mémoire que Bougainville, au nom de Montcalm, soumit à la cour & qu'il rédigea en janvier 1759. J'y note cette phrase curieuse : « A qui n'est pas sorti d'Europe, il n'est pas possible de concevoir quel miracle de création il faut pour faire en Canada une guerre européenne : cette peinture est au-dessus du pinceau le plus énergique », ajoute le jeune colonel qui se pique de beaux-arts, « du coloris de Rubens même[3]. »

En février 59, la recherche des grains dans le gouvernement de Montréal, qu'on espérait produire 30 milliers de minots de blé, n'en donne que 8, à peine un peu plus du quart. Lévis inscrit dans son *Journal* qu'une nouvelle recherche « avec les moutures des moulins & une partie des dîmes des curés[4] », pourra encore en fournir 4 ; on aura de la peine à pouvoir « primer l'ennemi en campagne, faute de vivres[5]. » En mai,

1. Le 3 septembre il apprit qu'il n'avait pas gagné son pari, la ville ayant cédé le 26 juillet.

2. De même Lévis, *Journal*, p. 111. « La place n'est pas en état de résister ; le revêtement du corps ne vaut rien. Il est surprenant que la Cour ne soit pas informée de l'inutilité qu'il y a à faire travailler sur une aussi mauvaise position » (15 oct. 57).

3. *Lettres & pièces*, p. 81.

4. Celles-ci étaient peu de chose. « Pour 10 minots de dîmes qu'un curé a en France, il n'y en a ici que 4. Elles ne sont point comme dans votre pays 1/11, mais 1/26... On ne donne un œuf que pour recevoir un bœuf... En 1737, la barrique de vin coûtait 80 livres, la corde de bois 1 écu. » (Lettres de J. Navières, curé de Sainte-Anne de Beaupré, signalées par M. Drapeyron au Congrès des Sociétés savantes en mars 1894.

5. Lévis, *Journal*, p. 173.

Digitized by Google

arrivent deux frégates de renfort[1]. Le munitionnaire veut acheter des bâtiments en France, mais « il est gêné par le peu de moyens que le ministre lui fournit[2]. » Grâce au dévouement de quelques négociants, on finit par avoir 23 voiles qui portent 600 hommes de recrues, « 200 milliers de poudre, peu de vivres & de marchandises sèches, le reste en boisson, & 2000 matelots. » Fait-on des brûlots pour défendre Québec? ils ne servent de rien. Des cajeux? même effet. Faut-il évacuer la ville après la mort de Montcalm? « on distribue assez mal à propos[3] de l'eau-de-vie aux soldats & aux Canadiens, dont plusieurs furent enivrés & perdirent leurs sacs[4]. » Lorsque Lévis prend la place de Montcalm, l'armée manque de tout. « Faute de munitions de guerre & de bouche, il nous sera impossible de faire aucune expédition ni entreprise cet hiver. Nous finirons de manger la plus grande partie du reste des bœufs & des chevaux[5]. » Il demande pour mai 1760 une escadre qui puisse devancer celle d'Angleterre, nous rendre maîtres du fleuve, amener 6000 hommes de troupes de débarquement & 4000 de recrues. Si l'escadre vient, les Français auront au plus 1200 sauvages; si elle tarde, « nous serons fort heureux s'ils ne sont pas contre nous. » En décembre, on apprend qu'un gros vaisseau de trente pièces de canon, parti de France en août, est à Gaspé, retenu par les glaces, & qu'il a des *paquets* de la cour[6]. Mais ce ne sont pas des renforts.

*
* *

1. Que rapporte Bougainville de sa mission en France? Le grade de maréchal de camp pour Lévis, celui de lieutenant général & le cordon rouge pour Montcalm, la grand-croix de Saint-Louis pour Vaudreuil, le grade de brigadier pour Bourlamaque, celui de colonel & la croix de Saint-Louis pour lui-même. Pour les colons, de belles promesses, peu de vivres.

2. Lévis, *Journal*, p. 179.

3. Non Lévis, qui n'y est pas, mais Vaudreuil.

4. Lévis, *Journal*, p. 211.

5. Lévis, *Lettres*, p. 245 (1er novembre 59).

6. Lévis, *Journal*, p. 236. Ce navire fut pris en Gaspésie par les Anglais, comme les bâtiments qui, un peu plus au sud, se réfugièrent dans la large baie des Chaleurs.

Digitized by Google

Voici une phrase d'un *Projet d'attaque sur Québec*[1]. « Pour se procurer des espions affidés, on pourrait s'adresser aux Jésuites : ils sont propres à inspirer le zèle nécessaire pour risquer sa vie dans une besogne où peut entrer le motif de la religion. » N'est-ce pas comme un souvenir du procès de Damiens où, deux ans auparavant, « la Pompadour eût tout donné pour que le régicide compromît les Jésuites[2] ? » Ne serait-ce point l'œuvre de Bougainville qui aimait à poser quelque peu pour le janséniste[3], qui tenait pour mauvais de fréquenter les prêtres de Saint-Sulpice « & les Jésuites de ce continent », qui se croyait obligé, s'il entendait « quelques invectives contre Jansénius, de tousser, de cracher, de protester en secret contre ces propos? » On sait que les troubles causés par la bulle *Unigenitus* depuis 1713 cessaient à peine, que les Jansénistes venaient d'être encore persécutés par le clergé, que les Jésuites allaient être bientôt abolis. Ont-ils fourni des espions à Lévis?

Quoi qu'il en soit, nous touchons au brillant fait d'armes qui justifie les beaux vers de Louis Fréchette :

> Québec, c'est notre ville au merveilleux décor,
> C'est la ville des preux & des grands coups d'épée;
> Et, quand le vent la nuit siffle dans les créneaux,
> On sent passer dans l'air des souffles d'épopée[4].

Quand Lévis est sous Québec, en avril 1760, il espère qu'il viendra de France un peu d'artillerie & de munitions. Les Anglais lui envoient trois à quatre barriques de vin pour l'hôpital & demandent « de la pruche » : il répond que ce remède pour les scorbutiques (la moitié de la garnison anglaise était, à sa connaissance, malade), il ne l'enverra point, « la place étant assiégée », mais il en usera à l'hôpital. Toutefois, il en adresse deux paquets destinés à Murray[5], gouverneur anglais

1. *Lettres & pièces*, p. 191. Hiver 59; pièce sans signature.
2. Michelet, XVI, p. 283.
3. Voir notamment Casgrain, I, p. 215.
4. Fréchette, *Feuilles volantes* (1891), cité par Virgile Rossel, *Revue d'hist. littér. de la France*, 15 oct. 1894, p. 483.
5. En 1758, mêmes échanges de courtoisie avaient lieu, à Louis-

Digitized by Google

de Québec; celui-ci lui renvoie en échange un fromage de Chester. Lévis fait passer à son adversaire des perdrix & des bécassines; celui-ci lui renvoie en échange des gazelles d'Europe dernièrement arrivées. Le maréchal-de-camp est tout surpris « qu'on n'y fasse aucune mention de ce continent »; le chef anglais, de même. Au large, pas une voile française. « Il vente gros nord-est; nous sommes aux grandes mers, rien n'arrive; je juge la colonie perdue, sans ressource, s'il ne vient du secours; il n'y a point de notre faute; il semble que Dieu ait abandonné cette misérable colonie [1]. »

Ce siège de Québec par Lévis est levé. Les soldats sont « presque tous nu-pieds », les armes demandent des réparations. On est dépourvu de tout : impossible de donner des vivres à Montréal, du bois & des chandelles aux corps de garde [2], de continuer les relations avec Murray jusque-là si courtois. « Celui-ci prie le chevalier de Lévis de ne pas lui envoyer si souvent de parlementaires [3]. » Dès lors, il s'adresse à Amherst, major-général commandant en chef les troupes anglaises, qui ne donne pas la moindre satisfaction à ses demandes.

Mais que fait Louis XV? « Les officiers, morts, prisonniers, estropiés, obligés de vendre leurs vêtements pour vivre; les troupes, toutes nues; les habitants, ruinés, sans ressources par la nouvelle du non-paiement des lettres de change : nous sommes perdus, nous ne pouvons faire face partout, nous manquons de vivres, de munitions, généralement de tout [4]...

bourg, entre de Drucour & Amherst. Le gouverneur français mettait son chirurgien à la disposition des officiers anglais; Amherst renvoyait en échange un magnifique ananas des Antilles pour Mme de Drucour; celle-ci répondait par l'envoi d'un panier de champagne. (Casgrain, I, p. 491.) On se souvient des étranges politesses échangées, chapeau bas, à Fontenoy entre milord Ch. Hay et le comté d'Auteroy, et de l'invitation faite par les Français aux Anglais de tirer les premiers.

1. Lévis, *Lettres*, pp. 307 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 340.
3. 7 juin 60 (reçue le 18 par Lévis).
4. De même Lévis, *Journal*, p. 288. « Ni fusils, ni baïonnettes; un seul navire de guerre (la flûte *la Marie*)... nulle espérance de secours, le fleuve étant couvert de navires de guerre anglais. » (Début de juin 1760.)

Digitized by Google

Une seule frégate, arrivée avant la flotte anglaise, eût décidé la reddition de Québec & assuré le Canada pour cette année... Nos secours ne sont partis de Bordeaux que le 10 avril ; s'ils étaient partis en mars, ils sauvaient la colonie & comblaient de gloire les armées du roi [1]. » Lévis en est réduit à prendre aux habitants presque tous leurs animaux, « ne leur laissant que quelques vaches pour vivre [2]. » Les lettres qu'il écrit, dès son retour en France, protestent à nouveau contre la capitulation de Montréal, contre l'attitude du général anglais Amherst. Ce n'est pas ainsi que Voltaire parle des « 1500 lieues de pays, perdues le jour où Montcalm mourut, & dont les trois quarts étaient des déserts glacés : le Canada coûtait beaucoup & rapportait très peu [3]. »

En un mot, Lévis ne s'est pas fait illusion. Que la colonie fût abandonnée par la métropole, livrée aux Anglais, perdue malgré les efforts de ses derniers défenseurs, il ne l'a pas ignoré. S'il a fortement marqué cet état désespéré, si ses témoignages ont quelque intérêt, on a pu le voir dans ce qui précède. Si l'historien a quelque reproche à lui faire aujourd'hui, ce n'est point d'avoir eu les yeux fermés, de n'avoir averti personne de la gravité de la situation, ni donné, lui mondain, l'exemple de la sobriété, ni tenu la main à la discipline.

V. — Jugements portés sur Lévis.

A ce que Lévis, par son *Journal* & surtout par ses *Lettres*, nous apprend sur lui-même, sur ses actes, sur son caractère, il ne sera pas inutile de joindre & de comparer ce que disent ses supérieurs, ses camarades, ses inférieurs.

Dans les Lettres de la cour de Versailles, il n'y a que des compliments pour Lévis. Paulmy trouve « les détails intéressants », dit que l'on peut compter sur la sagesse de ses mesures, le recommande à Belle-Isle [4] qui le remplace. Moras

1. Lévis, *Lettres*, pp. 358, 361, 366.
2. *Ibid.*, p. 371 (14 juill. 60).
3. Voltaire, *Précis du règne de Louis XV*, ch. XXXV.
4. « Le vieux Bellisle hors d'âge. » (Michelet).

Digitized by Google

approuve son zèle. Argenson, même en disgrâce, suit ses faits d'armes, le félicite pour son grade de maréchal-de-camp, lui souhaite celui de lieutenant général. Montcalm mort, il sait que Lévis fera le nécessaire : « la juste confiance que vous avez acquise dans nos troupes les portera à vous seconder [1]. » D'après Belle-Isle, il est également propre « à mener le soldat à la guerre & à lui faire observer une bonne discipline [2]. » Montcalm tué, il dit au nom du roi que Lévis soutiendra « jusqu'au bout l'honneur des armes, à quelque extrémité que les affaires puissent être réduites [3]. » Massiac ne lui reproche que sa modestie [4]. Berryer le félicite d'être fait maréchal-de-camp [5], de vivre en bonne intelligence avec Vaudreuil, d'avoir « tant de bravoure, de zèle, d'expérience [6]. »

*
* *

Tous ces compliments de Versailles sont un peu vagues & froids. Ecoutons plutôt le jugement des hommes qui ont vu agir Lévis, qui ont été au Canada ses chefs ou ses collaborateurs; recueillons aussi les avis des Canadiens de nos jours qui connaissent si bien l'histoire de toute cette période.

Montcalm juge Lévis très favorablement dès le début de la campagne. En juillet 1756, il le laisse « dans une position épineuse; mais il s'en tirera mieux qu'un autre, étant rempli de zèle, d'intelligence & de courage..., jeune & vigoureux... La première reconnaissance qu'il a faite semble « furieuse » au général en chef : « Trois jours, M. de Lévis a marché comme les Canadiens & couché dans les bois au bivouac. » Montcalm le sait discret. Au lendemain de la prise de Chouaguen (Oswego), il lui confie une silhouette satirique de plusieurs officiers français & canadiens; rentré à Montréal, un

1. Versailles, p. 204.
2. *Ibid.*, p. 196 Le maréchal tenait Lévis pour un homme « d'action & de précaution. » Casgrain, I, p. 295.
3. Versailles, p. 208.
4. *Ibid.*, p. 198.
5. *Ibid.*, p. 200.
6. *Ibid*, p. 222.

Digitized by Google

jugement ironique sur certain mandement rédigé par l'évêque de Québec. Il estime que son brigadier tient bien son rang. Durant l'hiver de 1756-57, ne donne-t-il pas un très beau bal aux dames de Montréal? Ne promet-il pas aussi d'en offrir un second le lundi gras? D'après Montcalm, « beaucoup de profusion dans les rafraîchissements, d'attention dans les politesses [1] ? » D'autres lettres du général en chef nous montrent Lévis « s'amusant fort [2] » durant cet hiver de 1756-57, & parlent de trois bals donnés par lui : « J'aime beaucoup mon galant chevalier de Lévis », dit Montcalm. « Je passerai mon hiver avec lui; il est bien mon ami. Dites à M. de Mirepoix, écrit-il à sa femme dès novembre 1756, « que M. de Lévis fait toute ma douceur, & il n'y a nul compliment à cela... Au lieu d'un seul baril d'anchois & un d'olives, doublez cette provision [3]. » Lévis est déjà tenu par son chef pour un homme capable de mener à bien les choses les plus malaisées. Le frère du gouverneur général conduit-il habilement une expédition aux environs du fort William-Henry, encore occupé par les Anglais, durant les premiers mois de 57? « M. le chevalier de Lévis s'en fût chargé, ou M. de Bourlamaque », écrit Montcalm à sa femme [4], alors que Lévis déclarait volontiers qu'il n'aurait pu faire mieux que Rigaud.

A l'automne de 57, le brillant mondain doit en passer par les mesures proposées par Montcalm, approuvées par Vaudreuil & la colonie, déplorées par le trop fameux intendant Bigot. « Un seul service; ni bals, ni violons, ni fêtes, ni assemblées », avait dit le maréchal-de-camp. Je laisse ici la parole au savant historien des derniers jours du Canada, au sujet de la femme du pillard officiel qui à Montréal dirigeait la succursale de l'entrepôt institué à Québec par Bigot, ce qu'on appelait « la Friponne. » Mme Pénisseault, qui vivait séparée de son mari, « belle, libre, enjouée, menait grand train, avait un salon

1. Bourlamaque, p. 142.
2. *Ibid.*, p. 137.
3. Cité par Casgrain, I, p. 170.
4. *Ibid*, p. 207, note. Dans une instruction datée d'août 1757, Montcalm dit que l'on peut « s'en rapporter à l'expérience de M. Lévis & à son zèle pour le service du Roi. » *Lettres & pièces*, p. 22.

Digitized by Google

fort recherché. Elle attira trop l'attention du chevalier de Lévis, qui se laissa captiver par ses charmes [1]. Son assiduité au salon de cette jolie femme, déjà regardée comme légère, acheva de le compromettre, &, — dit M. l'abbé Casgrain, — attira sur M. de Lévis les sévérités de l'opinion [2]. » Est-ce à cause de Mme Pénisseault que Lévis semble refuser le mariage que lui propose la maréchale de Mirepoix? « Je n'ai jamais eu beaucoup de goût pour me marier; je craindrais de prendre une femme qui ne vous fût pas agréable; je voudrais en trouver une qui vous fût aussi attachée que je vous le suis [3]. » Durant la cruelle disette de cet hiver de 57-58, Montcalm, qui est à Québec, écrit à Lévis, qui est à Montréal, que leur présence est « utile » & non plus seulement agréable. D'ailleurs, en avril 58, Lévis donne des dîners officiels à ceux que Montcalm nomme « les grosses perruques »; il travaille « en géographie, à un mémoire sur des points que le général en chef lui a donnés, à un sur des points qu'il s'est lui-même imposés [4]. » Le 18 mai, Montcalm avise Bourlamaque que l'on ne va plus avoir de bœuf que deux fois par semaine. « Tous les généraux taxés : le général (Vaudreuil) à 180 livres par semaine, votre serviteur à 120, le chevalier de Lévis à 50. Il ne donne plus à manger depuis mon arrivée : ce détail, pour vous seul... Il a ses soirées en règle, ainsi que ses dîners : vendredi & dimanche chez le général, pour moi jamais ou une fois en trois semaines [5]. Le 22, il estime que Vaudreuil a plus d'amitié pour Lévis que pour lui, mais sans « rendre au chevalier autant de justice qu'il devrait [6]. » En mai 58, Lévis est dans les parties

1. « Lévis passe sa vie avec sa société, chez Mme de Pénisseault. Il a été d'un grand souper. » 24 novembre 1756. (Bourlamaque, p. 137).

2. *Ibid.*, p. 321.

3. Lévis, *Lettres*, p. 225 (17 mai 59). Le 29 novembre 58 on reçoit un courrier, les gazettes jusqu'au 30 juin, & « une lettre au chevalier par Mme de Rotembourg qui lui dit des tendresses au lieu de nouvelles » (Bourlamaque, p. 282). Lévis se maria en février 1762 avec une Lorraine, Mlle Michel de Tharon.

4. Bourlamaque, p. 220.

5. *Ibid.*, p. 251.

6. *Ibid.*, p. 256.

Digitized by Google

de campagne : Montcalm note malicieusement une excursion où l'on a vu « la sultane régnante & sa famille », mais où n'ont pas été « le chevalier de Lévis & la Pénisseault[1]. »

Sa bravoure, Lévis la montra dans la célèbre bataille de Carillon, où il commandait la droite, & Montcalm, le centre. Lévis « dirigeait ses attaques avec le même calme que s'il eût été à la parade[2]. » Le soir même, Montcalm vainqueur regrettait de n'avoir pas eu sous la main « deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis : il ne serait pas échappé beaucoup d'Anglais. » Vaudreuil, jaloux de Montcalm qu'il propose pour le grade de lieutenant-général & aussi pour le rappel en France, demande à de Marsiac, ministre de la marine, que Lévis le remplace : « Il réunit toutes les bonnes qualités de l'officier général, est généralement aimé, mérite de l'être[3]. » Les historiens du Canada constatent aussi que, parmi les invectives que s'envoient les officiers français, « Lévis grandit, reste toujours calme, froid, impassible », garde dans son *Journal* & dans ses *Lettres* le même esprit de justice & d'impartialité[4]. Il est comme heureux même lorsque les désastres consécutifs de Louisbourg & du fort Frontenac amènent Vaudreuil & Montcalm à vivre en meilleure intelligence. M. Casgrain regrette que Bougainville ait été chargé d'exposer, durant l'hiver de 58-59, à Louis XV, quel était l'état de la Nouvelle-France. Il eût fallu, dit l'érudit abbé, « un homme froid & impartial comme Lévis; mais il était indispensable au Canada[5]. » Ainsi Lévis ne laisse paraître aucune des tristesses qu'exprime Montcalm : « Impassible, l'extrémité du péril semble le mettre en verve[6]. » Québec est-il menacé au printemps de 59? On se souvient qu'il avait conseillé d'établir un camp retranché dans un endroit jusque-là

1. Bourlamaque, p. 257.
2. Casgrain, I, p. 414.
3. 1er août 58.
4. Casgrain, I, p. 451. Un peu malade en octobre 58. (Bourlamaque, p. 269.)
5. Casgrain, II, p. 37.
6. *Ibid.*, p. 43.

Digitized by Google

négligé[1]. « Lévis, toujours en bons termes avec le gouverneur, adoucit avec autant de tact que de prudence les rapports des deux ennemis, Vaudreuil & Montcalm[2]. » Les Anglais débarquent le 30 juin : Lévis insiste pour l'établissement de certains retranchements, Montcalm n'en veut pas, mais cède enfin. Quelques jours après il écrit à Bourlamaque que « l'opiniâtreté du chevalier, dont l'opinion prévaut à celle de l'armée & à la sienne, ne lui déplaît que pour le bien[3] »; à Lévis même, qu'il défère volontiers à son avis, « mais tâchons de n'en avoir qu'un; l'amitié & l'intérêt nous y doivent porter. »

Voilà bien Lévis tel que se le figurent les Canadiens d'aujourd'hui, « le sage Ulysse auprès du bouillant Achille, l'homme le plus remarquable qu'il y eût alors dans la colonie, se tenant toujours au-dessus des mesquines querelles qui l'entouraient, cherchant même à les apaiser. » A la fin de cette guerre, écrit encore M. Casgrain, « quand, après la bataille d'Abraham, tout semblera perdu, on le verra encore rassembler les débris de l'armée & venir sur le même champ de bataille gagner une dernière victoire[4]. » D'autre part, le sage Ulysse n'avait point l'exubérance du bouillant Achille. Si la correspondance de Montcalm témoigne envers son second d'une amitié qui va jusqu'à la tendresse[5], celle de Lévis est moins expansive. Aussi, avec son esprit froid & impartial, il voit, jusqu'au dernier moment, plus clair que Montcalm dans la conduite de Vaudreuil; ensuite, il n'y a pas d'animosité entre le gouverneur & lui.

*
* *

1. Casgrain, p. 66, note 1, d'ap. Johnstone, *a dialogue in Hades*. L'auteur est un officier jacobite que Lévis prend vers cette époque comme aide de camp. Lévis avait joyeusement passé cet hiver de 58-59. « Que j'estime heureux le chevalier! Je crois qu'il s'ennuie moins que nous », s'écrie Montcalm le 18 mars 59. (Bourlamaque, p. 295.)
2. Casgrain, II, p. 72.
3. Bourlamaque, p. 336.
4. Casgrain, I, p. 170.
5. M. Casgrain cite plusieurs « tournures ingénieuses & charmantes » de ses fins de lettres (I, p. 342).

Digitized by Google

Une preuve encore de l'estime que son chef avait pour lui. Montcalm cherche à atténuer les jalousies que certains officiers pourraient concevoir contre Lévis & à lui épargner tout désagrément. Le brigadier de Bourlamaque lui semble un peu mal disposé pour le chevalier fait maréchal-de-camp : « J'ai toujours pensé & pense encore », écrit Montcalm, « que M. de Lévis, qui a un ordre pour commander sur cette frontière, ne voulait que faire une tournée à votre camp, & non y résider. Quoi qu'il en soit, le mérite de cette campagne & des dispositions pour se défendre vous seront dus. Outre que M. le chevalier est de vos amis, je ne le crois pas envieux de gagner de la gloire aux dépens d'autres[1]. » Quelques jours après, il insiste sur ce que Lévis a un commandement général qui s'étend sur le corps de Bourlamaque ; « mais personne ne doit agir séparément[2]. » Aussi, rien d'étonnant à ce que Bougainville écrive à Bourlamaque que, Montcalm tué, « M. de Lévis fait remarcher l'armée[3]. » Ce n'est pas un vulgaire mérite dans ce moment critique dont parle Fréchette :

> Le Canada français au firmament voilé
> Voyait pâlir son astre,
> Et dans leurs étendards les deux rivaux drapés,
> Vainqueur comme vaincu, tombaient enveloppés
> Dans le même désastre[4].

idée touchante que lord Dalhousie, gouverneur général en 1827, avait exprimée sur l'inscription de la colonne élevée à Montcalm & à Wolfe : *Mortem virtus communem, famam historia, monumentum posteritas dedit.*

Les fatigues de ce mois de juillet 1759, dont la première moitié se passa aux retranchements, l'autre sous le feu des Anglais, Lévis les supporte mieux que Montcalm. Celui-ci le félicité d'être « infatigable ; c'est toujours au mieux,... tout ce que vous faites est toujours très bien. S'il ne fallait que votre

1. Bourlamaque, p. 344 (19 août 1759).
2. *Ibid.*, p. 348 (2 sept. 59).
3. *Ibid.*, p. 357 (18 sept.).
4. Cité par V. Rossel, *l. c.*, p. 481.

Digitized by Google

vigilance pour sauver le pays, la besogne serait sûre[1]. » Son camp est canonné : « Soyons d'accord, lui écrit Montcalm, après quoi il en arrivera ce qui plaira à Dieu. » Pénible coïncidence pour le chevalier : c'est du haut de la Pointe-Lévis, rivage qui porte le nom de deux vice-rois de sa famille, que les mortiers & canons de Wolfe ouvrent le feu contre Québec. Cependant « l'infatigable & vigilant Lévis parcourt la ligne de nos troupes nuit & jour d'un jarret aussi solide que celui d'un coureur de bois[2], toujours sur pied à l'aile gauche, prenant si peu de sommeil que Montcalm s'en inquiète & ne l'avertit que pour des choses importantes[3]. » Toujours prudent, il n'ose appuyer par un gros détachement une embuscade de sauvages qui arrête une colonne conduite par Wolfe, faute de temps pour recevoir les ordres formels de ses chefs. Une autre fois, Wolfe & Lévis se trouvent face à face, pouvant « se toiser de près, séparés seulement par les étroits rapides de Montmorency. Si Wolfe appréciait le redoutable adversaire qui gardait la gauche des Français, sa personne même ne lui était plus inconnue[4]. »

Vient la chaude affaire du 31 juillet 1759. « Quelque chose qu'on pût dire à M. le chevalier pour sa conservation, qui nous était très précieuse, exposé à une grêle de bombes & de boulets, il y donnait ses ordres avec une tranquillité & un sang-froid admirables[5]. » Il avait passé dix heures consécutives à cheval. Aussi Vaudreuil le félicite-t-il le 1er août. Il a toujours « goûté les conjectures » de Lévis, il connaît « la fermeté & la vivacité des mouvements » qu'il a ordonnés la veille[6]. « Je sais que vous avez constamment surveillé & que vous vous êtes porté partout. Tout le monde était occupé du danger auquel vous vous exposiez. Je vous prie d'éviter à l'avenir des risques aussi évidents. Ménagez-vous, je vous prie, nous en aurons besoin. » Aussi les historiens canadiens no-

1. Cité par Casgrain, II, p. 98.
2. Casgrain, II, p. 109.
3. *Ibid.*, p. 119.
4. Casgrain, II, p. 130, d'ap. le *Journal* de Malartic.
5. *Ibid.*, p. 133, d'ap. ce même *Journal*.
6. *Ibid.*, p. 139.

Digitized by Google

tent que dès lors le chevalier est devenu l'homme nécessaire, l'homme de conseil, surtout par le tact avec lequel il vit entre Vaudreuil & Montcalm.

Lévis est envoyé à Montréal, emportant avec lui, dit M. Casgrain, « la fortune & la sagesse de l'armée[1]. » Vaudreuil, qui reste en présence de Montcalm, écrit au chevalier, lui dit quel excellent effet va produire sa présence dans un endroit particulièrement menacé. « Vos sages & fermes dispositions en imposeront à l'ennemi ; je connais votre zèle, votre prudence, vos ressources[2]. » Peu après, Vaudreuil lui parle de l'effet « merveilleux » de son arrivée à Montréal : « Votre présence a rassuré & aguerri les dames, & les demoiselles, moins expérimentées, désirent faire éclater la confiance qu'elles ont en vous[3]. » Le gouverneur général conclut que le jeune maréchal-de-camp va devenir « le héros de la colonie & celui des cœurs : vous en méritez le titre par les excellentes qualités que vous réunissez. » La veille du jour où il est tué, Montcalm écrit à Lévis, & de sa main, contre son habitude, les dernières lignes probablement qu'il ait tracées[4]. Le matin du 13 septembre, au conseil de guerre où Montcalm décide de brusquer l'attaque, « Lévis seul, s'il eût été présent, aurait pu par son sang-froid », dit M. Casgrain, « calmer l'agitation du lieutenant-général, &, par l'ascendant qu'il exerçait sur lui, l'empêcher de précipiter l'action[5]. » Nous lisons dans le *Journal* d'un capitaine aide-major du régiment de Béarn[6], que si M. de Lévis avait commandé en chef au Canada, les Anglais ne l'auraient pas pris, & que, s'il eût été à Québec en septembre 1759, nous aurions été vainqueurs à Abraham.

*
* *

1. Casgrain, II, p. 143,
2. 10 août 59.
3. 18 août.
4. Casgrain, II, p. 223.
5. *Ibid.*, p. 246.
6. Malartic, pour qui Lévis demanda en décembre 1760 soit une commission de lieutenant-colonel, soit une pension.

Digitized by Google

C'est à Lévis que Montcalm mourant avait confié tous ses papiers; & quand l'évêque de Québec l'eut administré, il lui dit qu'il laissait les affaires du roi « entre de bonnes mains : j'ai toujours eu une haute opinion des talents de M. de Lévis. »

« On n'abandonne pas dix lieues de pays pour une bataille perdue! » s'écrie le chevalier, dès qu'il a rejoint Vaudreuil [1]. Son arrivée rend confiance aux troupes battues. Bourlamaque déclare que les affaires vont être bientôt rétablies. « Il est inouï que M. de Ramesay ait rendu Québec, qui n'était ni attaquée ni investie! » s'écrie le successeur de Montcalm. Durant le dur hiver de 59-60, Lévis & Vaudreuil n'ont pas le temps de mettre un peu d'ordre dans la vie un peu folle que l'on mène à Montréal, surtout grâce à l'intendant Bigot; ils veulent reprendre Québec. « Le *nouveau Don Quichotte* (c'est ainsi que les Anglais appelaient Lévis) se vantait de venir dîner à Noël dans Québec, à l'ombre du drapeau français, — disaient certains rapports fantastiques [2]. »

Comment Lévis osa-t-il attaquer l'armée victorieuse avec « 2,000 livres de poudre, 312 boulets, & les milices armées de fusils de chasse munis de couteaux? » C'est qu'il avait, par ses procédés, gagné le cœur de tous les Canadiens. De là cette bataille donnée à Sainte-Foye, « où se dressent aujourd'hui la colonne et la statue de Bellone, en souvenir de la lutte héroïque [3] de Lévis & de Murray. Tant qu'elle dura, il resta à cheval entre le feu des Français & celui des Anglais : les ennemis abandonnèrent au *nouveau Don Quichotte* toute leur artillerie, munitions, outils, morts & blessés. Bougainville proclame Lévis « notre père, puisque vous nous avez rendu l'honneur. » Vaudreuil dit que la journée de Sainte-Foye est mémorable « & entièrement votre ouvrage [4]. » Un capitaine anglais avoue que, si Lévis eût donné l'assaut dans les trois jours qui suivi-

1. Casgrain, II, p. 280, d'après le *Journal* de Malartic.

2. *Ibid.*, p. 327.

3. Casgrain, II, p. 345. Nous avons déjà insisté plus haut sur cette bataille dont la gloire appartient en entier à notre chevalier.

4. Lévis en a laissé le plan dans ses manuscrits.

Digitized by Google

rent, Québec retombait probablement aux mains de la France [1]. Chacun, dans les deux camps, convenait qu' « une seule frégate » française, si elle arrivait devant Québec avant l'escadre anglaise, assurait le Canada à la France.

Mais la frégate que Lévis voit arriver le 9 mai, c'est une anglaise, le *Lowestoff*. Le 11, il ouvre le feu contre Québec, — dans quelles conditions, on le sait, — & le soir du 16 il bat en retraite sur Montréal ; le 19, l'escadre anglaise tout entière arrivait ; & c'est le 13 juin seulement que les Français reçoivent des nouvelles de France. « Le 8 septembre, Amherst eut *la bassesse* de refuser les honneurs de la guerre à la brave armée de Lévis, & d'exiger qu'elle ne servît pas de toute la guerre : il voulait venger la honteuse capitulation de Closter-Severn... Lévis brisa son épée, fit brûler les drapeaux, refusa de voir le général anglais [2]. » Mais à Québec il vit Murray, & celui-ci, lors de son départ pour la France, « l'assura que l'Angleterre consentirait à rendre le Canada, à la condition qu'on n'y enverrait pas pour gouverneur-général M. de Lévis, vu qu'elle ne pourrait pas le reprendre [3]. »

En 1778, lorsque Desandrouins, autrefois ingénieur du Canada, & devenu alors lieutenant-colonel à Sarrelouis, compose son curieux mémoire sur la nécessité & les moyens de reprendre le Canada, il le soumet non seulement aux secrétaires d'Etat de la guerre & de la marine, mais à Lévis [4]. Dans la lettre qu'il écrit à son ancien chef, il montre combien il serait désireux d'amener le gouvernement à assiéger Québec : « Pour moi, je vous suivrai, mon général, n'eussiez-vous qu'une compagnie de grenadiers pour escorte... S'il est jamais question d'expédition, je serais (si j'étais dans votre capitale) à portée de vous donner les détails... Je souhaite avec ardeur qu'on vous mette en main toutes les forces que j'ai proposées :

1. Casgrain, II, p. 363, d'après *Knox's Journal*.

2. Casgrain, p. 403 & suiv.

3. *Ibid.*, p. 414, d'après le *Journal* de Malartic.

4. Il y joignait pour celui-ci un plan « de votre sanglante & glorieuse bataille du 28 avril 1760..., une des actions dont j'ai été témoin, à laquelle je pense le plus volontiers. »

Digitized by Google

nous prendrions Québec par son faible[1]. » Mais la France ne devait plus posséder, comme le dit le prologue d'*Atala*, « dans l'Amérique septentrionale, un vaste empire s'étendant depuis le Labrador jusqu'aux Florides, depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'aux lacs les plus reculés du Haut-Canada. »

*
* *

Nous avons étudié le rôle de Lévis surtout d'après son *Journal*, son caractère principalement à l'aide de ses *Lettres*. Le témoignage d'autrui nous aide à mieux définir les traits de sa physionomie que nous avions déjà pu distinguer, à en connaître même d'autres. Ministres qui l'ont jugé de loin, officiers qui l'ont apprécié de près, Canadiens qui estiment aujourd'hui, en toute connaissance de cause, ce qu'il a fait il y a plus d'un siècle, tous proclament son intelligence, son activité, sa bravoure, sa hardiesse même. Quelques-uns, & dont l'avis n'est pas le moins considérable, indiquent à quel point Lévis était discret, entêté de ses opinions, mais aussi opiniâtre à chercher la gloire du roi que souple à concilier des adversaires malheureusement obstinés; ils nous montrent encore dans notre chevalier un homme aussi capable de se coucher sur la dure, avec des sauvages, durant les fatigues de l'été, que d'organiser des fêtes pour les habitants des villes où il hiverne, pendant les loisirs de la mauvaise saison.

Le portrait du chevalier de Lévis est ainsi plus achevé. Peut-être n'est-il pas inutile, — aujourd'hui que le patriotisme des Canadiens a fait les frais d'une publication si intéressante, — de mettre en lumière le rôle, le caractère, les opinions d'un homme de guerre jusqu'ici assez imparfaitement connu, d'un fils du Midi Languedocien qui mérite de prendre place au milieu des capitaines distingués que ce pays a donnés à la France. Qu'il nous soit permis du moins de reproduire encore quelques lignes que M. l'abbé Casgrain consacre à cette illustration pyrénéenne. « Il s'est montré supérieur à tout ce qui l'environnait. Montcalm reconnaissait sa supériorité. Le che-

1. *Lettres & pièces*, p. 342.

Digitized by Google

valier fut le seul homme dont l'impérieux marquis subit l'ascendant. Il se sentait dominé par sa haute & froide raison, par l'empire qu'il avait sur lui-même, par la sagesse de ses conseils, par la prudence de sa conduite. Lévis avait plus de sûreté dans le coup d'œil, plus de largeur dans les vues, plus de sang-froid & de fermeté dans l'action [1]. » Aussi bien l'un des plus brillants poètes français-canadiens [2] a-t-il lieu de saluer éloquemment le dernier maréchal-de-camp des dernières troupes françaises de la Nouvelle-France, & d'appeler celui que les sauvages Onontogués avaient surnommé « le *Soleil suspendu* »

Lévis, le dernier preux de la grande épopée.

Georges DOUBLET,

Ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur de rhétorique au Lycée de Foix.

1. Casgrain, II, p. 425.
2. Fréchette.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE M. J. VALLOT

DANS LES PYRÉNÉES ET DANS LES ALPES

C'est pour moi une heureuse fortune d'avoir à rendre compte, dans la *Revue des Pyrénées*, des publications scientifiques de M. J. Vallot, en regrettant toutefois que les limites du présent article m'empêchent d'insister, autant que je le voudrais, sur ce sujet intéressant.

La réputation de notre savant collègue n'est pas à faire. L'accueil chaleureux qu'il reçut à Toulouse l'hiver dernier, au cours d'une conférence, montre l'importance qu'on attache à ses travaux.

C'est en 1881, si mes souvenirs sont exacts, que M. Vallot débuta par une notice sur la *Distribution géographique des plantes aux environs de Fontainebleau* [1].

L'année suivante, il publia une *Étude sur la flore du Sénégal* [2], bientôt suivie des *Recherches physico-chimiques sur la terre végétale* [3]... & de la *Description d'un nouvel appareil destiné à la dessiccation des plantes dans les voyages* [4].

En 1884, la presse parisienne s'occupa beaucoup d'un tra-

1. *Bull. de la Soc. botanique de France*, 1881.
2. *Ibid.*, 1882.
3. Un vol. in-8°, Paris 1883.
4. *Bull. de la Soc. botanique de France*, 1883.

Digitized by Google

vail qu'il fit paraître sous ce titre original : *Essai de la flore du pavé de Paris, limité aux boulevards extérieurs, ou Catalogue des plantes qui croissent spontanément dans les rues & sur les quais, suivi d'une florule des ruines du Conseil d'État*[2].

A partir de ce moment, M. J. Vallot, déjà des nôtres par son origine méridionale (il est né à Lodève (Hérault), le 16 février 1854), nous appartient comme auteur pyrénéen. C'est à ce dernier titre surtout que je veux en parler ici.

Les *Plantes rares ou critiques de Cauterets*, publiées dans le *Bulletin de la Société botanique de France* de 1885; la *Flore glaciale des Hautes-Pyrénées*, & les *Plantes anormales de Cauterets*, parues la même année dans ce même recueil, occupèrent d'abord M. Vallot.

L'année d'après, l'auteur étant secrétaire de la *Société botanique de France*, réunit en un volume in-8° de 330 pages, — sous le titre de *Guide du botaniste & du géologue dans la région de Cauterets*, — une foule de documents précieux recueillis par lui & groupés avec méthode.

Le format du livre ne permettant pas l'introduction de clés dichotomiques, un système de tableaux fort ingénieux les remplace.

La géologie des environs de Cauterets, si peu étudiée jusqu'à ce jour, occupe une place un peu moins importante que la botanique, auquel le volume est plus particulièrement consacré; mais, en sa qualité d'alpiniste de premier ordre, l'auteur n'a eu garde d'oublier les excursionnistes, qui trouveront dans ce livre d'utiles renseignements.

De 1887 à 1891, sous le titre général d'*Études pyrénéennes*[2], M. J. Vallot enrichit la littérature des Pyrénées d'une série de mémoires, accompagnés de gravures, que nous allons rapidement analyser.

Le premier en date, — *Le sapin & ses déformations*, — donne l'explication de certains phénomènes très curieux mais peu connus, quoique assez souvent remarqués. C'est surtout

1. Un vol. in-8°, 1884.

2. Cinq brochures in-8°, avec photogravures dans le texte & planches hors texte. Paris, Lechevalier, 1887-91.

Digitized by Google

aux environs de Cauterets que l'auteur a été « frappé de l'aspect bizarre de certains arbres dont les troncs portent plusieurs tiges verticales, qui les font ressembler à d'immenses candélabres, ou même à des polypes gigantesques » (*fig.* 1). Ces déformations sont moins communes dans la vallée d'Os-

Fig. 1. — Sapin à plusieurs tiges.

sau que dans celle de Cauterets. On en retrouve aussi des exemples dans les Alpes, aux environs de Chamonix, « sur les sapins séculaires d'Argentière, & sur une montagne près de Samoëns. » D'après les observations de M. Vallot, les accidents atmosphériques, en brisant la tête ou flèche des conifères, paraissent être les auteurs de ces bizarres phénomènes.

Digitized by Google

Le *Mécanisme de la destruction des pics granitiques* fait l'objet d'un second mémoire.

Dufrénoy[1], & plus tard Leymerie[1], qui ont étudié les masses granitiques fendillées & les amas de roches brisées constituant le sommet d'un grand nombre de pics élevés de la chaîne des Pyrénées, n'admettent pas les mêmes hypothèses pour expliquer les causes probables qui ont donné naissance à ces curieux phénomènes de dislocation.

Selon Dufrénoy, « cette disposition remarquable est peut-être due à ce que le granit est arrivé en fragments à la surface du sol, comme les laves des volcans des Andes, qui, ne pouvant pas atteindre, encore liquides, le sommet de ces longues cheminées, s'accumulent à l'intérieur et sont ensuite rejetés à l'état de débris anguleux..... »

L'opinion de Leymerie est toute différente. D'après lui, la cause de ces bouleversements ne pouvant provenir d'en haut, il faut « la chercher en bas, & alors on la trouvera naturellement dans les violentes secousses qui ont dû préluder au soulèvement. »

Ces théories contradictoires, émises par deux éminents géologues, ne pouvant être réfutées ici, faute d'espace, disons simplement qu'elles sont inadmissibles. J'ai observé *de visu* ces phénomènes de démolition sur plusieurs sommets granitiques des Pyrénées. Je les ai étudiés récemment encore dans les hautes régions des Gourgs Blancs & d'Oô. Nulle part, en voyant agir, pour ainsi dire sous mes yeux, les agents atmosphériques qui les détruisent sans cesse, je ne puis admettre que « les blocs accumulés sur les sommets doivent dater au moins de l'époque du dernier soulèvement d'une chaîne donnée... » & conclure avec Leymerie » que ces cimes ne doivent pas avoir beaucoup perdu de leur hauteur primitive depuis cette époque très reculée. »

M. J. Vallot, au contraire, me paraît infiniment plus près

1. DUFRÉNOY. — *Explication de la carte géologique de France*, t. III, p. 121.

LEYMERIE. — *Note sur l'état fragmentaire des hautes cimes des Pyrénées.* (Comptes rendus de l'Académie des sciences, t. LXX, 1870, p. 695.)

Digitized by Google

de la vérité. L'étude du pic d'Ardiden, qu'il considère à bon droit « comme le nec plus ultra de la ruine granitique[1] » (*fig.* 2), l'amène à formuler cette opinion, fondée sur l'observation stricte des faits que « les agents atmosphériques actuels, particulièrement l'eau & la gelée, suffisent à expliquer la séparation des dalles suivant les plans de clivage..... »

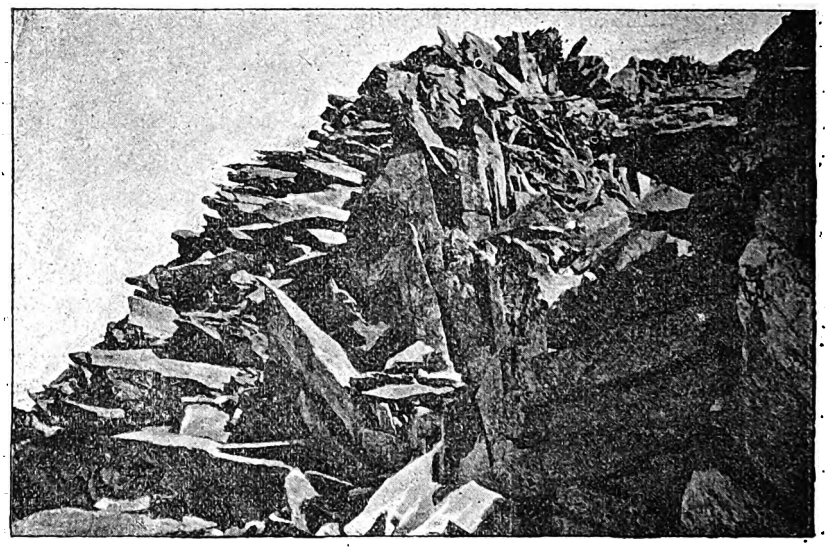

Fig. 2. — Destruction des pics granitiques.

L'eau de pluie, en effet, comme je l'ai déjà dit moi-même autre part[2], contenant 2,40 % d'acide carbonique, agit directement sur les éléments feldspathiques & silicatés constituant un certain nombre de roches. J'ai pu particulièrement apprécier les effets de cette action chimique aux environs du pic de Maupas & dans le puissant massif qui limite le département

1. Le comte Henry Russell, dont nous connaissons tous les écrits remarquables, dit, en parlant de ce « géant disloqué de granit, horrible chaos de blocs en équilibre », qu'il suffirait d'en « détacher un seul pour en faire tomber mille, & peut-être s'ensevelir sous leurs ruines. » (*Souvenirs d'un montagnard.* Pau, 1888, p. 123.)

2. Emile Belloc, *Etude sur l'origine & le comblement des lacs dans les Pyrénées.* (Assoc. française, Congrès de Pau, 1892, page 366.)

Digitized by Google

de la Haute-Garonne & celui des Hautes-Pyrénées, c'est-à-dire vers la crête séparative des Gourgs Blancs, d'Arouge & des Picholés. Dans la région de Clarabide, d'Ardiden, d'Estom, de Gaube, de Penticosa & sur un grand nombre d'autres points de la chaîne pyrénéenne, j'ai également constaté la présence de ces mêmes blocs granitiques, rongés par place, dont la partie superficielle désagrégée était transformée en une sorte de matière grossièrement arénacée, que les montagnards, dans leur langage imagé, désignent sous le nom caractéristique de « roches pourries. »

Actuellement, ce sont donc surtout les agents atmosphériques, agissant sur les plans de clivage, qui sont la principale cause de l'état fragmentaire où se trouvent les pics granitiques. Et, comme le fait remarquer très justement M. Vallot : « Si l'on étudie avec soin les crêtes, l'irrégularité apparente disparaît peu à peu. On remarque bientôt des groupes de dalles de 6 ou 8 mètres de haut, tendues régulièrement (*fig.* 2), mais adossées les unes contre les autres & encore dans leur verticalité primitive, constituée par la roche même déjà clivée, mais encore en place... »

Les arguments qui précèdent & ceux fournis par M. Vallot, auquel je vais emprunter les conclusions suivantes, montrent jusqu'à l'évidence que la roche continuant à se fragmenter, « on ne peut pas faire remonter les entassements des sommets à l'époque du soulèvement des Pyrénées. Ainsi disparaît la preuve donnée par Leymerie, que les Pyrénées n'ont jamais été plus élevées qu'aujourd'hui. »

Dans un troisième mémoire, consacré aux *Oscillations des glaciers des Pyrénées*, l'auteur passe successivement en revue les glaciers de la région de Cauterets & de Gavarnie.

Le glacier septentrional de Vignemale, « situé au-dessous d'une immense muraille de marbre blanc de 1,000 mètres de haut » (*fig.* 3) avait beaucoup diminué en 1885, époque à laquelle M. Vallot le visita. Il est précédé, dit-il, d'un large plateau couvert de cailloux, ancien lac comblé par les apports glaciaires. Cette observation, dont j'ai eu l'occasion de constater moi-même l'exactitude au Vignemale & que j'ai pu faire également dans différentes régions des Pyrénées, confirme

Digitized by Google

une fois de plus la théorie du comblement des lacs par la glace [1].

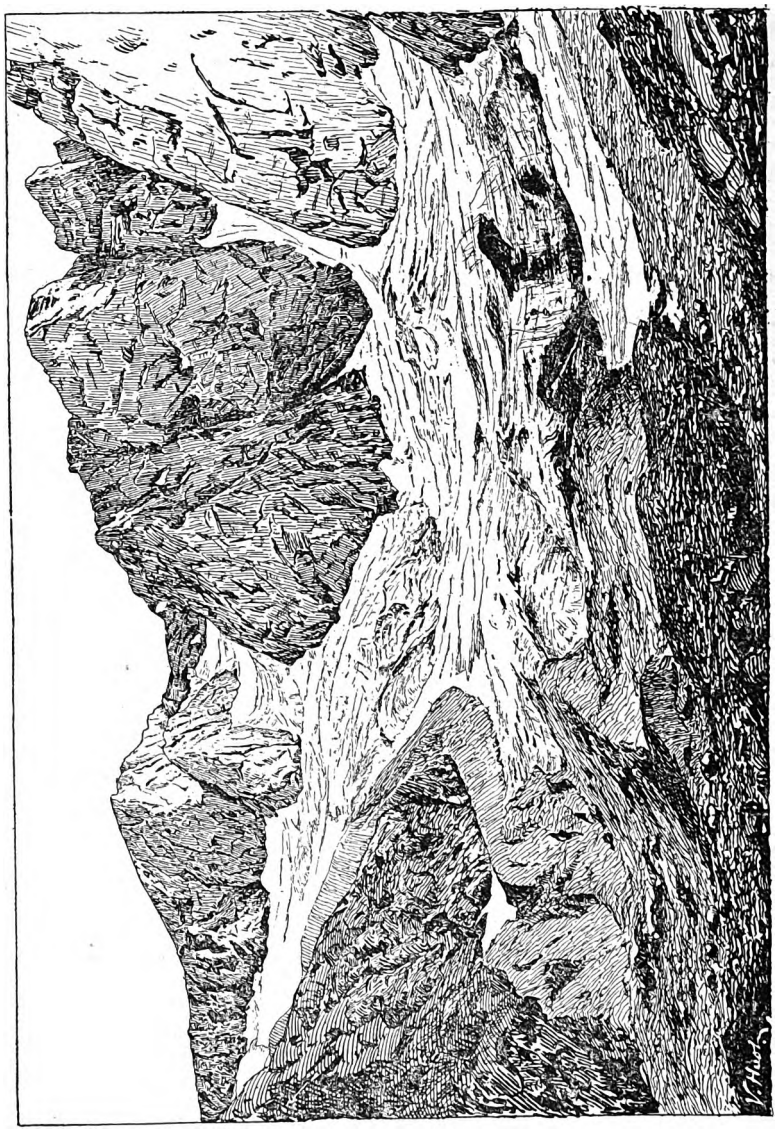

FIG. 3. — Glacier septentrional du Vignemale (cliché du C. A. F.)

1. Emile BELLOC, *Sur certaines formes de comblement observées dans quelques lacs des Pyrénées.* (Comp. rend. de l'Académie des sciences, 18 juillet 1892.)

Digitized by Google

Le glacier de Montferrat, ou glacier oriental du Vignemale, soigneusement exploré par M. Vallot, aurait reculé, d'après ses calculs, de 200 mètres en altitude (400 mètres en surface), dans l'espace de trente-cinq ans.

C'est au sommet de ce glacier, il y a juste dix ans, — étant en compagnie d'un ami et collègue du Club Alpin, M. André Chevalier, — que je dus à un hasard heureux de me rencontrer face à face, pour la première fois, avec M. Vallot.

Je n'oublierai jamais les journées merveilleusement belles que nous avons passées là haut, au milieu de ce magnifique désert et de ces champs de glace. Je ne puis non plus oublier l'hospitalité charmante que nous reçûmes à la *Villa Russell*, et les attentions toutes particulières dont nous fûmes l'objet de la part du comte Henri Russell.

Le glacier de Gabiétou, dont la base est formée par d'énormes séracs, offre, quoique d'une étendue relativement minime, de beaux spécimens d'aiguilles de glace. Lorsque M. Vallot le visita, en 1885, sa superficie & sa hauteur avaient beaucoup diminué.

Le glacier de Tuquerouye, rendu célèbre par la mémorable ascension de Ramond, en 1797, était aussi dans le même cas.

Cet ensemble d'observations, — je ne cite que les principales, — fait dire à M. Vallot « que le système glaciaire des Pyrénées suit le même mouvement que celui des Alpes. »

La quatrième notice renferme une étude des plus intéressantes sur le *Comblement des lacs pyrénéens*. Ce sont particulièrement les nappes lacustres des environs de Cauterets qui ont attiré l'attention de M. Vallot.

« On s'est souvent occupé en géologie, dit-il, de la formation des lacs. Les théories les plus contradictoires ont été émises, ce qui peut s'expliquer par la diversité des causes qui ont dû concourir à cette formation. Mais il semble qu'on se soit désintéressé de leur destruction, & surtout de leur comblement graduel. La seule cause qui ait été mise en avant réside dans la grande quantité de matériaux apportés par le cours d'eau supérieur ou par la cascade qui les alimente. »

En observant les éboulis qui encombrent la rive gauche du lac de Gaube, M. Vallot fut frappé de leur curieuse confor-

Digitized by Google

mation. Il constata — comme je l'ai observé moi-même autre part, notamment au lac d'Oô, au lac de Caïllaouas, etc[1], — que ces énormes entassements pierreux, formés à distance des bords, étaient séparés du rivage par une dépression plus ou moins large & plus ou moins profonde[2].

Au premier abord, l'explication de ce singulier phénomène de comblement paraît difficile à trouver; cependant elle est simple, & M. Vallot en donne la théorie avec une clarté et une précision parfaites. Sans avoir eu connaissance du résultat de nos recherches réciproques, entreprises à peu près en même temps, nos conclusions diffèrent peu dans leur ensemble. En outre, M. Vallot, qui a exploré avec le plus grand soin les régions lacustres des environs de Cauterets (Gaube, Estom, Ardiden, &c.), émet l'opinion fort juste « que c'est par le comblement des anciens lacs que se sont formés, dans les hautes vallées pyrénéennes, les plans si bien nivelés appelés *Oulettes d'Ossoue*, *Oulettes de Vignemale*, etc..... »

Les Marmites de géants font l'objet de la cinquième étude, publiée en collaboration avec M. Henri Vallot. Dans la première partie de cette étude, M. J. Vallot s'est spécialement attaché à décrire la formation de ces excavations circulaires, sorte de trous arrondis, réguliers & polis par les eaux, auxquelles les habitants des Alpes ont donné le non de *Marmites*,

1. Emile BELLOC, *Sondages faits au lac d'Oô*, (Revue des Pyrénées, t. II, 1er trimestre page 183). — Voir également du même auteur : *Le lac d'Oô, sondages et dragages* (Ext. du *Bull. de Géog. hist. et descript. du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*. 1889). — Les lacs de Caïllaouas, des Gourgs-Blancs et de Clarabide, Paris, 1894.

1. Les nombreux sondages que j'ai récemment pratiqués dans le lac de Gaube (1894) m'ont révélé de sérieuses modifications quant à la configuration topographique de ce bassin lacustre. En 1884, lorsque j'explorai ce lac pour la première fois avec méthode, les entassements sous-lacustres formés loin des bords & séparés du rivage par un profond canal, — si soigneusement étudiés et décrits par M. Vallot, — n'atteignaient pas encore le plan de surface du lac. En ce moment, au contraire, la plupart de ces talus émergent au dessus des eaux & les dépressions sont comblées.

Actuellement, la plus grande profondeur du lac de Gaube, accusée par mes derniers sondages, ne dépasse pas 40 mètres 87 centimètres (E. B.).

Digitized by Google

& que nos montagnards des Pyrénées appellent des *Oules*. Ce sont principalement les excavations des environs de Cauterets, surtout celles de Mahourat & de la cascade de Boussès, près du Pont-d'Espane, qui ont exercé l'esprit d'observation de M. J. Vallot & l'ont amené à discerner deux modes de formation. « Dans le premier, l'eau arrive par un petit canal sur une roche plate, rencontre un obstacle, & tourne pour s'écouler ensuite en nappe... Dans le second cas, l'eau, chargée de sable ou de cailloux, se précipite obliquement contre une muraille verticale, &, rencontrant tout à coup un obstacle, se met à tournoyer violemment, creusant peu à peu la partie rocheuse... »

La deuxième partie, due à l'ingénieur émérite & bien connu, M. Henri Vallot, a pour but de déterminer les formes géométriques de ces « marmites de géants. » Bien que ce problème, qui ressort en même temps de la Mécanique & de la Géologie, ne soit pas des plus faciles à résoudre, M. H. Vallot en donne une explication très claire. Les résultats numériques qu'il a obtenus à l'aide de ces savants calculs montrent « avec quelle précision la nature a réalisé une forme presque rigoureusement géométrique & susceptible d'une expression simple & parfaitement définie... »

Ce mémoire est le dernier publié jusqu'à ce jour par M. Vallot sur les Pyrénées.

*
* *

A partir de ce moment, M. Vallot concentre ses efforts sur un autre champ d'étude & se consacre entièrement à la réalisation de son œuvre capitale : la création d'un Observatoire au Mont-Blanc. Mais si notre sympathique collègue paraît avoir négligé les Pyrénées pour les Alpes, il ne les a certainement pas abandonnées ; et, au risque de commettre une indiscrétion, je crois pouvoir dire qu'il tient en réserve, pour la *Revue des Pyrénées*, un travail intéressant directement notre région méridionale.

Ceci dit, la fin de cet article va être consacrée à l'analyse très succincte du premier volume des « *Annales de l'Observa-*

Digitized by Google

toire météorologique du Mont-Blanc (altitude 4,365 mètres), publiées sous la direction de M. J. Vallot[1].

« Il faut avoir été aveuglé par la neige, avoir senti les mille piqûres de l'électricité des orages, avoir marché jusqu'au ventre en plein été dans la neige fraîche, avoir été renversé par le vent, roulé par les avalanches, pour se rendre compte de l'intensité terrible des phénomènes météorologiques aux grandes altitudes. »

C'est donc pour étudier ces curieux phénomènes que M. Vallot a conçu le projet d'installer un Observatoire au Mont-Blanc. La simple énumération des mémoires parus dans le premier volume des *Annales* fera comprendre l'importance des travaux accomplis.

La « Préface & Historique », dont je viens de donner un extrait, est immédiatement suivie de la *Première série d'observations météorologiques simultanément exécutées au sommet du Mont-Blanc, aux Grands-Mulets & à Chamonix.* — M. Vallot a reproduit, à l'échelle réduite, les graphiques donnés par les enregistreurs maintenus pendant deux mois à ces trois stations, en 1887. Ces graphiques montrent l'allure générale des phénomènes météorologiques à ces diverses altitudes & font ressortir leurs différences. Les chiffres et les moyennes de ces observations ont été publiés dans les *Annales du Bureau central météorologique de France.*

Successivement, nous trouvons les notices suivantes :

J. VALLOT. *Étude sur la correction des températures du baromètre de Fortin & des baromètres métalliques.* — L'auteur montre que l'influence de la température sur les baromètres métalliques mal compensés est régulière, et que l'erreur qu'elle cause peut être corrigée après une étude convenable des instruments.

J. VALLOT. *Variation de la température de la pression & de la vapeur d'eau au Mont-Blanc & aux stations inférieures,*

1. Un volume in-4° de plus de 200 pages, avec 63 figures dans le texte, plans & planches hors texte. Paris, G. Steinheil, 1893.

Digitized by Google

d'après les observations de 1887. — Voici les résultats les plus saillants :

Pour la température de l'air, la variation diurne est d'autant plus faible que l'altitude est plus grande. Le décroissement de la température avec l'altitude est régulier et s'est montré de un degré par 164 mètres en juillet-août.

La marche de l'état hygrométrique de l'air est très différente, selon l'altitude. A mesure qu'on s'élève, le maximum et le minimum se déplacent, et dans les hautes régions la forme de la courbe paraît être complètement inversée, le maximum ayant lieu dans l'après-midi.

La variation diurne de la pression barométrique a aussi donné des résultats nouveaux. La courbe change de forme à mesure qu'on s'élève, le minimum du soir s'atténue de plus en plus & finit par disparaître, de sorte que la variation ne présente plus qu'un seul maximum et un minimum en vingt-quatre heures. L'oscillation diurne est aussi beaucoup plus simple aux grandes altitudes, ce qui permettra d'en trouver plus facilement les causes. Les grandes variations barométriques, observées d'un mois à l'autre, offrent une très grande intensité dans les régions supérieures. Dans les deux mois observés, elles ont été sept fois plus grandes au Mont-Blanc qu'à Genève.

J. VALLOT. *Matériaux pour l'étude de l'écoulement des glaciers du Mont-Blanc.* — L'auteur donne la liste des objets et documents qu'il a déposés sur les glaciers du Mont-Blanc dans le but d'étudier la vitesse de la marche des glaciers.

J. VALLOT. *Étude sur le mouvement des neiges au sommet du Mont-Blanc.* — L'épaisseur de la neige accumulée chaque année au sommet du Mont-Blanc fait l'objet de ce mémoire. D'après diverses expériences, cette épaisseur est annuellement d'un mètre environ.

Henri VALLOT. *Première étude pour la carte du massif du Mont-Blanc*, de *MM. Joseph & Henri Vallot*, en cours d'exécution, à l'échelle du 20,000e. — Plan du travail, moyens d'exécution, état d'avancement des opérations.

X. IMFELD. *Rapport sur les travaux de sondage exécutés au*

Digitized by Google

Mont-Blanc. — C'est le récit de l'expédition dont le but était la recherche du rocher au sommet du Mont-Blanc.

Dr Egli-Sinclair. *Sur le mal de montagne.* — L'auteur, qui faisait partie de l'expédition Imfeld, a fait à l'Observatoire des expériences qui l'ont amené à cette conclusion, que le mal de montagne est causé par la diminution de l'hémoglobine du sang.

J. Vallot. *Recherches scientifiques exécutées dans le tunnel du Mont-Blanc.* — L'auteur a profité du creusement de ce tunnel pour étudier la constitution de l'intérieur d'un glacier de grande altitude. Il a trouvé que la température de la neige au sommet du Mont-Blanc diminuait à mesure qu'on s'enfonçait dans le glacier, au moins jusqu'à 15 mètres au-dessous de la surface, cette température étant en été de — 15° à — 17°. Il a constaté aussi que le grain du glacier augmente insensiblement avec la profondeur, & il en a conclu que cette augmentation se produisant sans aucune fusion de la neige, puisque la température reste constamment inférieure à — 15°, la théorie thermique soutenue par divers auteurs n'est pas exacte, et que l'on doit définitivement adopter la théorie mécanique, d'après laquelle le grain du glacier s'accroît par compression.

Henri Vallot. *Note sur la compensation graphique applicable aux points trigonométriques secondaires.* — M. Henri Vallot décrit la méthode aussi simple qu'ingénieuse qu'il emploie pour la compensation des points trigonométriques de la magnifique carte du Mont-Blanc, en cours d'exécution.

J. Vallot. *Étude sur les tempêtes du Mont-Blanc.* — Les tempêtes ont été étudiées à l'aide d'nn baromètre enregistreur et d'un statoscope, sorte de baromètre à air à très grande marche. Il résulte de cette étude que les variations barométriques ne sont aucunement proportionnelles aux diverses altitudes & qu'elles présentent dans les grandes hauteurs un aspect tout particulier avec oscillations brusques atteignant jusqu'à 5 millimètres en une minute. L'étude statoscopique de ces oscillations a montré qu'elles sont dues au passage d'une série de tourbillons dont la pointe est tournée vers le bas et dont on ne ressent que la résultante dans les régions inférieures. Cette étude paraît prouver que les tourbillons atmosphériques ont

Digitized by Google

leur origine dans les hautes régions de l'atmosphère, selon la théorie de M. Faye.

M. Vallot ne pense pas que ces mouvements tourbillonnaires soient particuliers au Mont-Blanc; il pense au contraire « qu'un statoscope pourrait parfois permettre de faire de semblables analyses à l'Observatoire du Pic du Midi. »

En résumé, d'après l'auteur de cette étude, il résulte des observations précédentes que « les tempêtes d'Europe sont en tout semblables aux tempêtes tropicales, avec cette différence que dans nos pays, pour des raisons inconnues, elles se tiennent à une plus grande altitude. »

Comme on peut s'en convaincre par l'analyse rapide qui précède, M. J. Vallot est un esprit actif, inventif et largement ouvert. Il aime passionnément la montagne, non seulement pour les beautés naturelles qu'elle renferme, mais aussi à cause des découvertes scientifiques qu'elle peut lui fournir.

M. J. Vallot n'a rien négligé pour atteindre le but qu'il s'était proposé. Payant de sa personne et de son intelligence autant que de sa fortune[1], il a su triompher de toutes les difficultés et mener à bien une œuvre personnelle considérable.

L'Observatoire est généreusement ouvert aux chercheurs, et « les savants de toute nationalité » sont admis à y séjourner & à y travailler.

M. Vallot peut être fier de l'œuvre accomplie, car cet observatoire est appelé, comme tous les établissements du même genre, à rendre de très grands services à la science.

Émile Belloc.

1. L'Observatoire a occasionné à M. Vallot une dépense de 65,000 fr., dans lesquels sont compris les 20,000 francs qu'il a consacrés à l'achat des instruments. (Voir *Annales de l'Observatoire* (*loc. cit.*), p. XII.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

D. CARMELO DE ECHEGARAY. — **Investigaciones historicas referentes a Guipuzcoa.** — San Sebastian, 1893, in-8°, 369 pages.

D. Carmelo de Echegaray, du Corps des archivistes & bibliothécaires d'Espagne, & archiviste de la Députation de Guipuzcoa, est un de ces jeunes érudits qui travaillent avec une si belle ardeur au renouvellement des études historiques en Espagne. Passionnément épris de la science, il n'est pas de ces chartistes maussades qui dédaignent l'art & les lettres; il pense au contraire que la science n'a qu'à gagner en leur compagnie, & se tient l'esprit ouvert à tout ce qui est beau, comme à tout ce qui est vrai. Son style, très simple pour un Espagnol, est alerte & véhément. Ses idées sont aussi larges qu'on peut le demander à un catholique ardent & à un patriote *vascongado* très convaincu.

Les études d'histoire provinciale sont fort à la mode en Espagne, surtout dans ces provinces basques où la vie locale s'est conservée si intense. La Députation de Guipuzcoa a voulu maiquer tout le prix qu'elle attache à la conservation des souvenirs nationaux; elle a chargé M. de Echegaray d'une mission scientifique à Madrid. Il a pu consulter à la Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire la grande collection réunie de 1800 à 1804, par Vargas Ponce, qui se proposait d'écrire un Dictionnaire historique du Guipuzcoa. Il a également travaillé à la Bibliothèque de l'Escorial. La grande connaissance qu'il avait déjà des archives guipuzcoanes lui a permis de soumettre à la Députation un livre fort curieux, qui a été édité aux frais

Digitized by Google

de la province, dans les derniers mois de l'année dernière, sous le titre modeste d'*Investigations historiques relatives au Guipuzcoa.*

Le livre se compose de six parties :

1° Un rapport à la Députation provinciale, où l'auteur rend compte de la mission qui lui a été confiée;

2° Une étude sur les nobiliaires & ouvrages généalogiques relatifs à l'histoire des familles nobles du pays. Ce chapitre comprend en outre un résumé des démarches faites au dix-septième siècle par la Junte de Guipuzcoa pour éditer une histoire de la province; il se termine par une dissertation critique sur la réunion du Guipuzcoa à la Castille;

3° Des renseignements, en partie nouveaux, sur l'histoire de Saint-Sébastien, de Renteria & de Deva;

4° La biographie de deux Guipuzcoans illustres : Fr. Juan de Alzolaras, général des hiéronymites, prédicateur distingué du seizième siècle, & Fr. Rodrigo de Aganduru Moriz, augustin récollet, missionnaire aux Philippines & aux Indes (1617-1626), auteur d'une *Histoire générale des îles Philippines*, en partie publiée & en partie perdue aujourd'hui;

5° Une conclusion où l'auteur expose ses vues sur l'impartialité nécessaire à l'historien;

6° Un appendice, formé de dix pièces originales, parmi lesquelles nous citerons une lettre des Rois Catholiques sur la reconstruction de Saint-Sébastien après le grand incendie de 1489.

Tout n'est pas également intéressant, au moins pour un étranger, dans le livre de M. de Echegaray; le plan général manque de netteté; la seconde partie surtout nous paraît pécher par défaut de méthode. L'histoire de la Junte provinciale à la recherche d'un annaliste officiel ne tient que par un lien bien faible aux généalogies & aux nobiliaires dont parle l'auteur dans la première partie du chapitre. Après avoir suivi pendant de longues pages la vie quotidienne des Juntes du dix-septième siècle, on revient un peu brusquement au treizième siècle pour entendre discuter la question de la réunion du Guipuzcoa à la Castille. L'histoire de la ville de Saint-Sébastien n'est pas non plus présentée avec toute la clarté désirable.

Digitized by Google

M. de Echegaray aurait, croyons-nous, rendu son livre d'une lecture plus aisée en traitant chaque point dans un chapitre à part & en s'astreignant plus rigoureusement à garder l'ordre chronologique des faits. Nous lui reprocherions fort, s'il était Français, certains développements tout à fait étrangers à son sujet, comme la peinture de Florence au quatorzième siècle, d'après Mac-Aulay (pp. 83-85), & certaines tirades contre les encyclopédistes, & le « souffle glacé » de la philosophie du dix-huitième siècle (p. 173 & p. 220); mais M. de Echegaray est Espagnol, & l'on aime dans son pays ces sortes d'épisodes & ces professions de foi. Nous n'avons donc rien à dire; ce sont là « choses d'Espagne. »

Aussi bien y a-t-il dans le livre qui nous occupe bon nombre de documents nouveaux, & plusieurs points importants y sont traités avec conscience & dans un esprit de saine critique. Ne pouvant rendre compte par le détail de chacune des questions dont s'est occupé l'auteur, nous choisirons parmi celles qui présentent l'intérêt le plus général la réunion du Guipuzcoa à la Castille. C'en sera assez pour donner une idée de la méthode patiente & parfois ingénieuse de M. de Echegaray.

Les Vascongades s'étaient longtemps maintenues indépendantes; puis, au douzième siècle, elles obéirent à la mode féodale & se placèrent sous la protection du roi de Navarre. Le roi leur promit de respecter leurs libertés & reçut en échange le titre de seigneur d'Alava & Guipuzcoa. Au commencement du treizième siècle, Sanche le Fort quitta son royaume & se rendit à la cour de l'émir de Maroc. Le roi de Castille profita de son absence pour venger quelques anciennes injures, parut devant Vitoria, dont il s'empara après un long siège, & reçut en même temps la soumission du Guipuzcoa.

Une question a passionné pendant longtemps les historiens locaux : comment se fit cette soumission? Y eut-il un acte rédigé? Le roi de Castille reconnut-il par écrit la constitution guipuzcoane? Se contenta-t-il de promettre verbalement d'observer les lois du pays?

Au dix-septième siècle, les Juntes de Guipuzcoa attachaient une importance extrême à la production du document hypothétique, dont tout le monde parlait & que personne n'avait

Digitized by Google

vu. Elles allèrent jusqu'à offrir une récompense de 1,000 ducats à celui qui retrouverait la fameuse pièce. En 1663 elles se crurent sur le point de réussir. Un noble Guipuzcoan, D. Lucas Antonio de Humendia, fit présenter à la Junte de Cestona une copie de la charte d'union avec la Castille. Mais on ne tarda pas à reconnaître que la copie était l'œuvre d'un impudent faussaire, D. Lupian Zapata. Personne ne soutient plus aujourd'hui l'authenticité de ce document.

Puisqu'il n'y a point eu d'acte solennel passé entre la province & le roi de Castille, les textes des chroniques acquièrent l'importance de documents originaux; ils sont malheureusement aussi brefs que peu concluants.

Le plus ancien est un passage de Rodrigue de Tolède (lib. VII, cap. 32). Après avoir parlé du siège de Vitoria, le chroniqueur raconte que l'évêque de Pampelune, Garcia, se rendit en Afrique auprès de D. Sancho, avec un chevalier victorien, & obtint que le roi consentît à la reddition de la ville. « Et ainsi, ajoute-t-il, l'évêque & le chevalier que les assiégés de Vitoria avaient envoyé revinrent dans le délai fixé; ils montrèrent l'ordre du roi pour que la cité se rendît au roi de Castille, & le noble roi D. Alphonse acquit ainsi Vitoria, Ibida, Alava & Guipuzcoa avec tous leurs châteaux & toutes leurs forteresses. »

La version de Rodrigue de Tolède est reproduite par différentes chroniques dont M. de Echegaray cite les passages caractéristiques : ce sont : 1° La Chronique générale d'Espagne écrite par ordre d'Alphonse X; — 2° Une Chronique anonyme qui se trouvait au début du dix-neuvième siècle au monastère de Montserrat de Madrid; — 3° Une Chronique anonyme des rois goths des Asturies, Léon, Castille, Navarre & Aragon & des comtes de Barcelone, dont l'historien Manuel Abella possédait au début de ce siècle une copie tirée de la librairie de l'église de Tolède; — 4° La Chronique de Fr. Garcia de Eugui, confesseur de Charles le Mauvais, roi de Navarre; — 5° La Chronique du prince D. Carlos de Viana; — 6° Le *Compendio historial* de Garibay.

Tout ces textes attestent le fait de l'union du Guipuzcoa & de la Castille; aucun ne parle d'un acte écrit; ils emploient

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MÜNCHEN
Digitized by Google

presque les mêmes termes que Rodrigue de Tolède pour marquer le changement de destinées du Guipuzcoa : Le roi D. Alphonse a gagné (*gano*), a acquis (*adquisivit*), a pris (*tomo*, *priso*) la terre de Guipuzcoa.

Le chanoine Llorente, écrivain castillan du règne de Charles IV, très hostile aux Fueros, a conclu du texte des chroniques que le Guipuzcoa avait été *conquis* par la Castille, & que par conséquent il avait perdu ses libertés avec la conquête. C'est contre cette conclusion que M. de Echegaray proteste avec raison ; les motifs qu'il allègue nous paraissent détruire complètement le système de Llorente.

D'abord, il ne faut pas attacher aux expressions employées par les chroniqueurs une importance exagérée. Si le mot *prendre* semble indiquer la conquête violente, les mots *acquérir* & *gagner* semblent, au contraire, marquer une prise de possession pacifique ; on n'en peut donc tirer aucun argument concluant.

M. de Echegaray s'appuie encore sur le texte de Garibay. D'après cet historien, Alphonse VIII aurait quitté le siège de Vitoria pour aller recevoir la soumission du Guipuzcoa, & serait ensuite retourné devant la ville pour continuer les opérations du siège. Il est difficile de croire que D. Alphonse ait pu conquérir le Guipuzcoa dans l'intervalle de temps nécessairement court qui s'écoula entre son départ & son retour. Si le Guipuzcoa n'a pas été conquis, il faut donc admettre qu'il s'est volontairement rendu, & s'il s'est rendu, c'est pour obtenir de son nouveau seigneur la protection qu'il ne trouvait plus auprès de l'ancien, c'est pour gagner au change & non pour y perdre.

A défaut de textes, la tradition persistante suffirait à affirmer le fait, la tradition ayant une importance capitale dans un pays qui, presque jusqu'à nos jours, n'a pas eu d'historien, dans un pays « où tout se conte, & où tout se chante. »

Mais l'histoire écrite ne fait pas entièrement défaut. Si l'on ne possède pas l'acte original de reconnaissance des Fueros par Alphonse VIII, on a du moins conservé les procès-verbaux du serment prêté par ses successeurs aux libertés de la province. Jusqu'au temps des Rois Catholiques, le Guipuzcoa a signé des

Digitized by Google

traités particuliers avec le roi d'Angleterre, & M. de Echegaray cite un traité caractéristique, passé le 9 mars 1482, entre la junte d'Usarraga & le roi d'Angleterre Henri VII, où les Guipuzcoans promettent formellement de rester neutres en cas de guerre entre l'Angleterre & la Castille. Quelle preuve plus forte peut-on demander pour croire à l'indépendance du Guipuzcoa ?

Toute cette discussion est vivement menée, écrite avec chaleur & sobriété. Elle tranche une question, peu contestable sans doute, mais qui a été contestée, & qu'un Basque ne pouvait laisser indécise.

Nous pourrions encore citer plus d'un passage intéressant dans l'ouvrage de M. de Echegaray ; le résumé de ce chapitre suffira du moins à donner une idée de son talent & de sa consciencieuse érudition.

G. D.

Les infâmes dans l'ancien droit roussillonnais, par M. Emile DESPLANQUE, archiviste-paléographe. Perpignan, 1893.

Mémoires de M. Jaume, avocat au Conseil souverain, professeur à l'Université de Perpignan. Notes et introduction par M. l'abbé Ph. TORREILLES.

Les deux livres que j'ai l'honneur de présenter aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées* ramènent mon souvenir sur un groupe de quelques hommes singulièrement actifs, qui ont beaucoup fait durant ces dernières années pour l'histoire du Roussillon. Indépendants de toute coterie, unis par un même amour passionné de la vérité, ils s'assemblaient assez fréquemment pour des recherches historiques, qu'interrompaient les causeries sur les sujets les plus variés : archéologie, sciences, philosophie, théologie, art, écriture sainte, littérature, &c. ; le *trivium* & le *quatrivium* y passaient, & bien d'autres choses encore que le moyen âge n'avait pas prévues. Je ne jurerais pas qu'il ne se glissait jamais des propositions un peu téméraires dans ces entretiens improvisés ; mais ce qui en était impitoyablement exclu, c'est le respect béat des banalités de convention, le calcul égoïste, le pharisaïsme sous toutes ses formes. Le savant remarquablement doué qui faisait partager

Digitized by Google

à ces quelques travailleurs sa haute conception de la science, sa largeur de vues & sa droiture, le chef qui s'imposait par la supériorité de son esprit encyclopédique & par sa bonté n'est plus là aujourd'hui ; mais son influence subsiste : j'en trouve une preuve dans ce fait que M. Desplanque lui a dédié l'un des livres dont j'ai à rendre compte.

Il me paraît que la qualité maîtresse de M. Desplanque est la faculté avec laquelle il rattache le passé au présent. Il existe une école qui, des institutions du moyen âge, retient à peu près uniquement le pittoresque ; ses adeptes s'inspirent de la manière de Victor Hugo & du romantisme plus que des rigoureux principes de l'érudition ; ils apportent un soin pieux à reproduire les mots bizarres, à mettre en relief les usages singuliers, & proportionnent l'intérêt de leurs découvertes non pas à l'intérêt intrinsèque de celles-ci, mais à l'étrangeté des détails. M. Desplanque, au contraire, loin de s'arrêter à la forme plus ou moins attrayante des institutions d'autrefois, en saisit avec une particulière perspicacité le fond intime ; il les désigne du mot propre dont on se sert actuellement pour les institutions analogues. S'il ne rapproche pas de façon explicite les siècles antérieurs & le siècle où nous vivons, on sent qu'il a du moins celui-ci & ceux-là présents à l'esprit, & que le second lui sert à concevoir des premiers une idée juste & précise. Les poètes y perdront peut-être quelques jouissances artistiques, les érudits & les penseurs y gagneront des notions plus exactes & plus positives. Ils trouveront dans ces études abondamment documentées matière à de nombreuses comparaisons, & ils se convaincront de plus en plus de la vérité de cet adage : qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

A ce point de vue, on avait remarqué déjà les *Recherches sur la dette & les emprunts de Perpignan*, publiées par M. D. dans le *Bulletin de la Société des Pyrénées-Orientales*. On avait été quelque peu surpris de l'analogie que présentait avec l'organisation financière contemporaine le service de la dette au moyen âge. Quand une fois M. D. avait dépouillé les documents de leur forme surannée, en traduisant les vieux termes par leurs équivalents, il se trouvait que le mécanisme

Digitized by Google

des emprunts présente aux deux époques des ressemblances véritablement inattendues.

Dans un autre ordre d'idées, on arrive à une conclusion identique en lisant *les Infâmes dans l'ancien droit roussillonnais*, extrait en grande partie du Bulletin précité, & qui dénotent les mêmes qualités, une conscience toujours égale dans la recherche, dans la déduction, dans l'exposition. Les chartes citées sont nombreuses ; les autorités les plus diverses se coudoient dans cette étude de l'un des problèmes les plus troublants que présente l'histoire de l'humanité : la *Somme* de saint Thomas s'y rencontre avec la *Fille Elisa* des Goncourt, & Raymond de Penyafort y fait bonne figure à côté de Lombroso & de M. Brunetière. Je me permettrai néanmoins de signaler dans ces pages une lacune, peut-être volontaire d'ailleurs : à propos du bourreau M. D. n'aurait-il pas pu rappeler les pages classiques de J. de Maistre ? Les *Infâmes* comprennent, outre une brève Introduction, six parties consacrées à la réglementation par l'infamie, aux usuriers, aux jeux, à l'exécuteur, aux filles publiques, aux proxénètes & souteneurs. On ne s'attend pas ici à une analyse détaillée de ces divers chapitres ; je me bornerai à signaler le haut intérêt de ces pages pleines de faits heureusement choisis & à émettre un doute sur l'interprétation d'un acte notarié dont M. D. a imprimé le texte (p. 7) : d'après lui, il s'agirait d'un contrat entre une fille & son souteneur. Cette explication est au moins incertaine ; il semble plutôt que nous soyons en présence d'un contrat constatant l'union extra-légale d'un étudiant avec sa maîtresse. Quel qu'en soit le sens, le document est des plus curieux : il montre une fois de plus la forme du droit abritant une illégalité & les ressources inépuisables que les minutes notariales offrent pour la peinture exacte & vivante du passé.

On peut aussi se rendre compte par cet exemple de la portée de l'ouvrage sur *les Infâmes*, duquel il est permis de rendre ce témoignage qu'il reste toujours à la hauteur d'un sujet remarquablement intéressant.

Les *Mémoires de M. Jaume*, avocat au Conseil souverain, professeur à l'Université de Perpignan, annotés & publiés par

Digitized by Google

M. l'abbé Ph. Torreilles, viendront en bon rang parmi les nombreux *Mémoires* pour lesquels l'érudition contemporaine professe une prédilection d'ailleurs bien justifiée. Jaume occupait, à la fin de l'ancien régime, une situation importante dans la bourgeoisie roussillonnaise; après la Révolution, il prit place au barreau de Perpignan. C'est dire que ses écrits reflètent une opinion moyenne : c'est le tiers écrivant par la plume de l'un des siens. Il convient d'ajouter que Jaume avait perdu au changement, que sa fortune en avait été très amoindrie, que ses souvenirs ont parfois pris de ce fait un ton d'amertume & d'acrimonie. Il n'en est pas moins vrai que bien peu de documents nous permettent de suivre d'aussi près l'évolution économique & psychologique de la classe moyenne pendant cette période intéressante entre toutes. Je rapprocherais volontiers de ce volume la charmante autobiographie d'Al. Monteil, que la *Société des lettres de l'Aveyron* a jadis imprimée, & dont J. Janin a donné un si délicieux résumé. Cette autobiographie de Monteil est charmante, ai-je dit; ne l'est-elle pas trop? Monteil a visiblement écrit pour la postérité. Jaume est moins littéraire, plus véridique, semble-t-il, &, à tout prendre, plus instructif. Il est plus étendu aussi & plus complet, parlant moins de lui-même & des siens, parlant davantage des événements & de la société au milieu desquels il passe son existence. Jaume était bien en mesure de voir le dessous des affaires du Roussillon avant 1790; il fournit sur les intrigues, sur les compétitions des gens en place ou des membres de l'aristocratie des renseignements précieux sinon édifiants. Parfois il se complaît à des tableaux d'intérieur, à des scènes familiales qui ont aujourd'hui une pénétrante saveur; on y voit « portraicturés au vif » les bourgeois roussillonnais, un peu raides sans doute dans leur bel habit, mais à tout prendre dignes & respectables. S'ils faiblissent parfois, si l'idée religieuse & le souci du décorum ne compriment pas toujours les élans d'un tempérament impétueux, le livre de Jaume n'en est que plus intéressant, plus humain. Cet ouvrage fourmille d'anecdotes, de *faits-divers*; ce n'est pas un reproche que j'entends formuler, bien au contraire. Quelles conclusions ne tire-t-on pas des faits-divers, avec un grain de perspicacité

Digitized by Google

& quelques secondes de réflexion! Nulle part peut-être une société ne se livre à l'observateur plus complètement, plus sincèrement. Quoi de plus piquant & de plus suggestif à la fois que le récit du voyage de Jaume aux deux abbayes de Saint-Martin-de-Canigou & de Saint-Michel-de-Cuxa, qui l'avaient mandé pour affaires. Il visite d'abord Saint-Martin, où des moines lui font passer tout son temps à jouer; après quoi, il arrive à Saint-Michel, &, comme des religieux l'invitent à une partie de piquet, il se voit dans l'obligation de refuser : il avait perdu à Saint-Martin tout l'argent qu'il avait emporté, & il dut emprunter à un de ses amis de Prades 18 livres pour rentrer à Perpignan. N'est-il pas vrai que cette plaisante histoire en dit plus qu'une longue dissertation sur l'état du clergé régulier? En somme, M. Torreilles a caractérisé très exactement les souvenirs qu'il a publiés, quand il a écrit : « La vie d'un bourgeois, les mœurs d'une société, la transformation d'une province, voilà, sous forme d'anecdotes variées, le fond des *Mémoires* de M. Jaume. »

Il y a d'ailleurs autre chose dans le volume : des notes & une introduction. Les notes, très substantielles, indiquent une connaissance approfondie de la société roussillonnaise du temps, à laquelle M. Torreilles a consacré des travaux justement remarqués. Les mérites de ces travaux antérieurs se retrouvent dans l'introduction : recherches préliminaires très étendues, étude serrée & vraiment critique des faits, rapprochements ingénieux des textes. Mais il est une qualité dont je veux louer particulièrement M. Torreilles, parce qu'elle est rare dans les travaux sur l'ancien régime & la Révolution. Un publiciste fourvoyé dans l'histoire écrivait naguère qu'il était en ces matières « partial... par sentiment & par principe. » M. Torreilles, au contraire, vise à une impartialité absolue; on sent dans son livre le désir incessant d'arriver au vrai, en dehors de toute idée préconçue, de toute préoccupation d'ordre contingent. Une telle méthode n'est pas sans causer parfois des déboires. « Si l'on peut me faire un reproche, écrivait Viollet-le-Duc, c'est de n'appartenir à aucune école. Il est vrai que c'est le moyen de les avoir toutes contre soi. » L'historien improvisé dont je rappelais plus haut l'étonnante pro-

Digitized by Google

fession de foi s'est enrôlé sous la bannière d'un parti & il le défend aveuglément : il est certain d'obtenir ainsi les suffrages de ce parti. A distribuer avec équité l'éloge & le blâme, je crains que M. Torreilles n'ait heurté les préjugés des uns & des autres. Il a, du moins, pour lui de voir ses livres appréciés des partisans de la vérité, — qui sont peu, — & d'avoir bien mérité de la vérité elle-même, — ce qui est tout.

J.-A. BRUTAILS.

Étude stratigraphique des Pyrénées, de M. Joseph ROUSSEL, 306 pages in-8°, 20 fig., 5 pl., 1 carte en couleur. — Paris, Baudry, 1893.

Plusieurs géologues actifs, c'est-à-dire s'occupant sur le terrain de l'étude des Pyrénées, ont été appelés à concourir, pour cette région de la France, à la confection de la carte géologique générale de notre pays. M. J. Roussel, naguère professeur au lycée de Foix, actuellement professeur au collège de Cosne (Nièvre), a fourni au Service de la Carte géologique un volumineux mémoire sur les Pyrénées accompagné d'une carte & de très nombreuses coupes. Ce travail a une importance considérable, & nous ne saurions attendre plus longtemps pour le signaler dans la *Revue*.

Voici le plan de l'œuvre du jeune géologue :

1° Un historique des travaux publiés sur chaque système;

2° Les aperçus personnels de l'auteur;

3° Un résumé donnant les conclusions générales auxquelles il arrive.

Cet ensemble forme un bloc très compacte & très utile pour l'étude de chacun des systèmes géologiques participant à la composition de la croûte terrestre, dans la région pyrénéenne.

M. Roussel a voulu tirer de l'ensemble de son étude des conclusions nettes au sujet des plissements des terrains dans les Pyrénées. A cet effet, il a multiplié les coupes perpendiculaires à la chaîne, en inscrivant sur chaque coupe l'allure de tous les plis recoupés. Il est ainsi arrivé à donner un graphique des plus nets, dessinant tous les plis transversaux & laté-

Digitized by Google

raux de la chaîne, entre la Méditerranée & les Hautes-Pyrénées. En continuant ce travail graphique des Hautes-Pyrénées à l'Océan, on aura l'allure réelle des plissements de toute la chaîne, & l'on pourra en conclure des faits d'une grande importance au sujet de l'arrivée des Pyrénées au-dessus des mers.

D'après le travail de M. Roussel, comme d'après nos propres observations, nous maintenons plus que jamais l'opinion que nous avons émise dès 1865, à savoir que les Pyrénées n'ont pas surgi du sol en une seule fois, mais qu'elles ont subi des exhaussements & des abaissements successifs depuis l'époque des dislocations des terrains primitifs, jusques & y compris notre époque quaternaire ancienne. L'exhaussement le plus grand remonterait, d'après nous, à l'époque éocène,.&, sans doute, M. Roussel a porté à notre thèse un appui précieux, en attribuant à l'oligocène un développement qu'on n'était pas habitué à lui reconnaître, mais que depuis cinq ans je montre à mes élèves dans la partie géologique de mon Cours d'hydrologie.

C'est après le dépôt de l'éocène que les Pyrénées auraient été soulevées à une hauteur que permet de mesurer approximativement l'angle de redressement de l'éocène, qui est de 45° environ. D'immenses glaciers prirent forcément naissance, par suite des condensations énormes que devait provoquer la présence de ce gigantesque condensateur, au milieu des grands lacs qui le limitaient au Nord & au Sud, & des deux mers qui formaient ses bornes de l'Est & de l'Ouest. Ces glaciers déposèrent les blocs & les argiles de l'oligocène, & les calcaires argilo-marneux & les molasses miocènes succédèrent à ces dépôts d'une épaisseur extraordinaire, constitués par les roches pyrénéennes rompues & portées au Nord & au Sud par les glaciers.

Chacun des systèmes géologiques est étudié par M. Roussel avec le plus grand soin, & les fossiles trouvés par ce laborieux & savant géologue sont fort abondants, les listes en sont précieuses. Avec les indications qu'il donne, on peut aller largement fournir sur place les collections & les musées.

A chaque étude de terrain, M. Roussel a ajouté, chose qui

Digitized by Google

ne s'est jamais faite avant lui d'une manière aussi régulière, un chapitre indiquant les résultats nouveaux, constituant son apport à la science, & les conclusions nouvelles à tirer de ses découvertes personnelles. Ceci est une excellente mesure, mais il ne faut jamais dans une semblable marche, pas plus que dans un historique, rester en deça ou au delà des limites de la voie tracée par chaque savant, c'est-à-dire qu'il faut avoir bonne mémoire, se rappeler de tout & de tous. Il nous semble que la mémoire de M. Roussel lui a, dans quelques circonstances, fait défaut.

En effet, pour ce qui est du système carbonifère pyrénéen, il nous paraît avoir oublié que pendant que nous cherchions à reconnaître exactement la place de ce système dans les Pyrénées, avant 1865, Lartet (père) nous donna une indication formelle sur la présence de fruits carboniférien dans la haute région du Volp, c'est-à-dire là où nous avions nous-même cherché depuis plus d'un an. Ce serait donc Edouard Lartet & moi-même qui aurions les premiers indiqué la présence sûre du système houiller dans les Pyrénées. La constatation de ce fait est du reste facile à faire dans notre travail présenté à la Société géologique par d'Archiac. (Voir pages 501 & 502 la note absolument topique à ce sujet) *Bulletin*, 2e série, t. XXII, séance du 5 juin 1865.

M. Roussel a également oublié que c'est moi le premier qui ai indiqué la séparation nette du turonien, & des terrains inférieurs, par la présence d'une brèche dont j'ai signalé l'existence sur une grande longueur des Pyrénées, que j'ai nommée *brèche de Celles*, que Magnan a reconnue un peu plus tard, & qu'il a appelée *Conglomérat de Camarade*.

Après ces deux observations que la justice la plus stricte oblige à formuler, nous n'avons que des éloges à adresser à l'ensemble du travail de M. Roussel. Plus juste & moins personnel que ne l'ont été MM. Schrader & de Margerie, M. Roussel a su rendre à chacun la part qui lui était due dans l'étude géologique des Pyrénées. Ceci n'est pas une qualité, c'est une mission de justice, qui fait que lorsqu'on rend à César ce qui est à César, on remplit un devoir élémentaire, & en ne le remplissant pas, on commet une faute préjudiciable à soi-

Digitized by Google

même plutôt qu'à ceux que l'on voudrait atteindre en les entourant d'un silence de mort. Ce procédé est anti-scientifique.

En résumé, le travail de M. Roussel sur les Pyrénées est un travail de premier ordre, qui doit être placé au-dessus de toutes les publications de même genre faites sur ce sujet. Nous sommes heureux de donner à ce travailleur émérite une appréciation absolument impartiale, & de dire à M. Roussel qu'il nous a permis mieux que tout autre de connaître dans beaucoup de détails intéressants la géologie pyrénéenne, & de voir quels ont été dans nos propres publications certains côtés faibles, dont nous sommes prêt à modifier les conclusions.

Nous le ferons en temps & lieu.

Dr F. GARRIGOU.

Analyse de l'eau minérale de la fontaine de Sainte-Quiterie de Tarascon (Ariège), par M. F. GISCLARD; 60 pag. in-4°, figures, Toulouse.

On est heureux de voir les étudiants de notre Faculté de médecine & de pharmacie prendre goût à l'hydrologie, puisque cette science n'a d'autre enseignement complet en France que celui dont est doté notre Faculté de Toulouse.

Un élève pharmacien, M. Gisclard, vient de terminer ses examens de pharmacien de 1re classe, en soutenant une thèse dans laquelle il a donné l'analyse complète d'une source ferrugineuse, bien connue des baigneurs qui fréquentent la station thermale d'Ussat-les-Bains : la source ferrugineuse de Sainte-Quiterie, dite : Fountroujo.

Cette source coule sur les bords de l'Ariège, en face de la gare de Tarascon. Elle abandonne sur son parcours une quantité notable d'oxyde de fer, indice bien net de sa composition primitive.

Le fait saillant qui résulte du travail de M. Gisclard, c'est que l'eau de Sainte-Quiterie, en même temps qu'elle est ferrugineuse, contient également du cuivre & de l'arsenic.

De plus, elle renferme une certaine quantité de sulfates de chaux & de magnésie, qui la rendent légèrement laxative, &

Digitized by Google

par suite lui enlèvent les inconvénients des eaux ferrugineuses en général, celui de produire de la constipation.

L'analyse de l'eau de Sainte-Quiterie avait été faite dans le temps par Magnes-Lahens (1817); mais le travail de M. Félix Gisclard, fait sous la direction de M. le professeur Garrigou, avec l'appui des découvertes les plus récentes de la science hydrologique, est tout autre que celui de son prédécesseur.

Ce travail, qui a obtenu la note bien avec félicitations du jury, sent quelque peu la jeunesse de l'expérimentateur, mais permet de prédire que si M. Gisclard continue à suivre ses goûts pour la science hydrologique & pour l'analyse chimique des eaux minérales, en perfectionnant ses études, il comptera parmi les élèves qui doivent faire honneur à l'Université toulousaine. F.

De Llanes à Covadonga. — Excursion geográfico-pintoresca, por D. MANUEL de Foronda, de la Sociedad geografica de Madrid. Madrid : *El progreso editorial,* 1894. In-8° de XXXII-242 pages, illustré. — Prix : 3 pesetas.

On doit d'autant plus applaudir aux efforts que font les Espagnols pour faire connaître leur pays, qu'ils sont rares. Le livre que nous signalons à l'attention des lecteurs de la *Revue* est un des plus intéressants, dans le genre où il est écrit, que nous ayons lus sur les Asturies. L'auteur a su éviter ces phrases redondantes, sans lesquelles plusieurs de ses compatriotes font montre d'une science souvent superficielle; & les deux cent quarante pages du volume qu'il présente au voyageur en Cantabrie sont plus substantielles que des volumes en contenant le double.

Cet ouvrage est illustré de quarante gravures, reproduisant pour la plupart des photographies auxquelles nous ne ferons qu'un reproche, c'est d'être trop petites. Il y a aussi des fac-similés d'inscriptions; l'une d'elles est celle si importante de l'église de Santa Cruz de Cangas, qui mentionne une fondation du roi Favila, le fils de Pélage. C'est le seul *acte* que l'on ait du règne éphémère de ce monarque, qui se fit étrangler par un ours, ainsi que le démontre M. de Foronda en parlant de Villanueva où des chapiteaux de son église rappellent cet épisode.

Digitized by Google

Deux cartes, une géographique, une géologique & deux plans traçant le voyage de Charles Quint à son retour des Flandres, sont joints au volume.

Voici la division des chapitres :

Après une introduction de D. José de Arteche, le premier nous fait admirer la côte gasconne aux environs de Llanes, petite ville de la province d'Oviédo. Le second résume l'histoire de cette cité fondée au commencement du treizième siècle par Alphonse IX; il décrit ses monuments avec une parfaite exactitude, car dans mes voyages à Llanes j'ai pu admirer les ruines de son château fort & son port minuscule si pittoresque. La géologie & l'orographie de la région sont étudiées dans le chapitre suivant ainsi que les villages du long de la route. Il est question des Pics d'Europe, & l'auteur donne sur l'origine de ce nom une explication que je regrette de n'avoir pas connue pour l'insérer & la combattre dans l'étude orographique que M. Labrouche & moi nous avons faite de ces *Peñas de Europa*. Si M. Foronda, qui me fait l'honneur de me citer dans son livre, n'admet pas ce que j'ai dit de Ribadesella, je ne puis admettre son étymologie. « Ces montagnes, dit-il, ont attiré l'attention de la vieille Europe, qui, en leur octroyant son propre nom comme titre d'honneur à la face de l'univers, a décoré ces cimes élevées du titre pompeux de *Pics d'Europe*. »

D. Manuel de Foronda est meilleur archéologue qu'étymologiste, & chaque page de son livre révèle à l'attention du voyageur d'intéressants points qui sans lui échapperaient à la sagacité du chercheur. De Ribadesella il conduit à Cangas par Villanueva, il s'arrête dans cette localité, la capitale des premiers rois d'Espagne, pour raconter les événements dont elle fut témoin.

Le dernier chapitre est consacré à Pélage & à Cavadonga, où le souvenir du premier des *reconquistadores* est si vivant. Il décrit ce pèlerinage avec un enthousiasme de bon aloi, & je ne puis que reconnaître combien les pages qu'il consacre à cette grotte, à l'église voisine, qu'une basilique grandiose & fièrement campée sur un éperon rocheux ne tardera pas à remplacer, sont empreintes d'un sentiment de patriotisme vrai,

Digitized by Google

doublé d'une connaissance réelle de la contrée, tant au point de vue historique qu'archéologique. DE SAINT-SAUD.

Galicia, Leon y Asturias. — Ramon A DE LA BRANA. — *La Coruna*, A. Martinez, 1894, XXV-302 pages in-12. Prix : 2 fr. 60.

Les ouvrages espagnols imprimés en province & traitant de questions locales au point de vue historique & archéologique sont assez rares pour mériter d'être signalés. M. de La Brafia, bibliothécaire de la ville de Léon, a concentré en trois cents pages de nombreux articles écrits par lui dans divers journaux depuis plusieurs années, concernant la Galice, le Léon & les Asturies. On trouvera dans ces pages, à côté du pittoresque, des études sur l'histoire provinciale du nord-ouest de l'Espagne, & spécialement sur le couvent de San Marcos de Léon, bijou de la Renaissance, où est établi le remarquable musée lapidaire & archéologique de cette ville. S-S.

J.-F. BLADÉ : **Les Tolosates et les Bituriges vivisci.** Agen, s, d., 23 pages in-8°.

Il s'agit des Toulousains primitifs & des Bordelais. Les premiers appartiennent d'abord à la Province romaine, & puis à la Première narbonnaise. Les seconds furent englobés d'abord dans la Celtique, ensuite dans l'Aquitaine augustale, & finalement dans la Seconde Aquitaine du Bas-Empire.

La dénomination des *Tolosates* & de leur chef-lieu Tolosa est d'abord étudiée à la lumière de tous les textes méthodiquement explorés, puis on examine à fond l'étendue de leur territoire : tel est l'objet de la première section, pages 1-10. Dans la seconde, les souvenirs des *Bituriges vivisci* sont de même passés en revue. L'ouvrage capital de M. Jullian — *Inscriptions romaines de Bordeaux* — semble avoir été simplement analysé par M. Bladé. E. C.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

La Neige dans les Pyrénées.

Dès la fin de décembre, des chutes abondantes de neige se produisirent sur quelques points de la chaîne, & brusquement, dans les premiers jours de janvier, elles dépassèrent de beaucoup la moyenne ordinaire. Le froid s'est fait sentir en même temps & s'est prolongé. Lorsque le dégel s'est produit, il a été interrompu & de nouvelles neiges sont tombées.

Les conséquences naturelles ont été d'abord la rupture de toute communication entre les centres de ravitaillement & les villages & les hameaux de la montagne, puis l'écrasement de nombreuses habitations, les avalanches & tous les malheurs qu'elles entraînent.

Les deux départements les plus atteints sont les Hautes-Pyrénées & surtout l'Ariège. Dans le premier, les pertes sont, croyons-nous, purement matérielles; mais, dans le second, on déplore la mort de plus de vingt personnes. Le petit village d'Orlu a été particulièrement frappé, seize morts en un moment!

Après Foix & Tarascon, quand on remonte l'Ariège au delà de la ville d'Ax, dont les sources minérales & chaudes sont bien connues, on se trouve en face de vallées étroites dominées par des sommets sauvages, stériles, abrupts qui s'élèvent rapidement jusqu'à trois mille mètres. L'une, par Mérens, au col de Puymaurens, & en Addorre par Bourg-Madame & Puycerda; l'autre, par Orgsix & Orlu vers les hauteurs de Lanoux, dans le Quérigut, d'où descend aussi le Tet, sur le versant du Roussillon, en même temps qu'une infinité d'autres cours d'eau.

Si l'on consulte les vieux auteurs & la carte de l'état-major, on apprend que la première de ces vallées, celle de droite (en remontant), est celle de l'Ariège, la seconde celle de l'Oriège. Mais M. A.-J.-N. Duran, dans sa *Narration statistique sur la vallée d'Orlu*, Foix, 1873;

Digitized by Google

M. P. Seignette, dans son *Essai d'études sur le massif pyrénéen de la Haute-Ariège*, Castres, 1879, & surtout M. Fontès, ingénieur en chef, dans une notice spéciale, *Un cours d'eau méconnu* (Société de géographie de Toulouse), ont montré qu'il faut changer ces désignations & que c'est bien l'Ariège qui arrose Orgeix & Orlu, après avoir pris naissance dans une région superbe & trop ignorée, où se trouvent les beaux lacs ou étangs de Naguille et de Fauzy.

Orlu, à l'altitude de 800 mètres environ, est le centre d'une commune de 300 habitants, jadis plus peuplée & prospère, lorsque les forges à la Catalane étaient en pleine activité. Les pentes qui dominent le village ont été absolument déboisées, & un ravin, le traversant & le divisant en deux parties égales, l'expose sans cesse à une catastrophe. Si elle ne s'est pas produite de mémoire d'homme, c'est que les paysans ont tracé jusqu'à une certaine hauteur de la montagne des terrasses innombrables fort rapprochées & parallèles. Ils ont ainsi fixé, dans une certaine mesure, les matériaux meubles & même le cône de déjection du torrent dont les eaux se sont trouvées endiguées. A défaut de bois, ces terrasses, qui dans toute la vallée de l'Ariège rendent témoignage de l'admirable patience des habitants, sont une garantie contre les avalanches de neige qui n'auraient pas une grande puissance. Elles sont intactes au-dessus d'Orlu, donc il faut admettre que la masse de neige qui a écrasé une partie du village n'est pas le résultat d'une avalanche ordinaire. M. l'Inspecteur des forêts de Foix, qui a fait cette observation topique, a indiqué d'autres faits qui tendraient à prouver qu'il y a eu écrasement dans le sens vertical par suite d'un cyclone qui a transporté une masse de neige en colonne sur l'ouest du village, précisément à l'endroit le moins menacé par les glissements des neiges.

Mais le vent a certainement ramassé les neiges pulvérulentes & meubles accumulées sur les pâturages & les combes dénudées de la hauteur, ce qui ne se serait point produit si le terrain avait eu encore une partie de ses forêts d'autrefois.

D'ailleurs, le hameau des Bazerques, voisin d'Ax, a été frappé par une avalanche ordinaire qui a justement suivi le chemin ouvert par un déboisement tout récent : les gros arbres furent vendus 800 francs. En revanche, on compte aujourd'hui trois morts & de grosses pertes matérielles.

Nous n'entrerons pas ici dans d'autres détails. Tous les journaux de la région ont publié le récit poignant de ces malheurs & la descente lamentable des survivants d'Orlu sur Orgeix que toute cette population se sentant là encore menacée abandonna aussi pour aller chercher un refuge à Ax. Dans la *Semaine catholique* de Pamiers (nos 587 à 591, 11 janvier au 1er février), les lettres de MM. Marcailhou d'Aymeric sont de véritables documents historiques.

L'Évêque & le clergé, le Prefet & ses fonctionnaires, la gendarme-

Digitized by Google

rie, les douaniers & les forestiers, comme il arrive toujours en France, ont fait naturellement leur devoir dans ces tristes circonstances. L'*Association pyrénéenne* a voulu montrer aussi sa sollicitude pour les victimes. A Tarbes, le 9 février, avec le concours de la Société académique; à Foix, avec celui de la Société des lettres & sciences, elle a organisé deux soirées qui ont été de tous points réussies. Un appel avait été fait à toutes les personnes ayant pris des vues photographiques des Pyrénées sous la neige. On y a répondu avec empressement. M. Trutat, directeur du Muséum de Toulouse & membre du Conseil de l'Association, avait bien voulu transformer ces vues en clichés à projection que M. le Dr Garrigou, à Tarbes, & M. Émile Cartailhac, à Foix, ont fait passer sous les yeux du public. Ces deux causeries-conférences ont été sccompagnées d'un concert. A Foix, il y a eu mieux encore : le poète des Pyrénées, Raoul Lafagette, a dit un poème qu'il vient décrire sous ce titre : l'*Avalanche*, œuvre remarquable où les beaux vers abondent, où les nobles pensées & le plus vif sentiment de la nature se manifestent avec éclat.

De nouvelles soirées de charité auront lieu à Toulouse & dans d'autres localités.

Mais s'il était permis, en terminant cette note sommaire, de tirer la moralité des événements, nous voudrions penser que désormais on respectera davantage dans nos Pyrénées l'œuvre admirable des forestiers. On leur marchandera moins l'argent nécessaire à leurs travaux & on restreindra moins les territoires soumis à leur action féconde. L'État, les préfets, résisteront aux sollicitations néfastes des députés, conseillers généraux & municipaux, qui, pour un succès électoral, livreraient volontiers au paysan ignorant & avide le peu qui reste de nos vieilles forêts & l'œuvre même du reboisement. Les tribunaux surtout auront le courage d'appliquer les lois contre les malfaiteurs de la montagne.

La littérature espagnole à l'Université de Toulouse.

Extrait du rapport présenté au Conseil académique par M. Benoist, doyen de la Faculté des lettres, sur les travaux de la Faculté pendant l'année scolaire 1893-1894 :

LA CHAIRE DE LITTÉRATURE ESPAGNOLE. — M. Mérimée a poursuivi cette année les *Etudes sur le théâtre espagnol* commencées l'année dernière. Le cours précédent avait été consacré aux premières œuvres dramatiques & surtout à Lope de Vega, véritable fondateur de la *Comedia* espagnole, &, dans la pensée du professeur, son plus illustre et plus parfait représentant. Dans cette seconde série d'études, M. Mérimée s'est occupé des dramatiques imitateurs ou contemporains de Lope, & plus particulièrement de Tirso de Molina, d'Alarcon, de

Digitized by Google

Moreto. Il a essayé de montrer la part d'originalité qu'il convient d'attribuer à chacun de ces derniers & d'étudier leur manière propre. Il se propose, dans le cours suivant, de terminer cette série d'études par l'examen de l'œuvre de Calderon, le dernier représentant du théâtre national espagnol.

LE CONCOURS D'ESPAGNOL, FONDATION DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE. — Il me reste à vous parler, Messieurs, d'un dernier concours qui a eu lieu cette année pour la première fois, le concours d'espagnol, pour lequel l'Association pyrénéenne a institué un prix de 50 francs.

Le sujet proposé était le suivant :

« Étude sur la langue & le style de Cervantès, principalement dans les *Novelas Ejemplares.* »

Deux concurrents s'étaient inscrits : M. Codorniu et Mme Lucie; mais celle-ci a été obligée par la maladie d'interrompre son travail & n'a pu prendre part au concours.

M. Codorniu a présenté un travail d'une centaine de pages, divisé en trois parties : 1° bibliographie du sujet; 2° des idées littéraires et de la langue de Cervantès dans les *Novelas Ejemplares*; 3° étude de la grammaire & du vocabulaire.

Ici, je ne puis mieux faire que de citer un passage du rapport de M. Mérimée sur le concours :

« De ces trois parties, la seconde [des idées littéraires & de la langue de Cervantès] est de beaucoup la plus importante. Elle contient un jugement assez étudié du talent d'écrivain & de l'originalité du nouvelliste de Cervantès. La lecture en est agréable, & les conclusions, dans l'ensemble, paraissent justes. Peut-être l'auteur s'est-il préoccupé outre mesure de « moderniser » son sujet, soit par des comparaisons perpétuelles avec des conteurs français contemporains, soit par des façons de dire et des tours de phrase empruntés à certains critiques en vogue & trop aisément reconnaissables. Les Nouvelles de M. de Maupassant & la manière de M. Brunetière hantent & obsèdent trop évidemment la mémoire de l'auteur. Il en résulte que l'on se demande parfois s'il n'a pas plus étudié ces derniers que l'écrivain espagnol, & si ses préoccupations trop contemporaines lui ont toujours permis de se plonger, comme il l'eût fallu, dans l'étude de la civilisation si originale des idées, des théories littéraires, de la société espagnole au début du dix-septième siècle. »

M. Mérimée fait observer ensuite que M. Codorniu a traité d'une façon insuffisante ce qui était la partie essentielle du sujet, à savoir le style & la langue de Cervantès dans les *Novelas Ejemplares.* Il conclut cependant à lui décerner le prix, en souhaitant que M. Codorniu poursuive son travail, le complète, le revise, & lui donne ainsi la solidité qui lui manque.

Digitized by Google

Vous trouverez peut-être, Messieurs, qu'un seul concurrent pour un concours, c'est peu ; mais vous penserez sans doute aussi que ce concours, si modeste dans ses origines, peut donner des résultats importants dans l'avenir, s'il contribue, comme il est permis de l'espérer, à développer chez nous les études espagnoles. M. Mérimée, dans un rapport lu il y a deux ans devant le Conseil général des Facultés, exprimait le vœu que des relations scientifiques plus étroites s'établissent entre la France & l'Espagne, & montrait que, si l'on entrait dans cette voie, l'Université de Toulouse aurait un grand rôle à prendre[1]. Des institutions comme celle du concours créé par l'Association pyrénéenne peuvent servir à préparer cet avenir si désirable ; aussi ne faut-il pas la juger sur les fruits qu'elle donne aujourd'hui, mais sur ceux qu'on peut en attendre plus tard.

Nouvelles d'Andorre, conflit avec l'Évêque. — Nous avons rapporté (t. VI, pp. 95 à 98) les divers incidents qu'a fait naître, en 1893, entre la France & l'évêque d'Urgel, coseigneur d'Andorre, l'établissement d'une ligne télégraphique reliant les vallées au réseau français. Des incidents plus graves encore se sont passés depuis, & l'évêque d'Urgel en est arrivé à nier le droit de cosuzeraineté de la France. Voici sur ces derniers incidents quelques détails :

Depuis la rupture, en 1892, du traité de commerce avec la France, l'Espagne, craignant que les produits ne pénétrassent chez elle par les Vallées, a soumis les marchandises andorranes au tarif général qui est très élevé. Le bétail andorran, autorisé autrefois à pacager six mois ou un an en Espagne, n'a plus été autorisé à y séjourner que trois mois, & cela moyennant une garantie pécuniaire très élevée. Les Andorrans, lésés gravement par cette nouvelle situation, ont cherché à traiter avec les Espagnols ; le conseil général des Vallées décida de conclure un traité de commerce avec l'Espagne ; des négociations furent engagées avec le gouvernement espagnol par l'entremise d'un député espagnol, cela sans passer par l'intermédiaire de l'évêque d'Urgel.

La convention commerciale était déjà rédigée & sur le point d'être soumise aux Cortès par le ministre espagnol, lorsque Mgr Casanas, ayant eu vent de l'affaire, se transporta immédiatement à Madrid, s'indigna

1. Cette année même, notre Université a reçu la visite de trois savants espagnols, MM. Adolfo Buylla y Alegre, Adolfo Posada & Aniceto Sela, professeurs à l'Université d'Oviedo. L'un d'eux, M. Adolfo Posada, est l'auteur d'un livre sur les *Idées pédagogiques modernes*, publié à Madrid en 1892. Ces messieurs étaient chargés d'étudier en France, en Belgique & en Angleterre certaines questions relatives à l'enseignement supérieur d'une part, et à l'enseignement professionnel de l'autre. Ils se sont arrêtés à Toulouse au mois de juin 1894. Ils ont visité les Facultés de Droit & des Lettres & ont assisté à quelques cours. Ils sont allés aussi rendre visite au professeur de littérature espagnole, mais ont eu le regret, ne pouvant rester à Toulouse qu'un jour ou deux, de ne pouvoir assister à une de ses leçons.

Digitized by Google

que lui, évêque d'Urgel, co-prince des Vallées, sénateur du royaume d'Espagne, n'eût pas été prévenu des négociations relatives à ce traité de commerce, menaça d'interpeller le gouvernement espagnol, & fit valoir que la convention commerciale serait nulle & de nul effet si elle n'avait pas été négociée par lui, souverain du Val-d'Andorre. A la suite de cette démarche, le cabinet espagnol fit savoir aux Andorrans que les pourparlers étaient rompus & qu'ils ne seraient repris que tout autant que le conseil général d'Andorre ferait connaître ses propositions par l'entremise de l'évêque.

L'assemblée souveraine des Vallées protesta en disant qu'elle avait le droit de négocier un traité de commerce, que l'évêque d'Urgel pas plus que la France, cosuzerains d'Andorre, n'avaient pas à s'occuper de ces négociations & ne devaient intervenir que pour la ratification de ce traité. Le gouvernement espagnol, incité par Mgr Casanas, ne voulait rien entendre & continua à soutenir que les Andorrans devaient s'adresser à l'Espagne par l'entremise de l'évêque d'Urgel. Les mesures prises par la douane espagnole contre les produits andorrans devinrent plus rigoureuses.

En même temps, l'évêque d'Urgel publiait un mandement dans lequel il expose longuement ses « volontés », qui peuvent se résumer ainsi : 1° que le conseil général reconnaisse comme nulles les dispositions par lui édictées sur les dîmes payées à l'évêque & « fasse accomplir par les paroisses l'obligation de payer les dîmes en la forme convenue »; 2° que, reconnaissant ses erreurs, le conseil se prête à donner & donne à notre autorité les satisfactions en rapport avec les désobéissances & inconvenances commises contre elle »; 3° que le conseil général d'Andorre « se rappelle formellement qu'il ne doit demander ou permettre à personne, soit du dedans, soit du dehors des Vallées, de demander l'exécution d'ouvrages publics importants, tels que constructions de télégraphes, routes, établissements publics d'enseignement, de récréation, &c., &c., sans avoir, au préalable, obtenu notre autorisation »; 4° que lorsque l'intérêt public réclamera la production de quelque requête auprès des gouvernements, cela devra se faire par l'évêque, « puisque la représentation de toute société politique, dans ses relations extérieures, est dévolue au chef de l'Etat, & qu'en Andorre cette représentation nous appartient, car dans cet ordre d'idées le peuple andorran n'a aucune personnalité juridique. »

L'évêque déclare ensuite dissoute la syndicature actuelle & conclut ainsi :

« Si le peuple andorran est fidèle & respectueux envers notre autorité, il peut compter sur notre protection & notre appui que nous emploierons en sa faveur en demandant aide au gouvernement espagnol, afin que ce dernier lui concède les plus grandes facilités pour son commerce en levant les entraves qui l'emprisonnent aujourd'hui. Nous étudierons en outre les moyens d'établir, le plus rapidement possible,

Digitized by Google

des lignes télégraphiques & voies de communication qui développent le commerce & rendent plus florissante la richesse du pays.

Si, au contraire, le conseil général ne se soumet pas dans le sens de l'exposé ci-dessus, malgré notre plus vif regret, il supportera les conséquences de son obstination, & les mesures prises pour l'importation & l'exportation de troupeaux s'aggraveront jusqu'aux dernières limites. »

Les Andorrans ne veulent pas la ruine de leur pays ; ils refusent de se soumettre à d'illégales injonctions. Ils ont envoyé trois délégués à Perpignan, auprès de M. Bouhoure, préfet & viguier français.

Le préfet leur a déclaré qu'il venait d'être avisé par le ministère que le représentant de la France à Madrid avait fait les observations nécessaires au cabinet espagnol concernant l'attitude de l'évêque d'Urgel, voulant imposer la reconnaissance de sa suzeraineté souveraine sur les Vallées & concernant les droits arbitraires imposés par l'évêque sur tous les produits andorrans pénétrant en Espagne. Le cabinet espagnol aurait promis d'examiner attentivement tous les détails de l'affaire & de lui donner une prompte solution.

D'autre part, au nom du conseil général des vallées d'Andorre, MM. Anton Moles, syndic général, & Anton Cabane, syndic second, viennent d'adresser au Pape un long mémoire dans lequel ils montrent que les prétentions à la souveraineté absolue des Vallées, manifestée en ces temps derniers par l'évêque d'Urgel, sont mal fondées, & prient le Saint-Père de rappeler le prélat espagnol au respect des traités. Les syndics d'Andorre établissent d'une manière irréfutable que les droits de la France sont au moins égaux, sinon supérieurs à ceux de la mitre d'Urgel, & que l'évêque a absolument tort de vouloir s'attribuer entièrement la suzeraineté sur les Vallées, qu'il doit partager avec le gouvernement français.

Ce mémoire au Pape est suivi d'une supplique à l'évêque d'Urgel dans laquelle le conseil général des Vallées conjure ce prélat d'abandonner, afin d'éviter des conflits violents, ses prétentions à la souveraineté absolue, & de faire cesser les vexations douanières qu'il a fait infliger aux Andorrans pour les punir de leur insoumission.

Un correspondant du *Temps*, un vieil Andorran libéral, écrit à ce sujet à ce journal une lettre où nous trouvons le passage suivant :

« La situation actuelle, d'où est né le conflit douanier dont nous souffrons, n'est due qu'à une seule cause, savoir l'influence aujourd'hui prépondérante de la politique & des idées françaises en Andorre.

« Depuis quelques années, la mitre d'Urgel, jadis toute-puissante chez nous, voit son prestige diminuer de jour en jour, pour faire place à un mouvement de plus en plus accentué vers le progrès & le libéralisme. Point n'a été nécessaire pour cela que le viguier français vînt résider au milieu de nous ; malgré son absence, notre pays n'en a pas moins accompli son évolution progressiste en s'affranchissant du joug sous lequel l'a tenu trop longtemps le parti épiscopal.

Digitized by Google

« En effet, depuis plusieurs années, la mitre d'Urgel subit échec sur échec. Voilà six ans que les élections ne lui sont plus favorables & que ses partisans sont de moins en moins nombreux dans nos conseils communaux ou des Vallées. C'est en vain qu'elle a voulu s'opposer à tous les progrès accomplis dans notre pays & empêcher le développement, toujours croissant, de l'influence française parmi nous. L'établissement du service postal, l'installation de la ligne télégraphique, la création du tribunal supérieur français & des bourses pour l'instruction des jeunes gens & jeunes filles en France ont porté à la mitre les derniers coups, & c'est en quelque sorte poussée à bout qu'elle se risque aujourd'hui à jouer sa dernière partie sur la question douanière, dans laquelle elle a su faire intervenir le gouvernement espagnol.

« L'influence française dans les Vallées est actuellement un fait acquis. »

Nous avons publié en 1889 (t. I, pp. 406 & suiv.) le décret qui a institué à Perpignan un tribunal supérieur, chargé, par délégation du Président de la République française, de connaître définitivement & en dernier ressort de celles des décisions rendues en matière civile par le juge des appellations en Andorre, qui sont déférées à l'examen du chef de l'État français. Nous avons reproduit, en même temps, le discours que prononça, lors de l'installation de ce tribunal, M. le Président Villalongue. Ce tribunal vient de tenir une nouvelle session dont un correspondant du *Temps* rend compte en ces termes :

« Le tribunal supérieur d'Andorre s'est réuni hier après-midi, au palais de justice à Perpignan, sous la présidence de M. Unal, président du tribunal civil de notre ville, assisté de MM. Charles Romeu, viguier de France en Andorre; Jules Pams, avocat, député de Céret; Brutails, archiviste de la Gironde, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales, tous juges du tribunal supérieur d'Andorre depuis sa création en 1888.

« Depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis six ans, le tribunal supérieur d'Andorre, qui est pour les Andorrans une cour de cassation jugeant en dernier ressort, n'avait tenu qu'une cession. Aussi le public était-il nombreux hier au palais de justice. Les membres du tribunal supérieur d'Andorre étaient en tenue de cérémonie, avec l'écharpe bleue sur la robe.

« Au début de l'audience, le président a procédé à l'installation des deux nouveaux juges récemment nommés & leur a souhaité la bienvenue. Puis il a prononcé une allocution dans laquelle il a donné aux Andorrans l'assurance que le tribunal supérieur d'Andorre ne négligera rien pour s'éclairer sur leurs antiques coutumes & sur leurs traditions patriarcales, de façon à leur rendre bonne justice. M. Unal a ajouté que la confiance des Andorrans en la justice française est un hommage qui a une haute signification : les membres du tribunal supérieur feront de leur mieux pour justifier cette confiance & développer ainsi au cœur des Andorrans des sympathies qui nous sont précieuses. Il a

Digitized by Google

terminé en disant : « Nous allons entreprendre nos travaux avec la « ferme volonté de les poursuivre au mieux des intérêts de la justice « & avec l'ardent désir de légitimer & d'accroître la confiance & le « respect des Andorrans pour le tribunal supérieur d'Andorre & sur- « tout pour la France. »

Après cette allocution, trois affaires civiles ont été introduites. C'est M. Jules Pams qui, dans ces trois affaires, remplissait les fonctions de juge rapporteur; deux avocats du barreau de Perpignan plaidaient pour les intéressés. Le tribunal supérieur d'Andorre a confirmé la sentence du juge des appellations pour les deux premières affaires & a cassé la sentence pour la troisième affaire, dans laquelle le plaignant se trouvait être un Français, M. Dandine, marchand de bestiaux à Auzat (Ariège), qui a obtenu gain de cause.

Puis la session a été déclarée close.

Statue du général Bosquet, à Pau. — Nous avons annoncé (t. VI, p. 98), qu'une statue devait être élevée au maréchal Bosquet, à Pau. L'inauguration a eu lieu le 28 octobre.

M. le Maire de Pau avait fait afficher la proclamation suivante :

« Chers concitoyens,

« Le 28 octobre 1894 aura lieu l'inauguration de la statue du maréchal Bosquet, sous la présidence de M. le Ministre de la Guerre, assisté de M. le Ministre des Travaux publics.

« Plus de 3,500 souscripteurs ont répondu à l'appel du comité présidé par le général Fay, l'ancien aide de camp & ami du maréchal.

« ils ont compris qu'il y avait dans cet acte plus que la glorification d'un compatriote; qu'il devait être la manifestation d'un sentiment national, le symbole de l'union de notre jeune armée avec ses aînées.

« La Grande-Armée semblait à tout jamais ensevelie sous les traités de 1815. La prise d'Alger, les campagnes d'Afrique, les guerres de Crimée, d'Italie, la firent revoir toujours debout, &, par-dessus le large fossé qu'ont creusé les défaites de 1870, nos soldats, qui ont retrouvé la force morale & quintuplé la force matérielle de leurs aïeux, saisissent aujourd'hui la main tendue vers eux par les vainqueurs d'Alger, de Sébastopol, de Solférino, qui les reconnaissent pour leurs héritiers.

« La ville de Pau voudra s'associer à cette patriotique manifestation & remercier les représentants du gouvernement de la République qui viennent donner à cette importante cérémonie le caractère national qu'elle devait avoir.

« La municipalité a l'honneur de vous inviter à pavoiser & illuminer vos maisons le 28 octobre prochain. »

L'inauguration de la statue du maréchal Bosquet a eu lieu par un temps superbe, au milieu d'une foule considérable. Le général Fay, le dernier aide de camp survivant du maréchal, a remis, au nom du comité dont il est le président, le monument à la ville de Pau. Le ministre de

Digitized by Google

la guerre a prononcé alors un discours dans lequel il a rétracé la vie du maréchal.

Le Canal des Deux-Mers. — A la suite de la constitution définitive de la Commission officielle nommée par décret de M. le Président de la République pour examiner la question & les divers projets du canal des Deux-Mers, une lette vient d'être adressée à M. le Ministre des Travaux publics au nom des Comités qui avaient sollicité la nomination de ladite Commission.

Cette lettre, signée Emile MOREAU, président, ancien député, contient le passage suivant :

« Dans un remarquable rapport à M. le Président de la République, vous avez démontré, clairement & sans appel, l'impossibilité technique & économique d'un ancien projet qu'on persistait à présenter; c'était bien là indiquer que la Commission n'avait pas à retourner en arrière, mais à examiner les projets ainsi que les éléments nouveaux qui avaient pu se produire sous l'impulsion & l'initiative des groupes de la Société nationale.

« C'est pourquoi, après les manifestations qui se sont produites autour de notre programme, après le succès si apprécié de nos expositions de Paris & de Toulouse, nous n'avons aucun doute sur le résultat des travaux & des études de la Commission.

« Il ne faut pas oublier qu'il suffit d'utiliser enfin les capitaux français dans une entreprise essentiellement française, & de donner à l'initiative privée, en ce pays où elle n'a guère été encouragée jusqu'à présent, l'essor que souhaitait si éloquemment M. le Président du Conseil, dans la séance du 12 novembre dernier. »

Les efforts faits par M. Emile Moreau pour dégager le projet de sa Compagnie des projets de l'*ancienne* Compagnie sont visibles, mais il est permis de douter de leur importance. En tous cas « l'exposition de Toulouse » n'était pas plus sérieuse que « l'exposition de Paris. »

E. C.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 3193

Digitized by Google

Collaborateurs de la Revue (suite de la liste).

Ed. Forestié, secrétaire de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne.
Abbé Galabert, correspondant de la Société archéologique du Midi.
* Dr F. Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, *directeur de la Revue des Pyrénées.*
A. Gautier, membre de l'Institut, Paris.
G. Gautier, agronome, à Narbonne.
De Gorsse, conservateur des forêts, à Pau.
M. Gourdon, conservateur du musée Lézat, à Luchon.
Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
Jullian, professeur à la Faculté des lettres, Bordeaux.
G. Jourdanne, félibre majoral, Carcassonne.
* H. Labroquère, homme de lettres, Galan (Gers).
Labrouche, archiviste des Hautes-Pyrénées.
J. de Lahondès, président de la Société archéologique du Midi.
Lapierre, bibliothécaire honoraire de la ville de Toulouse.
J. de Malafosse, membre de la Société archéologique du Midi.
Hte Marcailhou d'Aymeric, Président de la Société de pharmacie de Toulouse à Ax.
Abbé Marsan, corresp. soc. arch. du Midi, curé de Soulan, vallée d'Aure.
Massip, bibliothécaire de la ville, Toulouse.
* Mérimée, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Millardet, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Ch. Molinier, professeur à la Faculté des Lettres, Toulouse.
B. de Nabias, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.
Pasquier, archiviste de l'Ariège.
Cl. Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse.
Ed. Piette, du Comité de paléontologie française, Rumigny (Arden.).
Dr Racine, médecin consultant à Luchon.
F. Regnault, de la Société de géographie de Toulouse.
* E. Roschach, archiviste, inspecteur des antiquités, Toulouse.
De Rouméjoux, inspecteur de la Société française d'archéologie.
Rumeau, instituteur, à Toulouse.
Comte Henri Russell, à Pau.
Cte de Saint-Saud, géographe, ch. de la Valouze, par La-Roche-Chalais.
Salles, ingénieur en chef hon. des ponts & chaussées, Toulouse.
Tamisey de Larroque, correspondant de l'Institut.
* J. Timbal, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Trespaillé, de la Société des études du Comminges, Saint-Gaudens.
* E. Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle, Toulouse.
Louis Vidal, ingénieur des mines, à Barcelone.
Pierre Vidal, bibliothécaire de la ville, Perpignan.

Digitized by Google

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 1re LIVRAISON DE 1895

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Déserts pyrénéens, par M. le comte Henry Russell..... 1

Un Humoriste anglais en Languedoc au dix-huitième siècle, par M. Henri Duméril..... 9

Le Félibrige : période d'affirmation 1876-1892, par M. Gaston Jourdanne.. 22

Illustrations pyrénéennes : le dernier maréchal de camp des dernières troupes françaises de la Nouvelle-France, **le Maréchal de Lévis** (*suite et fin*), par M. G. Doublet..... 56

VARIÉTÉS.

Les Travaux scientifiques de M. J. Vallot, dans les Pyrénées et dans les Alpes, par M. Émile Belloc..... 56

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE ET MÉRIDIONALE

D. Carmelo de Echegaray : Investigaciones historicas referentes à Guipuzcoa (C. r. par Desdevizes du Dezert..... 94

Emile Desplanque : Les Infâmes dans le Droit roussillonnais (C. r. par M J.-A. Brutails)..... 99

Abbé Torreilles : Mémoires de M. Jaumes, avocat au Conseil souverain, professeur à l'Université de Perpignan (C. r. par J.-A. Brutails)..... 101

Joseph Roussel : Etude stratigraphique des Pyrénées (C. r. par le Dr Garrigou)..... 104

F. Gisclard : Analyse de l'eau minérale de la fontaine Sainte-Quiterie, de Tarascon (Ariège)..... 107

D. Manuel de Forouda : De Llanes à Covadonga (C. r. par le comte de Saint-Saud)..... 108

R. A. de la Brama : Galicia, Leon y Asturias (C. r. par le même)..... 110

J.-F. Bladé : les Tolosates et les Bituriges vivisci (C. r. par E. C.)..... 110

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

La neige dans les Pyrénées. — La littérature espagnole à l'Université de Toulouse. — Nouvelles d'Andorre, conflit avec l'Évêque. — Statue du général Bosquet, à Pau. — Le canal des Deux-Mers..... Page 111

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 3193

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME VII

1895, 2e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement... 15 francs.

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.

TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNÉES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs dont la liste suit :

(Sont mentionnés seulement les noms de ceux qui ont des travaux publiés dans les six premiers volumes.)

L'* indique les noms des membres du Comité.

Baillaud, dir. de l'Observatoire, doyen hon. de la Fac. des sc., Toulouse.
Barrière-Flavy, de la Société archéologique du Midi.
G. Baudens, sénateur des Hautes-Pyrénées.
L. Baurier, homme de lettres.
Baysselance, ingénieur de la marine, ancien maire de Bordeaux.
Emile Belloc, délégué au Comité central du Club alpin français, Paris.
Antoine Benoist, doyen de la Faculté des lettres, Toulouse.
J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, Agen.
J. Brissaud, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Aug. Brutails, archiviste de la Gironde, Bordeaux.
Abbé J. de Carsalade du Pont, secrétaire de l'Evêché, Auch.
* E. Cartailhac, à Toulouse, membre non résidant du Comité des travaux historiques & scientifiques du Ministère, *secrétaire de la rédaction de la Revue des Pyrénées.*
P. Gouget de Castéras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.
Antonin Deloume, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Baron Desazars, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
G. Desdevises du Dézert, prof. à la Faculté des lettres de Clermont.
G. Doublet, professeur au Lycée de Foix.
Abbé Douais, secrétaire général de la Société archéologique du Midi, professeur à l'Institut catholique, Toulouse.
Axel Duboul, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux.
Dr Duhourcau, docteur-médecin à Cauterets.
A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres, Toulouse.
H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Henri Filhol, professeur au Museum, Paris.

(Voir la suite à la troisième page de cette couverture.)

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

TROIS ÉPOQUES

DE

L'HISTOIRE DE LA MONARCHIE EN ESPAGNE

LE CID, — ALVAR DE LUNA, — LE DUC D'ALBE

Pour mieux comprendre les variations de l'état politique de l'Espagne aux différentes époques qu'y a traversées le gouvernement monarchique, variations dont nous avons parlé dans un travail précédent, nous demanderons à nos lecteurs la permission de rappeler à leur souvenir trois épisodes de nature à nous éclairer d'une manière particulière sur les progrès que fit l'autorité royale du douzième à la fin du seizième siècle, & à montrer comment la fierté castillane, sans disparaître, finit par s'accommoder d'un despotisme tel qu'aucune autre contrée de l'Europe chrétienne n'en a offert le spectacle.

Le Cid représentera pour nous l'âge féodal proprement dit, Alvar de Luna l'âge de transition qui suivit les grandes luttes contre les Maures & qui précéda l'avènement du pouvoir absolu, le duc d'Albe celui où ce pouvoir fut en pleine floraison.

Le Cid, Alvar de Luna & le duc d'Albe, qui tous trois furent, dans une partie de leur vie, les principaux appuis de

Digitized by Google

leurs souverains, éprouvèrent tous trois leur ingratitude. Le contraste de leurs situations & de leurs conduites dans la double période de leur existence que nous signalons nous fournira, je l'espère, la preuve de la justesse des observations que nous avons faites précédemment sur les changements subis par la société espagnole à la fin du moyen âge.

I. — Le Cid.

Je commencerai par le Cid. On sait quelles obscurités enveloppent son histoire. On a été jusqu'à le regarder comme un être purement fabuleux[1]. Je ne crois pas pourtant qu'il y ait dans tout le moyen âge un personnage espagnol dont l'existence soit mieux prouvée. Sandoval a publié, en 1601, son contrat de mariage avec Dona Chimène, fille de Don Diégo, duc des Asturies, & cousine germaine d'Alphonse VI. L'original, daté de 1074, existe encore, assure-t-on, à Burgos. D'ailleurs, dans les traditions arabes, il est fait mention de ses exploits, tout aussi bien que dans les traditions chrétiennes. Mais il existe sur son compte deux espèces de sources.

Il tient une certaine place dans les chroniques. Il en tient une plus considérable dans la poésie légendaire des Castillans. Pour peindre ce héros & raconter ses actions suffit-il de consulter les chroniques? Faut-il y joindre la légende?

Les chroniques puisent généralement leurs narrations dans des traditions arabes. Ces récits n'ont-ils pas été dictés par la haine qu'inspirait aux sectateurs de Mahomet ce terrible champion de la foi? — Quant aux légendes poétiques, elles sont mêlées d'un grand nombre de détails merveilleux.

Mais ce n'est pas là ce qui rend surtout leur autorité suspecte. Elles présentent le plus souvent le Cid sous un jour trop idéal pour n'être pas quelque peu fictif. Elles se sont plu à l'orner de toutes les qualités qui, dans l'opinion des Espagnols au moyen âge, constituaient le parfait chevalier. Donc, il ne

1. Voy. La Fuente, *Historia de España*, t. IV, p. 386, note 2, et 425, note 2.

Digitized by Google

faut recourir aux légendes & aux chroniques qu'avec une réserve mêlée de défiance.

Les unes & les autres ont pourtant leur prix. En ce qui me concerne, j'en croirai les chroniques de préférence aux légendes quand il s'agira de me rendre compte du véritable caractère du Cid. La haine charge sans doute les couleurs, rarement elle crée des portraits de fantaisie. Il y a presque toujours du vrai parmi les plaintes que la passion suggère à l'avocat d'une nation opprimée contre l'auteur des malheurs de sa race. — La poésie, au contraire, surtout celle qui s'adresse au peuple, que le peuple recueille avec avidité & à laquelle il ajoute ses propres imaginations, embellit d'une manière singulière les héros de l'histoire. Ni le poème du Cid, ni les romances où se trouve chantée la vie du grand Castillan ne sont à l'abri de ce genre de soupçon, malgré la simplicité naïve qui leur donne un si grand charme. Mais le poème & les romances du Cid ont aussi leur valeur historique qu'il ne faut pas dédaigner. Ce que nous cherchons dans notre étude d'aujourd'hui ce n'est pas tant le Cid même que les idées, les mœurs politiques, les institutions des premiers temps de la chevalerie. Sur ces points, les chroniques sont sèches; elles alignent des faits, elles ne nous font connaître que par échappées cette société féodale qui tenait sous son joug l'Espagne chrétienne au temps d'Alphonse VI. Dans les légendes, au contraire, les détails surabondent. Le milieu où le Cid vivait est représenté, comme lui-même, avec quelques embellissements [1]. Mais à travers ces embellissements on entrevoit la vérité. Les opinions, les préjugés, les principes du droit chevaleresque se trouvent exposés sous une forme capable de frapper l'esprit.

Il est nécessaire, il est vrai, de les contrôler par d'autres documents. Les chroniques, les chartes accordées par les rois de Castille à leurs sujets, le grand Code qui, sous Alphonse X, sanctionna la loi féodale en la modifiant, vien-

1. Plus tard, le personnage devait se modifier encore. Sur les transformations de la figure du Cid dans la littérature, voy. E. Mérimée : *Introd. à la première partie des Mocedades del Cid, de D. Guillen de Castro*, p. cj, & les auteurs qu'il cite.

Digitized by Google

nent nous avertir des points sur lesquels l'imagination populaire a évidemment créé des fictions. Ainsi, bien que dans la société féodale le dévouement se soit parfois uni à une indépendance extrême, nous en croirons plutôt les récits qui témoignent de l'indépendance du Cid à l'égard d'Alphonse VI qu'à ceux qui attestent son dévouement à ce prince. Le Code des *Siete partidas* nous apprend avec quelle facilité un seigneur se détachait du roi. Il suffit qu'il lui expédiât un de ses vassaux, chevalier ou noble, & que celui-ci dît au monarque : « Au nom d'un tel *rico home*, je vous baise la main, car il ne peut plus être votre vassal[1]. » Peut-être perdra-t-il alors (le fait est douteux) ce qu'il tient de la munificence royale. Mais que lui importe? S'il est vaillant, n'a-t-il pas un vaste champ à exploiter?

A deux pas de lui sont les Maures, dont la richesse est si supérieure à celle des chrétiens. Ses parents, ses amis, ceux qu'attire autour de lui sa réputation de bravoure s'attacheront à sa fortune, & il peut au moins espérer qu'il conquerra beaucoup mieux qu'il n'abandonne. Peut-être deviendra-t-il, comme le Cid, le souverain d'une principauté opulente, & alors des princes du sang royal rechercheront son alliance. Quant au roi qu'il a quitté, ce prince restera seul maître de vastes domaines devenus déserts & dont il tremblera de se voir dépouiller par les ennemis de la foi. Ecoutons encore le Code des *Siete partidas*, qui est ici le meilleur commentaire du poème & des romances du Cid : « Si un *rico home*, vassal du roi, est banni par lui, ses vassaux & ses amis doivent aller avec lui pour le garder jusqu'à ce qu'ils l'aient aidé à acquérir un autre seigneur qui lui fasse du bien. Si le roi viole le *fuero* contre un des vassaux du *rico home* & ne veut pas lui faire droit, tous peuvent l'abandonner & chercher un autre seigneur. Mais si un *rico home* ou un autre hidalgo s'en va du royaume sans être banni par le roi, il ne doit faire guerre ni dommage ni au roi ni à ses vassaux, &, s'il le fait, le roi peut l'en punir en dévastant ses domaines & en bannissant sa femme ou ses fils. Si le seigneur banni fait la guerre au roi pour lui-même ou

1. *Siete partidas*, L. I, Tit. III, l. 3.

Digitized by Google

pour son nouveau seigneur, le roi peut le combattre & ruiner ses maisons & ses champs, mais non déshonorer sa femme ou ses filles ou saisir son héritage... Outre ses vassaux naturels, le banni peut en prendre d'autres à sa solde; si, en faisant la guerre au roi pour le compte de son nouveau seigneur, il a enlevé du butin, il doit renvoyer au roi, la première fois, tout ce qu'il a reçu en partage; la deuxième fois, la moitié; la troisième, rien. Si le roi arme contre le banni, celui-ci, avant la bataille, doit se dire encore son vassal & le prier à merci de ne pas y entrer; car il ne veut pas combattre contre lui ni lui faire dommage, & si le roi s'y refuse, le banni, s'il le connaît, doit ménager sa personne, & il en est de même du vassal banni par son seigneur naturel. »

On trouve ici la meilleure explication des rapports du Cid avec Alphonse VI tels que nous les présentent le poème & les romances. Il accomplit avec une scrupuleuse attention tous les devoirs auxquels la coutume féodale de l'Espagne l'oblige. Mais il connaît ses droits, & au besoin il saura les faire respecter. De là ce mélange unique de dévouement & d'indépendance, de hauteur & de fidélité rétive, qui rend sa figure si poétiquement étrange. Lors même qu'il plie les genoux devant Alphonse, qu'il lui envoie une partie des dépouilles prises sur les Maures & qu'il le laisse disposer du sort de ses filles (pour les marier, il est vrai, à des princes du sang royal), on reconnaît encore en lui le jeune homme superbe qui se tient pour humilié de ce que son père ait baisé la main au roi Ferdinand [1]. Il fait placer son banc à côté du trône où doit s'asseoir son souverain présidant les Cortès, & malheur à qui essayerait de déplacer ce banc! Il aurait bientôt à expier son imprudence. Aussi Don Alphonse se montre-t-il conciliant. A ceux qui accusent l'insupportable orgueil du Cid, il répond en exaltant le courage de ce puissant vassal [2] : « Personne ne doit parler de ce banc, car le Cid l'a bien gagné en homme de valeur. C'est un chevalier courageux & de très grande vail-

1. *Romancero général*, trad. Damas Hinard, t. II, *Romances du Cid*, p. 18.
2. *Ibid.*, p. 186.

Digitized by Google

lance, & il n'y a personne au monde qui mérite cette faveur autant que le Cid, mon vassal de si haute renommée. Et plus le Cid triomphe, plus il m'en revient d'honneur. Lorsqu'il gagna ce banc, il vainquit beaucoup de Maures. Il m'envoya un présent & m'obéit comme à son seigneur, agissant en loyal vassal & faisant ce qu'il devait. Il me donna beaucoup de chevaux avec des Maures qui les conduisaient, & il m'envoya ce qui me revenait, le cinquième du butin. Que personne ne me parle du Cid, qui n'a pas son pareil au monde. »

La première partie de la vie du Cid est probablement celle où la légende s'est donné le plus carrière. Des chroniques disent qu'il était d'une famille qui n'appartenait pas à la haute noblesse, peut-être d'une famille de bourgeois[1]. Elles sont muettes sur son duel avec le comte de Gormas & sur son mariage avec la fille de ce comte. On sait qu'il épousa, en 1074, une parente du roi Alphonse VI, qui portait le nom de Chimène. Mais ce ne fut pas là certainement son premier mariage. Nous voyons, en effet, dans plusieurs chroniques, qu'il perdit, en 1083, un fils nommé Diégo Rodriguez, tué dans la bataille de Consuegra, & il paraît que ce fils laissa même une descendance à laquelle plusieurs grandes familles espagnoles se vantent d'appartenir. On a donc supposé que le Cid avait eu successivement deux femmes du nom de Chimène, & que la légende qui a donné lieu à la tragédie de Corneille s'appliquait à la première. Le fait n'est pas impossible, mais nous n'avons pas moyen de le vérifier. Le Cid se fit, bien jeune encore, un nom illustre par ses exploits sur les Maures. Dans cette guerre irrégulière où les seigneurs conduisaient leurs vassaux, sans attendre le signal d'une autorité supérieure, à des expéditions qui ressemblaient à des brigandages, il se distingua d'une manière toute particulière. Plusieurs chefs maures, devenus ses prisonniers, rachetèrent leur liberté en se

1. « Le peuple, dit R. Dozy (*Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*, t. II, p. 241 de la 2e édit.), le peuple l'enviait aux nobles & il tâchait de se l'approprier, soit en partie, en le faisant noble du côté de son père & vilain du côté de sa mère, soit en faisant de lui le fils d'un marchand de drap, d'un meunier ou d'un laboureur. »

Digitized by Google

reconnaissant ses tributaires. Ils le proclamèrent leur cid ou seigneur, & ce surnom fut depuis ajouté à son nom patronymique, Don Rodrigue de Bivar.

Cette haute suzeraineté sur des personnages puissants que l'emphase espagnole appelait des rois faisait de notre héros comme un prince indépendant au milieu de la Castille. Il n'aurait eu qu'un mot à dire, ce semble, pour prendre sa place parmi les têtes couronnées de l'Espagne. Mais plus le lien féodal était lâche, à cette époque, moins on songeait à le rompre. Il s'attachait d'ailleurs au sang de Pélage & d'Aznar je ne sais quel prestige devant lequel s'inclinaient les plus hauts barons aussi bien que le peuple. L'autorité royale n'avait pas d'autre fondement que cette espèce de superstition. Et comme elle s'appliquait à tous les membres de la famille régnante, il était d'usage que tous fussent élevés au trône. Le roi mourant réglait le partage de ses Etats & ses grands vassaux le sanctionnaient[2]. C'est ainsi que Don Sanche le Grand avait fait quatre souverainetés des pays de sa domination, qui comprenaient la plus grande partie de l'Espagne chrétienne. Don Ferdinand, imitant cet exemple, divisa les royaumes de Léon & de Castille en cinq lots d'une valeur inégale, qui devaient former les héritages de ses trois fils & de ses deux filles. A Sanche, l'aîné des fils, il laissa la Castille. Les deux puînés, Alphonse & Garcie, eurent Léon & la Galice. Doña Elvire entra en possession de Toro & Doña Urraca de l'importante forteresse de Zamora.

Il serait assez curieux de savoir d'après quelles règles les grands vassaux se partageaient entre les nouveaux souverains après ces étranges partages. Si, comme tout le fait supposer, il y avait encore en Espagne des traditions rappelant le droit d'élire leur prince, chacun pouvait, dans une certaine mesure, disposer de son hommage envers celui qu'il voulait choisir parmi les princes de la famille régnante. De là une anarchie

2. Un an avant sa mort, Ferdinand convoqua à Léon les grands de son royaume & les consulta sur son projet de partager ses Etats entre ses enfants « afin qu'après sa mort, ses enfants, s'il se pouvait, menassent une vie paisible. » *Chronique de Rodrigue de Tolède*, citée par Rosseeuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, t. IV, p. 226.

Digitized by Google

plus ou moins longue & d'inévitables guerres civiles. C'était pour les nobles une occasion de faire payer leurs services ; car les nouveaux souverains ne pouvaient se maintenir qu'avec leur appui.

Le Cid suivit Don Sanche dans ses guerres fratricides contre ses frères. Ce fut lui qui donna au roi de Castille le conseil de surprendre Alphonse lorsque celui-ci, vainqueur dans un premier combat, venait d'interrompre par humanité la poursuite des vaincus. Attaqué, la nuit, dans son camp par les troupes castillanes qu'il croyait en fuite, le roi de Léon fut fait prisonnier. Il s'échappa bientôt & se réfugia chez les Maures. Don Garcie, moins heureux encore, perdit la liberté en même temps que ses Etats. Doña Elvire céda Toro. De tout l'héritage de Ferdinand, Zamora seule avait échappé à Don Sanche. Quand il s'agit de l'assiéger, le Cid éprouva des scrupules. Sa conduite, telle que les romances nous la peignent, est assez bizarre. Il accompagne Don Sanche devant Zamora. Mais il refuse de prendre part aux opérations du siège, ayant promis, dit-il, de ne pas s'armer contre cette ville. Le siège se fait sans lui, sous ses yeux. Cette neutralité d'un sujet accompagnant son souverain, d'un soldat en présence de son général n'étonnait & n'offensait personne. Cependant la ville résiste. Un traître, Vellido Dolfos, pénètre dans le camp de Don Sanche. Il l'attire dans un lieu écarté, sous prétexte de lui montrer un lieu où les murailles sont facilement accessibles. Là il lui porte le coup mortel (1072). Ce qui suit montre avec une énergique fidélité l'esprit de la féodalité castillane. Don Alphonse, échappé de Tolède, vient réclamer le trône. Il en est le légitime héritier. Les seigneurs consentent à le proclamer. Mais le Cid impose une condition. Pour mieux prouver qu'il a été jusqu'au bout le vassal dévoué de Don Sanche, malgré sa conduite ambiguë au siege de Zamora, il déclare qu'il ne rendra hommage à Alphonse qu'après que ce prince se sera solennellement déclaré étranger au meurtre de son frère. Douze chevaliers doivent le jurer avec le prince. Trois fois ils répéteront la formule du serment. De nombreuses romances célèbrent cette audace du héros, d'ailleurs attestée par de nombreuses chroniques. Qu'on nous permette de citer ici

Digitized by Google

une des romances que son caractère bizarre recommande plus spécialement à notre attention.

« A Sainte-Gadée de Burgos où jurent les gentilshommes, c'est là que le Cid reçut le serment du roi. La formule est si terrible qu'elle épouvante tout le monde. C'est sur une serrure de fer & une arbalète de bois.

« Que des roturiers vous tuent, roi Alphonse, des roturiers, & non pas des gentilshommes; qu'ils soient des Asturies d'Oviédo & non pas Castillans; qu'ils vous tuent avec des aiguillons & non avec des lances ou des dards, avec des couteaux à manche de corne & non avec des poignards dorés; qu'ils portent pour chausses des *abarcas* & non des souliers à lacet; qu'ils portent des capes pour la pluie, non des manteaux en drap de Courtrai ou frisé (la romance, on le voit par là, n'est pas antérieure à la fin du treizième siècle); de grosses chemises de toile d'étoupe, non de toile de Hollande & ouvrées; qu'ils aient des freins de cordeau & non de cuir passé au feu; qu'ils aillent chevauchant sur des ânesses, non sur des mules ou des chevaux; qu'ils vous tuent dans les champs labourés & non dans les villes ou les villages, & qu'ils vous arrachent le cœur par le côté gauche si vous ne dites pas la vérité, touchant ce sur quoi vous êtes interrogé, à savoir si vous avez participé ou consenti à la mort de votre frère.

« Le bon roi jure qu'il ne s'est pas trouvé dans cette affaire. Mais, d'une voix altérée, il dit avec une grande colère : « Cid, « aujourd'hui vous me faites prêter serment, songez à me « baiser bientôt la main. »

Rodrigue lui répondit, parlant de cette manière : « Je ne me « tiens pas pour honoré de baiser la main à un roi; je me « tiens pour humilié de ce que mon père l'a baisée. »

« Sortez de mes terres, Cid, chevalier mal appris, & que je « ne vous y voie plus d'un an à partir de ce jour. »

« Volontiers dit le bon Cid, volontiers & de bon cœur, d'au- « tant plus que c'est, de votre règne, le premier ordre que « vous donnez. Vous m'exilez pour un an, moi je m'exile « pour quatre. »

« Et voilà que le bon Cid prend congé sans baiser la main au roi. »

Digitized by Google

« Il part avec trois cents gentilshommes, vaillants chevaliers. Tous sont des hommes à la fleur de l'âge; il n'y en a aucun de vieux ou à cheveux blancs. Tous portent au poing la lance à fer émoulu. Tous portent un écu avec des houppes écarlates[1]. »

Dans la réalité, Alphonse VI dissimula son mécontentement. Il lui aurait été alors probablement très dangereux de le montrer. Il flatta le Cid, &, comme nous l'avons dit, il chercha à se l'attacher en lui donnant en mariage une de ses parentes. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il l'exila. Suivant Berganza, le motif de cette disgrâce fut que Don Rodrigue avait poursuivi des Maures jusque sous le territoire d'Almamoun, roi de Tolède, ancien hôte du roi de Castille. Peut-être n'était-ce là qu'un prétexte pour venger une vieille injure. Rodrigue se retira d'abord près du comte de Barcelone, Bérenger, puis à Sarragosse où règnait un prince musulman nommé Moctadir. Jusqu'en 1081, il guerroya en faveur de ce dernier. Puis il aida un de ses fils à s'asseoir sur le trône, au détriment de son frère que soutenaient le comte de Barcelone & l'Aragon. Alphonse VI, qui voulait reconquérir Tolède, avait besoin de l'épée du Cid. Il se réconcilia avec lui &, après la prise de la ville, le Cid fut nommé prince de la milice tolétane ou gouverneur de la ville. Mais l'union du souverain & de son puissant vassal ne devait pas être de longue durée.

En 1090, Alphonse VI, qui veut secourir Almédo, assiégée par le chef des Almoravides Yousouf, appelle le Cid à son secours. Celui-ci s'y rend lentement. On l'accuse de trahison, & le roi irrité le bannit de nouveau, confisque ses domaines & fait emprisonner sa femme & sa fille. C'est ici que commence le poème du Cid, monument antérieur à la plupart des romances & l'un des plus précieux qui nous soit restés sur les mœurs & les institutions de la vieille Espagne.

Ce poème nous peint d'abord en quelques mots la tristesse du Cid obligé de quitter sa patrie. « Pleurant très fortement de ses yeux, il tournait la tête & il regardait. Il vit les portes ouvertes & les huis sans cadenas, les perchoirs vides, sans

1. *Romances du Cid,* traduction Damas-Hinard, p. 108.

Digitized by Google

fourrures & sans manteaux & sans faucons & sans autours pelés. Mon Cid soupira; car il avait maints grands soucis. Il parla bien & avec beaucoup de mesure. « Grâces te soient rendues, Seigneur, Père qui est là haut. Voilà ce que m'ont valu mes méchants ennemis[1]. » Il conduit, du reste, avec lui toute une petite armée. Soixante pennons l'accompagnent à travers Burgos. Les bourgeois le regardent passer avec émotion. Tous déplorent l'ingratitude d'Alphonse. « Dieu, quel bon vassal, disent-ils, s'il avait un bon seigneur! » Cependant aucun d'eux n'ose lui offrir l'hospitalité; car avant la nuit est arrivé un décret du roi défendant de lui donner asile. Ceux qui contreviendraient à cet ordre perdraient leurs biens & la vie. Le Cid, arrivé à son ancienne demeure, en trouve les portes closes. On n'ose lui ouvrir. Une petite fille de neuf ans seule se présente & le prie de ne pas attirer sur ses anciens serviteurs la colère du roi Alphonse. Don Rodrigue se résigne & quitte Burgos. Un seul habitant de cette ville, Martin Antolinez, ne craint pas de lui fournir des vivres. Encore est-il persuadé qu'il sera exilé & que ses biens lui seront enlevés. Mais il ne doute pas que le Cid ne le dédommage un jour.

Dans ce début du poème la puissance royale paraît grande. Tout tremble devant elle. Mais il s'agit ici des bourgeois de la capitale d'Alphonse. Ce prince, conquérant de Tolède, a pour lui le prestige du plus grand exploit accompli sur les Maures depuis la chute du royaume des Visigoths. N'oublions pas d'ailleurs que la royauté de ces temps-là était une royauté toute militaire. Dans ce genre de gouvernement il n'y a pas de moyen terme entre l'obéissance passive & la révolte. Celui qui ne se soumet pas complètement est un rebelle. Les habitants de Burgos plaignent le sort du Cid. Ils désapprouvent hautement Alphonse. Mais ils ne songent pas à empêcher l'exécution d'une loi conforme au droit féodal & dont Rodrigue accepte lui-même les conséquences.

Ailleurs pourtant l'obéissance n'est pas aussi complète. L'abbé de Saint-Pierre-de-Cardègne fait fête au proscrit & nombre de gens viennent le joindre pour partager sa fortune[2].

1. *Poème du Cid* au commencement.
2. On sait que les moines de Saint-Pierre-de-Cardègne considéraient

Digitized by Google

Au sortir de la Castille il fait le recensement de ses forces. Autour de lui sont trois cents lances avec leurs bannières, sans compter les hommes de pied beaucoup plus nombreux. Tous lui sont dévoués corps & âme. Quoi qu'il leur commande, ils sont prêts. Rodrigue va ravager les pays occupés par les Maures. Le roi Maure qui règne à Denia, à Tortose & à Lérida, Mondhir, implore contre lui l'assistance du comte de Barcelone. Celui-ci provoque le Cid, est battu & fait prisonnier. Il se soumet à un tribut. Déjà plusieurs princes musulmans, entre autres le roi de Valence lui payaient une taxe annuelle. « Il recevait, dit Philibert Soupé[2], en outre des cent vingt mille dinars du roi de Valence[3] & de la contribution de Raymond Bérenger, cinquante mille dinars de la tribu des Beni-Betyr, dix mille du seigneur d'Albarazin, dix mille de celui d'Al-Juente, six mille de celui de Murviedro, six mille de celui de Ségorbe, quatre mille de celui de Xérica, trois mille de celui d'Alménara, deux mille de celui de Liria. C'était une véritable liste civile régulièrement payée à la gloire & arrachée par la peur. »

En 1092, si l'on en croit certaines traditions, le Cid ayant pris sous sa protection le roi de Valence Alkadir, le soutint contre Alphonse VI lui-même. Celui-ci était venu assiéger Valence. Don Rodrigue ravagea son royaume, détruisit plusieurs de ses villes & l'obligea à lever le siège. Ni le poème du Cid ni les romances ne font mention de cette guerre déclarée du suzerain & du vassal. Postérieurs au Cid & même au Code des *Siete partidas*, ils ont pour la gloire de leur héros des scrupules que peut-être il n'avait pas lui-même & que n'avaient pas non plus ses contemporains. Ce modèle des chevaliers est en même temps un modèle de fidélité. Après chaque conquête

le Cid comme un saint. Il est assez curieux que Philippe II ait plus tard demandé sa glorification à la cour de Rome. Ses démarches à ce sujet n'ont, du reste, pas eu de suites.

1. *Journal de l'Instruction publique* du 8 janvier 1862.

2. Quelques écrivains disent seulement douze mille dinars. Voyez Damas Hinard, *Introduction au poème du Cid*, & La Fuente, *op. cit.*, t. IV, p. 402. Les chiffres de Ph. Soupé sont d'accord avec ceux de Dozy, t. II, p. 137, note 1 & p. 147.

Digitized by Google

il fait hommage du fruit de ses exploits à son maître, en lui offrant la dîme du butin. A peine a-t-il remporté sa première victoire, il lui envoie trente chevaux & fait demander au roi de lui rendre sa grâce. « Il est de bien bonne heure, répond Alphonse sans colère. Trois semaines à peine se sont écoulées depuis que le Cid m'a mécontenté, je ne puis encore l'accueillir. Mais j'accepte son présent puisqu'il vient des Maures. » Presque chaque jour ensuite, son ancien vassal lui fait parvenir des preuves de sa vaillance & de son respect. Alphonse VI les reçoit avec des marques de plus en plus prononcées d'estime & d'affection, & c'est ainsi que se prépare leur réconciliation.

Cette réconciliation que la légende suppose doit avoir un fondement historique. Mais, suivant toute apparence, elle fut plutôt l'effet de la crainte que de l'amour de la part d'Alphonse VI. Il dut être trop heureux que le Cid voulût bien conserver avec lui les formes respectueuses d'un vassal lorsque ce terrible aventurier se fut emparé de Valence (1094). Al Khadir, le protégé ou plutôt l'esclave de Rodrigue, y avait péri assassiné. Son meurtrier, Ahmed ben Gehof, lui avait succédé. Le Cid se déclara le vengeur de la victime. Il intimida les émirs du voisinage de Valence, brûla les villages & les hameaux, & ravagea avec une continuité désespérante toutes les campagnes situées autour de cette ville. Valence, étroitement bloquée, fut bientôt en proie à toutes les horreurs de la famine. Les riches, pour se nourrir, achetaient à un haut prix des cuirs & des herbes; les pauvres étaient réduits à manger de la chair humaine. Un grand nombre d'habitants firent, pour s'échapper, un effort désespéré. Sûrs de mourir en restant dans Valence, ils aimaient mieux courir la chance de tomber sous le fer ennemi. Mais Don Rodrigue les rejeta dans la place. Enfin, « pâles, exténués, semblables aux morts qui sortiront de leurs tombes au jugement dernier », dit un auteur musulman, ils se livrèrent au vainqueur.

Si l'on en croit une tradition mauresque, le Cid déshonora alors sa victoire par un acte de cruauté sauvage : « Le cambitour (*campeador*), qu'Allah le maudisse, dit la chronique, avait promis au wali (à Ahmed ben Gehof) de le maintenir dans

Digitized by Google

son gouvernement, & il le laissa quelque temps encore savourer les douceurs du pouvoir. Mais Ahmed, qui s'endormait dans une imprudente sécurité, en fut réveillé tout à coup pour se voir jeter en prison avec toute sa famille. Le cambitour le somma de révéler où l'ancien émir avait caché ses trésors & n'épargna, pour lui arracher le secret, ni les menaces, ni les promesses, ni enfin les tortures. Ahmed ne révéla rien, peut-être parce qu'il ne savait rien, & le Cid, irrité, fit allumer au milieu de la place de Valence un feu si violent que la flamme brillait à une grande distance. Il donna ordre d'y jeter Ahmed & toute sa famille. Tous les assistants, musulmans comme chrétiens, supplièrent le tyran cambitour de pardonner au moins à cette famille innocente, & il y consentit enfin. Mais il avait fait creuser dans la même place une fosse où l'on enterra le wali jusqu'à la ceinture, & on laissa autour de lui force bois enflammé. Alors le malheureux Ahmed, se couvrant la figure, s'écria : « Que la volonté de Dieu soit faite! » Et en peu de temps il fut consumé, en l'an 1095, le même jour de la même lune où le maudit cambitour était entré dans Valence[1]. » Ne vous semble-t-il pas voir Fernand Cortès faisant périr le malheureux Guatimozin sur le gril? Plus d'un épisode de l'histoire d'Espagne au moyen âge expliquerait ainsi les horribles tortures que les indigènes d'Hispaniola, du Mexique & du Pérou eurent à souffrir lorsque Christophe Colomb eut donné le nouveau monde à la Castille.

Le Cid conserva Valence jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1099. Plusieurs fois les musulmans d'Afrique essayèrent de la reprendre. Ce fut toujours sans succès. Il rendait hommage à

1. Voy. Rosseeuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, t. IV, p. 206. — D'autres auraient été brûlés aussi auparavant. Voy. Dozy (*op. cit.* t. II, p. 189). Plusieurs de ces malheureux aussi furent jetés aux dogues. — Les cruautés à l'égard des musulmans étaient réputées naturelles par les chrétiens espagnols, & Sanche d'Aragon était peut-être considéré comme trop humain lorsqu'il disait dans les *Fueros* de Jaca, en 1090 : « Si quelqu'un a reçu en gage de son voisin un esclave sarrasin, qu'il l'envoie dans mon palais & que le maître de l'esclave lui donne du pain & de l'eau, parce que c'est un homme & qu'il ne doit pas jeûner (c'est-à dire mourir de faim & de soif) comme une bête. » Llorente, *Prov. Vascong.*, t. III, p. 456.

Digitized by Google

Alphonse VI; mais en fait il ne reconnaissait d'autre loi que celle de ses caprices. Les chroniques sont muettes, ou à peu près, sur la fin de sa carrière[1]. La légende parle presque seule & toujours elle nous présente ce contraste des formes les plus respectueuses unies à l'absence véritable de toute sujétion.

Elle nous raconte d'abord comment le roi de Castille rechercha les filles du Cid pour ses parents, les infants de Carrion. Mais les infants, lâches & méchants, tombent bientôt dans le mépris des compagnons du Cid. Ils s'en vengent sur leurs épouses, qu'ils abandonnent dans une forêt, après leur avoir fait subir les plus cruels outrages. Heureusement, le Cid se défiait de ses gendres. Il les a fait suivre par un de ses hommes les plus dévoués. Celui-ci trouve les deux jeunes femmes attachées à des chênes, le corps tout couvert de blessures, sur le point de devenir la proie des bêtes féroces. Il les délivre & les conduit à leur père. Le Cid demande vengeance. Le roi convoque les Cortès. Ces Cortès ne sont encore que de simples cours de justice. Les seigneurs s'y rendent bien escortés; car ces cours de justice peuvent être aussi des champs de bataille. Le Cid amène avec lui cent de ses chevaliers les plus braves. Les infants de Carrion ne sont pas moins bien accompagnés. Alphonse VI & les chefs de la noblesse castillane doivent juger le différend. Le Cid redemande d'abord aux infants ses deux bonnes épées, Colada & Tisona, qu'il leur a données à l'occasion de leur mariage, puis il réclame les richesses dont il s'est dépouillé pour ses filles. Les infants satisfont volontiers à la première réclamation. Quant à l'argent, ils l'ont déjà en partie dépensé. Les juges décident qu'ils abandonneront au Cid une partie de leurs domaines équivalente à la somme qu'ils lui doivent. Alors seulement le Cid, assuré de ne rien perdre par leur mort ou leur exil, leur suscite deux champions dans sa propre famille. Ceux-ci les provoquent à un combat singulier. Le duel a lieu, suivant les formes requises, pour que le jugement de Dieu soit constaté. Les infants sont vaincus & Alphonse

1. Cependant, d'après une tradition adoptée par Dozy (*op. cit.*, p. 211 du tome II), le Cid serait mort de colère & de douleur après une défaite éprouvée par les siens à Xativa, en 1099.

Digitized by Google

les bannit du royaume [1]. Les héritiers de la Navarre & de l'Aragon demandent en mariage les deux filles du Cid, & il devient l'ancêtre d'une longue suite de souverains.

Il y a dans cette vie légendaire du Cid, comme dans sa biographie historique, un tableau fidèle de la fortune à laquelle un gentilhomme pouvait arriver en Castille au temps de la grande lutte contre les Maures. Les vassaux affluaient autour de lui, bien qu'il fût sans domaines ; car les terres, les richesses des Maures promettaient une proie abondante. Le roi, qui pouvait le bannir, ne trouvait dans ce droit pour sa suzeraineté qu'une protection illusoire. Le banni revenait bientôt dix fois plus puissant, & le roi s'estimait heureux de le recevoir en grâce, c'est-à-dire de rester souverain de nom en abdiquant la souveraineté de fait. Les historiens les plus modernes ne voient volontiers dans le Cid qu'une espèce de condottiere, à la fois cruel, ambitieux & dénué de scrupules [2]. Il y a là quelque injustice ou tout au moins quelque exagération. Le Cid personnifie un état social bien imparfait sans doute, où régnait la violence, mais d'où la brutalité & la cupidité n'excluaient ni le courage, ni l'indépendance [3]. Les temps changèrent : l'idéal se modifia, &, avec lui, le personnage favori de la poésie populaire. Mais si D. Rodrigue n'avait répondu dans une certaine mesure à l'idéal de son époque, comment aurait-il acquis par la suite ce renom de parfait chevalier que lui fit la légende? Les transformations de cette figure s'expliqueraient bien plus malaisément que nous ne pouvons le faire.

Si nous n'avions pas pour but unique, dans cette courte étude, de montrer la situation de l'Espagne dans l'époque féodale, nous pourrions trouver aussi dans certaines traditions relatives au Cid des exemples de cet orgueil, d'ailleurs mélangé souvent de dignité, où les Espagnols se sont complus à d'autres époques & qui donne un caractère si étrange à leur

1. Cette légende est peut-être née de l'impopularité en Castille des comtes de Carrion. Voy. La Fuente, t. IV, p. 432.

2. *Hist. gén.* de Lavisse & Rambaud, t. II, p. 681.

3. Comp. J. Costa, *Representación política del Cid en la Epopeya española* dans les *Estudios jurídicos y políticos*. Madrid, 1884, pp. 86-95.

Digitized by Google

histoire depuis le seizième siècle. Le Cid n'est pas seulement le vainqueur des Maures. Il humilie la France & la Savoie. L'empereur d'Allemagne tremble devant lui. Le pape lui-même (qui le croirait?), après avoir excommunié le héros castillan, s'empresse de l'absoudre. « Absolvez-moi, pape, dit le Cid, sinon vous vous en repentiriez. » Le pape, *père miséricordieux*, répond *très sagement :* « Je t'absous, Don Rodrigue, je t'absous de *bon gré*, pourvu que tu sois dans ma cour très poli & sage[1]. » — Mais cette partie d'ailleurs purement légendaire des traditions espagnoles sur le Cid est en dehors du sujet auquel nous nous sommes proposé de consacrer cette étude.

Il faut passer maintenant du Cid à Don Alvar de Luna & de l'époque de la féodalité pure à celle qui vit l'Espagne marcher insensiblement vers la monarchie absolue à travers une anarchie apparente.

(*A suivre*). A. DUMÉRIL,

Doyen honoraire de la Faculté des lettres de Toulouse.

1. Damas Hinard, *Romances du Cid*, p. 68.

Digitized by Google

UN PROCUREUR DU ROI DANS L'EMBARRAS

A PAMIERS, EN 1772

UN JOUR D'EXÉCUTION CAPITALE

AVANT-PROPOS.

Au mois de juillet 1772, un condamné à mort qui n'avait plus rien à espérer de la clémence royale était gardé dans la prison de Pamiers. « C'était un de ces hommes extraordinaires qui, s'étant fait une habitude du crime, se jouait également de la vie & des souffrances[1]. » Le jour du supplice fut enfin fixé; par les devoirs de sa charge, M. Charly, procureur du Roi au Présidial de Pamiers, était obligé de veiller à l'exécution du jugement & de prendre des mesures en conséquence. C'est alors que commence pour ce magistrat une série de mésaventures & d'embarras dont lui-même a tracé le récit. Tout d'abord, il s'adresse aux charpentiers de la ville pour faire construire une potence; refus de leur part. On envoie chez eux des soldats en garnison; devant cet argument ils se soumettent & le gibet est dressé. Une charrette est nécessaire pour mener le condamné à l'échafaud, le procureur en demande une; personne ne tenant compte de sa demande, il dépêche deux hommes de la compagnie bourgeoise pour s'en procurer par voie de réquisition. En route, les deux soldats rencontrent un tombereau à deux chevaux; ils l'arrêtent, malgré les protestations du proprié-

1. Mémoire du Procureur du Roi.

Digitized by Google

taire qui s'emporte & pousse même la résistance jusqu'à couper d'un coup de hache le manche de la hallebarde d'un des soldats. Pris de peur, il se sauve & abandonne son attelage au milieu de la rue. Un étranger se trouvait là par hasard ; on lui offre un petit écu s'il veut conduire le tombereau ; il accepte la proposition.

Il semble qu'il n'y a plus qu'à extraire le criminel de la prison & à le mener au lieu du supplice ; de nouveaux obstacles surgissent tout à coup. Le matin, ordre avait été donné à un valet de ville de servir de guide, à travers les rues, au cortège qui devait accompagner le condamné. Un des officiers municipaux rencontre auparavant le valet, l'interpelle & lui dit :

« Je vous défends d'obéir à cette réquisition ; que la Cour emploie ses huissiers ! »

Le procureur a beau objecter que deux seulement sont disponibles, qu'ils sont sexagénaires & paraissent impropres à pareille besogne ; l'administration communale n'a cure de ces doléances & maintient son ordre.

Dans l'après-midi, on se prépare pourtant à remettre le patient entre les mains de la maréchaussée, convoquée au palais de justice. Alors se produit un incident, imputable au mauvais vouloir dont le chef de cette troupe était animé contre le Présidial. Quelque temps auparavant, la Cour avait dénoncé sa conduite au chancelier au sujet de certaines prérogatives qu'il prétendait attachées à sa fonction. Une occasion se présente de faire sentir son autorité & de mettre ses ennemis dans l'embarras ; il en profite aussitôt.

Au moment de se mettre en route, un des cavaliers s'adresse au procureur :

« Donnez-nous un guide pour conduire la marche.

— Vous devez connaître les rues du lieu de votre résidence, répond le magistrat. »

Le cavalier, qui avait dû recevoir une consigne précise, déclare qu'il ne bougera pas si l'on ne donne satisfaction à sa requête :

— A Perpignan, ajoute-t-il, c'est l'usage de faire, en pareille occurrence, précéder l'escorte d'un trompette ou d'un héraut.

Digitized by Google

Tout ce qu'on obtient de son obstination, c'est qu'il aille chercher son lieutenant, M. de Layroule. Cet officier accourt, donne raison à son subordonné, se retranche derrière des instructions dont la Cour n'a pas connaissance; on lui en demande communication, il refuse de les montrer, &, quelques instances que fasse le Procureur, il persiste à ne donner aucun ordre à sa troupe.

Les difficultés se succédaient sans interruption depuis le matin; il était déjà cinq heures du soir. Assisté par le curé de la paroisse, le condamné attendait dans sa prison la solution de ces singuliers conflits. Les pourparlers, les négociations ne pouvaient traîner plus longtemps; il fallait en finir.

« Soit, dit le Procureur au lieutenant, vous ne voulez pas céder, eh bien! je vais dresser un procès-verbal relatant les faits, & l'exécution sera suspendue par suite de votre refus. »

Devant l'attitude du magistrat, M. de Layroule réfléchit, & comprenant que cette opposition aux ordres de la justice engageait sa responsabilité, il se ravise & commande à sa troupe de marcher sans guide. Après avoir laissé ses instructions au chef de l'escorte, il se retire en déclarant que la chose a été accordée par grâce, mais sans tirer à conséquence, au moins pour la maréchaussée.

Le condamné fut bel & bien pendu à la potence toute neuve, élevée à son intention.

Un nouveau conflit était à redouter le jour où le même cas se produirait. Les précédents ne pouvaient être invoqués; le souvenir s'en était effacé, car, depuis plus de trente ans, il n'y avait pas eu d'exécution capitale à Pamiers. Le procureur du Roi se croit obligé d'en référer à la Cour présidiale qui, le 22 juillet, se réunit en chambre du conseil, sous la présidence de M. de Fiches[1]. La cour entend la lecture du mémoire rédigé par le Procureur du Roi sur les embarras qu'il venait d'éprouver. Après discussion, elle décide que le document serait transcrit sur le registre de ses délibérations d'ordre intérieur, & qu'une copie en serait adressée à

1. Parmi les conseillers présents siégeait Vadier, qui, plus tard, fut représentant du pays aux États Généraux & à la Convention.

Digitized by Google

Mgr le Chancelier. Il était prié de vouloir bien répondre aux questions qui lui étaient posées pour fixer quel était le rôle de chacun en pareille circonstance : quels sont les droits de réquisition du procureur? quelles sont les attributions de la maréchaussée, des huissiers, des valets de ville, de la compagnie bourgeoise ?

Sans aucun doute, le mémoire fut transmis au Chancelier. Au mois de janvier 1773 une réponse avait-elle été donnée? Nous l'ignorons. Si les droits des parties étaient réglés en ce qui concerne les réquisitions & les attributions en matière d'exécution d'arrêts criminels, la paix n'était pas rétablie entre la magistrature & la maréchaussée; une occasion survint pour révéler l'animosité existant entre les deux corps.

Le 27 janvier, le président Faure de Fiches vient à mourir. Nous avons vu que, le 22 juillet précédent, il avait présidé l'audience où la Cour présidiale avait pris des conclusions pour dénoncer au Chancelier la conduite blâmable du lieutenant de la maréchaussée. Celui-ci ne l'oubliait pas; quand il apprend que le chef de la magistrature est décédé, il s'empresse d'annoncer qu'invité à l'enterrement « il entend prendre rang & séance dans la conduite du convoi après M. le doyen des conseillers. » C'était une des premières places. Grand émoi à la Cour, qui se rassemble d'urgence en chambre du conseil et cherche les moyens à prendre, afin de résister à semblable usurpation.

Il paraît que cette question de préséance n'était pas nouvelle; déjà, vers 1730, M. de Ferran, prédécesseur de M. de Layroule, avait exigé cette même place dans une cérémonie publique. Un procès en était résulté; la cause avait été portée devant le Parlement de Toulouse. Désireuse de faire respecter l'adage : *Cedant arma togæ*, la haute assemblée avait décidé que les officiers du Présidial de Pamiers continueraient, comme jadis, de marcher sur deux colonnes aux processions. Défense fut faite au lieutenant de rompre les rangs, sous peine de 1,000 livres d'amende.

Cette décision était applicable au cas actuel; les conseillers ne manquent pas d'en faire prendre copie, qu'ils prennent soin de signifier sans retard à M. de Layroule. Il est probable

Digitized by Google

qu'il se tint tranquille en prenant place au rang qui lui fut assigné dans le cortège.

Ces faits constituent des scènes de mœurs comme en voyaient parfois nos petites villes de province à la fin de l'ancien régime, surtout quand il s'agissait de préséances & d'attributions entre des corporations, dont les unes cherchaient à garder leur indépendance vis-à-vis des autres. Nous avons mis en lumière les principaux épisodes de ce drame tragi-comique joué à Pamiers. Laissons aux lecteurs le soin d'en suivre les péripéties, telles qu'elles sont racontées avec détail dans le mémoire du procureur du Roi au Chancelier & dans les délibérations de la Cour présidiale [1].

Délibération de la Cour présidiale.

Aujourd'hui 22 juillet 1772, assemblés dans la chambre du conseil du palais de la sénéchaussée & siège présidial de Pamiers, M. de Fiches, président présidial; MM. de Ville, seigneur de Bénagues, lieutenant général criminel; Palmade de Fraxine, lieutenant particulier civil; Gailhard, Cassaing, Darmaing, Grave, Vadier & Dessort, conseillers, & M. Charly, procureur du roi; MM. les autres officiers absents, quoique dûment convoqués.

M. le procureur du Roi ayant remis sur le bureau son dire par écrit, lecture en ayant été faite, de commune voix a été délibéré qu'il serait transcrit sur le registre & que copie dûment collationnée en sera envoyée à M^gr^ le Chancelier par MM. les syndics, en le suppliant d'y vouloir bien statuer, de même que sur le mémoire qui lui a été précédemment adressé, et dont lecture a été faite à l'assemblée.

1. Le mémoire du procureur et les délibérations de la Cour sont transcrits dans le registre d'ordre intérieur conservé au greffe du tribunal civil de Pamiers; les documents ont été analysés dans l'inventaire des archives départementales de l'Ariège, B 190, pp. 257-358.

Digitized by Google

Mémoire du procureur du Roi.

Messieurs,

Vous avez cru, il y a peu de jours, devoir mettre sous les yeux de Mgr le Chancelier les prétentions du sieur de Layroule, lieutenant de prévôt de la maréchaussée au Pays de Foix, à la résidence de cette ville, au sujet de certains droits qu'il prétend être attachés à sa place.

Ces prétentions, quoique liées au bien du service, n'ont pas avec lui un rapport aussi intime que celles qu'il a fait naître le jour & au moment de l'exécution de Paul Alazet, condamné en dernier ressort. Nous croyons ne pouvoir nous empêcher de vous en faire part, afin que, de concert, nous en instruisions Mgr le Chancelier pour le supplier de fixer à l'avenir notre conduite à cet égard ; autrement elle deviendrait de jour en jour, sans ces précautions, beaucoup plus difficile.

Le prévenu, comme vous le savez, Messieurs, était un de ces hommes extraordinaires qui, s'étant fait une habitude du crime, se jouait également & de la vie & des souffrances. Il se fit un mérite, dès qu'il fut pris, d'attenter deux fois à sa vie par les voies les plus affreuses qu'on ne peut se rappeler sans frémir, & que la prudence humaine n'aurait pu prévoir.

D'après l'expérience que nous avions devers nous de la conduite de ce scélérat, nous crûmes que le moment où le curé de la paroisse lui annoncerait son jugement serait le dernier de sa vie. Pour le prévenir, nous requimes le sieur de Layroule d'envoyer deux cavaliers aux prisons pour servir de main-forte au concierge. Le sieur de Layroule, sans s'y refuser précisément, ne les envoya qu'en observant que c'était par grâce & sans tirer à conséquence. A midi, les cavaliers eurent ordre de se retirer. Nous crûmes alors devoir lui faire une réquisition par écrit, à l'effet de laisser lesdits cavaliers à la garde du prévenu ou de les faire remplacer par deux autres.

Le lieutenant de prévôt donna des raisons pour sa réponse. Et, sur ses raisons, nous demandâmes une main-forte au

Digitized by Google

major de la compagnie bourgeoise, en lui faisant passer notre réquisition & la réponse du lieutenant du prévôt.

Le major s'y refusa d'abord; il la donna ensuite, mais toujours dans le doute de ses obligations & en prétendant que c'était aux cavaliers de la maréchaussée à fournir la main-forte.

Vous sentez, Messieurs, combien il est désagréable d'essuyer toutes ces vicissitudes dans un temps où, pour ne pas heurter de front le préjugé, nous fûmes contraints d'ordonner à tous les maçons & charpentiers de la ville d'aller ensemble travailler à faire la potence; dans un temps où on ne pouvait trouver de charrette pour traduire le prévenu au lieu du supplice; dans un temps même où l'on ne trouvait personne qui voulût servir de guide à l'exécuteur pour lui en indiquer le lieu.

Nous devons vous observer, sur le dernier article, qu'ayant ordonné à un des valets de ville de le conduire, les officiers municipaux qui le rencontrèrent le lui défendirent en disant que nous ne devions nous servir que des huissiers du siège. Il n'y en a que deux, comme vous le savez, sexagénaires l'un & l'autre, & il n'est guère possible que, vu le nombre des actes d'autorité qu'il faut faire en pareille circonstance, eux seuls puissent suffire à tout.

Le sieur de Layroule était assez à portée pour être dans une de ces circonstances le témoin de nos embarras. Nous ne voulûmes pas le requérir, parce qu'il se référait toujours à des règlements qui nous sont inconnus. Et il ne nous dit pas que ce fût aux cavaliers à le faire, quoique, comme nous l'apprîmes au moment de l'exécution, la même ordonnance dont il se pare l'y assujettisse expressément.

Un second fait plus intéressant encore est celui qui se passa l'après-midi. Le prévenu, déjà mis en état, allait monter à la salle de l'audience pour y entendre la lecture du jugement qui le condamnait. Un cavalier de la maréchaussée monta & nous demanda un guide pour conduire la marche. Nous lui observâmes qu'il devait savoir les rues du lieu de sa résidence.

L'exempt à qui il alla rendre notre réponse monta de

Digitized by Google

suite & insista de plus fort à demander un guide, en observant qu'à Perpignan un trompette ou héraut marchait toujours au-devant des cavaliers. Nous lui représentâmes l'impossibilité où nous étions de lui en donner un; ce qui le détermina à se rendre chez le sieur de Layroule pour prendre des ordres ultérieurs.

Ledit sieur de Layroule arriva bientôt après; &, quelques instances que nous puissions lui faire, il ne voulut jamais se départir de cette prétention. Il était déjà cinq heures du soir, le prévenu était dans l'état; le sieur de Layroule s'obstinait à demander un guide. Nous crûmes, vu l'impossibilité où nous étions de le trouver, devoir le prévenir que nous allions dresser notre procès-verbal, & que l'exécution serait suspendue par son refus. Le sieur de Layroule consentit alors que sa troupe marchât sans guide, mais toujours par grâce, sans tirer à conséquence, & s'en retourna chez lui après avoir laissé le commandement de sa brigade à l'exempt.

Le lieutenant de prévôt prétend que sa conduite est tracée dans des règlements particuliers qui lui ont été adressés par ses supérieurs; nous ne les connaissons point. Si le sieur de Layroule donne extrait de quelqu'un des articles, ce n'est qu'en les isolant & en y mettant un air de mystère qui fait présumer qu'il a quelque intérêt à les cacher.

Nous ne saurions pourtant penser, quoiqu'il le prétende, que dans aucun cas les cavaliers ne doivent servir que de main-forte. Il en est sans doute où ils doivent eux-mêmes faire la capture & la conduite, & ces cas sont ceux où les prévenus sont pris en flagrant délit; car, s'il fallait dans ces circonstances envoyer chercher un huissier il n'est pas douteux que les prévenus des plus grands crimes n'échappassent à la punition qu'ils méritent.

Nous devons vous observer encore que le major de la compagnie bourgeoise, ayant donné quelques soldats pour les mettre en garnison chez les charpentiers qui refusaient d'aller travailler à construire la potence, nous en envoyâmes deux pour arrêter une charrette & deux chevaux. Le propriétaire s'emporta contr'eux &, d'un coup de hache, rompit la hallebarde d'un des soldats que nous avions envoyés. Le voiturier

Digitized by Google

prit la fuite, & ce ne fut qu'en donnant un petit écu à un étranger, trouvé par hasard, que nous eûmes quelqu'un pour conduire le tombereau.

Tous les inconvénients, tous les obstacles ne peuvent être levés que par la main-forte; un huissier sexagénaire ne pourrait rien. Et si un soldat en armes n'a pu empêcher le voiturier de se porter à des extrémités, comment un huissier le pourrait-il?

Quels sont les devoirs des cavaliers de la maréchaussée aux jours des exécutions?

Quels sont ceux des huissiers?

Le procureur du Roi peut-il se servir des valets de ville?

Peut-il faire arrêter la première charrette que l'on trouve?

Les cavaliers doivent-ils garder le prévenu quand le cas le requiert?

Les officiers de la compagnie bourgeoise sont-ils obligés de prêter main-forte?

Est-on obligé de leur donner un guide, héraut ou trompette, pour conduire la marche?

Ce sont autant de questions dont la décision est absolument indispensable, vu les refus que nous avons essuyés & que nous essuierions encore, si le cas se présentait, & puisqu'il est bien des choses qui n'ont été faites que par grâce & sans tirer à conséquence.

Il y a près de trente ans qu'il n'avait point été fait d'exécution en ville.

Les officiers de la maréchaussée prétendent que leurs obligations ne sont plus aujourd'hui les mêmes, & c'est de là que naissent toutes les difficultés.

26 JANVIER 1773.

Par un des Messieurs a été dit que M. le président de Fiches étant décédé ce jour d'hier, ses héritiers auraient fait prier la compagnie d'assister à son enterrement : que le sieur de Layroule, lieutenant du prévôt, qui a été aussi invité, a fait savoir à la compagnie qu'il voulait prendre rang & séance dans

Digitized by Google

la conduite du convoi, immédiatement après Monsieur le doyen des conseillers. Sur quoi l'assemblée a été priée de délibérer.

De commune voix a été délibéré que :

1° La requête, présentée par le syndic des officiers à Nosseigneurs du Parlement le 14 août 1730, en raison de pareille prétention de la part du sieur de Ferran, lors lieutenant du prévôt ;

2° L'ordonnance, délibérée sur icelle le même jour, qui ordonne que, par provision & sans préjudice du droit des parties, les dits officiers du Présidial continueront de jouir, comme par le passé, du droit de marcher sur deux colonnes aux processions qui se font dans ladite ville, & qui lui fait défense de couper lesdits rangs à peine de 1000 livres & d'en être enquis ;

3° ensemble l'exploit de signification faite audit sieur de Ferran, lors lieutenant de prévot le 15 dudit mois d'août,

Seront de nouveau signifiés audit sieur de Layroule, pour qu'il n'en prétende cause d'ignorance, à la diligence de MM. les syndics.

F. PASQUIER,

Archiviste de l'Ariège.

Digitized by Google

LE FÉLIBRIGE

SES DEBUTS, SON ÉTAT ACTUEL, SON AVENIR [1].

FIN [1].

IV. — *Période actuelle* (1892-1895).

Avec cette quatrième & dernière partie de l'évolution félibréenne nous entrons sur un terrain absolument nouveau, car cette période ne ressemble à aucune de celles qui l'ont précédée. Les chansons joyeuses du début, sans être absolument délaissées, ne sont plus considérées comme l'*ultima ratio* du Félibrige. Quant aux nuances politiques qui ont eu leur répercussion dans les événements de la troisième époque, elles ne passionnent que médiocrement.

Ce n'est point que parmi les jeunes recrues félibréennes les opinions à cet égard ne soient appréciables. On y distingue très bien les monarchistes & les républicains, les libres-penseurs & les catholiques. Mais ces tempéraments, essentiellement divers, font un ménage très uni.

Il faut dire qu'en thèse générale très peu considèrent la littérature comme un moyen d'existence. Presque tous, fixés en leur pays natal, ont un *métier* ou une situation personnelle qui leur permet de ne voir qu'un agréable passe-temps dans le culte des lettres d'oc. Aussi ne se livrent-ils point entre eux ces âpres combats, inévitables dans l'existence parisienne.

1. Voyez *Revue des Pyrénées*, 4e et 6e livr., 1894; 1re livr., 1895.

Digitized by Google

Aussi, malgré toute l'admiration qu'ils éprouvent pour ceux des forts parmi les forts qui parviennent à attirer l'attention de Paris & de la France, aiment-ils mieux très souvent se retrouver en leurs familiales félibrées qu'en ces fêtes tumultueuses où les Cigaliers & les Félibres parisiens apportent des programmes surchargés, fidèle image de la vie fiévreuse de la capitale. Aussi peuvent-ils se rendre réciproquement justice, sans craindre que leur amicale approbation ne se transforme en réclame pour un confrère jalousé.

Mais chacun gardant son tempérament & ses opinions personnelles, il est certain que des goûts littéraires semblables pas plus que d'identiques admirations ne peuvent être un lien suffisant pour produire la solidarité intime qui les unit & dont on pourrait citer des traits fort touchants. Où se trouve donc ce lien commun?

C'est dans leur conception nouvelle de l'amour de la petite patrie. Tous, à ce point de vue, parmi leurs prédécesseurs, étaient patriotes, & c'est chez les plus grands qu'on constate les plus sublimes expressions de ce patriotisme. Mais à cette ardente jeunesse l'amour platonique ne suffit plus. Elle trouve que ce n'est point assez de chanter magnifiquement la terre natale; elle pense que la foi qui n'agit point n'est pas une foi sincère.

Notez que cette jeunesse est conséquente avec elle-même & qu'on ne saurait lui faire reproche d'être la *résultante* de ce qui s'est passé avant son avènement.

La langue méridionale, après un sommeil de cinq siècles, s'est réveillée tout à coup &, depuis soixante & dix ans[1], a accumulé des chefs-d'œuvre dont certains peuvent être mis au niveau des plus belles œuvres françaises. Partout, dans les plus petits villages méridionaux comme dans Paris, la langue d'oc est acclamée ainsi qu'une belle morte ressuscitée. Le théâtre, la musique, instruments de diffusion par excellence, s'emparent de *Mireille*, font chanter les Arlésiennes, farandoler les *tambourinaires*. Puis les Parisiens en viennent à découvrir, à reconnaître l'existence de pays plus lointains pour

1. C'est-à-dire depuis Jasmin.

Digitized by Google

eux que l'Amérique, c'est-à-dire Avignon, Arles, le théâtre d'Orange...

Tandis que ce mouvement se produit, voici qu'en terre méridionale, autour d'un petit groupe qui a illustré la moderne langue d'oc, viennent se réunir tous ceux qui avec leur idiome natal, désormais réhabilité, aiment les légendes, les traditions, les coutumes de leur pays. Le courant est si fort qu'il fait sentir son influence dans l'ensemble de la littérature & de l'art français. En même temps, l'histoire provinciale et l'histoire communale, étudiées dans leurs véritables origines, déroulent des tableaux d'une saisissante originalité & parfois d'une attachante grandeur. Alors qu'il était convenu, autrefois, qu'on ne pouvait *travailler* qu'à Paris, des hommes éminents acceptent de faire leur carrière dans les Facultés provinciales, préludant ainsi, mieux qu'en de stériles discussions parlementaires, à la reconstitution future des Universités régionales.

Dès lors, & par la suite logique des choses, les jeunes félibres se posent cette question que de grands penseurs s'étaient posée avant eux : « Pourquoi la province qui produit, qui crée, qui fournit à la capitale le meilleur de sa force, n'a-t-elle point son existence reconnue par les lois alors que cette existence est, depuis si longtemps, prouvée par les faits? » Et avec la belle ardeur de leur âge ils se disent qu'il faut changer tout cela, qu'il faut redresser les ressorts sociaux faussés par une compression excessive. De là ces revendications encore un peu confuses, que les uns appellent *décentralisation*, les autres *régionalisme* ou *fédéralisme*, & qui ne sont, au fond, qu'une protestation contre une organisation qui appauvrit la province sans profit pour Paris. De là cette proclamation que quelques jeunes félibres parisiens, interprètes du sentiment de la grande majorité de leur génération, ont lancée le 22 février 1892, lors de la première visite que leur fit Félix Gras, récemment nommé *capoulié :*

« Voilà longtemps, Monsieur le Capoulié & Messieurs les Félibres, que les jeunes gens mûrissent les idées que vous avez semées, & voilà longtemps aussi qu'ils souhaitent impatiemment de les réaliser...

« Nous avons tous entendu votre appel, & maintenant

Digitized by Google

nous allons dire, *non pas comme autrefois devant des auditoires de frères & des assemblées de lettrés, mais dans les assemblées politiques & devant le peuple du Midi & du Nord*, les réformes que nous voulons. Nous en avons assez de nous taire sur nos intentions fédéralistes quand les centralisateurs parisiens en profitent pour nous jeter leur méchante accusation de séparatisme. Enfantillage & ignorance! Nous levons les épaules & nous passons.

« Nous sommes autonomistes; nous réclamons la liberté de nos communes; nous sommes fédéralistes, & si quelque part, dans la France du Nord, un peuple veut marcher avec nous, nous lui tendrons la main. Un groupe de patriotes bretons vient de demander pour son illustre province le rétablissement des anciens États. Nous sommes avec ces Bretons. Oui, nous voulons une assemblée souveraine à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier; nous en voulons une à Marseille ou à Aix, & ces assemblées régiront nos tribunaux, nos écoles, nos universités, nos travaux publics. Si l'on objecte qu'un peuple ne revient jamais sur la voie qu'il a parcourue, nous répondrons que c'est le cas; nous ne travaillons pas pour copier les institutions d'autrefois, mais pour les compléter & les perfectionner[1]... »

Ainsi donc ce n'est plus assez d'émettre des vœux dans les réunions félibréennes. Les anciens *cantaire dou païs* doivent se transformer en croisés, & par la parole, par la plume, prêcher partout, même dans les mêlées politiques, le triomphe de la *Cause*. On le voit, c'est la tendance vers une révolution politique & sociale, proclamée comme devant suivre la rénovation littéraire dont nous avons étudié les phases successives.

L'appel des jeunes félibres parisiens fut suivi, comme il fallait s'y attendre, de rumeurs significatives, les unes favorables, les autres hostiles.

La situation des chefs du Félibrige ne laissait pas que d'être délicate. D'un côté, les fédéralistes (ou régionalistes, le nom importe peu, nous le répétons) étaient en assez grand nombre

1. Le document a paru *in extenso* dans *l'Aioli* du 7 mars 1892 sous la signature de Frédéric Amouretti, Charles Maurras et Auguste Marin.

Digitized by Google

au sein du Consistoire, & parmi ceux-là il nous suffira de citer Mistral, Félix Gras, de Berluc-Pérussis, X. de Ricard, Arnavielle, auxquels il était difficile de combattre des idées qu'eux-mêmes avaient toujours hautement professées. D'autre part, les timides, c'est à-dire ceux qui en étaient restés aux anciennes traditions & ne voyaient dans les réunions félibréennes que l'occasion d'échanger de gais propos, pouvaient se formaliser de l'ingérence d'une question étrangère au but essentiellement littéraire de la Société. Cette situation pouvait amener des dissensions intestines.

L'allocution prononcée par Marius André aux Jeux Floraux septennaires de 1892, allocution dans laquelle le jeune lauréat déclarait se rallier entièrement à la proclamation ci-dessus mentionnée, fournit au Consistoire l'occasion de s'expliquer par une note insérée dans *l'Aioli* du 7 juin 1892 :

« On nous a dit que quelques personnes s'étaient formalisées, au point de vue félibréen, des visées politiques du discours de Marius André, & qu'elles y auraient vu une violation des statuts. Mais il est bon de remarquer que l'orateur, qui ne s'est, du reste, exprimé qu'au nom d'un groupe particulier, a parlé dans une séance félibréenne publique, où, selon l'usage, félibres ou non félibres peuvent, sous leur entière responsabilité, émettre toutes les opinions qui leur conviennent. L'Association ne peut aucunement être engagée en ces circonstances, & elle entend rester, comme elle l'a toujours fait, en dehors de tout débat politique ou religieux. »

Cette attitude de neutralité (bienveillante sans doute, mais enfin de neutralité) était évidemment le parti le plus sage. Excommunier les jeunes félibres fédéralistes, le Consistoire ne le pouvait sans déclarer en quelque sorte que l'évolution félibréenne était terminée; or, ces anathèmes ne portent généralement pas bonheur aux gouvernements qui les prononcent, car au-dessus de toutes les lois il y a les faits, au-dessus de toutes les barrières il y a la force d'expansion qui entraîne les hommes & les choses. D'un autre côté, faire sienne officiellement la doctrine fédéraliste, c'était, à l'heure actuelle où la question n'est pas suffisamment mûre, lancer l'Association en une voie pleine de périls.

Digitized by Google

C'est sur la constatation de ces faits que nous terminerons cette étude. Mais avant d'en déduire la conclusion définitive, nous devons énumérer les noms & les œuvres de ceux que nous avons appelés les félibres de la troisième génération :

Marius André, d'Avignon ; Valère Bernard, de Marseille, & le Lauragais Prosper Estieu marchent en tête de la phalange poétique. Marius André, que son premier recueil *Plóu e Souleio* avait signalé comme une des jeunes espérances du Félibrige, s'est placé au rang des maîtres par son beau poème : *La Glòri d'Esclarmoundo*[1]. Valère Bernard, dans : *Li Ballado d'Aram*, *Li Cadarau*, *Li Pauriho* a montré une puissante inspiration, servie par de superbes facultés poétiques[2]. Prosper Estieu, avec les sonnets de son *Terradou*, d'une forme impeccable, d'une envolée toujours égale, a fait une œuvre admirable dont Mistral a dit : « Elle est le Cantique de nos cantiques[3]. »

C'est dans l'amour, chose naturelle d'ailleurs chez des poètes de vingt-cinq ans, que la plupart prennent leurs premières inspirations. C'est ainsi que le Marseillais Pierre Bertas chante *Li Sèt Saume d'amour*[4], tandis que Folco de Baroncelli en égrène le rosaire[5]. A l'Arlésien Alcide Blavet, qui cueille une couronne de fleurs printanières[6], répond d'Agen André Sourreil, qui raconte ses heures d'amour[7]. A côté d'eux, Henri

1. *Plòu e Souleio*. Avignon, Roumanille, 1890. — *La Glòri d'Esclarmoundo*. Avignon, 1894.

2. *Li Ballado d'Aram*. Paris, Richard, 1883. — *Li Cadarau*. Montpellier, impr. Centr., 1884. — *Li Pauriho*, publiés dans *le Bavard*, de Marseille.

3. Parus en divers recueils : *Revue félibréenne*, *Revue méridionale*, *Cigalo d'or*, *Lengodoucian*, *Terro d'oc*, etc., n'ont pas encore été réunis en volume.

4. *Li Sèt saume d'amour*. Marseille, Trabuc, 1887. — *Pierrot badaio*, comédie. Marseille, Marpon, 1893. — Fédéraliste ardent, il a publié : *La Naciounalita prouvençalo e lou Felibruji*. Marseille, Ruat, 1892.

5. *Lou Rousari d'amour*, in *Revue félibréenne*, 1889. — *Babali*. Avignon, Roumanille, 1890. Directeur du journal *l'Aioli*.

6. *Labro e Roso*. Alès, Castagnier, 1888.

7. *Ouros d'amour*. Agen, Ferran, 1893.

Digitized by Google

Giraud, de Cannes[1]; Paul Constant, de Cassanel[2]; Jules Boissière, de Clermont-l'Hérault[3]; Fernand Troubat, de Montpellier[4]; Joseph de Valette, de Ledenon[5]; Joseph d'Arbaud, le fils de la félibresse *dou Cauloun*; Joseph Loubet, de Montpellier, s'essaient en des poésies parfois très attrayantes.

Cette jeune pléiade a eu son Gilbert en la personne de Félix Lescure, mort à la fleur de son âge[6].

Elle est accompagnée par de charmantes félibresses : Mlle Claude Duclos, l'énigmatique & rêveuse fée du Bigorre[7]; la séduisante Mme Élisabeth Péricaud, *la félibresso Babeloun*, qui prend pour devise : *Grifueio poun quau noun estaco*[8]; la rieuse Marguerite Sol, qui n'est pas pour rien du pays d'Achille Mir[9].

La phalange des prosateurs compte, elle aussi, des talents variés & nombreux. Ici encore nous rencontrons Valère Bernard qui nous présente son récit poignant : *Bagatouni*[10]. Maurice Raimbault, de Cannes, avec *Agueto* a le droit d'être inscrit au rang des maîtres[11]. A citer aussi Gustave Therond, de

1. *Pessu de vers.* Cannes, Robandy, 1892. — *Lou Moulin de la Lubiano.* Avignon, Roumanille, 1895.

2. *Lous Jalouns.* Villeneuve-sur-Lot, 1894.

3. A commencé d'abord par des poésies françaises : *Devant l'énigme.* Paris, Lemerre, 1883. — *Provensa.* Paris, Lemerre, 1887. Depuis son mariage avec Mlle Thérèse Roumanille, il a donné des poésies à la *Revue félibréenne* & à l'*Armana Prouvençau.*

4. *Lous Cantaires dou Clapas*, musique de Paladilhe. Paris, Schmidt, 1893. Chroniques au *Viro-Soulèu.*

5. Vers dans l'*Armana Prouvençau*, la *Cigalo d'or*, etc...

6. Né à Gréasque, mort en 1894, âgé de vingt-sept ans. *Lou Carbouniè cantavo.* Avignon, Roumanille, 1894.

7. *Posos perdudos.* Les Lilas, 1892. — *Brumos d'autouno.* Avignon, Roumanille, 1893.

8. *Goudelivo*, nouvelle provençale. Paris, Lemerre, 1893.

9. *Lou Curat de Minerbo.* Paris, Champion, 1892. — *La Bistando.* Narbonne, Caillard, 1891. — *Les Poissons, les Crustacés & les Mollusques de la Méditerranée.* Narbonne, Pons, 1893.

10. *Bagatouni.* Marseille, Aubertin, 1894.

11. *Agueto.* Cannes, Robaudy, 1893. — *Un ome qu'a de principi.* Marseille, Sardou, 1889; 2e édit., Cannes, Robaudy, 1892. — *Istôri mai que vertadiero dou souto-prefet de Capite.* Aubagne, Chabrier, 1886. — Cette

Digitized by Google

Cette, un rieur de bon aloi qui n'a pas encore donné sa mesure[1]; Ferdinand Chabrier, qui agite si allègrement les grelots du *Cascavel*[2]; Jean Fournel, le facétieux carillonneur de la *Campana de Magalouna*[3]; les Toulousains Danton Cazelles, alerte chroniqueur du *Gril;* Bacquié-Fonade, rédacteur de la *Terro d'oc*[4]; J. Félicien Court, l'ardent fédéraliste[5].

Ceux-là se sont presque exclusivement adonnés à la prose de langue d'oc. En voici d'autres qui, tout en connaissant les secrets de l'idiome natal savent aussi écrire en français : c'est d'abord, le païen mystique, Charles Maurras, au style étincelant[6]; le compréhensif & profond Frédéric Amouretti[7]; le critique pénétrant Henri Ner[8]; l'ironique Auguste Marin, un *nervi* lettré[9]. Tous quatre sont déjà classés parmi les plus brillants chroniqueurs parisiens. C'est ensuite Paul Redonnel, l'auteur des *Chansons éternelles*[10]. Puis Antonin Perbosc, un des plus jeunes majoraux du félibrige, écrivain net & précis, qui a dit son mot dans la discussion suscitée à l'occasion de l'enseignement des dialectes d'oc dans les écoles[11]. N'oublions point

dernière œuvre a été imitée en français par P.-H. Bigot : *Le Sous-Préfet de Capite*. Montpellier, Firmin, 1890.

1. *Las Pechas de Mauras,* in *Campana de Magalouna*, 1894.

2. *Lou Cascavel,* que drindo un cop per mès, paraît depuis mars 1892 à Alais.

3. *La Campana,* paraît à Montpellier depuis janvier 1892.

4. *La Terro d'oc*, organe de l'*Escolo moundino*, paraît à Toulouse depuis janvier 1894.

5. *Les Troubadours de l'Escolo Toulousèno.* Toulouse, 1891.

6. *Les Trente beautés des Martigues*, in *Armana prouvençau*, 1890. — *Le Chemin de Paradis*, mythes & fabliaux. Paris, Calmann-Lévy, 1894.

7. *Chroniques félibréennes.*

8. *Ce qui meurt.* Paris, Fischbacher, 1893. — *Chants du divorce.* Paris, Ollendorf, 1892.

9. *Chansons du Large.* Paris, Dalou, 1888 — Fondateur de l'*Armana marsilès.*

10. *Les Chansons éternelles.* Occitanie, 1894. — Fondateur de la revue *Chimère*, 1891-93. — Rédacteur en chef de la *France d'oc.*

11. Dans la *Tribune des Instituteurs*, octobre 1886 (Fr. Sarcey y a répondu dans la *République française* du 29 novembre 1886). — *Brinde al Carci & a sous felibres.* Montauban, Forestié, 1890.

Digitized by Google

le psychologue Froment de Beaurepaire[1], ni Xavier de Magallon qui met au service de la cause fédéraliste son entraînante éloquence[2], ni Louis de Nussac qui a commencé une série d'intéressantes études littéraires sur son Limousin[3].

Aux journaux félibréens déjà énumérés nous devons joindre les suivants. D'abord ceux rédigés entièrement en langue d'oc : *Le Calel*, fondé en 1892 par Victor Delbargé, à Villeneuve-sur-Lot ; *La Terro d'oc*, organe officiel de l'*Escolo moundino*, qui a succédé au *Lengodoucian*[4] à partir de janvier 1894 ; *La Cisampo*, fondée à Cannes en 1894, organe de l'*Escolo de Lerins ; L'Ech luroun*, fondé à Cierp en 1891 par Ferdinand Artigue.

D'auttes sont rédigés partie en français, partie en idiome d'oc. Dans le nombre nous reconnaissons : *La Revue méridionale*[5], fondée à Carcassonne en 1886 par Achille Rouquet, Gaston Jourdanne & Joseph Cabrié, devenue l'organe de l'*Escolo audenco ; Lemouzi*, organe de la fédération des Écoles félibréennes du Limousin, fondé à Brive en 1893 ; *L'Homme de bronze*, d'Arles, qui est à sa seizième année ; *La France d'oc*, de Montpellier, tribune des revendications fédéralistes, créée en 1894 ; *La Province*, revue dirigée par Lucien Duc (Les Lilas, près Paris, dix-huitième année), publie des biographies félibréennes & recherche les descriptions de contumes locales.

Parmi les disparus, donnons un souvenir au *Dimanche* de L. Astruc (Marseille, 1892-1894), à *Chimère* de P. Redonnel, Dequillebeq & Pierre Dévoluy (Montpellier, 1891-1893), aux *Échos de Tamarie* de Paul Coffinières (La-Seyne-sur-Mer, 1892-1894).

1. *Pensées d'un homme de treize ans.* Paris, Lechevalier, 1894.

2. Voir *Revue félibréenne*, *Armana Prouvençau*.

3. *Jean Foucaud*, poète limousin. — *Santo-Estello*, étude. Brive, Verlhac, 1890. — *Dires Limousins*, 1re série. — *L'Annada lemouzina*. Brive, Verlhac, 1895. — Se sert du pseudonyme *Lemovix*.

4. Dirigé par X. de Ricard & P. Estière. (Toulouse, septembre à novembre 1892.)

5. D'abord *Revue de l'Aude*, devenue *Revue méridionale* à partir de 1889.

Digitized by Google

V. — *Avenir du Félibrige.*

Insistons-y, car il nous semble bien que c'est la note caractéristique de cette jeune génération. Tous ces tempéraments si divers, toutes ces aptitudes variées ont un point commun d'attraction, c'est le sentiment unanime qui les pousse à s'insurger contre ce qu'ils appellent le despotisme parisien. Et, circonstance bizarre, inexplicable même au premier aspect, ce sont précisément les représentants à Paris de cette jeune phalange qui sont les plus ardents à réclamer en faveur des droits provinciaux, ce sont eux qui ont donné le signal de la levée des boucliers.

A l'heure actuelle, sans doute, nous n'irons pas jusqu'à dire que ces démonstrations qui font ressembler, comme nous l'avons remarqué au début de ces études, certaines réunions félibréennes à des assemblées de *députés constituants*, aient eu un écho bien sensible dans les couches profondes de la nation française. Evidemment, c'est surtout dans les milieux littéraires que s'agite cette grande question du remaniement de notre organisation administrative. Mais il est un fait indéniable, c'est que les précurseurs des grands changements politiques dans les temps modernes ont été les poètes, les penseurs, les philosophes. Il serait banal de redire que la Révolution de 1789 a été littéraire avant de devenir politique & sociale.

Or ces jeunes gens ont pour eux des forces redoutables : d'abord leur jeunesse qui leur permet d'attendre sans impatience la disparition des esprits timorés ; en outre, beaucoup d'entre eux sont destinés par leur talent à devenir les conducteurs de leur génération ; enfin, symptômes graves, ils ne sont point tous enfermés dans le même compartiment politique ; ils savent user les uns vis-à-vis des autres d'une tolérance, au point de vue des opinions, que les mœurs parlementaires des trente dernières années semblaient avoir proscrite, & qui leur permet de tendre uniformément vers leur idéal commun.

Digitized by Google

Qu'on les prenne tous les uns après les autres. A des exceptions si rares qu'on peut dire qu'elles ne font que confirmer la règle, chacun se considère un peu comme un apôtre, ou un soldat[1]; aucun ne se dissimule que le triomphe n'est pas près d'arriver; mais cette constatation, loin de les décourager ne fait que leur inspirer une ardeur nouvelle. Nous avons prononcé le mot d'idéal, il faut le maintenir & dire hardiment : cette jeunesse a le sien. Le Félibrige n'aurait-il fait que cela (& on doit reconnaître qu'il y est pour quelque chose) ce serait déjà beaucoup que d'avoir fourni une flamme nouvelle à cette génération qu'on accusait de se perdre dans les nuageuses & desséchantes doctrines de Schopenhauer.

Il faut également ne pas perdre de vue que les aspirations des jeunes félibres ne leur sont point particulières. La jeunesse bretonne, elle aussi (pour ne citer que celle-là), commence à s'agiter, ce qui donne parfaitement raison à M. Ghisler qui, dans de très pénétrantes études parues dans la *Revue socialiste*[2], remarque que le mouvement félibréen est, en outre d'un incontestable mouvement de renaissance linguistique un curieux exemple de survivance ethnique.

Mais puisque nous parlons d'un mouvement linguistique il est bon de s'arrêter un moment sur cette question. M. Raoul Lafagette a eu un mot cruel : « Je ne crois point à la résurrection des idiomes d'oc, par conséquent je ne perds pas mon temps à la désirer[3]. Mais cet aphorisme a le défaut de tous les autres. Séduisant au premier abord en ce qu'il paraît, en une formule concise, résumer tout un ordre d'idées, il est équivoque & ambigu. Si l'on veut dire que la résurrection des idiomes d'oc ne pourra arriver à établir la littérature méridionale au même niveau que celui de la littérature française, au moins avant une période lointaine, on aura raison. Pour notre part, d'ailleurs, quelles que soient nos sympathies personnelles & non déguisées pour cette littérature qui représente à un si

1. Une très haute personnalité du Félibrige a même publié, sous une forme moitié badine, moitié sérieuse, *Lou Catechisme dou bon felibre*. Lyon, 1893.

2. *Revue socialiste*, septembre 1893.

3. *La Renaissance Romane*. Paris, Fischbacher, 1890.

Digitized by Google

haut degré les qualités & les défauts de la race méridionale en France, nous n'hésitons point à dire que la suprématie doit rester en définitive à la langue de Voltaire; & si nous croyons que Lyon, Toulouse, Bordeaux, Marseille, doivent redevenir des capitales provinciales nous n'allons pas jusqu'à dire qu'il faille *décapitaliser* Paris.

Au reste, & ici nous touchons au plus grave problème soulevé par la renaissance félibréenne, tout ce qu'on pourra dire & penser ne saurait arrêter le cours de la perpétuelle évolution des destinées humaines. Que M. Lafagette ne croie point à la résurrection des idiomes d'oc[1], que Mistral, au contraire, emploie à cette résurrection toutes les ressources de son génie poétique, ni l'un ni l'autre ne sauraient empêcher ce que les mystérieuses & insondables lois des forces naturelles doivent produire. Les barrières de fer & de sang élevées par les conquérants ne sauraient avoir qu'une existence éphémère comme l'existence de ceux qui les imposent. Il n'y a qu'une seule puissance indestructible, celle du *verbe*... Et si le verbe d'oc, passant de mains en mains comme le flambeau des initiations antiques est vraiment destiné à éclairer un monde nouveau & une littérature renouvelée, il faudra bien que cela se produise.

D'autre part, les résultats acquis au point de vue linguistique & littéraire ont été enregistrés par des maîtres dont l'autorité n'est pas contestable :

Paul Meyer : « Au quatorzième siècle, la littérature était l'œuvre d'un petit nombre & s'adressait à un public restreint. Il eût été bien difficile aux écrivains méridionaux de trouver une voie indépendante & de se soustraire à la pression du goût français quand on voit avec quelle puissance elle s'exerçait hors de France. L'Ecole de Toulouse l'essaya au commencement du quatorzième siècle; mais ce mouvement de réaction aurait eu besoin pour réussir d'avoir son point de départ dans

1. Nous laissons de côté les ineptes élucubrations, au reste déjà bien démodées, d'une certaine presse parisienne dont le mot d'ordre est de *blaguer* la province. Si nous faisons à notre ami Lafagette l'honneur de l'opposer à Mistral, c'est parce que le poète des *Sommets pyrénéens* est sincère dans sa façon d'envisager la question.

Digitized by Google

le sentiment national, & non pas dans des idées littéraires étroites & arriérées. Mais le sentiment national, peu développé au moyen âge, n'avait pas encore pris la langue pour signe extérieur. Ce n'est que de nos jours qu'on voit des nations privées de leur indépendance s'attacher à maintenir la pureté de leur idiome & la perpétuité de la littérature. Aussi, pourrait-on dire que malgré les siècles écoulés depuis l'annexion des pays de langue d'oc à la France, la formation & l'expansion d'une littérature originale dans les provinces du midi ont plus de chance de réussite aujourd'hui qu'au quatorzième siècle. » *Les derniers Troubadours de la Provence*. Paris, Franck, 1871, p. 4.

ARSÈNE DARMSTETER : « Les œuvres admirables des classiques français laissent le plus souvent indifférente la foule, qui ne peut les comprendre. Cette littérature n'est faite que pour une minorité de lecteurs. Dès lors le peuple n'ayant plus sa littérature, que lui reste-t-il ? De mauvais romans ou l'almanach. C'est là un état de choses graves & qui ne va pas sans péril. Une nation a besoin de poésie ; elle vit d'idéal autant que de pain. Déjà les croyances religieuses s'affaiblissent, & si le sens de l'idéal poétique tombe avec le sentiment religieux, il ne restera plus debout, dans les classes populaires, que les instincts matériels & brutaux.

« Les félibres ont-ils eu conscience de ce danger ou ont-ils répondu d'instinct à un besoin populaire ? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, ils font œuvre bonne & saine. Il circule encore, au plus profond des couches du peuple, un courant de poésie, courant obscur, jusqu'ici dédaigné, sauf des savants ; je parle du *folk-lore*, des croyances & des traditions, des légendes, des contes populaires. Avant que cette source de poésie ne disparaisse entièrement, les félibres ont eu l'heureuse idée de la reprendre, de lui donner une forme littéraire nouvelle, rendant au peuple, revêtue des brillantes couleurs de la poésie, l'œuvre même du peuple. L'œuvre a grandi vite, elle a conquis tout le midi oriental, une partie de la Catalogne ; nous la voyons maintenant gagner les Alpes-Maritimes & le Lyonnais. Puisse le mouvement se propager, s'étendre de proche en proche des parlers de langue d'oc aux parlers de langue d'oil,

Digitized by Google

& ranimer sous la baguette d'or de la poésie tous les dialectes locaux.

« Quant à cette rénovation générale de la poésie populaire, je ne voudrais pas lui donner d'autre nom que celui de *Félibrige*. C'est aux félibres qu'appartient le mérite du mouvement, c'est leur ardeur & leur foi qui l'ont développé & fortifié. » (*Revue des Langues romanes*, décembre 1883, p. 300.)

GASTON PARIS : « Quelles que soient les destinées de cette langue devant l'unification grandissante, elle est fixée pour toujours en des œuvres qui l'ont élevée au-dessus d'elle-même, & aux siècles lointains ou proches, qui ne la parleront plus, elle racontera les gloires & les beautés de la Provence, les flammes de son soleil, les sérénités de ses larges plaines, la fraîcheur de ses vallées, le fracas de ses tempêtes, la douceur de ses brises parfumées, sa foi naïve, sa gaieté exubérante & sa fougue passionnée, les antiques traditions de ses foyers, la force de ses fils & la grâce de ses filles, la vie de ses laboureurs, de ses pâtres & de ses marins, l'amour enfin qui s'exhale de son sol ardent & flotte partout dans son air embrasé. » (*Revue de Paris*, 1er novembre 1894.)

EUGÈNE LINTILHAC : « Avec Lakanal & M. Michel Bréal nous estimons que les familles & les instituteurs qui interdisent aux enfants l'emploi du *patois* ont tort. L'emploi simultané de deux langues obligeant à la recherche des équivalents pour un même objet en change l'aspect, en fait faire le tour à l'esprit pour ainsi dire; & c'est une excellente gymnastique intellectuelle que cette traduction perpétuelle. Un homme de grand goût & du nord, professeur de littérature latine, en haut lieu, & membre de l'Institut, peu suspect par conséquent de partialité dans la question, était aussi de cet avis, & nous disait un jour avoir souvent constaté la supériorité intellectuelle du paysan des frontières sur celui de l'intérieur des terres : « Ce n'est pas étonnant, ajouta-t-il; ne passent-ils pas « leur vie à faire des versions? » Cet humaniste avait raison. je le répète, en éducation, les patois, surtout ceux d'oc, sont le latin du pauvre. » (*Les Félibres*. Paris, Lemerre, 1895, p. 87.)

La question est donc jugée pour ce que nous appelions plus

Digitized by Google

haut le point de vue linguistique & littéraire. Mais comme, à remuer ainsi un idiome on agite forcément l'état d'esprit qu'il représente, des aspirations nouvelles sont sorties qui devaient fatalement se faire jour.

Le Félibrige passe par une période à laquelle il ne pouvait se soustraire. Il arrive en ce moment à un tournant de route inévitable & il ne lui est pas permis de se rendre bien compte de ce qui lui est réservé. Littérairement il s'est élevé aussi haut que possible; on pourra le continuer, on ne saurait le dépasser.

Le voici maintenant qui s'engage, non point de lui-même, répétons-le, mais par la force des choses, en une croisade d'un nouveau genre, celle de l'émancipation provinciale. Déjà même certains, qui ne se préoccupent que fort peu de la littérature d'oc, lui ont pris ses idées décentralisatrices & prononcé une formule nouvelle : « Le Félibrige, moins la langue d'oc », ce qui achèverait d'en faire une toute autre association que celle que rêvèrent les premiers adeptes de Fontségugne, mais en littérature, comme en histoire, tout est fait d'évolution implacable.

Gaston JOURDANNE,

Félibre majoral à Carcassonne.

Digitized by Google

PYRÉNÉES ASTURIENNES

ET PICS D'EUROPE[1]

IV. — Les trains de Castille.

(25-26 juillet 1892.)

« Venta de Baños! » Nous sommeillons, du mauvais sommeil des trains de nuit, comme la voix nasillarde de l'homme d'équipe annonce la halte de l'express de France. Dans la torpeur lourde d'un réveil forcé, les bagages sont pris précipitamment, comptés à la hâte, jetés l'un sur l'autre, envoyés sur la voie. Nous sommes dans le grand vide d'une gare ouverte à tous les vents de Castille, mal éclairée, encombrée de pauvres gens que la plaisante organisation des lignes d'Espagne laisse en souffrance quelques douzaines d'heures, aux stations où ne se rejoignent pas des trains très rares qui circulent une fois par jour ou un jour sur deux. Ils gisent pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, vieux & jeunes, entortillés dans des capes brunes ou des châles rouges, montrant une jambe moulée d'un bas bleu ou un cou troussé d'un foulard jaune, entassés sur des bancs où ils se recoquillent, dans des coins obscurs où ils forment des masses noires, soufflant dur, sentant l'huile & rêvant aux danses de la veille ou aux amours du lendemain.

Il n'y a pas de salle d'attente pour les gueux; la salle de

1. Voir tome VI, page 400. — Les illustrations qui accompagnent notre relation nous ont été obligeamment prêtées par l'administration du *Tour du Monde*.

Digitized by Google

départ leur suffit bien, là où les chiens rôdent, où les bagages, mêlés aux dormeurs, sont empilés au hasard de la jetée, à la merci de tous, sous l'œil philosophe & souvent absent d'un employé assoupi. Une autre salle est à côté, où sont confinés les voyageurs de premières classes, petite, sale & odieuse. L'Espagnol qui est riche, ou plutôt qui n'est pas pauvre, ne va pas en troisième, se soucie peu des nuits blanches, jacasse toujours, ne s'inquiète jamais des voisins, marche, fume, crache & crie, &, s'il vient à dormir, ronfle comme un orgue rouillé.

Mieux vaut encore, après de longs & douloureux efforts, aller s'étendre sur son lit de camp, au milieu des bagages, dans l'autre salle tranquille, où les sommeils sont plus profonds & les nez plus enfouis. Les misérables ronflent moins que les heureux en Espagne, peut-être parce qu'ils ne mangent pas autant & que l'huile saine de leur cuisine mal réputée adoucit les canaux & amollit les organes. Puis, leur fatigue est grande d'avoir roulé sur les lignes cahoteuses, dans les voitures étroites qui en absorbent sept par rang & font tenir quatorze êtres humains dans deux petits mètres carrés. Ces gens-là viennent Dieu sait d'où, de la Galice, du Portugal, de côtes ou de montagnes perdues, d'où les trains, autres que les express espacés, arrivent après d'éternelles haltes. Ils n'ont pas, comme leurs bruyants voisins, envie de rire & de hâbler, & leur joie n'est point, comme pour ces nocturnes, quand un ronfleur fait vibrer les glaces des portes, d'imiter, en guise de représailles, à la grossière & importune hilarité de tous, le grondement assourdissant de ces gosiers rauques.

« On ne se lave pas la figure! » Telle est la réflexion dite d'un vigoureux accent méridional, mais très français, par un garçon du buffet de Venta. Qu'on ne crie pas au pléonasme, si nous parlons ainsi. Le buffet de la gare est l'une des seules maisons de ce triste hameau, qui s'appelle « Auberge des Bains » ou « Venta de Baños », sans doute parce qu'il n'y existe ni auberge ni bains. Déplorable erreur de croire qu'on peut s'y « limpier » la face, pour traduire le verbe castillan. Cela est défendu par les lois de la propreté. Les « bains »

Digitized by Google

sont partout un mythe, dans cette désagréable gare de correspondance, où jamais rien ne correspond. Quant à obéir à l'injonction, ceci est une autre affaire. Le garçon grommèle, mais le voyageur se lave les mains, le cou, la tête, tout ce qu'il peut; puis, la chose faite, il répond par un chapelet d'aménités à celles qu'il a reçues à ce propos. Le débat grandit & le patron apparaît.

Mais voilà que la scène change à vue. Notre guide français — un solide gaillard de Gavarnie, François Salles, dit Bernat, qui porte, en se jouant, cent cinquante livres par vaux & surtout par monts — a sa veste bleue ornée d'une plaque en cuivre où sont inscrits ses nom, qualités & résidence. Le « duègne » du buffet aperçoit la pancarte, la lit & interpelle le garçon grondeur : « Tu as là un *pays*. » La fureur tombe; embrassons-nous, Folleville! Tout ce personnel est Français. Le bourru est de Lourdes, le buffetier du Béarn. Ancien cuisinier d'un Rothschild, retiré chez lui après fortune faite, maire de sa commune, ruiné par le Panama, il reprend courage à Venta. « Cela ne sera pas long », nous dit-il. A quelque chose mauvais endroit est bon, de par les compensations providentielles. Cet excellent homme est tout heureux de la reconnaissance; il nous faut lui donner nos noms & recevoir le sien; & il ne nous laisse pas quitter la place sans remplir nos poches de flacons de liqueur, qui feront les beaux jours des pics d'Europe.

Nous avons pris des troisièmes de Venta à Aguilar. Le train unique, de Madrid à Santander, n'a qu'un wagon pour les gens de peu, & ce wagon est un poème. Il est impossible de passer entre les jambes des voyageurs pour rejoindre sa place; & il n'est pas très sûr qu'on puisse se « décaler » une fois assis. Tout cela est complet, bourré de paniers bouffis, de mouchoirs nouant le colis du pauvre, d'effets multicolores accrochés où l'on peut. Un malheureux, en présence de l'insoluble problème du contenu supérieur au contenant, travaille à enfoncer un clou dans une des poutrelles du plafond. Le clou ne tient pas, l'édifice s'écroule. Et les rires d'éclater, bruyants, dans cet amas d'écrasés de bonne humeur, & l'infortuné de repêcher

Digitized by Google

son bagage dans les jupes ou dans les paniers, pour renouveler sa tentative sur l'une des parois du wagon. Elle ne réussira pas davantage, &, un moment plus tard, sans un coup de raquette, le tout filait sur la voie, par l'étroite portière, exactement placée dans la ligne de plus grande pente.

Il y a là une collection de types étranges & charmants, &, pour faire contraste, une pâle brune, qui sommeille dans un coin, sur un oreiller douteux, les yeux noirs d'insomnie, la tête lâche & le cou nerveux. Dans le compartiment d'à côté, une fille superbe, aux muscles athlétiques, à la figure large, au teint éclatant, étale ses formes plantureuses & esquisse, du coin de ses lèvres épaisses, un sourire complaisant aux jovialités ou aux rudesses qu'on lui décoche. Un groupe d'ouvriers, revenus d'une tournée à l'autre bout de la Castille, se tient debout, en cercle, un peu plus loin, la « boute » moitié vide à la main, gris de fatigue & de vin, chantant, hurlant, sur le rythme lent & nasillard d'usage, tous les chants connus, sans quitter leur position circulaire & sans regarder le voisin, absorbés dans leur cénacle & comme fascinés l'un par l'autre. Leurs complaintes se succèdent, graves & monocordes, polissonnes parfois, langoureuses plus souvent. Et la belle fille & ses compagnes de s'esclaffer, sans que le cercle des chanteurs, si serré que les nez se touchent, prête la moindre attention à ces gaietés & modifie en rien le cours du concert.

Le train roule, le wagon trop étroit, mal suspendu sur la voie rugueuse, fait des bonds horribles, tangue, roule, donne le mal de mer. Quelques femmes sont plus pâles; mais les estomacs sont solides, & l'on ne va pas bien loin.

Voici venir un respectable vieillard. Il entre, serein, accompagné, comme tout homme de quelque rang, d'une troupe d'officieux, qui le pressent, le bousculent, l'interpellent, l'embrassent presque & lui recommandent tout ce que peut inventer la plus touchante sollicitude. Ce digne homme est presque vêtu comme un prêtre (comme les prêtres espagnols, s'entend, qui vont habituellement sans soutane) : redingote & pantalon noirs, chapeau rond noir, l'air digne & la figure béate, avec un sourire doux, stéréotypé. Il s'acharne à prendre un de nos coins; & comme l'on résiste, il pousse, il pousse,

Digitized by Google

tant & si bien que celui d'entre nous qui est sa victime se trouve dans un étau, agissant & continu. La situation était plaisante, & l'expérience fut stoïquement faite jusqu'au bout. Elle donna de merveilleux résultats, au regard de ce que peut un viel entêté en matière de loi de compression.

Nous avons d'ailleurs découvert pourquoi le nouvel arrivant convoite le coin & écrase l'occupant contre la paroi qui l'en sépare. Il a convié, sur une étendue indéfinissable (nous sommes descendus avant l'expiration de la série) un nombre tout aussi indéfini d'amis, cousins, fonctionnaires & bébés à venir le saluer. A chaque gare, apparaît une compagnie différente, qui monte sur le marchepied, met la tête dans l'embrasure, tend la main & dit gravement « Adios, Don Ventura ». M. Venture, vulgo Bonaventure, serre un peu plus le voyageur du coin, accentue son éternel sourire, répond gracieusement au « salutateur »; & un autre suit, puis un autre, & ainsi de suite. De temps en temps c'est un enfant, qui est porté tout entier dans le trou béant & qu'il embrasse; un cadeau sort d'une poche. A chaque station quand le train s'ébranle, c'est un concert « d'Allez avec Dieu » pour ce populaire Don Ventura. Nous avons d'abord cru que le digne Bonaventure partait tout au moins pour l'Amérique; mais notre erreur était profonde. Il allait tout simplement passer deux semaines aux eaux, à quelques lieues plus loin. C'était un veuf sans enfants, sans doute riche. Ses innombrables neveux, nièces & parents de la province de Palencia venaient, lui apporter, au passage, leurs meilleurs vœux de santé. Le bonhomme nous fit d'ailleurs finement remarquer qu'il les supposait, tous, aussi intéressés que peu sincères.

V. — La grand'route des pics d'Europe.

(26 juillet 1892.)

Les places sont retenues à Aguilar jusqu'à Potes. Mais il y a eu — nous l'avons su plus tard — une petite émeute dans Landerneau à notre sujet. Il existe une concurrence de coches, & l'on se dispute les voyageurs. Or, nous avons écrit au di-

Digitized by Google

recteur de la correspondance sur une carte postale. Le « courrier » a pris religieusement connaissance de notre billet & l'a remis... à celui des voituriers qui ne transporte pas les dépêches. Pourquoi? Ceci est un mystère qu'il n'est pas possible d'éclaircir. Au surplus, en voyage, il est bon de ne point essayer de comprendre une foule de singularités qu'on voit ou dont on souffre. D'abord, cela est souvent difficile, & il est inutile d'ajouter un effort de plus aux efforts obligés. Ensuite, cela ne sert généralement à rien qu'à causer un retard nouveau. Or, en Espagne, l'indigène a toujours le temps, & le constant souci du voyageur doit être de lui persuader qu'il est pressé; c'est le seul moyen de faire marcher les choses au train où elles vont dans les pays où l'on n'est pas pressé. Donc, notre commande s'est égarée chez le Philistin. Le concurrent, qui a transporté la carte & l'a sans doute vue aussi, a trouvé mauvais qu'elle lui échappât; d'où de grands troubles qui ont émotionné tout le pays à trente lieues à la ronde; & le cas de la « targette postale » des « Français » s'est épandu jusqu'à Palencia, d'où il nous est revenu de la bouche d'un des plus hauts fonctionnaires de la province.

Nous laissons à juger de l'empressement de l'accueil à la descente du train. Nos deux quintaux de bagages nous ont donné bien des inquiétudes, à Venta de Baños, où ne les ayant vus ni descendre de l'express, ni porter en gare, nous avons passé par des émotions fort gratuites. Pendant que l'équipier de tête protestait qu'il n'avait plus rien & que l'équipier de queue jurait ses grands dieux qu'il n'avait rien eu, il se trouvait que le premier n'avait plus parce qu'il avait eu, & que le second n'avait pas eu parce que l'autre avait. Les réclamations du chef de gare, les protestations des employés, nos clameurs indignées, tout cela avait fini, sans que l'administration s'en souciât mais, par la découverte inopinée, faite par nous, dans la grande salle commune, des ballots au complet.

Mais à Aguilar tout est en ordre, tout chargé en un clin d'œil, tout réglé comme dans une poste fédérale suisse, &, au galop dans les coteaux de Castille! La concurrence postale, au regard jaloux, a profité de l'occasion pour filer furieusement en avant; mais elle ne perdra rien pour attendre, soyez-en

Digitized by Google

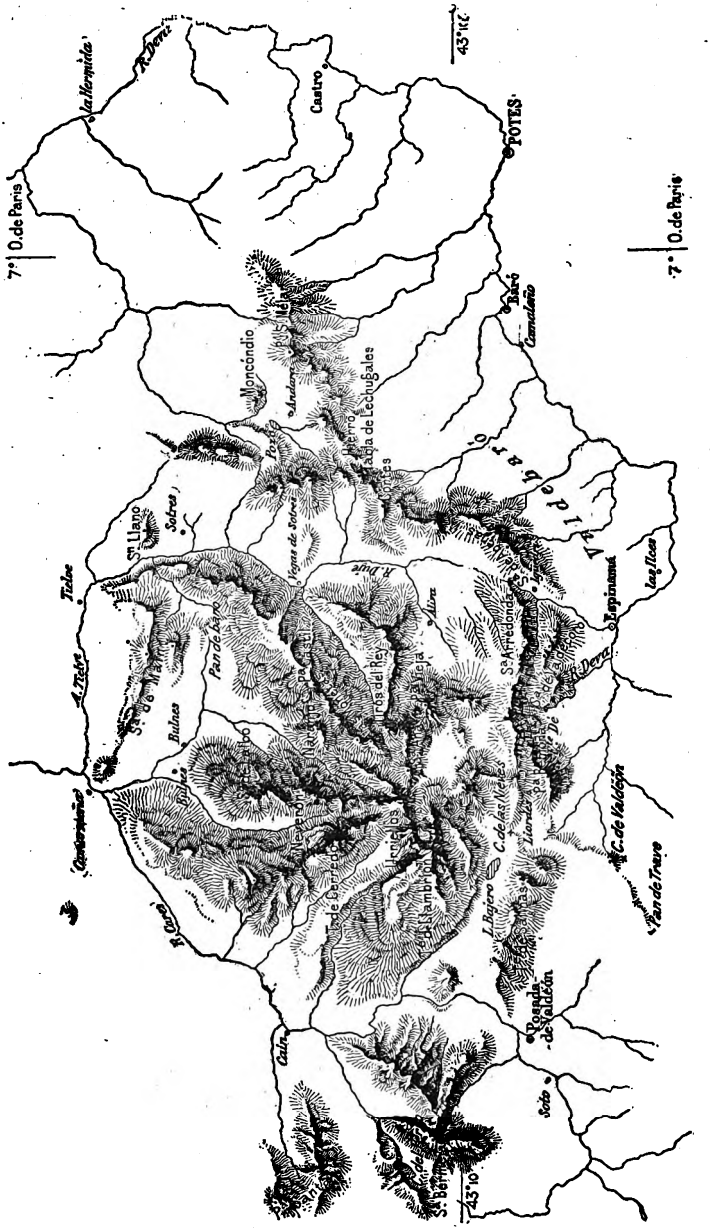

PICS D'EUROPE. — (Carte extraite du *Tour du Monde*, février 1894. Hachette et Cie, d'après le cel Prudent.)

Digitized by Google

sûr. Nos chevaux, battus consciencieusement avant le premier branle, font déjà des prouesses. Les cris & les coups de manche de fouet pleuvent dans les oreilles sur les échines, & pleuvront ainsi, plus drus & plus sauvages, jusqu'au port d'arrivée. Il n'importe. Les pauvres bêtes ont l'accoutumance de ces gentillesses, & elles sont rudes & vaillantes, ou il n'y en a pas. Il faudrait voir les rosses helvétiques emporter d'assaut, comme elles, six lieues de coteaux puis une montée de dix autres : alors l'Espagne pourrait se dire vaincue.

La voiture est en quelques instants au village d'Aguilar de Campoo, pittoresquement assis entre les fraîches rives du Pisuerga & de vieilles ruines, couronnant un coteau pelé. D'Aguilar à Cervera, la route monte & descend sur la gauche du Pisuerga. Le pays est jaune de blés, & parfois une ligne de roches blanches surgit de la plaine, pour rappeler la sierra.

Cervera est le chef-lieu d'un des sept districts (*partidos*) de la province de Palencia. C'est une pimpante bourgade, dont la place irrégulière est entourée d'arceaux. L'herbe pousse dans les rues tranquilles, l'auberge est tenue par un gros homme, qui cumule un nombre indéterminé de métiers : il est hôtelier, directeur du coche que nous avons pris, entrepreneur des travaux du chemin de fer en construction de Bilbao à Léon, & il doit être quelque peu alcalde. La table d'hôte est bonne & vite servie, les prix sont toujours modérés. Un mirifique blason domine la porte & prouve que l'hospitalité payante est immémoriale dans cette demeure : trois marmites, probablement d'or, portant à dextre trois fanions, sans doute d'argent. Ces armes doivent cuire sur un champ de gueules, à en juger par le feu ardent qui jette de la cuisine de bonnes senteurs oléagineuses. A table, un prêtre, charmant causeur, nous invite à l'aller voir dans sa paroisse de Liébana, avec cette gracieuse facilité de rapports du pays de la courtoisie affable.

Mais voilà qu'on nous appelle : la concurrence exige qu'on se hâte. Les bagages, une première fois déménagés à Aguilarville, l'ont été une seconde pendant notre repas. Il faut lutter de vitesse avec l'ennemi & gagner le prix de la course. Tous les procédés sont bons : chaque nouvelle voiture est un véhi-

Digitized by Google

culé plus léger que le précédent; les chevaux sont frais depuis Cervera & seront un peu plus rossés que leurs devanciers. L'hôte aux marmites se jette dans nos bras, lui, sa moitié, — une maîtresse-femme, à figure dure & réfractaire, qui fait marcher sa maison en tenant ferme ses drapeaux héraldiques de « duègne » — sa jolie nièce & le personnel entier.

On nous engouffre dans la patache, qui en haut, qui en bas, & la voiture roule en gondolant sur la « charretière » de Piedras-Luengas. Elle monte au galop une croupe, la descend non moins au galop, & suit, toujours au galop, une monotone vallée, qui s'allonge en circuits herbeux où fument de rares villages. Parfois les pauvres bêtes essoufflées ont quelques minutes de halte à une porte d'auberge, où apparaît une servante décoiffée. Le cocher va étancher sa soif & revient, animé d'un gosier nouveau, activer ses imprécations & ses bastonnades. Celles-ci s'embellissent d'instant en instant. Sur le timon d'avant, il y a un siège minuscule comme un champignon, qui est le refuge du conducteur, quand le grand siège est plein. Notre homme, pour mieux frapper son attelage, gagne ce poste avancé, & de là cogne, cogne, à faire couler le sang des mules. Une dernière auberge nous arrête : celle-ci est tenue par une jeunesse accorte, qui, le cocher abreuvé, sort avec lui, ferme à clef le logis & s'installe dans la voiture.

Nous sortons brusquement des pâturages pour entrer dans une gorge calcaire de superbe allure, où le chemin passe entre deux hautes murailles; au sortir apparaît le col de Piedras-Luengas, qui franchit la chaîne cantabrique. Nous faisons halte au pied du col, dans un bal rustique, où tout le village de Piedras-Luengas s'en donne à cœur joie. L'occasion & l'herbe tendre poussant, nous nous mêlons aux danses, dont le curé est le grand juge. Tout le district de Cervera a su l'histoire. A notre retour l'hôte, aux marmites, sa maisonnée & les mille officieux d'usage, de nous demander comment nous avions trouvé la plus haute salle de bal de Castille.

Le port de Piedras-Luengas, — le plus haut passage de voitures de la chaîne Cantabrique, — débouche sur un abîme de fraîcheur. Les hauts plateaux de Navarre, d'Alava,

Digitized by Google

de Castille ou de Léon, déshérités d'eau dans des proportions variées, s'étendent le long de l'échine des Pyrénées, qui, vues de ces plaines, ressemblent à un large monticule plutôt qu'à une chaîne de montagnes. Lorsqu'on franchit ce modeste bourrelet, tout à coup la perspective s'étend sur un pays débordant de sève, sur des vallées profondes dont les versants habillés de forêts, les terrasses ruisselant de prairies, les villages répandus dans les combes font un contraste subit avec les déserts secs, tristes & dénudés des croupes que l'on quitte. Mais de l'entaille de Piedras-Luengas, une autre surprise s'ajoute à celle de l'immense précipice de verdure qui s'ènfonce vers la mer. La ligne bleue de l'Océan est remplacée par une ligne grise : les premières tours du massif d'Europe se dressent au dessus des mamelons luxuriants de la Liébana.

Aujourd'hui, le coup de théâtre est plus extraordinaire que de coutume. Ces crêtes sont vêtues de brumes volages qui s'entr'ouvrent ou se referment. Dans ce tourbillon de brouillards, la dentelle des pics prend des dimensions fantastiques ; tout se déforme, s'agrandit, s'éloigne. Des montagnes d'une apparence gigantesque, des glaciers d'une étendue alpestre s'aperçoivent dans les déchirures. Lorsqu'on a cru voir le plus haut des cimes, des cimes beaucoup plus hautes surgissent derrière ou à côté, puis d'autres encore, puis d'autres. Cela monte & se perd à l'infini dans des nuages désordonnés. On se demande si ces montagnes ont des bornes ou si, par un singulier prodige, elles sont mobiles comme les eaux & se livrent à une sarabande dans le ciel affolé, ainsi qu'il en était à la genèse des choses.

Ce spectacle est troublant pour l'âme ; mais la brutalité de la vie cause un trouble banal & mesquin d'un désagréable contraste. Dès qu'il a passé la ligne de crête, notre cocher a redoublé ses fureurs de vitesse, & la voiture descend à une allure croissante les lacets de la toute en corniche, s'inclinant aux courbes, frôlant le vide sur l'accotement. Les parapets, s'ils existaient, seraient impuissants à conjurer un désastre. Les chevaux, mal tenus en main, bondissent au galop sur ces pentes sinueuses. Aux conseils de sagesse, ce bizarre conducteur répond par de nouveaux coups de fouet. Et béni est le mo-

Digitized by Google

ment où, au relais de Pepin, il est remplacé, lui & ses bêtes. Désormais au franc trot de chevaux solidement menés les lieues de descente, à travers ces vertes vallées, s'achevèront sans obstacle; on pourra renouer de joyeux propos avec les voyageuses du coche, faire halte aux maisons isolées & compter sur la route, s'espaçant entre eux comme un chapelet brisé, un nombre de curés si formidable qu'il faut renoncer à l'addition.

VI. — La Liébana et le signal de Cortes.

(27-28 juillet 1892.)

L'auberge de Potès nous attend comme on attend en Espagne. On nous reçoit fort bien, mais on nous laisse nous débrouiller, à la grâce de Dieu & de la Constitution, avec les difficultés du coche. Nos bagages sont chargés au haut de la malle. Or, la malle que nous avons prise est celle de l'autre auberge, & la concurrence est la malle de notre hôte. Il en résulte cette conséquence que nos bagages gisent à cent mètres plus loin, & que notre aubergiste, aussi satisfait de nous héberger que mécontent du transport manqué, se venge de ce partage de faveurs en nous abandonnant à notre malheureux sort pour le déballage. Notre guide Salles a des épaules solides; nous-mêmes nous faisons des portefaix improvisés; en quelques instants toute la nichée est au nid.

Le nid est convenable & — étrange aventure — le lendemain matin les chevaux sont prêts à l'heure. Nous avons bien des choses à faire pour cette journée : aller à Espinama, y recruter un personnel de porteurs, faire les approvisionnements pour camper dans les oules, coucher aux mines d'Aliva, au pied de la pène Vieille (*peña Vieja*).

La montée à Espinama est une exquise promenade de sept lieues, dans un pays inondé de soleil, de prés & de bois. A cheval, sous l'ombre rafraîchie par les eaux vives, les heures passent doucement, sans qu'on se soucie du passé d'hier ou du lendemain hasardeux, dans les campements inconnus, où l'on aura sans doute faim & froid, où la grêle, la bourrasque & la

Digitized by Google

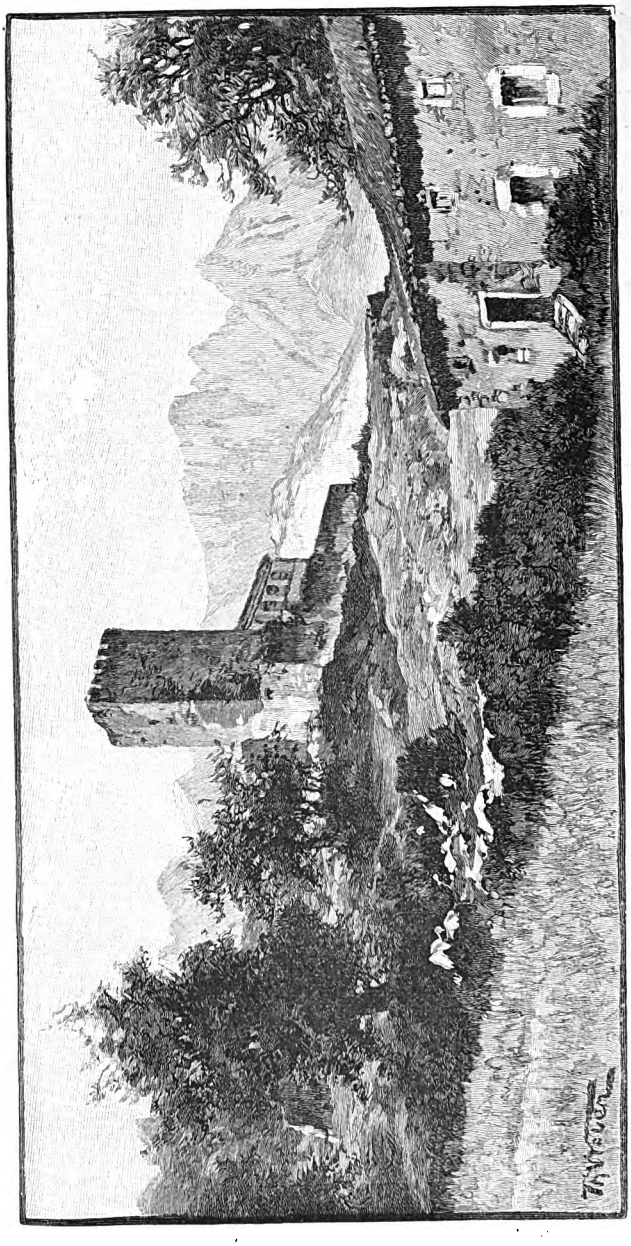

SIERRA DEL HIERRO. — Vue prise de Mogrovejo. D'après une photographie de M. Aguirre.
(Gravure extraite du *Tour du Monde*, février 1894. Hachette et C^e^.)

Digitized by Google

foudre démoliront la tente quelque nuit mauvaise, où le brouillard perdra le convoi à la brune au détour d'un rocher; dans ces oules asturiennes, où personne n'a jamais vécu si ce n'est ces hardis chasseurs d'isard, qui représentent peut-être, dans la moderne Cantabrie, les descendants des héros de la légende pélagienne.

A Espinama, M. d'Olavarria nous attend, avec ses gens, prêt à nous faciliter toutes choses. Heureux moments que ceux de l'amitié qui se retrouve, eût-on dit il y a cent ans, au temps du sentimentalisme obligé! Bonne chose que les gens aimables & les pays aimables, dira-t-on plus simplement aujourd'hui. Mais tout ne se fait pas en palabres & il faut s'atteler à bien des besognes. D'abord le déjeuner. Oh! le déjeuner d'Espinama! Terrible affaire que ce déjeuner. Il est commandé, mais il est mal commandé, chez quelqu'un qui est fort mécontent de le servir, alors que quelqu'un autre est très mécontent de ne pas le servir. Il y a eu encore un amusant barbouillage, le pendant des diligences d'Aguilar : nous avons pris Jean pour Jacques & Jacques pour Jean, brouillé Jean avec Jacques, Jacques avec Jean & notre prévoyance avec nos estomacs. L'intendant de Liordes, Mariano Rodriguez, finit par nous expliquer cette tour de Babel, & notre confusion est à la hauteur de celle dont nous sommes l'inconsciente cause. Tout s'arrange en fin de compte, chacun se réconcilie, nous décommandons un déjeuner, en commandons un autre, &, ce qui vaut mieux, le mangeons à belles dents, malgré l'huile rance.

Et puis il nous faut préparer le convoi. Plus terrible chose encore que le déjeuner. Lorsqu'il s'ébranle enfin, après des négociations plus interminables que les protocoles du Congrès de Vienne, — y compris cinq ou six colères, des recommandations sans nombre & un compte très honnête, — il est déjà tard pour monter la côte raide d'Iguedri; mais c'est là un point très secondaire, & nos amis s'en inquiètent peu. L'excellent curé d'Espinama & la foule obligée des officieux nous font conduite jusqu'à la sortie du village; & ce n'est pas sans peine que nous échappons à leurs effusions. Nous tombons ou plutôt nous montons de Charybde en Scylla; car de la chaleur des adieux nous passons dans une sorte de fournaise où

Digitized by Google

la cuisson des œufs serait plus rapide qu'en eau bouillante.

La configuration orographique de la dépression qui sépare le massif oriental du massif central est anormale. Dans la partie haute, au point où se fait la séparation des eaux entre le Deva & le Dujé, s'étend le vaste plateau d'Aliva, constitué de mamelons à pente douce & de pelouses étendues. Sur ce plateau largement ondulé se creusent deux oules arrosées, dites « Champs majeur et mineur » (*Campos mayor & menor*), & dominées par une chapelle solitaire. Le col de faîte est une échancrure sans relief, terminant la plus grande de ces cuvettes, & dénommée tout simplement « gorge de Champ majeur » (*garganta de Campo mayor*). L'ensemble de la dépression porte le nom de « ports d'Aliva » (*puertos de Aliva*). Au nord comme au midi, la terrasse est bornée par de véritables portes de rochers, d'où les eaux s'écoulent dans des ravins escarpés, ici sur Espinama, là sur Sotres.

Le ravin d'Iguedri, qui s'élève d'Espinama, nous fait suer sang & eau jusqu'aux ports, où laisse pénétrer un seuil dit la « Grande Bouche » (*Boqueron*). Nous avons gagné à la fois la plaine & l'ombre. De belles eaux surgissent d'un sol fertile & d'un humus profond. Le large chemin des mines d'Aliva enlace ses courbes le long des croupes de bruyères. Nos hommes accélèrent l'allure, & la maison des ingénieurs apparaît bientôt. Nous sommes attendus; la chambre « du roi » est prête.

Nous étions à table à savourer une adorable soupe à l'huile, aux grands yeux appétissants, quand un homme barbu fait une irruption dans la salle avec un tel vacarme que nous croyons à un incendie. Ce bruyant personnage n'est autre que Cosme, le guide de la pène Vieille, notre ascension de 1890. Il parle, il crie, il s'agite, comme si tous les diables le possédaient; sa joie est si exubérante que nos tympans manquent payer la casse. Nous en serons quittes pour un verre de vin qui nous laisse une seconde d'entr'acte, & pour une commande de soupe au lait, qui fera les délices de notre dîner du lendemain.

Nous nous endormons, en guettant de nos oreilles assourdies quelque bruit annonçant la venue de Raphaël, le chas-

Digitized by Google

seur de Bulnes, qui nous a été promis. Où a bien pu passer le message que nous avons payé cher? Mystère. Le corbeau de l'Arche fut aussi muet, & Raphaël restera aussi introuvable que les terres du grand déluge.

Nous allons aujourd'hui à la tour de Cortes, la seule montagne officiellement mesurée dans tout le massif des pics d'Europe. La belle matinée, avec des roses sur la roche grise & quelques vapeurs légères, flottant, comme des écharpes de gaze, sur les chairs nues des pierres! C'est l'heure du branle-bas dans le plateau. De partout, des troupeaux sortent des cavernes naturelles qui leur servent d'abri & servent également d'abri à leurs gardiens, le long d'un ruisseau encaissé. Comme une mer frisée, ce fourmillement de mérinos marche lentement, dans une ondulation soyeuse, au bruit sonore des clochettes. Ils sont charmants & familiers. L'un de nous, qui a l'amour de cette aimable bête, s'est attardé pour voir jusqu'où irait, à ce lever matinal, leur reconnaissance de l'homme. Assis tranquille dans une clairière de genêts, il laisse approcher le bataillon pressé qui fait bientôt cercle, à chaque mouvement s'éloigne ou s'approche, ainsi qu'une brume contrariée par des vents; puis s'enhardissant à l'immobilité, le cercle des jolies têtes curieuses & fines se resserre brusquement, & se met à le lécher de bas en haut comme un agnelet. Alors, se levant il cause une émotion grande dans la foule; elle se bouscule, se hérisse sur elle-même, fuit avec un frou frou de frisons froissés & laisse un large vide, bizarrement découpé, comme les sinuosités d'une charge de cavalerie dans les carrés antiques. Cette bousculade est exquise à voir : on eut dit qu'une pile avait fait passer un courant d'effroi dans ce monde d'êtres graves & heureux, paissant sur ces montagnes des herbes embaumées, au milieu des solitudes.

La troupe s'éloigne & l'attardé achève la débandade, en frayant, sans pitié, son chemin à travers la masse éperdue.

La tour de Cortes se dresse au levant, au-dessus du Campo mayor, plaine où a lieu une fête rustique à la Notre-Dame d'août. Ce champ coupé de monticules prend une heure de marche, avant l'abord de la montée; celle-ci est longue, dans

Digitized by Google

les pierres & par une corniche en retour, qui passe, comme tous les chemins de ces cimes, entre des murailles.

Voici bien le sommet, avec sa tour maçonnée, solidement édifiée sur ses cinq assises. Jean, notre guide, l'a vue bâtir; il était de l'expédition géodésique. Saint Saud se met à l'œuvre & commence ses tours d'horizon. Labrouche, selon l'usage, fait la cuisine & se lamente, selon le même usage, sur le manque d'eau. Le vin est déjà en partie bu, dans la chaleur de la montée. Que faire? Il y a une source, nous dit Jean, & il disparaît avec la gourde pour la remplir d'eau. L'horrible & sèche attente! Elle se prolonge longtemps, trop longtemps; lorsque notre homme est de retour, après une heure ou deux d'absence, l'échanson constate un miracle qui ressemblerait à celui de Cana, s'il n'était exactement l'inverse : le vin à étendre d'eau s'est étendu ailleurs, & il ne sort de la gourde, à moitié pleine au départ, qu'une eau moins rose que claire.

Pour nous consoler, le brouillard fait des siennes. Il s'est levé peu à peu, monte ou descend sur la cime, ne laissant que de rapides échappées sur les crêtes voisines. Dans ces déchirures apparaît l'immense précipice de la Liébana, le pays vert & joyeux, que nous dominons d'une muraille formidable d'une demi-lieue de haut. Le massif central se voit par endroits, montrant un coin blanc de neige ou une dentelle grise, qu'une autre crête dépasse, dans un chaos rendu par la nuée plus effrayant encore. Dans la trouée, Aliva fait partir ses coups de mine, & sa microscopique maisonnette fume un peu. En haut, le vent secoue les brumes en ces mouvements fantastiques que connaissent bien les montagnards, les faisant bondir par-dessus le col qui rattache Cortes aux âpres cimes d'Andara, col coupé en lamelles & aigu comme un couteau lisse.

Il faut descendre pourtant, & le brouillard est partout. Mais Jean connaît la trace & se tire d'affaire dans ces corniches redoutables, sans perdre un chemin que nous croyions cent fois perdu. Il nous détourne même jusqu'à la source, d'une si coûteuse conquête. Nous sommes de bonne heure à Aliva. Nos hommes nous quittent pour aller prendre à Epinama un supplément de charges & de porteurs. Nous flânons la soirée au milieu des mineurs, goûtant la soupe aux pois chiches qui

Digitized by Google

cuit dans un énorme chaudron. Le « ranchero » nous fait les honneurs de sa cuisine, où nous nous chauffons sur un banc enfumé, à la meilleure place. Ces hommes sont gais & de belle humeur, contents de peu, heureux de nous plaire, serviables sans être obséquieux. Toute chose nous intéresse, dans la maison, & l'ordonnance des repas qu'ils prennent accroupis autour de la terrine, avec leurs cuillers de bois, & le lit de camp où ils se pressent sous des couvertures usées, & la boutique où ils achètent pain & vin, & l'ensemble de cette vie simple, qui leur fait réparer, au grand air & au manger sain, le mal qu'on gagne dans la galerie tiède de la mine.

VII. — Autour du mont Blanc asturien.

(29-31 juillet 1892.)

Ils sont bien là, à entendre tous ces museaux essoufflés, qui pâtissent devant le seuil, François courbant sous un incalculable faix, Jean & deux nouveaux guides, dont l'un est aussi bon montagard que l'autre est médiocre porteur. Nous avons déjà sauté de nos lits pour accueillir les arrivants, qui ont semé au hasard de la jetée tout notre équipage. C'est merveille de voir la hâte qu'ont tous ces gens de se reposer & leurs délicates attentions pour donner au voisin la charge qu'ils dédaignent.

Ce départ d'Aliva, lent & ajourné comme tous les départs d'Espagne, nous laisse juger à l'aise des bonnes dispositions de nos Asturiens. Pour faire cuire la soupe & la savourer à opulentes gorgées, rien de mieux ni de plus rapide. Quant à se mettre en branle, lorsque cette petite opération culinaire a donné de la force aux estomacs, question très grave & non résolue. D'abord, il faut de longs pourparlers pour que le principe même du mouvement soit adopté; quant à son exécution, on ne compte ni par minutes, ni par quarts d'heures, on ne compte que par colères. Nous avons un luxe ruineux de courroies & de lanières pour charger à dos d'homme; ce mode de transport ne convient pas à nos porteurs, qui ont la plus extraordinaire des méthodes pour empaqueter les colis,

Digitized by Google

c'est de les porter sur un échafaudage de bâtons ou attachés sur le front, comme un bonnet de nuit énorme.

Notre convoi a bientôt dépassé, à l'un des angles du chemin, une des hautes mines : celle de Vidrio. Les ouvriers étaient au repos & prenaient leur soupe; une femme allaitait un enfant tout auprès; Jean s'était livré à des facéties d'un goût désastreux, &, pour mettre fin à ses bavardages, nous étions repartis les premiers, portant aussi notre charge pour prêcher d'exemple.

Vidrio est la dernière halte de la civilisation. Au delà, les chemins ne sont même plus des traces; le couloir herbeux, qui s'entremêle d'assises escarpées, perd peu à peu son gazon; le dernier arbre est déjà tout en bas. Ce ne sont plus que murailles droites, roches polies, quelques nevés, une solitude farouche, assombrie par des brouillards qui se sont levés avec la chaleur & lèchent les dentelures du cadre. Nous nous élevons toujours, dans ce pays désolé, & nous sommes aux terrasses des Tirs du roi (*Tiros del rey*), ainsi dénommés des chasses d'Alphonse XII.

Les débats commencent en ce point. Oh ! les amusants débats. Saint Saud n'est jamais de l'avis de ses hommes sur les directions à suivre, & il a souvent raison; Labrouche est parfois d'un troisième avis & François d'un quatrième. Dans cette Babel d'opinions aussi embrouillées que ces massifs, c'est le hasard, l'exquis, l'adorable hasard, la meilleure des choses qui soit en ce bas monde de pédants & de raisonneurs, c'est le hasard qui souvent préside & présidera à nos destinées. Car, si l'on procédait au vote, l'immobilité perpétuelle serait le résultat du conflit des suffrages. — Ce bon hasard nous fait gravir un assez long névé, qui est peut-être bien un glacier, nous débouchons au col de Sainte-Anne (*Santa-Ana*), où se & fera la halte du déjeuner & où Alphonse XII fit coup double sur deux isards. Nouveaux débats. Où irons-nous dans cet inconnu de chaînes entassées dont plusieurs plans se dressent l'un sur l'autre? Où est Cerredo? C'est bien cette tour ardue qui est très loin, au delà des autres. L'un dit oui, l'autre non. Où camperons-nous?

Mais il faut descendre du col, car l'heure avance. François

Digitized by Google

d'abord, Labrouche ensuite sont montés au sommet du pic de Sainte-Anne, le cinquième en hauteur des pics d'Europe, — montagne dont une seule assise calcaire demande quelque précaution à la descente, inoffensif joujou à côté de ses sœurs. Ils en ont rapporté des observations barométriques, le brouillard ayant empêché d'y faire une station. En route donc pour l'oule où l'on campera! La troupe descend par les rochers, Labrouche par la neige, le long de couloirs de glissade, où la glace n'est pas toujours commode.

Cette première soirée dans l'oule des Fossettes (*ollo de los Boches*), nous réservait un merveilleux effet de réfraction : à gauche, parmi les brumes déchirées par la fraîcheur du crépuscule, rongées par les derniers rayons du soleil plus bas que la cime, apparaissaient deux crêtes, la seconde beaucoup plus haute, trop haute pour être réelle. Nous avions déjà eu la même illusion d'optique, sans nous l'expliquer, en descendant le col de Piedras-Luengas. Mais aujourd'hui le phénomène est évident, palpable. On voit, derrière la première chaîne, une autre chaîne d'une incommensurable grandeur; on la distingue nettement, très près; nos jumelles nous en font suivre tous les détails, les névés, les cheminées, les cols & les pointes. Nous crions à l'impossible, mais cet impossible est perçu par tous nos sens, & nos quatre yeux sont à l'unisson. C'est le mirage des déserts : cette dentelure immense est ligne par ligne, ombre par ombre, l'image directe de la chaîne du premier plan, dont le nuage reproduit l'exacte position, sans renversement d'aucune sorte, & avec d'éclatantes couleurs, ourlées d'une bande plus rouge encore, où un feu de lumière semble pétiller dans l'air. Peu à peu les roses pâlissent & l'obscurité monte par degrés jusqu'à ce que, comme un voile qui se déchire d'un coup de foudre, la vision disparaisse tout brusquement, comme une hallucination de rétine ensoleillée.

Le lendemain nous triomphons, après mille péripéties, de la tour de Cerredo, haute de 2,642 mètres, — le point culminant des pics d'Europe, — & le surlendemain nous levons le camp.

Terrible affaire! Ce n'est pas que la maisonnette soit réfrac-

Digitized by Google

taire au mouvement & ne soit toujours disposée à se mettre en route ; sa démolition demande moins de temps qu'il ne faut pour en donner l'ordre. Mais le pliage, l'empaquetage & surtout le chargement à dos d'hommes, quand les hommes veulent porter très peu & qu'on doit porter beaucoup ! Le spectacle de la lutte est tout à fait plaisant. D'abord, on veut faire deux voyages ; puis on veut n'en faire qu'un. On ne sait pas où l'on va ; l'on sait moins encore le temps nécessaire, & les difficultés du terrain sont tout aussi inconnues que les autres. Ces longues palabres aboutissent tôt ou tard — très tard — à un résultat. Chacun y met du sien, les Espagnols forcent un peu la charge, nous payons de nos personnes & prenons bravement la nôtre.

Nous montons, avec une très sage lenteur accompagnée de haltes prolongées, jusqu'à une haute brèche qui nous domine. De légères brumes flottent encore dans l'air. Les immortelles, qui tapissent tout ce pays d'un bleu se mêlant au rose des pierres, se violacent au soleil qui rougit les tours. L'ascension devient raide, les flaques de neige se succèdent, &, au col, la halte ne finit plus.

Il y est arrivé d'ailleurs un dégât tout aussi grave que celui du lit de fer d'Aliva. Une des « gourdes » de vin s'est débouchée dans le sac de Labrouche & en remplit une des poches, que le dieu des touristes a heureusement doublée de caoutchouc. Mais le caoutchouc a des fissures & la perte du rare liquide s'accroît de seconde en seconde. François travaille au transvasement avec une maladresse insigne. Il suffisait de renverser la poche pour réparer le mal, mais ce remède n'est découvert qu'après les plus fâcheux tâtonnements. Le piquant de l'aventure, c'est que l'échanson Saint Saud, toujours âpre dans sa surveillance des gourdes, est à quelques pas de là, ne soupçonnant pas l'émotion des autres & criant à tue-tête qu'il est très surpris qu'on ne parte plus.

L'on se met enfin en route, à travers la neige, dans une région très haute, où il fait froid. Nous passons des terrasses désolées & faisons une dernière halte à un dernier col.

Jean, philosophe, s'asseoit sur une pierre, se déchausse & à notre grande joie se fait faire une opération d'un ordre peu

Digitized by Google

élevé, très fréquente dans les établissements de bains. L'opérateur est Gaétan, qui joint le métier de pédicure à celui de maréchal ferrant; & l'instrument est un énorme couteau (*navaja*), plus utile à diminuer un rival qu'à émonder une protubérance. Ce spectacle extravagant nous amène à une photographie de toute la troupe, dénommée plaisamment « les chargeurs réunis ».

VIII. — Autour du mont Rose asturien.

(1-2 août 1892.)

Nous sommes arrivés au pied de Llambrion, la seconde cime du massif, & la pluie nous enveloppe tristement dans ce morose désert de pierres. Nos hommes chantent; la maison nous appelle & veut bien qu'on l'apprécie à son tour. Elle est grande la maison, & l'on logerait bien douze hommes dans ses six mètres carrés, deux de large, trois de long, sur deux de haut. Elle est mobile comme un joujou, sur les deux piques fichées en terre, qui la supportent, & les deux autres tiges, s'emboîtant, qui en forment le toit. Quand les hommes marchent, les piquets de la tente leur servent de bâton... ou de fusil! Elle laisse traîner autour d'elle, sur le sol, une large lisière de caoutchouc vert, où se placent les grosses pierres qui la consolident. De fenêtre, point; sa porte unique s'ouvre comme une double portière ou se ferme d'une double rangée de ganses. Tout d'une pièce, elle se pose, ainsi qu'une mante, sur son bâti. En haut, on accroche mille choses, la lanterne, le pain, quoi encore? En bas, se placent les lits, le lit de fer de Saint Saud, somptueux & extraordinaire, avec son oreiller de voyage; le sac de Labrouche, doublé de caoutchouc, où il fait presque trop bon. Puis, sur les lisières, s'amasse un tas d'objets sans inventaire, la batterie de cuisine, les couvertures, les souliers, amas sans cesse en désordre, malgré d'éternelles objurgations à nos hommes. On fait de tout dans la maison & l'on mange toujours chaud, de la soupe, du bœuf, du café, même du chevreau, le chevreau entier d'Espinama. Labrouche est

Digitized by Google

cuisinier & lanternier, quoiqu'il détraque régulièrement la lanterne. — Et la journée s'achève entre des chansons, des palabres, de la cuisine & du sommeil.

Lorsqu'on a campé très haut au pied d'un glacier, poser le pied sur la neige au petit jour & monter la froide pente qui, d'instant en instant, blanchit au soleil, cause toujours une sensation nouvelle &, si l'on ose dire, éclairée. D'abord, tout est gris, la neige & la roche; puis ce gris s'allume, se nacre, rosit; les rayons de lumière s'épandent par-dessus les crêtes, comme un éventail de feu, sans descendre dans la pénombre de la vallée; ils finissent par envelopper les êtres & les choses de leur coloris & de leur chaleur.

Pour éprouver cette impression graduelle & doucement pénétrante, il faut que la course débute ainsi, qu'on ait couché dans un gîte élevé, qu'on n'ait point eu la longue fatigue des moraines écorchées où les cailloux blessent, qu'on sorte du repos pour attaquer la glace. On commence par sentir un frisson, à la gelée matinale. Le sol est dur, la neige craque, le froid sort d'en haut & d'en bas. La marche s'active, les poumons fonctionnent, le sang revient peu à peu; & dès que le soleil vous touche, il semble que la vie revienne à flots & pour toujours, dans le bain tiède qui vous envahit.

Telles furent nos impressions au début de ce lendemain qui consacra une nouvelle conquête pyrénéenne : celle de la tour de Llambrion, gravie après une rude escalade.

Au retour, après déjeuner, nous levons le camp de nouveau; en route pour la maison de mines de Liordes. Le temps est clair & frais; nos hommes ont retrouvé leurs jambes, & nos charges perdu de leur poids. Contourner la muraille du Tiro-Tirso par les névés & les éboulis, & gravir le col Vert (*collada Verde*), ainsi dénommé sans doute parce qu'il n'y pousse pas un brin d'herbe, cette marche s'exécute avec une rapidité étonnante. Au col, la lumière du soleil qui baisse a un singulier éclat. Sur l'immense talus de la pène Vieille, où l'escarpement des parois n'a retenu que d'étroits filets de neige, les rayons obliques font un tableau tout blanc, avec des blancs de cinq ou

Digitized by Google

six teintes : blanc du sol, blanc des pierres, blanc des vapeurs, blanc des neiges ; celles-ci, à force d'être blanches, donnent des reflets noirs à côté des calcaires éblouissants. Une partie du col est à l'ombre, & cette resplendissante clarté, vue de cet observatoire couvert, fait foncer le ciel plus encore qu'il ne fonce quand on le regarde d'un glacier ensoleillé. Devant nous s'enfonce l'oule de Cedo, se dresse le Tiro Llago, — notre exploit de l'an passé, — toutes ces puissantes murailles qui butent le versant est de Llambrion. Nous causons longuement de nos campagnes passées & de notre escalade du matin.

M. Casiano de Prado est bien parvenu sur Llambrion le 11 août 1856 en partant de Liordes, montant tout droit par le glacier de l'est. Par là, il y a une crête moins féroce peut-être que celle de l'ouest. Le géographe espagnol ne la trouva pas de son goût, & il gémit, dans sa relation, sur l'âpreté de la cime. Llambrion ne fut vaincu qu'après dix ans de campagnes plus ou moins interrompues. Cet étrange massif, crevassé d'oules, parsemé de glaciers plus bas que ceux des Alpes, reste perdu dans une obscure relation. La seconde de ses cimes n'a que quelques lignes d'histoire.

Ainsi nous bavardons, de cette bonne causerie de la montagne, qui se prolonge aux heures de repos, dans les haltes tardives, où, étendus nonchalamment sur les sacs, on laisse les yeux se griser de soleil, l'imagination courir les roches & le corps jouir des paresses oubliées.

Mais le vigilant guetteur a sonné l'alarme & nous quittons le col Vert. L'oule du Cedo est telle que l'an passé ; notre mine est à la même place ; le trou de roche où il y a toujours de l'eau est définitivement sec ; la pierre est horriblement glissante, & nos sandales, qui commencent à se polir, tiennent à peine sur les marbres lisses. Comme nous arrivons à la corniche du col des Neiges, les fleurs embaument la sente. C'est un débordement de couleurs, des chardons, des campanules, des iris, des pâquerettes, des boutons d'or, des immortelles, du bleu, du jaune, du rouge, du violet. Sur l'étroit chemin, nous écrasons ce parterre, qui croît entre les roches vives.

Nous voici dans l'oule de Liordes. Nos hommes sont der-

Digitized by Google

rière, & notre arrivée à la mine, dont le personnel a changé, n'est rien moins qu'un triomphe. On nous prend pour de vulgaires bandits, & c'est à peine si l'on veut ouvrir la porte.

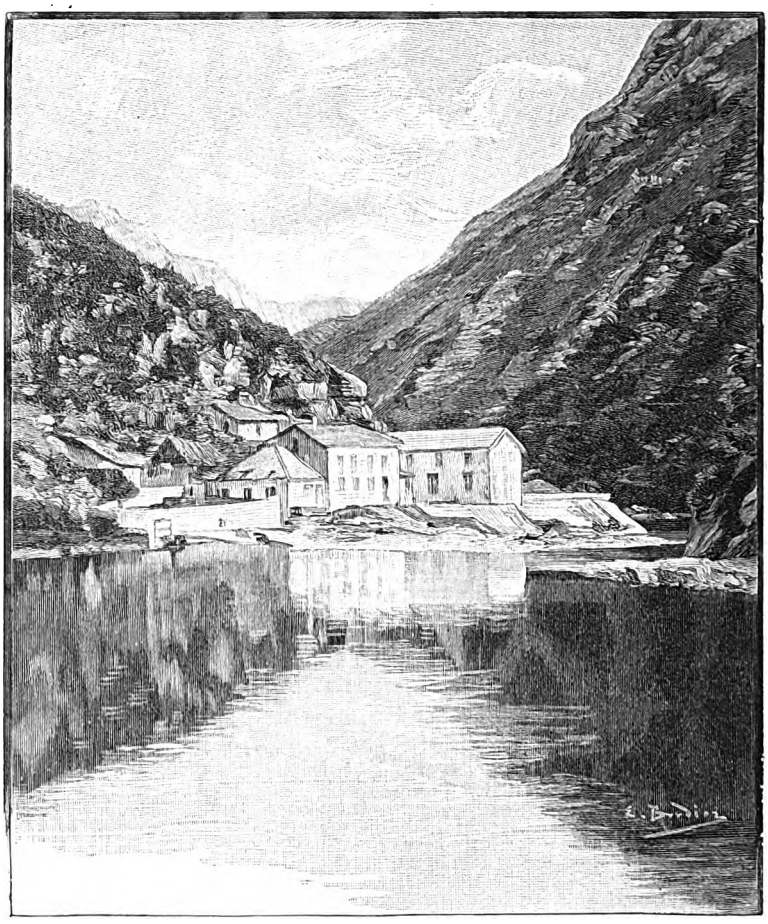

Les Picayos. — (D'après une photographie de M. de Saint Saud. — Gravure extraite du *Tour du Monde*, février 1894. Hachette & Cie. Voir *Revue des Pyrénées*, tome VI, page 414.)

L'intendant, que nous surnommons sur l'heure le capitaine Fracasse, a de grands airs de matamore &, pour un rien, procéderait à notre arrestation. Mais notre convoi apparaît; la reconnaissance s'opère. Nous dressons nos lits dans la salle, un peu plus dégradée que l'an dernier; sur le parquet rugueux,

Digitized by Google

nous passerons une nuit médiocre. Nos hommes, à côté, bousculés par les mineurs & taquinés par les rats, pleureront les bonnes veillées de la tente. Celle-ci, roulée dans un angle, révélera plus tard un trou circulaire dont seront accusés les rats de Liordes, tout aussi innocents sans doute que le lit d'Aliva en matière de dégâts œnophiles.

Sommes-nous inquiets le lendemain matin? Nous grognons contre nous, contre les autres, contre les présents, contre les absents, contre la mine & contre la brume. Car celle-ci vient de faire son intempestive apparition & flotte traîtreusement sur les montagnes de Liordes. Saint Saud veut photographier les mineurs à droite, Labrouche à gauche. Les porteurs sont maussades. Oh! l'horrible matinée, suite d'une méchante nuit! Après avoir geint de concert, on a photographié, expédié Gaétan & Jean à Soto & décidé l'ascension de la pène Remoña, grande montagne qui, gravie de 2,000 mètres, n'est qu'une éminence. La montée est très vite faite, mais le brouillard plus vite épaissi. Nous pataugeons sur ce rocher, étroit & escarpé comme tous les autres, au milieu d'une mer glabre & froide, qui se déchire par instants. Saint Saud prend de rares visées entre les nuages. Cortes & la pène Sainte ne montrent que des coins noirs qui disparaissent aussitôt. Cette brume est cause que nous suivons de fort mauvais rochers à la descente, & notre humeur, qui s'est peu éclaircie, nous fait trouver le déjeuner détestable, le vin affreux & la tête malade. Au surplus, la meilleure humeur aurait sans doute médiocrement amélioré le vin, & notre migraine provient peut-être bien de la qualité du liquide. Labrouche, qui porte sur son dos, depuis longtemps, un fond de bouteille de vin de France, en profite pour absorber le précieux liquide, objet jusqu'alors d'innombrables quolibets. Nous disons adieu au capitaine Fracasse & à un horrible ranchero, vieux, ridé & sale, qui fait des grimaces atroces chaque fois qu'on lui parle.

Digitized by Google

IX. — Autour de la Meije asturienne.

(3-4 août 1892.)

La plus terrible montagne des pics d'Europe & le sommet culminant du massif oriental, la pène Sainte, allait être attaquée de nouveau, au départ de Soto de Valdéon, haut village caché sur son revers méridional.

Dès l'arrivée à Soto, où nous trouvons notre avant-garde complètement ivre & les habitants peu disposés à loger notre guide français, nous avons retenu un chasseur du nom de Vincent Marcos, & sa jument. Le rendez-vous matinal est naturellement manqué.

Il fait jour depuis longtemps quand Labrouche entr'ouve le premier les volets, en entendant une bête qui piaffe, & il a constaté que c'est une ânesse. La conclusion, indiscutable, semble-t-il, c'est que ce n'est pas le convoi pour la pène Sainte. Les quarts d'heures passent, l'ânesse est toujours là, & la jument toujours absente. Mais voici venir François. Il est frais, dispos, a fini par trouver un gîte suffisant & s'est débarrassé de ses soulards. Nous apprenons de lui que la jument de Vincent n'est autre chose qu'une ânesse, bête extraordinaire, qu'on peut charger comme un wagon, voire un peu plus le matin. On met sur elle la tente, les piquets, le lit, les cordes, les échelles, les couvertures, le ménage, les vivres & quelques autres choses encore. Le curé a fait préparer un déjeuner sommaire.

On peut enfin partir. Qui? Il y a divorce. Saint Saud a mille choses à faire, des visées au pic Gildar, la préparation du retour par des pays inconnus, des photographies de types. Labrouche seul part pour la montagne. Il est neuf heures & le soleil pique dur, dans les champs clos de murs, où de petites sentes montent, coupant les lacets du chemin. Mais bientôt le chemin est rejoint, & le convoi n'apparaît guère. Des gens crient partout, interpellent; des voix sortent des maïs & des pommes de terre. Le convoi croit le voyageur perdu & le voyageur de même. Ces voix donnent des indications aux uns, des malen-

Digitized by Google

tendus aux autres, faisant une rumeur charmante dans cette claire matinée.

L'ânesse faiblit bientôt dans ces couloirs escarpés, & ce n'est qu'à coups de trique, & après une chute formidable qu'elle atteint le col du Chien (*del Perro*), d'où apparaît la pène Sainte. Le départ du col ménage une nouvelle surprise : Pollina n'a pas fait trois pas qu'elle s'effondre de rechef. On rétablit l'équilibre, & on se remet en marche par la plus âpre des sentes. Il y a des endroits où la malheureuse bête grimpe comme un chat, les jambes de devant courbées, en faisant un saut; d'autres où tout le monde tient la queue pour empêcher un désastre; d'autres où l'on conjure une écroulement à babord ou à tribord, en prévenant d'un coup de pied une chute latérale.

L'escalade de la pène Sainte réussit contre toute espérance. Ce vertigineux rocher, dont les parois sont presque verticales, est coupé en un point par une dalle lisse & en surplomb de côté, dont la montée est un tour de force pour le guide en vedette.

Saint Saud est monté la veille au pic Gildar, montagne s'élevant à l'extrémité du Valdéon, sur la cordillère cantabrique. A la traversée de Caldevilla, grand émoi au village. Hommes & femmes, vieux & jeunes, vaches & chiens, chacun accourt, curieux & empressé, pour voir l'étranger. On sait qu'il vient avec la petite boîte dont la pareille n'a jamais été vue dans la vallée, la boîte magique qui fait toute seule les portraits des gens. Et tous de se grouper en grappes confuses & joyeuses, à entourer l'objectif & à demander qu'on les « croque » dans le tube enchanté. Le photographe a fort à faire pour aligner tout ce monde de curieux & mettre dans sa visée la vache qui boit, le char aux jantes ouvragées & aux corbeilles en nacelles, le grenier huché sur ses quatre colonnettes de bois, couronnées de chapiteaux de pierre.

Cette petite fête villageoise prend fin, & le convoi chemine sous bois, entre des filets d'eau qui sourdent du schiste. Les arbustes cessent & les pâturages verdissent les hautes croupes. Là se dressent les cabanes de Freñana, circulaires, couvertes de paille comme des ruches, simples & sauvages, modelées au

Digitized by Google

type africain. Tout l'été, les bergers y logent. Les fortes filles de Valdéon s'y rendent matin & soir, avec leurs sabots à dents sous la semelle, portant sur le dos un petit sac en peau de chèvre où l'on met les vivres à la montée & les laitages à la descente. Parfois elles couchent en haut, sur le lit étroit où l'on s'écrase. Et les méchantes langues prétendent que, si la vertu est austère dans les vallées cantabres, elle est moins farouche dans les huttes rondes de la montagne. Florian n'a rien à voir avec ces pastorales; mais Florian n'est qu'un vulgaire Cévenol.

Voici la crête du pic Gildar. Au midi, tout le plateau de Castille, au delà des monts qui moutonnent vers Riaño, s'éclaire ensoleillé, sans un nuage. Mais, au nord, les brouillards, que les pics d'Europe dépassent de leurs hautes tours, forment un bandeau opaque, & rares sont les visées possibles, dans de rapides déchirures de brume.

Le jour suivant, dans ce bon gîte de Soto de Valdéon, il y a grand repos. Un brillant cavalier, tout de noir vêtu, chaussé de hautes bottes à l'écuyère, passe sur son cheval fringant. C'est le curé de Prada, qui se rend dans la vallée de Sajambre, impatient de franchir le col & dédaigneux de la photographie qu'on lui offre.

Mais déjà tout Soto accourt, surtout des enfants & des jeunesses, bavardes, rieuses, se bousculant, difficiles à ordonner dans leur groupement gracieux. Trois jolies filles grimpent lestement sur un chariot & se cambrent en une pose charmante. Hélas! toutes ces couleurs & tout ce soleil s'altèrent sur les plaques froides, & l'épreuve révélée ne donne qu'une ombre pâlie du tableau vécu. — Le dîner est fortement épicé & la sieste est longue. La servante du curé de Caïn, Teodora, est venue ferrer la mule de son patron cacochyme. Mais Saint Saud sommeille grassement, manque la visite & reste à flâner par le village toute la sainte journée, attendant en vain des nouvelles de la « cavalerie » qu'il a fait demander à Espinama.

Il fait encore grand jour, & toute une troupe débouche, dépassant de la tête les haies du chemin. Ce sont les voyageurs de la pène Sainte, frais, dispos, marchant allègres

Digitized by Google

& le nez au vent. — « Ça y est-il ? » crie Saint Saud. — « Mais, sans doute » répond-on. — Et tous, parlant à la fois, — aux grands éclats de rire du bon curé qui s'esclaffait toujours quand on parlait français, — de raconter par le menu l'escalade fameuse & les terribles angoisses de la descente. A la dalle en surplomb, François a dû faire des prouesses d'équilibre, devant ses compagnons haletants & silencieux. Les corniches ont été clémentes, & l'arrivée a eu lieu sans malheur. Mais ces six heures de vie dans le précipice ont épuisé les forces, tous ont dormi quelques heures, au retour dans le campement. Puis l'on a levé la tente, non sans regarder une dernière fois la tourelle de pierre, élevée sur l'extrême pointe du « Manchon », petite dent de rochers entassés que la foudre démolira peu à peu & que les hommes ne relèveront jamais peut-être. Il a passé des chasseurs & des bergers pendant la sieste, l'on a discuté l'ascension, & curieusement demandé son pourquoi. Puis la Pollina a repris sa charge, & d'un pas leste, sautant comme une chèvre sur les blocs, poussée par les guides sur les ressauts, la vaillante bête a fait merveilles & rejoint le Valdéon d'une telle allure qu'on eut dit qu'elle avait, elle aussi, le sens d'une bataille gagnée.

X. — A LA POURSUITE D'UNE MONTAGNE.

(5-7 août 1892.)

Nous partons pour Espigüete. Où est Espigüete ? Quelque part, très loin, au midi, en un pays inconnu, où mènent des chemins inconnus. Il n'existe pas de carte de la province de Léon, & cette cime, vue là-bas dans les sierras bleuâtres, se dresse sur quelque plateau perdu. Ce départ pour l'énigmatique Espigüete exerce notre patience, qui devrait y être habituée, mais ne s'habitue pas. Les chevaux & les gens d'Espinama nous font définitivement défaut. Vincent & sa Pollina nous guettent devant la porte, malgré notre refus de les prendre. On attend un convoi, des juments qu'on est allé quérir sur la montagne. Les voilà enfin, conduits par un jeune indigène qui répond au nom voltairien de Candide, mais n'en a

Digitized by Google

que le nom. C'est un gars très dodu, si épais en son milieu qu'on lui croirait une crinoline. Il ne parle guère, ou plutôt il ne parle pas du tout. Il a des chevaux, sans selles & sans brides, cela va de soi, & l'on pourra charger. Mais la charge est lourde, & les voyageurs prenant les chevaux, il ne reste pas de monture pour les bagages. Si bien que la ténacité de Vincent est récompensée & que Pollina reçoit une écrasante accumulation de colis. Combien d'heures se sont passées depuis les premiers préparatifs? Ce calcul ne peut jamais se faire en Espagne. Le seul sujet d'étonnement ne doit pas être le retard, mais le départ lui-même; car, dans ce pays de laisser faire, où les gens ont un calme en raison inverse de votre hâte, il est très singulier qu'on finisse par être prêt.

La troupe s'ébranle enfin à travers le Valdéon, traversant Posada toujours vide, Santa-Marina où une église en terrasse au haut du village nous arrête un instant. Le massif central découpe, avec une clarté de lignes sans ombre, ses tours grises sur le bleu ardent du ciel. Derrière nous, la pène Vermeille brille en plein soleil. La rue de Santa-Marina est occupée par un char, qui intercepte la voie : Saint Saud veut passer, le char veut passer, & de ce concours naît un conflit, très préjudiciable pour une jambe chère. Cette douloureuse écorchure ne laissera pas de nous inquiéter, mais elle n'aura heureusement point les suites redoutées.

Au col de Trave (*Pandetrave*) le plateau dénudé, écorché de terre rouge, habillé de bruyères courtes, nous conduit en Castille, dans les terres sèches. Tout au fond, à une énorme distance, une crête émerge, grise, isolée. C'est Espigüete, la belle inconnue qu'on cherche. Elle est bien haute & bien âpre, car on voit de la neige blanchir ses flancs. Une triste gorge, où des eaux vives sortent des schistes tièdes, où des arbustes toujours plus clairsemés s'espacent dans des prés maigres, descend à Portilla-la-Reina. Où est Portilla? Tout près, dit-on; mais ce tout près est un tout près castillan. A chaque tournant du chemin monotone, on espère voir le village & on ne voit qu'un autre tournant. Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin les tournants s'épuisent, & nous sommes à Portilla. L'horrible, l'ignoble, la puante auberge! On nous entasse dans

Digitized by Google

un réduit étroit, où pour fenêtre il y a un guichet de prison. Tout manque, linge, couverts & cuisine. Les gens sont indolents comme de coutume, & quoique le déjeuner soit de saison — il est deux heures — nous serions encore à Portilla, si François ne s'était fait marmiton. On mange ce qu'on peut, nos conserves fournissent l'excédent, & nos yeux inquiets surveillent nos équipages, qui sont sur la place de l'auberge, à la merci des passants, sans que nul de nos hôtes ou de nos hommes s'en soucie mais. Le village est dans une gorge, écrasé entre d'énormes rochers verts, dont les stries contournées en mille sens s'infléchissent en angles bossués & décrivent les plus extraordinaires figures.

On nous annonce trois heures jusqu'à Valverde, notre étape projetée. Le chemin continue, morne & désolé, entre des champs de seigle ras. Passé le pont de Bayonès, la gorge s'élargit, la vallée verdit, des villages s'épandent dans des terres plus fécondes, le pont de Boca-de-Gana à grandes arches, nous mène sur la rive gauche, & nous marchons toujours, toujours, demandant parfois aux gens si on ne tournera pas bientôt. Le jour baisse, & une apparition merveilleuse a lieu à un coude. Devant nous, se dresse une chaîne escarpée, aux couronnements biscornus, d'un tout autre aspect que ceux d'où nous venons. Cette chaîne, éclairée au soleil couchant, est lumineuse & bleue, d'un bleu tendre, très doux, comme ces bleus d'Arabie, ou ces bleus de décors chauds, qui semblent des ciels grecs. A nos pieds, un pont de pierre conduit à Villafria, dont les toits rouges brillent aussi. Et sur le premier plan les champs de blés dorés jaunissent la plaine. Ce fond de tableau, à cette heure & avec ces teintes molles, a quelque chose d'idéal.

Nous tournons brusquement, en plein nord; la nuit menace, & Valverde ne paraît jamais. Il y a cependant trois heures & plus que nous sommes en route. Voici venir un petit abbé pimpant & aimable. Nous l'arrêtons. « Combien de temps nous faut-il encore? » — « En deux heures & demie vous y serez, en vous pressant. » — L'éternelle plaisanterie des lieues! Il y a toujours une lieue d'un village à l'autre en Espagne. De Portilla à Valverde on ne traverse que deux villa-

Digitized by Google

ges ; il y a donc trois lieues ou trois heures. Et après trois heures de marche forcée, il y en a encore trois autres, soit juste le double. Nous tournons encore, cette fois en plein est. Devant nous, bleu aux dernières lueurs du jour, se dresse Espigüete, dont nous avons exactement fait le tour.

Que deviendrons-nous ? Notre troupe est un peu en désarroi. Candide a une blessure au pied & boîte férocement. On l'opère & on lui enlève un gros caillou indiscret. François trouve que c'est long. Nous trouvons que ce n'est pas court. Le chemin devient un bourbier & un canal, dont le passage à cheval est presque aussi difficile qu'à pied, les clapotements causant de véritables submersions. Le blessé a pris un des chevaux, & nous nous relayons pour l'autre, le piéton sautant de pierre en pierre ou plongeant bravement dans l'eau.

Siero de Villafrea fume au fond de la vallée, & la nuit tombe. Nous y chercherons un gîte. Vincent se flatte d'y connaître tout le monde, mais il ment férocement, selon son habitude. La troupe s'arrête sur la place, & Saint Saud part en délégation pour demander asile au curé. Celui-ci fait des battues de froment & a sa maison pleine ; il nous éconduit avec une politesse médiocre. Nous roulons, penauds, dans le village obscur, mendiant une hospitalité quelconque pour les « ingénieurs. »

Nous trouvons enfin une maison qui nous accueille, chez le seigneur Raphaël, qui est le beau-frère du curé qui est mort. Il n'y a pas à insister sur ce point. C'est la formule. Raphaël est beau-frère du curé qui est mort. Où, quand, comment ? Cela nous devons le savoir. Le beau-frère du curé qui est mort mange sa soupe & nous reçoit fort mal. Il est évident que nous le dérangeons d'une manière sensible. Cet homme est bourru, maussade, dit presque non tout en disant oui, continue à déguster sa soupe, parle peu & semble se soucier de nous comme d'une guigne. Nous restons silencieux & nous grognons sous cape, fort mécontents d'échouer ainsi en chemin, trompés par l'aubergiste de Portilla, trompés par Vincent, trompés surtout par le manque absolu du sens des distances, qui est la plaie de ce pays.

Cependant, peu à peu, & la lassitude aidant, on finit par

Digitized by Google

s'entendre. Nos actions subissent une légère hausse quand on sait que nous venons de chez le curé de Soto, qui était quelque chose aussi au curé qui est mort. La « duègne » commence à préparer notre repas. Les gens s'approchent de nous. Notre baromètre les plonge dans l'admiration; mais cette admiration n'a plus de limite & nous devenons des héros fêtés quand Labrouche a fait sonner sa montre à répétition, sonner, resonner, trisonner, jusqu'à risquer la casse du ressort. Car c'est un succès sans pareil, un clou de foire, le prodigieux talisman. Où Sésame va-t-il se cacher? Le dîner sera bon, les lits seront propres, & on les fera après une attente qui n'est pas excessive pour l'Espagne. Dans la chambre, de grandes affiches de compagnies maritimes tapissent les murs. Le fils de la maison est employé à la préfecture de Léon & Raphaël un agent d'émigration. Nous sommes dans la civilisation; il n'y a même pas de punaises.

Nous n'avons pas d'eau pour nous laver, pas de cuvette, pas de serviette. La civilisation de Siero laisse à désirer, en fin de compte. Cette fin de compte d'ailleurs est assez coûteuse. Nos chevaux ont dévoré sans doute un grenier de foin, à en juger par la note. Il est vrai que le foin est cher. Nous avons pris le chocolat, l'exquis chocolat qui est bien le meilleur des mets espagnols. Nos hommes sont rassemblés. Ils ont tant bien que mal diné à l'auberge & solidement ronflé dans le foin, l'auberge n'ayant pas de lit.

Nous prenons congé de nos hôtes, & nous suivons l'éternel chemin de Valverde. Un char est en souffrance sur la route, dételé; les bœufs paissent sur une croupe; on ne voit pas de bouvier. Nous passons un petit col où nous rencontrons un convoi. Une femme à cheval, élégante & hardie, suivant droit sa route, nous salue avec grâce, accompagnée comme de droit. Espigüete est maintenant là, très près, & Valverde-de-la-Sierra s'étend sur le plateau, qui fait cette double impression de pays brûlé & froid que laissent tous les hauts plateaux de Castille.

Nous sommes à 1600 mètres. Valverde possède une série de choses appréciables : une auberge à peu près convenable,

Digitized by Google

un torrent où il y a de l'eau, des maisons incendiées qu'on ne rebâtit pas, & un capitaine d'artillerie de réserve, qui est un objet rare & précieux. Nous nous lions d'abord avec le capitaine, qui nous fournit une série de renseignements dont les négatifs sont sans doute exacts, mais dont les positifs nous causeront de bien étranges surprises. Une première constatation, c'est que Valverde est totalement dépourvu de « cavalerie ». Il n'y a jamais eu de mulets, &, pour l'instant, il n'y a ni chevaux ni ânes. Ceci nous vaut un premier orage. Vincent & Candide ne sont retenus que jusqu'à Valverde, & déclarent qu'ils s'en retournent. Nous voilà en jolie posture, perdus en pleine Castille, avec d'énormes bagages & des convoyeurs qui désertent, selon un droit indiscutable d'ailleurs. Nous devenons câlins; nous promettons une « bonne main » supérieure, & nous gardons nos hommes. La femme & la fille du capitaine passent, revenant du bain. Chose tellement extraordinaire de voir des Espagnoles se baigner à l'eau froide, sur les hauts plateaux, que de mémoire de Saint Saud, si vieux routier qu'il soit des Pyrénées méridionales, le fait ne se vit jamais. On cherche un guide qui ne se trouve pas; on en cherche un autre. Nous flânons au soleil ardent, sur le torrent ombragé de saules, où coule l'eau claire d'Espigüete. Le déjeuner est prêt enfin; notre homme apparaît. Nous n'avons perdu que deux heures & demie en palabres, ce qui est modeste. On charge; mais le sommeiller fait remarquer qu'il n'a pas d'allumettes. La femme du capitaine tient le débit; on court au débit. Le débit est totalement vide; pas d'allumettes, pas de cigares; c'est un débit intermittent. Que faire? Le capitaine en cède, l'aubergiste en cède, & la troupe s'ébranle.

Les moissonneuses peuplent les champs, & nous demandons à de jolies filles si elles veulent nous suivre là-haut. Et cette plaisanterie de basochiens heureux fait redoubler les éclats de voix & nous vaut un petit triomphe. — Nous avons passé la zone des cultures, & nous nous élevons sur des pentes de bruyères, par des chemins qui se redressent de plus en plus. Nos bêtes peinent dans la dernière montée. Nous avons fait

Digitized by Google

halte à une fontaine, où nos guides refusent de s'approvisionner d'eau, disant qu'il y en a plus haut, ce qui est un mensonge. Les conventions étant faites pour être violées, les guides déclarent qu'on ne peut passer une nuit au sommet d'Espigüete, que l'on y sera foudroyé ou enlevé par le vent & qu'ils ne monteront pas. Second orage. Nous insistons, menaçons, tempêtons, sans réussir. Nous prenons, en désespoir de cause, le parti des grands jours : déclarer que personne ne sera payé si l'on n'exécute pas le traité. Cette douche refroidit la chaleur des résistances. Les bagages sont triés, les charges sont réparties, les montures abandonnées au vent, & la troupe se met en marche.

Notre guide de Valverde, Thomas, veut nous faire descendre jusqu'au pied de la croupe; nous commettons l'erreur de vouloir prendre à flanc, & nous voici bientôt pataugeant dans un chaos formidable, toute une montagne éboulée, une dislocation de pierres aiguës & énormes, comme il n'y en a qu'au Carlitte. Cette traversée ne finit jamais; très dangereuse à cause des faux pas dans des interstices de rocs, profonds de trois à quatre mètres, elle nous désespère & nous affole. Cependant nous arrivons au bout, gémissants & endoloris, & nous attaquons la montagne.

Elle a une allure sévère & grande, cette crête d'Espigüete, projetant sa masse calcaire à travers les schistes, toute isolée. Sa muraille se dresse escarpée de partout, sans issue apparente. Mais un long nevé, où la neige ne fond jamais dit-on, descend très bas au nord & ouvre une issue. Nous le gravissons en une heure & nous prenons la roche qui, par une pente interminable & fatigante de monotonie, nous mène au sommet.

François seul est avec nous. Candide, passé le glacier a abandonné sa charge & est redescendu à la « cavalerie ». Vincent & Thomas montent avec une lenteur sage. Nous voici enfin sur le sommet, & tout est bien dans le meilleur des mondes. On dîne bruyamment, & cette tumultueuse soirée a si bien agité tout le monde que les ronflements manquent renverser la tente, malgré l'arrimage exceptionnel de François, qui a enroulé nos trente mètres de corde entre le faîte de la maison & les plus gros rochers de la cime.

Digitized by Google

Labrouche a fui les ronfleurs & dort dans sa peau de mouton au pied de la tour, quand l'aube blanchit l'immense horizon d'Espigüete. Saint Saud a pris les jumelles pour admirer l'immense perspective qui se déroule. On voit un quart de la Péninsule & toutes les Pyrénées.

Pendant que nous travaillons, nos hommes vont reconnaître un passage qui paraît facile & court par la muraille sud; ils nous rapportent de la neige, car nous gémissons de l'absence d'eau. Il y a aussi disette de pain; on a laissé le pain à Candide sous prétexte qu'il pesait trop. Candide se régale & nous souffrons misère. Nous avons pris des résolutions. Thomas descendra avec une partie de la charge, par le chemin d'ascension; il ralliera la cavalerie, contournera la montagne & nous retrouvera sur le versant sud, où a été découvert un pas commode. Notre guide part, mais le nombre d'heures qu'il met à faire ce trajet est prodigieux. Leur calcul n'est guère possible; toutes nos montres sont arrêtées. Nous regardons les éternels pourparlers de Thomas & de Candide, les éternelles hésitations du chargement; nous les voyons flâner, flâner encore, avec cette impatience furieuse de gens pressés qu'on fait languir & qui n'y peuvent mais. Les bêtes sont enfin réunies près de petites touffes de buis, & nous-mêmes nous levons le camp, en saluant une dernière fois les trois royaumes — Castille, Léon & Asturies — que domine Espigüete.

La descente est facile, par des corniches que Thomas déclarait inaccessibles. Nous voici au pied des escarpements, &, étrange surprise, voici les chevaux qui apparaissent sur la crête en face & qui nous rejoignent bientôt. Déchargement, rechargement, collation, palabres — trois quarts d'heure passent. Nous grognons. Une heure plus tard nous sommes à Cardaño de Abajo.

XI. — Dans la Sierra.

(7-8 août 1892).

Une gorge morne, où le torrent disparaît assez longtemps sous les pierres & où une tuilerie s'élève seule dans la solitude,

Digitized by Google

conduit au village de Cardaño. La chaleur est forte & le torrent frais coule entre les champs, les rochers & les oseraies. Le bain est exquis dans ces eaux froides. Mais toutes ces médailles vont avoir leur revers, un revers cruel & inattendu. D'abord l'hôtelier à qui le déjeuner est commandé n'a aucune hâte de l'apprêter &, comme tous ses semblables, semble être non pas celui qui est payé mais celui qui paie, à en juger par son indolence. Il nous sert une omelette, dont les œufs sont pourris de vieille date. François s'évertue à cuisiner quelque chose. Nous autres, nous avons d'autres chiens à fouetter. Nos hommes veulent nous abandonner; l'aubergiste est leur complice, & ce n'est qu'au prix d'une lutte héroïque que nous organisons le départ, à l'aide de Candide, arrosé d'or, & sans l'aide de Vincent, que nous congédions de rage. Nous avons un homme du village pour guide, & tous les voisins sont dans la rue pour se faire photographier par nous. L'éclatant soleil fait oublier les heures perdues & les joyeux visages des gens déridents nos soucis maussades.

François charge les bêtes : l'une portera le gros des bagages, l'autre nous portera alternativement, avec l'excédent des colis. Nous partons en avant, pendant que l'arrimage s'opère. Dans le chemin ensoleillé, nous allons à pas lents, attendant de voir venir le convoi, mais le convoi n'apparaît pas. Que se passe-t-il? Nous faisons halte sur une haie de pierres, trouvant qu'il est bien tard & que tout va bien mal en ce pays. Rien n'arrive, le temps passe.

Nous allions rétrograder, dans notre désespérance, lorsque surgissent nos hommes; mais dans quel état mon Dieu! François boite horriblement, Candide a les yeux gonflés. Les chevaux ont des airs étranges, & nos charges ballottent singulièrement. Nous apprenons les événements, & ils ne manquent pas d'être extraordinaires, comme tout ce qui a lieu dans de tels voyages. Vincent, en s'éloignant, a lancé des imprécations contre ses anciens compagnons. Ceux-ci ne sont pas plus tôt sortis de Cardaño qu'une des bêtes a fait des farces. François a voulu ajuster le chargement & a reçu une ruade féroce. « Ce Vincent est un sorcier, il m'a jeté un sort, je souffre atrocement », murmure-t-il d'un ton rogue. De fait, nous sommes ensorce-

Digitized by Google

lés. Mille choses se perdent & se perdront en route. Nous croirons n'atteindre jamais le but, obligés de camper au hasard, avec un blessé, des animaux rétifs, un loueur qui a hâte de joindre son père dans quelque montagne du Valdéon, où des bergers attendent leur pain depuis deux jours.

La vallée large, plate, jaune de blés en partie moissonnés, s'encadre parfois de beaux rochers taillés en bastions; un pont de bois nous mène sur la rive droite, en face d'un pauvre village vêtu de chaume. Plus loin, un pont de pierre, tout luisant de neuf, nous fait traverser le Carrion. Sous prétexte d'abréger, notre guide de Cardaño nous fait suivre des versants où les chevaux tiennent à peine, où les chemins sont des sentes de chèvres. Nous allons traverser un col. Toute une foule en descend à cheval, joyeuse & endimanchée, des hommes, des femmes des enfants qui passent, allant on ne sait où dans ce pays sauvage. La montée du col est douce, mais sur l'autre versant, s'ouvre un vrai précipice, avec un chemin en corniche, défoncé, dans des schistes glissants.

La nuit approche & notre homme veut s'en retourner à Cardaño, sans s'inquiéter du reste. Que deviendrons-nous seuls, dans cette région embrouillée, où les villages sont espacés de quelques lieues? Où est Cervera? Labrouche avait une confiance complète dans les dires du capitaine de Valverde, qui accusait six heures de marche de Cervera à Valverde, ce qui mettait Cervera à quatre petites heures de Cardaño. Mais voici bien quatre heures que nous avons quitté Cardaño & il paraît qu'il nous en faut encore autant! Oh! l'étonnant capitaine! Et il avait eu soin d'ajouter : « Remarquez que j'étais avec ma femme (*señora*) & la petite (*chica*), ce qui a fait que nous n'allions pas vite. » Or nous marchons d'un train endiablé, sans repos, avec ce pauvre François qui traîne sa jambe enflée, Candide qui ne desserre pas les dents, & ces rudes genêts d'Espagne qui ne connaissent pas la fatigue.

Nous ouvrons de nouvelles négociations. Au lieu de trente sous, notre guide nous en vole cent, ce qui est une solde de rajah dans ces montagnes, il nous accompagnera jusqu'au port. Sages fûmes-nous d'avoir pris ce parti. Il y avait de quoi

Digitized by Google

se perdre vingt fois dans les chemins embourbés de Cervera. Nous traversons un village. Les gens sont en fête, dansent à corps perdus sur la route; notre venue les trouble peu, ils ne s'inquiètent guère de ces intrus, continuent leurs rigodons, & ne laissent passer qu'avec peine ces voyageurs silencieux, qui les bousculent comme de noirs fantômes. La nuit tombe tout à fait, & le chemin devient un marais fangeux, herbeux, plein de grosses pierres qui alternent avec de grosses flaques, le chemin du Paradis, car les ronces & les épines y sont aussi. Et les lieues succèdent aux lieues, les heures aux heures, dans la désespérance de l'inconnu. « Je crois que nous n'y serons pas au lever du soleil », dit Saint Saud d'un air contrit. — « Ce diable de capitaine », grommèle Labrouche dans sa barbe. — « Ce cochon de sorcier », jure François en tirant la jambe rebelle. Encore un gué, une montée dans une rue de pierres, un village, une descente. « Voilà Cervera, » dit notre guide de Cardaño. Il faut encore une demi-heure! Cette demi-heure nous vaut une arrestation de la gendarmerie. Avons-nous ri de l'histoire à notre arrivée chez l'hôte aux marmites d'or, qui nous reçoit à bras ouverts? Toute la maison est encore sur pied; on nous fait fête, nous soupons plantureusement. Et cette tumultueuse journée finit dans la meilleure des nuits.

Nous faisons la grasse matinée, dans ce bon village de Cervera, qui mérite son titre de chef-lieu ne fût-ce que pour sa bonne auberge & ses bonnes gens. Nous avons apprêté nos bagages, pris un bain dans le Pisuerga, dont les eaux limpides & ombragées forment lac, derrière un moulin; le déjeuner a été abondant & les convives ont été aimables. Saint Saud y a même retrouvé un ingénieur, renconté jadis à Alger & à la Rochelle. La diligence, aux mules fouettées, a repris la route d'Aguilar, passant la rivière où des enfants nus plongent par grappes, passant des rochers qui surgissent de la plaine comme un fort, passant les grands champs de blé. Dans les champs, tout le monde bat au fléau. Les gerbes forment de vraies collines, hautes de plusieurs mètres, & les hommes, les femmes travaillent à force, au soleil ardent, qui fait un nuage d'or de cette poussière.

Digitized by Google

La diligence est presque au complet & il vient toujours du monde. C'est même une très grave affaire de se placer de façon normale : tous les gens gros se sont mis d'un côté, tous les gens maigres de l'autre, ce qui cause des envies irritées & des joies égoïstes. Mais l'accord ne tarde pas à se faire ; on permute obligeamment, & chacun est assis.

Un break nous rejoint à grands fracas de fouet. C'est Ortega, l'hôtelier de Cervera ; il transporte un curé qui a manqué le coche. Un vent froid & incessant balaie le plateau venant de la mer. A Salinas, est apparu un bizarre personnage, qui questionne assez, répond rarement, parle diverses langues. Nous lui demandons s'il est Français & il nous dit sèchement : « Non. Je n'ai pas de patrie » Nos imaginations travaillent en regardant ce voyageur discret & nos yeux errent à l'est, sur le superbe Espigüete, qui se dresse comme une tour grise, immense & lumineuse, à l'extrême horizon de Cervera. La plaine est saignée partout de tranchées & jaunie de remblais, pour le nouveau chemin de fer de Léon.

Voici Aguilar dont les maisons armoriées se baignent dans le Pisuerga, entre les ormes. Nous sommes sur la ligne du nord. Dans le wagon, sont de charmantes femmes qui reviennent des eaux & s'en retournent dans une petite ville de Léon, rieuses & familières, causant de tout & du reste, avec cette facilité gracieuse des Espagnols chez eux. Mais nous en avons fini avec les gaietés du voyage. Venta nous ménage d'exécrables impatiences & une exécrable nuit, dans des chambres sales que garde une servante décoiffée & endormie. Nous partons à trois heures, & notre wagon, que nous gagnons dans la gare obscure, après de douloureux tâtonnements, nous réserve des gens trop élégants pour ne pas être très ennuyeux. Nous avons quitté l'Espagne & nous sommes dans le train de France.

XII. — La vie au cœur de la chaîne.

(9-20 juillet 1893.)

Tous les curés des environs se sont donné rendez-vous à Espinama, pour un service anniversaire. Le curé de Santa-Marina nous confirme la mort de son détestable confrère de

Digitized by Google

Cain & son remplacement par un jeune & aimable prêtre. Le desservant de Varo nous rappelle notre rencontre, l'année d'avant, à la table d'hôte de Cervera. Il n'y a pas seulement abondance de soutanes dans la bourgade, il y a aussi pléthore de guides. C'est à qui nous accompagnera; & comme on ne sait jamais ce qu'on perd, ce sera Jean Suarez, notre fidèle compagnon d'autrefois, qui reprendra notre bagage. C'est un type plaisant & singulier, ce montagnard au nez en promontoire & au reproche silencieux, qui brouille souvent, dans sa vision, massifs, montagnes, vallées & dates, & fait preuve d'une confusion cérébrale égale à son agilité physique. Nous l'avons surnommé « la Trompe » à cause d'une pipe énorme qui émerge de son chef & s'exhibe de sa poche dans les situations les plus scabreuses, jetant des bouffées espacées & épaisses. La Trompe sera déchargé cette année par un cheval, très petit, très mauvais, rebelle à la montée, peu solide à la descente & désespérant à la selle.

C'est dimanche, & la jeunesse du lieu joue aux quilles sur la place, derrière l'église, le seul espace plat du village. Chaque joueur rejoint la boule au point où elle est restée, & si, en la touchant d'une main, il peut de l'autre abattre quelques quilles, il en a le droit, ce qui établit, une fois de plus, la supériorité des géants sur les pygmées.

Mais voici accourir une famille entière du nom de Célis, qui réclame à cors & à cris une photographie de groupe pour l'envoyer à un frère, parti jeune pour « les Amériques » & sénateur de Cuba, à ce qu'il paraît.

Le lendemain, la journée sera consacrée à visiter les chaînons qui courent au sud-ouest de la pène Vieille. Du piton de Val-de-Coro, tout le vert pays d'Espinama, les sources du Deva, le chemin de Liordes se déploient au soleil. Le cirque de Fuente-De, longé sur sa terrasse supérieure, s'enfonce à nos pieds, vertigineux de raideur, redressant son cirque imposant, l'un des plus beaux de la chaîne. Par l'oule Pleureuse (*ollo Lloroço*), le col de la fontaine Cachée (*fuente Escondida*), nous ramène à quelques pas de notre itinéraire de l'an passé, sur la crête du col Vert. Le col emprunte son nom à une petite source, mystérieusement enfouie dans une grotte

Digitized by Google

étroite, rare bienfait en la « mauvaise terre. » Cette oule, triste comme son nom, a eu jadis de la vie. Une maison de mines abandonnée se dresse dans la solitude, éfritant aux neiges de l'hiver ses ruines précoces. Des chemins de chars subsistent encore, en assez bon état, attendant la venue de l'homme pour animer leur silence.

En passant à Aliva le surlendemain, nous sommes fêtés par les agents de la Providence. Le propriétaire de la nouvelle mine de Vidrio, un Anglais fort galant homme, nous fait offrir l'hospitalité, & l'étourdissant Cosme Soberon vient réclamer une photographie, promise depuis quatre ans. Ce n'est d'ailleurs qu'une halte de quelques instants. La fraîcheur des champs d'Aliva invite au repos; mais la seule ressemblance qui existe entre Alphonse XII & nous, c'est que pas plus que lui nous n'avons le temps d'y séjourner. Il paraît qu'à la descente du poste de la pène Vieille le roi de toutes les Espagnes voulait y passer la nuit, fatigué de sa course & redoutant l'orage. « Il y a bien ici des tomates, des jambons & des pois chiches (*garbanços*) », dit-il, en souriant, à son entourage, qui redoutait la disette. Mais la cour avait faim, & il fallut descendre à Potes, avec une précipitation telle que les autorités d'Espinama ne purent placer ni bouquets, ni discours, & ne virent qu'un nuage de poussière & d'un tourbillon de gens.

« Vous êtes bien le seigneur comte? Je vous attends. » — « Oui, » répond la Trompe. — Celui qui nous interpelle ainsi, de loin, est un solide gaillard, en manches de chemise, qui fauche son foin à quelque distance du col de Bano (*Pandebano*), & il se met à courir à notre rencontre en grande hâte. Un paysan nous apprend que le faucheur n'est autre que le curé de Bulnes, & le curé nous apprend que le comte qu'il attend n'est nullement nous, mais bien M. de la Vega de Sella, le tueur d'ours, rencontré deux ans avant au lac Enol. La lettre d'introduction du curé d'Espinama calme la surprise du brave homme, qui nous héberge trois jours dans son presbytère.

Janvier (*Genaro*) Rosas — un des gros propriétaires de Cadbrales — est le prêtre le plus enjoué de la contrée, & son inta-

Digitized by Google

rissable verve n'est jamais à court d'histoires joyeuses. C'est un agriculteur distingué & un chasseur incorrigible. Il n'est pas seulement le père de sa paroisse où il est adoré, il l'est aussi, au moral s'entend, de toute une famille qui vit dans sa cure. La maison est petite & a peine à contenir tant de monde. L'inventaire donne : une nièce du nom de Jéromine & du surnom de Chacha; son mari Innocent Mier, quatre enfants & un cinquième à naître, plus une armée de chiens, de chats, de puces & de fromages. Nous couchons quatre dans le même réduit, sans compter les bêtes & les microbes odorants, qui sortent du cellier placé au-dessous.

A la différence des vallées du Midi, la montagne asturienne n'a pas de routes de chars, & les chemins sont des sentes impraticables aux charges. Les foins s'engrangent sur place, dans des greniers appelés bergeries (*majadas*) ou estivères (*vernales*). Pendant l'été, la majeure partie de la population campe dans ces cabanes; pendant l'hiver, le bétail y est enfermé, &, quelque temps qu'il fasse, les propriétaires montent chaque jour pour livrer la pitance.

Berger de Bulnes.
D'après une photographie de M. Aguirre Zorilla. — (Gravure extraite du *Tour du Monde*. Hachette & Cie.

A la belle saison, de leur pas leste les femmes descendent, le matin, la crème de lait au village, & remontent, le soir, le petit-lait à la bergerie. Ce petit-lait, mélangé au maïs, forme la pâte qui est le fond de la nourriture pastorale sur toute la chaîne des Pyrénées. Le lait sert à la fabrication d'un beurre très délicat, qui est enfermé dans de fins boyaux de cochons, s'y conserve longtemps & se vend sur les marchés de Santander & de Madrid. Il sert aussi à préparer d'excellents fromages, dont le goût rappelle celui du roquefort & qui est dit fromage de cabrales, nom du canton auquel ressortit Bulnes. Le cabrales est très

Digitized by Google

supérieur au fromage de Liébana, qui ressemble au camembert.

L'abbé Rosas est un grand « éleveur », & son écurie est aussi fournie que sa cave. Chevaux, vaches, moutons, tout y est en abondance. Il touche 1,700 francs de rente, des redevances, un riche casuel, & la moindre messe est payée cinquante sous, les grand'messes le double. Pour les services funèbres, la famille solde à chaque célébrant un écu (2,50) d'honoraires & le défraie du repas. Le desservant reçoit en sus quatre tourtes & un demi-chevreau, plus neuf tourtes de deux livres & dix-huit sous pour la messe de neuvaine. Les prières annoncées au prône ou l'anniversaire sont taxées 50 francs par an, les deux redevances se réduisant à une seule pour ceux qui payent en nature. Les amis qui assistent au service annuel donnent par feu un pain de deux livres que les femmes portent à l'église dans une corbeille, enveloppé d'un linge blanc, ouvré & gaufré.

La plus grande confraternité règne parmi ces populations cantabres. Lorsqu'un troupeau est en dépaissance dans les pâturages élevés, chaque homme successivement doit aller le surveiller, & un inspecteur (*revistor*) est nommé par le conseil municipal (*junta del pueblo*), que préside un recteur (*regidor*) ou adjoint du village. L'inspecteur fixe le tour de rôle & veille à l'exécution du règlement. En cas d'infraction, le coupable est frappé d'une amende, &, s'il ne la paye pas, est mis en quarantaine. Defense est faite aux voisins de s'occuper de son bétail & de lui prêter assistance.

Telle est la loi patriarcale qui régit les villages perdus de la vallée de Cabrales, peut-être la plus âpre & la plus mal desservie des cantons d'Espagne, tant que la route du Cares ne sera pas ouverte. Les gens de Cabrales sont appelés Asturiens (*Asturianos*), tandis que ceux de Liébana sont dits Montagnards (*Montañeses*). Les habitants du versant méridional de la chaîne cantabrique conservent le nom de Castillans (*Castellanos*). La Castille officielle a envahi la Liébana; mais ces mâles populations, fières de leur origine & de leur épopée, n'ont voulu porter qu'un nom de montagne.

Digitized by Google

Bulnes est le seul village de tout le grand massif. C'est une pauvre bourgade, arrosée par le torrent des Urieles, affluent de droite du Cares. Le quartier principal a rang de bourg (*villa*) & s'élève sur la rive même du cours d'eau. Là se trouvent l'église & le presbytère. Le hameau est en face, sur la rive gauche, à une centaine de mètres au-dessus de la vallée & à un quart d'heure de distance. Une vieille tour, que ses ruines semblent dater du quatorzième siècle, se dresse au milieu des maisons. Trente-cinq feux environ, dont une vingtaine au hameau, voilà tout ce qui vit, aime & meurt dans la chaîne centrale des pics d'Europe.

La paroisse a une annexe, Camarmeña, qui compte une douzaine d'habitations & se colle aux flancs de la crête d'Urdon, sur la rive gauche du Cares, ce qui la place géographiquement dans le massif de Covadonga. Sa chapelle renferme une cloche que la tradition rapporte à l'époque arabe : un évêque de Cangas, fuyant une incursion sarrasine, l'aurait emportée avec lui dans ce misérable village, où il serait mort.

Une embellie (il pleut depuis vingt heures) nous permet une visite à Camarmeña. La gorge qui y mène est d'une étroitesse & d'une rudesse effrayantes entre toutes. Le sentier a de tels escarpements qu'il serait par trop périlleux de le suivre sur sa monture. Les chevaux eux-mêmes, si habitués qu'ils soient au parcours, regardent à chaque instant le précipice, avec cet air de stupeur que les pauvres bêtes ont dans le grand danger.

A la sortie de Bulnes, s'enfonce une grotte habitée aux temps préhistoriques, à en juger par les nombreux ossements, entremêlés de charbon, qui jonchent le sol. Les suintements de l'eau à travers le calcaire ont fait une sorte de conglomérat de ces détritus, ce qui a donné lieu à une de ces charmantes traditions, qui animent partout la roche asturienne. Ces os sont des os de Maures, défaits en ce lieu par les chrétiens & métamorphosés en pierres par un miracle de Dieu. La légende asturienne aime les cavernes. Les compagnons de Pélage y vivaient ; dans la grotte de Covadonga il y a eu un massacre ; il y en a eu un autre dans celle de Bulnes. Pourquoi n'y aurait-il pas quelque vérité dans ces récits? Ces cavités n'ont-elles point été l'ossuaire des troupes défaites, dont le nombre

Digitized by Google

seul & le champ de lutte auraient été défigurés par l'imagination populaire? Les trente mille vaincus de Cavadonga & la petite armée de Bulnes sont vus au verre grossissant, & l'impor-

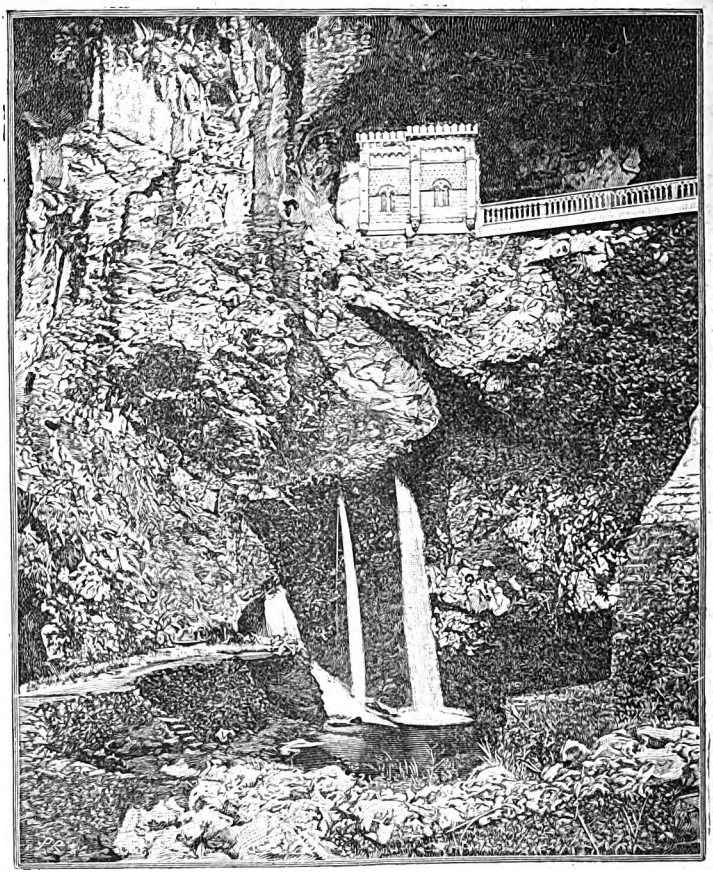

GROTTE DE COVADONGA. — D'après une photographie de M. de Saint-Saud. (Gravure extraite du *Tour du Monde*, fév. 1894.)

tance même de ces débris funèbres réduit la chronique à de justes proportions.

Le lendemain de notre arrivée, le joyeux curé expédie en vingt-neuf minutes (montre en main) un service funèbre, y compris l'invitatoire, les matines, la grand'messe & l'absoute. Puis, accompagné de son neveu & de Raphaël Concha, dit

Digitized by Google

Mouchu, le plus fameux chasseur de Bulnes, il nous conduit au dernier éperon du massif, le pic Blanc (*el Albo* ou *Lalbo*) : longue & pénible montée, favorisée au début par le beau temps, terminée dans le brouillard.

De cette pointe, morne & âpre, projetée vers le nord, l'océan apparaît sans limites au delà d'une ligne de vapeur. Derrière, se hérissent les puissantes crêtes des Urrieles qu'on appelle ici Oriellos, Cerredo qu'on appelle ici Cerrera, & surtout ce rocher fantastique de Bulnes qui doit son nom d'Orangé (*Naranjo*) aux stries oranges de ces parois septentrionales : montagne plus escarpée encore sur ce versant que sur les autres, une des seules grandes cimes dont l'accès paraît interdit aux hommes, puisqu'il l'est aux isards. Raphaël croit qu'en passant une semaine à sceller des crampons sur cette sorte de ballon, au ventre rebondi, on atteindrait son faîte ; mais le brave garçon ne répond pas du succès.

De Bulnes à Sotres, autre village perdu dans le massif d'Andara, le chemin est le même que celui d'Aliva jusqu'au col de Bano & au pont sur le Dujé, — dont la gorge formidable abrite le village dans un de ses replis. Sotres est étagé en plein midi, sur un affluent de droite du Dujé. Cette bourgade a une légende d'origine commune à Bulnes & à Tielve, tous trois du canton (*ayuntamiento*) de Cabrales. Au onzième siècle, des bergers d'Arenas auraient fondé ces villages, & Sotres étant le plus éloigné des trois, aurait reçu le nom de ce triumvirat (*So Tres*). Il n'y a peut-être là qu'un méchant jeu de mots ; mais qu'est-ce qui n'est pas un jeu dans l'histoire de la vie ?

Le curé de Sotres, D. Nicanor Guerra, ancien sous-officier de l'armée, qui a jeté aux orties sa défroque... militaire, nous accueille avec une parfaite bonne grâce, nous fait les honneurs de sa paroisse & nous guide à un piton appelé Saint-Plat (*San-Llano*), — singulier nom pour une éminence.

Le jour d'après, dernière halte à Andara, où nous retrouvons nos amis au complet. M. Adolphe Rodriguez, directeur d'une Société minière autre que la Providence, Compagnie dite de Mazarrasa, du nom de son fondateur, fait construire au laquet voisin (*pozzo de Andara*) une maison nouvelle, qui contiendra dix-sept pièces & où l'hospitalité nous est déjà

Digitized by Google

offerte. L'ingénieur des deux Compagnies, M. d'Arce, nous reçoit avec son exquise cordialité, & nous ne quitterons Andara par le couloir de Saint-Charles (*San-Carlos*) — étroite fente rocheuse, semée d'éboulis, qui descend à Potes, — qu'après avoir longtemps causé, avec le directeur des mines de la Providence, de la topographie de la région & des chasses du roi Alphonse.

Paul LABROUCHE,
Comte de SAINT SAUD.

LA MINE D'ANDARA. — Gravure extraite du *Tour du Monde* (Hachette et Cie).

Digitized by Google

VARIÉTÉS

A PROPOS DE DEUX STATUES EN ESPAGNE

Les deux statues dont il s'agit sont celles de D. Antonio de Oquendo, qui commanda les flottes espagnoles sous Philippe IV, & de D. Mariano Alvarez de Castro, le défenseur de Gérone en 1809. La première orne, depuis le 21 mars, la jolie promenade de la Zurriola, à Saint-Sébastien, où l'on peut admirer à la fois les gracieuses espagnoles qui s'y donnent rendez-vous & l'imposant spectacle de l'Océan, éclaboussant de ses vagues le pied des rochers & le *Rompe-Olas* ou brise-lames. La seconde, due à la générosité de M. Fernando Puig, a été inaugurée le 28 octobre 1894, à Gérone, sur la place de la *Independencia*. Ce sont les deux premières statues qui accueillent le Français à son entrée en Espagne : on pourrait rêver un accueil plus hospitalier & une attitude plus engageante, mais ces deux héros de marbre & de bronze qui, l'épée en main, montrent d'un doigt menaçant la frontière voisine, ne laissent pas d'être suggestifs.

Nous ne rechercherons point le mérite artistique de ces statues; encore moins nous demanderons-nous quel sentiment a inspiré ces choix. Chacun est maître chez soi & honore les siens comme bon lui semble. Au surplus, d'un côté comme de l'autre des Pyrénées, — car elles existent toujours, — le patriotisme est le grand sculpteur & le grand fondeur de statues. Nous voulons simplement raconter une anecdote & consigner quelques réflexions inspirées par cette double inauguration.

Digitized by Google

Lorsque l'*ayuntamiento* de Saint-Sébastien eut décidé d'ériger une statue à Oquendo, il chargea une commission de rédiger une inscription digne du héros. La commission se réunit, feuilleta l'histoire, consulta les documents, compulsa les archives, & proposa l'inscription suivante :

Al gran Almirante
Don Antonio de Oquendo
á quien el voto de sus enemigos
declaró invencible,
dedica este tributo de amor
la Ciudad de San Sebastián,
orgullosa de tan preclaro hijo.

—

Fué pasmo de los héroes,
Gloria del nombre español.
Luchó con los elementos desencadenados y los domeñó;
Suchó con los enemigos de la patria y jamás fué vencido por ellos.
Su pueblo, agradecido,
dedica con entusiasmo este monumento á su memoria.
Pernambuco,
Las Dunas,
Don Miguel de Oquendo,
Don Lope de Hoces,
Don Martin de Vallecilla.
San Sebastián 1577.
La Coruña, 1640.

Par un scrupule de modestie qui les honore, les auteurs de cette inscription la soumirent à l'approbation de l'Académie de l'Histoire. Cette dernière, comme autrefois notre Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, a parmi ses attributions celle de donner son avis en ces matières. Elle chargea donc un savant des plus distingués, M. Cesáreo Fernández Duro, de lui présenter un rapport sur ce projet d'inscription. Le rapporteur se mit à l'œuvre, écrivit consciencieusement son *informe*, & conclut en proposant à son tour la rédaction suivante, qui ne laissait guère subsister que quatre mots du texte primitif :

Digitized by Google

Al famoso Almirante
Don Antonio de Oquendo,
Gran marinero, heróico soldado, cristiano ejemplar,
Dedica tributo de admiración
Su pueblo.
Nació en San Sebastián en 1577 ;
A la patria dió lauros con las armas.
Murió en la Coruña en 1640.

La comparaison des deux textes fournit une double leçon, de style & d'histoire, que le correcteur a pris soin de souligner. Si la supériorité de l'épithète *famoso* sur l'adjectif *gran* n'apparaît pas au premier abord, on ne peut qu'approuvér le goût sévère qui proscrit des métaphores trop méridionales (*pasmo de los héroes,.. domeñó los elementos desencadenados*), des répétitions que l'enthousiasme patriotique excuse, mais que la sobriété du style lapidaire interdit (*dedica este tributo ... dedica con entusiasmo este monumento*), ou enfin des antithèses mieux placées dans une comédie de Calderón que sur le marbre d'un piédestal (*luchó con los elementos ... luchó con los enemigos..*)

Les corrections dictées par le souci de la vérité historique sont plus graves. M. Fernández Duro estime médiocrement opportune la mention de la bataille navale des Dunes, attendu que cette bataille fut « certainement un désastre, & l'un des plus complets qu'enregistre l'histoire de la marine espagnole. » Par suite, il paraît risqué d'affirmer que ses propres ennemis proclamèrent *invincible* ce même capitaine qu'en fait ils avaient vaincu. Effaçons donc la bataille des Dunes & remplaçons-la par celle de la Marmora, qui rappelle une indiscutable victoire d'Oquendo. Quant à Miguel de Oquendo, à quel titre figure-t-il ici? Car celui d'être fils, voire historien de son père, ne suffit pas évidemment.

Ces corrections, approuvées par l'Académie, ne furent pas toutes du goût des rédacteurs guipuzcoans. Ils sacrifiaient bien les fleurs de rhétorique dont ils avaient voulu égayer les lauriers de l'amiral ; ils admettaient volontiers que ce brave marin ait été un *cristiano ejemplar ;* ils ajoutaient avec joie la Marmora

Digitized by Google

à la liste de ses exploits, mais ils persistèrent à préférer l'épithète de *gran* à celle de *famoso*, à ranger la bataille des Dunes parmi les prouesses de l'*invincible* amiral, & quant à Miguel de Oquendo, ils expliquèrent à l'Académie de l'Histoire qu'il s'agissait, non du fils, mais du père du héros.

Telle est l'histoire de cette inscription, que la foule des touristes, attirés à Saint-Sébastien par les courses de taureaux, déchiffrera sur le socle de la statue de la Zurriola. Elle a failli mettre aux prises la docte Académie & l'*excelentísimo ayuntamiento*. — « *Non licet inter nos tantas componere lites.* » S'il nous eût été permis d'émettre timidement un avis, nous aurions proposé une quatrième rédaction :

Al almirante D. Antonio de Oquendo
la ciudad de San Sebastián.

Encore pourrait-on peut-être faire l'économie de ces derniers mots, & se borner en dernière analyse à cette rédaction, la plus simple, la plus inattaquable, & sans doute la meilleure de toutes :

Oquendo.

L'inauguration de la statue d'Alvarez de Castro à Gérone a naturellement inspiré force discours & articles de journaux. Les uns & les autres appartiennent — cela va de soi — à la littérature dithyrambique. Or, le dithyrambe obéit à d'autres lois que l'histoire : la remarque est de M. Fernández Duro lui-même, auquel la commission de Saint-Sébastien avait spirituellement rappelé certain panégyrique pompeux d'Oquendo qu'il avait composé jadis & dont elle s'était inspirée. Il se produit forcément, dans ces sortes de solennités, entre les orateurs & les écrivains, une rivalité qui peut mener loin. A Gérone, le record de l'enthousiasme paraît appartenir à M. Estéban Adroher, lequel établit entre Alvarez, & saint Narcisse, patron de la ville, un parallèle inattendu, & déclare que « s'il n'y avait plus eu de place au ciel — hypothèse bien invraisemblable — Dieu se serait vu obligé d'en créer un autre pour l'usage exclusif du général D. Mariano Alvarez de Castro. » Voilà un éloge qui n'est point banal! Mais peut-être y en a-t-il un plus bel encore : c'est l'histoire pure & simple de ce qu'a fait cet obstiné &

Digitized by Google

intrépide défenseur de Gérone, car « ce sont les faits qui louent. » Au surplus, ce ne sont pas les petits-fils de ceux qui entrèrent à Gérone en 1809 qui trouveront exagérées les louanges prodiguées à ceux qui la défendirent si bien. Ils n'auront pas davantage le mauvais goût de marchander à la noble cité le titre d'*Invicta*, pas plus que de douter qu'elle ait été fondée 930 ans avant Jésus-Christ, par Geryon, comme l'assure M. Ricardo Grahit y Papell. Peut-être seulement pourraient-ils demander parfois un peu plus de respect de la vérité historique. Déjà le général Castaños, en 1814, avait fait placer à Figueras, où mourut Alvarez de Castro, une plaque où il affirmait que ce dernier avait été empoisonné par les Français. Une pareille allégation s'explique, dans une certaine mesure, au lendemain de la lutte, quand les passions sont encore toutes chaudes. Ce fut alors aussi que naquit cette autre légende des deux factionnaires placés auprès du prisonnier avec la consigne expresse de le réveiller de la pointe de leurs bayonnettes chaque fois qu'il s'endormirait. Que des violences, que des cruautés inutiles n'aient pas été commises, nul, hélas! s'il sait ce qu'est la guerre, n'oserait l'affirmer. Mais ceux qui renouvellent & propagent à la légère de telles accusations s'imaginent-ils donc que les Espagnols de 1809 sont sans reproches ou pensent-ils que le patriotisme excuse tout? Sans rappeler les vaincus de Bailén, & les captifs de Cabrera, que de meurtres raffinés, que de tourments sauvages infligés par les *guerrilleros* à ceux qui tombaient dans leurs mains! Si j'ai bonne mémoire, D. Pedro de Alarcón a raconté quelques-unes de ces histoires dans ses admirables contes, & ceux dont l'intéressant roman de Pérez Galdós, « *Gerona* », a échauffé l'imagination, feront bien de les relire. Mais non, laissons plutôt dormir ces histoires anciennes! Quelle utilité y a-t-il à exhumer tous ces souvenirs & à ressusciter des rancunes ou des haines que le temps a calmées? Que chacun honore ses morts & ses héros, rien de mieux; mais, en leur rendant ce qui leur est dû, respectons ceux des autres, & surtout ne croyons pas qu'il manquera quelque chose à leur glorification si nous n'avons point blessé, humilié ou calomnié leurs anciens adversaires!

M.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Sur quelques lacs des Alpes, de l'Aubrac et des Pyrénées. Note de M. A. DELEBECQUE, comptes rendus de l'Académie des sciences. Paris, 7 janvier 1895.

« Pendant l'été de 1894, j'ai continué mes recherches sur les lacs français, dans les Alpes, l'Aubrac & les Pyrénées.

« Le lac d'Allos (Basses-Alpes), situé à l'altitude approximative de 2,200 mètres, & d'une superficie de 60 hectares environ, est tout entier dans la roche en place, formée par les poudingues & les grès oligocènes. Il avait le 1er octobre, en eaux extraordinairement basses, une profondeur maximum de 35 mètres. Il s'écoule souterrainement par un trou visible en très basses eaux, &, comme tous les lacs qui n'ont pas de déversoir superficiel, est sujet à des variations de niveau considérables : elles dépassent une dizaine de mètres.

« Le lac de Lovitel (Isère), à l'altitude d'environ 1,550 mètres, est soutenu par une digue formée de matériaux erratiques. Il est difficile, vu l'uniformité des roches de la région, de dire si l'on a affaire à une moraine ou à des éboulis. Ce lac a, en eaux basses, une profondeur de 50 mètres, &, comme le lac d'Allos, s'infiltre sans écoulement superficiel à travers la digue en question ; les variations de son niveau atteignent 13 mètres.

« Les lacs de l'Aubrac (Lozère), que j'ai explorés avec M. Fabre, le géologue bien connu des Cévennes, paraissent devoir leur origine à des barrages formés soit par des coulées de lave, soit par d'anciennes moraines. Ils sont au nombre de quatre & sont très peu profonds.

Digitized by Google

« Le plus grand, le lac de Saint-Andéol, célèbre dans les légendes populaires, n'a que 10m50 de profondeur.

« Viennent ensuite le lac de Bord, avec 9 mètres, le lac avec 11 mètres & le lac de Souverols, que je n'ai pu sonder, parce qu'il est entouré d'une ceinture de marais qui le rendent Salien, parfois inabordable; sa profondeur paraît d'ailleurs être très faible.

« Dans les Pyrénées, j'ai exploré la plupart des lacs de montagne ayant quelque importance.

« Le tableau suivant donne le résumé de mes recherches :

	Lacs.	Départements.	Profondeur maximum.	Altitude approximative.
	Lac d'Artouste.....	Basses-Pyrénées..	85m	1950m
	» de Miguelou....	Hautes-Pyrénées.	58 [1]	2250
	» d'Estaing.....	»	3,80	1250
	» de Gaube.....	»	41	1720
Lacs du massif de Néouvieille...	» de Tracens.....	»	20,50	2180
	» d'Escoubous....	»	23,50	1950
	» de Cap de Long.	»	56	2200
	» d'Orédon.....	»	48	1870
	» d'Auber.....	»	44	2160
	» d'Aumar.....	»	23	2200
	» Bleu.....	»	120	1960
Lacs du massif de Carlitte...	» de Naguille.....	Ariège.....	72	1850
	» de Lanoux.....	Pyrénées-Orientales	53,50	2150

« Je rappelle que M. Belloc a, de son côté, exploré les lacs d'Oô (Haute-Garonne), d'Estom & de Caiallouas (Hautes-Pyrénées), pour lesquels il a obtenu respectivement les profondeurs de 67 mètres, 18 mètres & 101 mètres. J'ai retrouvé dans mes sondages les chiffres donnés par cet excellent hydrographe.

« L'origine de ces lacs de montagne, qui tous, sauf le lac d'Estaing, sont entièrement dans la roche en place (éruptive, cristallophyllienne ou primaire) & dont quelques-uns atteignent une profondeur considérable est assez malaisée à déterminer. Il est évident, pour beaucoup de raisons, qu'ils ne sont pas contemporains du plissement des Pyrénées. D'autre part, tout ce que nous connaissons des glaciers nous porte à croire que ceux-ci n'ont pu creuser des bassins d'une profondeur tant

1. Le mauvais temps m'ayant empêché de poursuivre mes opérations, il se peut que la profondeur maximum soit un peu supérieure à ce chiffre.

Digitized by Google

soit peu importante; il serait bien téméraire de leur attribuer l'origine de lacs comme le lac d'Artouste ou le lac Bleu. L'érosion aqueuse ne paraît guère avoir pu être un agent important d'excavation, surtout dans des roches peu solubles, comme celles qui entourent les lacs pyrénéens. Il semble plus naturel de voir dans beaucoup de ces lacs le produit d'affaissements locaux, bien postérieurs à la formation des montagnes. Les travaux de M. Heim ont mis en lumière l'affaissement en bloc de tout un grand massif montagneux; il n'est pas impossible que, à l'intérieur d'un semblable massif, certaines régions aient subi des effondrements individuels, en jouant les unes par rapport aux autres. Si l'on examine les lacs qui forment la ceinture de Néouvieille, on est frappé de voir qu'ils offrent, par rapport à cette chaîne, la même disposition que les lacs subalpins par rapport au massif des Alpes.

« Les eaux des lacs des Pyrénées sont en général très transparentes; j'ai vu, dans celles du lac de Miguelou, le disque de Secchi jusqu'à la profondeur de 21 mètres. Elles sont très peu chargées de matières dissoutes, comme on pouvait s'y attendre d'après la nature du terrain; j'ai trouvé (eaux de surface) pour le lac d'Oô $0^{gr}0186$ de matières dissoutes par litre, pour le lac de Gaube $0^{gr}034$, & pour le lac d'Estom $0^{gr}0247$. »

Revue du Droit et de Sociologie (Madrid).

Une nouvelle revue, *Revista de Derecho y de Sociologia*, vient de se fonder à Madrid, sous la direction de M. Adolfo Posada, professeur à l'Université d'Oviedo, l'auteur bien connu de nombreux ouvrages sur le droit politique & sur l'enseignement. Le programme de la *Revista* est brièvement esquissé dans le premier numéro. Elle cherchera à présenter le tableau fidèle du mouvement juridique & social en Espagne & à l'étranger. Les institutions, les jugements, les débats parlementaires & judiciaires, les problèmes de droit ou d'économie sociale à l'ordre du jour, tel est son vaste domaine. Mais elle tient à conserver un caractère strictement scientifique & ne sera l'organe exclusif d'aucune école ni d'aucun parti. — Elle contiendra des articles de doctrine, les solutions raisonnées de

Digitized by Google

questions pratiques, des chroniques & des notices sur tout ce qui peut intéresser particulièrement le public auquel elle s'adresse. La liste des jurisconsultes & des publicistes qui lui ont promis leur concours est déjà longue & des mieux composées. Citons, pour la France, MM. Espinas, Larnaude, Tarde, Worms. Nous en avons assez dit pour montrer l'intérêt qu'offrira cette publication aux lecteurs français.

MÉRIMÉE.

Butletti del Centre excursionista de Catalunya. — Any IV, (1894). — Barcelona.

Le quatrième tome de l'importante publication de cette Société Catalane vient de paraître, avec la distribution du quinzième fascicule (octobre-décembre 1894). Il y a dix-sept ans, il se fonda à Barcelone, sous le nom d'*Associació d'excursions Catalana*, une Société qui s'occupait de toutes les questions littéraires ou scientifiques qui peuvent être traitées dans ou à propos d'une *excursion :* archéologie, géographie locale, géologie, folklore, &c., bientôt, il se forma une Société rivale l'*Associació catalanista d'excursions cientificas*, qui poursuivit à peu près le même but que sa voisine, & publia comme elle d'intéressants bulletins.

Il y a cinq ans ces deux Sociétés se fondirent en une seule : le *Centre excursionista de Catalunya.* Nous ne parlerons pas de ses publications antérieures à l'année écoulée, mais l'on nous permettra de signaler ce qui, dans le dernier volume, mérite d'attirer l'attention des lecteurs de la *Revue des Pyrénées.*

Tout d'abord une étude très intéressante sur Londres est due à la plume de M. Arabia y Solanas : elle se continue dans trois bulletins. L'excursion à Castellet & Vendrell (p. 19) nous signale à Sant Esteve une église du onzième siècle ; certains caractéres, révélés par sa gravure nous permettent de la comparer à des églises de ce siècle reculé que nous avons vues en Cantabrie.

Le numéro d'avril-juin renferme spécialement une étude de M. l'ingénieur Vidal, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*, sur les grottes préhistoriques de la province

Digitized by Google

de Lérida. Parmi les objets trouvés dans celle de *Tabaco* il y avait des pierres meulières, un fragment de bracelet, &c. Dans celle de Perrissa il y avait un fragment d'os humain. L'auteur décrit plusieurs de celles qui sont sur les bords de la Noguera Ribagorzana, où nous eûmes l'avantage de nous trouver ensemble il y a quelques années.

On lira avec plaisir l'humouristique *excursió de pobre* racontée p. 145 par l'abbé Segura. Quant à l'étude de M. Carreras sur le *Castell de la Roca del Vallès* c'est une monographie historique intéressante renfermant des pages curieuses, spécialement sur la peste de 1588 à 1692 en Catalogne.

Dans le dernier numéro, MM. Labrouche & de Saint Saud ont résumé leur exploration aux Pics d'Europe (Asturies & Cantabrie), une carte accompagne cette étude, que nous signalons simplement pour prouver combien le *Centre excursionista de Catalunya* s'intéresse aux études géographiques, quand bien même elles ont pour sujet une contrée éloignée de la Catalogne.

DE SAINT SAUD.

Guia-itineraria de las regions compresas desde Montserrat al camp de Tarragona, y desde la Segarra al Panadés... dividida en 128 itineraris. — Segona edicio. — Per Arthur OSONA, en colaboracio ab Joseph CASTELLANOS. — Barcelona, estampa de Francisco Altes, 1895. — In-16, carré. Prix : 2 fr. 50 c.

L'infatigable & consciencieux explorateur de la Catalogne, M. Osona, de Barcelone, offre aux touristes catalans un nouveau guide-itinéraire destiné à faciliter les excursions non seulement des amateurs de tourisme, mais aussi des savants & des archéologues qui voudront visiter les parties les plus intéressantes de cette province d'Espagne. Nous félicitons le *Centre excursionista de Catalunya* de favoriser, par le patronage qu'il leur donne, la publication de ces charmants petits ouvrages. Je dis *petits* à cause de leur format de poche, mais je devrais dire *grands* à cause des renseignements précieux qu'ils contiennent.

Le volume présent renferme près de 300 pages, écrites en excellent *catalan*. Les sept premiers numéros concernent les itinéraires de Barcelone au Montserrat, spécialement par le

Digitized by Google

versant sud (Collbató). Nous, qui avons gravi par ce côté le point culminant de la célèbre montagne, pouvons garantir l'exactitude des renseignements donnés; c'est une assurance en faveur des itinéraires que nous ne connaissons pas par expérience. Le numéro 17 indique les curiosités archéologiques du couvent de Sant Sebastiá dels Gorchs; même observation pour Sant Martí Sarroca au numéro 32 & Castell de Montbuy (n° 46), dont l'église remonterait au dixième siècle. Plus loin, l'auteur prend la petite ville d'Igualada comme centre de courses intéressantes, ainsi que celle de Santa Coloma d'où il nous dirige sur Bellprat, Ceballa, au mont de Sant Miquel de Montclar, à Cervera. Le château de Santa Coloma (n° 64) est de sa part l'objet d'une description détaillée; c'est une œuvre des quatorzième & quinzième siècles bien conservée. Au 83, les amateurs d'ascensions en pays sauvage trouveront de précieuses indications sur Montagut & la sierra déserte & désolée de ce nom, d'où la vue s'étend jusqu'aux Pyrénées.

Le volume est terminé par une liste alphabétique des localités citées, où sont donnés sous forme de tableau leurs population, altitude & ressorts administratifs. A part trois d'entre elles qui relèvent de la province de Lérida, elles appartiennent à celles de Barcelone & Tarragone.

DE SAINT SAUD.

España. — Sus Monumentos y artes. — Su Naturaleza é Historia. — Barcelona, Establecimiento tipográfico editorial de Daniel Cortezo y C^a^. — Volumes grand in-8°, enrichis de chromos, photographies, gravures sur bois, sur pierre, etc. — (Daniel Cortezo & C^e^, éditeurs, rue de Pallars, salon de San Juan, Barcelone.)

Le mouvement historique & archéologique, qui se dessine depuis quelques années dans la Péninsule, nous a paru trop intéresser la science & les arts pour ne pas nous engager à faire une exception à la règle qui veut qu'une critique bibliographique ne porte que sur des nouveautés. Encore notre exception n'est-elle pas absolue, puisque tous les tomes de l'importante série, qui mérite d'être signalée aux lecteurs de la *Revue*, n'ont pas encore paru.

Digitized by Google

MM. Daniel Cortezo & Ce ont entrepris, il y a une douzaine d'années, une publication concernant les monuments & les arts d'Espagne, dont les volumes, conçus tous sur le même plan, sont cependant rédigés par différents auteurs. Chaque province en effet est traitée par un maître distinct, ce qui donne de la variété, sans nuire à l'unité de l'œuvre. Il faut savoir gré aux éditeurs d'avoir fait appel non seulement aux écrivains les plus compétents de l'Espagne, mais aussi aux artistes les plus capables d'interpréter & de faire apprécier les monuments, les vues pittoresques, les objets d'art, les types & costumes locaux décrits dans ces livres où plumes & crayons marchent de front.

Chaque province est monographiée — si je puis ainsi parler — consciencieusement, parfois avec un peu trop de redondance, mais savamment, surtout au point de vue historique, archéologique & artistique, nous pourrions même ajouter *Folk-lorique*. Suivant son importance elle est décrite en moins d'un volume, comme par exemple Asturies & Léon réunis en un seul; ou bien elle en comprend plusieurs, comme la Catalogne qui en a deux. Je le dis franchement, ces livres sont le guide *indispensable* de tout voyageur désireux d'étudier les richesses d'art & monumentales du royaume voisin.

Leur prix pourra paraître élevé (il varie de 10 à 16 francs), mais il n'est nullement exagéré si l'on songe aux détails donnés sur les plus petites localités quand elles le méritent, aux nombreux voyages, & aux non moins nombreuses recherches qu'il a fallu effectuer pour condenser tant de faits & d'observations en un petit nombre relatif de pages, sans parler des dessins qu'on a dû aller exécuter sur place dans un pays où circuler n'est pas facile.

La publication formera dix-sept à vingt volumes. Je ne puis dire au juste quels sont ceux parus à l'heure actuelle, je sais cependant qu'on peut se procurer : *Cordoue*, — *Séville & Cadix*, — *Grenade*, — *les Provinces basques*, — *Avila, Salamanque & Ségovie*, — *la Nouvelle-Castille*, 2 *tomes*, — outre ceux dont je vais parler & que j'ai acquis dans mes voyages en Espagne. Si, un jour, j'ai d'autres volumes de cette intéressante série, je ne manquerai pas, en en donnant un compte

Digitized by Google

rendu, d'engager ainsi les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* qui s'intéressent aux *cosas de España* à en orner leur bibliothèque, après avoir meublé leur esprit des choses substantielles qu'ils contiennent.

I. — **Aragon,** por D. Jose-Maria QUADRADO. 1886. (Prix : 11 fr. 50.)

Ce volume contient 687 pages, deux chromos, cinq photographies & plusieurs dessins sur bois. Une introduction initie à l'histoire si mouvementée de l'Aragon ; elle résume fidèlement les faits importants qui se sont déroulés dans ce royaume. Signalons d'abord le chapitre II qui est consacré au monastère de Sijena, dont les villages voisins appartenaient à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & dont l'édifice est une œuvre superbe du douzième siècle. Le chapitre V concerne l'ancien comté de Ribagorze ; nous, qui avons parcouru en tous sens les montagnes ensoleillées de ce pays, pouvons assurer combien est fidèle la description qu'en donne M. Quadrado. Nous y avons revu avec plaisir la porte du cloître de la cathédrale de Roda, car ce petit village, perdu au milieu des Pyrénées espagnoles, fut siège épiscopal & avait sa cathédrale « errante como tienda de campaña, que en confuso se vislumbra entra las sombras del siglo IX », & qui fut consacrée par le métropolitain de Narbonne. Les VI^e^, VIII^e^ & IX^e^ chapitres traitent de l'ancien royaume de Sobrarbe, le *père* de celui d'Aragon, sis au cœur des Pyrénées ; c'est dire que les curieuses villes de la Ainsa, Jaca, Loarre sont décrites, ainsi que le célèbre couvent de Saint-Jean de la Peña. Nous avons lu avec la satisfaction du voyageur qui, comme nous, y est plusieurs fois allé, les détails concernant le *panteon* ou sépulture des premiers rois d'Aragon, placé à Saint-Jean de la Peña dans une anfractuosité rocheuse en un des plus sauvages sites que l'on puisse rêver, & ceux relatifs à la belle cheminée sculptée de la fin du quinzième siècle, dans l'hôtel du comte de Bervedel, à Saca.

Saragosse, bien entendu, occupe une place importante dans le volume, mais j'appellerai l'attention du lecteur sur des villes moins connues, comme Daroca, Teruel, Alcañiz, Tarazona & Calatayud. Je sais, par expérience, quelle impression profonde

Digitized by Google

produisent ces deux dernières villes, la première au bas des collines qui s'étagent au pied du Moncayo, dans une contrée fertile & bien cultivée; la seconde plaquée ou plutôt plantée sur des rochers bizarrement découpés, avec une tour penchée & une organisation sociale ouvrière à offrir partout comme modèle. N'est pas oublié non plus le célèbre monastère de Piedra, dont la description m'engagea à m'arrêter à Alhama-de-Aragon (localité pittoresque que je regrette de ne pas y voir mentionnée) pour m'y rendre, mais où le mauvais vouloir d'un cocher me força à revenir sur mes pas au bout de quelques kilomètres.

II. — **Cataluña,** par D. Pablo PILERRER y D. Francisco Pi MARGALL. — 1886 et 1887. — (Prix des 2 vol. : 20 fr. 50 c.)

La Catalogne comprend deux volumes : le premier consacré entièrement à Barcelone, le second aux provinces civiles de Barcelone, de Tarragone, de Lérida & de Gérone. C'est un peu court pour le deuxième, malgré ses 567 pages, car il y a bien des curiosités à signaler dans le nord-est de l'Espagne; ce serait au contraire un peu trop pour le premier si les éditeurs — ce qui se comprend puisqu'ils sont Catalans — n'avaient tenu à honneur d'y donner une étude historique avec tout le développement qu'elle comporte, & d'importantes pièces justificatives telles qu'une charte de donation faite par Miron Geribert de Saint-Martin au comte Raymond de Barcelone, sous Henri I, roi de France, de même que des citations d'auteurs. Ce premier volume contient huit photographies & une grande quantité de gravures sur bois. Le deuxième contient le même nombre de photographies & de chromos, & 124 gravures sur bois ou de procédés divers intercalées dans le texte.

Pour ne pas trop allonger cette notice, citons le chapitre III, avec 100 pages consacrées à Gérone, dont le cloître roman est remarquable, ainsi que la « silla episcopal » de style romain. Inutile de dire avec quel soin minutieux sont décrits Ripoll & Vich; combien le Montserrat au chapitre VI est *chanté*, bien que l'auteur ne soit pas alpiniste, car, dit-il : « Una naturaleza horrible arredraba á nuestros antepasados que subian á

Digitized by Google

las ermitas por las varias sendas y periculosas escaleras. » Pour ma part, je n'ai couru aucun danger dans ces sentiers lors de mes trois voyages au Montserrat. La partie pyrénéenne de la Catalogne est un peu trop brièvement décrite; j'aurais aimé à retrouver en ces pages des détails sur des curiosités architecturales que j'avais entrevues dans des petites villes ou dans des villages, en rentrant, le soir, de mes ascensions topographiques. La difficulté de parcourir les Pyrénées catalanes est une excuse à cette lacune.

Plusieurs pages sont consacrées au merveilleux cloître de Poblet, monastère favori des souverains de Catalogne, & à la ville si curieuse de Tarragone aux imposantes murailles cyclopéennes.

III. — **Asturias y Léon**, por D. José Maria QUADRADO[1]. — 1885. — 671 pages, 2 chromos, 6 photographies, 120 gravures, 3 plans. — (Prix : 11 fr.).

Ce volume est absolument remarquable; nous l'avons eu constamment en mains dans un voyage que nous avons fait l'été dernier dans ces deux provinces, & nous avons pu nous rendre compte de la sincérité des descriptions, de l'exactitude des renseignements qu'il contient. Pas de lacunes, à peine quelques points spéciaux laissés dans l'ombre; des aperçus archéologiques des plus exacts; pas de théories absolues; une grande bonne foi dans la discussion des textes; beaucoup de citations; la reproduction de presque toutes les inscriptions sur lesquelles on base la date de monuments antiques, & avec cela de charmantes pages décrivant cette belle & fraîche province des Asturies à côté d'autres, empreintes d'un patriotisme du meilleur aloi, où l'on sent vibrer le cœur du savant historien à propos des épopées des premiers temps de l'Espagne catholique sous Pélage & ses successeurs.

Le plan de ce volume diffèrencie de celui des autres en ce sens que M. Quadrado, en racontant l'histoire des premiers rois

1. M. Quadrado avait publié, il y a un certain nombre d'années, un ouvrage in-4° sur les Asturies & le Léon, dont celui-ci n'est en réalité qu'une seconde édition, revue & augmentée.

Digitized by Google

des Asturies, décrit les monuments élevés sous leur règne : la main royale se retrouve en effet dans la fondation de bien des églises & monastères. Ainsi Covadonga & Abamia sont unis à Pélage. Cangas de Onis est décrit à propos de la formation du nouveau royaume, dont il fut la première capitale. Villanueva nous fait connaître la mort du roi Favila dans les chapiteaux découverts il y a peu d'années, à gauche de son portail méridional. Alphonse II transporte la cour à Ovidéo; c'est le cas de parler de cette intéressante ville. Sous le siège de Ramire, on construit aux portes de la nouvelle capitale deux petits bijoux, presque intacts de nos jours, les chapelles de Lino & Narranco; l'auteur en donne une monographie sérieuse.

Puis M. Quadrado fait deux voyages : l'un à l'ouest des Asturies, l'autre à l'est, décrivant avec un soin minutieux tout ce qu'il y a de remarquable, & ce qu'il avait passé sous silence au commencement de son ouvrage.

Le Léon est divisé en huit chapitres : les quatre premiers sont consacrés à la capitale, dont la cathédrale est — à notre humble avis — une des plus belles d'Europe. L'érudit écrivain ne s'étend peut-être pas assez sur cette merveille de la Renaissance : le couvent de San Marcos, où est installé le musée provincial, & qu'il est, hélas! question de transformer en caserne.

Sahagún a l'honneur d'un chapitre entier. Il y avait dans cette petite ville d'importants monastères, occupés par des moines venus de Cluny dont plusieurs, sortis de notre Midi, ont passé par les cloîtres de Sahagún avant d'être élevés sur des sièges épiscopaux où ils ont fait grande figure, comme Bernard d'Agen, le premier archevêque de Tolède, Jérôme de Périgueux, confesseur du Cid & premier évêque de Valence, Bernard de Périgueux, le premier évêque de Zamora.

IV. — **Galicia,** par D. Manuel MURGUIA, 1888. — (Prix : 16 francs.)

Ce volume de 1199 pages contient deux chromos, cinq photographies & un certain nombre de gravures sur bois dont il n'y a pas de table. La Galice étant une des rares provinces

Digitized by Google

d'Espagne que nous n'ayons pas visitées, nous ne pouvons apprécier ce volume comme les précédents, c'est-à-dire par expérience; mais à la lecture il ne nous a pas paru inférieur aux autres. Le chapitre Ier est consacré à l'étude préhistorique du nord-ouest de la Péninsule; le deuxième traite de sa population celtique; le troisième parle en cent pages de la Corogne; puis viennent dans le quatrième l'histoire & la description de Saint-Jacques-de-Compostelle, & du célèbre pèlerinage. Cent cinquante pages décrivent Pontevera Ribadavia & autres localités voisines du Portugal. Les provinces civiles d'Orense & Lugo terminent le livre.

V. — **Soria,** par D. R. Nicolas RABAL — 1889 — XCVIII-543 pages, 2 chromos, 6 photographies, un grand nombre de gravures sur bois. — (Prix : 10 francs.)

Quand nous avons visité Soria en 1890, il fallait douze heures en diligence pour se rendre d'une voie ferrée dans cette ville; un chemin de fer la met maintenant en communication avec la ligne de Saragosse à Madrid. Souhaitons que les archéologues, livre de M. Rabal en mains, s'y dirigent; ils seront récompensés de leur peine. Quant à Numance, dont l'emplacement n'est qu'à quelques kilomètres de Soria, il n'y faudra chercher que des souvenirs. Conseillons leur aussi un arrêt, comme nous l'avons fait, à Santa-Maria-de-Huerta; le chapitre XII concerne son monastère, & son superbe cloître Renaissance.

Il ne faut pas croire que les volumes que nous décrivons laissent absolument de côté les parties scientifiques des provinces pour ne traiter que celles artistiques ou monumentales; ainsi les chapitres II & III de celui-ci sont consacrés à la géologie, la minéralogie, la flore, la faune, &c., de cette province civile de la Vieille-Castille.

L'évêché est a Burgo-de-Osma, & bien que cette ville soit moins importante que Soria, l'auteur la décrit en une cinquantaine de pages. Il me semble qu'il a oublié l'importante forteresse d'Alménar sur la route de Calatayud à Soria dont nous prîmes une photographie, pendant que notre *cochero* changeait de *tiro* & allait partir sans nous, si l'un des voyageurs ne nous

Digitized by Google

avait rendu le service de le prévenir. En revanche M. Rabal parle en détail du Moncayo, une des plus hautes montagnes de l'intérieur de l'Espagne & aussi une des plus faciles à gravir, mais dont l'ascension a été pour nous une vraie désillusion.

VI. — **Santander**, par D. Rodrigo Amador de Los Rios — 1891 — (12 francs).

La province de Santander n'est pas très grande, & cependant ce volume contient 912 pages avec cinq photographies, deux chromos (ils représentent comme dans les précédents tomes, les costumes d'un paysan & d'une paysanne) des facsimile d'inscriptions, quatre-vingt huit gravures, d'une valeur artistique supérieure aux volumes parus antérieurement. C'est que l'auteur s'est longuement étendu sur l'histoire de la *Montaña* (on appelle ainsi le versant *gascon* de la Vieille-Castille, qui appartenait jadis aux Asturies de Santillane) & sur celle de la Cantabrie. Plus peut-être que dans les autres volumes le Folk-Lore est ici traité avec un certain développement; légendes, chants populaires, jeux des peuples sont expliqués, commentés & accompagnés de gravures, parfois amusantes comme cette sorcière de Goya partant pour le sabbat, à cheval sur un manche à balais, avec une jeune femme aussi dévêtue qu'elle.

La description de Santander ne comprend pas moins de 170 pages, celle de la côte orientale 150, & celle de l'ouest une centaine. La région des Pics d'Europe est étudiée consciencieusement au point de vue des localités qui sont à la base de ces puissantes montagnes, que nous avons explorées au point de vue géographique. L'archéologie monumentale proprement dite pourra paraître traitée plus longuement que pour les autres provinces, mais les détails historiques abondent & éclairent d'un jour nouveau bien des faits locaux, qui sans cela seraient restés dans l'ombre. Pour notre part, grâce au livre de M. de los Rios, nous avons retiré beaucoup plus de fruit de nos visites, par exemple à la collégiale de Santillana-del-Mar, à Comillas, à San-Vicente-de-la-Barquera, à l'église de Lebeña même, ainsi qu'à Potes.

Digitized by Google

Honneur donc aux écrivains qui comme lui savent instruire en intéressant, honneur aussi aux éditeurs qui ont conçu le plan de cette importante publication & ont su choisir des auteurs dignes des sujets qu'ils avaient à traiter, sujets d'autant plus importants qu'ils concernent l'Espagne entière & dans sa partie non la moins curieuse : l'histoire, l'art & le monument.

Comte DE SAINT SAUD.

Jochs Florals de Barcelona, 1894. — Any XXXVI de llur restauracio.

Il est naturel qu'à Toulouse, la ville des Jeux Floraux français, on s'intéresse aux Jeux Floraux institués dans d'autres villes. On nous permettra donc de signaler la publication de ceux de Barcelone, fondés il y a trente-sept ans; nous ne l'avons pas sous les yeux & nous devons, pour la faire connaître aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées*, emprunter l'appréciation du *Bulletin du Centre Excursionniste de Catalogne*.

Dans le volume correspondant à l'année 1894 sont imprimées toutes les compositions primées &, en outre, un important travail en prose, intitulé : *Del fóns d'una caixa* (Du fond d'une caisse), dû à la plume de Don Jaime Ramon Vidalés, un de mes honorables confrères du *Centre*, qui lui avait décerné un prix pour cette étude. Comme son nom l'indique, ce travail est la mise en œuvre d'une foule de documents, notes, vieux papiers (enfouis dans des caisses, où les rats aiment souvent à établir leur demeure), grâce auxquels l'auteur nous a fait revivre dans le passé & dans les vieilles coutumes des derniers siècles. L'annuaire reproduit, comme je l'ai dit, les poésies couronnées; elles sont au nombre de vingt, en *catalan*, bien entendu, ce qui ne peut que réjouir les Félibres de France. Qu'ils félicitent donc comme moi le *Centre excursionista de Calalunya*, qui ne s'occupe pas seulement de tourisme pur comme on pourrait le croire, mais aussi & surtout d'art & de littérature, d'avoir organisé, en l'honneur des lauréats des Jeux Floraux de Barcelone, une veillée littéraire où se sont fait un honneur d'assister les sommités scientifiques de la capitale de la Catalogne.

DE SAINT SAUD.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Au profit des victimes de la neige dans les Pyrénées.

L'Association pyrénéenne, poursuivant son œuvre charitable, a demandé à la Société de géographie de Toulouse & à la Section centrale des Pyrénées du Club-Alpin français, siégeant dans la même ville, de s'unir à elle pour organiser une soirée au profit des victimes de la neige dans les Pyrénées.

Inutile de dire avec quel empressement l'idée a été acceptée! Le lundi 1er avril, le plus grand amphithéâtre dont Toulouse dispose, celui de l'ancienne Faculté des Lettres était comble bien avant huit heures. Plus de quatre cents personnes ne pouvaient y pénétrer, & pour les satisfaire, le Comité était obligé de prendre une décision, croyons-nous, *sans précédent*. M. Trutat voudrait bien recommencer sa conférence un autre jour, & M. Raoul Lafagette redirait également une seconde fois son poème : l'*Avalanche*. Cette nouvelle soirée a eu lieu dix jours après avec un égal succès.

Résumons en disant que M. Trutat a présenté avec son art parfait une admirable série de clichés photographiques, montrant sous toutes les formes & d'un bout à l'autre de notre chaîne la neige & ses effets, & que le poète des Pyrénées a recueilli aussi une ample moisson de bravos reconnaissants.

La quête a produit environ 450 francs.

Enquête sur les idiomes de la région gasconne.

En 1887, la municipalité de Toulouse avait organisé une Exposition internationale, la seule en France, celles de Bordeaux excepté, qui ait couvert ses frais & rendu intégralement aux souscripteurs le capital de garantie. Alors conseiller municipal & secrétaire général de cette entreprise, j'avais obtenu de mes collègues du comité de direction que les annexes littéraires, scientifiques & artistiques de l'Exposition seraient autant que possible développées. L'Exposition pyrénéenne fut par exemple, selon le langage courant, un véritable clou. Il y avait là, entre autres, une section de linguistique peu comprise évidemment par la cohue des dimanches, mais que les érudits apprécièrent & apprécient tous les jours davantage.

Digitized by Google

Julien Sacaze avait accepté la direction de cette section, & le résultat fut tout à fait digne de lui. Grâce au patronage effectif des Recteurs des Académies de Montpellier, Toulouse & Bordeaux, il avait obtenu de tous les instituteurs de la région pyrénéenne la traduction d'un texte qu'il avait rédigé avec soin dans le parler de chaque village, & aussi la traduction d'un certain nombre de mots, la liste de certains des lieux-dits, enfin une carte géographique avec une série d'indications que ne donne aucune autre carte. Le programme de cette enquête avait été mûrement étudié. Les milliers de réponses formèrent une quarantaine de volumes qui sont maintenant un des trésors de la bibliothèque publique de Toulouse.

Cette œuvre, qui servira désormais de base sérieuse à toutes les études de linguistique entreprises dans notre pays, vient d'être continuée à l'Exposition de Bordeaux, par l'initiative de M. BOURCIEZ, professeur à la Faculté des Lettres.

M. Bourciez a eu la bonté de nous écrire que l'idée première lui vient de Toulouse. Il passa quinze jours il y a deux ans à étudier le *Recueil Sacaze*. Inutile de dire combien notre amitié est heureuse de ce nouvel & très honorable hommage à la mémoire de Julien Sacaze.

Nous pensons qu'il eût été bon de donner à traduire le même texte qui avait été adopté pour les Pyrénées. Au besoin on aurait pu donner deux versions aux instituteurs que la besogne n'eût pas effrayé. Mais c'est là une chicane peut-être, & nous ne voulons pas entrer aujourd'hui dans les détails de la discussion. Nous voulons seulement annoncer l'œuvre très louable du distingué professeur de l'Université girondine & son succès. Voici, en effet, le texte de la lettre qu'il vient d'adresser aux Recteurs de la région gasconne.

« Monsieur le Recteur, j'ai l'honneur de vous informer qu'à partir d'aujourd'hui 15 mars, nous pouvons considérer comme achevée l'enquête sur les idiomes de la région gasconne, à laquelle vous avez bien voulu prêter votre haut patronage.

« Je suis heureux de vous dire que les résultats acquis sont très satisfaisants & dépassent presque ce qu'il y avait lieu d'espérer. Au point de vue numérique d'abord : sur les quatre mille quatre cent quatorze communes des dix départements visés, il n'y en a que trois cents & quelques qui, pour des motifs divers, n'ont pas répondu à l'appel. Dans certains départements, les lacunes sont absolument insignifiantes, & il faut ajouter que nombre de communes ont envoyé des traductions en double ou même en triple; le total est donc imposant.

« La plupart de ces travaux m'ont paru soignés & exécutés conformément aux recommandations qui avaient été faites; beaucoup d'entre eux sont enrichis de notes, d'additions; quelques-uns sont de véritables petits mémoires. Je voudrais pouvoir vous signaler tous ceux qui m'ont semblé remarquables, mais la liste en serait longue, & je crain-

Digitized by Google

drais de commettre des omissions involontaires. D'ailleurs, on retrouvera toutes ces traductions classées & rangées à leur place dans le Recueil qui va figurer à l'Exposition.

« Il me resterait à remercier les quatre ou cinq mille personnes qui ont bien voulu collaborer avec zèle à ce Recueil; je ne puis guère le faire que par votre obligeant intermédiaire. MM. les Instituteurs & Mmes les Institutrices de la région gasconne, sans oublier non plus d'autres personnes, ont droit à beaucoup de gratitude : ils ont fait là une œuvre collective dont l'intérêt scientifique est considérable, & qui donnera une juste idée de ce que sont, à la fin du dix-neuvième siècle, nos idiomes du Sud-Ouest. » Veuillez agréer, &c.

BOURCIEZ,
Professeur à la Faculté des Lettres.

Grâce aux obligeantes communications que veut bien nous annoncer M. Bourciez, nous reviendrons sur cette enquête si bien menée. Mais dès à présent nous signalerons le « Recueil Sacaze » & le « Recueil Bourciez » aux autres régions de la France. En ce moment une Société se forme à Paris avec la prétention de nous apprendre à marcher. Elle est admirablement accueillie grâce au beau langage des hommes éminents qui la président. Mais d'abord, qu'ils daignent un peu savoir ce qu'on fait en province, & donner quand il y a lieu, la province en modèle à elle-même. Il suffit de continuer dans les Académies l'œuvre commencée & faite dans le Sud-Ouest, à Toulouse & à Bordeaux, & l'on aura, si l'on veut, dans six mois, les bases de la carte linguistique de la France.

NÉCROLOGIE

Le général de Nansouty. — Édouard Wallon. — Nous avons la douleur d'enregistrer la mort de deux hommes qui avaient rendu de grands services.

Les travaux géographiques de M. P.-E. WALLON sur les Pyrénées françaises & espagnoles sont remarquables, & lui méritent la haute estime des savants & des alpinistes. Nous les rappellerons & nous parlerons aussi de l'homme si aimable, de cet esprit original & distingué.

Le général de NANSOUTY est naturellement plus connu. Il était au plus haut point sympathique & jouissait d'une grande & légitime renommée. Tout le monde le sait, en effet, on doit au général & à Vaussenat, — que nous avons perdu il y a trois ans, — l'Observatoire du Pic du Midi, qui est l'une des plus belles preuves de la puissance de la volonté humaine. Nous dirons dans notre prochaine livraison leurs efforts & leurs titres à notre reconnaissance.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 3399

Digitized by Google

Collaborateurs de la Revue (suite de la liste).

Ed. Forestié, secrétaire de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne.
Abbé Galabert, correspondant de la Société archéologique du Midi.
* Dr F. Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, *directeur de la Revue des Pyrénées.*
A. Gautier, membre de l'Institut, Paris.
G. Gautier, agronome, à Narbonne.
De Gorsse, conservateur des forêts, à Pau.
M. Gourdon, conservateur du musée Lézat, à Luchon.
Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
Jullian, professeur à la Faculté des lettres, Bordeaux.
G. Jourdanne, félibre majoral, Carcassonne.
* H. Labroquère, homme de lettres, Galan (Gers).
Labrouche, archiviste des Hautes-Pyrénées.
J. de Lahondès, président de la Société archéologique du Midi.
Lapierre, bibliothécaire honoraire de la ville de Toulouse.
J. de Malafosse, membre de la Société archéologique du Midi.
Hte Marcailhou d'Aymeric, Président de la Société de pharmacie de Toulouse à Ax.
Abbé Marsan, corresp. soc. arch. du Midi, curé de Soulan, vallée d'Aure.
Massip, bibliothécaire de la ville, Toulouse.
* Mérimée, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Millardet, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Ch. Molinier, professeur à la Faculté des Lettres, Toulouse.
B. de Nabias, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.
Pasquier, archiviste de l'Ariège.
Cl. Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse.
Ed. Piette, du Comité de paléontologie française, Rumigny (Arden.).
Dr Racine, médecin consultant à Luchon.
F. Regnault, de la Société de géographie de Toulouse.
* E. Roschach, archiviste, inspecteur des antiquités, Toulouse.
De Rouméjoux, inspecteur de la Société française d'archéologie.
Rumeau, instituteur, à Toulouse.
Comte Henri Russell, à Pau.
Cte de Saint-Saud, géographe, ch. de la Valouze, par La-Roche-Chalais.
Salles, ingénieur en chef hon. des ponts & chaussées, Toulouse.
Tamisey de Larroque, correspondant de l'Institut.
* J. Timbal, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Trespaille, de la Société des études du Comminges, Saint-Gaudens.
* E. Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle, Toulouse.
Louis Vidal, ingénieur des mines, à Barcelone.
Pierre Vidal, bibliothécaire de la ville, Perpignan.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA 2e LIVRAISON DE 1895

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Les trois époques de l'histoire de la monarchie en Espagne : Le Cid, Alvar de Luna, le duc d'Albe, par M. A. Duméril..... 121

Un Procureur du roi dans l'embarras, à Pamiers, en 1772, un jour d'exécution capitale, par M. F. Pasquier..... 138

Le Félibrige : ses débuts, son état actuel, son avenir (*suite & fin*), par M. Gaston Jourdanne..... 148

Pyrénées asturiennes et pics d'Europe (*suite & fin*), par MM. Paul Labrouche et le comte de Saint-Saud. Avec figures et carte..... 163

VARIÉTÉS.

A propos de deux statues en Espagne, par M. Mérimée..... 211

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE ET MÉRIDIONALE

A. Delebecque : Sur quelques lacs des Pyrénées..... 216

Revue du Droit & de Sociologie (Madrid). (C. r. par M. Mérimée.)..... 218

Buletti del centre excursionista de Catalunya. (C. r. par le Cte de Saint-Saud.) 219

A. Osona : Guia-itineraria de las regions compresas desde Montserrat al camp de Tarragona. (C. r. par le comte de Saint-Saud.)..... 220

España. — Sus monumentas y artes. — Su Naturaleza é Historia : I, D. J. M. Quadrado : Aragon. — II, D. P. Pilerrer y D. F. Py Margall : Cataluna. — III, D. J. M. Quadrado : Asturias y Léon. — IV, D. M. Murguia : Galicia. — V, D. R. N. Rabal : Soria. — VI, D. R. A. de los Rios : Santander. (C. r. par le comte de Saint-Saud.)..... 221

Jochs Florals de Barcelona, 1894. (C. r. par le même)..... 229

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Au profit des victimes de la neige dans les Pyrénées, conférences à Toulouse. — Enquête sur les idiomes de la région gasconne à l'exposition de Bordeaux..... 230

Nécrologie : Le général de Nansouty. — Edouard Wallon..... 232

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39 — 3399

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME VII

1895, 3e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement... 15 francs.

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.

TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNEES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs dont la liste suit :

(Sont mentionnés seulement les noms de ceux qui ont des travaux publiés dans les six premiers volumes.)

L'* indique les noms des membres du Comité.

Baillaud, dir. de l'Observatoire, doyen hon. de la Fac. des sc., Toulouse.
Barrière-Flavy, de la Société archéologique du Midi.
G. Baudens, sénateur des Hautes-Pyrénées.
L. Baurier, homme de lettres.
Baysselance, ingénieur de la marine, ancien maire de Bordeaux.
Emile Belloc, délégué au Comité central du Club alpin français, Paris.
Antoine Benoist, doyen de la Faculté des lettres, Toulouse.
J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, Agen.
J. Brissaud, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Aug. Brutails, archiviste de la Gironde, Bordeaux.
Abbé J. de Carsalade du Pont, secrétaire de l'Evêché, Auch.
* E. Cartailhac, à Toulouse, membre non résidant du Comité des travaux historiques & scientifiques du Ministère, *secrétaire de la rédaction de la Revue des Pyrénées.*
P. Gouget de Castéras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.
Antonin Deloume, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Baron Desazars, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
G. Desdevises du Dézert, prof. à la Faculté des lettres de Clermont.
G. Doublet, professeur au Lycée de Foix.
Abbé Douais, secrétaire général de la Société archéologique du Midi, professeur à l'Institut catholique, Toulouse.
Axel Duboul, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux.
Dr Duhourcau, docteur-médecin à Cauterets.
A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres, Toulouse.
H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Henri Filhol, professeur au Museum, Paris.

(Voir la suite à la troisième page de cette couverture.)

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

SIMON DE LALOUBÈRE

Toulouse avait fourni pendant le seizième siècle des diplomates de marque : Jean de Pins, du Faur de Pibrac, Arnaud du Ferrier, le baron de Fourquevaux. Ils furent, dans des temps difficiles, intrépides & avisés. C'est un des caractères de la race qui joint la finesse gasconne à l'ardeur méridionale.

Dans une époque mieux assise & plus régulière, sinon plus calme, car jamais l'activité nationale ne se déploya davantage & ne fut plus féconde, Simon de Laloubère continua cette tradition glorieuse. Littérateur, mathématicien, ambassadeur en lointain pays, plein de vues, comme on disait alors, il garde surtout une place importante dans l'histoire toulousaine pour s'être employé plus qu'aucun autre à faire ériger en Académie l'antique compagnie du Gai Savoir.

I.

Il naquit à Toulouse, où son père était juge criminel au présidial, en mars 1642[1]. La famille était originaire de Montesquieu-Volvestre, où Bertrand et Raymond de Laloubère

1. *Eloge de Laloubère*, par de Boze (*Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres*, t. VII, p. 419; Moréri, t. VI, p. 415; *Biographie toulousaine*, t. I, p. 364; *Biographie générale*, t. XXIX, p. 32). Toutes les biographies de Laloubère disent qu'il est né à Toulouse. Récemment, un érudit consciencieux & attentif (E. Cabié, *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, année 1887, p. 399), a émis un

Digitized by Google

avaient exercé des charges municipales en 1544 et en 1557 [1]. Le château de Laloubère s'élevait à un quart de lieue de la ville, sur la route de Rieux.

Simon de Laloubère fut placé pour ses études au collège des Jésuites de Toulouse, où son oncle, Antoine de Laloubère, né à Montesquieu en 1600, entré dans la Compagnie à l'âge de vingt ans, commençait à donner à son nom une célébrité qui devint bientôt retentissante à l'occasion d'un démêlé avec Pascal.

Le savant religieux y professait la théologie, lorsque pour répondre à la thèse d'un dominicain du couvent de Toulouse, sur le sentiment du concile de Trente au sujet de la grâce, il reprit cette question, brûlante alors, déjà traitée par le P. Annat, et la résuma avec une vigueur qui le posa comme un des adversaires les plus redoutables des jansénistes [2].

Quelques années après, en juin 1658, le géomètre Roberval proposa aux mathématiciens de trouver la mesure & le centre de gravité d'un segment quelconque de la cycloïde. Un prix devait être donné à ceux qui enverraient la réponse avant le 1er octobre. Le défi était lancé, paraît-il, plus pour la glorification de la petite église janséniste que pour le progrès de la science [3]. Fermat, qui tenait le P. Laloubère [4] en grande

doute parce qu'il a lu à la Bibliothèque nationale, dans les notes manuscrites laissées par les Bénédictins, continuateurs des historiens du Languedoc, qui préparaient une géographie de la province, que Montesquieu a donné le jour à Antoine de Laloubère & à son neveu Simon. L'acte de baptême de Simon de Laloubère ne se trouve ni à Montesquieu ni à Toulouse; mais il importe d'observer que les registres de baptême de plusieurs paroisses toulousaines, le Taur, Saint-Pierre, Saint-Michel & Saint-Nicolas n'ont pas conservé l'année 1642. Le père de Simon de Laloubère résidait à Toulouse, où il avait une charge, & la note des Bénédictins signifie simplement sans doute, du moins pour Simon de Laloubère, qu'il tirait son origine de la ville de Montesquieu.

1. Notes communiquées obligeamment par M. le Dr Dounous, de Montesquieu.

2. *Responsa ad thesas apologeticas contra P. Annatum de mente concilii Tridentini.* Tolosæ, 1645, in-4°.

3. Bossut, *Préface des œuvres de Pascal.*

4. Fermat écrit Lalouvere, parce que le jésuite prenait en latin le nom de Lalovèra. M. Paul Tannery adopte cette orthographe, mais

Digitized by Google

estime, l'engagea, dès le 11 juillet, à concourir. Le jésuite déclara d'abord que, pour obéir aux convenances de sa Compagnie, il évitait toute pensée de recevoir le prix proposé, & dix jours après il apporta la réponse à Fermat. Elle fut envoyée, & l'on devine combien Pascal, qui avait suscité ce concours & qui de son côté travaillait à la solution du problème, fut heureux de découvrir une erreur dans le calcul du jésuite. Il la signala en septembre, en signant simplement l'Anonyme. Laloubère répondit qu'il avait trouvé la solution complète, mais qu'il ne la publierait que lorsque l'anonyme aurait publié la sienne. Pascal passa outre & railla son concurrent malhabile à se défendre, dans un factum de colère qu'il publia en décembre avec le titre de *Suite de l'histoire de la roulette*. Il proposa d'autres problèmes pour éprouver la méthode de Laloubère & lui envoya cependant les premiers livres de son traité sur la cycloïde. Laloubère écrivit qu'il avait reconnu lui-même l'erreur de son calcul & qu'il l'avait corrigée selon l'énoncé même du traité. Mais la réponse venait trop tard, & le redoutable polémiste, prenant alors le pseudonyme de Dettonville, accusa faussement de plagiat & lacéra de sarcasmes l'humble jésuite, qui répondit simplement cette fois en publiant son immense traité de la cycloïde[1]. Cet ouvrage reçut les éloges de plusieurs savants illustres comme en avait reçu déjà son traité de la quadrature du cercle paru à Toulouse neuf années auparavant[2].

Pascal, dans cette controverse violente, avait porté contre Laloubère des accusations injustes. Sa supériorité sur lui reposait moins sur la solution du problème que sur l'excellence de sa méthode; mais celle du jésuite lui suffisait pour résoudre les problèmes proposés & c'était le nœud de la question puisqu'il

tous les écrits de l'époque & l'acte de décès de Simon de Laloubère portent le *b*. C'est, d'ailleurs, la consonne que prennent dans la province les noms de même origine, Loubes, Loubers, Loubières, la Loubatière. Le languedocien a pour le *v* la même répulsion que le gascon.

1. *Veterum geometria promota in septem de cycloide libris & in duabus adjectis appendicibus, autore Antonio Lalovera, s j.* Tolosæ, Colomiès, 1660.

2. *Quadratura circuli Tolosæ apud Petrum Bosc*, 1651.

Digitized by Google

ne prétendait pas au prix. Elle était toutefois embrouillée & complexe, & malgré l'ingéniosité des détails il ne pouvait en tirer des résultats dont il fût assuré[1].

Le P. Laloubère, peut-être un peu rêveur en géométrie, mais travailleur acharné & sincère, avait professé la théologie & les mathématiques, la rhétorique & l'hébreu. Modeste & fuyant l'éclat, sévère pour lui-même & plein de candeur, il désira consacrer les dernières années de sa vie aux petits enfants des classes de grammaire. Il mourut à Toulouse le 2 octobre 1664[2].

Simon de Laloubère, s'instruisant ainsi sous la surveillance de son oncle, dirigé aussi par son père qui aimait passionnément les lettres, formait son esprit selon la double culture d'études qui devait remplir sa vie. Il perdit son père de bonne heure; mais sa mère, née Bertrand de Moleville, petite-fille de Jean Bertrand, premier président de Toulouse & de Paris, garde des sceaux d'Henri II[3], veilla sur les dernières & plus essentielles années de son éducation classique, comme sur la formation de son caractère emporté de nature, avec autant d'intelligence que de fermeté. Il lui lisait le soir des vers d'Homère qui enflammaient sa jeune imagination, & l'on retrouve ainsi aux débuts de la vie de Laloubère cette influence maternelle qui complète si merveilleusement l'homme, surtout lorsqu'à la tendresse s'unit l'autorité d'une âme haute & d'un esprit cultivé comme l'était celui de tant de femmes du grand siècle. Il aimait le grec avec une prédilection qui lui fit pénétrer profondément la connaissance de cette langue, & il était aussi assez bon latiniste pour composer à quinze ans une tragédie latine sur un sujet tiré de l'Ecriture, en même temps qu'une comédie imitée de Plaute.

1. *Pascal & Lalouvère*, par M. Paul Tannery (*Mémoires de la Société des sciences de Bordeaux*, 3me série, t. V, p. 55; 4me série, t. IV, p. 251).

2. Notes manuscrites sur les Jésuites qui ont professé à Toulouse, communiquées obligeamment par le P. Carrère. *Biographie générale*, t. XXIX, p. 30.

3. Jean Bertrand ou Bertrandi, premier président de Toulouse en 1536, de Paris en 1550, évêque de Comminges après son veuvage en 1551, garde des sceaux, archevêque de Sens en 1555, cardinal en 1557, mort en 1560 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Digitized by Google

Mais à Paris, où il s'empressa d'aller compléter son éducation, le latin fit bientôt place aux vaudevilles, poésies diverses & chansons galantes, qui ne l'empêchaient pas cependant de travailler sérieusement à acquérir des connaissances juridiques & de droit public. On le voyait dans les universités comme dans les théâtres, auprès des parlementaires & des hommes de loi comme chez les écrivains & les poètes. Il fut bientôt discerné pour la maturité précoce comme pour la fertilité de son esprit, & on pressentit les services qu'il pourrait rendre dans les affaires de l'Etat. Lorsqu'en 1673 Saint-Romain fut envoyé en qualité d'ambassadeur en Suisse, il le choisit pour secrétaire d'ambassade, sur le bruit de sa réputation & aussi sur la recommandation de hauts personnages dont le jeune Toulousain savait déjà s'assurer l'appui.

Il se montra dès le début insinuant & sagace, observant sans se livrer. « Il se fait apprécier des Suisses, disait Saint-Romain, bien qu'il ne boive presque que de l'eau. » Louis XIV venait d'entreprendre la guerre de Hollande; il s'attaquait à ce petit peuple fier & tenace qu'il devait vaincre une première fois, mais qui se préparait déjà à devenir l'âme des futures & fatales résistances. Il importait de s'assurer des alliés & la situation était difficile en Suisse, où les cantons catholiques étaient dévoués à l'Espagne & où les cantons protestants pouvaient hésiter au moment où la Hollande prenait en main les intérêts des réformés.

Les Suisses cependant étaient liés avec la France depuis François Ier par des traités qui les obligeaient à fournir des recrues moyennant des pensions qu'ils recevaient du roi. Mais tous les cantons ne remplissaient pas leurs engagements. Depuis cinquante ans, le canton d'Uri n'avait envoyé en France aucune compagnie. Aussi Laloubère, disait-il dans un Mémoire remis au roi [1], qu'il fallait supprimer les pensions aux cantons qui ne fournissaient pas de soldats, car si cet

1. Mémoire touchant les cantons suisses & leurs alliés dans lequel on verra la manière dont on doit ménager les intérêts du roi. (Manuscrit 539 de la Bibliothèque de Toulouse, suivi de diverses notes & des copies des traités conclus avec la Suisse.)

Digitized by Google

avantage cessait, il n'y avait aucun engagement à leur en donner. « Ces peuples, ajoutait-il, ne sont-ils pas trop heureux que le roy leur fournisse des moyens pour faire subsister un si grand nombre d'hommes, lesquels leur seraient à charge s'ils étaient dans le pays, qui n'est pas assez abondant pour nourrir tout le monde qu'il produit. Cela est si vrai que tous les ans, sans compter ce qui vient en France pour servir le roi, il y a plus de vingt mille âmes qui en sortent vers la moisson pour aller dans le Palatinat, l'Alsace, le pays messin & le comté gagner de quoi vivre pendant l'hiver. » Il disait en conclusion : « Généralement parlant & à peu d'exceptions près, les Suisses sont peu capables d'amitié & de parti. Ils sont tous fort intéressés & l'on serait trop heureux s'ils voulaient au moins bien servir pour de l'argent; mais pour l'ordinaire, ils sont toujours avides de recevoir, sont très paresseux & même infidèles dans le service. »

Laloubère multipliait ses voyages à Bâle, à Lucerne, à Zurich qui s'en tenait fermement à la neutralité; à Fribourg & à Soleure, les deux villes les plus favorables à la France; dans le Valais, qui pouvait fournir deux mille soldats, mais les plus mauvais de toute la Suisse; à Berne surtout, où il se heurtait à un sénat orgueilleux & obstiné. Les Bernois craignaient de s'attirer l'inimitié de l'Europe, c'est-à-dire de l'Autriche; ils s'inquiétaient de la puissance grandissante du roi, & ils redoutaient par-dessus tout que leurs compagnies fussent dirigées contre un Etat protestant. Quelques-unes d'entre elles s'étaient trouvées dans le régiment d'Erlac qui avait marché contre la Hollande; ils se plaignirent & demandèrent que le roi envoyât le régiment en Catalogne. La prise de Maëstricht (29 juin 1673) donna plus d'autorité à l'ambassade, & Laloubère, qui ne négligeait aucun moyen, donna à dîner aux quatre commissaires & à deux conseillers de Berne en les faisant boire à la santé du roi. Il savait aussi offrir à propos des compagnies aux adversaires les plus emportés.

Mais pendant la guerre en Franche-Comté, qui devait se terminer par la conquête de cette province, les Bernois laissaient passer des soldats qui allaient servir contre le roi; ils

Digitized by Google

demandèrent que le roi fît la paix. Laloubère disait en vain qu'elle ne dépendait pas de lui seul. Enfin, le 22 août 1673, ils lui soumirent les conditions auxquelles ils accorderaient des recrues. Ils voulaient que leurs troupes ne fussent employées que défensivement, selon la teneur des traités, sans être obligées, contre leur conscience, à aucune cérémonie de l'Eglise romaine; que, blessés, il ne leur fût rien demandé dans les hôpitaux contre leur religion & que, pour en être, ils n'en fussent pas moins bien traités. Ils demandaient aussi la liberté d'envoyer à leurs compagnies ordres ou défenses, & la permission de recevoir en argent le payement du sel de Bourgogne.

On tenait, en effet, les Bernois par la fourniture du sel de cette province, & Laloubère s'était engagé même, en décembre 1674, à leur faire obtenir des voitures pour le transporter.

La paix de Nimègue mit fin pour un temps à ces difficultés.

Les négociations avec la Suisse avaient mis Laloubère en relief. Il se fit estimer davantage encore en préparant, avec d'autres diplomates, la réunion de Strasbourg à la France, & le roi lui confia, quelques années après, une mission plus haute.

II.

La France n'avait eu guère encore de relations avec les provinces de l'Extrême-Orient. Les agents de la compagnie fondée par Colbert n'avaient pas dépassé Pondichéry. Ce furent cependant trois évêques de la Société des Missions françaises qui vinrent les premiers au Siam, en 1622, pour continuer ce qu'avaient commencé d'entreprendre les Franciscains & les Dominicains de Goa, Lamothe-Lambert, évêque de Beyrouth; Pallu, évêque d'Héliopolis; Cotolendi, évêque de Metallopolis.

Le roi Tchoun Naraïa paraissait apprécier les avantages de la civilisation européenne, lorsqu'un aventurier grec, Constance Phaleon, tour à tour soldat, marchand, armateur & subrécargue, fit naufrage sur les côtes de Perse avec un ambassadeur siamois auquel il rendit quelques services. Présenté au roi par cet ambassadeur, il eut le talent de s'en faire

Digitized by Google

aimer & de parvenir jusqu'à être nommé premier ministre. Les missionnaires l'avaient reçu d'abord dans le Séminaire qu'ils avaient fondé avec la permission du roi & ne cessaient de l'appuyer. Il s'attacha à les seconder par reconnaissance & aussi en vue de projets ambitieux. Enivré par sa fortune, espérant peut-être monter plus haut après la mort du roi, il voulut s'assurer des soutiens puissants. Il tenta d'offrir aux Français le monopole du commerce dans le pays, en même temps qu'il persuadait au roi, en 1684, d'envoyer une ambassade à Louis XIV. Elle périt en route. Mais cet hommage arrivant d'une contrée si lointaine & presque fabuleuse rappelait au grand roi celui que le calife arabe avait adressé à Charlemagne. Il était alors au faîte de la grandeur & de la puissance. Seul contre toute l'Europe, il était sorti victorieux de la lutte & avait étendu les bornes de son royaume aux dépens de ses ennemis. Il était animé aussi dans ce moment de toute l'ardeur de son prosélytisme religieux, & il s'empressa d'envoyer à son tur une ambassade au roi de Siam.

Le chevalier de Chaumont, qui s'était distingué sous les ordres de Duquesne, quitta Brest le 3 mars 1685, monté sur un vaisseau de quarante canons & escorté par une frégate que commandait le chevalier de Forbin. L'abbé de Choisy, désireux de réparer par un zèle apostolique les frivolités de sa jeunesse, le jésuite Tachard & plusieurs missionnaires les accompagnaient. Ils arrivèrent à Siam le 1er septembre. Chaumont signa un traité de commerce le 10 décembre, & était de retour à Brest le 18 juin de l'année suivante[1].

Il fut suivi quelques semaines après par cette seconde & fameuse ambassade du roi de Siam qui arriva à Paris à la fin d'août & excita un tel étonnement que quelques-uns la traitèrent de supercherie. Elle fut cependant sur le point de donner un royaume à la France.

Les trois ambassadeurs furent reçus en audience solennelle,

1. *Relations d'un voyage à Siam*, par le chevalier de Chaumont, in-12, 1686; *Journal du voyage à Siam*, par l'abbé de Choisy; *Mémoires du chevalier de Forbin*, 2 vol. in-12, 1730; *Voyage à Siam*, par le P. Tachard, in-4°, 1686.

Digitized by Google

dans la grande galerie de Versailles, le dimanche 1er septembre.

Le roi, assis sur un trône dressé au bout de la galerie, était revêtu d'un habit surchargé d'or & de pierreries afin d'éblouir les orientaux. Ils témoignèrent un profond respect & se retirèrent en marchant à reculons. Le roi les vit plusieurs fois les jours suivants. Les grandes eaux jouèrent en leur honneur. Ils allèrent à Maintenon voir les superbes travaux que l'on exécutait à cette époque; ils virent toute l'infanterie sous les armes & l'on prit l'ordre d'eux. Monsieur leur donna une fête à Saint-Cloud & le prince de Condé une partie de chasse à Chantilly. Ils partirent émerveillés mais exténués. Le second ambassadeur put satisfaire son souverain par ses récits; il avait été ambassadeur en Chine, & le roi de Siam l'avait envoyé pour qu'il pût faire la comparaison entre les deux cours qu'il croyait les deux plus belles du monde[1].

Toute l'Europe fut remplie de ce nouveau triomphe.

Louis XIV s'empressa de répondre à ces avances de son frère de Siam. Il poursuivait ses grandes vues sur l'extension du commerce & l'établissement de la religion chrétienne dans ce royaume lointain, & il confia à Simon de Laloubère le soin de consolider les relations si brillamment inaugurées en lui donnant le titre d'envoyé extraordinaire. Le diplomate s'embarqua à Brest le 1er mars 1687, conduit par le chevalier de Chaumont, accompagné de Cerberet, second chef de la députation, de cinq missionnaires & de quatorze jésuites dirigés par le P. Tachard, qui, sous le titre de mathématicien, cachait des pouvoirs plus étendus que ceux des envoyés. Les équipages entrèrent dans le Meinam dans les derniers jours de septembre.

Dès les premières audiences les ambassadeurs de Louis XIV insistèrent sur le désir que nourrissait le roi de voir le puissant roi de Siam embrasser la religion chrétienne. Mais le roi répondit qu'il ne pouvait abandonner un culte suivi par son

1. *Journal de Dangeau*, éd. Feuillet de Conches. P. Didot, 1853, t. I, p. 377; *Journal de l'abbé de Choisy*, collection Michaud, t. XXX, *Mémoires du marquis de Sourches*, t. I, p. 438; *Mercure de France*, année 1686; trois volumes spéciaux sur l'ambassade de Siam.

Digitized by Google

peuple pendant plus de deux mille ans, & toutes les tentatives sur ce point furent inutiles. Phaleon comprenait d'ailleurs qu'une abjuration perdrait le roi son appui & se garda de la conseiller.

Les négociations politiques furent plus fructueuses. Plusieurs officiers français furent enrégimentés dans des troupes siamoises commandées par de Farges. Des garnisons françaises occupèrent Bankock & Mergui. Le chevalier de Forbin, franc & bon marin, observateur clairvoyant & soupçonneux, se résigna à prendre le titre d'amiral & de généralissime du royaume de Siam. Mais il devina la misère du pays sous un luxe factice, & le cruel despotisme du roi sous son apparente bienveillance.

Le vieux souverain mourut peu de temps après. Deux favoris, qui avaient sur Phaleon l'avantage d'être Siamois, se disputaient le royaume, & Phaleon, mal inspiré, se déclara pour celui qui fut évincé & assassiné même par son rival Pitrarcha. Phaleon avait violemment irrité les talapoins par les faveurs accordées aux missionnaires, & surtout par la fondation de collèges chrétiens. Les colères longtemps amassées se déchaînèrent. Phaleon fut arrêté, conduit dans une forêt & scié en deux. Sa femme, après avoir d'abord excité la passion du nouveau roi, fut vendue comme esclave & mourut dans les cuisines du palais. Le séminaire fut pillé, les prêtres furent mis à la cangue. Les missionnaires & les évêques eurent peine à sauver leur tête. L'évêque Lamothe Lambert demeura un jour entier livré aux brutalités de la populace & fut rendu aux geôliers à demi-mort. De Farges, après avoir vainement essayé de défendre Phaleon & les missionnaires, dut se résoudre à signer une sorte de capitulation & les troupes françaises évacuèrent le royaume de Siam.

Les persécutions s'amortirent cependant & avaient cessé, lorsque le P. Tachard reparut à Bankock en 1690, avec les deux mandarins qu'il avait conduits en France & qu'il ramenait comme des messagers de paix. L'évêque fut tiré de prison & remis à la tête du séminaire.

Mais la mission eut peu d'efficacité & le royaume de Siam, déchiré depuis cette époque par les guerres civiles, sans cesse

Digitized by Google

en lutte avec les Birmans, n'eut que peu de rapports avec l'Europe.

La France, ressaisie maintenant par l'ardeur de l'extension coloniale, tente d'asseoir de nouveau son influence sur le Siam. Elle y rencontre, non seulement dans le voisinage d'une puissance jalouse qui se dresse contre elle sur tous les rivages du globe, mais aussi dans le caractère propre des Siamois, les mêmes obstacles que signalait Laloubère dans le livre qu'il publia à son retour[1].

Il n'avait passé que trois mois au Siam d'où il était reparti avec le chevalier de Chaumont le 3 janvier 1688; mais ils lui avaient suffi pour rassembler des notions exactes sur le pays & sur les habitants. Il les avait recueillis avec sagacité & finesse d'observation; il les expose avec autant de liberté d'esprit que de sincérité. Contrairement à la plupart des narrateurs de voyages de cette époque qui ne voyaient que du merveilleux dans les pays étrangers, il est sans cesse en garde contre ce qui aurait pu paraître extraordinaire ou en dehors des habitudes européennes. Ce n'est certes pas lui qui se serait écrié quelques années plus tard : Comment peut-on être Persan?

Il dit au contraire, qu'il ne faut pas sans cesse comparer ce que l'on voit chez une nation lointaine à ce que l'on a vu dans son pays, car on s'expose ainsi à n'apercevoir que des vérités relatives; qu'il importe d'examiner toutes choses dans leurs rapports spéciaux & dans leur ensemble & non par un bout seulement. « Quand tout est entendu, on trouve que, quoique toutes les nations agissent presque sur divers principes, tout revient à peu près au même, & que nulle part il n'y a rien de merveilleux & d'extravagant[2]. »

Ainsi, après avoir dit que les particuliers signent avec une

1. *Du royaume de Siam,* par M. de La Loubère, envoyé extraordinaire du roy auprès du roy de Siam en 1687 & 1688. — Paris, veuve Jean-Baptiste Coignard, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or, MDCXCI. Dédié à Mgr le marquis de Torcy, secrétaire d'Etat. 2 vol. in-12, belles marges, nombreuses gravures. L'exemplaire de la Bibliothèque de Toulouse, relié en maroquin rouge aux armes des Colbert a appartenu à Michel-Edouard Golbert, doyen de l'église d'Orléans.

2. Pages 133, 737.

Digitized by Google

croix il ajoute : « Je dirai en passant, qu'il ne faut chercher aucun mystère en ce qu'ils signent avec une croix ; ce n'est chez eux qu'une espèce de paraphe qu'ils ont préféré à tout autre probablement parce qu'il est plus simple que tout autre[1]. »

Combien ces sages paroles auraient trouvé leur application dans des discussions récentes, agrandies outre mesure des deux parts, au sujet de croix gravées sur des monuments avant l'ère chrétienne !

Il résume l'esprit dans lequel il a entendu présenter son livre en écrivant : « J'ai tâché de ne rien dire en termes vagues, mais de décrire exactement ce que j'ai vu pour ne surprendre personne par mon goût particulier & afin que chacun puisse juger de ce que je dis presqu'aussi juste que s'il avait fait le voyage que j'ai fait[2]. »

Il a le sens de l'étranger, le tour d'esprit que l'on se donne en vivant hors de la sphère natale, la souplesse particulière d'intelligence que la transplantation donne à un esprit vigoureux.

Il est curieux, attentif, regardant; il sait s'inquiéter de ce qu'on pense au loin. Le récit de son voyage est tout intellectuel & politique; c'est celui d'un homme d'Etat nullement diverti par des impressions d'artiste, & pas plus au Siam qu'en Suisse, sa réflexion n'est interrompue par le spectacle d'un monument ou d'un aspect de nature. Les institutions & les hommes seuls l'intéressent. Le livre est ainsi plus instructif & a plus de portée. C'était d'ailleurs la tendance des esprits de ce temps que la rêverie n'égarait pas.

Laloubère apprécie sans injustice les Siamois, qu'il trouve de mœurs douces, assez pures[3], sobres, simples, mais dissimulés, vindicatifs par la voix peu dangereuse de la calomnie, quelque peu voleurs, passionnés pour le jeu jusqu'à se ruiner, paresseux parce qu'ils sont modérés dans leurs goûts. « Ils n'ont d'ailleurs aucun établissement solide & nul attachement parce

1. P. 275.
2. P. 411.
3. « Tout autre amour plus déréglé que celui des femmes y est, dit-on, sans exemple. » P. 284.

Digitized by Google

que le roi est maître de la fortune & de la vie de ses sujets. Ils sont ainsi résolus à porter le même joug sous quelque prince que ce soit; ils ne s'intéressent point à la fortune de leur prince, & l'expérience fait voir qu'au moindre trouble ils laissent aller la couronne à qui la force & l'adresse la donnent. »

Ainsi, quelques années auparavant, une révolution de palais avait donné la couronne à un usurpateur qui avait fait périr toute la famille royale. Son frère lui avait succédé en 1657, après avoir obligé son neveu à se faire talapoin; mais bientôt ce neveu, le roi Tchoun Naraïa, avait dépossédé son oncle qui fut réduit à s'enfuir sur un éléphant & fut tué par un Portugais. Ainsi, après la mort de Tchoun Naraïa, trois favoris se disputèrent sa succession, & le plus heureux fit périr les deux autres sans que le peuple prît la moindre part à la querelle.

Les observations de Laloubère sur la religion sont plutôt celles d'un homme d'Etat que d'un philosophe ou d'un théologien qui étudierait ce que nous appelons aujourd'hui les religions comparées. C'est ainsi qu'il examine le rôle du clergé dans la nation, la vie des talapoins, le régime de leurs couvents, leur emploi dans l'éducation, leur morale, au sujet de laquelle il dit cependant avec justesse & hauteur : « Ils ont des idées de presque toutes les vertus, mais n'en ont presque aucune qui soit exacte, parce qu'ils portent les unes jusqu'à des scrupules superstitieux & qu'ils demeurent au-dessous des autres[1]. »

Son résumé de la vie de Sommona Codom, le bouddha siamois, pourrait servir d'exemple, pour son exactitude & sa mesure, à quelques critiques religieux contemporains.

Dans un dernier chapitre, il donne des conseils très judicieux sur la manière dont on doit prêcher l'Evangile aux Orientaux. Il recommande de ne pas leur dire sans précaution ce qui les surprendrait trop, de ne pas leur demander tout de suite de renoncer à leurs pratiques qu'ils n'abandonneraient pas aisément, de ne leur parler qu'avec estime de leurs législateurs, d'autant que ces législateurs peuvent être

1. P. 494.

Digitized by Google

loués sur plusieurs points. Il montre que la crainte superstitieuse des parents morts conserve les mœurs & les lois, que la croyance à la métempsycose est utile peut-être parce qu'elle interdit l'usage des viandes nuisibles dans ce climat, enfin que les talapoins, assez bonnes gens au fond, ne sont pas imposteurs par intérêt. Il insiste surtout sur la nécessité de ne pas contrarier sans raison les Orientaux, mais au contraire de s'accommoder à leurs mœurs simples en tout ce qui n'intéresse pas la religion.

Le P. Tachard trouva-t-il ses vues trop hardies? Toujours est-il que Laloubère quitta le Siam brouillé avec lui, ce qui fit, dit-on, manquer une mitre à son frère qui vivait à Montesquieu-Volvestre[1].

S'il en fut ainsi, le P. Tachard n'aurait pas montré la largeur d'idées dont firent preuve les Pères de sa compagnie, lorsque survinrent les discussions avec les Dominicains au sujet des rites chinois, ni surtout celle que mit en œuvre le jésuite de Nobilibus, cité par Laloubère, qui se résolut à vivre aux Indes en brahmine des forêts, nu-tête, nu-pieds, le corps lui-même presque nu.

Mais il est plus probable que Laloubère fut lassé & découragé en s'apercevant que le P. Tachard, l'homme de confiance du roi & de Mme de Maintenon, était le véritable chef de la mission française.

Le second volume du *Voyage au Siam* contient divers traités sur les mesures, poids, monnaies, armes, instruments et meubles des Siamois, sur les principales maximes des talapoins, sur l'astronomie siamoise, les carrés magiques, les moussons, les marées, enfin sur l'île de Ceylan. Quelques-uns de ces traités ne sont que des résumés d'autres ouvrages, mais la curiosité éclairée de Laloubère s'étendait à tout, & il avait même trouvé le temps d'étudier avec pénétration la linguistique siamoise.

Aussi sa relation fut-elle aussitôt regardée comme très supérieure à celles qui l'avaient précédée et qui tombèrent bientôt dans l'oubli.

1. De Boze, *loc. cit.*

Digitized by Google

La relation du P. Tachard, écrite sans ordre, avec une crédulité excessive & des amplifications de rhétorique, contient cependant des observations scientifiques exactes. Celle de l'abbé de Choisy reflète son esprit frivole & crédule, porté à accepter facilement le merveilleux, amusé de tout, retenu à la superficie par sa mobilité.

Bientôt après sa rentrée en France, Laloubère, signalé par sa clairvoyance & son adresse, reçut une mission plus délicate. La grande alliance contre Louis XIV se formait après la Révolution d'Angleterre, sous l'influence de Guillaume III. L'Espagne s'y unissait pour réclamer le rétablissement des traités de Wesphalie & des Pyrénées. Laloubère fut envoyé secrètement à Madrid pour détacher la cour de ce dessein. Mais on se hâta de l'arrêter parce qu'il n'arrivait pas avec un caractère officiel, & Louis XIV fut obligé, pour obtenir sa délivrance, de menacer d'user de représailles envers tous les Espagnols résidant dans son royaume.

Laloubère était lié avec Pontchartrain, alors contrôleur général des finances & secrétaire d'Etat de la marine. Il donna ses soins à son fils, déjà reçu en survivance de la secrétairerie d'Etat, & il l'accompagna dans ses tournées administratives, mêlant à leurs travaux particuliers des récits instructifs & de savantes lectures. Pontchartrain témoigna sa reconnaissance à son ami en lui faisant obtenir une distinction qui donna une direction nouvelle à sa vie.

III.

Laloubère désirait se fixer à Paris où il espérait une vie plus reposée. Ses goûts littéraires prenaient le dessus sur tous les autres. L'abbé François Tallemant, frère de Tallemant des Réaux, premier aumônier de Madame & membre de l'Académie française, mourut le 6 mai 1693. A la sollicitation de Pontchartrain, Laloubère fut élu pour le remplacer. Des impôts multipliés, souvent mal conçus, irritaient l'opinion contre le contrôleur général des finances, & plusieurs estimaient aussi que les titres de Laloubère étaient insuffisants.

Digitized by Google

Il courut une épigramme attribuée à La Fontaine qui se terminait ainsi :

> Il en sera quoi qu'on en die;
> C'est un impôt que Pontchartrain
> Veut mettre sur l'Académie [1].

Laloubère fut reçu le 25 août & son discours de réception fut surtout un éloge du roi [2].

Le nouvel académicien n'oubliait pas sa ville natale, & ce fut justement par le culte des lettres qu'il résolut de se rattacher à elle.

Le goût de l'ordre tendait à réglementer toutes les énergies intellectuelles comme toutes les forces & toutes les richesses de la France dans ce siècle qui fut celui de la discipline & de la mesure. L'Académie française poursuivait, sous la protection royale, ses jeunes destinées, qui ne furent jamais plus glorieuses qu'à leur début. A l'extrémité du royaume, dans cette autre capitale vers laquelle convergeaient les vallées pyrénéennes & qui, sur ses confins orientaux, avait reçu par la Provence les chaudes brises de la Grèce & de l'Italie, une compagnie littéraire plus ancienne se transformait insensiblement, & après avoir perdu le sens de ses origines avait quelque peine à se reconstituer pour répondre aux aspirations nouvelles des esprits.

La Compagnie du Gay Savoir avait été établie à Toulouse, au commencement du quatorzième siècle, pour donner satisfaction au goût de la poésie qui avait toujours animé les provinces méridionales, mais aussi pour maintenir en face de l'envahissement des hommes du Nord la langue sonore & chaude que les troubadours avaient parlée, pour abriter sous les formes gracieuses des tournois poétiques les souvenirs intimes & les regrets du patriotisme local. Elle se dressait en face

1. Elle ne figure pas dans la grande édition des *Œuvres de La Fontaine* publiée par la maison Hachette; on ne la trouve pas davantage dans le volume des *Œuvres* attribuées à La Fontaine publié par Paul Lacroix.

2. *Discours prononcé par M. de Laloubère à l'Académie française, le mardi 25 aoust, fête de saint Louis, à sa réception.* Paris, 1693, in-4°.

Digitized by Google

de l'Université officielle avec son chancelier, ses bacheliers & ses docteurs; mais elle avait soin, comme elle, de donner des marques de l'orthodoxie la plus pure. Les poètes appelés devaient chanter la Vierge & les saints. La première pièce qui suit les lois d'amour données par Molinier en 1356 est consacrée à Dieu.

Mais la vieille langue du Midi se déformait déjà; les nouveaux troubadours n'avaient guère que le nom de ceux qui avaient chanté la guerre ou leurs dames aux deux siècles précédents. Les subtilités de style, l'obscurité du sens, les raffinements d'un art qui ne trouvait plus dans la vie réelle son inspiration directe remplaçaient les sincères effusions des chants d'amour, où ces défauts d'ailleurs n'avaient pas manqué de se manifester, & nul écho ne vibrait plus des ardentes clameurs de la *Chanson de la Croisade*. Ce mouvement était déjà artificiel ou n'était plus du moins que l'illusion & l'amusement patriotiques & littéraires des Toulousains épris de poésie locale.

Aussi la pénétration incessante de la langue française fit abandonner peu à peu les poésies romanes. Dès le commencement du seizième siècle, elles n'arrivèrent plus au concours annuel des joies de mai. Le registre rouge qui contient les pièces de vers couronnées à partir de 1513 ne montre que des vers français & seulement, dans les premières années, la mention de quelques poésies en langue méridionale. L'unité de la nation s'était établie & toute rancune du Midi envers le Nord avait disparu.

En même temps, les poésies nouvelles annonçaient le retour au goût antique; les poètes s'inspiraient de la Grèce & de Rome, tandis que les origines de l'école romane du quatorzième siècle s'entouraient de ténèbres.

L'antique Compagnie du Gai Savoir perdait son influence; elle était devenue le collège de rhétorique, puis, à partir de 1558, le collège de la poésie grecque, latine & française. Les poètes méridionaux, malhabiles encore à manier la langue du nord[1], arrêtés d'ailleurs par les entraves des formes gênantes

1. « Novempopulanorum longè integrior lingua est quam francorum, » Scaliger sur Ausone.

Digitized by Google

du chant royal[1] & de la ballade, n'avaient donné, pendant le seizième siècle, que des compositions amphigouriques où les dieux de l'Olympe s'entremêlaient aux mystères chrétiens. Le mérite de ces poésies ne s'était guère relevé dans le siècle suivant. Quelques écoliers seuls présentaient leurs vers aux fêtes printanières, qui ne cessaient pas cependant d'être célébrées avec éclat & qui faisaient toujours se déployer, le 3 mai, les splendeurs municipales, le brillant cortège allant prendre les fleurs sur l'autel de la Daurade, le prestige de la séance littéraire & le fastueux banquet qui terminait la journée. Mais les mainteneurs, encore au nombre de sept, en souvenir des fondateurs, ne se réunissaient guère que le 1er avril pour sommer les capitouls d'organiser la fête traditionnelle, le 1er mai pour juger les poésies présentées & le 3 pour distribuer les fleurs. Ils ne tenaient dans l'année aucune réunion littéraire. Presque tous étaient du Parlement, car le Parlement envahissait tout à Toulouse, & ils transmettaient même leurs titres comme un office, par vente, résignation ou héritage.

D'un autre côté, les goûts de culture littéraire se répandaient dans la société toulousaine. Peu après la fondation de l'Académie française, en 1640, deux groupes d'esprits cultivés se réunirent chez M. Vendages de Malepeyre & chez les frères Pellisson, puis bientôt après dans une seule assemblée que recevait M. de Garréja, conseiller au présidial, cousin de M. de Malepeyre. Ces réunions de Lanternistes, comme s'appelèrent ces nouveaux amis des lettres, du falot qui éclairait leurs sorties du soir, furent interrompues par l'absence de plusieurs d'entre eux, mais reprirent avec une plus vive faveur en 1667, chez le président de Donneville. Elles étaient alors composées d'une quarantaine de membres[2]. Elles se tinrent

1. Le chant royal ne fut abandonné qu'en 1694; mais on avait délibéré en 1681 de recevoir toutes sortes de poésies.

2. Maignan, Fermat, Bayle, Beaufort, Régis, Maury, Ricoles, Montandié, Laloubère, Palaprat, Malepeyre, Pellisson, Lagarde, Masson, de Caumels, de Saint-Blancat, Falguière, Déségaux, Palarin, Darailh, Azémar, de Garréja, de Donneville, Médon, Praslin, évêque de Comminges, de Marmiesse, Montégut, Dumay, Druille, Dumas, Guillemet, Daure, Nolet, Dardène jésuite, Parisot, Darivet, Martel, Chaubat,

Digitized by Google

ensuite chez M. de Nolet & chez M. de Carrière, enfin au collège de Foix, par les soins de M. de Mazade.

Les Lanternistes avaient rédigé un plan de statuts & se proposaient de faire ériger leurs assemblées en Académie de belles-lettres semblables à celles que venaient de voir surgir Arles, Nimes, Caen, Soissons, Villefranche-de-Beaujolais.

Les Jeux Floraux, qui avaient pris ce nom vers le milieu du seizième siècle, s'alarmèrent; une polémique s'engagea. Le lanterniste Martel attaqua violemment les Jeux Floraux, qui ne couronnaient, disait-il, que des galimatias & coûtaient beaucoup, devenaient un corps fermé où se maintenaient des privilégiés pour ne conserver qu'un amusement puéril. Ces plaintes amenèrent l'édit du roi en 1671, qui limita à 1,400 livres les dépenses de la fête du 3 mai. Les mainteneurs disaient que l'antiquité & l'éclat de leur Compagnie les dispensaient de répondre; mais ils se préoccupaient de donner à leurs concours & à leur solennité annuelle plus de sérieux & de portée.

La séance du 3 mai 1694, qui précéda de quelques semaines les nouveaux statuts, fut particulièrement brillante. « M. le président de Rességuier, l'un des sept mainteneurs des Jeux Floraux de Toulouse, étant mort, M. de Rességuier, le conseiller, en fit l'ouverture par un beau discours à la louange du roi, le 15 d'avril dernier, & le premier de ce mois de mai on donna les trois fleurs à MM. Crozet, Gourdon & Colomier pour leurs chants royaux & leurs sonnets[1]. »

Mais, le 1er juillet, les Lanternistes tinrent une assemblée publique dont l'éclat fut encore plus retentissant. On avait choisi une fort belle salle. Vendages de Malepeyre présidait. Les mainteneurs invités entouraient la table. Des sièges étaient préparés pour les dames qui s'intéressaient aux belles-lettres & dont quelques-unes avaient envoyé leurs discours. Les personnes de qualité & de mérite s'étaient rendues ainsi que plusieurs religieux de distinction, entre autres le Père carme de Cambolas, que son savoir & sa haute piété rendaient célèbre.

Dupuy, Courtial, de Longarac, Lucas, Montlaur, de Sevin, de Clérac, Lagouoix, de Tournier.

1. *Mercure galant*, mai 1694, p. 44.

Digitized by Google

Martel, secrétaire de la Compagnie, ouvrit la séance par un fort beau discours sur l'éloquence, & ne manqua pas de parler des siècles de barbarie, après lesquels les muses réfugiées dans un coin de la Grèce rentrèrent en Italie, puis en France, sous le règne de François Ier, où, ayant su charmer le beau sexe, elles n'eurent pas de peine à s'introduire dans une cour où régnaient la délicatesse & le bon goût. Il terminait en disant que le siècle avait fourni des orateurs parfaits, les Balzac, les Vaugelas, les Voiture, les Patin, les Pellisson, les Fléchier, les Bouhours; puis l'abbé Tournier, qui avait travaillé à l'instruction des nouveaux catholiques en Saintonge, lut le discours couronné [1].

Il avait été écrit par l'abbé Compaing, bénéficier de la cathédrale Saint-Étienne, frère d'un chanoine célèbre par ses prédications, sur le sujet qu'avait proposé Palaprat : « Les offres de paix que le roi faisait à ses ennemis. » On lui remit une médaille d'or de la valeur de dix louis. Elle montrait au droit le buste de Louis XIV avec la légende : LUDOVICO MAGNO SEMPER INVICTO EUROPÆ PACEM PIE OFFERENTI; au revers, la Pallas toulousaine avec une corne d'abondance & les mots : OLIM FLORES NUNC FRUCTUS, signifiant que si Minerve avait fait naître jusqu'alors des poètes, elle ferait désormais surgir des orateurs. Sur le piédestal de la déesse, on lisait : RESTAURATORES CÆTUUM ACADEMICORUM DEDERUNT TOLOSÆ KALENDAS JULII 1694 [2].

Si les mainteneurs avaient été invités, c'est que la lutte, comme tant d'autres, devait se terminer par une transaction, & que l'union désirée depuis plusieurs années était sur le point d'aboutir. Déjà, en 1684, le poète Jean de Palaprat, chef du Consistoire, proposait au Conseil des Seize de rajeunir & de fortifier la Compagnie des Jeux Floraux en la transformant en Académie analogue à celles qui venaient d'être érigées en plusieurs villes. « Il ne serait pas juste, disait-

1. *Mercure galant*, juillet 1694, p. 44.

2. *Recueil de l'Académie*, t. I, imprimé chez Paul Douladoure, avec dédicace au duc du Maine : « Nos muses, jusqu'ici errantes & sans appui, disaient les Lanternistes, offrent les premières productions de notre renaissante Académie !... »

Digitized by Google

il, que Tolose demeurât seule oiseuse pendant que partout ailleurs on s'occupe si dextrement de la belle matière que donne cet heureux règne pour exercer l'esprit. » M. de Vétron, historiographe du roi, écrivit pour montrer que l'on pouvait allier la Compagnie nouvelle avec l'antique institution des troubadours. Le président de Fieubet, chancelier des Jeux Floraux, était favorable à ce sentiment. Il avait manifestement protégé les assemblées des Lanternistes qui étaient devenues régulières sous le nom de Conférences académiques de Toulouse[1]. Des hommes de goût, animés aussi d'un esprit de paix, le président de Denneville, Lafaille & Fermat, le jésuite Mourgues & l'abbé Maury, ancien pensionnaire du collège des Quatre-Nations, réfugié à Toulouse où la ville lui avait donné un appartement près du Pont-Neuf, d'autres encore s'associèrent à ce projet[2].

Simon de Laloubère avait suivi de loin le mouvement littéraire qui se prononçait à Toulouse. Il comprit de même que le moment était venu de lui donner une direction, & estima que l'on ne pouvait mieux agir qu'en l'associant à la célèbre Compagnie, en élargissant & régularisant son action. Avec son esprit d'initiative, il prit les devants & marcha droit au but. Toujours habile à se ménager la protection des puissants, il eut soin d'intéresser à son dessein le chancelier Boucherat qui avait été intendant du Languedoc & commissaire royal aux États de la province.

Baville, de son côté, invita les capitouls à favoriser le renouveau de la vieille gloire toulousaine. Ils n'avaient pas toujours vécu en paix avec les mainteneurs; mais on ne résistait pas à la volonté du roi ou de ses représentants, & ils donnèrent à la nouvelle Académie la salle, à l'extrémité de la galerie des Illustres, qu'elle a occupée jusqu'à ces dernières années où elle lui a été jointe, transformant ainsi cette salle célèbre en une sorte de corridor, trop long pour sa largeur, depuis qu'a dis-

1. *Recueil des Conférences académiques de Toulouse*, imprimé à Toulouse chez Guillaume-Louis Colomiers en 1694.

2. *Histoire des Jeux Floraux*, manuscrit de l'abbé Magi, conservé à la bibliothèque des Jeux Floraux, pp. 325 & suiv. — Roschach, *Histoire de Languedoc*, t. XIII, pp. 653 et suiv.

Digitized by Google

paru le superbe bas-relief majestueux & décoratif, avec le buste de Louis XIV au milieu, qui terminait si heureusement la perspective.

Le roi signa les lettres patentes instituant la nouvelle Académie à Fontainebleau au mois de septembre 1694. Elles étaient suivies des trente-cinq articles des nouveaux statuts.

Elles signalaient, dans les premières lignes, les faveurs que le roi avait toujours accordées aux belles-lettres qui « tiennent le premier rang entre tous les arts, d'autant qu'éclairant l'esprit & élevant les sentiments, elles sont également propres à la paix & à la guerre. » Elles rappelaient ensuite l'éclat & l'utilité des anciens jeux poétiques qui avaient dégénéré jusqu'à n'être plus qu'une simple fête, & manifestaient la volonté de leur rendre leur premier lustre. Elle donnaient pour protecteur à la nouvelle Académie le chancelier Boucherat, &, après lui, ses successeurs; disaient que les lettres patentes étaient accordées à la supplication du chancelier, des mainteneurs & des maîtres, du maire & des capitouls associés habilement ainsi dans la fondation de l'œuvre renouvelée, & ordonnaient aux capitouls de lui donner une salle meublée à leurs frais dans l'hôtel de ville. Elles leur enjoignaient de plus de fournir annuellement, pour les dépenses des nouveaux jeux, la somme de 1,400 livres, à laquelle avait été réduite, par l'arrêt du 14 décembre 1671, la somme souvent plus considérable consacrée au festin traditionnel du 3 mai. Elles élevaient à trente-cinq le nombre des mainteneurs & joignaient aux trois fleurs consacrées, la Violette, l'Eglantine & le Souci, une Amarante d'or qui serait le premier prix.

Les statuts rejetaient les anciens genres poétiques, même le chant royal, devenu suranné quoique d'institution plus récente; ils admettaient seulement l'ode, le poème de soixante à cent vers, l'élégie, l'églogue & l'idylle. Ils permettaient seulement d'employer les économies de la dépense courante à acheter un ou deux œillets pour récompenser sonnets, rondeaux, triolets, épigrammes, madrigaux ou chansons. L'églantier, transformé en églantine depuis le seizième siècle, devenait réservée pour la première fois à un discours en prose

Digitized by Google

d'un quart d'heure ou d'une petite demi-heure au plus « pour exciter l'étude de l'éloquence négligée faute de prix[1]. »

L'article 23 des statuts disait aussi incidemment que l'éloge de dame Clémence serait fait en peu de mots, pendant que l'on irait prendre les fleurs à l'église de la Daurade.

Les fleurs devaient être supportées sur un pied, mais fleurs ni pieds ne devaient être ornés d'armoiries. Il avait paru essentiel, en effet, de prévenir une des nombreuses manifestations qui faisaient éclater parfois le continuel conflit de prétentions rivales entre les mainteneurs & les capitouls.

Les mainteneurs devaient être nommés par l'élection & à vie; mais le roi nommait pour la première fois & « sans conséquence[2] » les trente-cinq mainteneurs[3]. En tête figuraient les sept anciens mainteneurs confirmés. Les maîtres anciens étaient confirmés de même. Le premier d'entre eux portait un nom cher à l'Académie, nom qui devait souvent par la suite illustrer ses annales & particulièrement de nos jours, depuis plus d'un demi-siècle, avec le brillant poète qui fut l'un des hérauts des romantiques, & plus encore avec le secrétaire perpétuel qui, chaque année, séduit l'auditoire lettré & choisi du 3 mai par ses étincelants rapports sur les concours, & semble personnifier le caractère spécial qui a donné son charme particulier aux Jeux Floraux toulousains, l'alliance des lettres avec la société polie. C'était le conseiller au Parlement, Jean de Rességuier.

Le premier secrétaire perpétuel, un ancien maître aussi, fut Germain de Lafaille, l'annaliste de Toulouse & le représentant des traditions de la ville, qu'il avait paru important d'attacher à la fondation nouvelle[4].

1. Vendages de Malepeyre fonda en 1702, l'année de sa mort, le lys d'argent pour un sonnet en l'honneur de la Vierge.

2. Ces mots, qui reviennent sans cesse dans les délibérations ou les ordonnances des deux derniers siècles, devaient, du moins cette fois, tenir leur promesse.

3. Le nombre des mainteneurs fut porté à quarante par les nouvelles lettres patentes de 1725.

4. Noms des trente-cinq nouveaux mainteneurs : De Maniban, président à mortier, ancien chancelier;

De Saint-Laurens, d'Auterive, de Terlon, de Fermat, de Fieubet,

Digitized by Google

Daspe, maire perpétuel depuis les récentes transformations municipales, fut nommé mainteneur en cette qualité.

Plus d'un Toulousain blâma la rupture avec le passé & regretta le festin traditionnel brillant & joyeux en s'attristant du « sérieux[1] » de la nouvelle Académie. D'autres ne voyaient pas sans tristesse s'éloigner pour jamais des concours la vieille langue méridionale; mais elle avait disparu de fait depuis les premières années du seizième siècle; depuis plus longtemps encore, elle tendait à n'être plus qu'un patois, & il importait, surtout à ce moment, d'assurer l'unité de la langue comme l'unité de la nation, de perfectionner le langage français, comme le disent encore les annales de l'hôtel de ville, & de « rectifier le goût pour les ouvrages d'esprit. »

Simon de Laloubère, qui avait conçu tout le plan de cette restauration, en rédigea aussi les nouveaux statuts. Ils manifestaient son goût pour les lettres anciennes comme pour les

conseillers au Parlement; de Bertier, avocat général; du Puget Saint-Alban, anciens mainteneurs;

De Morant, premier président; de Montbrun & de Caulet, présidents à mortier; Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix; de Valette, de Mauriac, d'Aldéguier, de Lombrail La Salvetat, d'Assézat, conseillers au Parlement; l'abbé Tournier, Daspe, conseillers aux enquêtes; de Nolet, trésorier de France; d'Aldéguier, chevalier d'honneur au bureau des trésoriers de France; l'abbé d'Auterive, chancelier de l'Université; Compaing, chanoine de la cathédrale; Vendages de Malepeyre, conseiller au présidial; Lafaille, Maleprade, Palaprat, de Nupces, Massoc, avocats; Campistron, Ferrières de Lacroisette, Tourreil, de l'Académie française; l'abbé Drulhet, le chevalier de Catellan, Barbe, docteur en médecine; Daspe, maire perpétuel, mainteneur-né.

Anciens maîtres confirmés : de Rességuier & de Burte, conseillers au Parlement; de Puget, chanoine de Saint-Sernin; d'Olive & Ramondy, substituts du procureur général; de Pradines, Jonquet, Magnan, d'Abbessie, avocats; d'Olive Saint-Sauveur, Dardenne, curé; Vincent, curé de Caragoudes; Pagès, curé de Muret; Laborie, prêtre; Ranchin de Montredon, Cironis de Beaufort, le chevalier de Labat, Pader & Daubian.

Les Lanternistes continuèrent à se réunir & leur Compagnie fut érigée en Académie par lettres patentes de juin 1746.

1. Archives de Toulouse; comptes des recettes & dépenses de l'année 1694, cités par M. Roschach.

Digitized by Google

poètes & les orateurs français[1], sa prudence précautionneuse pour éviter les heurts & les froissements; ils gardent l'empreinte de son esprit exact, judicieux, prévoyant & avisé, en même temps qu'ouvert & hardi. Ces caractères se peignent dans son portrait que l'Académie conserve avec un si juste respect, même depuis qu'elle n'a plus de salle. La tête droite & fière, le regard assuré & pénétrant sont tempérés par des lèvres fermes sans doute, mais épanouies encore par la générosité & la sympathie[2].

Laloubère avait désigné les nouveaux mainteneurs & modestement ne s'était pas inscrit parmi eux. L'Académie reconnaissante lui destina dès sa première séance le premier siège qui viendrait à vaquer, & il remplaça peu de temps après l'avocat Maleprade, ancien maître des jeux.

Le restaurateur des Jeux Floraux voulut aussi en rechercher les origines, & il écrivit l'histoire de ces commencements dans un traité lucide & concis, dont, avec prudence, il puisa tous les éléments dans les deux plus anciens registres manuscrits de la compagnie du Gai Savoir[3].

Il y montre un fin discernement & un esprit vraiment critique, ne s'arrêtant qu'aux faits positifs sans se permettre des suppositions gratuites. Il juge fort sainement l'ancienne poésie du quatorzième siècle, dont la beauté consistait surtout « dans les gênes bizarres qu'on se donnait pour la richesse & pour la réduplication des rimes. » Il montre que la Compagnie de la Gaie Science créait des bacheliers & des docteurs comme l'Université, qu'elle était une vraie école comme elle, qu'elle avait un sceau particulier & un chancelier, qu'elle possédait une maison avec un jardin jusqu'à la destruction des faubourgs, en 1356, par l'ordre des capitouls, qui, pour dédommager les mainteneurs, les reçurent dès lors, aux fêtes de mai, dans l'hôtel de ville. Il établit que les capitouls n'eurent d'autre

1. Art. XXII des statuts.

2. Dans l'angle, on voit un blason de gueules au chevron d'or accompagné de trois roses de même.

3. *Traité de l'origine des Jeux Floraux de Toulouse, lettres patentes du Roy, statuts pour les Jeux Floraux*, in-12. Toulouse, chez Claude-Gilles Lecamus, M DCCXV.

Digitized by Google

part à l'institution des Jeux Floraux que d'avoir donné depuis l'année 1324 le prix annuel de la Violette, & plus tard celui des autres fleurs; que d'ailleurs la Compagnie des Sept Troubadours s'assemblait & donnait des fêtes poétiques avant cette date de 1323, & que l'appel de cette année aux poètes de la province, en leur proposant le prix de la Violette d'or, ne fut qu'un effort nouveau pour remettre en honneur l'éclat de ses fêtes & les rendre plus utiles. Il réfute ainsi Cazeneuve & Catel qui avaient assuré que les capitouls avaient institué les Jeux & en faisaient tous les frais. Il montre, toujours d'après les textes, qu'il était fourni à ces dépenses par des patrons de la fête désignés tous les ans pour l'année suivante. Il n'a pas de peine surtout à prouver que les jeux de mai n'étaient point une tenue de cour d'amour, comme l'avait dit Cazeneuve[1].

La fondation nouvelle de l'Académie toulousaine fut publiée avec retentissement. Le moniteur des lettres & du monde, *le Mercure galant*, ne manqua pas de l'annoncer & d'avertir que l'impression du Louvre donnerait au public un traité de l'origine des Jeux Floraux avec les lettres & ordonnances du roi[2].

Le printemps était trop rapproché pour que l'on pût convoquer les poètes dans un temps si court, & la première fête académique, avec le concours selon les nouveaux statuts, ne fut célébrée que le 3 mai 1696.

Mais à la séance du 3 mai 1695, le mainteneur d'Auterive, conseiller au Parlement, prononça un discours pompeux, dans lequel il montra l'utilité des Académies pour le progrès de la poésie & de l'éloquence, le maintien des bienséances littéraires, du beau langage, & du bon ton; il eut un mot aimable pour les Lanternistes, parla aussi de l'opposition que rencontrait chez quelques inquiets le développement solennel de l'antique Compagnie toulousaine, chez des hommes d'une piété trop excessive, qui regardaient comme perdu tout le temps qui ne lui était pas exclusivement consacré, chez de graves parlementaires qui jugeaient l'institution frivole, enfin chez « des

1. *De l'origine des Jeux Floraux de Toulouse*, par feu M. de Cazeneuve. Toulouse, chez Raymond Bosc. MDCLIX.

2. *Mercure galant*, juin 1695, p. 239.

Digitized by Google

gens entêtés d'une vaine noblesse par où ils prétendent autoriser leur oisiveté & leur ignorance, ou des riches fastueux enorgueillis de leurs héritages ou de leurs acquisitions, qui souffrent avec peine qu'il y ait d'autres moyens de se distinguer que par la naissance & les richesses [1]. »

Le jour de la rentrée du collège de l'Esquile, le 18 octobre suivant, le Père Prémon, de la doctrine chrétienne, professeur de rhétorique, prononça un discours latin à la louange du roi sur le rétablissement des Jeux Floraux & excita un grand enthousiasme [2].

Les statuts de Laloubère, à peine modifiés par l'édit de 1773, régissent encore l'Académie des Jeux Floraux.

IV.

Laloubère avait été nommé ensuite membre de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, qui n'était encore composée que de huit académiciens. Mais la grande part qu'il venait de prendre au rajeunissement de l'Académie toulousaine le ramena vers sa ville natale. Il y épousa, à plus de cinquante ans, une parente de sa mère, Étiennette de Bertrand Moleville, à laquelle il avait eu la précaution de faire présenter son portrait, se méfiant sans doute de l'impression qu'il produirait lui-même, & de lui demander sa main pour cet inconnu. C'est ainsi qu'il l'obtint [3]. Elle mourut un an avant lui.

Laloubère, très répandu dans les meilleures compagnies, s'y faisait honneur de ses connaissances variées & les charmait par ses causeries brillantes ainsi que par le commerce d'agréables petits vers, odes & élégies, épigrammes & sonnets, qui n'ont cependant pas la valeur de ses ouvrages en prose. Son esprit actif & chercheur le porta à reprendre même les études mathématiques qui avaient occupé ses premières années. Ce ne fut cependant que sur les instances de ses amis qu'il

1. Manuscrit du discours de M. d'Auterive, communiqué obligeamment par M. le baron Desazars.

2. *Mercure galant*, novembre 1695, p. 11.

3. De Boze, *Eloge de Laloubère*.

Digitized by Google

consentit à l'impression d'un ouvrage sur les équations, qui n'était pas même achevé au moment de sa mort & qui ne fut publié qu'après [1]. Il y faisait preuve d'originalité dans les idées, mais manquait des connaissances nécessaires. Il en convenait lui-même. « Je ne sais de l'analyse que ce qu'il y a de plus commun dans la logistique. Je commençai cette étude dans ma jeunesse & même celle des sections coniques. Je fis des éléments à ma manière, mais ensuite, ayant abandonné les mathématiques pendant trente-cinq ans, j'y suis revenu trop tard pour y faire tous les progrès que je m'étais promis & dont je réservais l'étude pour l'amusement de ma vieillesse, ne sachant pas que dans la vieillesse cet amusement devient un travail fort sérieux... Je m'étais flatté de porter plus loin cette tentative; mais il faut obéir à mon grand âge & peut-être n'étais-je pas capable dans ma jeunesse d'aller plus avant. »

Leibnitz l'avait cependant encouragé à poursuivre les recherches dont il lui communiqua les premières définitions dans les entrevues qu'ils eurent lorsqu'il avait été chargé de porter à Hamon les compliments de l'évêque d'Osnabruck sur son avènement à la succession du duché. Ils échangèrent plusieurs lettres à ce sujet, de 1680 à 1705.

Son activité s'étendait à tout, & l'occasion le surexcitait. Lorsque son ami Pellisson fut mort, le 7 février 1693, & que les protestants attaquèrent la sincérité de sa conversion, allant jusqu'à prétendre qu'il était mort en impie, il écrivit aussitôt une lettre pour le justifier [2].

Enfin, il avait composé une grammaire grecque & un recueil de racines. La linguistique paraît l'avoir attiré, ainsi que l'indiquent ses observations sur le langage siamois, & il connaissait plusieurs langues modernes : l'italien, l'espagnol, l'allemand.

1. *De la résolution des équations & de l'extraction de leurs racines*, par M. de Laloubère. Paris, chez Quillon, 1729.

2. Lettres écrites par Bossuet, évêque de Meaux, à Armand-Jean Le Boutillier de Rancé, abbé de la Trappe, pour servir de réfutation aux bruits que les religionnaires ont répandu sur la mort de M. Pellisson. In-4°. Toulouse, 1693.

Digitized by Google

Laloubère ne revint plus à Paris que pour le règlement de ses affaires.

Il en eut d'importantes. Il y apporta son esprit d'entreprise & s'y montra tenace.

Les affaires, à cette époque, c'était surtout l'acquisition de terres & de seigneuries.

La seigneurie de Montesquieu-Volvestre appartenait au roi de France. Déjà, en 1682, le fardeau de la guerre étrangère & de la coalition européenne, ainsi que les dépenses de Versailles obligeaient Louis XIV à aliéner une partie du domaine privé. La seigneurie de Montesquieu fut mise en vente. La commune chargea Laloubère, par procuration expresse, de négocier l'acquisition pour elle. Les villes s'empressaient de saisir l'occasion de s'affranchir de droits onéreux & de reprendre possession d'elles-mêmes. Mais le mandataire infidèle acheta à son profit la seigneurie offerte en vente. Procès, vexations, haine profonde de ses vassaux s'ensuivirent. Le feu fut mis deux fois au château de Laloubère, que le nouveau seigneur osait à peine venir habiter. Dès qu'il y paraissait, les bourgeois se hâtaient de quitter la ville en signe d'opposition farouche. Il ne put vaincre cette résistance, & il en vint à concevoir à son tour une telle horreur pour les habitants, qu'il défendit à son héritier par testament, sous peine de nullité, d'épouser une de ses vassales [1].

Laloubère, désireux peut-être de régner sur des sujets moins hostiles, profita d'une circonstance favorable pour s'emparer d'une seigneurie royale plus importante encore. Il possédait cent cinquante à deux cents arpents de terres labourables & de bois dans le lieu dit le *Fond de la Cruge*, à Marly, enclavés dans le parc de Versailles. Louis XIV voulut acquérir ces terres, & après plusieurs pourparlers pendant lesquels Laloubère ne manqua pas de se faire appuyer par ses nombreux amis, le roi lui abandonna en échange, en 1700, les riches domaines qu'il convoitait, les seigneuries de Saverdun, du Carla, de La Bastide d'Esplas, du Plan & de Saint-Christau, avec leurs appartenances & dépendances, en particulier les masures de l'an-

1. Documents fournis par M. le Dr Dounous.

Digitized by Google

cienne tour appelée de Gaston Phébus, le moulin de Saverdun avec la faculté de rétablir la banalité, & les fiefs, arrière-fiefs, hommages, justice haute, moyenne & basse, pouvoir de nommer aux bénéfices, droits de chasse & de pêche, & tous droits seigneuriaux et féodaux.

Le roi ne traitait pas en qualité de successeur des comtes de Foix mais en qualité de seigneur particulier de Saverdun.

Le contrat d'échange, passé devant maîtres Cliquet & Moufles, notaires au Châtelet, le 30 septembre 1700, fut enregistré le 10 décembre au Parlement de Paris, qui ordonna l'évaluation du domaine. Elle fut portée par le commissaire Delpéré, trésorier de France à Montauban, à 7,639 livres, & le revenu annuel à 319 l. 14 s. 6 d., indépendamment des offices de juge & procureur, estimés 1,200 livres.

Laloubère devenait le plus grand seigneur du pays.

Mais ce nouveau fief l'exposa à presque autant de luttes que le premier. Les villes détestaient ces petits souverains improvisés dont les prétentions, aigries par les résistances qui se dressaient sans cesse devant eux, les excitaient à plus de prétentions arrogantes & aux procès multipliés. Les consuls de Saverdun adressèrent des plaintes à la cour & demandèrent à revenir sous la justice du roi, plus lointaine & moins tracassière. Ils les renouvelèrent en 1718, lorsqu'un arrêt du Conseil d'État eut ordonné à tous les possesseurs des domaines aliénés de représenter, devant les intendants des provinces, leurs titres de possession & les baux passés depuis dix ans, afin que les préjudices portés au roi fussent signalés. Ils eurent un moment d'espoir, d'autant qu'un arrêt du Conseil d'État du 21 novembre 1719 ordonna la réunion générale de tous les domaines aliénés; mais il fut révoqué peu de jours après. Ils proposèrent alors le rachat de la seigneurie, offrirent 7,300 livres à Laloubère; mais cette offre, ainsi que d'autres demandes souvent répétées, n'obtinrent aucun résultat. D'interminables procès surgirent pendant les dix dernières années de la vie du seigneur [1].

1. Ces détails sont empruntés à la substantielle *Histoire de Saverdun*, par M. Barrière-Flavy. Toulouse, Privat, pp. 158, 161.

Digitized by Google

Laloubère se consolait de ses adversités féodales par l'étude, par le commerce des lettres & des sociétés toulousaines. Il prolongeait volontiers ses séjours au milieu d'elles; mais ce fut toutefois à son château familial de Montesquieu qu'il termina sa verte vieillesse, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, un an après avoir perdu sa femme, le 26 mars 1729. Il fut inhumé le surlendemain à l'église de Saint-Victor de Montesquieu-Volvestre, dans le tombeau de ses ancêtres.

Il n'avait pas eu d'enfant & il institua pour héritier un Bertrand Moleville, neveu de sa femme. Le fils de cet héritier, Antoine-François de Bertrand Moleville, devint intendant de Bretagne, ministre de la marine en 1791, puis chef de la police secrète du roi; mais il fut obligé d'émigrer en Angleterre après le 10 août. Tous ses biens furent confisqués & vendus. Le château de Laloubère fut pillé & brûlé. Il n'en reste que quelques pans de murailles sur lesquelles on a construit une métairie qui seule conserve, avec le nom de l'ancien manoir seigneurial, celui du restaurateur de l'Académie des Jeux Floraux.

Par une dernière aventure, l'éloge de Simon de Laloubère, prononcé dès le 20 avril aux Jeux Floraux avec une grande solennité par le modérateur du trimestre, François de Saint-Laurens, ne fut pas imprimé dans le *Recueil de l'Académie* par suite des difficultés qui s'élevèrent & même du procès qui s'engagea au sujet de ce discours [1].

J. DE LAHONDÈS.

1. Poitevin-Peitavi, *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*, t. II, p 62.

Digitized by Google

CROQUIS INSTANTANÉS

EN

VIEILLE ET NOUVELLE CASTILLE[1]

BURGOS

Mais c'en est fait des paysages riants & des cimes boisées du pays guipuscoan. Voici le désert qui commence. A peine rencontre-t-on de loin en loin une masure perdue, un homme penché sur un araire primitif poussant devant lui deux mules maigres au poil hérissé, une femme sarclant péniblement un champ de fèves ou de pois chiches entouré de seigles jaunissants, & parfois aussi à une fenêtre, entre deux vases d'œillets, la figure d'une jeune fille, fleur elle-même qui ne tardera pas à se faner sous l'action du labeur pénible qui l'attend.

D'où peuvent bien venir les abricots appétissants que l'on vend aux stations? Ce n'est point ici qu'ils peuvent murir? C'est de Valence, sans doute, & de l'Andalousie, qui sont les vergers & les potagers de l'Espagne. On vous les offre à la douzaine & pour rien, avec la *Petite Gironde* de Bordeaux & autres feuilles de même couleur qui trouvent preneurs dans ce pays, où cependant on ne sait pas toujours lire.

A Pancorbo, les rochers élèvent de nouveau leurs cimes courroucées. On se croirait dans les gorges étroites & effrayantes dont le crayon de Gustave Doré a si bien rendu dans ses

1. Ces pages sur Burgos & d'autres sur Madrid que la *Revue* publiera ensuite font partie d'un ouvrage plus étendu.

Digitized by Google

illustrations l'allure fantastique. Si du haut de ces falaises granitiques il prenait fantaisie aux naturels du pays d'écraser notre convoi, nous finirions ici comme Roland à Roncevaux. Cette pensée me donne un froid. Combien cette route devait être longue & pénible à parcourir avant les chemins de fer! Nous la croisons & la longeons à tout instant; c'est l'artère royale qui va à Madrid. Elle est bordée d'ormes, de chênes, d'arbres d'essences diverses, car on a essayé de toutes pour l'ombrager. Elle déroule son ruban pierreux par monts escarpés & par vaux arides dans les solitudes. C'est pourtant la voie qu'ont suivie aux siècles passés les infantes, les reines & la princesse des Ursins, & toutes ces ambassades fastueuses qui allaient débrouiller ou embrouiller les affaires d'Etat entre la cour de Madrid & celle de Versailles. Il est vrai qu'en ce temps-là on emportait avec soi son dîner & même son lit, précaution qui n'est plus tout à fait nécessaire. Grâces à Dieu, ce qui nous attend à Burgos va nous obliger à reconnaître que depuis lors de sérieux progrès ont été réalisés, car c'est bien en gare de Burgos que nous sommes & que nous quittons le train.

Quelle belle soirée, quel clair de lune éblouissant & charmeur pour faire notre entrée dans la ville des héros! C'est rêvé! Décidément, les dieux nous sont propices. Déjà nous apercevons les flèches aériennes de la cathédrale dominant la cité; elles semblent toucher les étoiles, & la ville elle-même scintille des feux qui éclairent les boulevards & qui se réflètent dans les eaux de l'Arlançon. Il ne tient qu'à nous de nous reporter à cinq cents ans en arrière, & de nous figurer que rien n'est changé & que nous allons passer la soirée chez la belle Chimène elle-même. Tout ce que les faubourgs de Burgos peuvent avoir de vulgaire, — & quels sont les faubourgs qui n'ont pas de ces airs-là, — se poétise & se transfigure dans le clair obscur de cette lumière sans rivale. Nous voilà donc instantanément reposés & lancés en pleine joie & en plein rêve, & puis, après huit heures de chemin de fer non interrompues, c'est une jouissance de n'être plus en wagon & de se sentir en liberté.

A la porte de la Fonda de Paris, Fonda ou Possada, termes

Digitized by Google

variés entre lesquels vous pouvez choisir, je dirai même Hôtel pour peu que Burgos y tienne, personne ne nous reçoit. Une porte cochère devant laquelle s'arrête notre omnibus reste noire & déserte devant nous. Nous appelons & c'est avec peine que nous parvenons à nous faire entendre. Cependant, petit à petit les gens arrivent, sautent sur nos malles, s'emparent de nos couvertures & disparaissent. Ces braves gens si lents à venir & si empressés à s'évanouir ont déjà deviné que nous ne comprenions pas un mot d'espagnol & que le meilleur moyen de nous faire monter au premier étage n'était pas de nous le dire, mais de nous y précéder.

Là, selon la mode du pays, où le rez-de-chaussée est réservé aux caves & aux écuries, l'hôtelier, grave & cérémonieux, entouré d'un nombreux personnel féminin, nous accueille, & sans plus se déranger donne quelques ordres, nous assigne notre *cuarto*, nous souhaite *buenas noches* & rentre dans son sanctuaire réservé.

Nous suivons la grande fille musculeuse & frisotée qui nous guide jusqu'aux étages supérieurs, & me voilà en train de parler espagnol avec un aplomb qui n'a d'égal que l'insuccès de ma tentative. Impossible de me faire comprendre. Décidément mon espagnol n'a pas cours en Espagne. Il a beau être émaillé d'italien, de gascon & surtout de français, la bonne qui fait mon lit n'y veut pas mordre; elle le trouve frelaté. Et cependant c'est précisément ce lit qui m'inquiète. Va-t-il être inhabité? Va-t-il bien me permettre de rêver au Cid Campéador? J'éprouve une telle aspiration vers le pays des songes & aussi une telle envie de dormir qu'il serait cruel d'être obligé de veiller. Cette perspective me détermine à faire un nouvel effort tout aussi inutile que le premier. Puce n'est pas dans mon répertoire. J'ai beau feuilleter mon guide de la conversation, il n'y est pas davantage. Je saisis alors mon soufflet garni de poudre insecticide. Mais à cette vue, la soubrette qui cette fois a compris, indignée & hautaine, car on ne rit pas dans la patrie du Cid, tourne les talons & me laisse dans la solitude. D'où je conclus un peu tôt peut-être qu'il n'y a pas de puces en Espagne.

Je me couche donc avec résignation dans le grand lit monu-

Digitized by Google

mental, & je constate que l'apôtre saint Jacques sur son blanc coursier n'est pas venu me défendre l'épée flamboyante à la main. Les Castillans ont, il est vrai, chassé les Sarrasins d'Espagne, mais les puces y sont encore restées & quelques punaises aussi. A part cela, l'hôtel de Paris est excellent, & je recommande à ceux qui m'y suivront les perdrix qu'on y trouve & des hors-d'œuvre aux coings qui n'ont pas leurs pareils.

Burgos, 16 juin 1891.

Ce qui me frappe à l'heure matinale où je me prépare à explorer Burgos, c'est la fraîcheur de la température. Nous sommes au 16 juin & il y fait encore froid. Le plateau sur lequel la ville est placée n'a pas moins de 850 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, près de trois fois la hauteur de la tour Eiffel. Huit mois de l'année, le climat en est rigoureux, & cependant Burgos est la ville d'Europe où l'on se chauffe le moins, car les cheminées y sont presque inconnues. On les remplace ici par des *miradores*. Le mirador est un appareil vitré qui double sur une partie de la façade des maisons, voir même sur la façade tout entière, les portes & les fenêtres. Par les jours clairs, le mirador est un calorifère dont le soleil est l'agent. A l'œil cela manque absolument d'architecture. Les maisons ressemblent à d'immenses boutiques à plusieurs étages de vitrines; mais si cela empêche les bons habitants de Burgos de s'enrhumer, je n'y contredis point. Au surplus, cette invention que nous retrouvons à Madrid même, est moderne. Les vieilles maisons aux balcons de fer richement ouvragés & aux écussons sculptés que l'on rencontre dans les rues étroites & montueuses de la ville n'en sont point pourvues. Elles sont rares ces antiques demeures, et loin de présenter un caractère bien marqué d'antiquité, la ville dans son ensemble est beaucoup plus bourgeoise que féodale. La place de la Constitution (je ne saurais dire laquelle, par exemple? l'Espagne comme la France en a usé un si grand nombre), entourée d'arcades, est la place du marché. Bâtie sur un plan uniforme, les constructions qui l'entourent ne se font remar-

Digitized by Google

quer que par les teintes variées dont elles sont badigeonnées. Teintes tendres, un peu effacées, qui ne font pas mal, lorsqu'elles sont rehaussées par les toitures de tuile rouge qui les couronnent. Au centre de la place, une statue équestre de Charles III, de valeur artistique modeste, préside au commerce pacifique des fruits & des légumes. Pas de luxe apparent dans les boutiques; pas de voitures, pas de bruit, si ce n'est celui des charrettes traînées par des mules pittoresquement harnachées. Quelque chose de sombre & d'usé dans la physionomie des demeures dont les fenêtres au rez-de-chaussée sont garnies de grilles massives. On ne devine derrière ces grilles qu'une vie calme, régulière & passablement monotone; en un mot, rien de méridional. Don Bartholo & don Bazile vivent peut-être encore ici retirés des affaires; mais certainement ni la marquise d'Amaéguy, chantée par Musset, ni Figaro, ni la sémillante Rosine, ni Almaviva n'ont vu le jour à Burgos. C'est en Andalousie, c'est à Séville, pays des sérénades, des danses folles & des équipées amoureuses qui font damner les alcaldes, qu'il faut aller les chercher.

Le long de l'Arlançón qui en cette saison coule à pleins bords, une promenade ou square dont les arbres & les fleurs laissent à désirer, & dans les rues peu de monde, chacun luttant en longs manteaux ou en mantilles contre l'air vif & pénétrant. Sur une place de moindre importance, mon attention est mise en éveil, non sans orgueil national, par une fontaine & un obélisque qui reproduisent à s'y méprendre le *griffoulet* de notre place Saint-Etienne. Je n'aurais jamais soupçonné que cette huitième merveille du monde, dont Toulouse est justement fière, ne fût point unique en son genre. Joignons à cela de nombreuses casernes devant lesquelles de beaux hommes, le sabre au clair, en uniformes assez voyants, montent la garde, & vous aurez les raisons diverses de l'impression que me causa Burgos, un peu voisine du mécompte.

En réalité c'était ma faute, je cherchais Burgos là où il n'est point encore. Ce ne fut qu'en pénétrant plus avant & dans un quartier moins moderne que je trouvai les souvenirs du passé & les témoignages saisissants de vaillance & de patriotisme dont Burgos a été le foyer, — & que je découvris

Digitized by Google

la cathédrale. — Rien ne peut dire la surprise & l'admiration que cause l'apparition inattendue de ce monument merveilleux. Ce que la pierre, le marbre, le bronze & l'or ont exprimé grâce au génie du sculpteur & de l'architecte chrétien défie toute analyse.

Mais avant de pénétrer dans ce sanctuaire, qui justifie si pleinement la parole d'Ozanam, que ce fut l'honneur de la royauté & de la noblesse castillane d'avoir pris moins de soin de leurs demeures que de la maison de Dieu, arrêtons-nous un instant devant une porte triomphale de date plus récente, située en face du pont qui donne accès dans cette partie de la ville.

Cette porte se nomme l'Arc de Sainte-Marie. Elle fut construite, il y a trois cents ans, par les magistrats de Burgos & élevée à la mémoire des héros de l'indépendance de la Castille & de celui dont l'épée victorieuse, mettant fin à des siècles de luttes intestines, réunit sous son sceptre les royaumes d'Espagne, si longtemps divisés. La grande figure de Charles-Quint rayonne en effet ici, ayant à sa droite & à sa gauche les statues de Fernand Gonzalès & du Cid Campéador, c'est-à-dire les représentants de l'époque héroïque & aussi ceux de l'époque intermédiaire. Elle annonce l'œuvre de paix qui réconcilia des ennemis séculaires & réunit dans une même apothéose les vaincus & les vainqueurs. L'architecture féodale & lourde de cet arc de pacifique mémoire ne manque cependant pas de grandeur. La figure gracieuse de la Vierge Marie tenant dans ses bras l'Enfant-Dieu donne à ce monument son caractère symbolique & rend témoignage de la foi des aïeux, qui furent toujours d'accord au milieu de leurs divisions pour disputer, au prix de leur sang, la terre d'Espagne au croissant musulman.

Mais c'est surtout la cathédrale elle-même que nous commençons à découvrir après avoir franchi l'Arc de Sainte-Marie, qui va nous dire ce que valaient ces populations, ces artistes chrétiens, & jeter, comme un défi, ce merveilleux sanctuaire aux palais des rois maures & aux mosquées de l'Andalousie.

Du dehors les proportions en sont si heureusement trouvées que la recherche dans le détail & que la perfection dans le fini

Digitized by Google

ne lui enlèvent rien de son harmonie. Le lieu où elle a été assise fut choisi en dehors de toute condition requise pour produire un effet qui en rehausse l'aspect & le fasse saisir dans son ensemble. Adossée au flanc de la montagne, coudoyée par des constructions vulgaires, elle est de tout un côté dominée & comme enterrée, & cependant malgré ces voisinages malencontreux, d'où qu'on la regarde, elle triomphe de cette position défavorable & vous saisit par sa légèreté & l'élan qui semble animer ses flèches & ses clochetons.

La première pierre en a été posée par le roi saint Ferdinand, ce grand preneur de villes & fondateur d'églises, auquel on doit aussi la cathédrale de Tolède. Elle ne fut terminée que deux cents ans plus tard, & nonobstant l'unité de l'édifice n'y a rien perdu. Si l'architecte qui en a dressé le plan n'a point vu de son vivant son œuvre complète, telle il l'a rêvée, telle la main de ses continuateurs l'a respectueusement menée à bien. Chose rare dans des œuvres humaines. Il est vrai que Dieu lui-même s'en est mêlé, car la légende aime à dire que ce sont les anges, dont les figures légères couronnent le faîte & les dômes, qui en ont apporté les pierres sur leurs ailes. Elles sont, en effet, si finement sculptées qu'elles sont devenues dentelle. Dépouillant leur matérialité, elles s'épanouissent en rosaces ajourées, elles se déroulent en banderolles qui portent les paroles du cantique biblique aux pieds de la statue de la Vierge, & à cette Vierge ainsi glorifiée huit statues de rois font cortège. Les deux flèches découpées à jour qui s'élèvent des deux côtés de cette façade n'ont pas moins de trois cents pieds de hauteur, & sans relâche les oiseaux du ciel les entourent, les caressent de leurs ailes, les traversent même, & dans leur vol aérien semblent joindre leur hommage d'oiseau à la prière des hommes.

La première impression en entrant sous ces voûtes où l'art gothique se ressent encore de l'influence romane, ne donne pas l'idée de la grandeur de ce large vaisseau. Outre que l'entrée est insuffisamment éclairée, l'œil est arrêté par un chœur fermé dont la froide muraille se dresse devant vous & intercepte toute perspective. Cet appendice architectural n'était point dans le plan primitif & ne fut ajouté que plus tard. Ce n'est

Digitized by Google

donc qu'en avançant peu à peu sous les grandes travées qu'on se rend compte des dimensions & de l'envolée de cette enceinte. A droite & à gauche, les deux nefs latérales sont bordées de chapelles qui ailleurs, & à elles seules, seraient des églises tant leur ornementation est luxueuse. L'or du Nouveau-Monde y a été prodigué & donne aux rétables ciselés qui les décorent un éclat que les siècles n'ont pas terni. Dans la plupart de ces chapelles je remarque des sarcophages de marbre ou d'albâtre qui en occupent le centre. Ils sont là en face de l'autel principal comme des catafalques funèbres. Le travail en est merveilleux & trahit leur origine italienne. On les recouvre de grands draps rouges qui dessinent les ondulations sensibles & les formes des statues couchées sur ces mausolées. L'impression qui en résulte est saisissante & à première vue fait frissonner. Lorsque le gardien qui vous accompagne soulève ces draps pour vous faire admirer les gisants qu'ils recouvrent, il semble que ces morts eux-mêmes vont vous apparaître & se réveiller. De beaux tableaux d'école nationale ou italienne, dont l'un est attribué à Michel-Ange, lequel n'en a cependant peint à à l'huile qu'un si petit nombre, restent dans mon souvenir. Celui que nous avons sous les yeux nous rappelle que nous sommes dans la maison de la Vierge & que tous les arts ont voulu contribuer à la rendre digne d'elle ; un Andréa del Sarto a également du mérite, & la descente de croix qui orne la chapelle où l'on montre le célèbre *Santissimo Cristo* de Burgos & où l'on reconnaît l'énergique pinceau de Ribera vous donne un avant-goût des œuvres de ce maître.

Cependant ce n'est point au génie des peintres que la cathédrale de Burgos doit sa gloire. L'art qui domine ici en souverain & qui au dedans comme au dehors imprime à cet édifice son caractère, c'est la sculpture. Fouillée, ciselée, fleurie, c'est la pierre qui chante la gloire de Marie.

Ce crucifix que nous apercevons sur l'autel ou pour mieux dire ce crucifié, désigné sous le nom de *Santissimo Cristo*, n'est point une œuvre d'art, mais une exhibition dramatique & théâtrale. Objet d'un culte populaire très ancien, il ne va pas à la dévotion de tout le monde. A-t-il été fait, comme le dit une légende repoussante, d'une peau humaine, ou bien,

Digitized by Google

comme le dit une autre légende céleste, fut-il l'œuvre du disciple Nicodème & tiré d'un bois miraculeux qui ne croissait pas sur la terre? Cela importe peu; on est libre de choisir entre ces deux traditions ou même de les repousser l'une & l'autre. Ce qui est certain c'est son antiquité, l'impression terrifiante qu'il produit & la vénération qu'il inspire en Espagne. A toute heure du jour l'autel sur lequel il est dressé est entouré de prières ferventes. Cette figure émaciée, cette tête couronnée d'épines, ces plaies ouvertes & tuméfiées, ce sang qui coule, parlent aux pèlerins prosternés qui le visitent, &, dans son réalisme grossier, cette représentation des douleurs de la Passion aide les humbles à accepter leurs souffrances & émeut ceux-là même qu'elle effraie. Cet autel sanglant répond évidemment au besoin de sensation inné chez l'Espagnol & caractérise ce peuple amoureux des tueries, des combats de taureaux, & que ne rebutent ni les chevaux éventrés, ni l'odeur, ni la vue du sang. Je trouve là une ressemblance entre la religion & les jeux de cette nation.

Mais éloignons-nous de cette chapelle de douleurs & avançons jusque sous le dôme central, qui porte le nom de *Crucero*. Ici nous attend une merveille dont la contemplation nous plonge dans l'extase. Ce dôme, situé au point d'intersection de la nef du milieu & du transept de l'église, s'élève indéfiniment au-dessus du sol. Pas un coin de cette rotonde qui ne soit habité par des anges, par des saints; pas un pan de cette surface que le ciseau n'ait fouillé ou ornementé. Les statues sont ici légion & tout cela s'enlève, plane comme un monde aérien & vivant, & livre au regard émerveillé une échappée sur le ciel, car grâce à un art infini, le dôme ne paraît point fermé; la voûte se termine par un réseau dont les mailles se rejoignent & s'entrelacent dans les hauteurs, & qui, percées à jour, semblent laisser transparaître le bleu du firmament!

L'âme subit alors l'irrésistible contagion de foi qui a inspiré cette coupole, elle s'émeut, & surtout l'on sent jaillir & s'élever en soi les invocations de l'espérance chrétienne.

Comment tant de détails, tant de statues, tant d'ornements accumulés n'ôtent-ils pas à cette voûte circulaire de sa légè-

Digitized by Google

reté? On comprend que le pinceau d'un peintre le puisse à la rigueur par la douceur & la dégradation de ses tons; mais que le sculpteur parvienne ainsi à animer & à alléger la pierre, cela est, je crois, sans exemple. Aussi à rapprocher par la pensée cette coupole de celle de Saint-Pierre de Rome, qui triomphe, elle, par l'harmonie de ses proportions & par sa simplicité, on se demande si le génie artistique qui a osé jeter ici avec profusion les fantaisies, les arabesques & l'infinie variété de ses personnages, sans compromettre cependant l'effet général, n'a point un mérite égal à celui de Michel-Ange. Les moyens employés ont été différents, mais le résultat est le même, car les deux coupoles s'élèvent sans jamais surplomber.

En avant & en arrière de ce dôme, la nef du milieu se prolonge formant d'un côté le sanctuaire où brûlent de magnifiques candélabres d'argent massif placés sur les marches du maître-autel & de l'autre le chœur des chanoines, orné de sculptures sur bois très justement estimées. Vingt-cinq chanoines titulaires & vingt-cinq prébendés y disent en ce moment l'office auquel la voix d'un orgue dont les tuyaux s'élançant dans le vide comme les trompettes du Jugement dernier donnent un éclat métallique singulier. Heureux chanoines & heureuse église de Notre-Dame de Burgos qui me faites penser à nos chanoines de France, moins bien nantis, & à la pauvreté de nos cathédrales.

Je me suis laissé dire à Toulouse que notre Bachelier serait venu en Espagne & que ces statues merveilleuses pourraient bien lui être attribuées. Elles sont, en effet, dignes de son ciseau & il ne me répugne nullement de croire qu'un artiste toulousain, jadis comme aujourd'hui, ait eu du talent. Mais cette légende un peu gasconne n'a point résisté à l'épreuve de recherches consciencieuses. Outre que l'exécution de ces boiseries est antérieure en date à l'époque où vécut Bachelier, l'Espagne n'avait au seizième siècle que l'embarras du choix pour décorer ses églises. Sous la direction des artistes de l'école flamande, dite de Bourgogne, appelés par les magistrats de Burgos, une école de sculpture nationale s'était formée dans la Péninsule, & c'est à Philippe Vigarny, né à Langres, & à ses

Digitized by Google

élèves que revient l'honneur des travaux que nous voyons ici. Il y aurait un très intéressant chapitre à écrire sur ces sculpteurs nomades qu'on nommait en Espagne *entalladores* & en France *entailleurs d'imaiges*, & qui allaient de ville en ville semant des chefs-d'œuvre. Tous n'étaient pas Bourguignons, mais tous en portaient le nom & avaient perfectionné leur art dans ce même foyer artistique qui, en France, nous fait admirer les célèbres tombeaux des ducs de Bourgogne. C'est donc à ces artistes flamands que l'on doit l'œuvre décorative de Notre-Dame de Burgos; c'est eux qui ont exécuté l'admirable rétable & le tombeau d'albâtre de la chapelle de la Consolation, &, chose singulière, une part de ce labeur revient aussi à ces tailleurs de bois arabes qui mettaient leur ciseau & les traditions décoratives qu'ils avaient conservées au service des chapitres des cathédrales chrétiennes, & se trouvaient attachés d'une manière tout officielle à leur entretien & à leur embellissement, comme le fait voir le titre de *Moro di capilla*, Maure du chapitre, qu'ils avaient le privilège de porter à Burgos.

Parmi les nombreux témoignages que Philippe Vigarny, notre compatriote, a laissés ici, comment oublier les quatre grandes scènes de la Passion du Sauveur, qui sont placées derrière le chœur? Je crois les voir encore ces émouvants bas-reliefs. Cette agonie déchirante, ce crucifiement douloureux, cette résurrection & cette ascension glorieuse devant lesquels on hésite à dire si l'artiste a mieux réussi à exprimer les douleurs & les souffrances de la croix ou bien les triomphes & la gloire qui en furent la suite. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons sous les yeux non point une de ces représentations archaïques & naïves dont l'art du moyen âge était coutumier, mais une évocation magistrale, vivante & complète du drame de la Rédemption. La correction du dessin, l'expression douloureuse ou rayonnante des figures nous transporte en pleine réalité & nous révèle l'expérience d'un de ces maîtres de la Renaissance flamande, qui ne le cède en rien aux sculpteurs de la Renaissance italienne.

C'est encore au génie des sculpteurs que la chapelle dite du Connétable, chapelle qui fut ajoutée au seizième siécle à

Digitized by Google

l'église antérieure, doit sa grande réputation, & ce sont surtout les deux tombeaux de Hermandez Velasco & de sa femme qui la justifient. Après tout ce que Notre-Dame de Burgos nous a déjà montré en ce genre, ces tombeaux m'émerveillent encore. Point n'est besoin d'épitaphe pour louer la vie du grand connétable. Le ciseau du sculpteur a été plus éloquent que la parole, car dans cette statue tombale, l'artiste, saisissant la réalité de la mort, a laissé deviner sous les traits je ne sais quelle sérénité qui console & qui fait pressentir les récompenses éternelles promises à l'homme de bien.

L'église de Burgos a également un cloître d'un grand intérêt. Tout a été dit sur les portes incomparables qui y donnent accès. — A le voir bordé dans tout son développement de monuments funèbres si grandioses, on se demande quels sont les rois qui reposent ici. Je n'y rencontre cependant que les statues de mon patron le saint roi Ferdinand & de sa femme Béatrix. Cette dernière a à ses pieds un joli petit chien, emblème de la fidélité. La tête de la reine, tendrement inclinée vers son royal époux, le remercie & semble lui dire combien elle fut heureuse en ménage. Mais que sont donc alors toutes ces sépultures magnifiques? Les épitaphes emphatiques, les armoiries sculptées, les emblèmes nous feraient croire que tous ces morts ont fait beaucoup de bruit dans le monde, & cependant, parmi ces chevaliers, ces évêques, ces chanoines, je lis aussi les noms de modestes bourgeois, de généreux artisans ou de simples écoliers. C'est que Burgos était de leur temps riche & florissante & tout ce que nous voyons ici nous dit quel éclat son école artistique jetait sur cette capitale de la Castille. A l'heure présente, dans notre siècle de photographes, nous n'y trouverions probablement ni un peintre, ni un sculpteur.

On éprouve sous ces voûtes un sentiment de respectueuse mélancolie. L'atmosphère qu'on y respire est pleine d'autrefois & imprégnée de patriotisme. Rien ne donne une idée plus juste du passé glorieux de la Castille & n'évoque avec plus d'intensité le souvenir de son héroïque histoire que la magnificence de ce cloître près de cette magnifique église. C'est ici qu'il faudrait venir relire le *Cid* de Corneille. Nul mieux que

Digitized by Google

lui ne mérite le titre de poète de Burgos. A sa voix tous ces témoins sortiraient de leurs tombes & tressailleraient en entendant les accents émus de Rodrigue & de D. Diègue, car c'est ainsi que ces fiers Castillans ont compris l'honneur, la vaillance, l'esprit chevaleresque; c'est ainsi qu'ils ont vécu, qu'ils ont parlé, & le faste de ces monuments élevés à leur mémoire légitime les vers vibrants de grandeur surhumaine que le génie du poète a prêté à ses héros. Il arrive parfois qu'en lisant Corneille on trouve ses personnages plus grands que nature. Ils ont, en effet, une taille qui n'est plus de nos jours, mais dans ce vieux Burgos on en retrouve les modèles.

De ce cloître où dorment tant d'ombres oubliées, on pénètre dans la grande sacristie, célèbre même en Espagne où les sacristies remarquables sont si fréquentes. On y montre une série complète des portraits des évêques & archevêques de Burgos, y compris celui de l'apôtre saint Jacques qui fut le premier de cette lignée sacerdotale. Ces portraits sont la plupart peints avec talent. Celui de saint Jacques, nous fait observer le guide consciencieux qui nous accompagne, n'a point été fait d'après nature, & cependant, ajoute-t-il, il est très ressemblant!

Ce brave guide mérite lui-même un souvenir. — C'est le seul habitant de Burgos avec lequel j'ai fait connaissance & noué d'aimables & fructueux rapports.

Pauvre diable qui stationnait mélancoliquement à la porte de notre *Fonda*. Nous l'avions aperçu dès notre première sortie, nous offrant humblement de nous faire parcourir la ville. Il s'exprimait dans cette langue cosmopolite où se trouvent accouplés des mots empruntés à tous les dialectes, véritable *olla podrida* linguistique. Sur notre refus de le prendre pour cicerone; il n'insista pas; il se mit simplement à nous suivre. Son expérience lui avait appris à connaître les touristes, & il comptait sur le premier embarras où nous serions de trouver notre chemin pour entrer en scène & répondre à notre curiosité. Type intéressant, affable & courtois, le brave homme savait son Burgos sur le bout du doigt. Burgos était son orgueil, mais aussi son gagne-pain. Il s'arrêtait aux bons endroits, disait le nom de toutes choses, citait les dates, don-

Digitized by Google

nait la hauteur des édifices, recommandait ici l'admiration, ailleurs l'émotion, & saluant respectueusement les passants, nous énumérait les titres & les qualifications des personnages civils ou militaires que nous rencontrions sur notre route & qui étaient de ses amis évidemment. Au bout de peu d'instants, il nous devint indispensable & singulièrement agréable d'écouter les variations brillantes qu'il exécutait sur l'histoire locale. — Etait-il membre de quelque société archéologique? je n'oserais l'affirmer, mais il en était digne assurément, à moins qu'il ne fût lui-même l'ombre d'un de ces vieux Castillans préposés à faire les honneurs de leur glorieux passé? Sous sa mise chétive & sa maigreur transparente, sous son habit rapé & en dépit de ses chaussures traînantes, je lui trouvais une saveur héroïque & d'outre-tombe, & je me plais à croire que je visitai Burgos en compagnie d'une de ces ombres qui dorment dans son vieux cloître & qui avait bien voulu se réveiller pour m'en détailler les merveilles. — Avouez que cette illusion valait bien les quelques *pesetas* que je lui offris en le quittant. Il les accepta du reste comme un homme qui ne dîne pas tous les jours & qui va passer une bonne soirée entre une cigarette & un verre de *valdepenas* bu à notre santé.

Mais tout à une fin. Si tentantes que fussent les propositions de mon cicerone, vint un moment où je dus leur résister. Les heures s'étaient écoulées. Lassé & rassasié de merveilles, je passais, sans les regarder, devant les sculptures qui ornent la sacristie. Les drapeaux pris à Lépante, le célèbre coffre du Cid, ce même coffre rempli de sable qu'il donna en gage à des marchands juifs, alors qu'à bout de ressources & chassé de Burgos par le roi Alphonse VI il dut quitter la Castille pour aller guerroyer contre les Maures & conquérir Valence, me laissa lui-même insouciant & peut-être même incrédule.

Les églises secondaires de la ville, les reliques de Chimène, la maison du Cid, rien n'avait plus de prise sur mon esprit fourbu. J'en étais venu à ce moment psychologique où l'on ne voit plus & où l'on réclame de l'air & de l'espace. Je fis donc signe à notre cocher d'avancer & lui donnai l'ordre de

Digitized by Google

faire le tour de la ville, afin d'en graver dans ma mémoire la silhouette pittoresque.

Elle est aujourd'hui bien paisible & comme endormie la vieille capitale! Ce n'est plus qu'aux jours de fête, lorsque les corridas viennent la réveiller, qu'elle retrouve quelque animation. La garnison qui y réside n'a pas le prestige des guerriers bardés de fer qui la gardaient au temps de Fernand Gonzalès, & la vie terre à terre de ses habitants n'est plus celle que menait sous le roi Jean II la cour lettrée & poétique dont ce souverain se plaisait à s'entourer. Burgos était alors pleine de fêtes, de troubadours & de poètes. L'Italie, la Provence, Barcelone, Toulouse elle-même lui envoyaient les tenans nomades de leurs cours d'amour, qui remontaient le cours de l'Èbre, & sur les rives de l'Arlançon on répétait les fabliaux & les *cansos* qui préparèrent l'éclosion littéraire du génie national. Ces épanchements amoureux de l'imagination ibérique étaient du caractère de ceux que les Vaquieras & les Bertrand de Born nous ont laissés. Comme ces derniers, ils adoucirent les mœurs, assouplirent la langue & furent la transition entre les incorrectes & rudes légendes du romancero primitif & les œuvres qui dans les siècles suivants portèrent si haut le nom des Cervantes & des Calderon.

Il ne faut cependant pas se fier entièrement à ces apparences de somnolence. Si l'art semble éteint à Burgos la science y est encore très vivante, & le soin avec lequel sont gardés ses trésors artistiques prouve combien y est vivace le respect des monuments qui racontent sa gloire. Un clergé nombreux & très fort en théologie y perpétue les traditions des précédentes générations d'auteurs sacrés.

Puis aussi, comme dans tous les centres espagnols, on y fait beaucoup de politique, & on la fait en plein jour & en pleine liberté. Je n'en veux pour preuve que cet écriteau que j'aperçois sur la place principale en face de la statue de Charles III & sur lequel se lit : *Cercle républicain*. Ces allures tolérantes étonnent quand on vient de France.

C'est en nous entretenant de ce passé disparu & de Burgos moderne que par une belle après-midi nous parcourons la vieille ville, suivant, sans cesser de les admirer, l'effet des

Digitized by Google

flèches de Notre-Dame. Des bords de l'Arlançon ou du sommet de la colline à laquelle la ville est adossée, c'est toujours elle qui attire le regard.

Mais l'heure du départ nous talonne. Le train qui doit nous conduire à Madrid chauffe sa locomotive; nous n'avons que le temps de rentrer un instant à notre Fonda & de regagner la gare.

Adieu, céleste cathédrale. Si courte qu'ait été cette vision, j'en conserve un ineffaçable souvenir, & puisque la légende nous dit qu'au dernier jour les anges qui vous ont bâtie vous enlèveront sur leurs ailes & vous transporteront en paradis, fasse Dieu que l'espérance que j'ai de vous revoir ne soit point déçue!

Comte FERNAND DE RESSÉGUIER.

(*A suivre.*

Digitized by Google

PARLEMENT DE TOULOUSE

LA BUVETTE DU PALAIS

Nous avons précédemment, dans une étude publiée par la *Revue des Pyrénées*, parlé de l'emplacement occupé, dans la cité toulousaine, par le Château-Narbonnais qui fut le siège du Parlement de Toulouse ou de Languedoc pendant toute la durée de son existence, c'est-à-dire pendant plus de trois siècles. Nous avons raconté quelques évènements historiques dont le souvenir se rattachait à cette vieille forteresse des temps barbares & du moyen âge, & décrit sommairement ses dispositions intérieures & ses ouvrages de fortification & de résistance à l'ennemi.

Il convient aujourd'hui de compléter cette étude & de montrer ce que fut le Château-Narbonnais au moment où le Parlement de Toulouse y fut installé.

Lorsque, par lettres patentes du 20 mars 1420, « après grande & mûre délibération de plusieurs de notre sang & lignage », le roi Charles VII eut institué un Parlement & Cour capitale & souveraine pour le pays de Languedoc & duché de Guyenne, deçà la Dordogne, lequel devra « séoir & estre tenu en la bonne ville & cité de Toulouse; » lorsque après des déplacements successifs de ce même Parlement à Béziers & à Poitiers, le même roi, par lettres patentes datées de Saumur, du 11 octbre 1443, le rétablit, l'institua définitivement & le rendit sédentaire à Toulouse, il lui donna pour siéger & tenir ses audiences « l'hostel royal du Château-Narbonnais » ou, pour être plus exact, la cité narbonnaise qui, depuis la réunion du comté de Toulouse au domaine de la couronne, était la propriété du roi de France.

Digitized by Google

De quels éléments se composait la cité narbonnaise?

Il faut, pour le savoir, remonter plus haut dans l'histoire du château & revenir à l'époque la plus orageuse de la croisade albigeoise.

Quand, dans le mois de septembre 1217, le comte Raymond VII parut subitement à Toulouse pour en reprendre possession, son ennemi, Simon de Montfort, était absent; mais le château était resté au pouvoir des croisés & de la comtesse de Montfort qui ne l'abandonnèrent pas. Ceux-ci firent entrer dans son enceinte tous les partisans qui les avaient aidés & s'étaient compromis pour leur cause, puis tous les ouvriers qui suivaient les armées à cette époque & les auxiliaires indispensables : les maçons pour élever les remparts & fermer les brêches; les charpentiers pour construire & réparer les pierrières, les trébuchets, les manguennaux, les tours roulantes & autres engins de guerre; les forgerons & les armuriers, les selliers, les cordonniers, les boulangers. Tous ces gens-là furent installés dans le périmètre du château, dans l'espace compris entre la construction & les remparts qui l'entouraient & la protégeaient. Ces remparts commençaient à la porte Montoulieu, enveloppaient l'emplacement occupé aujourd'hui par la prison militaire (les Hauts-Murats), l'établissement des Jésuites (ancienne sénéchaussée), la rue des Fleurs, le Palais-de-Justice, la place Intérieure-Saint-Michel, & venait aboutir à la Garonne, à l'escalier même du Moulin-du-Château, où l'on voit encore, sur ce même point, les vestiges d'une porte très ancienne. Du côté opposé se trouvait un fossé profond, remplacé actuellement par la promenade Saint-Michel.

De nombreuses constructions furent élevées pour installer ces ouvriers & leurs ateliers, loger les gens de guerre & tous les approvisionnements indispensables. On les fit à la hâte, sans aucun plan, étranges & disparates. A la fin de la sanglante tragédie albigeoise, les remparts du Château-Narbonnais furent démolis & rasés; mais les constructions subsistèrent & donnèrent asile à une population d'artisans & de petits commerçants, à des avocats & à des procureurs. On vit là des boutiques, des ouvroirs, des établis & des tabliers où s'exerçaient les diverses professions, des auberges ou *ostes*. Toutes ces habitations for-

Digitized by Google

maient, par leur ensemble, des ruelles étroites & sombres, des passages & des recoins dans lesquels soufflait, pendant l'hiver, une bise âpre & glacée. Certains historiens affirment que l'on s'égarait dans ce dédale de ruelles & qu'un guide était nécessaire pour se retrouver. En été, des odeurs nauséabondes s'en exhalaient & portaient, jusque dans l'intérieur de la ville, leurs miasmes pestilentiels. Cette population n'était pas logée gratuitement, elle payait une redevance au trésor royal. Mais lorsque le roi Charles VII eut installé le Parlement dans le château & qu'il lui en eut fait don ainsi que de ses dépendances, les redevances pour les loyers furent perçues, une partie par le président, le reste par la communauté des membres de la compagnie judiciaire. Ce revenu fut ainsi acquis aux magistrats pendant plusieurs siècles. Et à ce sujet, le dicton suivant avait cours dans le palais : « Oui, Messieurs, disait le premier président à ses conseillers, Dieu soit loué! — Et nos boutiques aussi, répondaient les conseillers. »

Quelques-unes de ces constructions furent réservées pour loger les serviteurs du palais de justice. C'est ainsi que l'horloger de la Cour chargé de surveiller le bon fonctionnement & l'entretien de l'horloge qui transmettait l'heure exacte au palais & à la ville entière, & qui, à la Saint-Martin d'hiver, sonnait à toute volée la rentrée du Parlement, avait son habitation dans l'enclos. Il en était de même pour le garde du palais, qui remplissait à la fois les fonctions de concierge & de buvetier. Le Parlement avait deux chapelains : l'un était chargé de dire la messe tous les jours dans la chapelle de la grand'chambre & des cérémonies religieuses de la Cour, l'autre s'occupait de l'office divin & du salut des détenus dans la prison de la Conciergerie qui était contiguë au palais. Les chapelains furent d'abord choisis parmi les Carmes de la ville ; mais des religieux de la *Grande Observance* établis dans les environs ayant été chassés de leur maison par les guerres religieuses du seizième siècle, furent recueillis par le Parlement qui les installa dans une chapelle de la place du Salin comprise dans l'enclos du palais de justice & qui leur conféra le titre & la fonction de chapelains du Parlement.

Dans l'ensemble de ces vilaines constructions, deux auberges

Digitized by Google

présentaient un aspect pittoresque. Intérieur enfumé & noir, faiblement éclairé par une lampe charbonneuse suspendue au plafond, tables & bancs graisseux; dans une vaste cheminée une grosse marmite contenant des légumes & de la viande bouillait sans cesse. Un essaim innombrable de mouches, tantôt fendant l'air en zigzacs, tantôt abattues sur les tables, tantôt assaillant les personnes, bourdonnant & importun, s'était rendu le maître du logis. C'est là que le plaideur pauvre, venu parfois des lieux les plus reculés du ressort, après plusieurs journées de marche, emportant dans le fond de sa sacoche quelques écus péniblement amassés pour ses juges, &, dans un sac, les pièces du procès, le chapon le plus fin de son poulailler ou un lapin dérobé dans les garennes de son seigneur, & quelque monnaie pour son avocat & son procureur, se laissait choir sur un banc, exténué de fatigue, mourant de faim, &, ayant pris un peu de nourriture, s'endormait dans un lourd sommeil. Ces *ostes* étaient aussi fréquentés par des clercs de procureurs, des *bazochiens*, tous ces suppôts de la chicane, enfin, qui s'y disputaient les plaideurs & avaient assez d'ingéniosité pour trouver le moyen « de tondre sur un œuf. » Ces auberges faisaient concurrence à la buvette du palais, mais n'empêchaient pas celle-ci de prospérer.

*
* *

Racine, dans sa comédie *les Plaideurs*, a tracé un tableau très suggestif des mœurs judiciaires de cette époque. Quelques personnes estiment que le grand psychologue a poussé sa peinture trop au noir & qu'il a exagéré les défauts de ses personnages. Cela se voit quelquefois dans le roman & au théâtre. On grossit les défauts & les vices pour mieux en montrer le ridicule ou l'odieux. Mais nous pensons que l'auteur des *Plaideurs* n'est point allé au delà de l'exacte vérité. L'avidité & la ruse des vieux robins sont connues, elles n'eurent pas des bornes. L'avocat Patelin & le juge Dandin se valent. Un président à mortier au Parlement de Toulouse, Larocheflavin, dans ses *Treize livres des Parlements de France* publiés au commencement du dix-septième siècle, écrivait en parlant des

Digitized by Google

juges : « Ils bruslent d'une soif d'espices qui les eschauffent tellement que d'autant qu'ils en prennent ils sont davantage altérés & ne s'en peuvent aucunement rassasier. » Plus tard, Mercier, dans son *Tableau de Paris*, s'exprimait en ces termes à la fin du dix-huitième siècle : « La rapacité des officiers de judicature est connue; ils dévorent les pierres des maisons. » Ce n'est donc point une création de fantaisie que celle de ce juge qui se lève pendant la nuit parce qu'il veut aller juger & rendre des sentences qui lui rapportent; qui, pour l'exécution de cette idée devenue fixe dans son cerveau, ne veut, de trois mois, rentrer dans sa maison & sortir du palais, parce qu'il a fait ample provision de sacs & de procès; qui, à cette interrogation : « Et qui vous nourrira? » répond : « Le buvetier, je pense. »

La buvette! c'était encore un revenu, un bénéfice des officiers de judicature, car on pense bien que ni Dandin ni ses semblables ne payaient de leur poche le buvetier. Celui-ci, à la vérité, ne fournissait au juge que le déjeuner sommaire du matin, qui permettait à l'estomac d'attendre, sans une trop grande impatience, l'heure du dîner fixée à midi. Il avait, à son tour, comme compensation, certains avantages & des privilèges tels que le logement, le franc-salé, la dispense de loger les gens de guerre & quelques autres dont nous parlerons plus loin. Il s'indemnisait, avec profit, au moyen de l'argent des plaideurs qui affluaient au palais, de la dépense que lui imposait le juge. Il n'avait, en conséquence, qu'à surveiller les serviettes & les distractions possibles de M^me^ Babonnette. Aussi, la place de buvetier était très recherchée dans tous les bailliages & sénéchaussées, & certains payaient pour l'occuper.

Le Parlement de Toulouse, nous l'avons dit, avait un garde du palais qui était à la fois concierge & buvetier. Larocheflavin nous apprend quelle était sa fonction. « Il devait avoir soin du palais, le tenir net & fermé les jours où la Cour n'entre pas, conserver les ornements de la chapelle, les tapisseries des chambres, les robes & mortiers des présidents, les oreillers & coussinets pour les princes & seigneurs ayant séance au Parlement, plus, fournir, depuis la Saint-Martin jusqu'à Pâques, le bois nécessaire à toutes les chambres & greffes, &,

Digitized by Google

depuis Pâques jusques en vacations, le déjeuner aux susdites chambres & greffes & aux huissiers[1]. »

Il recevait pour cela mille livres, qui furent plus tard portées à douze cents, payables par le receveur des amendes du palais sur les deniers de sa recette, &, en outre, dix sols pour chaque *Sabbatine*. Ce dernier mot exige une explication & révèle un usage des plus curieux du Parlement.

Les procès, peu nombreux au début de l'institution parlementaire, se multiplièrent dans la suite. Le *monde marche*, a dit un philosophe, & le progrès des civilisations, quelque lent qu'il soit, amène inévitablement le développement du bien-être moral & des intérêts matériels. Un grand nombre d'individus possédaient des terres, des droits & usages & n'avaient d'autre titre que le fait même de leur possession. Ils voulurent donner à leur propriété la sécurité & la protection de la loi, en les abritant sous des actes écrits. Les tabellions & tous les légistes virent leur ministère grandir & acquérir de l'importance. L'affirmation des droits contraires fit naître des contradictions & des litiges. Les consuls des communautés, les juges seigneuriaux & royaux, les baillis & les sénéchaux rendirent un plus grand nombre de sentences. Et tout cet ensemble d'affaires & de procès venait aboutir, en dernier ressort, à la cour souveraine du Parlement.

La grand'chambre consacrait de nombreuses audiences à l'examen minutieux des procès & des actes produits par les plaideurs; mais les travaux marchaient lentement. Pour hâter la prompte administration de la justice, il fut décidé que la grand'chambre ne se livrerait plus à la vérification des pièces, que ce soin serait confié à des commissaires siégeant en une séance extraordinaire qui avait lieu, une fois par semaine, à cinq heures du soir. Le jour choisi fut le samedi, jour du *Sabbat* pour les juifs, jour du repos, & ces audiences, à raison de ce choix, furent appelées *Sabbatines*. Tout procès ayant au moins six actes à vérifier était examiné par cinq ou sept commissaires qui rendaient compte de leur vérification à la

1. Larocheflavin, *Treize livres des Parlements de France*, liv. XI, chap. XXIII.

Digitized by Google

chambre à laquelle appartenait le jugement de l'affaire. C'était la vérification *par petits commissaires*.

Lorsque la cause était plus grave, qu'il s'agissait, par exemple, de droits perpétuels de servitudes ou d'intérêts s'élevant à 1,000 livres au moins, le nombre des commissaires était fixé à dix. C'était la vérification *par grands commissaires*. Pour être commissaire il fallait être des anciens, au moins le septième de la chambre. La présidence appartenait au doyen des présidents.

Toute peine mérite salaire. « Puisque le prince, dit Larocheflavin, est débiteur de la justice, il s'ensuit qu'il la doit fournir & faire rendre gratuitement, & non point faire acheter au peuple ce qui lui est dû. Mais ce discours serait bon en la république de Platon, car en toutes celles qui sont de ce présent monde, la coutume contraire a longtemps prévalu pardessus la raison. » Les juges des *Sabattines* furent payés d'après la durée du temps consacré à l'examen des pièces. Le vieux clepsydre employé par les Grecs pour mesurer la longueur des plaidoiries dans leurs tribunaux fut remplacé, sur la table de l'huissier, par le sablier qui porta aussi le nom de *Sabattine*. Chaque heure de travail fut appelée *un tour de Sabattine* & payée un écu pour chaque conseiller & deux pour le président ; en outre, un écu par tour de *Sabattine* devait être partagé entre les greffiers garde-sacs, les buvetiers & les huissiers. Chaque écu valait 3 livres 5 sols & se nommait *petit écu du palais*. Quand l'audience était terminée, le président disait à l'huissier : « Tournez *la Sabattine*. » Qui payait tous ces écus? les plaideurs.

Le Parlement entrait en vacances le jour de Notre-Dame de septembre & ne rentrait qu'à la Saint-Martin d'hiver. Mais pendant cet intervalle de temps la justice ne chômait pas d'une manière absolue. A cette époque, comme de nos jours, une chambre était instituée & fonctionnait pour l'expédition des affaires urgentes, soit civiles, soit criminelles. C'était la *chambre des vacations*. Quelquefois aussi la *chambre des requêtes* tenait ses audiences. La buvette du palais restait ouverte pendant les vacances. « Pendant les vacations, il (le buvetier) doit continuer de fournir le déjeuner aux deux

Digitized by Google

chambres des vacations & des requêtes qui demeurent exerçant leur charge dans le palais. Lesdites vacations lui donnent pour ces frais extraordinaires une des amendes qu'ils donnent, de 100 ou 120 livres, plus ou moins[1]. »

Ces amendes, prononcées comme pénalité contre des individus coupables d'infractions aux lois & aux règlements, étaient attribuées à la cour du Parlement & formaient un revenu important. Les conseillers n'en faisaient point leur profit personnel; ils les employaient aux frais d'entretien du palais de justice, des réparations, des constructions, des gages des serviteurs & des dépenses générales de la Compagnie.

Nous avons parlé de quelques-uns des privilèges accordés au buvetier. Ils augmentaient en raison même des obligations nouvelles qu'on lui imposait. Il eut permission de faire & tenir logis sans payer aucun droit d'équivalent ni subside, & privilège de vendre le vin sans être soumis à la taxe commune. On exigea de lui qu'il baillât caution.

Les privilèges, sous l'ancien régime, ne furent point seulement des abus tolérés. Ils constituaient un droit reconnu & réglementé par les décisions royales, le droit privilégié : & l'on est quelquefois surpris de constater que les rois, malgré que leur pensée dût être absorbée par les graves affaires de l'Etat, ne dédaignaient pas d'abaisser leurs regards jusqu'aux choses les plus infimes & les plus vulgaires de l'existence. François Ier avait donné des lettres patentes de concession de privilège « pour bois, chauffage, papier, encre, parchemin & beuvettes. » Les Parlements qui enregistraient les lettres royales avaient le soin de veiller à leur stricte exécution, lorsque, d'ailleurs, elles avaient leur approbation, &, par voie d'interprétation, d'en étendre le sens & la portée. On trouve dans les archives du Parlement de Toulouse un registre volumineux présentant une couleur roussâtre & exhalant une odeur de respectable vétusté. A la date du mardi 25 juin 1658 y figure un arrêt de la grand'chambre dont nous détachons le passage suivant : « Enjoignons aux capitouls d'accorder la préférence au sieur Etienne Julia, garde du palais, en tous achats de pro-

1. Larocheflavin, *Treize livres des Parlements de France*, liv. II.

Digitized by Google

visions nécessaires pour le service de la Cour & consistant en vin, poisson, fromages de Roquefort, jambons de Bayonne; faisons défense à toute personne de susciter aucun empêchement audit Julia au sujet dudit privilège ou de l'entrée libre des halles & maisons où se font les marchés. » Cet arrêt porte la signature du premier président de Fieubet.

D'après une coutume fidèlement suivie jusqu'au dernier jour du Parlement, les capitouls faisaient, chaque année, le don gracieux d'un jambon de Bayonne & d'un fromage de Roquefort au premier président, aux présidents de chambre, conseillers, membres du parquet, ainsi qu'aux principaux avocats. Tous ces petits cadeaux contribuaient à l'entretien des relations amicales entre les capitouls & les parlementaires. C'était pour la ville une véritable dépense, si l'on songe que le nombre des membres du Parlement s'élevait à un chiffre supérieur à cent & que, d'autre part, les capitouls, en étendant la distribution aux officiers du sénéchal, la commençaient par eux-mêmes. Mais autour des membres de la Cour s'agitait une multitude d'intéressés : un procureur du roi pour le département des eaux & forêts, un greffier en chef du Parlement, un greffier en chef criminel, un greffier en chef des affirmations, plusieurs greffiers garde-sacs, le receveur des droits du roi, le receveur des épices, le contrôleur des arrêts, le receveur aux présentations & affirmations, un greffier aux enquêtes, le chancelier préposé aux sceaux, les huissiers, les procureurs, &c., &c. Chacun de ces gens-là voulait avoir son fromage ou son jambon, & quelquefois l'un & l'autre. Or, le garde-buvetier du palais pouvait donner satisfaction à tous ces appétits. Son privilège lui conférant un droit de préference sur tout autre dans les halles & marchés, il choisissait les jambons les plus roses & les fromages les plus parfumés, trouvait à acheter la quantité qui lui était nécessaire à des prix modérés qui ne haussaient point parce que la concurrence était supprimée. Il réalisait un bénéfice sur la revente de ces comestibles, car on pense bien que le buvetier ne les donnait pas gratuitement à toute cette armée de robins. Ceux-ci y trouvaient encore leur avantage résultant du prix de la première acquisition.

Digitized by Google

Le droit de *franc-salé* était aussi pour le buvetier la source de bénéfices sérieux. Ce droit consistait dans l'exemption de l'impôt du sel, très onéreux sous l'ancien régime. Chaque famille était taxée à 9 livres par tête, & le prix des 100 livres était fixé à 60 livres tournois.

Ceci explique l'active contrebande qui était pratiquée sur ce produit & le nombre des contrebandiers ou *faux-sauniers* qui n'étaient pas effrayés par les peines rigoureuses édictées contre eux, s'exposant même à la pendaison. Le buvetier avait donc ce précieux avantage dont il usait légitimement pour lui-même. Mais il est rare que l'exercice d'un privilège n'en engendre pas l'abus. Il achetait une quantité de sel bien supérieure à celle qui était nécessaire pour son usage personnel, & il revendait l'excédent en réalisant un bénéfice sur une partie des droits exemptés, l'autre partie étant abandonnée à l'acheteur. Le buvetier était devenu un véritable marchand de sel qui faisait la concurrence aux gabelles. Aussi on dut réglementer l'exercice de ce privilèges & déterminer la quantité de sel qui lui serait livrée avec l'exemption de l'impôt. Les membres du Parlement n'avaient point recours à lui pour le sel & les autres denrées. On conçoit aisément que si, par leurs arrêts, ils avaient confirmé et même étendu les privilèges, d'autre part, par une justice bien ordonnée, ils ne s'étaient pas oubliés eux-mêmes & n'avaient pas manqué de s'octroyer une foule d'exemptions.

Dans le seizième siècle, dès que l'horloge du palais avait sonné cinq heures du matin, le garde, muni de la classique lanterne & du lourd trousseau de clés qui pendait à sa ceinture de cuir, ouvrait la grande porte du temple de Thémis. Les plaideurs étrangers qui attendent avec impatience cette heure suprême sortent des auberges ou des greniers à foin où ils ont passé la nuit & pénètrent dans le palais. La grande salle des *Pas-Perdus* commence à s'emplir. On entend le premier bourdonnement de la ruche. Quelques lumières apparaissent. Les clercs & les substituts des procureurs, quelques procureurs eux-mêmes arrivent successivement & lentement, & vont se placer, chacun, à son bureau éclairé d'une bougie & se composant d'un banc & d'un buffet en chêne disposés

Digitized by Google

autour des piliers qui soutiennent le plafond de la salle. Ils attendent là, avec leurs registres, les conseillers auxquels ils ont affaire. A six heures, l'audience commence. Elle est consacrée à l'expédition & au jugement des affaires courantes qui ne méritent pas les honneurs de la grand'chambre ni les frais d'un rapport par écrit. On y juge les appels des sentences des juges seigneuriaux. C'est l'audience des plaideurs pauvres, celle où les petits avocats qui n'ont pas une clientèle nombreuse & riche gagnent péniblement leurs honoraires, celle aussi où les jeunes du barreau essayent leur talent naissant. Cette audience fut, dans la suite, définitivement fixée à sept heures du matin, & les avocats qui avaient l'habitude d'y plaider furent désignés sous le nom de : *les avocats de sept heures.*

Pendant la tenue de cette audience matinale, la buvette était ouverte. On conçoit aisément les impérieuses exigences des estomacs lorsque le lever des magistrats précédait celui du jour & le chant de l'alouette, & que les juges renonçaient, pour remplir leur office, à une partie du repos bienfaisant & réparateur de la nuit. Le buvetier les constatait avec terreur. Larocheflavin, qui fut quelquefois indiscret & fit preuve d'une trop grande franchise (petit défaut que ses collègues lui firent cruellement expier), rapporte que « plusieurs d'entre eux, au lieu de prendre un peu de pain & de vin, déjeunent dans le palais avec de la viande & autres, & épargnent ainsi d'autant dans leurs maisons. » Il mentionne un arrêt qui décide que pour mettre fin à cet abus « il n'y aurait plus cy-après à la buvette que du pain, du vin, du beurre, des gâteaux & des glaces. »

Nous avons vainement cherché dans les archives du Parlement le texte de cet arrêt. Larocheflavin, qui le rapporte, n'en donne pas la date. Mais nous ne mettons nullement en doute qu'il ait existé, la véracité de cet auteur n'ayant jamais été contestée [1].

1. Bernard de Larocheflavin, né dans le Rouergue, était président à mortier au Parlement de Toulouse, lorsqu'il publia ses *Treize livres des Parlements de France*, en 1617, ouvrage plein d'érudition qui lui coûta

Digitized by Google

Nous arrivons au dix-septième siècle. Louis XIV eut l'insigne honneur de donner son nom à l'une des plus grandes époques de notre histoire nationale. Toutes les gloires se réunirent & se confondirent pour doter son règne d'un éclat incomparable. Tous les génies, ceux de la guerre, de la diplomatie, de la politique, de l'administration, de la littérature, des arts, sourirent à ce monarque jeune & orgueilleux, qui assimilait la splendeur de sa royauté à l'éclat de plusieurs soleils réunis. Mais la gloire & la magnificence coûtent cher. C'est beau, certes, de pouvoir suspendre à la voûte des temples des drapeaux conquis à l'ennemi & de faire jaillir en quelque sorte du sol des palais comme celui de Versailles. Pour arriver à ce résultat, on avait mis des impôts sur toutes les choses & sous toutes les formes. La gent taillable & corvéable était pressurée & épuisée. Dans certains pays, les paysans étaient réduits pour vivre à manger de l'herbe. Et cependant, il fallait encore, toujours, de l'argent! L'office de buvetier au Parlement de Toulouse existait en fait. Le roi s'en empara, &, par un édit du mois de mai 1704, il en fit un office royal, héréditaire, avec des gages fixes & la consécration des privilèges dont nous avons déjà parlé.

Au mois de mars 1707, cet office fut mis en adjudication. Une première enchère fut portée à 5,000 livres, bientôt couverte par une surenchère de 2,000 livres. Enfin, un troisième concurrent offrit 300 livres en plus & fut déclaré adjudicataire définitif. Ce dernier adjudicataire n'était autre que le chef suprême de la Cour de Toulouse, le premier président de Morant. « Le roy en son conseil, porte l'arrêt du conseil d'Etat du 26 février 1707, a ordonné et ordonne qu'en payant,

(c'est lui qui le déclare) trente-six ans de recherches & de « furetage » dans les archives & registres desdits Parlements. Il y traite de l'origine & de l'institution des Parlements Dès que ce livre parut, l'avocat du roi, M. de Cirou, le dénonça à la Cour de Toulouse comme étant « plein de médisances, faussetés, diffamations, en général de la cour, & en particulier de plusieurs de Messieurs. » Larocheflavin fut, par décision de ses collègues, suspendu pendant un an de ses fonctions de président & condamné à consigner 3000 livres pour la lacération & l'anéantissement de son œuvre.

Digitized by Google

par ledit sieur de Morant, la somme de 300 livres, en outre & par-dessus celle de 7,000 livres à laquelle monte le prix de la fixation & de l'enchère faite sur ledit office de concierge-buvetier dudit Parlement de Toulouse, il demeurera en possession dudit office auquel il sera, par Sa Majesté, pourvu par la nomination dudit sieur Morant, sans qu'il puisse être reçu aucune enchère sur ledit office dont le pourvu jouira, ensemble des gages & des droits y attribués, conformément à l'édit du mois de may 1704. »

Avant le délai d'un mois, l'adjudicataire s'acquitta du montant de son enchère & retira un reçu que nous devons mentionner, car il consacre, au profit de M. de Morant, le droit de présentation. « Reçu de M. de Morant, p. Pt au Parlement de Toulouse, la somme de 7,300 livres pour la finance de l'office de concierge-buvetier dudit Parlement, créée héréditairement par un édit du mois de may 1704, pour par ledit sieur de Morant, en conséquence de l'arrêt du conseil du 26 février 1707, demeurer en possession dudit office auquel il sera pourvu sur sa nomination, pour par le pourvu faire les mêmes fonctions & jouir des mêmes profits & émoluments, logement & autres droits qui ont été jusques à présent attachés à la commission de concierge-buvetier du Parlement, recevoir annuellement des receveurs généraux du domaine les fonds pour la dépense de la buvette & autres nécessités du Parlement, ensemble 456 livres de gages, avec un minot de franc-salé[1]. »

Cette quittance, qui est du 21 mars 1707, est signée par le sieur Bertin, « trésorier des revenus casuels de Sa Majesté. »

M. de Morant était un grand personnage. Avant d'être placé à la tête du Parlement de Toulouse, il remplissait la haute fonction d'intendant de la Provence. Administrateur, il paraissait peu préparé à l'exercice de sa nouvelle charge, aux travaux judiciaires qui exigent une aptitude & des études spéciales. Ce

1. Ces documents se trouvent dans les archives de la Cour d'appel. M. Lapierre, ancien archiviste du palais, qui les a exhumés d'un amoncellement de parchemins, de papiers & de poussière, a bien voulu nous les indiquer. Nous lui adressons ici nos remerciements.

Digitized by Google

n'était point, en outre, un homme de la carrière; mais Louis XIV, qui détestait les Parlements parce qu'il les considérait comme des fauteurs de sédition, & que, dans sa jeunesse, il les avait vus beaucoup trop mêlés aux troubles de la Fronde, ne se donnait pas le souci de leur être agréable & se préoccupait avant tout de mettre à leur tête des hommes dont le dévouement & l'obéissance au roi fussent certains. Cependant, il paraît que M. de Morant sut, par un travail opiniâtre, se montrer à la hauteur de sa nouvelle tâche [1].

Il peut paraître étrange, au premier abord, qu'un premier président de Parlement s'abaisse au point de devenir spéculateur & d'exploiter une buvette. Mais cette appréciation n'est pas, en réalité, exacte. On sait combien les Parlements étaient jaloux de leur autorité & combien ils étaient hostiles à l'intrusion des personnes étrangères & indépendantes dans le domaine de leur juridiction. C'est pour le Parlement tout entier que M. de Morant se rendit adjudicataire de la buvette du palais de justice. Ce nouvel office devait tomber sous la règle & la dépendance absolue de la compagnie judiciaire. Usant de son droit de substitution & de présentation, M. le premier président de Morant présenta au roi, pour l'office de concierge-buvetier, celui qui le gérait dans ce moment, le nommé Roch Jeaume.

Par lettres patentes du 25 mars 1707, le roi agrée ce candidat « pour l'entière confiance qu'il a en sa personne, suffisances, loyauté, capacité & expérience. En conséquence, Sa Majesté donne & octroye à Me Roch Jeaume l'office de concierge-buvetier du Parlement de Toulouse, pour ledit office être tenu avec les droits, profits, émoluments, logement & autres droits y attachés. »

On sait qu'en toutes matières, les plus graves comme les plus futiles, les Parlements n'admettaient l'exécution des décisions royales qu'après leur approbation & leur enregistrement par des délibérations générales de la compagnie judiciaire. Cette

1. Amilhau, conseiller à la Cour d'appel : *Nos premiers présidents*, étude fort intéressante sur les premiers présidents du Parlement de Toulouse.

Digitized by Google

prétention, combattue par la royauté, fut une source perpétuelle de conflits entre les deux pouvoirs. Elle contribua, pour une large part, aux troubles qui agitaient le pays sous la vieille monarchie & fut l'une des causes qui amenèrent la Révolution.

Le 6 mai 1707, la Cour se réunit pour enregistrer les lettres patentes du 25 mars précédent, ce qu'elle fit « sous la réserve que, dans trois jours, il serait fait enquête de vie, mœurs, religion apostolique & romaine dudit Jeaume, pour être ensuite procédé à sa réception. »

Enfin, le 12 mai, après un rapport favorable de l'un de Messieurs de la Cour, Jeaume fut appelé à prêter serment & installé dans sa fonction de concierge-buvetier. Il devint un personnage & fut assimilé aux autres officiers de judicature, car il fut autorisé à faire précéder son nom du titre de *Maître*.

La buvette, d'après des documents retrouvés & un plan du palais qui figure dans les archives de la Cour d'appel, était installée au premier étage, au-dessus de la *chambre des manteaux*. Cette chambre, renfermant les armoires dans lesquelles les présidents & les doyens plaçaient leurs manteaux écarlates des grandes cérémonies, se trouvait sur l'emplacement actuel des Pas-perdus, au point même où s'ouvre la porte d'entrée de la première chambre de la Cour d'appel.

Roch Jeaume fut-il un mauvais administrateur, ou bien les exigences des conseillers dépassèrent-elles les limites permises ? Peu de temps après la retraite du premier président de Morant, la buvette, loin de prospérer, était en pleine déconfiture : plusieurs termes de gages étaient dus au buvetier. Il fallait remédier à ce fâcheux état de choses. Le Parlement en profita pour rompre le dernier lien qui rattachait l'office de buvetier à la sanction royale. Par un édit du 23 janvier 1714, le roi ordonna que « moyennant le remboursement de la finance au dit sieur de Morant, l'office de concierge-buvetier demeurerait annexé au corps des officiers de la Cour, qui en pourvoieraient à leur gré une personne capable, sans qu'ils fussent tenus de prendre des provisions royales, & qui en payeraient directement les gages.

La buvette du palais, revenue à une meilleure fortune, entretenue avec les fonds de la Cour, vit reparaître la splen-

Digitized by Google

deur des anciens jours. Mieux surveillée & réglementée, elle ne cessa d'être abondamment pourvue & en état de remplir le but de son institution.

On trouve dans les archives de la Cour un compte détaillé des dépenses faites à la buvette du 16 juin 1766 au 19 juillet de la même année, c'est-à-dire pendant trente-trois jours. Il s'élève à la somme totale de 248 livres 2 sols 2 deniers, & se décompose, pour chaque journée, de la maniere suivante :

Sept quarts de vin blanc.....	1 livre	4 sols	6 deniers.
Quatre pégas, trois uchaux de vin rouge.....	2 livres	12 sols	6 deniers.
Trois marques de pain.....	1 livre	13 sols	»
Gâteaux : huit douzaines moins deux.....	2 livres	7 sols	»
Glace.....	»	4 sols	»

La buvette disparut avec les Parlements ; elle n'a pas reparu dans nos Cours d'appel & dans nos tribunaux. Mais son institution a été conservée & développée dans notre Parlement politique. On consomme actuellement, dans cette buvette, des vins délicats & variés. Nos parlementaires se contentaient des crus de Fronton & de Pech-David.

Paul DE CASTERAS,

Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

MÉTÉOROLOGIE ANCIENNE DU MIDI PYRÉNÉEN[1]

Brouillards. — Comète. — Éclipses. — Inondations. — Froid. — Gelée. — Grêle. Pluie. — Sécheresse. — Tempête. — Tremblement de terre.

QUINZIÈME SIÈCLE.

1472. — Au mois de janvier, on vit deux comètes dans le comté d'Astarac. (Larcher, t. XIV, f° 80.)

SEIZIÈME SIÈCLE.

1569-1570. — Pendant le mois d'août, *la grêle tomba les deux années en diverses parties de la Bigorre & emporta une grande quantité de grains.* (Rapport du témoin Raimond de Pinol dans l'enquête du 5 septembre 1575 sur les incursions de Montgomery. *Ibidem*, t. XVI, f° 345.)

1598. — Le dernier jour du mois de janvier, la *nege étoit en si grande quantité sur le haut des montagnes que, de sa p'opre pesanteur, elle se précipita sur les maisons de Saligos avec tel orage que les habitants furent contraints de sortir par les fenêtres pour garantir leurs personnes, ayant aperçu de loin la tempête, qui arriva de jour & couvrit les maisons de nege & remplit aussi les étages en dedans, y étant entrée par les fenêtres.* (Sommaire description du païs & comté de Bigorre, de Guillaume Mauran, publiée par Gaston Balencie, ch. III[e], f° 7.)

1. Nous avons déjà publié une série de notes semblables dans le tome V de la *Revue*, pages 540-555.

Digitized by Google

1536. — Le printemps de ceste année fust *pluvieux & facheux en gelées.* Il ny eust gueres fruytages, occasion *dung froyt qui gasta les fleurs des arbres.* (Astarac.)

1539. — En ce temps (18 octobre, jour de sainct Simon & Jude), il y eut, *faulte de pluye*, le monde ne povoyt semer les blez. (Extrait du Livre de Raison de la famille Dudrot de Capdebosc. *Revue de Gascogne*, livr. juin, juillet & août 1891.)

1545. — Le 8 aoust, *il y eut tremblement de terre qui dura environ le temps de la diction d'ung Pater & ung Ave Maria & qui causa de l'estonnement à tous.* (*Ibidem.*)

1546. — Le 10 juillet fezoyt *gros chault & régnoyt* grosses malledies de fieuvre chaulde sive malchault.

1595. — Le dimenche 16e d'avril, estant le dernier jor de la nouvelle lune, de matin se leva *ung vent de bize & tomba quelque peu de neige & puis grenice* [grésil] *& la nuit suyvante se leva ung très grand vent & neigea fort, laquelle neige fondict le lendemain, qu'estoit lundy, par le moyen d'aucun vent de midy qui se leva & puis celluy de bize reprint sa force & soufflement au moyen duquel gella fort, tellement que les caves glaçoint autant qu'en plein hiver & continuarent jusqu'au judy 20e dudit moys & tousjours froid & force vent* & puis approchant de la pleine lune, & le dimenche 23e dudit moys, comença quelque *petite pluye sur le matin, & puis sur les deux heures après midy tomba en abondance de ladite pluye fort froide tellement que causant ledit froid & gellée plusieurs irondelles moururent dans les nics,* & mesme dans la maison de Mr Danyel Bordes en mouruct une pair. Les poeriers & pruniers, péchés & amandiers estoinct bien fleuris comme pareillement quelque borgeon comensoit à sortir des seps de vignes, mais causant *ledit froid firent halte* sans passer plus oultre, mesme ne firent semblant de borgeonner jusqu'au mercredy 26e jor dudit moys que comensa à faire beau temps & serain ; *gella encore sur la fin dudit moys trois jours consécutifs c'est-à-dire glaça.* Les bleds & autres greins estoint fort courtz, touteffois beaux, noirs & de belle apparence.

Etude de Me de Lacvivier, not. de Fleurance. (*Revue de Gascogne*, t. XI, pp. 178-179.

Digitized by Google

Cette même année on vit dans les airs *une comète qui parut au moins quinze jours*. Elle commençait à paraître tous les soirs après le coucher du soleil. Dès le commencement elle était petite; mais bientôt elle parut avoir au moins six pans de longueur. Plusieurs la virent & tout le monde pouvait la voir, à moins qu'on ne fût aveugle. (*Revue de Gascogne*, t. XIII, p. 293.)

1597. — Le 11e jour de novembre, estant jour de la feste de saint Martin, sur l'heure de 3 après midy, comensa a *pleuvoir & la pluye estoit universelle & continua nuict & jour, sauf quelque peu, jusqu'au samedy dernier de febvrier* 1598, *& pendant ledit temps n'en suivit que troys jours entiers de beau temps. Lad. pluye a pourté ung très grand domage* aux villes & aux champs, ayant ruiné une foule de maysons, changé en d'aucuns endroicts le cours des ruysseaux & des ribières, fait de grands fossés aux campagnes, porté ses champs les ungs sur les autres; mesme ceux qui pendoient devers le midy recevoient de lui domage... A Florence (Gers) le pouvre peuple n'eut pas moyen de labourer pendant ledit temps, tellement que beaucoup de terres demeuroient à estre semées tant à cause dud. mauvais temps que por n'avoir de grains, parce que la cueillette précédente feut stérille faute de bleds. (Extrait des registres de not. Archives, Ch. Carsalade du Pont, Auch.)

1599. — Le 19e jour de juing, sur les 6 heures du soir, se leva *une grande nuée noire du cousté du midy, à Vic-Fezensac, laquelle feut chassée du vent de bize & prind direction devers Lamothe & Beaumont-de-Lomagne. Il s'ensuivit force abondance de pluye le jour suivant.* (*Ibidem.*)

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

1604. — Le 1er juin la *grêle tomba au terroir de Saint-Martin* (Vic-Bigorre)[1] & causa dans les blés & les vignes des dommages pour la moitié de la récolte. (Rapport de Jean Carrère, fermier de la dîme, du 11 juin 1604.)

1. Les notes relatives à cette ville & aux localités voisines sont dues à l'obligeance de M. Norbert Rosapelly, membre de la Société académique des Hautes-Pyrénées.

Digitized by Google

Le *même orage emporta* les 8/10e des blés & les 13/20 des raisins à Villenave; les 3/6 des blés & les 29/30 des raisins à Saint-Etienne; les 3/6 des blés & les 4/6 des raisins au terroir de Bourdas. (Registre de Sarlabon, not.)

1605. -- Le mercredy 12e d'octobre, environ 12 heures, *fit éclipse de soleil qui dura environ demy heure avecque pareille obscurité qu'on croit le matin encore nuit comme l'aube commence à se lever.* (*Ibidem.*)

Le 12 octobre, à une heure apprès midy, il fist *une esclipse de soleïl*, & feust telle son obscurité qu'en plein jour on n'y pouvoit rien voir à lire seullement, laquelle grande obscurité ne dura que fort peu & estonna tout le monde.

(Extrait du Journal de Me Jean de Solle, docteur en droit & avocat de la ville d'Auch, publié par l'abbé J. de Carsalade-du Pont.)

1606. — Il y eut cette année une grande stérilité de toute sorte de grains et principallement de bleds, car il y avoit si grande abondance d'herbe & d'aultre sorte que les bleds se couchèrent par terre & les meilleures terres feurent celles qui moins rapportèrent : tellement qu'il y eust force bonnes metteries du labouratge de deux ou trois paires où il n'y eust pas de quitte vingt sacs de bled & la semence; d'aultres où la semence seule resta. Et ladite stérilité feust générale par tout le pays.

Tout l'*esté feust fort sec & ne pleust qu'une foyes ou deux par tonnerre.* Le sac de bled se vendit en esté à 4 livres 5 sols & valoit pour Touts Saincts 5 livres 18 sols. Il ne pleust comme ai dict, en esté, que jusques à la veille de la Touts Saincts, lesquelles pluyes durèrent quinze jours & tant, qu'en plusieurs metteries on n'avoit rien semé encore à demy novembre, tant pour ladite sécheresse que pluye survenante. (*Ibidem.*)

1609. — La *gresle fit un grand déguast par tout le païs & principallement aux vignes, & on n'en vit jamais tant;* car depuis la Saint-Jean il avoit presque touts les jours *tonnerre*, & chasque jour de tonnerre *la gresle tomboit* en quelque endroict. Les *débordements des rivières feurent grands aussy par cinq ou six foyes despuis ladite fête*, tellement que les eaux

Digitized by Google

firent un grand déguast de terres et guerests, mesmes les foins qui la plus grande partye feurent emportés par les eaux. Les gerbes & pailles se pourrirent presque toutes par les champs, à cause qu'il pleuvoyt presque touts les jours. L'hyver audit an n'avoit pas esté fort froict, & *n'avoit négé aulcunement pendant ledit hyver.*

Audit an, le 9 novembre, le matin sur les huict & neuf heures, *il tonnoit & encore davantage l'après-disnée, mesme gresloit aussy.* (*Ibidem.*)

1610. — La *gresle* tomba en plusieurs endroicts sur la fin du mois d'apvril & commencement de may & fist force mal aux vignes & autres grains. Au mois d'apvril, may & juin & commencement de juillet, le sac de bled ne se vendoit qu'a 27 & 30 sols. (*Ibidem.*)

1612. — Pour la Noël il ne fist pas de froict, & en cest hyver il feust remarqué chose qui n'avoit été veu de soubvenance d'home, c'est que de *tout l'hyver il ny eust pas glace ny neige, si ce n'est force pluyes & vents.* Ce qui feust cause que l'esté du suibvant de l'an 1613 il y eust grande stérilité de toute sorte de grains, vins & fruicts, desquels *la gresle fist aussi grand déguast.* Et ny avoit jamais tonnerre que la gresle ne tombast quelque part. Le bled se vendoit au mois d'octobre & novembre & décembre à 4 livres 16 sols & à 5 livres le sac, & le pipot du vin des vendanges à 6 livres. (*Ibidem.*)

1613-1614. — La récolte du bled & vin & de toute sorte de fruicts feust fort pouvre & generalle, & l'*hyver commença avant le mois de novembre, & dura novembre, décembre, janvier, février, mars, apvril. may de l'année* 1614, &, disait-on, qu'on ne l'avoit jamais tant veu duré, si que *tout l'automne de l'an* 1613 *feust hyver, & le printemps de l'an* 1614 *aussy.* Il y eust en ladite année 1614 grande famine partout, & il y avoit si grande quantité de pouvres en la présente ville (Auch) qu'on feust contraint les sortir hors d'icelle & faire les aumosnes generalles en l'esglise des pères Cordeliers, à la cotisation desquelles les ecclésiastiques & les bénéficiers feurent tenus, & encore un chascun des habitans, chascun suibvant ses commodités. Et pour les pouvres de la ville on leur distribuoit des pains qu'on faisoit faire d'un sol ou cinq liards vallant, par dizaine en

Digitized by Google

chasque quartier de la ville, suibvant les rolles qui en avoint esté dressés.

Le 1er du mois de may de ladite année, le sac de bled s'enchérist en un marché de 20 sols & vaulust jusques à 6 livres 10 sols, & un mois après il se vendist à 7 livres, 5, 6 & 8 sols le sac. Il y eust aussy grandes maladies en la présente ville & généralement partout, en laquelle moururent un grand nombre de personnes. Et estoint les susdites maladies par toutes les villes d'une mesme sorte, des fièvres continues, mal de teste & de reins, si que dans deux ou trois jours on tomboit en frénesie. — La récolte feust très bonne et y eust entr'autres grains force bleds, & l'esté feust tellement sec qu'il ne pleust poinct du tout. Les raisins commencèrent à naistre sans que la pluye entrast même à la racine de la souche, sinon quelques rosées, si que l'on désesperoit d'avoir du vin, la plus grande partye des raisins ressemblants secs, & touttefois, merveille de Dieu, il y eut force vin & tellement que la charge de la vendange tiroit plus d'un pipot de vin. Dieu soit loué! (*Ibidem.*)

1614.— Le vingt-quatriesme jour du moys de febvrier, dans la ville de Sarrancolin, clozeures du pays d'Aure, par devant Me Jean Bacquerye scindic général dudict pays, ont comparu Me Bernard Monelio consul de la ville d'Arreau, Bernard-Jean Estienne consul du lieu de Jézeau, Jean-Pey Lathour & Bertrand Denguilhem consuls de la ville de Sarrancolin, Dominique Sangros consul du lieu de Cadiac, Jean Salladon consul de la ville d'Ancizan, Jean Sempé consul du lieu de Guchan, Jean Soubiran consul du lieu de Vielle, Jean Blancon députté du lieu de Vignec; Dominique Labat consul de Soulan, Jean Cazaneuve consul du lieu de Sailhan, Jean Montoussé conseilher du lieu d'Azet, esleus & députtés par les six enclaves dudict pays pour procéder à la réception & reddition des comptes desdicts Mascaron & Carrère scindicz généralz passés illec présents & assistants.

A esté représenté par ledict Monelio premier consul de ladicte ville d'Arreau que jeudy dernier au marché de ladicte ville, en entretenant leur poulice, feust délibéré par l'advis des autres consuls de ladicte ville de pourvoyr au désordre quy se

Digitized by Google

faict sur l'achept des grains de toutte condition poix & légumes à cause *de la charté & stérillité qu'on voit de présent & accroistra sy Dieu ny pourvoict*; ils délibvérèrent d'y mettre ordre & deffendirent jouxta leur poulice pour le bien & soulaigement du publicq d'achepter poix ny légumes que un coppeau pour chescune maison voyant ung grand nombre de voituriers des pays circonvoisins pour achapter de grains & légumes, la première charité regardant à soi-meme, *s'il y a aulcunes quantités de grains dans ledict pays on les doibt rettenir pour la nourriture des pauvres habitantz dudict pays quy est du tout stérille aux Monts Pirennées dominés par les neiges depuis cinq mois & est à craindre que l'injure du temps continuera & les neiges quy couvrent tout le pays, & en danger que les bleds se perdent* & par aultres bonnes & justes raisons a requis aux susdict scindic & députtés d'estre leur bon plaisir d'agréer ladicte prohibition & par voix commune y adjouter ce que devront estre nécessaire pour le bien & utillité du publicq. Sur quoy par l'organé & bousche dudict sieur Bacquerye scindic d'ung comung accord ont agréé la susdite prohibition & de nouveau a esté délibéré qu'il est enjoint aux consuls de chescune des villes & lieux dudict pays de tenir les habitants des comunautés advertis de la susdicte prohibition & leur déffendre suivant leur poulice de vendre aulcune condition de grains poix ny légumes à aulcung forain non habitant dudict pays sur peyne de dix livres tournoiz & de la confiscation des grains la moytié au Roy & l'aultre moytié aux Républicques dont les contraventions seront faictes & le tiers de la moytié quy vient aux Républicques aux dénonciateurs jusques à ce que aultrement y sera pourveu par le pays & le tout distribué par l'advis desdicts scindicz, lesquels feront entretenir la présente prohibition & recepvront les peynes & confiscations quy s'ensuivront à la réserve d'ung coppeau de chesque condition de légumaige qu'il sera permis de vendre sans plus & ainsin a esté délibvéré de l'adveu des consuls desdites communautés & en présence de Me Dominique Marsan, procureur du Roy, de Jean Oullive, baile d'Aure, Me Pierre Fisse, advocat, Dominicque Mascaron, Jean Rolland dict Bonafont, habitants des lieux de Cadiac, Grézian, Guchen &

Digitized by Google

ville d'Ancizan, signés avec moy secrettaire. J. Tourné. (Archives municip. de Vignec, f° 4.)

1617. — Le 10 mai, *il tomba une si grande quantité de neige à Grézian, vallée d'Aure, que tous les blés & les seigles furent abattus par terre, surtout les seigles.* (Registres paroissiaux, G^me^ Bacqué, vicaire.)

1618. — *L'hiver fut remarquable par l'apparition d'une comète qui étala pendant trois mois sa longue chevelure au milieu de l'espace.* Elle brillait la nuit d'un si vif éclat qu'on auroit dit qu'elle alloit incendier le ciel. Depuis mille ans il n'étoit apparu une comète plus grande & plus effrayante. (*Historia Gramondi*, p. 207.)

1619. — Il fist *une grande sécheresse* & telle qu'on n'en avoit vu de mémoire d'hommes vivants; depuis la feste de M. Saint-Jean, il ne pleust pas jusques au 24 novembre, qui feurent cinq mois entiers. Auxquelles fins, le susdit jour, les relligieux de M. Saint-Orens firent une procession générale avec l'imatge de Notre-Dame de la Conception, & feust remarqué que dès qu'ils eurent descendu ladite imatge, qui feust le sabmedy, il commença à pleuvoir quelque peu. (Extrait du Journal de M^e^ Jean de Solle.)

1620. — Pasques feurent le 29 apvril, et la nuict du Jeudy Sainct qui estoit le 16 *il neigea fort*, sy qu'il fist *force froid tout le long de la Semaine Saincte & les festes.* (*Ibidem.*)

1624. — Le jour de sainct Thomas devant Noël, estant au Cap de la Pene de Castillon de Grézian, je vis deux lymassons se trayner aussy bien que s'ils eussent estés au moys de juin & la nuict après le jour de Noël il fit sy beau tems que je suays dans le lict comme sy j'eusse esté au moys d'aoust, & me fallut tirer la farde de dessus. (Registres paroissiaux, J. Laporte, recteur.)

1625. — Le 9 may, soir de l'Ascension, il fit *ung si grand tremblement de terre*, à Grézian, qu'il sembloit que toutes les mesons tombassent par terre. (Registres paroissiaux de Grézian, G^me^ Bacqué, vicaire.)

— *Une forte grêle ravagea, la même année, le pays de Bigorre.* Les cultivateurs d'Adé perdirent leur récolte, & les marguilliers furent obligés d'acheter « trois charretées d'ar-

Digitized by Google

doises pour réparer les plus évidents dommages que la grelle avoit apportés au toict de l'église, en attendant une plus grande réparation, veu que le toict avoit esté grandement endommagé. » (*Monographie d'Adé*, par J.-F. Fourcade, secrétaire-archiviste, p. 291.)

— Le 12 octobre, une heure après midy, le soleil éclipsa. Il demura éclipsé l'espace d'une heure. (Registres paroissiaux de Grézian, Gme Bacqué, vicaire.)

1628. — Le 8 juillet la grêle tomb au dîmaire de Saint-Martin(Vic-Bigorre). Dans un acte du 16 juillet suivant le dommage fut évalué au 1/4 de la récolte sur les blés & sur les vignes ; — du dîmaire de Gellenabe au 1/4 de la récolte ; — celui de Tilhac au 1/12. (Larcher, t. IV, fos 546-547-548.)

La grêle tomba; le même jour, à Sarriac. (*Ibidem*, fo 595.)

1629. — Le 22e janvier, à Ancizan, après avoyr travailhé à faire ouvrir les chemins remplis de neige affin que les voyturiers peussent passer du boyre qui feust bailhé ledit jour à ceulx qui travailharent despendeu 18 sols tz 6 deniers.

Le 26e dud. moys lesd. chemins sestants derechef remplis de neige, les ayant aussi faictz ouvrir affin qu'on puisse aysement passer feust despendeu 22 s. tz.

Le 30e dud. moys pour faire accommoder les rues publicques & place à cause de la grande neige qui y estoit tombée à quatre hommes feust bailhé por leur boyre 4 s. tz.

Le 9e du moys de febvrier les chemins s'estantz derechef remplis de neige, les voyturiers ne pouvant passer aurions faict travailher à les ouvrir & despendeu 26 s. tz 6 d. & 2 bacquettes. (Extrait des comptes consulaires de la ville.)

1630. — Le mardi 14 mai la grêle tomba au dîmaire de Saint-Martin (Vic-Bigorre), & ne causa des dommages qu'aux raisins à cause de la tendresse des ceps. (Registre de Monde, not. fo 279.)

Le 29 juillet *la grelle tomba aux terroirs de Baloc, de Lapeyre & du Pappe*. Les dommages à Baloc furent évalués à 1/14 de la récolte, à Lapeyre à 1/12 & au Pappe à 1/16. (Registre de Sarlabon, not.)

Ladite grêle tomba à l'aube du jour au dîmaire de Saint-

Digitized by Google

Lézer & au parsan de la Dieuseide. La perte du vin fut évaluée à 2/9 & celle du millet à 1/9.

Au dîmaire de Saint-Martin le dommage causé aux vignes fut évalué à 80 barriques dont 8 pour la dîme, & aux vergers à vignes à 33 barriques dont 3 pour la dîme. Rapport du 7 août 1630. (Registre de Monde, fos 365-366.)

Vu la *mortalité des ceps de vignes causée par le fioid de la présente année*, les dommages ont été évalués à une pipe de vin pour la dîme à Camalès & à Baliron, chemin de Pujo, où le mal est plus grand, à 7 barriques; aux dîmaires de Pujo & Ugnes [Ugnoas], il n'y a aucun fruit pour la même raison. (*Ibidem*, fo 462.)

1631. — Le 23 juin dans l'après-midi *la grêle tomba au dîmaire de Saint-Lézer*. Rapport de Paul Durdes, fermier général aux prieur & syndic de Saint-Lézer, du 26 juin 1631. (Larcher, t. IV, fo 345.)

1632. — La récolte de l'année suyvante a esté encore plus pauvre que les susdites précédentes, à cause *des brouillards qui guastèrent tous les fruits et encore de grandes gresles*, & notement de celle qui tomba en ceste ville le 29 may, veille de la Pentecoste, laquelle feust si grande qu'en tous les vignobles il ne s'y est pas recueilli un panier de vendange. (Extrait du Journal de Me Jean de Solle.)

1637. — Le samedi 6 juin *la grêle tomba à Vic-Bigorre dans l'après-midi & ravagea la plus grande & meilleure partie des fruits du terroir de ladite ville*. Rapport fait au prieur de Saint-Lézer du 8 juin 1637. (Registre de Sarlabon, not.)

1640. — Le 2 juin, samedi soir, *la grêle tomba au dîmaire de Saint-Martin (Vic-Bigorre), mais sans occasionner de dégâts*. Aux parsans de Baloc & Lafitole les dégâts aux vignes furent évalués à 1/12. (Larcher, t. IV, fo 139.)

1643. — Le 4 & le 28 juin, *la grêle tomba à Tarbes*. (Registre de Colin, not.)

1644. — Dans la nuit du dimanche 7 août, *la grêle tomba à Camalès & à Baliron;* les dommages furent évalués à 1/10 du vin. (*Ibidem*, fo 143.)

1645. — Le vendredi soir 6 octobre, *la grêle tomba au dîmaire de Bazillac*. Les dommages furent évalués à 4/9 de

Digitized by Google

vin & à 2/3 de millet. Rapport du 9 octobre 1645. (Registre de Lafargue, not.)

1646. — Le 1er juin *la grêle tomba à Pujo, à Ugnoas, à six heures du soir.* Rapport du 2 juin 1646. (Larcher, t. IV, fo 75.)

— A Vic, le 1er juin, & le 2 juillet de la même année, *la grêle endommagea* 1/3 du blé & 2/7 de la vigne; à Saint-Lézer 3/4 du blé & 1/3 de la vigne; à Pujo 1/3 du blé & 2/3 de la vigne; à Camalès les 19/20 de la récolte. Fleurance & Devèze, dans le Gers, furent aussi endommagées. La remise faite au fermier par le prieur de Saint-Lézer sur son bail fut de 1,200 livres. (*Ibidem*, fo 255.)

1647. — La récolte des vignobles de Vic-Bigorre fut détruite par la grêle. Rapport de Laborde, administrateur comme séquestre d'un journal de verger du 15 octobre 1649. (Registre de Monde, not., fo 177.)

1647. — Le 21 septembre, *l'orage fit tomber une maison, à Vic.* Extrait d'un prix fait pour la rebâtir en colonat [colombage], du 24 septembre 1647. (Registre de Lafargue, not.)

1649. — *La grêle tomba au mois de juillet à Soues*, près de Tarbes. Rapport de la sénéchaussée de Bigorre du 27 août 1650.

1650. — *A la suite de trois jours de pluie extraordinaire, les* 15, 16 & 17 *mai, une partie de la montagne* [*Peyrade*] *s'écroula*, &, *fermant la vallée, donna naissance à un lac. Dans la nuit du* 4 *au* 5 *septembre* 1788, *un orage terrible qui ravagea le bassin supérieur du Gave de Pau, renversa la digue & détruisit le lac, dont les eaux faillirent enlever Gèdre & Luz. Tous les ponts jusqu'à Pierrefitte furent emportés.* (Paul Joanne, *Les Pyrénées*, éd. 1882, p. 222.)

1651. — Le 23 mai, dans la maison de Bernard Thoulouse s'est présenté personnellement Me Bertrand Ollé prebtre & recteur du lieu de Villeneufve de Lécussan, lequel ayant la présance de Me Jean-François de Salhan, prieur de ladite ville de Sarrancolin, lui a dit & représanté que, par acte du 20 apvril 1646 retenen par Destrade, notaire, feu Messire Dom Pierre Du Planté, prieur quand vivoit de ladite ville, son prédécesseur lui a bailhé en afferme & rentement tous &

Digitized by Google

chacungs les fruits & droits décimaux qu'il avoit acostumé prendre & percevoir dans le territoire & consulat dudit lieu par le temps & espace de six années complètes & révolues moyennant la somme de 345 livres pour chacune desdites années avec clause expresse qu'en cas de gresle ledit sr Du Planté seroit teneu de défalquer pour chaque sac de ségle formant cinquante souls & de chaque sac de milhet quarante souls & en ce cas il seroit procédé à l'extimation dudit domaige par des expers accordés par parties pour procéder à icelle que ledit sr Ollé seroit teneu d'en donner cognoissance audit prieur dans quatre jours après le domaige pour faire nomination d'expers... & attendeu que pour ce jourd'hui ledit sr Du Planté est venu décider & que *le 9e des mois & an courant a tombé quantité de gresle* audit lieu de Villeneufve de Lécussan & qu'elle a causé beaucoup de domaige a requis & requiert audit sr de Salhan, prieur, de donner d'expers pour faire procéder à l'extimation conformément à l'acte du 20 apvril 1646, en présence de Me Jean Estrade, notaire, & Pierre Ibos, habitans de la ville & du lieu de Villeneufve. (Registre de Dartigue, not. de Sarrancolin, fo 27.)

1655. — Le lundi soir, 14 septembre, la grêle tomba à Noilhan-en-Bigorre & enleva les 7/10 de la vendange. (Rapport du 21 septembre 1655. Registre de Lafargue, not.)

1658. — Le 7 juin, la grêle tomba sur les biens affermés de Saint-Lézer, aux dimaires de Palosso, Ados, Ponson-Debat, Pujo, Aurensan, Tostat, Chelle & Batac & y causa de notables dégâts. (Rapport du 12 juin 1658. Registre de Lafargue, not., fo 583.)

1659. — Le 30 août, une maison de Vic-Bigorre, sise au quartier de la Place, *fut incendiée par le tonnerre.* (Extrait d'une sentence du juge de Vic portée le 11 décembre 1673. Registre de Monde, not., fo 418.)

1660. — Le 21 juin, jour de lundy, environ les quatre heures du matin, est venu *un tremblement de terre le plus horrible qu'on aye jamais vu ou verra.* La maison seigneuriale d'Ourout a esté esbranlée par tous les coings & le sulh des portes de pierre fendeu & le dessus de plusieurs est tombé;

Digitized by Google

plusieurs maysons & molins à Argellès, entre autres Calestremé, Biette, Moth, Lostau, & peu d'autres ou il n'y ayt eu grand domage. *Mesme jour à mesme heure le tremblement a esté à Thoulouse, à Bordeaux mais non pas avec la force que dans les montagnes & tout le long des monts pyrénéens. Le tremblement a continué jusques en octobre mais non pas si furieux.* Bagnères & Lourde ont esté fort ruinés, le premier plus. Il n'y a guère d'esglise à trente lieue qui n'est esté esbranlée & toutes les maysons les plus fortes & en y a beaucoup qui ont assomé du monde en s'ébolant. Le Roy & la Reyne estoient à Roquefort de Marsan s'en allant à Paris après lur heureux mariage, & ne furent pas peu esmeus d'appréhention, la mayson ou leurs Majestés estoient ayant fort branlé. (*Petits mémoires de Germain d'Antin, seigneur d'Ourout, en Lavedan*, édités par Ch. de Carsalade du Pont, *Souvenir de la Bigorre*, t. III, p. 15.)

— Estant au 21 juin, *il arriva à Doazit & généralement par toute la Chalosse & embirons, un peu abant le soleil lebé, un grand tremblement de terre tellement que tout le monde qui estaient* dans les maisons avaient une grande peur, car toutes les maisons tremblaient; mais grâce à Dieu, en ce pays, je n'ai pas entendu dire que personne eut aucun mal... On m'a assuré qu'à Bagnères a fait grand dommage *le tremblement de terre & a duré au dit Bagnères l'espace de huit jours au plus.* Il y est tombé au dit Bagnères quantité de maisons & murailles & y est mort grand nombre de personnes, & les habitants ont casi tous quitté la ville, de peur de mourir, & les Capucins ont aussi quitté leur couban & ont dressé un autel dans leur jardin, auprès de leur fontaine. Les montagnes dudit lieu sautaient haut en bas, & se sont enfoncé lesdites montagnes en bas de plus de dix piques, à ce qu'on m'a dit, & les fontaines se sont changées en couleur de sang, & plusieurs autres ont perdu leur source, & en telle fayçon que ceux de Bagnères ont couché plusieurs nuits par les bignes & campagnes. Je prie au bon Dieu qu'il lui plaise nous donner sa sainte bénédiction & nous préserber de mourt subite! Ainsi soit. Jésus Maria. (*Relation véritable des choses les plus mémorables passées en la Basse-Guienne*, &c., par Henry de

Digitized by Google

Laborde-Déboué. Éditée par M. le baron de Cauna, *Armorial des Landes*, t. III.)

— Le 21 juin, à quatre heures du matin, un si terrible *terretremble* arriva, quil mit par terre une partie du clocher de l'église paroissiale Saint-Vincent de Bagnères, & quelques pierres des arceaux de la voûte, ensemble plusieurs maisons, entr'autres celle de feu Pierre Verges, au bourg-vieux, contre l'horloge, dessous les ruines de laquelle ont été surprises, écrasées & étouffées, Marie de Vergès, veuve à feu Dominique Estors, Catherine de Vignoles, de la paroisse d'Antalos, & une servante de M. Dubouch, chirurgien de Tarbes, nommée Marie de Barrau ; le devant de la maison de M. Maître Rougier de Berné, juge, tenue à louage par Odet Bousigues, cordonnier, est aussi tombée du même tremblement de terre, où s'est trouvée écrasée la servante dudit Odet Bousigues, nommée Guillelmina; & toutes quatre ont éte ensevelies, la première dans l'église du susdit Saint-Vincent, & les trois au cimetière, le soir même; l'office fait par moi soussigné. A même heure sont tombées contre le pont de l'Adour la maison de Jean Forcade & de Ramonet de Souriguère, dit Pourrachou, tailleur, ayant surpris sous les ruines cinq petits enfants dudit Souriguère, & ensevelis au cimetière de ladite église le même jour & le lendemain.

Dangos, prébendé & vicaire.

(Extrait du registre de l'église paroissiale de Bagnères, *Essais historiques sur le Bigorre*, par M. A. Davezac Macaya, t. II, pp. 260 & 261.)

— Le 21 juin, le grand tremblement qui s'est fait sentir en tant de lieux s'est passé si légèrement dans cette ville [Bayonne], que nous n'en avons eu que la peur; mais il a fait tomber la plupart des cheminées de celle de Pau; & l'on nous mande de Bagnères en Bigorre, situé au pied des Pyrénées, que plusieurs maisons ont été renversées, & tous ceux qui étaient dedans écrasés; que des montagnes d'une hauteur excessive s'étant ouvertes, une a été abimée; & que la vallée de Campan, voisine de ladite ville de Bagnères, & la plus peuplée de tout le pays, en a aussi été endommagée à tel point, & notamment le couvent des capucins de Notre-Dame de

Digitized by Google

Médous, fondé par la maison de Grammont, que les religieux qui en sont échappés se sont vus réduits à se hutter aux environs de ce lieu-là; mais ce qui est encore digne de remarque, les bains chauds qui sont en la dite ville de Bagnères devinrent tellement frais par la sortie des feux souterrains, que ceux qui y étaient furent obligés de se retirer. (Abbé Palassou, *Essai sur la minéralogie des Pyrénées.*)

— Le 28 août *la grêle tomba à Vic-Bigorre aux endroits où Bertrand Dandrest prélevait la dîme* pour noble Arnauld Silhac, marguillier de l'église. (Rapport du 29 août 1664.)

— Le 30 août, Dominique Bouchot, faisant pour le père César Bouchotte, dénonça au curé d'Artagnan *la chute de la grêle du 28 courant à Vic & à Larrac, vers huit heures de la nuit.* (Registre de Raimond Dupont, not.)

1669. — Le 8 mai *la grêle tomba au dîmaire de Pujo.* Elle causa sur la lande, au midi dudit Pujo, des dommages dans la vigne & le blé pour 12/16. — Rapport du 13 juillet 1669. (Registre de Laffargue, not.)

— Cette année fut fort stérile tant en grains qu'en vin à cause du grand « chaud » qu'il fit [Astarac]. (Livre de Raison, Dudrot de Capdebosc.)

1678. — Le 4e juillet, les Estats se tenant à Tarbes, il y eut un déleuge général. L'asamblée estant à huict heures du matin aux Cordeliers, feust obligée d'en sortir, le couvent se remplissant d'eau. Les religieux abandonnèrent le couvent. Les Estats, après estre sortis des Cordeliers sur des chevaux ou carosses, un grand ruisseau entrant droitc par la porte dans l'esglise, furent en corps à la Sède où l'on exposa le Saint-Sacrement, M. Borlut présidant. Il n'y eut point de maison dans la ville qui ne feust pleine d'eau; à la plus part elle allet jusque au premier planché. La communication estet rompue de tous les bouts dans le reste de la Province. Le domage ici a esté extraordinaire, surtout anx montaignes. (Supplément aux Petits Mémoires de Germain d'Antin, seigneur d'Ourout en Lavedan, par Ch. de Carsalade. *Souvenir de la Bigorre*, t. III, p. 78.)

— La rivière du Gave accrut de telle sorte qu'elle menaçait de perdre toute la vallée du Lavedan; mais à peine

Digitized by Google

eut-on apporté les sacrées reliques [de Saint-Savin] jusques sur les bords d'icelle, que ses eaux commencèrent à se retirer, à vue d'œil, dans leur lit ordinaire. (*Vie de saint Savin*, par J. Abbadie, p. 29, d'après un auteur contemporain cité par Bascle de Lagrèze dans sa *Monographie de Saint-Savin.*)

— Il y eut un tremblement de terre qui occasionna le grossissement de la Garonne & de l'Adour.

Ce tremblement de terre eut cela de particulier, que s'il se fit ressentir dans toute la longueur des Pyrénées, d'une manière très intense, il produisit des effets étranges dans le pays de Foix. Près du hameau de Coumecaude, aux environs de Seix, dans l'ancien Couserans, on trouve une fontaine, la Hount del Boutas, dont l'histoire mérite d'être rapportée.

Sa marche était jadis uniforme, mais le tremblement de terre de 1678, ayant ouvert aux eaux qui l'alimentent une autre issue vers le bas de la colline, l'ancienne fontaine devint intermittente.

Ce phénomène ne fut pas le seul qui se produisit alors dans notre contrée. On rapporte que la fontaine de Bélesta, appelée « Fontestorbe », chantée par le poète du Bartas, & remarquable par l'abondance de ses eaux qui alimentent une grande forge & plusieurs usines rapprochées les unes des autres, devint intermittente à la suite de cette secousse souterraine. — *Histoire du comté de Foix*, par Castillon d'Aspet, t. II, pp. 397-398.

1691. — Le 25 juillet la grêle tomba sur les vergers de Jean Carrère, advocat au Parlement, à Andrest; aux Crestias 1/20 de dommage; au Pont 1/12; au Dabat, au Chou, au Manin 1/10; à las Hosses 1/2. — Enquête du 28 décembre 1692, (Registre de Dintrans, not. f° 5.

1692. — Jean Damadet, estimateur juré, & Jean Tapie, prudhomme, ont visité le 5 & 6 novembre dernier à Andrest & à Pujo les vergers de M^e^ Jean Carrère, advocat en la cour d'Aire, lesquels n'ont été ni vendangés ni n'ont eu de raisins à cause de *la forte gelée de l'hiver passé qui a rendu les vignes si malades qu'elles n'ont bourgeonné qu'à la fin du mois de juillet dernier*, comme il est notoire à tout le monde dans l'étendue de la plaine de Bigorre, ayant poussé si peu de bois

Digitized by Google

que de quelques années elles ne seront pas bien remises. Ils ont reconnu que ladite gelée en a fait mourir un grand nombre & quantité d'arbres, de sorte qu'ils ont jugé qu'aux dits vergers il ne pouvait y avoir plus de quatre pots de vin à la réserve d'un verger au parsan de Maillos où ils ont jugé qu'il pouvait y en avoir 3/12 « semaut » de vin. (Registre de Dintrans, p. 777.

1693. — Le 28 juin *la grêle tomba au dîmaire de Tarbes.* (Registre de Colin, not., f° 157.)

— Le 20 août *la grêle tomba sur les aulnais de Vic-Bigorre.* Rapport du 11 avril 1699. (Registre de Pérès, not.)

— La même année & le 28 août à 6 heures du soir la grêle tomba à Aurensan & emporta les vendanges & le millet. — Rapport du 1er novembre 1669. (Ibidem.)

1677-1678 & 1679. — Les dîmaires de Tilhac & de Saint-Vincent [Vic-Bigorre], furent *grêlés.* Il fut déduit de la ferme 5 livres pour la première année & 25 livres pour la dernière par le prieur de Saint-Lézer. — Rapport du 2 juillet 1679. (Registre de Monde, not. f° 326.)

L'an 1684 la grêle enleva à Vic-Bigorre les 11/14 des récoltes & en 1686 la moitié des fruits. — Rapport du 18 décembre 1688. (Registre de Pérès, not.)

L'an 1685 & le 3 juin, il y eut un déluge d'eau à Vic. Une remise de 1/2 sur le prix de ferme d'une année fut faite pour dégâts. — Rapport du 6 avril 1687. (Registre de Dintrans, not., f° 27.)

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

1702. — Le 8 juillet, *la grêle tomba à Andrest, dans les terres du château appartenant à la duchesse d'Elbeuf.*

Le 2 septembre de la même année, *elle tomba dans 45 journaux 1/4 de vergers hautins & enleva près de la moitié de la vendange.* Le fermier fit serment d'avoir récolté 15 barriques de vin, les experts lui en adjugèrent 14. (Registre de Ducos, not.)

1707. — Le 16 août, il tomba une si grande quantité de grêle à l'abbaye de Flaran [Gers] que les grains & vins furent

Digitized by Google

perdus, le vitrage de l'église fut fracassé & celui du dortoir aussi; le couvent était inhabitable. (Extrait d'une Requête de Dom Duran, prieur, à l'abbé Parayre. Boyer, not. de Valence, reg. 1707.)

1708. — Le 16 octobre, *la grêle tomba à Siarrouy*. Il fut remis au fermier de la seigneurie & moulin dudit lieu 200 livres sur 400, montant du bail. (Registre de Colin, not., f° 168.)

1712-1716. — Il y eut des *inondations générales de l'Adour & de l'Echez*. (Rapport du 4 mai 1717, *ibidem*.)

1713. — *La grêle tomba à Oursbelille*. — Don de 25,000 livres par le Roi à la province de Bigorre pour indemnité de la grêle. (États de Bigorre.)

— Le 8 juin, il arriva un *orage du côté du midy qui déchargea dans le rocher de Lumière*, Cadeilhan-Tracherre, vallée d'Aure, où il se forma *une rabine qui descendit par le lieu de Cadeilhan jusques à la Neste*. (Archives de J.-P. Fisse, Tracherre.)

1715. — Le 12 juillet, une remise de 250 livres fut faite au fermier de la Chantrerie sur son bail pour *grêle tombée au terroir & dimaire de Baloc & Liac* [*Vic-Bigorre*]. (Registre de Beroy, not.)

— Le 12 juillet, la grêle tomba à Baloc & à Lias [Vic-Bigorre]. (Registre de Lapeyre, not.)

1716. — Le 10 mai, il fut fait un accord des fermages de biens à Vic, Camalès & Pujo; mais peu de jours après, une grêle considérable & générale ravagea la récolte des grains & principalement les vergers hautains qui faisaient le principal revenu desdits biens. (Registre de Dintrans, not.)

1719. — Le 22 juillet, jour de la Madellaine, à Cadeilhan-Tracherre, étant survenu un orage par le rocher de Lumière, emporta les champs de Lumière, droit à Sainct Antoine, quatre mesons & trois granges. Plusieurs autres furent enragnées [comblées de limon]. Il s'y gatta beaucoup de grains. Ce qui fut plus cruel, c'est que Jean Soubiran & son vallet se trouvèrent dans la maison que la rabine emporta. Le vallet se conserva sous l'eschelle sain & sauf, hormis quelque petite pierre qui lui frappa le visage. Il était tout couvert de terre. Ledit

Digitized by Google

Soubiran fut dans la grange de June Ferras n'ayant qu'une gerbe de blé desus le visage, les mains croisées, sans lui connoitre aucune blesure.

Jean Lasus, fils de Dominique Lasus, étant dans l'ostalet de Laspière, enfonça la porte; l'eau fit tomber le plancher & ledit Jean se planta de tête dans le bourbié où il mourut, & les autres se sauvèrent grimpant aux murailhes. Cella arriva entrant à la nuit. (Archives J.-P. Fisse, Tracherre.)

1724. — Un verger, sis à Saint-Lézer, au parsan de la Côte-Devant ou Prat-Monjau, *fut ravagé par la grêle.* (Rapport du 18 mars 1726, registre de Pérès, not., f° 2138.)

1725. — Le 21 mai, *la grêle tomba à Rabastens aux parsans de Paignet & de Buda.* (Rapport pour Catherine de Boesse, veuve de noble Jean Junca de Lasmeres, du 29 juin 1725. *Ibidem*, f° 2022.)

1730. — Le 28 mai, *la grêle tomba à Gensac & à Liac sur les propriétés du comte d'Artaignan.* Elle ne laissa aucun espoir de récolte sur le froment, le seigle & les vergers. (Rapport du 12 août 1730.) — Aux parsans de Vidalot ou de la Tuilerie, de Laherran, de la Caussade & de Baloc [Vic-Bigorre], *la grêle abattit tous les bourgeons, ne laissant aucun espoir de récolte.* (Rapport du 30 mai 1732, Registre de Pérès, not., f^os^ 3432-3941.)

Le 3 septembre de ladite année, *la grêle tomba à Vic-Bigorre & brisa les tuiles des toits.* Les dégâts furent évalués à la somme de 300,000 livres. (Registre de Colin, not., f° 179.)

1732. — Au mois de mai, *la grêle tomba à Gayan* & y causa des dommages pour plus de 1/10 sur tous les fruits. (Registre de Lapeire, not., f° 459.)

1738. — Le 21 juin, *la grêle tomba sur les dîmaires de Tilhac. Saint-Martin & Villenave* [Vic-Bigorre]. Les dommages furent estimés en bloc à 6,050 livres. (Rapport du 12 octobre 1738, Registre de Pérès, not. 5525.)

1738. — Le 18 août, Messieurs les Capitouls de Toulouse, effrayés de la grande sécheresse qui détruisait à vue d'œil tous les fruits de la terre, puisqu'il n'avait pas plu depuis deux mois, firent un vœu à Notre-Dame-la-Noire, & ayant fait

Digitized by Google

chanter une grand'messe dans la Maison de Ville, ils en firent autant à l'église de la Daurade, où, après avoir offert leur vœu & les prières de tous les habitants de la ville, on descendit la Vierge de sa niche pour la placer sur l'autel. Le dimanche 24 août, toutes les communautés religieuses s'étant réunies à deux heures après-midi dans ladite église, sortirent en procession. Aussitôt vêpres finies, la Vierge, revêtue d'une robe extrêmement riche & placée dans un magnifique pavillon, était portée par les enfants de la paroisse & entourée des bailes de l'Assomption, leur chaperon sur l'épaule & un cierge à la main. Venaient ensuite les capitouls, leurs assesseurs & toute la bourgeoisie. La marche était fermée par une multitude de tout sexe & de toute condition. Le cortège se dirigea vers la Métropole pour y faire une station, & au retour, la Vierge, portant à ses bras les vœux de la ville, fut déposée honorablement & avec grande dévotion à la place accoutumée. Le vendredi suivant, un des jours de la neuvaine, il tomba une pluie abondante sans orage ni vent. (Extrait d'un manuscrit de Bartès, témoin oculaire.)

Le même auteur rapporte deux autres faits semblables arrivés, l'un en juillet 1741 & l'autre dans l'année 1775. (*Histoire du culte de la sainte Vierge en France*, par Hamon, curé de Saint-Sulpice, t. III, pp. 234-235.)

1740. — Le 25 juin, la grêle tomba à Maubourguet dans les parsans de Monachat & de Saint-Michel. Les dommages au Monachat furent de 1/6 de la récolte & à Saint-Michel de 1/8. Rapport du 2 juillet 1740. (Registre de Delouyt, not., f° 423.)

1744. — Le 9e jour du mois d'aoust, au Consistoire de la ville de Sarrancolin, en assemblée générale de ladite ville & lieu d'Ilhet, convoqués le jour d'hier porte par porte & ce jourd'hui au son de la cloche aux formes ordinaires, par devant les srs François Estrade, Bernard Toujan, Pierre Sarrat & François Soulé, consuls de lad. ville, Jean Rotge, & Jean Abadie, consuls du lieu d'Ilhet, assistés de la plus grande & saine partie des habitans de ladite ville & lieu d'Ilhet. Par ledit sr Estrade, premier consul, a été représenté que le sieur curé du lieu d'Ilhet, conjointement avec les sieurs consuls & principaux habitans dudit lieu *qu'un orage des plus violans*

Digitized by Google

étant survenu le 1er *de ce mois avec une grelle qui a emporté une partie de la récolte dudit Sarrancolin & Ilhet & que par surcroît de malheur la foudre seroit tombée le même jour sur le couvert du clocher du lieu d'Ilhet, qui étoit d'ardoise, y auroit fait une brêche très considérable depuis la plateforme jusqu'à la sime, de sorte que la charpente se trouve fort endommagée*, & comme la ville de Sarrancolin & le lieu d'Ilhet, quoyque des paroisses distinctes & séparées ne font néanmoins qu'un seul corps, les habitans d'Ilhet auroient prié le sr Estrade ainsi que les srs consuls ses collègues de faire convoquer une assemblée générale afin de prendre les mesures nécessaires pour réparer le susdit clocher. (Extrait des comptes consul. de la ville de Sarrancolin. Arch. municip.)

1745. — Le 13 août, la grêle occasionna de graves dommages à Marsac, Tostat, Ugnoas & Pujo, enlevant les 5/6 des récoltes à divers fermiers qui n'eurent à payer que 1/6 de leur prix de ferme, suivant la coutume du Chapitre de Tarbes. (Registre de Recurt, not.)

1750. — Le tremblement de terre qui se fit sentir à Saint-Macaire, en Guyenne, la nuit du 24 au 25 mai se fit aussi sentir à Bordeaux, le 24, à dix heures du soir. La secousse fut assez forte, mais dura trop peu pour causer du dommage. Il en fut à peu près de même à différentes heures à 12 lieues de Bordeaux vers l'ouest, au nord-ouest, dans le Médoc, à Pons en Saintonge, à 15 lieues de Bordeaux, & beaucoup plus loin, à Toulouse, à Narbonne, à Montpellier, à Rodez. Mais ce phénomène n'a nulle part été si redoutable que vers les Pyrénées.

Voici ce que l'on en apprend par des lettres de Pau du 6 de janvier. Le 24 de mai, vers les dix heures du soir, on entendit dans la vallée de Lavedan un grand bruit comme d'un tonnerre sourd. Il fut suivi d'une secousse violente de la terre qui dura l'espace d'une minute. A cette première secousse il en succéda plusieurs autres jusqu'au lendemain dix heures du matin. Il y en eut quelques-unes dans le même lieu les jours suivans, ce qui donna lieu de croire que le foyer de ces tremblemens de terre étoit entre Saint-Savin & Argelès, où les ébranlemens furent plus forts que partout ailleurs. Une pièce

Digitized by Google

de roc ensevelie dans la terre & dont il ne paraissoit qu'une petite partie fut déracinée & transportée à quelques pas de là. L'espace qu'elle occupoit fut à l'instant rempli par la terre qui s'éleva de dessous. Un hermite, habitant une montagne du voisinage, a rapporté qu'il avoit entendu des froissemens de roches qui s'entrechoquoient avec tant de bruit qu'il avoit cru que la terre se déboîtoit entièrement & que les montagnes alloient être englouties. L'allarme fut si grande dans ce canton que les habitans allèrent loger sous des tutes en rase campagne. Ce fut surtout aux environs de Lourde que l'on fut le plus allarmé. Il y a dans le château de cette ville une tour dont les murs sont d'une épaisseur immense & qui fut lézardée d'un bout à l'autre. La chapelle du même château s'écroula presque entièrement. Dans le village de Gonçales [Juncalas], qui n'est pas loin de là, plusieurs maisons furent renversées & quelques personnes périrent sous les ruines. Les voûtes du monastère & de l'église de l'abbaye de Saint-Pée, de l'ordre de Saint-Benoît, furent entr'ouvertes. A Tarbes, depuis dix heures du soir jusqu'au lendemain dix heures du matin, il y eut quatre secousses toujours précédées de mugissemens souterrains, & la voûte de la cathédrale se fendit en divers endroits. Le 16, vers une heure après minuit, on sentit dans la même ville une cinquième secousse, qui renversa la moitié du mur d'une ancienne tour, placée au coin de la place de Maubourguet. Il y en eut encore deux autres le même jour entre quatre & cinq heures du matin. (Extrait de la *Clef* ou *Journal historique sur les matières du tems.* Juillet 1750, t. LXVIII, Verdun.)

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA VIOLETTE DE TOULOUSE — SA CULTURE[1]

Permettez-moi d'introduire dans ce chapitre, pour les agriculteurs qui s'intéressent à nos travaux, une culture embaumée dont notre cher département a le privilège.

Je veux parler de la violette, dont les jardiniers des environs de Toulouse exploitent si habilement la production.

Il y a là, sans doute, un empiètement de l'agriculture sur l'horticulture ; mais les deux sœurs qui vont vivre ici sous le même toit ont de telles affinités & de si entraînantes sympathies que nos collègues de l'horticulture ne m'en voudront pas si je chasse sur leur terre.

Pour les agriculteurs qui sont tout près de la ville ou sur une ligne de chemin de fer qui les en rapproche, il y a dans cette culture une source de bénéfices qui peuvent se chiffrer par un revenu brut de 40 francs l'are & un revenu net de 30 francs lorsque la culture ne se fait qu'à demi-fruits, ce qui arrive le plus souvent.

Comme les violettes de Toulouse sont les plus renommées pour leur beauté & leur parfum, elles donnent lieu à des transactions importantes dont la place Arnaud-Bernard est le siège.

Il y a là une véritable Bourse de violettes & les commandes pour Londres, par exemple, absorbent quelquefois tout ce qui est porté sur le marché.

A ceux qui ne peuvent cultiver la violette par spéculation, nous dirons que l'agrément qu'elle apporte à notre aimable entourage vaut bien la place qu'on lui donne dans le parc ou le potager, au midi de préférence.

Donnons d'abord un détail curieux que nous a révélé un

1. Nous remercions M. Emile Hébrard d'avoir bien voulu détacher pour nous ces quelques pages d'une très intéressante étude qu'il vient de lire à la Société d'agriculture du département de la Haute-Garonne, & qui est une revue des cultures industrielles du Sud-Ouest.

(N. D. L. R.)

Digitized by Google

de nos collègues[1], qui est en même temps un de nos plus habiles horticulteurs : on arrive au maximum de la production & à la plus grande perfection du produit en formant, à Lalande, les plates-bandes de violettes avec le plant de Saint-Jory.

Ceci est de la culture un peu raffinée & les producteurs de Saint-Jory ne manqueraient pas de dire, si nous insistions, que leurs violettes valent bien celles de Lalande[2].

Quoi qu'il en soit, nous allons donner les règles générales qui président à la culture bisannuelle de la précieuse fleur : on choisit d'abord une terre franche & légère profondément remuée & bien ameublie; un défoncement préalable n'est cependant pas utile. La plantation est habituellement précédée d'une fumure avec fumier d'étable.

La plate-bande qui doit recevoir le jeune plant est adossée à un mur ou entourée d'une élévation de terre ou de matériaux qui doit préserver la plante du froid & laisser aux nattes qui doivent la recouvrir une inclinaison assez marquée.

Quand le mois d'avril arrive on se munit du plant acheté au cent.

Si on a préféré produire son plant, on l'a pris dans les éclats ou dans les fils de l'année précédente.

La plate-bande étant de 1^m50 de large, on place les pieds à 0^m20 les uns des autres, & on n'a plus, dans la première année, qu'à sarcler, ameublir & arroser.

A l'automne, on pourra fumer avec des engrais chauds ou pulvérulents & d'une rapide assimilation, de façon à activer la végétation & arriver de bonne heure sur le marché.

Dès que les premières gelées arrivent, la lutte commence pour le jardinier, qui consulte plus d'une fois les astres pour abaisser & soulever les nattes en temps opportun.

En pensant au mal que se donnent ces braves gens pour faire arriver jusqu'à nous ce produit charmant, n'oublions pas leurs fatigues & ne marchandons pas trop le bouquet de violettes.

1. M. le Dr Audiguier.

2. N'oublions pas que le plateau de Lardenne revendique sa part dans la production de la belle violette de Toulouse.

Digitized by Google

Et quel succès notre récolte si parfumée obtient dans tout les pays! Elle s'en va dans ces petits cartons blancs bordés de bleu trouver le client par les voies les plus rapides, dans toutes les villes de France & même à l'étranger.

A l'occasion, elle ceint la couronne de Parme &, par un détour dans le pays du soleil, elle revient dans notre capitale sous ce nom aristocratique. Ce n'est plus, en effet, la modeste violette se cachant sous les feuilles, c'est une fleur, déjà un peu fière de sa destinée, portant sur une longue hampe le bel épanouissement de sa corolle; elle viendra lutter avec avantage contre les parfums capiteux qui ont essayé de la surpasser & qui n'ont jamais pu l'égaler.

La séduisante violette a tenté la sensualité des gourmands; nous ne parlerons que de ces délicieux bonbons, nulle part aussi savoureux qu'à Toulouse [1].

Soyons donc fiers de ce produit bien toulousain qui parfume, à la saison, les voies les plus fréquentées de notre cité, & qui lui donne au loin cette auréole de poésie consacrée par la fleur de Clémence Isaure.

Émile HÉBRARD,

Vice-président de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne.

1. C'est la violette de mars qui est seule employée par la confiserie; la violette de Toulouse pralinée est très goûtée dans le monde entier. La maison Olivier fait, dans la saison, des envois considérables de ce bonbon exquis qu'elle expédie régulièrement à Paris, à Londres & surtout à New-York.

Digitized by Google

RECUEIL DES IDIOMES DE LA RÉGION GASCONNE[1]

Le titre de ce Recueil indique le but que nous nous sommes proposé. A l'occasion de l'Exposition universelle qui va s'ouvrir à Bordeaux au mois de mai 1895, nous avons voulu réunir & offrir au public des spécimens des idiomes actuellement parlés dans le sud-ouest de la France, & plus particulièrement de ceux qui se rattachent aux diverses variétés de la langue gasconne.

Nous aurions mauvaise grâce à revendiquer comme nous appartenant en propre l'idée d'un tel Recueil. Des enquêtes de ce genre ont été souvent tentées depuis le commencement de ce siècle. Déjà, sous le premier Empire, on se préoccupa de centraliser au ministère de l'Intérieur des matériaux pour servir à la comparaison des patois de la France, & on fit réunir, en 1807, par les soins des préfets & des sous-préfets d'alors, une collection de versions de la parabole de l'Enfant prodigue. La Société des Antiquaires de France a publié plus tard, en 1824, dans le tome VI de ses Mémoires, quatre-vingt-six textes appartenant à cette collection. Nous ne pouvons point énumérer ici toutes les tentatives analogues qui ont été faites depuis, quoique dans des rayons plus restreints. Il nous sera cependant permis de rappeler qu'assez récemment, lors de l'Exposition de Toulouse de 1887, une enquête linguistique, embrassant neuf départements de la région pyrénéenne, fut entreprise par les soins de M. Julien Sacaze & sous le patronage de MM. les Recteurs des Académies de Toulouse, Bordeaux & de Montpellier. Dans chaque commune, MM. les Instituteurs furent chargés de traduire deux petits textes narratifs & de dresser la carte de la commune; on obtint de la sorte un ensemble d'environ trois mille cinq cents réponses, qui formèrent trente-cinq volumes manuscrits, déposés maintenant à la Bibliothèque municipale de Toulouse, sous le titre

1. Cette préface, que M. Bourciez a bien voulu nous communiquer, complète les renseignements donnés dans notre précédente livraison, p. 231.

Digitized by Google

de *Recueil de linguistique & de toponymie des Pyrénées.*

L'enquête, dont nous présentons aujourd'hui les résultats au public, a été conçue & exécutée sur un plan analogue, mais avec des différences. Nous avons tout d'abord renoncé aux relevés topographiques, qui se trouvent en somme déjà faits dans les feuilles du cadastre; nous avons ensuite tenu à embrasser non pas une région géographique, mais bien une zone linguistique aussi nettement déterminée que possible. Notre objectif a été d'englober l'ensemble de la zone gasconne, tout en dépassant d'une façon suffisante, au nord & à l'est, le cours de la Garonne.

Nous nous sommes avant tout préoccupé de choisir le texte qui devait être traduit... Après bien des tâtonnements, nous avons cru devoir revenir à la parabole de l'Enfant prodigue, qui a déjà si souvent servi dans des occasions analogues, & qui s'y prête, il faut bien le dire, d'une façon particulière. Toutefois, nous n'avons guère laissé subsister que le cadre de la parabole...

C'est alors que nous nous sommes adressé à M. Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux, &, disons-le tout de suite, c'est à son initiative bienveillante & à ses encouragements que le présent Recueil doit d'avoir vu le jour. L'expérience nous indiquait, en effet, qu'une enquête faite dans un rayon assez vaste n'avait chance d'aboutir à des résultats à peu près complets qu'en revêtant un caractère officiel; de plus, & sous peine de ne pas remplir le programme que nous nous étions tracé, il fallait nous assurer la participation de cinq départements compris dans l'Académie de Toulouse : nous avons donc dû demander à M. Perroud, recteur de cette Académie, un concours qu'il nous a accordé avec le plus gracieux empressement. Dès lors, nous étions certain de pouvoir recueillir des spécimens linguistiques dans les neuf départements où se parlent encore aujourd'hui des variétés de l'idiome gascon, à savoir ; la Gironde, les Landes, les Basses-Pyrénées, le Gers, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, la Haute-Garonne, le Tarn-&-Garonne & le Lot-&-Garonne. Nous n'avons pas cru devoir exclure du Recueil le département de la Dordogne, qui fait partie de l'Académie de Bordeaux; toutefois il ne forme ici, dans notre pensée, qu'une sorte d'appendice, d'ailleurs plein d'intérêt.

Digitized by Google

Sur un territoire ainsi délimité dans ces dix départements, comprenant un ensemble de trois cent trente-six cantons & de quatre mille quatre cent quatorze communes, nous avons pensé que l'enquête, pour être probante, devait s'appliquer au plus grand nombre de points possible, qn'il fallait prendre pour base la commune, & qu'il ne serait pas inutile non plus de chercher à recueillir une double traduction, émanant de deux personnes différentes, dans les centres de population un peu importants, tels que les chefs-lieux de cantons. Notre texte arrangé de l'Enfant prodigue a donc été tiré à cinq mille exemplaires & distribué dans les divers départements par les soins de MM. les Inspecteurs d'Académie & de MM. les Inspecteurs primaires. Dans chaque commune, ce sont MM. les Instituteurs qui ont été, en principe, priés d'en donner une traduction, quitte à se faire aider ou suppléer le cas échéant...

Les résultats qu'a donnés l'enquête sont des plus satisfaisants. Nous n'avions jamais douté du succès, mais nos espérances ont été presque dépassées. Il était inévitable, pour des raisons bien diverses, qu'il ne se produisît pas quelques lacunes, du moins ne sont-elles ni nombreuses, ni importantes. Presque toutes les communes visées ont répondu à l'appel &, sur quatre mille quatre cent quatorze, il y en a plus de quatre mille qui figurent dans notre recueil; en moyenne, il n'en manque guère qu'une sur douze. Dans certains départements, comme l'Ariège, les Basses-Pyrénées & les Hautes-Pyrénées, &c., les lacunes sont absolument insignifiantes. Si, dans d'autres, elles sont un peu plus nombreuses, nous devons sans doute tirer de ce fait une première induction & en conclure que les patois sont moins florissants dans ces régions. Ajoutons que le chiffre de quatre mille traductions, dont nous parlions tout à l'heure, a été sensiblement dépassé; si nous tenons compte de celles qui nous sont arrivées en double, quelquefois en triple ou en quadruple. Nous n'avions demandé qu'aux chefs-lieux de canton ces doubles traductions; mais dans beaucoup d'autres communes, les simples hameaux ont tenu à honneur d'envoyer la leur. Nous arrivons en définitive au chiffre de quatre mille quatre cent quarante-quatre...

Le Recueil forme un ensemble de dix-sept volumes...

Digitized by Google

Et maintenant, quelle sera l'utilité de ce Recueil? Doit-il être seulement l'objet d'une curiosité, après tout légitime, de la part de ceux qui seront tentés de le feuilleter & d'y chercher quelque spécimen d'un patois familier? Nous avouons que notre ambition a été plus haute. Nous avons pensé que cette collection — lorsqu'elle aura été plus tard déposée à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux — pourrait fournir des documents précieux aux travailleurs, à tous ceux qu'intéresse l'évolution linguistique & qui cherchent à l'étudier spécialement dans nos idiomes gallo-romans... Faisons observer que, grâce aux traductions venues du nord & de l'est de la Gironde, on peut espérer être un peu fixé sur la nature & l'extension des patois bavaches. Enfin, bien que notre texte ait été spécialement établi en vue d'une enquête sur le gascon, les traductions recueillies dans les arrondissements de Bayonne & de Mauléon fourniront des renseignements qui ne seront pas à dédaigner sur l'ensemble des parlers basques en France. Telles sont, il nous semble, très rapidement esquissées quelques-unes des considérations qui doivent recommander à l'attention ce Recueil. Ce sont elles qui nous avaient poussé à en entreprendre la formation; ce sont elles aussi qui nous ont soutenu dans la tâche assez lourde d'en classer les matériaux & d'en ordonner les dix-sept volumes.

Il ne nous reste plus — & c'est la partie la plus agréable de notre tâche — qu'à remercier en terminant les personnes grâce auxquelles l'entreprise a été menée à bien... Ce Recueil est par excellence une œuvre collective, l'œuvre de MM. les Instituteurs & de M^mes^ les Institutrices de la région gasconne. Mais nous n'oublierons pas non plus que d'autres personnes y ont collaboré... A tous nous adressons des remerciements sincères, car tous ont eu conscience de la tâche entreprise, tous aussi ont voulu prouver que nos idiomes du midi de la France sont vivants, & que, servant encore à l'expression des sentiments populaires, ils ont, à côté de la langue nationale, droit à leur place dans la patrie commune.

F. BOURCIEZ.

Bordeaux, 15 mars 1895.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Charles de POMAIROLS. — **Regards intimes.** (Lemerre, 1895.)

J'ai quelquefois entendu parler de décentralisation littéraire; j'avoue que je ne comprends pas bien le sens de ce mot. Rien n'empêche d'avoir du talent en province; que les livres écrits à Toulouse, à Caen ou à Grenoble paraissent à Paris, c'est une question de publicité, une question commerciale où la littérature n'a rien à voir. L'ouvrage de M. de Pomairols, dont je voudrais parler à nos lecteurs, est édité chez Lemerre, comme ceux des autres poètes; mais on sent qu'il a été écrit en province, à la campagne. Le Rouergue, le pays que l'auteur habite, est voisin de Toulouse, & en nous occupant de son livre, nous restons dans les limites que la *Revue des Pyrénées* s'est assignées.

Le titre de l'ouvrage : *Regards intimes*, indique suffisamment quelle en est l'inspiration générale. Cependant ce n'est qu'en lisant le volume que l'on en comprend le sens précis. La pensée de l'auteur obéit à un double mouvement qui a quelque chose de rythmique : tantôt la contemplation de la nature l'invite à rentrer en lui-même, tantôt l'étude des sentiments qu'il découvre en lui se précise & se complète par la vue des choses extérieures qui prennent alors une valeur de symboles. Ainsi, à ses yeux, la nature & l'âme ne peuvent se séparer l'une de l'autre : un paysage évoque certaines pensées, & en même temps le ciel gris ou bleu, la tendre verdure des prairies au printemps & les riches teintes des arbres à l'automne, semblent être la peinture merveilleuse des sentiments changeants

Digitized by Google

qui renouvellent sans cesse le fond immuable de notre cœur.

Ainsi s'explique le caractère particulier que présentent les peintures de la nature dans le livre de M. de Pomairols. Sa vision des choses est exactement opposée à celle qu'on trouve chez les écrivains réalistes, qui reproduisent le plus directement possible les impressions faites sur nos sens par les objets; chez lui, au contraire, les impressions intellectuelles & morales, qui sont comme les harmoniques de la sensation, sont ce qu'il y a d'essentiel; ce n'est pas seulement l'œil qui est frappé par les formes ou par les couleurs, c'est l'être tout entier qui vibre, & les images qu'évoque l'impression sensible, les rêves auxquels elle donne l'essor, sont notés avec plus de soin & d'amour que la sensation fondamentale d'où ils sont sortis. Lisez au commencement du volume la pièce sur *le Cerisier :*

Tout en pâles fleurs dans les bois sans sève,
Le blanc cerisier surgit comme un rêve
Au bord vaporeux des hivers défunts.
. . . . . .
La saison nouvelle est encore triste,
Et l'arbre candide, en se levant seul,
Évoque là-bas, sous le blanc linceul
Qui des profondeurs des choses émerge,
Un jeune fantôme, un spectre de vierge.

C'est, comme dans la pièce célèbre de Théophile Gautier, *Symphonie en blanc majeur*, l'idée de blancheur qui est la note dominante; mais comme cette impression est subtilisée & spiritualisée par les images qui l'accompagnent! La vue de la nature a servi à l'auteur à évoquer le rêve qu'il portait en lui.

Il en est de même dans une autre pièce à laquelle il a donné ce titre un peu bizarre : *Piété de fleur*. Dans un chemin de campagne, au fond d'une vallée, le poète aperçoit

Une humble croix de pierre,
Doux signe du passé dans le pays natal.
Les hivers ont disjoint le très vieux piédestal,
La mousse le revêt, une fente s'y creuse;
Et là, venue au gré des jours, mystérieuse,
Germe errant & caché que la brise a conduit,
Naïf rayonnement de grâce, une fleur luit.

Digitized by Google

On sent déjà venir le symbole qui est exprimé dans les vers suivants :

> Elle se dresse, monte & s'épanouit là,
> Comme un pieux désir que le ciel appela.

Et ce symbole à son tour, par une association d'idées toute naturelle, suggère le rapprochement qui termine la pièce :

> Et peut-être, non loin, dans la même vallée,
> Durant ses jours sereins d'enfance mi-voilée,
> Une âme virginale éclose au même lieu
> A de même élevé son pur soupir vers Dieu.

On le voit, ce sont moins les choses elles-mêmes que l'âme des choses qui intéresse M. de Pomairols, & qu'il essaie de nous rendre. On comprend donc qu'il se sente attiré par les mythes, de sens gracieux ou profond, qui ont servi aux anciens à interpréter la nature. La vieille mythologie, celle dont Corneille & Boileau ont pris la défense, est morte depuis longtemps; mais la mythologie nouvelle, créée par la science du langage, l'étude des traditions populaires & celle des monuments figurés, est vivante et féconde; c'est une source où les poètes peuvent puiser sans craindre de la tarir. En vain on avait prédit que les progrès de la science seraient la mort de la poésie. C'est tout le contraire qui est arrivé : la vérité a paru plus belle que les fictions, & lorsqu'on a découvert le sens réel des antiques symboles, ils ont semblé plus intéressants, car on y retrouvait l'histoire de l'âme humaine, & les premiers balbutiements des peuples enfants cherchant à épeler le livre du monde. Les poètes d'aujourd'hui n'ont plus l'âme assez naïve pour créer des mythes ou pour accepter, les yeux fermés, ceux que la tradition nous a légués; mais s'ils sont pénétrés de cette large & sympathique intelligence du passé qui est la gloire de notre temps, ils pourront reconstruire par l'imagination les âmes des hommes qui, à des milliers de siècles de distance, ont formé spontanément & sans s'en douter, ces mythes dont nous essayons de deviner la signification.

Mythes, tel est le titre sous lequel M. de Pomairols a classé une douzaine de pièces de son volume. Mais ces pièces n'ont pas toutes le même caractère. Il en est où il soulève lui-même

Digitized by Google

le voile mystérieux que la légende a jeté sur les choses des temps passés. Tel est le morceau qu'il intitule : *Les Romains dans mon champ*, & où il retrouve dans les aspects du pays qu'il habite les pensées et les images qu'il suggérait aux Romains, ses anciens habitants :

Ici l'on adora les déités champêtres;
La nature apparut aux yeux de nos ancêtres,
Ici même, à travers des songes irisés :
Ces aspects pleins pour moi de grâce enchanteresse,
Ces lieux habituels qu'anime ma tendresse,
Avant de m'être chers, furent divinisés.

Cette pourpre du soir fut le bûcher d'Hercule;
Le croissant qui blanchit au bord du crépuscule,
C'était Diane, elle y levait son front d'argent;
Que de formes ici, de dieux au beau visage,
Glissèrent sur ce sol sans marquer leur passage,
Car la nature reste & l'esprit est changeant!

Si le sentiment & l'expression sont d'un poète, la pensée est d'un philosophe, qui cherche la raison des choses & ne se borne pas à en sentir la beauté. Dans d'autres pièces de la même série, l'auteur laisse volontairement obscure et indécise la limite qui sépare la fiction de la réalité d'où elle est éclose. Le petit poème intitulé : *Pour une source,* appartient à ce genre délicat & difficile. On a capté une source, & on l'a couverte d'une voûte pour préserver la fraîcheur & la pureté de ses eaux. Au doux bruit de cette onde limpide, le poète se met à rêver; ses yeux se ferment à demi. Aux impressions réelles que la fraîcheur & le murmure de la source font sur lui se mêlent, comme dans une hallucination à moitié consciente, les images familières à son esprit. Le souvenir des nymphes, les déesses des eaux, flotte devant sa pensée, & suivant le caprice de son imagination, tantôt c'est la source qu'il entend bruire à ses pieds, tantôt c'est la naïade aux yeux bleus, à la taille souple, qu'il voit fuir sous les arbres de la prairie.

On ferait tort à l'auteur si l'on ne voyait là qu'un jeu d'esprit, qu'une fantaisie ingénieuse de poète érudit. Ce qui fait à mon gré le charme de cette pièce comme des autres essais mythologiques de M. de Pomairols, c'est qu'on y sent la sincérité d'un artiste qui cherche la notation exacte de ses impres

Digitized by Google

sions. Ces impressions sont à la fois très complexes & très personnelles, d'une nature assez rare, & un certain raffinement dans l'exécution est peut-être nécessaire pour les traduire. Quand même il y en aurait un peu trop pour mon goût, je pardonnerais à l'auteur en faveur de ces vers charmants qu'il adresse à la nymphe, à la source qui est le sujet de son poème :

J'arrondirai sur toi le cintre d'une voûte,
Semblable aux grottes d'ombre où pleuvent goutte à goutte,
Dans un repos aimé, les larmes de tes sœurs.

La pièce la plus considérable non seulement de cette série mythologique, mais de tout le volume, est celle que l'auteur a appelée *Korè Perséphonè*. La légende grecque raconte que Perséphonè ayant été ravie à sa mère Déméter & entraînée par Hadès dans les demeures souterraines, un mortel audacieux, Pirithoüs, roi des Lapithes, osa descendre dans les enfers pour enlever la déesse, & que son audace fut punie d'un éternel supplice. L'auteur a supposé que l'enlèvement de la jeune fille avait eu lieu non pas, suivant la tradition, dans les plaines de Sicile, mais en Thessalie, dans une prairie où la perte d'un ruisseau dans un gouffre a créé la légende. Par une belle matinée à la fin de l'hiver, offrant avec ses compagnons un sacrifice à la Terre, Pirithoüs a aperçu la jeune déesse qui, suivie des nymphes, ses compagnes, parcourt la prairie, nue & triste encore, en faisant naître sous ses pas les premières fleurs du printemps.

Korè passe au milieu de ses nymphes légères :
Comme si les clartés leur étaient étrangères,
Elles ouvrent des yeux timides, & le jour
Et le sol verdoyant les charment tour à tour.
Et partout où leurs pieds dans l'ombre se hasardent,
Partout où leurs beaux yeux s'abaissent & regardent,
On voit le gazon vert s'émailler de couleurs
Et sur leurs pas errants naître de tendres fleurs,
Le narcisse penché vers l'eau qui le reflète,
L'hyacinthe d'azur, la sombre violette,
La primevère, douce à l'espoir renaissant,
L'anémone où rougit une goutte de sang.

Digitized by Google

A peine les jeunes gens ont-ils entrevu cette apparition divine, qu'elle s'est évanouie comme un rêve.

Elle a fui;
Au bout de la vallée où sa grâce est éclose,
On ne distingue plus qu'un gai tourbillon rose.
Mais naguère en passant vive près de l'autel
Où le jeune héros, beau comme un Immortel,
Évoquait hors du sol la jeunesse du monde,
Korè, fille aux yeux bleus de la terre profonde,
Levant vers le jeune homme un visage attendri,
De sa bouche embaumée & divine a souri.

Ce sourire a décidé de la destinée de Pirithoüs; il ne l'oubliera plus, même au milieu des combats sanglants qu'à la tête de ses compagnons il livrera aux Centaures, envahisseurs du sol de la patrie. Vainqueur, il retourne dans la prairie où il a eu la radieuse vision de la jeune fille faisant éclore le printemps sous ses pas. Le printemps a disparu, & elle aussi. Poussé par un secret instinct, il suit le ruisseau, à sec maintenant, jusqu'à l'endroit où il disparaît sous terre. Il se penche au bord de l'abime & regarde :

Des fleurs sont là, des fleurs tristes & comme lasses,
Et le vent qui s'engouffre aux béantes parois
De l'antre sombre penche avec des souffles froids
Leurs doux calices bleus du côté de l'abîme...

Il a le pressentiment de ce qui s'est passé, il devine que sa bien-aimée est là, au fond de ce gouffre où il entend tomber goutte à goutte les eaux, cachées sous le sable, du ruisseau à demi-tari :

Son âme, cependant que l'eau sonore tinte,
Entend parmi ces pleurs l'harmonieuse plainte
Que la vierge captive en l'abîme profond
Exhale tristement dans l'écho qui répond
Cédant sans résistance à cet appel suprême,
Pirithoüs descend dans l'obscurité blême.
La clarté du soleil ne l'a pas retenu,
Et sur la terre ardente il n'est pas revenu.
Dans l'amour virginal ayant mis tout son rêve,
Il ne survécut pas à sa jeunesse brève,
Et n'attendit pas l'heure où son cœur altéré
Aurait laissé ternir son idéal sacré.

Digitized by Google

Ces citations suffisent à montrer comment le poète a compris l'interprétation des légendes antiques. Il serait puéril de la part d'un moderne de vouloir se remettre dans l'état d'esprit d'un Grec des siècles primitifs où le merveilleux était l'aspect naturel des choses, où les mythes naissaient spontanément du spectacle de la nature, des émotions de l'âme, du langage lui-même, pauvre en abstractions, riche en images, par lequel l'homme s'essayait à bégayer sa pensée. Ce que peut tenter un poète de nos jours, ce que chez les anciens déjà Lucrèce avait merveilleusement fait dans son invocation à Vénus, c'est, tout en conservant aux mythes éclos sur les lèvres des premiers hommes leur grâce naïve, leurs contours un peu vagues, leur sens mystérieux, d'exprimer sous cette forme notre vision de la nature & notre conception du monde. Ainsi comprise, la mythologie esr éternellement vivante, puisqu'elle se retrempe sans cesse dans des idées sincères & dans le sentiment de la réalité; & d'autre part elle hérite des âges lointains auxquels elle se rattache la fraîcheur inimitable des inventions. On comprend donc que cette forme, quelque peu raffinée & savante, soit chère aux esprits qui joignent à l'amour profond de la nature & de la vie le culte de la beauté parfaite.

Quelle que soit l'importance des pièces mythiques dans le recueil de M. de Pomairols, on aurait tort de croire que cette idéalisation de la nature au moyen des symboles antiques soit la source exclusive de son inspiration. La nature l'intéresse en elle-même; il sait la voir & la peindre directement. Mais bien qu'il soit sensible aux aspects variés des choses & qu'il note avec beaucoup de charme des impressions gracieuses & éphémères, la silhouette d'un arbre en fleurs isolé sur l'horizon, le fin croissant de la lune prêt à se cacher derrière la colline, le ruisseau qui babille et s'égare sous les saules, là n'est pas la pente habituelle de son esprit. Il aime mieux considérer les choses sous leur aspect éternel, & dans les spectacles qui le frappent retrouver l'impression qu'ils ont dû faire il y a des milliers d'années sur des yeux fermés pour jamais. En se promenant dans son champ, où des fragments antiques, des lampes romaines, des médailles, des ossements sont mis à décou-

Digitized by Google

vert par la bêche du paysan, il se souvient des vers où Virgile a prédit, avec une émotion mélancolique, une scène de ce genre. Il pense aux anciens habitants de ce coin de terre, aux Latins dont on retrouve la trace

Dans le ferme profil de nos jeunes garçons,
Dans le port sculptural de ces hautaines filles
Qui suivent lentement, en tenant leurs faucilles,
Les chars romains branlant sous le poids des moissons.
. . . . . .
Sur ce sol de débris couverts d'une ombre épaisse
Où je m'en vais rêver quand le soleil s'abaisse,
Tout me fait souvenir des ancêtres latins,
Et, l'histoire & le soir mêlant leur vague flamme,
Moi-même je ressens les choses avec l'âme
Dont ils ont contemplé jadis ces lieux lointains.

Chercher dans le présent ce qui y survit du passé, opposer à l'existence éphémère de l'individu la persistance de la race, tel est le tour d'imagination de M. de Pomairols. Et cela est naturel, non seulement parce qu'il est philosophe et qu'il aime à se rendre compte des nombreuses influences qui agissent sur nous à notre insu, mais parce qu'il vit à la campagne, au milieu des paysans. Or le paysan, c'est essentiellement la tradition. Les usages, les croyances, l'allure même & le geste, tout chez lui est héréditaire. Et l'on comprend très bien qu'en assistant à la vie de tous les jours de ses voisins les cultivateurs du Rouergue, le poète voie se lever dans son imagination le souvenir de scènes toutes semblables qu'on trouve dans la Bible ou dans Homère. C'est ainsi que la pièce intitulée *Les Blés* interprète une impression d'un dimanche d'été à la campagne par le souvenir parfaitement approprié d'un récit de l'Évangile :

Jésus sous le ciel bleu marchait, avec la troupe
Qui fidèle à ses pas formait un large groupe,
Le long des blés jaunis, splendides, déjà mûrs,
Dressés près du chemin aussi haut que des murs.
C'était jour de Sabbath, disent les Évangiles.
Les disciples coupaient de blonds épis fragiles
Que leur poids inclinait sans doute, &, les froissant,
Mangeaient le grain nouveau du blé resplendissant.

Digitized by Google

Ainsi, les paysans qui s'en vont à la messe,
Curieux dans leur cœur de savoir la promesse
De la moisson future aux marges des chemins,
Brisent quelques épis dans le creux de leurs mains,
Agitent le grain jeune, encore tendre & pâle,
D'un souffle vigoureux en séparent la bale,
Et, lorsque leur espoir par l'épreuve est comblé,
S'exclament gravement sur la beauté du blé,
Et le goûtent, baissant la tête, avec les gestes
Des hommes qui jadis suivaient des pas célestes.

Ailleurs, l'auteur nous représente une famille de paysans occupée de cuire le pain. Il est frappé du sérieux, de la gravité avec laquelle chacun remplit sa tâche, & en voyant les filles de la maison arrondir leurs bras, comme des canéphores antiques, pour porter le pain sur leurs têtes, il lui semble qu'il assiste à une sorte de culte :

Les filles sur la tête emportent cette charge,
Et, tandis que leurs bras formant une anse large
Élèvent leur fardeau précieux vers le ciel,
Elles semblent remplir le rite essentiel
D'une cérémonie antique, héréditaire.....

Ce que je voudrais faire bien comprendre à nos lecteurs, c'est que M. de Pomairols n'est pas simplement un littérateur vivant à la campagne, & allant, comme Boileau, chercher des images ou des rimes au coin des bois; c'est un gentilhomme campagnard qui vit dans un canton de l'Aveyron, comme son père & ses aïeux y ont vécu. Il est vrai qu'il est lettré & poète, & que la vue de la nature lui suggère des pensées & des émotions que ses voisins de campagne n'ont jamais connues; mais comme dès l'enfance il a vécu dans ce pays auquel ses intérêts & ses souvenirs le rattachent, comme il a été mêlé à la vie quotidienne des paysans qui ont grandi avec lui & dont il voit maintenant grandir les fils, il éprouve pour les humbles habitants du village, comme pour les lieux rustiques qu'il a tant de fois parcourus en les regardant travailler, une sympathie profonde & comme une affection de famille que ne ressentira jamais le bourgeois transplanté aux champs, mais qui n'y a pas pris racine. Et cela explique l'accent de certaines pièces, qui sont parmi les plus originales du volume, celles où

Digitized by Google

dépouillant le plus possible ses souvenirs classiques & son éducation littéraire, l'auteur essaie de pénétrer dans le secret de ces âmes simples & de nous faire comprendre ce qu'il peut y avoir dans ces existences paysannes de travail âpre & acharné, de luttes obscures, de douleurs supportées en silence. *La Veuve* est l'histoire d'une pauvre femme qui, après avoir marié son fils & vivant avec sa bru, s'aperçoit qu'on la trouve de trop dans la maison. Elle songe à la quitter, mais au dernier moment une pensée, un souvenir sacré l'arrête :

« Non! l'homme m'a conduite ici de son plein gré,
Portant la chaîne d'or sous la coiffure blanche;
Sa maison est la mienne, & je n'en sortirai
Que pour aller vers lui dans ma robe de planche, »

La mère & la fille, c'est la rencontre, à la sortie de la messe, le dimanche, de deux femmes qui toute la semaine vivent séparées l'une de l'autre, car le village où la fille est mariée est assez loin de celui où demeure la mère :

La nécessité dure a séparé les âmes,
Et le dimanche est bon, il est saint pour ces femmes
Dont les cœurs, demeurés l'un à l'autre à moitié,
Viennent rafraîchir là leur ancienne amitié :
La mère, patiente, encourage sa fille,
Lui dit de contenter sa nouvelle famille,
Lui donne des conseils primitifs & touchants,
D'âge en âge hérités dans les maisons des champs.....

Puis elles se quittent, & chacune d'elles retourne à son logis, à sa besogne, à son devoir. Si j'ai cité cette pièce si simple qui paraîtra peut-être trop simple au gré de quelques-uns, c'est que l'auteur nous y donne plus que dans toute autre la sensation de cette vie rustique sans évènements, sans mouvement extérieur; il a choisi une scène familière, qui ne comporte pas d'effets dramatiques ou pittoresques, & dont le pathétique modeste, tout intérieur, se sent comme le parfum d'une fleur, mais ne s'analyse pas.

En général, le défaut des littérateurs de profession, quand ils représentent les paysans, c'est de les faire plus beaux ou

Digitized by Google

plus laids que nature, d'écrire des idylles ou des satires. Ce qui a sauvé M. de Pomairols de ce double écueil, c'est la connaissance approfondie qu'il a du sujet. Il a trop vécu parmi les gens de la campagne pour ne pas connaître leurs défauts, leur dureté, leur âpreté au gain; mais il sait aussi ce qui explique ces défauts & les excuse dans une certaine mesure, je veux dire la lourdeur de la tâche quotidienne, la lutte de toute l'année contre le sol souvent ingrat, la crainte de la misère qui n'est jamais bien loin; il a vu surtout ce qui échappe aux observateurs superficiels, les qualités solides & les humbles vertus qui se développent parmi ces mœurs rudes & souvent grossières, comme une fleur née au bord d'un rocher. Cette comparaison est de lui, & elle s'applique parfaitement à ce pays du Rouergue, où l'on voit souvent affleurer

la roche élémentaire,
Assise primitive, antique & ferme appui,
Sans lequel l'or des blés n'aurait jamais relui.

De même, dit-il, dans les mœurs & dans les esprits de nos paysans on voit à découvert les assises fondamentales de l'âme humaine primitive,

Et de fraîches vertus, comme de douces fleurs,
Ecloses tout auprès des instincts nécessaires,
Charment les durs travaux & les lourdes misères.

Il y a dans le volume de M. de Pomairols une série de pièces à laquelle il a donné ce titre significatif : *Ma Terre*. C'est de la terre qu'il possède, c'est de son domaine qu'il nous parle, sans fausse honte comme sans vanité. Ce sont là sentiments de parvenu qui lui sont étrangers. Son amour de la terre le rapprocherait plutôt des paysans, si les raisons qu'il a de l'aimer n'étaient différentes & plus hautes. Il nous dit en effet :

C'est un très grand honneur de posséder un champ,
Soit riche, soit stérile, en plaine ou bien penchant,
Une part en tous cas de l'immense nature.....

Digitized by Google

Et ailleurs, nous parlant de sa maison qui

De loin paraît majestueuse,
Avec sa masse épaisse où s'élève une tour,

il se représente les sentiments d'un voyageur qui passe à côté, & qui, pensant au maître inconnu auquel appartient cette noble demeure, imagine

Une existence altière, une âme forte & tendre,
D'une noblesse égale à la beauté des lieux.

Eh bien, se dit-il en terminant, l'idéal que la vue du château fait concevoir, le châtelain se doit à lui-même de le réaliser. La justification de la propriété, c'est l'usage qu'en fait le propriétaire; la justification de la noblesse, c'est l'obligation, librement acceptée, de s'en montrer digne par ses actions & par ses pensées.

Dans une pièce très intéressante, qu'il a appelée *Les Aïeules*, l'auteur évoque le souvenir des femmes de sa race dont il retrouve la trace dans ses archives de famille :

Chacune à votre tour, avec un front qui brille,
Portant votre jeunesse à la vieille famille,
Vous fûtes sa clarté, sa joie & son espoir,
Et l'on vous célébra par la fête des noces,
Où de tout le pays vinrent de lourds carrosses
Qui le long des chemins retournèrent le soir.

Sous des arcs de verdure où le laurier se tresse,
Les humbles accueillaient la nouvelle maîtresse,
Doux visage annonçant bonne grâce & secours;
Leurs petits-fils de même ont honoré la femme
Que mon bras appuyait sur mon cœur plein de flamme,
Et les mœurs de chez nous datent de bien des jours.

L'espoir des vieux parents, le vœu des gens champêtres,
Satisfaits que le sol demeure aux mêmes maîtres,
Lorsque vous paraissiez, se sentaient rajeunir....,

Ce sont de nobles idées, exprimées en un langage simple & touchant. Les générations succèdent aux générations comme les feuilles vertes remplacent au printemps les feuilles mortes,

Digitized by Google

& le vieil arbre, toujours debout & vigoureux, donne aux hommes éphémères l'idée de ce qui est éternel. Les paysans, mieux inspirés en cela par leur sens droit & simple que les gens des villes, aiment ce qui dure, & sentent par un vague instinct une harmonie entre la race qui se perpétue & le sol sur lequel elle a poussé, la terre à laquelle elle s'est unie comme par un mariage indissoluble. Cet amour des humbles & des simples, cette confiance que leur inspirent les vieilles familles, créent à celles-ci un devoir doux & léger à remplir lorsque ceux qui héritent du nom & de la fortune héritent aussi des qualités qui les ont fondés depuis des siècles. Ce devoir, c'est d'aimer ceux qui nous aiment, de protéger & de servir ceux qui nous respectent. La vie d'un gentilhomme campagnard ainsi comprise est une des plus belles qu'on puisse rêver. Le livre dont nous venons de parler respire ce noble idéal. On y sent à toutes les pages le sentiment sincère & vif de la nature, & aussi l'amour des pauvres gens, des laboureurs qui ont conservé, avec l'habitude du travail, le culte de la tradition & le respect du passé.

Antoine BENOIST.

Revista crítica de historia y literatura españolas.

Nous signalons avec plaisir aux hispanisants cette nouvelle publication mensuelle, parce qu'elle est, sauf erreur, la seule de son genre en Espagne, & qu'elle semble inaugurer une phase nouvelle dans l'histoire, assez pauvre d'ailleurs, de la critique en Espagne. Il semble que ses fondateurs aient pris surtout comme modèle notre *Revue critique* : ils se proposent d'analyser, de juger ou simplement de signaler, — selon leur importance & leur valeur, — tous les ouvrages relatifs à l'histoire & à la littérature espagnoles, qui paraissent, soit dans la Péninsule, soit dans les pays de langue espagnole, soit à l'étranger. La *Revue* a fait appel au zèle & à la compétence de tous ceux qui en France, en Angleterre, en Allemagne, aussi bien qu'en Espagne, se sont voués particulièrement aux études hispaniques. A en juger par le premier numéro, qui a

Digitized by Google

paru au mois de mars, cette publication est appelée à rendre les plus grands services à ceux à qui elle s'adresse spécialement. Elle contient de brèves mais substantielles notices sur des travaux qu'il n'est pas toujours aisé de se procurer, des notes bibliographiques, des annonces de publications nouvelles, une revue des Revues, le procès-verbal sommaire des séances d'Académies, des faits divers & nouvelles utiles, &c... La *Revista crítica*, que nous espérons voir marcher longtemps dans la voie qu'elle vient d'ouvrir, aura une double utilité. Elle sera d'abord un encouragement pour les travailleurs sérieux, qui ont si rarement rencontré de l'autre côté des Pyrénées des juges compétents & indépendants, & elle écartera, pour le bon renom de la science espagnole, les amateurs mal préparés, que de lâches complaisances ou des louanges hyperboliques encouragent trop souvent. En second lieu, elle contribuera à montrer aux étrangers mal informés que les travaux sérieux & scientifiques, sans être encore aussi abondants en Espagne qu'ils le devraient, n'y sont pas cependant aussi rares qu'on le croit généralement, précisément parce que les moyens commodes d'information ont fait absolument défaut jusqu'ici.

E. M.

Voici le sommaire du premier numéro de la *R. C.*

J. Costa, *Estudios Ibéricos,* compte rendu par E. Hübner. — R. Velázquez, *Discours de reception* à l'Acad. des Beaux-Arts, par F. Giner de los Ríos. — J.-M. Quadrado, *Privilegios y franquicias de Mallorca* (G. Llabrés). — G. Cunningham, *Santa Teresa*, etc. (Webster). — Simone Brower, *D. Juan* (A. Farinelli). — B. Croce, *Versos italianos* y *Garcilaso en Italia.* — Flamini, *Estudios literarios* (Menéndez Pelayo). — Vloten, *Dominación Arabe...* (F. Codera). — Notas bibliográficas. — Revista de Revistas. — Comunicaciones y noticias. — Amena literatura, etc.

La *Revista crítica* paraît du 10 au 15 de chaque mois, en brochure de 32 pages (Paseo de Santa Engracia, 55, Madrid). L'abonnement, pour la France, est de 15 francs par an.

Digitized by Google

Estudios Ibéricos, par J. COSTA. Madrid, 1891-94. LXXXII-207 p. in-8°.

Suite d'études ou de monographies sur l'élevage des troupeaux dans l'antique Espagne (particulièrement intéressant pour la région hispano-pyrénéenne), — sur le « bandolerismo » ou vols à main armée, — sur les divisions territoriales primitives, — sur les esclaves publics (& à ce sujet l'auteur étudie le décret de Paul Emile de 568/190), — enfin sur le littoral méditerranéen de l'Ibérie aux sixième & cinquième siècles avant Jésus-Christ.

Privilegios y franquicias de Mallorca, cédulas, estatutos, órdenes y pragmáticas otorgadas por los reyes de Mallorca, de Aragón y de España desde el siglo XIII hasta fin del XVII, y triplemente catalogadas y extractadas por orden de registros, datos y materias, con un apéndice de bulas pontificias y otros documentos. Palma de Mallorca, 1894, in-4°.

Continuation & fin de la très utile & très consciencieuse publication du laborieux archiviste de Mallorca, José-Maria Quadrado.

Colecció de documents historichs inedits del Arxiu municipal de la ciutat de Barcelona : manual de Novells Ardits, vulgarmente apellat Dietari del Antich Consell Barceloni. Volumen III, comprenent los volums originals del XIV al XVI, anys 1478-1533. — Barcelona, 1894. 488 p. in-4°.

HENAO (P. Gabriel de), **Averiguaciones de las antigüedades de Cantabria...** Nueva edición por el P. Miguel Villalta. Tolosa, 1894. 4 vol. in-4°.

Nouvelle édition de l'œuvre, sur certains points bien vieillie aujourd'hui, du savant Jésuite. Elle était destinée à étudier les antiquités de Guipúzcoa, de Vizcaya & d'Alava. La première édition parut en 1683, à Salamanque, où Henao professait la théologie.

Digitized by Google

Une vallée pyrénéenne : La vallée d'Ossau, par Fernand BUTEL, préface par M. Edmond Demolins. — Paris, bureaux de la *Science sociale*, 56, rue Jacob; 1894, 210 p. in-32.

Ce petit volume réunit divers articles parus dans la *Science sociale*, revue bien connue & des plus estimées. On sait avec quel soin jaloux & quel talent les disciples de Le Play continuent son œuvre. D'après M. Ed. Demolin, l'étude que nous présente M. E. Butel d'une vallée pyrénéenne, & même d'une modeste famille, a éclairé la science sur le mécanisme général des sociétés humaines; elle a ainsi une portée pratique.

M. Butel passe successivement en revue les conditions du lieu, le travail, la propriété, la famille, le mode & les phases de l'existence, le patronage & ses auxiliaires, le voisinage & le gouvernement local, l'émigration, l'histoire de la race. Il y a plusieurs appendices de statistique & autres parmi lesquels une carte de la vallée d'Ossau.

Nous aurions voulu pouvoir donner ici quelques extraits, mais c'est en vérité l'ensemble qu'il faut lire parce qu'il y a un lien étroit entre les chapitres. Parmi les pages les plus remarquées sont celles concernant le collectivisme des habitants de la vallée. La *République française* les a résumées dans l'article que voici : E. C.

Le Collectivisme dans la vallée d'Ossau.

Le collectivisme n'est pas une chimère qu'on observe seulement dans le royaume d'Utopie; il pousse en quelque sorte naturellement dans certains milieux, comme le rhododendron sur les hautes cimes des Pyrénées, mais il ne constitue jamais un article d'exportation qu'on puisse transporter arbitrairement d'une région à l'autre, comme le coton d'Amérique ou les laines de l'Australie. Transplanté sur une terre & dans un climat hostiles, non seulement il ne peut pas vivre, mais il ne peut pas naître autre part que dans les serres chaudes du journalisme & de la librairie. La raison de cette impossibilité, c'est que les phénomènes sociaux obéissent à des lois, au même degré & dans les mêmes conditions que les autres phénomènes naturels, & ne sont nulle part déterminés par la fantaisie

Digitized by Google

individuelle ou collective. La science sociale, qui étudie l'ordre de leur évolution, n'est peut-être pas faite encore, mais elle est en voie de se faire & elle se fera.

Avant de philosopher, il faut vivre ; cette proposition est d'une vérité si évidente que M. de La Palisse lui-même n'aurait pas craint de la formuler. La recherche du pain quotidien précède tous les systèmes & préside, en même temps que la loi morale, au développement de toutes les sociétés humaines. Sans doute, ce problème du pain n'est pas le seul qui se pose à l'humanité, mais il est le premier, le plus important & le moins évitable ; il se résout, en général, par les injonctions de la nécessité & le commandement des faits bien plus que par des théories ingénieuses ou profondes.

Ces réflexions me venaient à l'esprit en parcourant une monographie très suggestive de M. Fernand Butel sur la vallée d'Ossau, dans les Pyrénées, & notamment sur le village d'Aste-Béon, canton de Laruns.

*
* *

La conquête du pain coûte plus d'efforts aux Ossalois que la conquête de la Toison d'Or de Gogo aux spéculateurs cosmopolites. La proportion des terrains rebelles à la culture, dans la vallée d'Ossau, représente 56,200 hectares sur une superficie de 60,000. Le village d'Aste-Béon n'est pas plus favorisé que le reste de la vallée ; son territoire comprend 250 hectares de terre à peu près cultivable, quelques bois & une étroite zone de pâturages, & se divise en 1,630 parcelles, qui appartiennent à 152 propriétaires. « Sur ces 152 propriétaires, dit M. Butel, 78 possèdent moins d'un hectare ; 71 possèdent de 1 à 5 hectares, & 4 de 5 à 8 hectares. » Ces minuscules propriétaires sont passionnément attachés à leur microscopique domaine & le défendent avec la même vigilance que le dragon préposé jadis à la garde des pommes d'or dans le jardin des Hespérides ; mais ils n'en mourraient pas moins dans le dénuement si trois de ces brèches, que les Pyrénéens appellent des ports, ne leur ménageaient pas l'accès & la possession de 5,000 hectares de prairies sur les hauts plateaux.

Digitized by Google

S'ils étaient l'objet d'une appropriation individuelle, s'ils étaient émiettés, comme les basses terres, en lopins presque imperceptibles & impalpables, ces pâturages seraient des non-valeurs & ne profiteraient pas plus à l'élevage qu'une goutte d'eau dans le Sahara ne sert aux caravanes. Ils restent donc indivis par la force des choses, plus puissante que la passion paysanne pour la propriété privée. Les Ossalois n'ont pas lu les savantes élucubrations de Karl Marx, ils n'ont pas entendu les fanfares oratoires de M. Jaurès, mais ils font du socialisme sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose, &, peu soucieux de la logique, ils combinent dans une mixture hétéroclite le communisme & le particularisme.

Ils ne se bornent pas à accepter l'indivision dans la possession des hautes terres; ils se soumettent joyeusement au travail en commun, c'est-à-dire à la garde en commun des troupeaux aux époques & dans les conditions prescrites par l'assemblée générale des *voisins*, selon l'expression consacrée dans un pays où l'on a particulièrement besoin de se sentir les coudes.

Le collectivisme de la vallée d'Ossau se distingue, à beaucoup d'égards, de celui des steppes de l'Oural & de l'Altaï. Les Kirghiz & les Baschkhirs sont exclusivement des pasteurs & ne peuvent apporter aucune restriction à la communauté des espaces illimités que requiert l'alimentation de leurs troupeaux. Ils s'agitent sans cesse; l'herbe les mène & les condamne à l'instabilité de la vie nomade sous la main patriarcale de leurs chefs de clan.

Les Ossalois d'Aste-Béon représentent, au contraire, un type communiste qui a évolué depuis des siècles & qui s'est cristallisé dans une combinaison hybride, féconde en contrastes & même en contradictions. Ils sont agriculteurs & pasteurs, demi-communautaires & demi-particularistes, & doivent à cette juxtaposition des contraires une physionomie si complexe qu'elle a trompé parfois les observateurs les plus pénétrants dans leurs essais de classification.

La description de l'organisation sociale qui est issue de ce dualisme m'entraînerait trop loin & me ferait excéder le cadre qui m'est assigné. Toutes sortes d'actions & de réactions se

Digitized by Google

sont accomplies dans ces coins perdus des Pyrénées & ont produit les plus curieux effets sur la constitution de la famille, le régime successoral & la formation de la démocratie rurale; la chimie sociale ne perdrait pas son temps à les constater & à les analyser, & réussirait peut-être à faire pénétrer dans l'esprit français cette vérité que la trame de l'histoire n'est tissée ni par le hasard ni par le caprice, mais qu'elle est façonnée par le mode par les moyens d'existence & par les rapports d'adaptation entre la nature des hommes & la nature des lieux.

A. B.

Publications de la Société Ramond.

Cette savante Compagnie, fondée à Bagnères-de-Bigorre par le regretté Émilien Frossard, en 1865, vient de terminer le XXIX^e^ volume de ses publications. Il renferme comme les autres de très bons articles & garde son rang exceptionnel dans la librairie des Pyrénées.

M. l'abbé F. MARSAN, curé de Soulan & l'un des plus laborieux prêtres de nos montagnes, grand fureteur de vieilles archives, a mis la main sur un *état des noms & pays des mines découvertes depuis* 1732 *par les Anglais & en* 1748 *par M. Thorin dans les diocèses de Tarbes, Comminges & Couserans.* C'est un mémoire de M. François Sarrat, inspecteur en chef des mines à Sarrancolin, vallée d'Aure, en 1758, & qui faisait partie d'un inventaire plus étendu malheureusement perdu. Celui-ci vise les vallées de Héas, Gavarnie, Barèges, Lavedan, Azun, Castelloubou & Campan.

La *Notice biographique sur Diane d'Andouins*, comtesse de Gramont, est l'œuvre de M. Ch.-L. FROSSARD qui a pu mettre au jour quantité de détails intéressants pour l'histoire intime du seizième siècle & de quelques-uns des plus notables personnages de ce temps.

C'est aussi à M. Ch. FROSSARD que nous devons un autre article intitulé : *Archéologie contemporaine.* Ce titre original est immédiatement expliqué par le sous-titre : *La chaussure dans le Bigorre.* Ce n'est pas le premier chapitre de ce genre que l'auteur publie, & nous qu'il a bien voulu admettre dans

Digitized by Google

sa riche bibliothèque & qui avons vu l'énorme masse de curieuses notes rassemblées pour la suite, nous faisons des vœux pour que la publication soit désormais complète, c'est-à-dire illustrée. M. Frossard est un érudit doublé d'un artiste. Nulle part en France on n'a fait de l'ethnographie locale avec autant de patience & de talent. Quel beau livre nous donnerait la Société Ramond si elle avait quelque fortune! Mais on trouvera plus d'argent pour publier les Gabonais ou les Hovas que pour publier les Français, surtout les Français d'autrefois, qui s'éteignent sous nos yeux avec leurs costumes & leurs mœurs.

Terminons cette revue des travaux littéraires de la Société Ramond en signalant un extrait des Archives municipales de Bagnères-de-Bigorre, les *lettres de grâce pour le bâtard de Lavedan*, coupable de meurtre & autres crimes, 19 décembre 1502. Lettres octroyées à Pau par Jean & Catherine, roi & reine de Navarre, comte & comtesse de Bigorre, & qui nous donnent non seulement un spécimen de la langue usitée dans la chancellerie de Navarre à cette date, mais nous présentent encore un excellent tableau des mœurs de cette époque. Une introduction accompagne le texte béarnais.

Passons à la série des travaux scientifiques :

Une excursion aux cavernes de Monserrat, par M. Victor BALAGUER. C'est la traduction d'un travail plutôt littéraire que scientifique, pas du tout scientifique parfois, par exemple lorsque l'auteur, oubliant qu'il est en plein massif calcaire, vous parle des noms gravés sur le *granit* par les touristes d'autrefois. L'impression de cet article est de l'argent perdu.

Autrement sérieux est le mémoire de M. J. COMÈRE, *Sur les Diatomées des Pyrénées*. Il y a plusieurs années que ce naturaliste s'est livré à l'étude de ces algues microscopiques, unicellulaires, toujours aquatiques, qu'on observa pour la première fois en 1702 dans l'eau du canal de Delft. Au nombre actuellement connu de douze cents espèces infiniment variées, les Diatomées offrent souvent une étonnante richesse de dessin; leurs origines, les phases diverses de leur vie encore en partie mystérieuse intéressent vivement les physiologistes.

Digitized by Google

En raison de leur extrême abondance & de leur rapide multiplication, elles ont rempli & remplissent encore dans la nature un rôle très important. Elles servent à la nourriture de nombreux animaux qui les absorbent avec les algues sur lesquelles elles vivent en parasites, & elles fournissent une alimentation facile aux espèces de petite taille. Les Échinoïdes, les Crustacés, les Holothuries, les Mollusques, les Poissons herbivores & les Insectes aquatiques ont souvent leurs organes digestifs remplis de carapaces siliceuses de Diatomées qui ont résisté à l'action dissolvante des liquides de l'économie après l'assimilation du contenu organique de leurs frustules.

Aux temps géologiques, par leur lente & progressive accumulation, les Diatomées ont formé des couches d'une grande épaisseur : la terre dite tripoli, par exemple, n'est qu'une poussière de Diatomées.

M. Comère, après quelques pages de considérations générales, expose les procédés de récolte & de préparation des Diatomées d'eau douce. Il arrive enfin aux Diatomées des Pyrénées & termine par un catalogue de quarante pages méthodique & complet, comme il convient d'ailleurs aux œuvres de ce genre qui veulent être estimées.

Il a été écrit quelques ouvrages sur les Diatomées de nos régions; M. Comère nous les indique. Le premier, par ordre de date, par le R. W. Smith en 1858, *Notes of an excursion to the Pyrénées*, *Ann. au Mag. of nat. hist.*, t. XIX; le second par Léon Soubeiran, *Sur la matière organisée des sources minérales des Pyrénées;* Paris, in-8°, 1858.

M. Comère a publié en 1880 le *Catalogue des Diatomées des environs de Toulouse.* (Bul. Soc. hist. nat. Toulouse); en 1892, *les Diatomées du bassin sous-pyrénéen* (idem), & la *Florule diatomique du canal du Midi* (Bul. Soc. pharm. du S.-O.); en 1894, une note sur les *Diatomées de la glairine des eaux sulfureuses d'Olette* (idem).

Les Diatomées particulières aux régions pyrénéennes sont en petit nombre; les autres se retrouvent dans les montagnes d'Auvergne, dans les Alpes, etc. Une grande partie d'entre elles exigent des conditions toutes particulières pour leur développement : eaux courantes & fraîches, de composition chi-

Digitized by Google

mique spéciale, & ne se retrouvent pas dans la plaine. Les différences d'altitude & de latitude des diverses stations présentent des conditions climatologiques favorables au développement de nombreuses formes qui varient non seulement suivant le versant nord ou sud de la chaîne, mais aussi selon le régime des vents. Les sources minérales, lorsqu'elles ne sont pas d'une température supérieure à 45° & lorsqu'elles arrivent au contact de l'air & de la lumière, donnent naissance à de très intéressantes Diatomées. On commence seulement à étudier à ce point de vue ces gisements & leurs espèces.

M. Comère sait mieux que personne qu'il est facile de créer de nouvelles espèces & variétés étant donné les variations de grandeur & de forme souvent accidentelles que présentent ces petits êtres. Mais il s'est bien gardé de tomber dans cette exagération, & il ne propose de nouvelles dénominations que lorsque il y a évidence & nécessité.

M. E. MARCHAND, actuellement directeur de l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre, a commencé dans le quatrième fascicule 1894 du bulletin la publication d'un important mémoire intitulé *Recherches sur la variation de la température & de la tension de la vapeur d'eau avec l'altitude.* Nous attendrons la suite pour donner les conclusions de l'auteur.

Histoire malacologique des Pyrénées françaises & espagnoles, par M. Paul FAGOT. Cette faiblesse de certains botanistes & zoologistes, bon nombre de malacologistes sont suspects de l'avoir aimée. M. Fagot fait-il exception, & bien que disciple distingué de Bourguignat se tient-il dans un juste milieu? En tout cas, sous prétexte de l'histoire malacologique des Pyrénées, je crois bien qu'il nous donne l'histoire des mollusques de toute l'Europe & de son voisinage. Aussi cet inventaire aride a-t-il des proportions volumineuses. Il nous tarde d'en voir la fin pour connaître les conclusions générales que l'auteur devra nécessairement présenter & qui seront, il faut l'espérer, spéciales aux Pyrénées.

Digitized by Google

Tournefort dans les Pyrénées.

De tous les botanistes qui ont herborisé dans les Pyrénées, *Tournefort* est certainement celui qui a le plus contribué à faire connaître la richesse de la Flore de nos montagnes. C'est à peine si avant lui il est fait mention des Pyrénées au point de vue botanique. M. PÉE-LABY s'est donné la tâche de nous retracer la vie de ce savant illustre si justement surnommé le Père de la botanique française, & d'insister sur ses voyages dans le Midi. On nous saura gré de reproduire quelques extraits de cette excellente notice.

« On était au mois de juin 1681. Il abandonna à regret la bande joyeuse de ses compagnons de route, & s'engagea seul dans un pays tout à fait inconnu. Cette première excursion dans nos montagnes ne fut pas sans de grands dangers pour Tournefort : son intrépidité, sa jeunesse & sa vigoureuse constitution lui permirent de surmonter les difficultés sans nombre qu'il rencontrait à chaque pas. D'abord c'était l'époque où les Miquelets espagnols ravageaient les Pyrénées & détroussaient les voyageurs qui leur tombaient sous la main. Les quelques habitants de ces hautes régions ne devaient leur vie qu'à leur pauvreté plus grande encore que celle des voleurs. Non seulement le botaniste français risquait d'être pillé & assommé, mais encore il s'exposait à mourir de faim ou tout au moins à ne se procurer du mauvais pain noir que très difficilement.

« Ni l'une ni l'autre de ces deux graves considérations ne purent l'arrêter : son amour pour la science était tellement grand que dans cette circonstance il tournait à la témérité. Plusieurs fois il fut obligé de ruser avec les Miquelets pour sauver sa vie. Quoique ses ressources financières ne fussent pas considérables, il était bien forcé de les soustraire à leur rapacité : il avait imaginé pour cela de les enfermer dans un pain d'un aspect si repoussant que les voleurs eux-mêmes refusaient de l'emporter.

« Dans une autre circonstance il s'était réfugié dans une vieille cabane pour s'y reposet & y passer la nuit : mais au beau milieu de son sommeil, la cabane s'effondra & il fut

Digitized by Google

enseveli sous ses décombres. Il lui fallut plus de deux heures pour se tirer de là tout meurtri & à moitié asphyxié. Sans se laisser rebuter par des aventures aussi périlleuses, il continua ses recherches jusqu'à ce que la neige l'eût forcé à redescendre. Il revint alors à Montpellier d'où il ne tarda pas à regagner Aix sa patrie.

« Telles furent les conditions dans lesquelles Tournefort exécuta son premier voyage dans les Pyrénées. Quelles furent les régions qu'il explora, & les plantes nouvelles qu'il découvrit ou bien seulement celles qu'il rapporta ? La réponse à ces deux questions est relativement aisée; car Tournefort, travailleur aussi infatigable que consciencieux, avait soin de relater jour par jour les principaux faits de sa vie de botaniste; en même temps qu'il indiquait les stations, il donnait la description des plantes qu'il y avait récoltées. Grâce à cette heureuse précaution, on peut, avec son journal, refaire ou contrôler toutes ses herborisations. Ces précieux mémoires, dans lesquels sont consignées toutes les herborisations faites non seulement dans les Pyrénées mais encore dans les diverses parties du monde qu'il avait visitées, ont aussi leur histoire.

« On peut donc, au moyen de l'Extrait cité par Lapeyrouse d'une part, & par le Supplément à cet Extrait donné par M. Bonnet d'autre part, savoir exactement les espèces de plantes que Tournefort récolta dans cette première visite à nos montagnes. Quant aux principales régions parcourues, on sait qu'il explora le Conflent, la Cerdagne, le Capsir, le Mont-Louis, le Canigou & d'autres d'une importance moindre; puis passant par le Mosset & Bellegarde il revint en Espagne, séjourna encore quelque temps à Barcelone, puis regagna la France. »

. . . . . .

« Tournefort n'avait vu qu'une partie de la chaîne des Pyrénées; il rêvait toujours d'explorer les hautes cimes, convaincu qu'il y ferait de nouvelles découvertes. Il fit part de son projet à Fagon qui le fit charger par Louvois d'une mission aux Pyrénées « pour y récolter des oignons & des plantes des-« tinés aux cultures du Jardin du Roi ». Le département des Hautes-Pyrénées fut choisi comme but de ses investigations

Digitized by Google

scientifiques ; il y arriva vers le mois d'août de l'année 1685. Et au lieu de choisir une ville, Tarbes ou Bagnères, comme point de ravitaillement, il vint fixer sa tente dans tout le petit village d'Asté, au pied de la montagne du Lhéris que Fagon avait eu l'occasion de voir & qu'il avait dû lui recommander.

« Si on essaie de suivre, avec son journal, Tournefort dans ses herborisations dans les montagnes des Hautes-Pyrénées, on voit que ce furent surtout le Lhéris & les régions voisines de Luz qu'il affectionna. D'ailleurs l'extrait de la Topographie & la copie de ses mémoires du Muséum nous renseignent exactement sur toutes les contrées qu'il visita durant ce deuxième voyage aux Pyrénées.

« Si maintenant, au point de vue botanique, on envisage les résultats nouveaux qu'il apporta à la science, on constate qu'il a signalé le plus grand nombre des espèces qu'on rencontre à cette époque-là dans cette région. Elles se trouvent mentionnées également en tête de l'ouvrage de Lapeyrouse dont j'ai eu déjà l'occasion de parler, c'est ce qui me dispense d'en donner ici la liste. Il est facile de voir d'après elle que, de toutes les montagnes qu'il visita, celle qui lui tient le plus au cœur est la montagne du Lhéris. Était-ce parce que son protecteur & ami Fagon lui avait parlé de sa richesse en plantes rares? ou bien parce que réellement il y trouvait des espèces plus nouvelles & en plus grande abondance que partout ailleurs? Cette préférence bien marquée pour cette montagne semble s'être conservée parmi les botanistes pyrénéens depuis que Tournefort l'a si minutieusement fouillée; & il n'en est pas un qui n'ait exalté plus ou moins les richesses de la Flore du Lhéris & de ses environs. J'ai eu moi-même l'occasion de faire quelquefois l'ascension de cette montagne qui n'a guère plus de 1,500 mètres d'altitude & sans m'enthousiasmer outre mesure pour elle, je dois dire que, de toutes les excursions botaniques à faire autour de Bagnères, celle du Lhéris offre le plus d'attraits soit par le grand nombre, soit par la beauté des plantes que l'on est toujours sûr d'y rencontrer, si toutefois on la fait avant la montée des troupeaux. Les deux vallées qui aboutissent & les flancs du Pic lui-même sont réellement intéressants pour un amateur de plantes subalpines.

Digitized by Google

« La proximité relative de cette montagne qui apparaît aux yeux des Bagnerais constamment recouverte de son bonnet phrygien contribue pour beaucoup aussi à accroître le grand nombre de visiteurs qu'elle reçoit chaque année. Son casque à quelque chose d'hypnotisant qui engage les personnes, même les moins naturalistes, à aller contempler la tête du dieu ou du héros montagnard qu'il coiffe si bien; aussi la série des excursionnistes qui, par curiosité ou par intérêt lui font un pèlerinage, est toujours ma foi fort respectable.

« Tournefort ne donna pas, tant s'en faut, une préférence aussi marquée au Pic-du-Midi. Il en fit certainement l'ascension, mais pas aussi souvent que Ramond, par exemple; aussi la liste des plantes récoltées sur cette montagne se ressent-elle un peu de ce défaut d'enthousiasme. Mais en revanche les environs de Luz & de Barèges furent explorés avec le plus grand soin. En parcourant la nomenclature des récoltes qu'il fit dans cette contrée, on voit, par les remarques dont il accompagne parfois ses diagnoses, le bonheur qu'il éprouvait à se trouver dans un « jardin d'été aussi brillant » (*Cazau d'Estiba de Luz*). Il ne négligea pas non plus les vallées qui aboutissent aux plus hauts massifs de la chaîne, puisqu'il fut frappé de la majesté du Cirque de Gavarnie, & la hauteur de la cascade que l'on y aperçoit le remplit d'admiration : « Jamais, « dit-il, je n'ai vu une aussi belle chute d'eau [1] ».

. . . . . .

« Si nous sommes assez bien renseigné sur les herborisations de Tournefort dans les Pyrénées, le sommes-nous suffisamment sur la façon dont il remplit la mission que Louvois lui avait confiée? Par les lettres qu'il envoyait à son protecteur Fagon & que M. Bonnet a bien voulu nous faire connaître [2], nous savons qu'il expédiait assez fréquemment au Jardin du Roi des caisses de plantes fraîches destinées à y être cultivées. Mais dans quel état arrivaient-elles à Paris? & pour si grand que fût le soin avec lequel Tournefort les emballait, ce dernier pouvait-il conserver l'espoir que le fruit de

1. Lapeyrouse, *loco cit.*, p. IXXVI.
2. *Journal de Botanique*, année 1891, pp. 372, 398, 395.

Digitized by Google

ses peines n'était pas perdu? Il lui était bien permis d'avoir à cette époque des appréhensions de ce genre quand, même aujourd'hui que nous possédons des moyens de transport plus rapides, les plantes fraîches qui sont expédiées dans nos jardins sont loin d'avoir une reprise assurée. Aussi ne manquait-il jamais de s'enquérir de l'état dans lequel ses caisses étaient arrivées, & insiste-t-il pour qu'on le renseigne bien à ce sujet.

« Outre son travail de récolte & d'expédition des plantes, Tournefort se préoccupait de sécher celles qu'il destinait à son grand herbier. Cette dernière besogne, fort peu intéressante pour un autre qu'un botaniste, lui faisait perdre un temps bien précieux. Aussi songea-t-il bientôt à en charger quelqu'un, & c'est à son guide qu'il s'adressa pour cela.

« Comme nous l'avons dit plus haut, Tournefort, arrivant dans la Bigorre, vint fixer son quartier général dans la maison de Jacques Hourtigué, située dans le petit village d'Asté. Ayant remarqué qu'un des jeunes gens de cette famille, Jacou, s'intéressait d'une façon toute particulière aux plantes dont il était entouré, il lui proposa de le prendre dans ses excursions, ce qu'il accepta de grand cœur. Dès lors, Tournefort possédait en même temps qu'un bon guide, un compagnon de route solide, ce qui n'était pas à dédaigner en cas de danger. D'autre part, ayant vu que ce jeune homme ne manquait pas d'une certaine intelligence & d'une réelle perspicacité, il entreprit bravement de lui donner quelques notions de botanique pour lui permettre de se débrouiller seul au milieu de toutes les richesses végétales qui l'intriguaient considérablement. Il lui apprit ensuite à dessécher les plantes & à les ranger dans un herbier; il lui suggéra même l'idée de les cultiver dans son jardin pour les avoir à portée & pour être fixé sur celles qui pouvaient être acclimatées.

« Tous les soins consacrés à l'éducation botanique de son guide devaient porter leurs fruits; car, plus tard, Jacou fit parvenir au Jardin du Roi pas mal d'*oignons* & de graines de plantes qui n'y figuraient pas encore; de plus, il compléta petit à petit la collection des plantes sèches de Tournefort. Cette petite industrie ne devait pas être seulement intéressante; il paraît qu'elle était assez fructueuse, car Picot de La-

Digitized by Google

peyrouse raconte, dans la préface de sa *Flore*[1], que, dans un de ses voyages aux Pyrénées, il alla voir la famille Hourtigué & y trouva un petit-fils de Jacou qui, un siècle plus tard, continuait le commerce de son grand-père & servait de guide aux botanistes ou aux touristes amateurs de plantes de montagnes.

« J'ai tenu moi-même à savoir s'il restait encore des descendants du fameux Hourtigué; pour cela j'ai prié M. J.-J. Dumoret, président du Tribunal civil de Bagnères & de notre Société, de vouloir bien faire prendre ces renseignements. M. Dumoret m'a très obligeamment répondu que la tradition des anciens guides-herboristes était perdue parmi les descendants des Hourtigué; & aujourd'hui, à Asté, il n'est pas plus question de Jacou que de Tournefort. La mémoire de cet intrépide & savant explorateur serait à jamais perdue pour la contrée, si un botaniste de Montpellier (dit M. Dumoret), grand admirateur de Tournefort & des services qu'il avait rendus à la science, n'avait eu l'heureuse idée de perpétuer le souveuir de ce botaniste en faisant placer sur un des murs de la maison qu'il avait habitée une plaque de marbre noir ornée d'un quatrain de sa composition. J'avais appris depuis longtemps déjà que l'on conservait précieusement, à Asté, un souvenir du séjour de Tournefort, dans cette petite commune. Aussi, dès que j'arrivai à Bagnères en 1885, je me hâtai de faire un pèlerinage au quasi monument élevé en l'honneur de Tournefort. Quelle ne fut pas ma désillusion, quand après avoir parcouru le village en tous les sens, je finis par apercevoir une petite plaque qui déjà ne paraissait plus de marbre & sur laquelle j'eus de la peine à déchiffrer les quatre vers que je demande la permission de reproduire :

« Pitton de Tournefort, dans cet humble réduit,
Des fatigues du jour se reposait la nuit,
Lorsque explorant nos monts qu'on ignorait encore
Ce grand homme tressait la couronne de Flore. »

« La lecture de cette poésie me dédommagea de ma course & tout en admirant la générosité de cet habitant de Montpellier

1. Lapeyrouse, *loco cit.*, p. XXIII.

Digitized by Google

qui parlait si bien *la langue des dieux*, je réfléchissais à la fragilité des réputations les plus méritées & complètement éteintes dans l'espace de deux siècles.

« Le voyage entrepris par Tournefort dans les Hautes-Pyrénées prit fin vers le mois d'octobre de la même année, & ne dura par conséquent que deux grands mois. Mais on a vu comment il avait su, grâce au eoncours habile du guide qu'il avait formé, se procurer toute la végétation d'une année entière. De retour à Paris, il s'occupa de classer toutes les richesses qu'il avait apportées lui-même, & travailla durant tout l'hiver à la rédaction de l'ouvrage de botanique qu'il avait conçu. Au printemps de l'année suivante il repartit pour Montpellier & alla herboriser de nouveau dans le Roussillon. Il ne voulut pas quitter cette région sans visiter les bords les la mer & sans faire connaissance avec les plantes qui y poussent. Il fut assez heureux pour remplir deux caisses de ces dernières qu'il expédia au Jardin du Roi, accompagnées d'une lettre adressé à Fagon à la date du 12 avril 1686. »

« A la fin de l'année 1688, Louvois chargea Tournefort d'aller étudier la végétation de la péninsule espagnole. Il partit au mois d'août & séjourna quelque temps à Bayonne. Ce voyage lui donna l'occasion d'herboriser pour la troisième fois dans les Pyrénées & de nous faire connaître les espèces qui croissent dans cette partie de la chaîne. S'il faut s'en rapporter à l'*Extrait de la Topographie* dont nous avons déjà parlé, il n'explora guère que la région située sur la rive droite de l'Adour, de Bayonne jusqu'à l'embouchure ; cette contrée était connue alors sous le nom de Pays des Basques. C'est peut-être la partie des Pyrénées la moins explorée de toutes celles qu'il visita ; & cela se conçoit jusqu'à un certain point, car envoyé en mission en Espagne & en Portugal, il avait hâte d'arriver au terme de son voyage, & de parcourir nn pays dont la Flore était en grande partie encore inconnue. Ce ne fut donc qu'en passant qu'il put se rendre compte de la végétation des montagnes de l'ouest de la chaîne. Cette herborisation dans ces pays termine son œuvre pyrénéenne. L'état des récoltes qu'il fit à cette occasion se trouve également mentionné dans l'*Extrait de la Topographie*, & les endroits qu'il visita

Digitized by Google

sont fidèlement rapportés dans son livre de comptes où l'on trouve scrupuleusement notées les moindres dépenses qu'il faisait. Ce livre de comptes lui servait à se faire rembourser & l'on peut y voir qu'il ne gaspillait pas les deniers de l'Etat. »

« Après avoir ainsi passé en revue les diverses phases de la vie de Tournefort, il s'agit d'examiner avec quelques détails son œuvre. Et d'abord que faut-il penser du botaniste pyrénéen? On peut dire sans hésiter que Tournefort est le premier qui ait fait connaître la Flore des Pyténées; c'est lui qui certainement a tracé aux botanistes les premières routes dans ces montagnes. Le soin qu'il a mis à noter exactement les localités qu'il visita, fait de sa *Topographie* le guide le plus certain que les botanistes ont toujours suivi. Il est probable que sans lui nous n'aurions pas à enregistrer les découvertes de cette pléiade illustre qui comprenait entre autres les Gouan, les Ramond, les Lapeyrouse, les Philippe, &c. Ce n'est donc pas sans raison qu'il a été surnommé *le Père de la Botanique française,* mais on pourrait ajouter, & en particulier de *la Botanique pyrénéenne.* Avant lui, en effet, c'est à peine si le sol de nos montagnes avait été foulé par quelques rares amateurs de plantes, parmi lesquels on peut citer Burser, de Belleval qui herborisèrent surtout dans la Gaule Narbonnaise.

« A Tournefort revient donc tout le mérite d'avoir inspiré le goût des herborisations dans les Pyrénées, d'avoir révélé le premier la beauté des espèces que l'on rencontre sur les hautes cimes, & si on se rapporte par la pensée à l'époque où il entreprenait ses voyages, on ne peut s'empêcher de l'admirer pour tous les dangers auxquels il s'est exposé & toutes les privations qu'il a endurées.

« D'autre part, la collection des plantes sèches qu'il avait rapportée des Pyrénées constitue également un souvenir précieux que bien des savants ont consulté & consultent encore de nos jours. L'ensemble de toutes les collections de cette nature formées dans les divers pays qu'il avait parcourus, constitue son grand Herbier dont il avait fait cadeau au Roi par testament; il passa ensuite au Muséum d'histoire naturelle qui le conserve religieusement non pas seulement comme une pièce historique, mais comme un véritable trésor scientifique. »

Digitized by Google

Santoña militar, lo que fué, lo que es y lo que será. (Santoña militaire, son passé, son présent, son avenir), par D. RAMIRO DE BRUNA.

Monographie intéressante de la petite ville de Santoña, située sur les côtes de l'océan Cantabrique, à peu près à égale distance de Bilbao & de Santander. Santoña, très pittoresquement située dans une baie que défend contre les vents du large un promontoire élevé, mérite l'attention du touriste, de l'historien & de l'ingénieur. M. R. de Bruna, qui occupe un grade élevé dans le corps du génie militaire espagnol, a surtout été frappé des avantages stratégiques, militaires & commerciaux qu'offrait la situation de ce port. Il en rappelle cependant l'histoire, qui fut assez brillante autrefois, car Santoña devint à plusieurs reprises le boulevard de l'indépendance nationale ; mais le développement pris par les ports voisins de Bilbao & de Santander en réduisirent considérablement l'importance. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit port de pêche dont le commerce, par suite de l'absence de voies de communication, est à peu près nul. M. Bruna s'attache à faire ressortir l'excellence de la position de ce « Gibraltar du Nord » & à établir par des études techniques, plans & devis, qu'avec une dépense de 6 millions environ, il serait possible de créer un port capable d'abriter commodément dix cuirassés. Ce travail, que nous ne pouvons analyser en détail ici, mais que nous tenons à signaler à l'attention des personnes compétentes, renferme dans sa première partie des renseignements historiques intéressants sur l'ancien *Portus Victoriæ* (?) des Romains.

E. M.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Consistoire félibréen.

Nous donnons ici la composition du Consistoire félibréen, c'est-à-dire le nom des cinquante majoraux qui le composent. On sait que les félibres majoraux sont choisis parmi les félibres mainteneurs qui ont le plus contribué à relever l'éclat de la littérature méridionale. Les félibres mainteneurs sont au nombre de trois mille environ.

Les félibres majoraux sont répartis en maintenances : 25 pour la maintenance de Provence ; 15 pour la maintenance de Languedoc ; 7 pour la maintenance d'Aquitaine ; 3 pour la Société félibréenne de Paris.

Bureau du Consistoire.

MM. Félix GRAS, capoulié (*président*).
MISTRAL, assesseur de Provence.
A. MIR, assesseur de Languedoc.
C. DE CARBONNIÈRES, assesseur d'Aquitaine.
Paul MARIÉTON, chancelier.
Jean MONNÉ, vice-chancelier.

Maintenance de Provence.

1. Louis ASTRUC, de Marseille, poète provençal, auteur de *Li Cacio*, *Moun Albun*, *Retra miejournau*, *Per un bais*, du drame *li Marsiheso* ; ancien directeur du *Zou*, journal provençal, & du *Dimanche*, organe franco-provençal.

2. Louis DE BERLUC-PÉRUSSIS, homme de lettres, promoteur du centenaire de Pétrarque à Avignon ; auteur de nombreuses publications françaises & provençales. Pseudonyme : A. de Gagnaud.

3. Valère BERNARD, de Marseille, peintre, poète provençal, auteur de *li Cadarau*, *li Ballado d'Aram*. Reçu majoral au Consistoire de Carcassonne en 1893.

4. Marius BOURRELLY, d'Aix, poète provençal ; a traduit toutes les fables de La Fontaine en vers provençaux.

5. Jean BRUNET, d'Avignon, auteur d'un travail important sur les proverbes de Provence. (Un des sept fondateurs du félibrige.)

Digitized by Google

6. Alfred CHAILAN, de Marseille, auteur des contes provençaux, comme son père, Fortuné, dont il a publié *Lou Gàngui* en belle édition illustrée.

7. Antoine CROUZILLAT, de Salon, poète provençal, auteur des recueils *La Bresco* & *Lei Nadau*.

8. Malachie FRIZET, de Pernes, auteur du cantique connu *Prouvençau e Catouli*, directeur du journal l'*Éclair* de Montpellier.

9. Marius GIRARD, de Saint-Remy, poète provençal, auteur *Dis Aupiho;* va faire paraître : *La Crau.* — Sa fille, Mlle Marie Girard, est la *Reine du Félibrige;* elle a été choisie par le lauréat septénaire du félibrige aux grands jeux floraux de 1892 qui ont eu lieu au château des Baux (par Marius André).

10. Félix GRAS, de Malemort, poète provençal, auteur des épopées *Toloza*, *li Carbounié*, & des recueils *le Romancero*, *li Papalino*.

11. Joseph HUOT, d'Aix, poète provençal, architecte en chef de la ville de Marseille.

12. Victor LIEUTAUD, d'Apt, poète & philologue, auteur de nombreux travaux historiques & philologiques.

13. Rémy MARCELIN, de Carpentras, poète provençal, auteur d'un recueil poétique *Long dou cami* & de l'opéra *Lou Trevan de Roco-Martino*.

14. Paul MARIETON, auteur de *la Terre provençale*, *Hellas*, directeur de la *Revue félibréenne*.

15. Anselme MATHIEU, de Château-Neuf-les-Papes, auteur du recueil *la Farandoulo*. (Un des sept fondateurs du félibrige.)

16. Frédéric MISTRAL, de Maillane, poète provençal, auteur de *Mireille*, *Calendau*, *Nerto*, *la Reine Jeanne* & du *Trésor du Félibrige*. (Un des sept fondateurs du félibrige.)

17. Jean MONNÉ, de Perpignan, auteur du drame *Casau*, d'une traduction en vers de l'*Atlantido* de Verdaguer, directeur de la revue *Lou Félibrige*.

18. Alexis MOUZIN, d'Avignon, auteur du recueil *Hyménée*, du drame *L'Empereur d'Arles*, joué au théâtre d'Arles par la Comédie-Française. Reçu au Consistoire de Carcassonne en 1893.

19. François PASCAL (Abbé), de l'Espine-en-Gapençais, auteur du recueil *Uno nia dou païs*. Curé de Mérial.

20. Eugène PLAUCHUD, de Forcalquier, auteur du recueil *Ou Cagnard* & du poème *Lou Diaman de Sant Maime*.

21. Léandre SARDOU, de Cannes, philologue, auteur d'une *Grammaire niçarde;* a publié les œuvres des troubadours Raimond Féraud & Rancher.

22. Le R. P. Xavier DE FOURVIÈRES, de Roubion, auteur d'un livre en prose : *Espigueto evangelico*, du recueil *Li Cantico prouvençau*. Prêche en provençal avec une grande éloquence. Il est moine à Saint-Michel de Frigolet.

Digitized by Google

23. Le Frère SAVINIEN, de Villeneuve-d'Avignon, auteur d'une grammaire provençale, directeur de l'École libre d'Arles.

24. Alphonse TAVAN, de Château-Neuf-de-Gadagne, poète provençal, auteur du poème *Amour & Plour.* (Un des sept fondateurs du félibrige.)

25. François VIDAL, d'Aix, poète provençal, auteur d'un traité sur le Tambourin. Conservateur de la bibliothèque méjanes à Aix.

Maintenance de Languedoc.

26. Albert ARNAVIELLE, d'Alais, poète languedocien, auteur du recueil *Lous cants de l'aubo.* Directeur du journal *La Cigalo d'Or.*

27. Camille CHABANEAU, philologue & romaniste, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

28. Léopold CONSTANS, philologue & romaniste, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.

29. Frédéric DONNADIEU, de Béziers, auteur de l'ouvrage *Les Précurseurs des félibres.*

30. Antonin GLAIZE, de Montpellier, poète provençal, professeur à la Faculté de droit de Montpellier.

31. Gaston JOURDANNE, de Carcassonne, auteur de nombreuses publications littéraires & historiques.

32. Camille LAFORGUE, de Quarante, philologue & romaniste.

33. Alexandre LANGLADE, de Lansargue, poète languedocien, auteur des poèmes *Lou garda-mas, l'Estang de l'Ort, Serranella.*

34. Achille MIR, d'Escales, poète languedocien, auteur du recueil : *La Cansou de la Lauseto* & du *Lutrin de Ladern,* du *Sermou dal Curat de Cucugna,* du *Pourquet de laït,* du *Rire.*

35. Antonin PERBOSC, de Laguépie, poète languedocien.

36. L. Xavier DE RICARD, poète languedocien & journaliste, auteur du drame : *La Catalane.*

37. Edouard MARSAL, de Montpellier, peintre & poète languedocien.

38. Louis ROUMIEUX, de Nimes, poète provençal, auteur de la *Rampelado* & des *Couquilho d'un Romieu*[1].

39. Junior SANS, de Béziers, auteur du recueil poétique *Las Telados.*

40. Jean LAURÈS, de Montpellier, poète languedocien, auteur de la comédie *Lous tres Boussuch.*

Maintenance d'Aquitaine.

41. François BLADÉ, d'Agen, correspondant de l'Institut, auteur des *Chants populaires de la Gascogne.*

42. Carles DE CARBONNIÈRES, de Lavaur, poète toulousain.

1. M. Roumieux est mort à Marseille le 13 juin 1894; il n'est pas encore remplacé.

Digitized by Google

43. Jean CASTELA, de Montauban, auteur des recueils *Mous farinals, Mous cinquante ans, Cent fablos imitados de Lafontaine.*

44. L'abbé Léonce COUTURE, d'Auch, directeur de la *Revue de Gascogne,* professeur de littérature méridionale à la Faculté libre de Toulouse.

45. Auguste CHASTANET, de Mussidan, auteur du recueil *Per tua lou tems* & de quelques comédies.

46. Le chanoine ROUX, de Tulle, auteur de l'épopée, la *Chansou Lemousino.*

47. TAMIZEY DE LARROQUE, de Gontaud (Lot-&-Garonne), correspondant de l'Institut.

Société félibréenne de Paris.

48. Paul ARÈNE, de Sisteron, poète français & provençal, journaliste.

49. Maurice FAURE, de Saliens, poète & orateur provençal, député de Valence (Drôme).

50. SEXTIUS MICHEL, de Pont-Soulié, poète provençal, maire du XIV^e^ arrondissement de Paris, doyen des maires de la capitale.

L'Andorre et la France. — M. Anton Cabanes, second syndic des vallées d'Andorre, est venu à Perpignan verser entre les mains de M. Bonhoure, préfet, délégué permanent de la France en Andorre, le tribut annuel payé par l'Andorre.

De plus, M. Cabanes a renouvelé le serment de fidélité des vallées d'Andorre à la France.

M. Cabanes, en outre, est venu assister à la séance du Conseil général, accompagné de M. Charles Romeu, viguier français en Andorre. A son entrée dans la salle, M. Vilar, sénateur, président, a, au nom du Conseil général, salué le représentant d'un petit peuple ami de la France & lui a exprimé toutes ses sympathies.

M. Cabanes a remercié.

Les fêtes de Fontarabie. — Un grand nombre de Béarnais & de Basques sont revenus ravis des fêtes pascales de Fontarabie, à la frontière espagnole. Parmi les notabilités parisiennes, on remarquait à un balcon, près de la *Calle Mayor,* M. Lépine, préfet de police, & M. Gaillard, directeur de l'Opéra, venu de Biarritz, où il vient d'être élu conseiller municipal.

Rien d'étrange comme la procession finale. Des enfants portent de gros cierges & entourent quatorze porteurs de croix, vêtus de violet & coiffés d'une corde. Ils affectent de succomber sous le poids de la croix. Sur chaque croix est écrite 1^re^, 2^e^ station, &c. Des porteurs ont sur les épaules des statues de cire d'un réalisme violent.

Derrière ces compositions brutales marchent en files serrées des enfants couronnés de roses blanches, des ailes aux épaules. Ils portent

Digitized by Google

les instruments de la Passion : le fouet, les épines, les clous ensanglantés, l'éponge & la lance.

Après eux encore des faces émaciées de statues de cire : *Jésus marchant au Calvaire*, *sainte Véronique*, *saint Jean*, *Marie-Magdeleine*, enfin, le corps rigide du Christ entouré de soldats romains casqués de tôle brunie, guêtrés de rouge. Voici des matelots, le béret rejeté sur le dos en signe de deuil, & marchant tristement au son de la musique, qui ferme la marche.

Sur le passage, une foule immense, étonnée, recueillie & grave.

Ligne télégraphique franco-espagnole. — Le Conseil général de la Haute-Garonne a admis un vœu pour qu'après entente avec le Gouvernement espagnol la ligne télégraphique française s'arrêtant à Fos (Haute-Garonne) soit reliée à la ligne espagnole.

ERRATUM

C'est par erreur que l'article bibliographique paru dans la dernière livraison, page 218, sur la *Revue du droit & de sociologie de Madrid*, n'est pas signé du nom de son auteur M. H. DUMÉRIL.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 3522

Digitized by Google

Collaborateurs de la Revue (suite de la liste).

Ed. Forestié, secrétaire de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne.
Abbé Galabert, correspondant de la Société archéologique du Midi.
* Dr F. Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, *directeur de la Revue des Pyrénées.*
A. Gautier, membre de l'Institut, Paris.
G. Gautier, agronome, à Narbonne.
De Gorsse, conservateur des forêts, à Pau.
M. Gourdon, conservateur du musée Lézat, à Luchon.
Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
Jullian, professeur à la Faculté des lettres, Bordeaux.
G. Jourdanne, félibre majoral, Carcassonne.
* H. Labroquère, homme de lettres, Galan (Gers).
Labrouche, archiviste des Hautes-Pyrénées.
J. de Lahondès, président de la Société archéologique du Midi.
Lapierre, bibliothécaire honoraire de la ville de Toulouse.
J. de Malafosse, membre de la Société archéologique du Midi.
Hte Marcailhou d'Aymeric, Président de la Société de pharmacie de Toulouse à Ax.
Abbé Marsan, corresp. soc. arch. du Midi, curé de Soulan, vallée d'Aure.
Massip, bibliothécaire de la ville, Toulouse.
* Mérimée, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Millardet, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Ch. Molinier, professeur à la Faculté des Lettres, Toulouse.
B. de Nabias, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.
Pasquier, archiviste de l'Ariège.
Cl. Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse.
Ed. Piette, du Comité de paléontologie française, Rumigny (Arden.).
Dr Racine, médecin consultant à Luchon.
F. Regnault, de la Société de géographie de Toulouse.
* E. Roschach, archiviste, inspecteur des antiquités, Toulouse.
De Rouméjoux, inspecteur de la Société française d'archéologie.
Rumeau, instituteur, à Toulouse.
Comte Henri Russell, à Pau.
Cte le Saint-Saud, géographe, ch. de la Valouze, par La-Roche-Chalais.
Salles, ingénieur en chef hon. des ponts & chaussées, Toulouse.
Tamisey de Larroque, correspondant de l'Institut.
* J. Timbal, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Trespaillé, de la Société des études du Comminges, Saint-Gaudens.
* E. Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle, Toulouse.
Louis Vidal, ingénieur des mines, à Barcelone.
Pierre Vidal, bibliothécaire de la ville, Perpignan.

Digitized by Google

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 3e LIVRAISON DE 1895

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Simon de Laloubère, ambassadeur du roi, régénérateur des Jeux Floraux (1642-1729), par M. de Lahondès, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux. 233

Croquis instantanés en Vieille et Nouvelle-Castille : Burgos, par M. le comte Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. 264

Parlement de Toulouse. La Buvette du Palais, par M. Paul de Casteras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse. 280

VARIÉTÉS.

Météorologie ancienne du Midi pyrénéen, par M. l'abbé Marsan. 296

La Violette de Toulouse, sa culture, par M. Emile Hébrard, vice-président de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne. 318

Recueil des idiomes de la région gasconne à l'Exposition de Bordeaux, par M. F. Bourciez, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. 321

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE ET MÉRIDIONALE

Charles de Pomairols, *Regards intimes*. (C. r. par M. Ant. Benoist, doyen de la Faculté des lettres) 325

Revista critica de historia y literatura españolas. (C. r. par E. M.) 337

J. Costa : Estudios ibericos. (C. r. par le comte de St S.) 339

Privilegios y franquicias de Mallorca, & diverses publications espagnoles... 339

Fernand Butel : Une vallée pyrénéenne : la vallée d'Ossau 340

La Société Ramond à Bagnères-de-Bigorre, ses dernières publications et notamment *le botaniste Tournefort dans les Pyrénées*, 1681-1688. (C. r. par E. C.) 343

D. Ramiro de Bruna : Santoña militaire, son passé, son présent, son avenir. (C. r. par E. M.) 350

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Consistoire félibréen, liste des membres. — L'Andorre et la France. — Les fêtes de Fontarabie. — Ligne télégraphique franco-espagnole 356

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 3522

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE
DES
PYRÉNÉES
FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME VII
1895, 4e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications
au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNÉES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs dont la liste suit :

(Sont mentionnés seulement les noms de ceux qui ont des travaux publiés dans les six premiers volumes.)

L'* indique les noms des membres du Comité.

Baillaud, dir. de l'Observatoire, doyen hon. de la Fac. des sc., Toulouse.
Barrière-Flavy, de la Société archéologique du Midi.
G. Baudens, sénateur des Hautes-Pyrénées.
L. Baurier, homme de lettres.
Baysselance, ingénieur de la marine, ancien maire de Bordeaux.
Emile Belloc, délégué au Comité central du Club alpin français, Paris.
Antoine Benoist, doyen de la Faculté des lettres, Toulouse.
J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, Agen.
J. Brissaud, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Aug. Brutails, archiviste de la Gironde, Bordeaux.
Abbé J. de Carsalade du Pont, secrétaire de l'Evêché, Auch.
* E. Cartailhac, à Toulouse, membre n. r. du Comité des travaux histor. & scient. du Ministère, *secrétaire de la rédaction de la Revue.*
P. Gouget de Castéras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.
Antonin Deloume, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Baron Desazars, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
G. Desdevises du Dézert, prof. à la Faculté des lettres de Clermont.
G. Doublet, professeur au Lycée de Nice.
Abbé Douais, secrétaire général de la Société archéologique du Midi, professeur à l'Institut catholique, Toulouse.
Axel Duboul, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux.
Dr Duhourcau, docteur-médecin à Cauterets.
A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres, Toulouse.
H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Henri Filhol, professeur au Museum, Paris.
Ed. Forestié, secrétaire de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne.

(Voir la suite à la troisième page de cette couverture.)

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

UN DIOCÈSE PYRÉNÉEN SOUS LOUIS XIV

LA VIE POPULAIRE DANS LA VALLÉE DE L'ARIÈGE SOUS L'ÉPISCOPAT DE F.-E. DE CAULET (1645-1680)

Parmi les évêques de Pamiers, l'un des plus remarquables est François-Étienne de Caulet[1], qui, après avoir été abbé de Saint-Volusien de Foix de 1627 à 1644, eut la mitre appaméenne de 1645 à 1680. On connaît son attitude dans la question du Formulaire, surtout la querelle qu'il soutint contre Louis XIV au sujet de la Régale. Ses rapports avec les Jansénistes, ses différends avec les Jésuites de sa ville épiscopale, plusieurs de ses principaux actes, ont été déjà signalés. Il suffit de se reporter au *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, au *Port-Royal* de Sainte-Beuve, à l'*Histoire de Languedoc*, aux *Annales de Pamiers* de M. de Lahondès, à l'*Histoire des Ariégeois* de M. l'abbé Duclos : on y apprend l'essentiel pour ce qui concerne l'austère & belliqueux successeur de Bernard Saisset.

Nous avons eu l'occasion d'étudier avec plus d'exactitude

1. Né à Toulouse en mai 1610, il mourut à Pamiers le 7 août 1680. Le diocèse de Pamiers, loin d'être alors aussi étendu que celui d'aujourd'hui, ne comprenait guère que le bassin de l'Ariège & une petite partie de celui de l'Hers. D'où notre titre, qui n'est pas d'une absolue exactitude.

Digitized by Google

certaines périodes, encore mal connues, de la vie de ce prélat, à l'aide de documents dont la plupart sont inédits, quelques-uns, rares du moins. Le plus grand nombre provient des anciennes archives de l'évêché de Pamiers, aujourd'hui conservées aux Archives départementales de l'Ariège. Aussi je remercie tout particulièrement M. Félix Pasquier, archiviste de l'Ariège, pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu me laisser consulter ce fonds, encore inexploré pour la partie du dix-septième siècle qui nous occupe[1]. D'autres dépôts publics & l'amabilité de quelques particuliers m'ont fourni certains renseignements.

C'est une partie de ce travail sur l'*Épiscopat de Caulet*[2] que la *Revue des Pyrénées* veut bien donner. L'objet de cet article est d'établir ce qu'étaient l'esprit & les mœurs populaires d'un diocèse pyrénéen sous Louis XIV, & cela durant la période du règne qui, si nous ne considérons alors que Paris & Versailles, semble la plus brillante. C'est presque uniquement avec des anecdotes empruntées aux dossiers mêmes de l'ancien évêché appaméen que nous voudrions faire voir ce que valaient le peuple & le clergé[3] du diocèse que dirigea un janséniste sévère. Le prélat qui, d'accord avec le Pape Innocent XI, résista au roi, fit beaucoup pour civiliser un des plus rudes cantons des Pyrénées. Ce tableau de mœurs méridionales montrera si Caulet fut vraiment, comme le disait un de ses contemporains[4], « un évêque fidèle, que Dieu s'est suscité dans des temps fâcheux pour élever comme une trompette & pour s'opposer comme une muraille au profit de la défense de la maison d'Israël. » La *Revue des Pyrénées* a déjà publié un

1. Je désigne par l'abréviation A. E. les documents des archives départementales de l'Ariège (fonds de l'évêché).

2. Les *Annales du Midi* viennent de publier ce qui concerne les huguenots du diocèse appaméen sous Caulet. N^os^ d'avril & de juillet 1895. D'autre part, l'on me permettra de renvoyer à mon livre récemment édité, *Caulet, réformateur des chapitres de Foix & de Pamiers*. Paris, Picard, & Foix, Gadrat, 1895. In-8° de 222 p. avec portrait, pièces justificatives & fac-similé.

3. La première partie seule est ici donnée; ce qui concerne le clergé paraîtra ultérieurement.

4. *Suite des Mémoires sur la vie de Pavillon, évêque d'Alet*, 1733, p. 151.

Digitized by Google

travail sur le diocèse de Pamiers[1]. M. Barrière-Flavy a étudié, d'après les procès-verbaux de visite de quatre-vingt-quatre paroisses sur cent qu'il comprenait au seizième siècle, ce qu'il fut en 1551. Notre étude n'est pas disposée de la même manière & n'enregistre pas les noms des personnages; elle cherche à indiquer ce qu'étaient le moral, l'esprit, les usages des diocésains de Caulet.

Le peuple du diocèse de Pamiers était des plus grossiers. Dès l'époque où Caulet était simplement abbé de Foix, il avait pu s'en rendre compte. Devenu évêque, sitôt qu'il parcourut les villages, il fut épouvanté. D'après un biographe anonyme, il désespéra les premiers jours. Pavillon, évêque d'Alet depuis 1637, dut lui rendre courage[2]. Ce triste état de choses tenait, selon Caulet, à l'indulgence du clergé dans l'administration des sacrements de Pénitence & d'Eucharistie, ainsi qu'à l'influence des casuistes[3]. Les anecdotes suivantes montreront comment Caulet lutta contre ses diocésains pour leur faire respecter le repos des dimanches & fêtes, — pour empêcher les danses, les représentations théâtrales, les mascarades, les charivaris, — pour diminuer la débauche & le concubinage, — pour restreindre le prestige des prétendus sorciers, — pour rétablir la sécurité dans une région des plus troublées.

Tel est l'objet de la première partie de notre travail. A ce qu'apprennent les papiers de l'ancien évêché, nous croyons utile de joindre, entre autres témoignages secondaires, ce que dit un des plus dévoués collaborateurs de Caulet, Barthélemy Amilia, qui fut curé de Sabart, doyen de la collégiale du Camp à Pamiers, chanoine & archiprêtre de la cathédrale, vicaire-général[4]. Amilia, qui mourut en 1673, fut un poète distin-

1. *Revue des Pyrénées*, t. IV, 1892, pp. 85 & suiv.

2. *De vita religiosissimi ac reverendissimi domini F. Steph. Cauleti.* Ms. 730 de la Bibl. mun. de Toulouse, p. 10. J'en ai dû la communication à l'obligeance de M. le Conservateur Massip.

3. *Ibid.*, pp. 22 & suiv.

4. Voir abbé Doumenjou & F. Pasquier, *Bull. de la Soc. Ariég. des Scienc., Lett. & Arts*, t. III, pp. 149 à 167. Une réédition d'Amilia va être donnée prochainement sous les auspices de Mgr Rougerie, évêque de Pamiers.

Digitized by Google

gué. Ses vers, écrits en dialecte languedocien, furent imprimés en 1673, l'année même où l'évêque éditait ses *Ordonnances synodales*. Le *Tableu de la Bido del parfet crestia en berses* a été signalé comme l'œuvre « d'un catéchiste & d'un maître d'école[1] », comme un livre utile pour rappeler « aux pauvres populations des montagnes les mystères chrétiens[2] », indispensable aux missionnaires qui rendaient ainsi les idées religieuses « accessibles à leurs auditoires[3]. » Le peu que nous empruntons à Amilia montre aussi combien les mœurs populaires étaient corrompues dans ce diocèse pyrénéen au dix-septième siècle, combien l'austère évêque eut de mal pour y apporter quelque amélioration.

***

Maître Grégoire, le joyeux savetier de La Fontaine, dit au financier que ses gains seraient assez honnêtes. Mais le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours qu'il faut chômer ; & Monsieur le Curé de quelque nouveau saint charge toujours son prône. Les Grégoires du diocèse appaméen ne respectaient guère les dimanches & fêtes sous l'épiscopat de Caulet.

« Sur le tard », le premier consul de Pamiers[4] dresse procès-verbal contre une veuve qui, un soir de carême, servait à ses hôtes « des œufs dans ung plat cuitz avec du beurre » ; il la condamne à 100 sols d'amende au profit des pauvres de l'hôpital[5]. Elle avait été dénoncée comme « donnant dans son logis à manger des viandes défendues en ce saint temps, ce qui apporte un grand escandalle & libertinaige au public » ; mais elle s'était engagée à « n'y retourner plus. » — A Montferrier[6], une enquête est ouverte contre un aubergiste qui, un

1. Abbé Duclos, *Hist. des Ariég.*, t. I, p. 542.
2. J. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. II, p. 294.
3. Abbé Couture, *Revue de Gascogne*, 1877, p. 175.
4. P. de Mascaron, seigneur de Nescus.
5. A. E. Liasse LXXXIX, 9 mars 1647.
6. L'église de Montferrier, consacrée autrefois à saint Pierre & maintenant à saint Barthélemy, a été justement réparée sous l'épiscopat de Caulet ; sa toiture fut refaite en 1665, sa nef pavée en 1668, comme l'indiquent des inscriptions au chevet & au mur de la nef. (J. de Lahondès, *Sem. cath. de Pamiers*, 13 décembre 1884.)

Digitized by Google

dimanche, a servi à manger[1]. — Un chirurgien de Pamiers va à l'évêché & y promet de ne faire point « le poil de la barbe ny de la teste » & de ne pas souffrir qu'on le fasse chez lui[2]. — Des paysans du Sautel coupent leurs blés le jour de la Saint-Jacques, « chomable suivant l'ordre de l'Eglise & du seigneur Evesque de Pamiés & du sénéchal de Limoux »; le vicaire dresse un procès-verbal[3]. — Le promoteur prie le sénéchal de Foix d'intervenir pour défendre la profanation des dimanches[4]. — Les manants « ou habitans d'Arnave & le corps de tout le peuple » se déclarent « marrys » de ce que des jeunes gens avaient « entrepris, contre les ordonnances de Monseigneur, de travailler les festes & planter le may »; ils espèrent que les coupables seront punis « pour la faute du scandale qu'ils ont causé[5]. » — Caulet excommunie des paysans du Sautel qui avaient joué aux quilles un dimanche, à l'heure des vêpres. Le curé, allant à l'église, leur avait conseillé de cesser, « & revenant au presbytère il avoit saisi les quilles; cinq des joueurs avoient couru après lui & repris les quilles de force, puis ils avoient frappé le prêtre & son clerc à grands coups de poing sur la tête & à grands coups de quilles sur la poitrine », & le chapeau du recteur avait disparu dans la bataille[6]. — Un mardi de Pentecôte, le recteur d'Ussat veut empêcher « quelques particuliers jouant en pleine place au jeu de cartes, de passer ce sainct jour » ainsi; l'un des joueurs lui répond, « sans aucun respect, murmurant, & le bonnet en teste, qu'il vouloit jouer & danser tout le temps des offices. » Quelques jours après, un des témoins de la dispute reconnaît qu'il se commettait « de blasphemes terribles & de paroles de villainye », que le curé avait été « poussé des mains & du corps plus de cinquante pas », que le lendemain les joueurs en question, voyant le curé & les marguilliers qui affermaient un

1. A. E. Liasse LXVI, n° 23, mai 1661.
2. *Ibid.*, Liasse LXXXIX, 2 juin 1661.
3. *Ibid.*, Liasse LXXXVI, 24 juillet 1661.
4. *Ibid.*, Liasse LXXXIX, 27 juillet 1661.
5. *Ibid.*, Liasse XXXIX, n° 46, 29 juillet 1661.
6. *Ibid.*, Liasse LXVI, n° 15, 29 avril 1662.

Digitized by Google

des champs de l'église, les avait traités de *sergents*[1] « jusques à ce qu'un d'iceux auroit dict : Ehé ! voy ce que tu fais : tu traictes & appelles *sergent* M. le Curé[2] ». — Le recreur de Lieurac signale des gens qui ont passé toute la nuit à manger & boire dans un cabaret ; il envoie d'abord son clerc qui les trouve « à table avec la chandelle » ; il va leur dresser procès-verbal pour contravention aux ordres du sénéchal de Limoux[3]. — Le recteur d'Albiès voit, un dimanche, une femme « qui conduisoit une beste » ; il veut lui faire payer l'amende[4]. — Le vicaire de Montferrier dresse procès-verbal contre deux paysans qui ont passé un dimanche « à abattre les noix de onze heures jusques à quatre & se sont mocqués » de ses avertissements[5]. — Le conseil politique de Tarascon, sur la requête du curé qui était alors l'un des frères de Caulet, interdit aux cabaretiers de verser à boire & de donner des cartes durant les offices. L'année d'après, il ferme même les cabarets[6]. — Le promoteur signale au sénéchal de Limoux un hôtelier de Montferrier qui a fourni des cartes à des paysans un dimanche[7]. Le marquis de Mirepoix, alors sénéchal de Limoux[8], avait par, ordonnance du 21 février 1661, condamné « les travaux serviles des dimanches, les danses lubriques & scandaleuses, prostitution publique de la pudicité de la jeunesse, les cabarets & jeux de hasard[9] ». — Le promoteur signale au même sénéchal un hôte de Ventenac qui un dimanche avait, « par dérision & raillerie invité le recteur à boire & un peu avant vespres porté un sac de farine du moulin en sa maison[10]. » — Le recteur de Goulier signale ceux de ses

1. Dans le sens d'huissier, mais avec une acception défavorable.
2. A. E. Liasse LXXVII, n° 30, 11 & 18 juin 1662.
3. *Ibid.*, Liasse LXXXIX, 14 novembre 1662.
4. *Ibid.*, Liasse LXXXIX, 17 septembre 1662.
5. *Ibid.*, 16 octobre 1662.
6. Arch. mun. de Tarascon. Janvier 1662 & juillet 1663. Registre des délibérations du conseil politique.
7. A. E. Liasse LXXXIX, janvier 1663.
8. Il fut gouverneur du pays de Foix en 1678.
9. A. E. Même liasse. Montferrier faisait partie du diocèse *administratif* de Mirepoix.
10. A. E. Liasse LXXXIX, septembre 1663.

Digitized by Google

paroissiens qui passent les dimanches & fêtes « en jeux & fréquentation des cabarets[1]. » — Le vicaire de Ventenac dénonce à l'évêché six paysans qui ont « charrié du bled le jour & feste de saint Mathieu » jusqu'à Dalou[2]. — Dans une liasse de consultations juridiques adressées à Caulet[3], l'une est soumise à Messieurs les docteurs de Sorbonne & porte, sous la date du 29 octobre 1667, la signature de neuf théologiens, dont un Boileau, sans doute Jacques Boileau, l'un des frères de Nicolas. Il s'agit d'abord de savoir si les confesseurs doivent refuser les sacrements aux six « chirurgiens d'une ville épiscopale[4], petite, où il y a trois marchez la semaine dans lesquels tous les environs abondent, où il y a un présidial & environ trois mille communians. » La faute des six chirurgiens est « qu'ils tiennent les boutiques ouvertes & font le poil festes & dimanches à tous ceux qui se présentent. » Pour l'évêque, c'est faire œuvre servile; c'est contrevenir à leurs statuts autorisés par Henri IV; c'est insulter même à l'Eglise, car ils se confessent hors du diocèse. La consultation reconnaît que l'exemple des autres villes encourage les six chirurgiens, qu'ils perdraient « leurs chalans qui ne viennent communement que les festes & dimanches. » La Sorbonne donne raison à l'évêque. Toutefois, s'appuyant sur saint Thomas, elle pense que, si un chirurgien cesse de travailler, les autres travailleront & qu'il ne gagnera ni sa vie ni de quoi faire subsister sa famille : « en ce cas de nécessité la loi ecclésiastique n'oblige pas ». Les docteurs conseillent à Caulet d'appeler le bras séculier pour l'exécution de son ordonnance, puis de faire une deuxième défense sous peine de censure ecclésiastique, enfin d'excommunier. Il pourra aussi prier le juge de police d'être plus sévère pour ces chirurgiens de Pamiers qui ne respectent pas le dimanche. On cite le synode d'Angers de 1282 qui interdit aux fidèles & de se raser eux-mêmes ce jour-là & de recourir aux barbiers. — D'où l'intérêt de l'engagement pris par « les mareschals ferrans

1. A. E. Liasse LXXXVI, 12 décembre 1663.
2. *Ibid.*, 21 septembre 1663.
3. *Ibid.*, Liasse XLIX.
4. Il s'agit de Pamiers par conséquent, ce que confirme la mention du présidial.

Digitized by Google

de Varilhes en Foix : ils ne ferreront plus publicquement les dimanches & festes sauf que ce feust une chose si nécessaire & pressante pour ne la pouvoir différer au lendemain, comme sont les voyageurs[1]. » — Le 13 juin 1668, étant à Saint-Germain-en-Laye, Louis XIV écrit aux officiers de justice & magistrats de Pamiers & leur recommande de punir toute profanation du dimanche dans la ville & dans les environs; de même aux consuls[2]. — Un des consuls dresse en conséquence procès-verbal contre « deux serviteurs d'un chirurgien quy rasoient[3] ». — A la requête du promoteur qui dénonce les cabarets, le jeu, les danses « avec des postures lascives », le sénéchal de Pamiers donne des ordres[4].

Ecoutons maintenant le chanoine-poète Amilia. Lorsqu'il fait le procès aux sens de l'homme & qu'il indique tous les dangers que la bouche fait courir au chrétien, il demande à celui-ci ce qu'il a fait de la sienne :

Quantis cops t'es ibrouignat,
Oun as preso la milgrano ?.....
As fait le deju trauquat
O dinnat daban ounz ouros ?

Quand il passe aux dangers où conduisent les pieds, il dit au lecteur de réfléchir où ils l'ont parfois mené. Est-ce au jeu ? aux danses ?

A la taberno,
A l'abouminable loc
Oun l'impuretat gouberno ?

Aussi notre poète s'emporte-t-il contre l'ivrogne qui aime les « maudits cabarets, *oustals d'iniquitat* », contre le joueur, contre tous ceux qui ne respectent ni les dimanches, ni les fêtes.

1. A. E. Liasse LXXXVI, 23 janvier 1668.
2. *Ibid.*, Liasse LXXXIX. Déjà, par une circulaire en mai 1648, il avait recommandé le respect des dimanches & fêtes, & prié les évêques de « remédier à l'ignorance crasse & au vice des blasphèmes. » Copie pour l'évêché de Pamiers. *Ibid.*, Liasse XCVIII, n° 7.
3. *Ibid.*, Liasse LXXXIX, 26 juillet 1658.
4. *Ibid.*, 7 janvier 1669.

Digitized by Google

Si les diocésains de Caulet profanaient les dimanches & fêtes notamment par la danse, si c'était une des passions les plus vives du pays, si l'évêque interdit ces réunions populaires, c'est que, dans le diocèse de Pavillon comme dans le sien, la danse donnait lieu à des scènes « fort licentieuses & lascives, à des postures indécentes, à des attouchements contraires à la bienséance chrétienne. »[1] Lorsque la noblesse syndiquée contre Pavillon se plaignit de lui à Louis XIV, notamment de ce qu'il soumettait à une pénitence publique ceux qui dansaient, l'ami de Caulet répliqua que les danses de la région étaient scandaleuses & déshonnêtes ; il cita les attestations des évêques de Comminges, de Pamiers, de Carcassonne, de Mirepoix, du juge de Limoux, de son official : « les baisers lascifs y sont très fréquens & les gestes insolens, les garçons y élèvent les filles par dessus leurs têtes [2], & par un certain tour font étendre leurs jupes qui leur laissent voir par ce moyen, & aux passans, ce que la pudeur oblige le plus à cacher. »[3] On peut en juger par ce qui suit.

Le conseil politique de Tarascon défend de danser dans la journée du *Corpus* & de l'octave & interdit aux violons même de jouer en ville[4]. — Le curé de Ganac a recommandé que l'on ne dansât pas à l'occasion de la fête locale. « Pour un mespris insupportable », sur les cinq heures du soir, plusieurs personnes dansent publiquement, près de l'église, « avec de cris & discours du tout salles & villains. » Le curé les prie de cesser : « avec de grandes menasses de nous mesfaire », dit-il, on le renvoie, & le bal dure « jusques à la nuict avec toutes

1. *Suite des Mémoires sur Pavillon*, 1733, p. 34. Voir *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, t. XIV, col. 877 et 902, et t. XIII, p. 414.

2. Cf. Hanotaux, *la Jeunesse de Richelieu*. Paris, Didot, 1893, p. 182. « Gesticulations étonnantes des Languedociennes qui dansent au milieu des rues. »

3. *Suite des Mém. sur Pavillon*, 1733, p. 44. C'est ce qu'on appelait alors girouetter la *volte* (voir *Revue des Pyrén.*, IV, 1892, p. 129, note 96). Goudelin a célébré toutes ces danses du midi : la bolto, la gaillardo, le manuguet, la guimbardo, le paillassou, la courrento. (Ed. Noulet, p. 106.)

4. Arch. mun. de Tarascon, 27 mai 1646.

Digitized by Google

sortes d'irrévérences. »[1] — Le même jour, des paysans de Caussou dansent à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Dès le lendemain, ils font amende honorable à leur curé, « à deux genoux & publiquement devant l'autel » ; ils ne danseront plus les dimanches & fêtes, jusqu'à ce que la messe paroissiale soit dite, & seront « plus sages & modestes qu'ils n'avoient esté par le passé. »[2] — Des paysans de Freychenet ont fait, pour l'Assomption, « un peu de danse avec le violoum » ; ils reconnaissent par-devant notaire qu'ils ont eu tort, & que Caulet a eu raison d'interdire leur église ; « genoux à terre, les mains jointes, teste nue », ils demandent pardon[3]. — Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, les garçons d'Unac parcourent toutes les maisons « avec violons pour lever les tables », & malgré les défenses du curé, on danse devant l'église. Le prêtre intervient « esmeu de colère » ; on le reconduit chez lui « avec les violons » & on danse presque jusqu'au matin. Caulet fait ouvrir une enquête. « Il se fict », dit une jeune fille, « une danse achevée avec de chansons & les garçons amassèrent de l'argent pour les violons. » Un vieillard ajoute que ce fut « une célèbre danse : on avoit beu avec excès & les garçons s'emportèrent contre le curé avec de parolles insolentes, mesme jusques aux menaces. »[4] — Mêmes excès à Mérens, & un prêtre est député par Caulet pour y informer « des danses et autres excès commis le jour & feste locale de Saint-Pierre. » Un homme d'Unac parle d'une « célèbre danse où estoient la plus grande partie des garçons & filles avec plusieurs autres estrangers[5], chantans des chansons prophanes & faites pour exciter à danser ; les compagnons coururent le lieu pour lever

1. A. E. Liasse LXVI, 24 juin 1657.

2. *Ibid.*, Liasse LV. C'était un usage du pays & de l'époque de faire souvent de telles amendes honorables & marquer ainsi le respect.

3. *Ibid.*, Liasse LXVI, 22 août 1657.

4. *Ibid.*, Liasse LV, 4 juillet 1659.

5. Nous sommes dans l'été de 1659 ; en novembre, le traité des Pyrénées sera signé. Les *étrangers* dont il s'agit sont, ou des gens des villages voisins ou des Espagnols ; Mérens est peu éloigné de l'Hospitalet, & ce village touche aux terres d'Andorre. Voir, à la fin de notre article, une description, faite alors, de ce village.

Digitized by Google

les tables malgré le sieur curé. » Un vicaire d'Ax a vu garçons et filles « ensemble chantans & dansans. » Un autre habitant d'Unac dit que les chansons étaient « indignes & qu'on leva les tables avec magnificence. » Le vicaire de Sorgeat & Ignaux ajoute que l'on continua « jusques bien avant dans la nuit à danser & sauter en rond en chantant soubz un grand ormeau. »[1] — Un prêtre est délégué par Caulet à Arvigna pour s'enquérir « des excès commis par les habitans le jour de leur feste », à l'occasion de la Saint-Martial. « Ils louèrent des violons pour les faire jouer après vespres & porter à la danse les paroissiens », malgré les admonestations du vicaire. « Il se fit une danse publique tout auprès de l'esglise au son des violons, laquelle danse causa une grande querelle entre les habitans et estrangers qui, armés de bastons, des injures vinrent aux menaces & battemens, au grand scandale de tout le lieu, toute la nuit. »[2] — A Suc, le jour de la Saint-Laurent, qui était la fête locale, plus de soixante personnes dansent; vers les cinq heures du soir, durant une heure, elles font le tour du village en criant, cessent quelques instants sur l'observation d'un consul, recommencent de plus belle; d'ailleurs, bien que l'église soit interdite, le curé y dit la messe. Sur tout cela, Caulet ouvre une enquête ainsi qu'à Sentenac & Vicdessos[3]. — Vers cette époque, le curé de Garanou[4] & celui d'Unac, ne pouvant venir à bout des femmes de mauvaise vie, des usuriers, « surtout des danses & profanations des festes & autres semblables », ne trouvant même aucun secours chez les syndics du Lordadais, prient Caulet d'interdire leurs deux églises[5]. — A Varilhes, des gens dansent publiquement le jour de la fête locale, « avec un violon qui sonnoit, un tambour & une flûte »; l'évêché envoie un chanoine de la collégiale du Camp informer[6]. — A Pamiers, les consuls envoient le « sergent-

1. A. E. Liasse LXXXVI, 8 juillet 1659.
2. *Ibid.*, Liasse LXVI, n° 16, 19 septembre 1659.
3. *Ibid.*, Liasse LXXXIX, 10 août 1660.
4. Il fut interdit lui-même par Caulet en novembre 1661, pour folie.
5. A. E. Liasse LXXXVI, n° 33. La date exacte n'est pas indiquée.
6. *Ibid.*, Liasse LXXVII, n° 33, 16 août 1661.

Digitized by Google

trompette & *enquantaïré* »[1] pour qu'il fasse, à son de trompe & cri public, défense de danser le jour de la Pentecôte & les jours suivants à cause des prières publiques & générales qui se faisaient alors « pour les maladies, mortalité & disette. » Le lendemain, plusieurs personnes, dont un avocat postulant[2] au présidial, louent cinq hautbois & un tambour à Belpech, les font venir, dansent « avec leurs espées par toute la ville. » Quelques jours après, le Saint-Sacrement étant exposé à la collégiale du Camp, les mêmes personnes dansent encore « avec leurs espées & pistolets, tant de jour que de nuict & avec des urlemantz devant la maison épiscopale & autour de ladite église collégiale »; les consuls en réfèrent au Parlement[3]. — Conformément à la requête du recteur de Montaut, un notaire reçoit les dépositions relatives à la profanation d'un dimanche : « plusieurs personnes masquées & courant la ville & dansant causoient un grand scandalle », & l'un des consuls avait refusé d'intervenir comme le prêtre l'en priait[4]. Quelques mois après, le comte de Troisvilles, gouverneur général du pays, apprend que les gens de Montaut se vantent encore de faire « de danses publiques, débauches ès cabarets & autres actions escandaleuses » pour la fête locale ; il ordonne, s'ils s'y livrent, de les arrêter[5].

Nous ne revenons pas ici sur les scandales de la danse à Foix, sur les conflits de Caulet & de La Fleurièque, lieutenant du gouverneur de la ville & du château, à ce sujet, sur tout ce que de curieuses relations nous apprennent sur le tapage des violons, hautbois & tambours dans les rues de la ville, sur la manière dont « le diable eut plus de force que les prières & civilités » de l'évêque, sur les hurlements mêlés au son des flûtes & à la lumière « des flambeaux[6]. » Il ne manque à cette fête que ces *lanternes vives* dont parle Regnier

1. Le crieur public, notamment celui qui assiste aux ventes.
2. Il ne s'agit pas d'un stagiaire au sens moderne, mais d'un avocat reçu & qui plaide.
3. A. E. Liasse LXXXIX, 27 & 28 mai, 1er juin 1662.
4. *Ibid.*, Liasse LXVI, nº 38, 1er févr. 1663.
5. *Ibid.*, Liasse LXXXIX, mai 1663.
6. Voir *Bull. de la Soc. Ariégeoise*, t. V, 1895, p. 89.

Digitized by Google

& où tournaient, grâce à un mécanisme particulier, comme le dit Rabelais, « harpies, satyres, oisons bridés, lièvres cornus, canes batées, boucs volans, cerfs limoniers, pour exciter le monde à rire. »

Le conseil politique de Tarascon, sur ces entrefaites, interdit à nouveau de danser durant les offices. Un frère de l'évêque était alors curé de la ville où il resta de 1656 à 1665[1]. — Le promoteur revient à Foix & invite les consuls à interdire, pour la fête locale du 8, qui est celle de la Nativité de la Vierge, « toute sorte de charroi, trafic, vente de marchandises, ouverture de boutiques[2]. » De danses, il n'est point question cette fois[3]. — En janvier 1665, le recteur de Miglos se plaint à l'official de ce que le procureur juridictionnel du village l'avait interrompu durant le prône & que, un mois plus tard, ayant demandé aux villageois « de renvoyer les joueurs de hautbois & de ne danser pas », le même homme lui avait crié « d'un ton peu respectueux & menaçant, avec gestes & injures, que, s'il n'estoit pas prestre », il aurait affaire à lui, et cela « à la suggestion d'un joueur d'instrumens[4]. » — Le vicaire d'Ascou signale des paroissiens qui avaient dansé, cesse de célébrer les offices, écrit qu'il attend que l'évêque lève l'interdit. Caulet, se trouvant à Savignac un mois après, reçoit des dépositions à ce sujet[5]. — Le Conseil politique de Tarascon défend de danser pour la Fête-Dieu & l'Octave, surtout que l'évêque est à Sabart; il n'y aura en ville « ni hautbois, ni tambours, ni violons, » & cela sous les peines que Caulet demandera aux délinquants[6].

Que dit Amilia de ce goût pour la danse? Il ne cesse d'en détourner les gens de la région. Il croit qu'il conduit tôt ou tard à faire « le saut périlhous dins un poux de foc e de soufre ».

1. Arch. mun. de Tarascon, juillet 1663.
2. A. E. Liasse LXVI, n° 31.
3. Entre le 19 août 1663 & le 8 octobre, le conseil ne se réunit pas. Aussi cette nouvelle démarche du promoteur, qui est du 3 septembre, ne fut pas inscrite au registre des délibérations.
4. A. E. Liasse LXXXVI, 28 janvier 1665; autre copie, liasse LXXX.
5. *Ibid.*, Liasse LXXXVI, 21 oct. & 10 nov. 1668.
6. Arch. mun. de Tarascon, 1669.

Digitized by Google

Il nous fait entendre les plaintes de la fille qui, pour avoir trop dansé, est damnée; du fond de l'enfer, elle décrit son cou « ... tournejat de serps é de couloubros » & sa poitrine où elle est forcée de porter... « dus vilenis grapaus que nou me laisson poun neit ni jour en repaus[1]. »

Amilia condamne les veillées, les tambours, les flûtes, tout ce qui fait tomber dans l'enfer les filles du pays « comme des moucherons »,

> Baisas e tocomens, regards d'uno passado,
> Bouquets del mes de Mai.....

*
* *

Moins que la danse, mais parfois aussi, les bateleurs tourmentaient l'esprit austère de Caulet. C'est à Foix & à Pamiers surtout que leurs troupes venaient. J'ai communiqué ces détails sur les représentations à Pamiers au Congrès des Sociétés savantes de cette année[2].

Le 10 mai 1664, à la requête du promoteur, il signale « certaines personnes soy disantz opérateurs quy, soubz pretexte de vendre & débiter des drogues, font dessein de venir dans les villes du diocèse, d'y dresser un théâtre, &, pour y attirer le peuple, faire, selon leur coutume, des farces & autres représentations avec paroles & postures deshonnestes & lascives : ces spectacles scandaleux, si souvent prohibez dans les saincts Canons & par les saincts Pères, sont tout-à-fait contraires aux bonnes mœurs & portent pour l'ordinaire les spectateurs dans de très grands débordements & sont occasion à la jeunesse pour se laisser aller à l'impudicité & à la débauche. » Caulet défend les farces & les représentations, & interdit d'y assister sous peine d'excommunication, & se réserve l'absolution de

1. Cf., au porche de Moissac, le démon de la Luxure & une femme qui semblent avoir inspiré ce vers. (*Album archéol. des Monuments du Midi;* Toulouse, Privat, 1895, 2e livraison, p. 58 & fig. 10.

2. Section d'histoire & de philologie, 18 avril 1895, séance du matin. M. Boissier, qui présidait la réunion, a demandé si les documents utilisés par nous ne donnent pas quelque indication sur la persistance, fort problématique d'ailleurs, des représentations païennes.

Digitized by Google

ceux qui viendraient à être excommuniés[1]. Dès le 23 mai, cette ordonnance est signifiée à un saltimbanque qui répond qu'il ne reconnaît pas l'autorité de Caulet, ne se soucie pas de cette excommunication, & dressera son théâtre; la seconde fois, il réplique qu'elle est injuste; la troisième, il déclare qu'il veut « mourir sur le theatre quoi qu'il en feust. » Le 7 juillet, l'ordonnance est lue au prône de la grand'messe, à Foix[2]. Le 23 juin, cette troupe de comédiens est l'objet de dépositions que reçoit l'évêché. Un notaire de Pamiers a vu le théâtre que « le sieur de Bellerose[3] » & ses camarades ont dressé « à la grande rue ditte Majour & au tablier d'une boutique »; il y est allé « par curiosité, & le 15, ils représentèrent l'Ivrognerie, en y ayant quatre qui se jettoient & renversoient sur ledit theatre faisant des efforts à regorger[4], & le 21, ils représentèrent un acte[5] où estoict en personnages le mari, la femme, le vallet servant d'entremetteur[6], & le cortizan[7];

1. A. E, Liasse LXXXVI, sans n°, signature & cachet de Caulet.
2. *Ibid.*
3. Le nom est intéressant. N'est-ce pas celui de l'acteur qui mourut en 1670 après avoir épousé la sœur de Ducroisy, l'un des meilleurs comédiens de la troupe de Molière? Sans doute, ce n'est pas l'illustre artiste, contemporain & camarade des farceurs de l'hôtel de Bourgogne, & qui avait créé *Cinna* & *le Menteur*. On voit du moins que le nom du rival de Floridor était pris en province par de méchants comédiens d'ordre inférieur.
4. Le détail est curieux. La Bruyère (chap. *des ouvrages de l'esprit*) demandera que les mœurs du théâtre soient décentes & instructives. « L'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur;... on occupera bientôt tout l'amphithéâtre... d'un homme ivre qui dort ou qui vomit. » Les commentateurs ont indiqué que ce paragraphe des *Caractères* se rapporte, non à Molière, mais à Baron; que la *Coquette* de ce dernier met au théâtre un ivrogne; que les scènes d'ivrognerie sont des plus fréquentes dans le répertoire de cette époque. Ils ont même gardé le nom de l'acteur qui en était particulièrement chargé à Paris, Jean de Villiers, qui mourut en 1701. N'est-ce pas le réalisme malpropre des vieux fabliaux, lequel survivait dans les farces?
5. Le mot est plus cru dans le texte : *lenocinium* le rendrait assez bien.
6. De même : *leno* en est l'exacte traduction. Régnier donne à un tel personnage le nom de *dariolet;* la Frosine de Molière est une *dariolette*.
7. Celui qui fait la cour, le don Juan. Voilà bien le quatuor des vieux fabliaux, qui avait survécu dans la farce.

Digitized by Google

où, sur la fin, le mari commanda au valet de tuer sa femme & lui aporter son cœur, au lieu duquel il lui en porta ung de mouton que ledit mari ou représentant icelluy prenoit tout cru à grandz bouches comme ung enragé ». Un marchand témoigne de même : « il a déchiré à mourceaux le cœur de mouton. » Un avocat en dit tout autant[1]. Le 5 juillet, Caulet a appris que des prêtres, clercs & bénéficiers du diocèse, & surtout de Foix, « ne faisoient point scrupule d'assister aux spectacles de farces que les batteleurs font »; à la requête du promoteur, il le leur défend sous peine d'excommunication[2]. En juin, un arrêt du Parlement de Toulouse avait interdit aux bateleurs qui se trouvaient à Pamiers de monter sur leur théâtre les jours de fêtes & de dimanches, soit pour y jouer des farces, soit pour y vendre des médicaments, &, en général, d'y représenter des sujets scandaleux[3]. — De même, à Foix, en août 1674, durant la session des Etats de la province, Caulet, qui les préside, se plaint entre autres choses de ce que les consuls de la ville ne veulent pas « faire oster le theatre des saltimbanques quy avoient affecté de se placer devant sa maison & devant l'église, & à l'endroit où la procession passe ordinairement », & de ce que le marquis de Foix, gouverneur

1. A. E. Liasse LXXXVI. Il est curieux de retrouver quelque chose de la célèbre légende de Raoul de Coucy, du sire de Fayel qui fit manger à sa femme infidèle le cœur de son amant, de Gabrielle de Vergy qui se laissa mourir de faim. Assurément, ce mari n'a rien de Georges Dandin ni du bon roi March.

Le Roussillon eut un sire de Coucy. Le troubadour Guilhem de Cabestang, épris de la châtelaine de Castel-Roussillon, tomba dans un guet-apens tendu par le mari, qui lui déchira les entrailles, arracha le cœur & le fit manger à la châtelaine, emprisonnée; puis, lui montrant la tête, il lui demanda si le mets lui avait paru agréable. « Si savoureux que je ne prendrai jamais d'autre nourriture, afin d'en conserver le goût », & elle se précipite par la fenêtre du donjon. (*Arch. ecclés. de Perpignan.*) Cénac-Moncaut, *Hist. des Peuples & des États pyrén.*, 3e édit. Paris, Didier, 1873, t. II, p. 398.

2. A. E., liasse citée, sans n°. Sign. & cach. de Caulet.

3. *Inv. somm. des Arch. dép. de la Haute-Garonne*, série B, 1888, t. III, p. 72 (reg. B 865). En avril, un premier arrêt avait défendu en général « de souffrir aucuns bateleurs, farceurs, comédiens & autres qui puissent corrompre les mœurs ». *Ibid.*, p. 71 (reg. B 863).

Digitized by Google

de la province, s'y est opposé. Diverses personnes regrettent « que ces gens les empeschoient par leurs farces de prier Dieu avec attention dans l'église ». Quelques jours après, le gouverneur était venu railler la manière dont « M. de Pamiés s'amuse à parler des choses inutiles, comme de faire sortir les opérateurs de la place publique[1]. » Brioché, ses marionnettes, son fameux singe Fagotin, dont le nom est devenu générique, eussent fait de mauvaises affaires dans le diocèse appaméen; Tabarin n'y eût pas occupé longtemps un Pont-Neuf; le léopard & le singe, « votre serviteur Gille, cousin & gendre de Bertrand, singe du pape en son vivant, tout fraîchement en trois bateaux » arrivé dans la ville de Foix pour « danser, baller, faire des tours de toute sorte, passer en des cerceaux, & le tout pour six blancs », s'ils amusaient les Fuxéens d'alors, étaient bien mal vus de Caulet[2].

*
* *

L'Église défend les désordres du carnaval, les masques, les travestissements. Là encore Caulet a eu des soucis. — A Saurat, environ vingt hommes « transvestus & voilés le visage pour la pluspart avec tambour & flûte & sonnettes aux jambes, se sont mis à danser de onze à neuf, la pluspart du temps devant l'église, empeschant d'entendre la parole de Dieu, prononçans plusieurs paroles fascheuses & injurieuses; deux ont esté à l'église pendant vespres en leur habit desguisé aux bancs les plus avancés dans le chœur. »[3] — Nous avons signalé plus haut les masques de Montaut en 1663. — Le recteur de Tarascon, après avoir exposé le Saint-Sacrement & averti les consuls que l'oraison des quarante heures était commencée, apprend que plusieurs personnes « se sont masquées & desguisées, à cheval,

1. Séances des 24 & 28 aout 1674. A. E., liasse V, n° 20. J'ai déjà signalé cet épisode incidemment : *Bull. de la Soc. Ariég.* t. IV, pp. 407 & suiv. Le registre des délibérations du conseil politique de Foix ne dit rien de tout cela.

2. Voir aussi la fable de La Fontaine, *le Charlatan*, où il est parlé des passe-Cicéron & de ceux qui « en théâtre affrontent l'Achéron. »

3. A. E. Liasse LXXXVI, sans n°, 5 février 1662.

Digitized by Google

portant d'armes à feu, ayant & menant ung trompette de la ville quy leur feust deslivré par l'huissier & concierge par ordre d'un des consuls » ; il fait venir un notaire, proteste contre ces profanations, retire le Saint-Sacrement & fait cesser les offices [1]. — Veut-on avoir une idée des amusements du carnaval dans cette région, des parodies & des exhibitions que l'on y voyait ? Il suffit de descendre du dix-septième siècle [2] au suivant, & d'assister à certaine comédie qui se joua, en 1753, aux détriments d'un chapelier de Lavelanet, à Bélesta [3], — non point dans le diocèse de Pamiers, mais si près de celui-ci que l'on peut imaginer les farces de mauvais goût que chercha à interdire Caulet. De là, ce que dit Amilia sur les diverses débauches du carnaval où l'on prend « la figuro del diable » & où l'on risque de se condamner à l'hôpital :

Sounjo que le joc e la danço
Menon tout dret à l'espital ;
Del joc, del bal e de la chéro
Forço toumbon dins la misero.

Pierre Goudelin en avait su quelque chose. Après avoir brillé dans les ballets du duc de Montmorency, où l'auteur du *Ramelet moundi* récitait des prologues ou discours en prose, « en masque, suivant l'usage du temps, mais non en bouffon de théâtre » ; après avoir soulevé le rire lorsqu'il débitait ce qu'il appelle des *barboutinomens secrets :* « Nhirgo nhargo pastenargo, balico-baloco, croco le me croco, dans l'espazo de Moussèn Bernat, clic-clac » [4], devenu vieux & maladif, le

1. A. E. Liasse LXXXIX, sans n°, 5 mars 1669.

2. Antérieurement, on avait eu l'étonnante fête des *Cent Drutz*, alors célébrée par les clercs, & dont une synodale de Dominique Grima, évêque de Pamiers, a condamné les indécences, vers 1327. (*Travaux pratiques d'une confér. de Paléographie à l'Instit. cathol. de Toulouse*, 1892, Privat, p. 72 et p. XXI de l'introduction de M. l'abbé Douais.

3. L'épisode a été raconté par M. F. Pasquier, *Buil. de la Soc. Ariég.*, t. III, p. 379.

4. Goudelin, éd. Noulet, Toulouse, Privat, 1887, p. 145. Il s'agit du ballet des Inconstants dont le poète, costumé en magicien, avait dit le prologue à l'occasion des noces du prince de Savoie & de la sœur de Louis XIII (1619).

Digitized by Google

poète toulousain en était réduit à mendier l'aumône des capitouls de l'année 1646 & à leur dire qu'il gardait le coin du feu, même le lit, depuis une chute faite dans une fête [1].

*
* *

Après les mascarades, les charivaris [2]. Caulet, désireux de faire respecter le sacrement de mariage, ne permet pas qu'on se moque des gens âgés qui le reçoivent. — Le second jour des fêtes de Pâques, le curé des Allemans voit à sept heures du soir un tondeur de bêtes à laine devant l'église & « la grande croix de l'oratoire, portant une *semal* [3] en forme de tambour & sonnant par tout le village pour convoquer le peuple au charibari. » Le curé lui avait notifié l'ordonnance de Caulet, qu'il avait « prinse de dessus son tambour & jettée par terre, & m'auroit tourné le dos & sonné davantage, & devant mon logis foulé icelle & pour un grand mesprix, il l'auroit comme escrasée, & dit que je faisais *le sergent*. » Le dernier jour des fêtes, il avait recommencé, était entré à l'église qui lui était interdite, avait convoqué les paysans au charivari, continué chaque soir jusqu'à la veille de la Quasimodo, « extorqué quelques doutsaines de pintes de vin à un homme contre lequel on faisoit ledit charivaris » [4]. — Un laboureur de Ganac a dernièrement épousé une veuve ; la nuit de la Sainte-Croix, diverses personnes viennent devant sa maison, « armés de hallebardes, fusils, & autres & hurlent à sa porte » ; il descend, est saisi au col & jeté à terre. Depuis, il a payé « ce prethendu droit de cherivary pour se réduire des troubles, insultes & vexations qu'il estoit obligé de souffrir » chaque nuit. Caulet députe le recteur de Ferrières. Celui-ci apprend que le curé de Ganac avait voulu empêcher le tapage & qu'on lui

1. Moun mal agrandit es be tal — que me cal garda dins l'oustal — les cafouyès o las courtinos ; — quad'an me cal teni le lièit — despey le Balè d'uno nèit — qué m'espoutigui las esquinos. (Goudelin, éd. Noulet, p. 324.)

2. Au sens propre du mot.

3. C'est une cuve à vendanges.

4. A. E. Liasse LXXXVI, 18 avril & 17 mars 1661. L'une des pièces a le cachet & la signature de Caulet.

Digitized by Google

avait répondu « de se mesler de son bréviaire. » Le curé se plaint en outre de ce que plusieurs villageois ont commencé devant sa porte « le cherivary, armés de leurs fusils, avec de cris & de bruits inouïs, de paroles de moquerie : ma paroisse se trouve dans un lieu de libertinage & mesme de murtres. »[1] — Veut-on avoir une idée de ce qu'étaient ces charivaris dans les vallées de la région? Que l'on descende au dix-neuvième siècle, & que l'on écoute ce que dit au sujet de la cour cornuelle certain curé de Brassac dans une des chansons du poète fuxéen Tribolet :

« L'Infer s'es dechenat,
Las cornos, las esquelhos
Tinton de tout coustat,
Me fenden las aurelhos 2 ».

Voilà bien ce bruit de poêles, de chaudrons & autres instruments semblables qu'accompagnaient de cris & de huées les gens du peuple dans le diocèse appaméen, lorsque des femmes veuves ou âgées se remariaient, usage qui n'avait pas été toujours interdit partout[3].

(*A suivre.*)

Georges DOUBLET,

Ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée de Nice.

1. A. E. Liasse LXXVII, 11 mai 72. Un arrêt du Parlement de Toulouse, en août 1681, défendra « aux capitaines de la jeunesse... de troubler offices, danser pendant messes, sermons, catéchismes, vespres, mesme sous prétexte de festes locales & de charivaris. » *Inv. somm. des Arch. dép. de la Haute-Garonne*, série B, 1888, t. III, p. 110 (reg. B 1050).

2. Œuvres patoises de Tribolet, rééditées par M. Pasquier, archiviste de l'Ariège. Foix, Gadrat, 1891, p. 37. — En particulier, les aventures du charcutier *Pérucat* & du galant *Mounédo*.

3. Voir Guyot, *Répert. de Jurisprud.*, Paris, Visse, t. III, 1784, art. *charivari*. On y trouve un curieux plaidoyer d'un procureur du Roi à Beaune; il prouve qu'en Bourgogne était toléré l'abus qui désolait ici Caulet. M. Joret a dernièrement publié une curieuse lettre d'un évêque d'Agde qui, au dix-huitième siècle, signale l'existence d'une fête que célébraient les Sganarelles aux environs de Béziers, « des cornes d'un oiseau » qu'on leur faisait baiser, « des statuts en vers patois de la cour coculaire. » *Annales du Midi*, VII, 1895, pp. 6 & 7.

Digitized by Google

TROIS ÉPOQUES

DE

L'HISTOIRE DE LA MONARCHIE EN ESPAGNE

LE CID. — ALVAR DE LUNA. — LE DUC D'ALBE.

(SUITE)[1]

II. — Alvar de Luna.

Le personnage castillan le plus célèbre du moyen âge après le Cid est Alvar de Luna. Comme l'illustre époux de Chimène de Gormas, Alvar de Luna a été l'objet de plus d'un chant populaire. Sa disgrâce, imméritée peut-être, a excité en sa faveur de vives sympathies, & les romances espagnoles, qui ont entouré le Cid d'une auréole de gloire, n'ont pas dédaigné de jeter un jour poétique sur la longue régence du grand connétable & sur sa fin tragique. Un récit succinct des principaux faits qui se rattachent à sa biographie nous éclairera sur la situation de l'Espagne pendant la période de transition qui s'est écoulée entre les temps entièrement féodaux & le triomphe définitif de la monarchie absolue.

Dans toute l'histoire d'Espagne, on trouve peu de règnes aussi agités que celui de Jean II de Castille. Il était en bas âge lorsque son père Henri le Valétudinaire mourut (1406). Ce prince, d'un caractère mélancolique, avait de bonne heure prévu la courte durée de son règne. En mourant, il recommanda son fils à sa femme Dona Catherine & à son frère Don Ferdinand. Ce dernier, qui, quelques années plus tard, se fit proclamer roi d'Aragon & établit dans ce royaume la dynastie

1. Voir t. VII, p. 121 (2e livraison de 1895) la première partie de ces études.

Digitized by Google

de Transtamare, fut pour Jean II un oncle affectueux & un sujet dévoué. Un parti lui avait proposé de le mettre sur le trône à la place de son neveu. Il rejeta cette proposition avec énergie & veilla à ce que le jeune prince fût aussitôt proclamé & reconnu par les Castillans. Mais Ferdinand laissa des fils qui ne partagèrent pas son dévouement au chef de la famille. L'aîné, Don Alphonse, fut cet Alphonse le Magnanime qui devait ajouter la couronne de Naples à celle d'Aragon ; le second, Don Juan, plus tard aussi roi d'Aragon, réunit de bonne heure par mariage l'administration de la Navarre à ses domaines de Castille. Le troisième, Don Henri, n'avait rien hors de ce dernier royaume ; il n'en tenait que plus à s'y faire une position complètement indépendante de l'autorité royale [1]. Il fut pendant toute sa vie le grand agitateur de l'État, le grand excitateur des révoltes de la noblesse. Jean II parvint plusieurs fois à s'emparer de sa personne & lui enleva ses domaines. Mais les rois d'Aragon & de Navarre, ses complices ordinaires, travaillaient toujours à lui assurer l'impunité. Ils entretenaient les troubles de la Castille & menaçaient sans cesse le prince, leur cousin, de leurs forces réunies. Une noblesse altière, violente & avide, était constamment prête à se ranger sous leurs drapeaux, & le roi avait à peine pacifié le pays, soit par la force, soit par des concessions, qu'il voyait la guerre renaître & le désordre s'accroître.

Jean II avait de bonne heure montré un goût singulier pour un jeune homme d'origine aragonaise nommé Alvar de Luna [2]. Le roi de Castille avait fait de lui son compagnon ordinaire. La nuit, ils avaient même chambre & Alvar couchait aux pieds du roi. Telle était l'affection de ce prince pour lui qu'il ne pouvait s'en séparer. Un jour qu'Alvar était allé visiter un de ses oncles qui demeurait à Séville, Jean II éprouva un si grand chagrin qu'il en tomba malade. On rappela en toute hâte le

1. Il y avait aussi deux autres infants qui jouèrent un rôle dans les troubles qui eurent lieu en Castille sous Jean II. L'un portait le nom de Don Pèdre, l'autre celui de Don Ferdinand. Le dernier était grand maître d'Alcantara.

2. Alvar de Luna était né en 1390 ; son père était plus noble que riche ; sa naissance était d'ailleurs illégitime.

Digitized by Google

jeune chambellan. Jean II obéissait si aveuglément à celui-ci qu'il n'allait visiter sa femme jeune & belle & dont il était épris qu'avec la permission de ce favori[1]. Don Henri, qui voulait s'emparer de la direction de l'État, essaya d'abord de gagner Alvar. N'ayant pas réussi, il résolut d'employer la force. Avec une troupe de gens armés, il pénétra dans l'appartement du roi & il le retint prisonnier[2].

Don Alvar avait lui-même engagé son jeune maître à s'abstenir d'une résistance inutile & qui aurait pu lui devenir fatale. Aussi patient que résolu, il voulait attendre une occasion favorable pour faire recouvrer à Don Juan sa liberté. Il parvint, en effet, à détacher de Don Henri son frère, le roi de Navarre[3]. Seul, il eut connaissance des nouvelles intentions de ce prince; il dirigea lui-même & il accompagna la fuite de son maître qui eut lieu dans une partie de chasse & il le mit hors de l'atteinte de ses ennemis. Ce grand service augmenta encore son crédit. La charge de connétable étant devenue vacante il en fut investi, & il n'y eut plus dans le royaume de seigneur si grand qui ne fût obligé de s'incliner devant lui.

Cette époque est la plus brillante de la vie de notre héros & du règne de son maître. Les ennemis d'Alvar ont accusé sa rapacité & peut-être n'était-il pas étranger à ce vice si commun dans plus d'un siècle. Mais il faisait un noble usage des subsides que le peuple octroyait à la couronne. Les lettrés de l'époque lui durent plus d'un bienfait. D'un autre côté, si le roi était devenu l'esclave volontaire d'un de ses sujets, son autorité n'avait jamais été plus respectée par les autres. Toute la Castille jouissait d'un repos inusité. Les guerres civiles y avaient momentanément cessé. Le vol & le pillage étaient sévèrement réprimés. L'agriculture était plus florissante. Mais la haine des princes du sang & des nobles contre le favori s'accroissait chaque jour, & pour le perdre tous les moyens leur semblaient bons.

Les États du royaume avaient demandé au roi la diminu-

1. Guzman, *Chron. de Juan II*, cité par Rosseuw-Saint-Hilaire, t. V, éd. 1844, p. 238, note.
2. Ferréras, *Histoire d'Espagne*, t. VI, p. 236.
3. *Id*, *ibid.*, p. 241.

Digitized by Google

tion des charges qui pesaient sur eux. Ils se plaignaient surtout de ce que son conseil était composé de soixante-cinq personnes qui vivaient toutes aux dépens du trésor public & ils sollicitaient le prince de le réduire au nombre de membres strictement nécessaire. Don Alvar poussait le roi à cette réduction. Ceux qui furent privés de leurs charges le soupçonnèrent même d'avoir provoqué la réclamation des États. Ils ne respirèrent que la vengeance.

D'abord, ils employèrent contre lui l'arme de la calomnie. Tantôt ils répandaient le bruit que le connétable était amoureux de la reine, qu'il cherchait à la séduire, qu'il avait conçu le dessein de tuer le roi, de s'emparer de la régence pendant la minorité du prince des Asturies ; tantôt, au contraire, ils disaient que Don Alvar, voulant donner une de ses créatures pour compagne au roi, travaillait à faire répudier la reine & faire épouser à Jean II une fille du roi de Portugal. Ces accusations étaient contradictoires. Mais la malveillance les accueillait avec la même faveur.

Cependant Jean II demeurait fidèle à son affection pour le connétable. Alors les ennemis d'Alvar usèrent de nouveau de violence. Une grande ligue se forma en 1427. Les princes du sang en furent les moteurs. Les confédérés firent serment de se seconder les uns les autres « pourvu qu'on ne fît rien contre l'honneur & le service du roi & du prince son fils[1]. » Ils représentaient Jean II comme un captif & se posaient eux-mêmes en libérateurs de la majesté royale qu'outrageait un serviteur insolent & perfide. Valladolid & Zamora s'insurgèrent à leur sollicitation & la Castille fut tout entière en proie à la guerre civile. Mais Alvar sut tenir tête à l'orage.

Déjà Valladolid & Zamora avaient fait leur soumission & les confédérés se trouvaient presque sans ressources lorsque Jean II ordonna aux deux partis de déposer les armes. Des négociations eurent lieu. On convint de s'en rapporter, en ce qui concernait Don Alvar, au jugement de cinq commissaires. Deux d'entre eux seraient nommé par le favori lui-même. Don Alvar désigna deux hommes dans l'affection desquels il

1. Ferréras, t. VI, p. 309.

Digitized by Google

avait pleine confiance. Jadis il les avait comblés de bienfaits. Mais la reconnaissance, on l'a dit souvent, n'est pas la vertu des cours. Ferdinand de Robbles, un de ces deux seigneurs, avait conçu l'espoir insensé de succéder à la faveur d'Alvar. Il fut le premier à demander sa disgrâce. Il devait en être puni plus tard. Son insolence lui attira l'inimitié du prince Don Juan, qui s'empara de sa personne & le transféra de prisons en prisons. Quant à Alvar, il fut relégué pendant dix-huit mois à quinze lieues de la cour, & tous ceux qui s'étaient montrés ses partisans en furent bannis avec lui. Mais Jean II conserva pour lui toute son affection. Dans l'exil même, il entretenait avec lui une correspondance régulière. L'absence d'Alvar fit d'ailleurs bien mieux apprécier ses services. L'État, n'étant plus dirigé par une main ferme, paraissait près de sa ruine. Ses ennemis demandaient eux-mêmes son rappel.

« Tout était alors dans une extrême confusion, dit Ferréras », ailleurs très prévenu contre le connétable [1]. Don Alvar n'avait pas été plutôt éloigné du roi que les seigneurs avaient commencé à cabaler par envie d'avoir l'autorité. Tantôt ils entretenaient entre eux des intelligences secrètes; tantôt ils se défiaient les uns des autres, ce qui causa de grandes émeutes, des scandales & des meurtres. Les peuples & les laboureurs éprouvaient des violences sans nombre & les chemins étaient remplis de brigands qui pillaient & enlevaient tout ce qu'ils pouvaient prendre. Tous les jours on portait de nouvelles plaintes au roi. Enfin, le désordre devint si grand que le roi de Navarre, l'infant Don Henri, les prélats, les grands maîtres & les seigneurs en furent extrêmement touchés. Voyant le mal s'augmenter chaque jour, ils prièrent d'une voix unanime Don Juan de rappeler à la cour le connétable Don Alvar. Cette demande fit plaisir au roi, qui ne cessait de soupirer après son favori. Mais pour mieux s'assurer des dispositions de ceux qui la faisaient, il différa un peu d'y répondre, à dessein de leur donner le temps de connaître le mauvais service qu'ils avaient rendu à l'État. »

Don Alvar, de son côté, mit quelque vanité à se faire réité-

1. Ferréras, t. VI, p. 318.

Digitized by Google

rer plusieurs fois l'ordre de revenir à la cour. Ce ne fut qu'à la troisième invitation qu'il obéit. L'appareil au milieu duquel il s'y rendit ne ressemblait, du reste, en rien à celui d'un sujet. Un grand nombre de seigneurs étaient déjà venus le joindre. Ses domestiques portaient des livrées splendides & ses équipages étaient ceux d'un roi. Le roi de Navarre, l'infant Don Henri, des représentants des plus grandes familles espagnoles allèrent à sa rencontre, à une certaine distance de Valladolid, & sa demeure fut, pendant plusieurs jours, encombrée par la foule des visiteurs.

On ne peut disconvenir qu'il n'ait montré trop d'orgueil dans cette haute fortune où le rappelait le suffrage de ses ennemis eux-mêmes. Ce défaut semble inhérent au caractère castillan, & le triomphe signalé qu'il venait d'obtenir explique jusqu'à un certain point un pareil sentiment. Il se voyait l'homme nécessaire, reconnu pour tel même par ceux qui avaient conjuré sa ruine, & désormais il pouvait se croire à l'abri de leurs attaques. Ce fait extraordinaire du rappel d'Alvar de Luna, *demandé par les grands eux-mêmes, & cela parce qu'il était l'appui le plus ferme de l'autorité royale*, peint assez l'époque de l'histoire de l'Espagne dont nous nous occupons maintenant. Il est évident que l'aristocratie ne croyait plus pouvoir se passer de la tutelle de la royauté. Elle était comme ces enfants qui désobéissent à chaque instant à leurs parents, qui lèvent même quelquefois la main sur eux & qui, néanmoins, ont toujours besoin de leur secours ou de leurs corrections. L'air de la cour lui était nécessaire. Les faveurs du prince étaient une de ses principales sources de richesse. La tranquillité du royaume mettait seule les rois en état de lever sur les peuples ces subsides dont elle se faisait attribuer une large part. Quand par ses insurrections elle avait fait mépriser l'autorité du chef de l'Etat, elle s'apercevait tout à coup qu'elle avait elle-même détruit l'une des sources de sa fortune. Elle réclamait alors le retour du pouvoir absolu. Ce fut là une des causes qui favorisèrent le plus le progrès de la monarchie pure en Espagne à la fin du moyen âge. Mais les seigneurs ne restaient pas longtemps sous les mêmes impressions. S'ils se mettaient en tutelle, ce n'était jamais

Digitized by Google

que l'épée au côté. A peine avaient-ils imploré comme une grâce le gouvernement d'autrui, ils étaient las d'être gouvernés ; ils recommençaient leurs révoltes, & sous un roi faible, ils troublaient l'Etat à chaque instant.

Il ne faut donc pas nous étonner si nous voyons le roi de Navarre & les infants chercher à renverser Alvar de Luna. Exilés de la cour, ils obtinrent l'assistance d'Alphonse le Magnanime. Le connétable fit déclarer la guerre au roi d'Aragon. Elle fut conduite avec une grande vigueur. Le roi ordonna à ses troupes de fondre à la fois sur toutes les frontières de l'Aragon & de la Navarre. Des cortès réunies à Burgos (1429) montrèrent le plus grand dévouement au prince & à son ministre. Elles votèrent pour les frais de la guerre un milliard de marávédis, & il fut arrêté que pour obtenir ce subside si peu en rapport avec les subsides habituels on emprunterait jusqu'à l'argenterie des églises & des monastères. Ainsi le peuple, fatigué de la turbulence des seigneurs, était déterminé aux plus grands sacrifices pour affermir l'autorité royale.

Partout ou à peu près, les Aragonais & leurs alliés éprouvèrent des revers. Les infants de Castille furent dépouillés de leurs terres & châteaux dans ce royaume. Le roi Aragon vit ses propres sujets sur le point de l'abandonner, malgré l'esprit de rivalité héréditaire qui les rendait complices de toutes les rébellions qui avaient lieu en Castille. D'accord avec le roi de Navarre, il demanda une trève de cinq ans. Les infants durent quitter le royaume & leurs domaines restèrent entre les mains du roi.

Ce fut peut-être une faute de Don Alvar de n'avoir pas poussé plus loin ses succès au moment où tout lui souriait. Mais, en véritable Castillan, il désirait s'illustrer par quelque grande entreprise contre les Maures. Une entreprise de ce genre demandait l'établissement préalable d'une paix temporaire entre les rois chrétiens de l'Espagne. Les circonstances semblaient favorables pour l'expulsion complète des sectateurs de Mahomet de la péninsule. Constamment divisés, ils s'étaient fort affaiblis. Divers concurrents se disputaient la souveraineté. Ceux qui n'étaient pas les plus forts, dans leur désir de se venger, n'hésitaient point à ouvrir aux chrétiens

Digitized by Google

les portes des dernières cités de l'Europe occidentale où leur culte s'était maintenu. Mahomet le Gaucher, chassé de Grenade en 1427, fut remplacé par son cousin germain Mahomet le Petit. Celui-ci s'étant rendu odieux à ses sujets, le calife détrôné conçut l'espoir de recouvrer sa couronne. Yousouf Ben Zarax, grand alcade de Grenade, un de ses partisans, que l'usurpateur avait voulu faire mourir, vint baiser la main de Don Juan & lui déclara que le Gaucher le reconnaîtrait volontiers pour suzerain s'il le rétablissait sur le trône (1428). Jean promit son appui. Mais la guerre contre la Navarre & l'Aragon ne permettait pas une expédition contre Grenade. Mahomet le Gaucher y rentra sans le concours du prince chrétien. Une révolution lui rendit ses Etats. Jean II voyait les Maures très affaiblis par leurs guerres civiles. Les chrétiens se montraient peu scrupuleux quand il s'agissait de nuire aux infidèles. Bien que Jean II n'eût pas à se plaindre de Mahomet le Gaucher & que celui-ci continuât à rechercher son alliance, il résolut de l'attaquer. En conséquence, il lui envoya demander un tribut considérable. Le prince musulman refusa. Jean II cria à l'ingratitude & rassembla des forces considérables contre son ancien protégé.

Aussitôt donc que la paix conclue avec l'Aragon le laissa libre, il se rendit lui-même à l'armée avec le connétable, auquel appartenait en réalité le commandement. Les troupes castillanes se portèrent dans la plaine de Grenade & firent mine d'assiéger la ville. Mahomet sortit avec toutes ses forces. Le connétable tomba sur les musulmans avec une impétuosité irrésistible. Sa victoire fut complète. Trente mille Maures périrent & la nuit seule mit fin au carnage. Les débris de l'armée vaincue, ne pouvant rentrer dans Grenade, se refugièrent sur les montagnes. Alvar les fit cerner par un détachement. Presque tous furent faits prisonniers. Après un tel désastre, Grenade pouvait être facilement prise & les dernières traces des conquêtes de Tarik & de Musa effacées de la terre d'Espagne. C'était du moins l'avis des capitaines les plus expérimentés de l'armée castillane. Mais les derniers triomphes d'Alvar de Luna avaient singulièrement accru la jalousie dont il était l'objet. Cet ennemi de la noblesse aurait-il donc, se disait-on, la

Digitized by Google

gloire d'avoir anéanti le dernier boulevard de l'Islamisme ? Quelle serait alors sa fierté & combien serait fortifiée sa domination sur toute la Castille !

Qu'on me permette ici une comparaison entre deux époques. Au dix-septième siècle, la France fut longtemps entre les mains d'un ministre semblable à Alvar de Luna, en ce sens qu'il faisait de Louis XIII son esclave, tout en rendant ce prince chaque jour plus puissant. La Rochelle était le boulevard des protestants, seuls encore assez forts pour tenir la couronne en échec. Cette ville une fois prise, le roi & son ministre, devenus plus grands par ce triomphe, devaient avoir aisément raison des tentatives que l'on ferait contre leur autorité. C'était là ce que pensaient les seigneurs du parti catholique, & pourtant ils secondèrent vaillamment les efforts de Richelieu pour prendre la ville. « Nous serons assez fous, je crois, pour prendre La Rochelle », écrivait Bassompierre, &, en effet, il aidait de son mieux à mettre la place hors d'état de résister. Les seigneurs castillans, sous Jean II, aussi insubordonnés que les seigneurs français sous Louis XIII, mais sur lesquels la royauté n'exerçait pas autant de prestige, déclarèrent que le siège était impraticable, qu'on manquait de vivres, & que le seul parti raisonnable était de se retirer. Il fallut céder.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils rejetèrent ensuite sur Don Alvar la responsabilité de cette fâcheuse retraite. Le roi de Grenade l'avait corrompu, disaient-ils, par un présent de figues auxquelles étaient mêlées des pistoles[1]. Si ce fait honteux eût été vrai, Alvar de Luna aurait certainement renoncé, pour un bien faible gain, à la renommée la plus éclatante & à la certitude de réduire désormais à l'impuissance les cabales de ses ennemis, tandis que ceux-ci avaient, ce semble, intérêt à empêcher le siège de Grenade, comme ils eurent ensuite intérêt à se décharger sur lui de la faute. La

1. Ferréras, t. VI, p. 376. Le présent de figues est attesté par un historien présent à la bataille & à la retraite dont cette bataille fut suivie, le bachelier de Ciudad Real. Il vit lui-même les figues & il en mangea. Mais il affirme qu'elles étaient seules sans accompagnement de pièces d'or ou d'argent. Je suis disposé à l'en croire.

Digitized by Google

vraisemblance est donc tout entière du côté de la calomnie. Quoi qu'il en soit, Grenade échappa pour cette fois à la domination chrétienne. Mahomet le Gaucher fut renversé par un nouveau compétiteur, Yousouf Ben Muley, que Jean II avait pris sous sa protection. Le calife détrôné se réfugia à Malaga. Son rival se reconnut tributaire de la Castille (1431). Mais un an s'était à peine écoulé depuis cette révolution qu'Yousouf mourait & que le Gaucher prenait pour la troisième fois possession du trône de Grenade (1432). La guerre se ralluma entre les deux couronnes. Alvar n'y figura plus. Elle ne fut signalée pour les chrétiens par aucun succès éclatant. Un accord tacite la suspendit en 1436 & les Maures restèrent en possession de leur petite souveraineté, qu'ils ne devaient perdre qu'un demi-siècle plus tard.

Pendant dix ans environ (de 1430 à 1439), la Castille jouit, sous le gouvernement d'Alvar, d'une tranquillité rare dans ces temps agités. La noblesse attendait une occasion favorable pour le renverser. Mais ses échecs l'avaient rendue prudente. Elle finit pourtant par rompre avec lui d'une manière ouverte.

Les princes du sang n'étaient pas résignés à la perte de leurs domaines. On pouvait réellement reprocher au connétable quelques actes de violence, & la voix publique l'accusait de tenir le roi en servitude. De nouvelles prises d'armes se succédèrent presque sans interruption.

En 1440, la coalition des mécontents parvint à recruter un membre que son nom au moins rendait redoutable. Le propre fils de Jean II, l'infant Don Henri, vint se mettre à la tête des rebelles.

Héritier plus tard de la couronne de Castille, ce malheureux prince devait voir l'esprit de sédition qu'il avait encouragé du vivant de son père soulever contre lui de terribles tempêtes. Son règne a été un des plus malheureux de toute l'histoire d'Espagne, & peu s'en est fallu que la royauté castillane n'ait été ensevelie dans le même tombeau que lui. Mais le fils du roi Jean était incapable de prévoir ces conséquences du mauvais exemple qu'il donnait. Lourd & épais, impuissant d'esprit comme de corps, & néanmoins d'un caractère inquiet & turbulent, ce prince était à la merci de toutes

Digitized by Google

les séductions. Comme les gens bornés, il ne voyait que le moment présent sans s'occuper de l'avenir. Il ne fut pas difficile à ses flatteurs d'allumer sa grossière convoitise & d'exciter son ambition. Un jeune seigneur, Don Juan Pachéco, exerçait sur lui à peu près le même ascendant que Don Alvar sur le roi. Les princes du sang & leurs confédérés le gagnèrent. Par son entremise, ils persuadèrent à Henri que c'était à lui qu'il appartenait d'enlever le roi à la tutelle du connétable. Ils lui présentaient l'appât d'un pouvoir immédiat. Il s'imagina les conduire & fut conduit par eux.

On vit se reproduire les scènes qui avaient signalé les premiers temps de la faveur d'Alvar de Luna : les confédérés réclamer impérieusement la retraite du favori, & après l'avoir obtenue, montrer plus que jamais leur amour du désordre & leur incapacité. Le roi fut encore entre leurs mains & ils le gardèrent quelque temps dans la forteresse de Tordésillas. Mais Don Juan Pachéco changea subitement de parti sur les instance de l'évêque d'Avila. Don Alvar & lui se rapprochèrent. Docile aux inspirations de son favori, l'infant résolut de délivrer son père. Il trahit ses confédérés à leur tour. Tandis qu'il les amusait par des protestations d'amitié, une armée levée par les soins du connétable venait s'unir à lui. Le roi put s'échapper & joindre ses défenseurs. Les confédérés éprouvèrent une série de défaites, à la suite desquelles leurs troupes se dissipèrent (1444). Une grande bataille près d'Olmédo acheva de ruiner leur parti. L'année suivante, le roi de Navarre s'enfuit en Aragon, & l'infant Don Henri, son frère, mourut des suites de ses blessures.

Don Alvar avait été lui-même blessé dans une charge brillante qui avait décidé du sort de la journée. En réalité, c'était lui qui avait vaincu. Ce fut dans sa tente qu'eut lieu le conseil où l'on délibéra sur les moyens de mettre à profit la victoire & d'achever la ruine des rebelles[1]. Quelques semaines après, l'ordre de Saint-Jacques, le plus puissant de l'Espagne, le nommait son grand maître. La grande maîtrise de Calatrava, enlevée à un fils du roi de Navarre, fut donnée à une

1. Ferréras. t. VI, p. 636.

Digitized by Google

de ses créatures. Jamais il n'avait été plus craint, plus respecté. Mais le moment approchait où sa fin tragique allait justifier une fois de plus cette maxime vulgaire que la faveur des rois n'offre aux puissants de ce monde qu'un appui glissant & dangereux.

Comme l'Aragon & la Navarre avaient toujours été les auxiliaires dévoués des mécontents de Castille, Alvar avait de bonne heure cherché à établir une alliance intime entre son maître & la couronne de Portugal. Cette alliance fut profitable à Jean II; car le roi de Portugal lui fournit des secours dans ses dernières luttes contre ses vassaux. Jean II étant devenu veuf, Don Alvar lui proposa d'épouser Dona Isabelle, fille de l'infant de Portugal, Don Juan (1445). Ferréras prétend qu'il n'avait pas même attendu le consentement du roi pour entamer les négociations relatives à ce mariage. Tant était grand son crédit sur ce prince, tant il avait confiance que sa volonté serait toujours la loi de l'Etat! Il y avait certainement bien de l'insolence à disposer ainsi de la main de celui dont il n'était que le premier serviteur[1]. Cependant le roi se laissa marier à Dona Isabelle; mais il conserva contre Don Alvar un ressentiment caché, qui dès lors alla toujours en s'accroissant.

Don Alvar avait-il compté qué la nouvelle reine, élevée par ses soins au trône de Castille, lui témoignerait sa reconnaissance en disposant en sa faveur de tout le crédit qu'elle pourrait obtenir sur son faible mari? Si telle avait été son espérance, il s'était fort abusé. Aussitôt que la reine eut quelque empire sur son mari, elle en usa contre le connétable. L'affection du roi pour son favori finit par se changer en une haine violente. Il ne songea plus qu'à le perdre & il y travailla sans relâche, bien qu'avec une extrême prudence.

Il faut croire que Don Alvar avait beaucoup d'amis & que le peuple de Castille ne lui était pas hostile. Les précautions excessives du roi & le temps considérable qu'il mit à exécuter

1. Jean II avait alors, à ce qu'il paraît, d'autres vues. Il avait projeté d'épouser une fille de Charles VII, roi de France. On sait quelle union existait alors entre la France & la Castille.

Digitized by Google

ses projets prouvent que ce prince regardait cette entreprise comme étrangement périlleuse. On essaya plusieurs fois d'enlever ou de tuer Don Alvar; mais toutes ces tentatives échouèrent. En 1453, peu de temps avant le drame final, il reçut le roi & la reine à Tordésillas, dans un de ses châteaux, & il leur donna des fêtes brillantes. Ce fut là que des lettres interceptées lui révélèrent les complots auxquels le hasard seul l'avait fait jusqu'alors échapper. Cependant, il accompagna la cour à Valladolid, soit qu'il bravât le danger, soit qu'un attachement sincère pour le roi lui fît envisager avec horreur le rôle d'un sujet rebelle. Là encore on chercha plusieurs fois à l'arrêter; mais il parut toujours sur ses gardes. De Valladolid, la cour passa à Burgos. Don Alvar l'y suivit. Le gouverneur de Burgos était un de ses ennemis déclarés. Alvar, voyant le péril s'accroître, demanda au roi pour lui & pour ses gens un sauf-conduit des habitants. Il voulait, ce semble, intéresser le corps municipal de Burgos à sa conservation & l'empêcher de prêter appui au gouverneur. Le roi lui fit expédier le sauf-conduit; mais, en même temps, il avertit le gouverneur de l'intention où il était de se débarrasser de son ancien favori, ajoutant la promesse d'une magnifique récompense pour celui qui lui rendrait ce service. Le gouverneur chargea son fils, Don Alvar de Zunéga, de réunir des troupes dans les environs.

Un dénouement prochain était inévitable; car la reine & Don Alvar n'avaient plus de ménagements l'un pour l'autre. Le médecin du roi écrivait alors à l'archevêque de Séville : « Vous verrez d'un moment à l'autre arriver un grand malheur, le plus grand que nos yeux aient jamais vu; car voilà que la colère de la reine contre le connétable ne connaît plus de bornes, & le connétable, plein de fureur & de folie, se comporte plus mal chaque jour. On l'accuse d'avoir fait jeter par une fenêtre Alphonse Pérez de Viveiro. » Ce Pérez de Viveiro était un des partisans de la reine; c'était celui dont le connétable avait intercepté les lettres. Il le fit jeter du haut d'une tour.

Quant à Jean, il était retombé dans sa perplexité. Après avoir ordonné de saisir le connétable, il le fit venir, lui dit que les grands voulaient sa perte & lui conseilla de se retirer. Un

Digitized by Google

moment il manifesta l'intention de révoquer la commission donnée à Zunéga, & quelques heures après il lui faisait dire qu'il se reposait entièrement sur lui de la conduite de toute cette affaire, qu'il engageait sa parole royale de lui prêter toute l'assistance possible. Enfin, il manda les magistrats municipaux de la ville & il leur enjoignit d'appeler aux armes les compagnies de bourgeois & de placer des gardes aux portes, afin que personne ne pût ni entrer ni sortir. Don Alvar reçut de quelque ami secret les avis les plus circonstanciés sur tous ces préparatifs. Il voulut alors quitter Burgos. Il fit seller ses chevaux; il avertit même ceux de ses hommes d'armes dont il était sûr de se préparer au départ. Mais presqu'aussitôt il changea de sentiment. Si, la nuit suivante, il quitta sa maison sous un déguisement, ce fut pour y rentrer presqu'aussitôt sans qu'on en puisse indiquer la cause.

Déjà les soldats l'entouraient de toutes parts, criant : *Castille, Castille, liberté pour le Roi!* Les gens du connétable firent un commencement de résistance. On ignore s'il leur avait donné l'ordre de repousser la force par la force. Quoi qu'il en soit, le roi le désarma facilement en lui envoyant un billet écrit de sa main & scellé de son sceau, par lequel il l'assurait qu'on n'attenterait ni à sa vie, ni à son honneur, qu'on ne ferait aucun mal aux personnes qui lui appartenaient & qui lui étaient attachées, qu'enfin on n'entreprendrait rien ni sur leurs domaines, ni sur les siens. Mais, suivant un historien [1], cette promesse était conçue en termes équivoques, & Alvar supposa qu'elle cachait un nouveau piège. Cependant, il se constitua prisonnier.

Le roi le fit conduire à Valladolid & chargea d'instruire son procès une commission composée de douze jurisconsultes & des membres de son conseil. Ils avaient mission de prononcer contre lui une sentence de mort. D'une voix unanime, ils le condamnèrent [2].

1. Ferdinand Perez de Gusman.

2. Cependant, suivant Gilles Gonzalès d'Avila, un des juges, le docteur Jean Rodriguez, ne voulut pas souscrire à la sentence. On lui ôta pour ce motif la ville de Babila fuente. Il est certain que toutes les formes de justice furent violées.

Digitized by Google

Don Alvar de Luna, instruit de son sort, montra une fermeté égale à celle de Strafford avec lequel un auteur anglais l'a comparé[1]. Les deux religieux qui passèrent avec lui toute la nuit qui précéda sa mort ne virent en lui que les sentiments d'un sujet dévoué & d'un chrétien résigné. Le jour venu, il communia, puis se sentant un peu faible, il prit quelques cerises & un verre de vin. Il marcha ensuite au supplice, couvert d'un capuce & monté sur une mule. Un de ses pages fondait en larmes. Il le consola, tira un anneau de son doigt & le lui donna pour dernière marque de son amitié. Un domestique du prince Henri s'offrit à lui pendant la funèbre route. Don Alvar le chargea de recommander à son maître de n'être jamais ingrat à l'égard de ceux qui lui rendraient service. Ce fut sa seule plainte contre celui qui le payait par une mort ignominieuse de trente années de dévouement. Il entendit le crieur public annoncer que justice allait être faite d'un sujet traître au roi & à l'Etat. Il se contenta de dire : « J'en mérite encore davantage pour mes péchés. » Arrivé au lieu de l'exécution, il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, adora la croix, rangea lui-même ses habits & tira de sa poitrine un ruban qu'il donna au bourreau pour lui lier les mains. Puis il se coucha sur un drap noir, & le bourreau, pour le faire mourir plus promptement, lui plongea son couteau dans la gorge. Ensuite, l'exécuteur lui coupa la tête & l'exposa, à la vue de tout le peuple, à un crochet de fer qu'on avait attaché à un poteau très élevé. Elle y resta suspendue pendant neuf jours. Quant à son corps, il fut porté dans une église où l'on récita sur lui les prières des morts. Puis on l'enterra parmi les restes des malfaiteurs. Mais toutes les personnes qui avaient assisté à son supplice paraissaient pénétrées de douleur. La plupart répandirent des larmes, & l'on remarqua l'empressement avec lequel chacun contribua à l'aumône destinée à faire dire des messes pour le repos de son âme.

Les romances, cet écho poétique du sentiment populaire dans l'Espagne du moyen âge, ne devaient pas l'oublier. Elles déplorèrent son sort funeste & exaltèrent sa gloire. Mais le

1. Hallam, *Hist. du moyen âge*, t. I, p. 339 de la trad.

Digitized by Google

respect qu'inspirait la royauté était déjà plus fort que la compassion pour cette illustre victime. Aucune de ces romances n'accuse l'ingratitude du roi.

Résumons ici nos impressions. Tout dans la vie d'Alvar de Luna & dans la catastrophe qui la finit in lique l'époque de transition à laquelle il appartenait. Favori d'un roi, il fut en même temps le dernier des grands barons castillans & ses plus grands adversaires furent des membres de la famille royale. Jean II l'aima d'abord & finit par le redouter. La circonspection qu'il montra, après avoir résolu sa perte, montre assez que Don Alvar possédait une force indépendante de celle que lui donnait la protection royale. Mais la réussite pleine & entière des projets de ses adversaires, si malheureux lorsqu'ils n'avaient pas le roi de leur côté, montre combien la royauté avait déjà de puissance. Don Alvar renonce à se défendre; les habitants de Burgos s'arment contre lui sur l'ordre du souverain, malgré le sauf-conduit qu'ils lui ont accordé; ceux de Valladolid assistent en pleurant à son supplice & n'osent pas même demander qu'on lui destine une sépulture autre que celle des malfaiteurs condamnés au gibet.

Cependant, Jean II avait, à ce qu'il paraît, senti dans les derniers temps renaître par instants le souvenir de sa vieille affection. Le jour du supplice de Don Alvar, il appela, dit-on, deux fois son grand maître de cérémonies & lui donna une lettre destinée au seigneur qui devait veiller à l'exécution de la sentence. Mais il le rappela ensuite & lui reprit le papier en disant : « Non, non; laissez-le, laisse-le! » Puis il le jeta sur son lit. La reine vint l'y trouver & multiplia ses efforts pour empêcher que le connétable ne reçût sa grâce. Elle y réussit. Mais Jean II fut dès lors en proie à des remords cuisants. Il s'aperçut d'ailleurs que les grands devenaient plus insolents encore que par le passé & que l'anarchie troublait toutes les provinces. Les Maures de Grenade reprenaient l'offensive. L'Aragon se faisait céder plusieurs places & y mettait des garnisons. L'horizon s'assombrissait d'une manière visible, & l'infortuné prince n'avait plus à compter pour venir à bout de tant de difficultés sur l'homme dont l'épée & les conseils lui avaient été tant de fois utiles. Plein d'inquiétudes & de

Digitized by Google

soucis, il mourut un an & un mois après le supplice d'Alvar de Luna (1454).

« Il y eut des gens, dit Ferréras, qui crurent que s'il lui survivait si peu, ce fut en punition de ce qu'il avait violé le serment de sûreté qu'il lui avait fait. Que les rois apprennent ainsi avec quelle fidélité ils doivent observer leur parole quand ils le peuvent sans offenser Dieu. » Le dernier trait est tout espagnol, & l'histoire de l'Espagne sous les successeurs de Jean II devait lui servir de commentaire.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

A. DUMÉRIL.

Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Toulouse.

Digitized by Google

CROQUIS INSTANTANÉS

EN

VIEILLE ET NOUVELLE CASTILLE[1]

MADRID

Madrid, 17, 18, 19 juin.

Le peu que j'ai encore vu de Madrid me donne le pressentiment que cette ville est selon mon goût. Je me sens vis-à-vis d'elle dans une disposition de bienveillance qui est la meilleure pour apprécier les qualités des gens & être indulgent à leurs défauts. Le voyageur grincheux & dénigrant est un vilain genre & un genre malheureux. Lorsque l'on sort de chez soi, c'est le sourire sur les lèvres & prêt à entrer dans les mœurs, les usages & les idées des pays qu'on aborde qu'il faut les visiter. Ce qui peut nous étonner, nous choquer même & qui diffère de nos goûts & de nos habitudes, a très souvent sa raison d'être qu'un plus long séjour nous ferait découvrir.

Madrid me plaît donc parce qu'elle est à la fois une grande ville & une ville de moyenne grandeur. Elle va à ma taille & n'effraie point mes jambes. Les distances n'y ont pas les proportions énormes qui rendent Londres, Paris, Vienne ou Berlin si difficiles à habiter. On s'y oriente vite, & bien que la ville soit relativement moderne, elle garde encore dans ses vieux quartiers & ses nouvelles voies assez d'originalité & de pittoresque pour ne se laisser confondre avec aucune autre.

1. Voir tome VII, p. 264 (3e livraison 1895) la première partie intitulée : *Burgos*.

Digitized by Google

Les relations y doivent être commodes; par suite la société est homogène & presque exclusivement nationale.

Je ne vois ici nulle trace de ce cosmopolitisme étranger, allemand, anglais ou américain, qui usurpe & gâte un peu l'air que l'on respire sur nos boulevards. De là sa physionomie bien marquée, sinon dans ses costumes nationaux qu'on ne voit plus guère qu'aux parades des quadrillas à la Plaza de Toros ou au théâtre, mais qui se retrouve dans l'allure générale de sa population, grave & nonchalante à la fois, heureuse & fière de son Madrid. Je me réjouis de voir enfin des Espagnols! Voilà trois jours que j'ai franchi la frontière, j'ai vu des sierras désolées, des plaines sans fin, des vestiges d'agglomérations presque mortes. Les noms de villes célèbres ont frappé mes oreilles; mais de population point. J'en étais venu à me demander si l'Espagne était réellement habitée. Je découvre maintenant que tous les Espagnols vivent à Madrid, & ils ont ma foi bien raison, car vivre à la campagne doit manquer d'agrément en Castille. Voici enfin une foule bariolée, vivante, mêlée, où sont confondues toutes les classes sociales, depuis le grand seigneur jusqu'à l'humble citadin. Voici les tramways bondés de monde, les équipages princiers & tapageurs, les petites voitures à un cheval; voici aussi les mules traditionnelles attelées deux à deux suivant l'ancien usage, ou bien à cinq, entraînant les grands omnibus & répondant, suivant leur rang dans l'attelage, aux noms de *colonella* ou de *capitana*. — Et ces petits ânes qui circulent dans les rues avec des paniers remplis de fleurs, remuant leurs grandes oreilles entre des touffes d'œillets éclatants & des boules d'hortensias, comment les trouvez-vous? Ne sont-ils pas charmants ces ânes en fleur? De porte en porte ils vont offrir leur marchandise embaumée. Au coin des rues, de jolies boutiques d'eau glacée avec leurs étalages de citrons & de limonades. Rien qu'à les voir on est désaltéré. Entre vos jambes courent de petits crieurs de journaux & d'allumettes, & peut-être aussi, vous frôlant du regard & de sa robe de soie, la dernière survivante des *mañolas* célèbres, passe d'un pied léger jouant de l'éventail sous sa mantille.

Et tout cela se presse, se coudoie, se rassemble tout le long

Digitized by Google

du jour sur cette place renommée de Puerta del Sol où je ne découvre cependant aucune espèce de porte, mais ou règne en revanche un soleil équatorial. Cette Puerta del Sol est le centre de la ville. Toutes les grandes artères viennent y aboutir. On y sent palpiter le cœur de Madrid. Notre hôtel, la fonda *di Oriente* en est à deux pas, & de nos fenêtres nous jouissons du mouvement incessant qui se concentre ici comme dans un réservoir, pour de là en déverser le trop-plein vers les quartiers excentriques. Or, cette place irrégulière est relativement petite, & n'a que la valeur d'un carrefour central d'où s'élancent les rues qui y prennent naissance. On trouve là de très beaux magasins comme à Paris, comme à Paris aussi de très beaux hôtels, des cafés sans nombre, immenses & toujours pleins, des agences diverses, un pavé incessamment arrosé, des éventails fabriqués en France reproduisant les scènes & les épisodes des combats de taureaux. Cette vue ne me console pas de ne point pouvoir assister à ce spectacle national qui n'a son véritable caractère qu'ici où le public lui-même est acteur & où le drame va jusqu'au sang, car en ce moment les courses sont accidentellement suspendues. En levant les yeux, j'aperçois aussi un immense réseau de fils télégraphiques & électriques qui vont distribuer la lumière & les dépêches aux quatre points cardinaux de la ville. A vrai dire, cette gigantesque araignée dont les grandes pattes s'épanouissent dans l'air comme la carcasse d'un parasol dont on aurait enlevé l'étoffe, me gâte un peu le beau ciel bleu de l'Espagne.

Vous le voyez, rien ne manque ici, on est dans le train & Madrid est bien une capitale.

A la poste qui n'est qu'à deux pas, j'éprouve le mécompte toujours pénible de ne point trouver de lettres à mon adresse. — Une lettre de chez soi en voyage, la certitude qu'une pensée vous suit & que votre retour est désiré, c'est si bon à recevoir! — Est-ce moi qui ai voyagé trop vite? Est-ce la lettre attendue qui a voyagé trop lentement? A l'air un peu étonné avec lequel l'employé a accueilli ma demande indiscrète, je soupçonne la poste espagnole d'être déplorablement servie.

Mais voici peut-être de quoi nous consoler. Nous entendons

Digitized by Google

les accords d'une mandoline. Pour le coup, c'est de la couleur locale s'il en fut. Le brave garçon qui gratte ce jambon national n'a rien de bien figaresque. Il mendie, il est aveugle ; mais qu'importe si sa modeste sérénade attire les jeunes filles aux balcons & si l'air qu'il joue est la chanson du jour? — Malheureusement l'aveugle n'est point sourd ; il nous a entendu parler français, & pour nous plaire, le malheureux attaque avec fureur *la Marseillaise !* — Encore une illusion de perdue !

L'aspect des maisons de Madrid, dont quelques-unes sont de véritables palais, me rappelle beaucoup l'architecture des palais du vieux Naples. On retrouve dans l'ordonnance extérieure des demeures des traits de ressemblance si frappants, qu'en parcourant certains quartiers je me crois dans le voisinage de la rue napolitaine de Tolédo. Les deux capitales se ressentent évidemment d'avoir vécu sous le même sceptre.

Je vois aussi bien des réminiscences françaises. Ainsi, la facade de la Chambre des députés a un faux air du Palais-Bourbon. Heureusement pour l'Espagne que la ressemblance s'arrête là, & que les séances des députés de Madrid se font remarquer par de meilleures traditions parlementaires.

En passant, je salue quelques statues royales chevauchant sur des étalons andalous à l'encolure arrondie & aux flottantes crinières ; quelques bustes commémoratifs rappelant des célébrités péninsulaires, entre autres Cervantès rêvant mélancoliquement dans un square ; un monument ou pyramide, hommage inévitable rendu aux souvenirs patriotiques & antifrançais du 2 mai, & sur la place d'Orient tout un raout de rois en marbre qui couronnaient jadis le faîte du palais royal, & qui ont été mis à pied & à l'ombre sous les arbres pour les préserver sans doute du vent & du soleil, & apprendre aux écoliers qui prennent ici leurs ébats les noms des souverains d'Espagne. En somme, peu de monuments historiques.

Les églises, qui sont fort nombreuses, rivalisent de luxe à l'intérieur. Les statues habillées, *vestite*, comme on les nomme ici, les représentations pieuses & miraculeuses s'y trouvent invariablement, sans que le goût cependant puisse toujours y

Digitized by Google

applaudir. Ce goût un peu enfantin & naïf pour la toilette des saints est cependant le signe d'une piété très réelle & d'une foi très vive. Le soin de renouveler aux jours de fêtes les parures de ces statues est confié aux filles qui ne se marient pas. De même que nous disons en France qu'elles coiffent sainte Catherine, on dit en Espagne qu'elles sont restées filles *da vestir imagines*, pour vêtir des images. Quand à ce besoin de faste, d'opulence démonstrative que nous retrouvons dans tous ces sanctuaires, il est le témoignage d'un trait saillant du caractère national.

Le vrai type du genre, celle des églises de Madrid qui pourrait dispenser d'en voir aucune autre & qui, d'ailleurs, est de toute récente construction, c'est l'église de Saint-François-de-Paolo. Elle dépasse en ornementation, en statues colossales, en dômes étincelants de dorures & de peintures, tout ce qu'on peut rêver de plus lourd & de plus éblouissant, comme aussi tout ce qui est le plus opposé à ce que dans nos églises du nord nous regardons comme favorable à la prière, à la méditation & au recueillement.

Chaque peuple manifeste ainsi le sentiment religieux à sa façon & lui imprime son tempérament. L'église de l'Espagnol & sa décoration luxueuse est à ses yeux un hommage fait à Dieu de tout ce qui est le signe de la puissance & de la fécondité. Il y veut de la richesse & de la lumière, l'or du Nouveau-Monde & le soleil de son pays.

Bien que l'église fût fermée, nous y pénétrâmes grâce à l'influence irrésistible de quelques *pesetas*, clef magique qui en tout pays amollit les cœurs des concierges les plus farouches. On y préparait pour le lendemain une cérémonie funèbre & musicale où les artistes les plus célèbres de Madrid devaient se faire entendre. Quel était donc ce personnage illustre ou considérable en l'honneur duquel allait être déployée toute cette pompe funéraire ? Ce même D. Lopez, dont la fabrique de chocolat nous avait été signalée l'avant-veille à l'Escurial, & qui plusieurs fois millionnaire, sénateur & comblé d'honneurs, venait de succomber à des chagrins paternels & à la perte de deux fils, l'un broyé dans les engrenages d'une machine à vapeur, l'autre enlevé par une danseuse ! Cette

Digitized by Google

catastrophe douloureuse avait rempli les journaux de Madrid le jour de notre arrivée.

Pendant que les solistes & des chœurs bien nourris répètent devant les banquettes dorées, préparées pour les grands corps de l'Etat, leur numéros les plus sonores, nous parcourons les sacristies, les salles capitulaires sculptées & d'époque diverse qui sont une des gloires de cette église. Boiseries & tableaux célèbres demanderaient à eux seuls une journée.

Une des jouissances que mon cœur de royaliste impénitent espérait trouver à Madrid était de saluer, au milieu de son peuple & entourée de respects, cette sympathique Reine régente devant le dévouement, la supériorité & le veuvage de laquelle les partis semblent avoir galamment ajourné les luttes violentes. — Une vue de ce petit roi authentique n'était point non plus pour me déplaire ; mais la cour n'est point à Madrid, elle a été jouir sous les ombrages d'Aranjuez des premières floraisons de l'été & cueillir quelques paniers de fraises dans ces plantureux jardins du Tage qui en sont embaumés.

Cette absence de la cour se fait sentir autour du palais royal. Les troupes qui gardent les entrées en prennent, paraît-il, à leur aise, & les officiers qui les commandent fument nonchalamment allongés dans des fauteuils américains. Cette façon de monter la garde en Rocking-chair me semble aussi sans façon que peu militaire.

Déçus dans notre espoir de voir des rois & des reines, entrons un moment à l'*Armeria*. — C'est là que l'on conserve les plus belles armures des souverains d'Espagne, autant dire les plus belles du monde entier. — Pour les amateurs de dagues, de cimiers, de cuirasses, de heaumes, de salades, de cuissards, de brassards, d'épées, de rondaches & de harnais de guerre, il y a là un régal sans pareil. La lance au poing, montés sur leur cheval de bataille caparaçonné, rois, empereurs & grands capitaines sont restitués au naturel & s'élancent au galop. Mieux disposé & dans un local moins étroit & moins surbaissé, l'effet de ce tournois serait saisissant. Malheureusement, l'*Arméria* a été récemment incendiée & la salle dans laquelle ont été recueillies ces armures célèbres est loin de mettre en valeur ces

Digitized by Google

trésors d'une des industries les plus renommées de l'Espagne, qui de tout temps tint en si haute estime l'épée. — Notre chevaleresque François 1er, captif, s'émerveillait de cette passion virile pour le fer, innée chez l'Espagnol, & disait, non sans mélancolie sans doute : Heureux pays que celui où « tout homme en naissant porte l'épée à son côté. » — Rabelais parle à son tour avec enthousiasme de la trempe incomparable de ces lames de Tolède, de ces poignards de Saragosse, de ces dagues valenciennes dans la fabrication desquels l'Espagne excella en tout temps.

Que sont nos armes modernes & scientifiques, nos engins de destruction à longue portée, nos canons monstrueux, à côté de ces merveilles ciselées & damasquinées dont le travail, digne de Vulcain, rappelle le bouclier d'Achille chanté par les poètes de la Grèce; à côté de ces écrins de la chevalerie, de ces joyaux des tournois & de ces élégances de la guerre d'autrefois, où la vaillance individuelle de l'homme tenait une si grande place & dont nous ne connaissons aujourd'hui que les sinistres appareils & les hécatombes!

Le catalogue des armes & des trophées qui sont dans ce musée fait tressaillir à chaque page. En touchant du regard ces reliques chevaleresques, c'est toute l'histoire d'Espagne qu'on voit. Les couronnes & les bracelets des rois visigoths, les cimeterres des rois maures, les épées enfiévrées de patriotisme du Cid & du héros de Lépante, les flèches empoisonnées des Indiens, tout l'attirail militaire de Charles-Quint, en un mot tous les témoins de cette épopée nationale qui s'est déroulée sur le vieux & le nouveau monde racontent la grandeur de ce pays. Si j'étais Espagnol, j'aimerais à conduire souvent mes enfants dans ce musée. Il me semble que cette leçon de grandes choses donnerait à leur âme non seulement la trempe de ces épées, mais leur communiquerait aussi l'adresse, la force & l'intrépidité des ancêtres qui les ont forgées, ceintes & victorieusement maniées!

Pourquoi a-t-on placé près de ces merveilles, près de la cotte de maille de Gonsalve de Cordoue & du cimier de Boabdil, le dernier des rois maures, le casque moderne & la tunique étriquée qui fut l'uniforme d'Alphonse XII? — Cette exhibition

Digitized by Google

fait saillir trop de contrastes & réveille trop de douloureux souvenirs.

Mais il ne suffit pas d'avoir changé de pays pour avoir en vingt-quatre heures dénationalisé son estomac & l'avoir accoutumé à la sobriété proverbiale des Espagnols. Courir les rues, visiter des églises & des musées a son charme sans doute, mais à la longue cela creuse, & déjeuner ne serait pas sans quelque agrément. Avisons à cette situation & rentrons à l'hôtel d'Orient. Midi a déjà sonné, & bien que midi soit indiqué comme l'heure où la table d'hôte sera servie, personne n'est encore rendu.

Qui donc est prêt ou même levé à cette heure indue? Il ne semble pas que le temps ait ici une valeur appréciable. Le dicton *Time is money* n'a cours qu'en Amérique. Loin d'être une vertu, l'exactitude est en Espagne un défaut.

Petit à petit cependant la grande salle à manger se remplit. Par groupes ou par unités, les convives arrivent. Les conversations s'animent, les éventails battent l'air comme des ailes d'oiseaux, cigares & cigarettes vous enveloppent d'une buée pénétrante, & vers deux heures le déjeuner bat son plein & l'huile nationale coule à pleins bords.

Le soir, c'est mieux encore. On dîne quand on n'a plus rien à faire & l'on se couche probablement lorsque le soleil songe à se lever. Aussi rien n'est paisible comme un hôtel de Madrid aux heures matinales. Serviteurs, maîtres d'hôtel, interprètes, cuisiniers, tout repose. C'est le palais de la Belle au bois dormant. Il n'y a que les chocolatières & les verres d'eau accompagnés *d'assucarillos* qui aient le droit de circuler.

Les préoccupations d'affaires ou de besogne quelconque semblent être le dernier souci de cette population. C'est au lendemain, à la *mañana*, qu'on remet toutes choses, & de lendemain en lendemain on finit sans doute par les oublier. Peuple contemplatif par excellence & d'apparence insouciant & heureux; car soit que l'on regarde en haut ou en bas de l'échelle, la même note domine, & les grandes figures maigres & drapées dans leur manteau qui se pressent paisiblement sur les trottoirs & qu'on prendrait ailleurs pour des besogneux, ont ici dans leur pauvreté quelque chose de digne & de pittores-

Digitized by Google

que. Une cigarette semble leur suffire & leur tenir lieu de fortune.

Après quelques heures de repos nous affrontons de nouveau la température extérieure, & pendant qu'autour de nous tout le monde s'apprête & fait sa toilette, nous continuons notre exploration.

Les rues sont de plus en plus animées. Tout Madrid est en l'air. C'est le moment où la population semble éprouver le besoin de jouir du dehors & de faire figure, chacun selon sa fantaisie & ses ressources, dans ces belles avenues qui descendent vers la place d'Orient ou vers le Prado & le jardin du Buen retiro. Je suis frappé du caractère particulier que présente ce mouvement de la ville. Ce n'est ni l'agitation affairée ou mercantile d'une cité industrielle, ni l'animation bruyante, gouailleuse, déguenillée & disposée à la ripaille des rues napolitaines, mais une lointaine ressemblance avec ce que Paris présente à de certains moments; c'est de plus un entraînement universel qui mêle tous les rangs, sans envie, sans contrainte, les humbles à pied, les grands en somptueux landaus. Le peuple en train, chacun se laissant aller au bonheur de vivre & de respirer. Vers le soir, cette manifestation pacifique s'accentue plus encore, & c'est le point central du Prado, qui n'est ni un jardin, ni un boulevard, mais qui tient un peu de l'un & de l'autre, qui en devient le noyau, on dit ici « *le Salon.* » En effet, toute la grandesse d'Espagne, tout le petit monde, le dessus & le dessous du panier, sans compter les nourrices opulentes, s'y donne rendez-vous, & tous les potins de la Castille s'y mêlent aux événements du jour, aux échos des séances de la Chambre & aux nouvelles de la cour. C'est là qu'on peut constater combien les jeunes Espagnoles ont de beaux yeux, l'usage qu'elles en savent faire, ce qu'elles mettent de coquetterie à faire valoir leur pied, leur coiffure, & parler cette langue de l'éventail qui rivalise en rapidité & en discrétion avec celle des sourds & muets, & aussi combien la vie qu'elles mènent les prédispose à un embonpoint précoce qui les vieillit prématurément. Entre jeunes gens & jeunes filles, les rapports semblent être sinon libres, du moins très familiers. Par groupes, la jeunesse rieuse

Digitized by Google

& babillarde circule dans les allées. Pedro, Carmen, Concita, Pepino s'interpellent par leurs noms de baptême, usage général auquel les étrangers eux-mêmes sont vite admis. Joignez aussi à ce trait la courtoisie très déférente des hommes envers les femmes, le diapason assez monté en sonorité de ces entretiens qui leur fait peut-être perdre en distinction ce qu'il leur communique en animation. Notez aussi nos modes françaises exagérées & portées jusqu'aux audaces extrêmes & aux limites dernières des couleurs voyantes & dissonnantes, & vous aurez un crayon assez ressemblant de cette foule bariolée qui se montre, qui se pavane en beaux atours & qui, rentrée chez elle, se hâtera probablement de se dévêtir pour souper d'un repas frugal, car l'important n'est point de bien dîner, mais d'avoir fait belle figure au Prado.

Ne me demandez pas si un grand confort intérieur répond partout aux brillantes apparences du dehors. La haute aristocratie mise à part, un grand laisser aller méridional entoure, dit-on, la vie de ces familles.

L'influence du climat en est un peu la cause. — Bien que Madrid ne soit point à l'abri d'intempéries hivernales & qu'une brise perfide qui n'éteindrait pas une bougie, mais qui vous tue en une heure y règne parfois, le fond du climat est du midi; & ce n'est pas au mois de juin, où le thermomètre marque 40 degrés à l'ombre, qu'on en pourrait douter. Lorsque aux heures brûlantes on traverse les places en feu, ce dont on rêve ce n'est certainement pas de se réchauffer, mais d'échapper à la fournaise & de se dérober, comme on le fait ici derrière ces grandes tentures mystérieuses qui descendent sur les balcons & les défendent des ardeurs de la canicule.

Dans nos maisons du nord, nous connaissons le charme du foyer, le rayonnement de la flamme, la famille groupée autour de l'âtre, là, bien calfeutrés, chaudement vêtus, pressés les uns contre les autres, nous bravons l'hiver & la froidure. — Ici rien de semblable. — L'Espagnol se contente du brazero traditionnel & de son grand manteau, car l'ennemi c'est le soleil ; le charme, c'est d'éviter ses dards, dans de grandes salles hautes, sobrement meublées, fraîchement dallées, où le jour tamisé pénètre à peine, & où les murs revêtus de stuc & de

Digitized by Google

marbre n'ont d'autre décoration que quelques toiles de prix, un portrait d'aïeule ou une image sainte auxquels le pinceau d'un grand maître a donné l'immortalité. Et là de se réunir en *tertulia* intime, en négligé, savourant des sorbets glacés, se baignant avec nonchalance dans l'atmosphère rafraîchie par le murmure des fontaines ou l'évaporation des cruches de terre poreuse que fournit l'Andalousie, & d'attendre que les apaisements du soir vous rendent aux rues de Madrid, à ses théâtres & à son ciel étoilé !

*
* *

Contre cette atmosphère torride, le touriste qui n'a pas le temps de se condamner au repos a un recours tout indiqué, c'est d'aller s'enfermer dans les salles du musée du Prado & d'y causer avec Raphaël & Velasquez ; car la merveille des merveilles de Madrid c'est son musée ! Point n'est besoin d'être un grand connaisseur, ni de faire grand effort pour comprendre ce langage divin. Regardez & bénissez Dieu de n'être point aveugle. — On a beau savoir d'avance que ce musée est incomparable & s'attendre à être pris & empoigné, à peine y est-on entré, qu'on l'est à un degré qui touche au ravissement. Ce ne sont point des heures qu'il y faudrait consacrer, mais des semaines.

Outre le charme que j'éprouve à retrouver ici tant de vieilles connaissances & à renouer tant d'amitiés artistiques contractées dans mes voyages en Italie, l'école espagnole qu'on ne voit qu'à Madrid est une révélation. Elle supporte, en effet, sans s'émouvoir, sans pâlir, la comparaison & le voisinage dangereux des Raphaël, des Véronèse, des Titien, & des chefs-d'œuvre de toutes les Ecoles qui lui font cortège. L'interprétation si sincère & si affranchie de manière que les Espagnols ont su faire du jeu des couleurs, des effets de la lumière, de l'expression des physionomies, des scènes multiples de la vie & de la nature elle-même, voilà ce qui caractérise leur originalité. La nature a été leur maître. C'est elle qui a parlé à leurs peintres. Elle a posé devant eux, & ils ont surpris sa grâce & sa simplicité, en dehors de toute tradition ou de toute influence étrangère.

Digitized by Google

Bien que les procédés de l'art leur soient venus du dehors & que plusieurs d'entre eux aient fréquenté les ateliers de Rome & de Florence, leur génie n'est point né en Italie & ne porte aucune trace d'antiquité.

Les Italiens primitifs conservent encore dans l'austérité de l'exécution & la raideur de leurs premiers tableaux le souvenir hiératique des images de l'Orient, auxquels ils ajoutent l'expression du sentiment religieux. Sur ces visages expressifs, tout ce que l'âme renferme de mouvements purs, d'élans tendres, respectueux, naïfs transparait. Ils exercent sur nous un rayonnement particulier & provoquent en nous une irrésistible aspiration à la prière, à la pitié, à l'adoration, par cela seul qu'ils ont concentré leurs efforts vers un but unique & suprême de rendre communicatif & sensible ce qui échappe à la vue, & ce que l'âme perçoit & ressent. En avançant & en perfectionnant leurs procédés, ils ont allié à cette science celle plus complète de la forme & de l'ordonnance. C'est ainsi que Raphaël, tout en restant fidèle à ses débuts aux leçons du Pérugin, s'en est graduellement éloigné & qu'il s'est inspiré des découvertes faites de son temps des marbres & des fresques de l'antiquité. Cette influence dans l'œuvre merveilleuse du *Sanzio* ne se retrouve pas seulement dans les accessoires & les draperies de ses personnages, mais on la constate aussi dans les lignes du corps & les traits de la figure. Ses compositions & jusqu'à ses Vierges de sa dernière manière ont été, ou plutôt sont revenues d'Athènes. Elles ont connu certainement les muses des fresques des bains de Titus, & à mesure que le génie du théâtre s'est affirmé on le voit reproduire & utiliser les lignes & les proportions dont les artistes de la Grèce nous ont fait connaître l'harmonie.

Au musée du Prado, il faut renoncer à trouver dans l'École espagnole les traces de ces traditions, elle semble s'en être affranchie. Tout y paraît personnel & surtout très espagnol. C'est du moins l'impression que me laisse cette visite très rapide, & si je concentre mes souvenirs sur les quatre ou cinq maîtres qui sont ici hors de pair, tels que Murillo, Velasquez, Ribéra, Goya ou Joannès, c'est toujours leur indépendance & leur saveur de terroir qui me frappe & qui me plaît.

Digitized by Google

Murillo, que je viens de nommer le premier, n'est point cependant celui qu'il faudrait mettre en tête de cette liste d'honneur. Mais il est certainement le plus séduisant. Il n'a point à son actif cette puissance de composition qui pourrait rivaliser avec le peintre des chambres du Vatican, mais ses Vierges & ses Assomptions on les peut sans crainte comparer aux plus célèbres inspirations de Raphaël. Ces Vierges immaculées enlevées dans le ciel en éblouissante lumière ont une suavité céleste & une force ascendante que nul autre n'a égalé. Quelle douceur & quel naturel aussi dans cette série de tableaux où il a reproduit les scènes de la divine enfance dans la maison de Nazareth! Outre que ces tableaux enchaînent le regard, ils provoquent l'émotion & la prière. C'est de l'art religieux au premier chef. La tendresse maternelle s'y trouve alliée à la pureté virginale. L'Enfant Jésus souriant aux bergers, jouant avec l'agneau ou la coquille, sous le regard de saint Joseph grave & ému, trahit sa divinité & fait pressentir sa mission rédemptrice. Et ces anges qui adorent sont-ils de la terre ou bien du ciel? Tout cela est d'une simplicité d'un sans apprêt saisissant. C'est autour de lui, dans son milieu, que le peintre en a trouvé les modèles. Ces airs de tête, ces grands yeux, ces attaches de cou, ces attitudes, ces ajustements, tout le dit. On se rappelle en les voyant les avoir déjà entrevues depuis qu'on est en Espagne, & tout à l'heure, dans les rues de Madrid, on en va peut-être surprendre la fugitive ressemblance, & mieux comprendre pourquoi Murillo émeut si profondément, est si populaire & si national.

Rien ne donne mieux l'idée des ressources infinies dont l'art dispose & de la distance qui peut séparer deux peintres de génie que de passer sans transition de l'extase pleine de douceur dans laquelle vous plonge un tableau caressant de Murillo, à la sensation brutale que vous cause une de ces figures émaciées & cadavériques que Ribéra aime à peindre. Chefs-d'œuvre de vérité sans doute, antithèse & contraste incessant d'ombre & de lumière saisis sous le ciel d'Espagne par un impitoyable & réaliste pinceau, mais chefs-d'œuvre suggestifs de pensées noires comme le fond de ces tableaux & pénibles comme les scènes qu'il choisit.

Digitized by Google

De ces anachorètes méditant devant une tête de mort, de ces saints en extase ou martyrisés, de ces mendiants exténués par la faim & la misère, quel est celui qui est le plus maigre, le plus rongé par les plaies, le plus livide, le plus chauve, le plus réduit à cet état où le corps n'est plus qu'un squelette & où de la cavité des yeux ne sort qu'un rayon de vie exprimant la souffrance ou les angoisses de l'âme prête à s'envoler? Je ne saurais vraiment le dire. J'aime mieux ne pas choisir. — Ce génie sombre m'effraie. Son pinceau a une parenté avec la plume de Victor Hugo. Par le rendu de son œuvre, il force à l'admiration, mais il la fait acheter aussi par une souffrance. Ribera dessine en maître, colore par l'opposition tranchée d'effets savamment calculés, mais il dissèque surtout à ce point qu'il fait frémir. C'est le peintre du désert & de ses solitaires, des ascètes, des lépreux, des mendiants, des morts qui respirent encore, & je cherche dans mon souvenir, sans la trouver, sur quelle toile il se serait oublié à ce point de représenter la nature humaine souriante, jeune & belle! Peintre d'outre-tombe, je le plains de n'avoir point vu ce que j'aime à voir, d'avoir exprimé ce qui me déplaît, & je l'admire aussi, car son martyre de saint Barthélemy & sa vision de l'échelle de Jacob restent malgré moi dans mon souvenir.

Si de Murillo & de Ribéra, qui ont suivi des voies si différentes & qui cependant ont un caractère si profondément religieux, car l'un a rendu sensible les joies célestes & l'autre la souffrance qui les fait mériter, nous allons nous placer devant les tableaux d'un peintre presque moderne & qui représente dans l'ordre chronologique le dernier venu des artistes de l'Espagne, si nous nous arrêtons devant l'œuvre de Goya, je serais tenté de lui garder rancune. Goya, en effet, n'est pas moins indépendant que ses prédécesseurs; mais la fougue patriotique & vengeresse avec laquelle son pinceau a retracé les épisodes sanglants de la guerre franco-espagnole, l'exagération voulue & irritante qui éclate dans son œuvre respire la haine & a le tort d'en perpétuer le souvenir. Impossible toutefois de méconnaître sa puissance, sa fougue endiablée, son coloris, le mouvement de ces combattants & la hardiesse de cette brosse large & rude qu'il trempe dans le sang.

Digitized by Google

Ses tableaux nous font voir ces prises corps à corps & entendre ces fusillades dont l'Espagne envahie par l'armée française fut le théâtre douloureux. — On l'aime passionnément en Espagne & pas seulement pour des motifs patriotiques, mais aussi pour l'entrain & l'élégance avec lequel il a rendu les combats de taureaux, les spadas célèbres, les bandérilleros, les manolas en mantille, les scènes populaires & jusqu'aux souverains de la cour de Madrid. — Sur ce terrain l'adhésion nous est plus facile.

Quel regret d'être pressé & de ne pouvoir nous attarder devant les œuvres des maîtres espagnols qui ont suivi ces traces illustres ; tels sont Joannès, Alonzo Cano, Zurbaran, Carbajal & tant d'autres coloristes excellents & compositeurs habiles. Mais au-dessus d'eux & allant de pair avec les chefs les plus renommés des écoles rivales, voici Vélasquez qui règne ici dans toute sa gloire & son incontestable primauté. C'est lui qui va nous rendre infidèle aux toiles de Murillo & nous faire goûter la joie de vivre. Tout ce qu'il a produit est empreint de puissance, de sincérité, d'humeur sereine & charmante, & d'une superbe santé artistique. Comme il aime la vie, comme il la voit du bon côté ! Elle sort exubérante de son pinceau !

Ses cavaliers sont en selle, ses chevaux bien cabrés, ses personnages fermes, naturels. On ne les a pas connus, on les connaît maintenant & on les trouve ressemblants. Il vous séduit par la variété de son œuvre, l'égalité de son allure qui ne connaît pas de défaillance, & aussi par le côté anecdotique des sujets qu'il a traités. — Son époque tout entière revit dans ses tableaux. Avec lui, nous sommes à la cour de Philippe IV. Voici tous les familiers du palais, les *meninas* des infantes & la reine Marguerite elle-même. — Auprès de cette toile magistrale qui rappelle la Reddition de Bréda, grande page d'histoire flamande, auprès de ce merveilleux portait équestre du duc Olivarèz qui rivalise avec celui de Charles-Quint qu'on voit ici peint par le Titien, mettez aussi les figures de ces filandières, de ces acteurs & de ces bouffons connus de leur temps, qui après avoir amusé la cour & la ville, continuent à nous dérider encore grâce à ce pinceau créateur. Et pour

Digitized by Google

qu'il ne soit point dit qu'il est une corde que sa main n'a point su faire vibrer, regardez son Christ mourant sur la croix, & conservez comme une émotion sainte, comme un précieux mouvement de votre âme le sentiment que fait naître en vous cette tête meurtrie, penchée sous cette couronne d'épines, exhalant son dernier soupir pour le salut du genre humain ! Ce Christ est placé presqu'en face du chef-d'œuvre de Raphaël, connu sous le nom du *Spasimo de Sicile* & que la gravure a mille fois reproduit. Ce sont là probablement les deux manifestations les plus éloquentes & les plus admirables de l'art religieux inspiré par la Passion. De plus compétents que moi pourront comparer le Christ de Vélasquez à la scène touchante où Notre-Seigneur succombe sous le poids de la croix entouré des saintes femmes, tel que Raphaël l'a comprise. Simple chrétien je les réunis dans un même culte. — C'est, du reste, ce qu'on a de mieux à faire dans ce musée, où les chefs-d'œuvre sont en si grand nombre, & duquel on peut dire que tout ce qu'il renferme a dû faire ses preuves de génie.

Cette collection a, en effet, ce caractère que les médiocrités n'en ont point franchi la porte. Elle n'est point comme les musées de Florence, du Louvre ou de Berlin, méthodiquement disposée pour servir à un cours & vous montrer successivement l'histoire du développement de l'art. Elle ne place pas l'œuvre des artistes secondaires ou des imitateurs près de leurs maîtres, elle ne connaît que ces derniers. Deux mille cinq cents tableaux environ & c'est tout. Comme nombre, elle est donc inférieure à beaucoup de musées, & en revanche, comme qualité & diversité, elle est sans rivale. Ce n'est pas seulement l'Ecole nationale qu'elle montre dans tout son éclat, l'Ecole italienne y est splendidement représentée. Après avoir vu les collections de Rome, de Florence, de Dresde & de Paris, peut-on dire que l'on connaît Raphaël tout entier si l'on n'a point vu les dix tableaux qu'il compte à Madrid : la Vierge au poisson, cette autre Vierge qui fut surnommée *la Perle*, ce portrait de cardinal, dont le regard & le souvenir vous poursuivent après qu'on l'a quitté, & ce Spasimo célèbre dont je parlais tout à l'heure ?

N'est ce pas aussi le complement nécessaire d'un voyage en

Digitized by Google

Hollande que cette collection de Teniers, de Breughels, de Van Ostades qui peuplent les salles divertissantes qui leur sont consacrées? Ces tableaux viennent donner, au milieu de ces grandes illustrations, leur note gaie, leurs fantaisies bouffonnes, leur réalisme un peu risqué, irrévérencieux même pour saint Antoine dont elles racontent les épreuves & la tentation. La vérité du rendu n'y est pas moindre que la vigueur du coloris ou la finesse de l'observation. A les détailler, on reconnaît aussi qu'on ne vit pas seulement de lyrisme artistique, mais qu'il est bon & salutaire de se détendre l'esprit & de se récréer quelque peu terre à terre, après s'être envolé dans le sublime & dans le bleu.

Quel trésor qu'un musée pareil! J'envie ceux qui peuvent le visiter souvent! Dans ce Panthéon où tous les dieux de l'art ont leur autel, chacun peut, selon sa préférence & selon son goût, venir saluer son idole ou causer avec son peintre aimé.

Quelle que soit la disposition d'esprit dans laquelle on se trouve, le sentiment qui vous domine, l'espérance que l'on caresse ou la mélancolie qui vous étreint, on trouvera ici un écho ou un soulagement. Mieux que le livre dont il faut tourner les pages, le tableau se livre de lui-même au regard. Il saisit l'âme d'emblée & éveille en elle une pensée, une émotion qui sommeillaient. Il donne un corps à nos rêves & grave à jamais dans notre mémoire des scènes & des créations qui flottaient vaporeuses & qui, grâce à lui, deviennent des réalités.

Ici il évoque la douce figure de l'Enfant Dieu, la crèche de Bethléem, l'atelier de Nazareth, il nous montre les années miraculeuses de la vie du Sauveur, la foule assemblée & ravie sur les bords des lacs de Judée & les douleurs du Calvaire. — Là ce sont tous les grands personnages de l'histoire, les rois, les reines, les grands ministres & les grands capitaines qui ont ébranlé le monde qui viennent poser devant eux. D'un coup de pinceau, le génie du peintre a le don créateur de les ranimer & de rendre sensible le caractère de leur œuvre dans les traits de leur physionomie. Cette faculté paraît avoir été surtout accordée aux Flamands & aux Espagnols. Ces derniers y ont même ajouté quelque chose de plus à mon gré. Il me semble, en effet, qu'on retrouve une certaine affinité &

Digitized by Google

comme une concordance entre le pinceau des maîtres & certains types caractéristiques nés sous le ciel d'Espagne.

Ainsi sainte Thérèse, dans ses visions miraculeuses, a dû avoir les mêmes extases que Murillo. Elle a dû voir l'Enfant-Jésus sous ces mêmes traits; & Murillo a du contempler aussi la gloire céleste telle que sainte Thérèse l'a connue dans ses assomptions révélées. Ainsi les ascètes, les saints austères ou les rudes inquisiteurs de l'Espagne ont dû comprendre le christianisme & diviniser la souffrance comme Ribera & Zurbaran nous l'ont montré dans leurs tableaux.

Allez donc à Madrid vous tous qui aimez les arts. Adorateurs de Raphaël, de Guido Reni, de Véronèse, du Titien, de l'Ecole italienne tout entière, vous y trouverez vos peintres & les aimerez davantage. Et vous aussi, amants passionnés de l'Ecole flamande, rendez-vous dans ce musée unique au monde, vous en reviendrez n'ayant rien sacrifié de votre culte ou de vos préférences, mais vous aurez appris que sous ces voûtes du Prado, où les souverains d'Espagne ont offert aux princes de l'art une si splendide hospitalité, vos plus grands maîtres ont trouvé des rivaux.

Comte Fernand DE RESSÉGUIER,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LES VINS DE BORDEAUX

L'étude des vins de Bordeaux présente beaucoup d'intérêt. Ils ont un ensemble de qualités qui les rend supérieurs à tous les autres vins. Très favorables à la santé, ils offrent un grand attrait à tous ceux dont le goût est cultivé ; leur parfum augmente & complète leur saveur, & leur usage ne cause aucun trouble du cerveau ni de l'estomac, mais au contraire, donne à l'un plus de vivacité, à l'autre plus de vitalité, & laisse à tous les deux une sensation bienfaisante.

Leur variété ajoute à leur charme, & non seulement leurs prix sont accessibles à un grand nombre, mais leur nature s'accorde avec tous les goûts, selon qu'on les préfère vigoureux ou légers, généreux ou délicats.

La Gironde a produit annuellement dans les dix dernières années environ 2,130,000 hectolitres de vins rouges & blancs, soit environ 236,650 tonneaux, ou 946,600 barriques de 225 litres chacune. — Le tonneau est une mesure de convention qui égale quatre barriques.

Mais il est difficile d'évaluer ce que sera dans quelques années la production générale de la Gironde ; car on doit tenir compte, d'une part, de la grande diminution de production causée par le phylloxera, d'autre part, des nombreuses replantations de vignes ; de la reconstitution des vignobles sur de grandes surfaces, qui doivent amener chaque année une augmentation de quantité ; il est difficile de savoir quelles différences résulteront des efforts & des sacrifices considérables faits par les propriétaires en situation de faire ces sacrifices — & des pertes de production chez ceux qui n'ont pu les entreprendre.

Digitized by Google

Ces efforts & ces sacrifices ont été récompensés, car ils ont eu pour résultat de donner à une grande partie de notre département une belle production & des vignobles en prospérité.

La partie vinicole du département de la Gironde se divise en six grandes régions distinctes :

Sur la rive gauche du fleuve :

1° Le Médoc, formant un triangle entre le fleuve & l'Océan, sur une longueur de 85 kilomètres environ, de Blanquefort à l'embouchure de la Gironde ;

2° Les Graves, qui environnent Bordeaux, & de Blanquefort s'étendent vers le sud jusqu'à la région des vins blancs ;

3° Le pays de Sauternes ou des grands vins blancs.

Sur la rive droite :

4° Les côtes de la Garonne, l'Entre-deux-Mers, entre la Dordogne & la Garonne ;

5° La région des vins de Saint-Emilion, de Castillon, Sainte-Foy, jusqu'aux coteaux de Bergerac ; le Fronsadais & le Cubzadais ;

6° Le Blayais & le Bourgeais.

Les vins fins ou grands vins sont produits dans le Médoc, les Graves, le pays de Sauternes & celui de Saint-Emilion.

Les vins de table dits *grands ordinaires* se choisissent dans les bons crus des communes secondaires du Haut-Médoc, des Graves & du Saint-Emilionnais, & dans les meilleurs crus du Bas-Médoc & du Fronsadais.

Le Cubzadais, Blaye, Bourg, les vins des premières côtes de la Garonne, puis Montferrand, Bassens, donnent des vins dits *bons ordinaires*.

Enfin, les vignobles cultivés dans les palus des rives de la Garonne & de la Gironde, dans l'Entre-deux-Mers, le Castillonnais, etc., les artisans ou paysans des diverses régions produisent en grandes quantités des petits vins à prix modérés.

Ces derniers sont aussi très demandés dans le commerce français & étranger à cause du caractère parfumé de vins de Bordeaux qu'ils possèdent encore dans leur classe & à leurs prix.

Les terres des vignobles du Médoc & des graves de Bordeaux sont généralement siliceuses ou silico-argileuses, & les

Digitized by Google

sous-sols sont généralement composés d'alios ferrugineux à diverses profondeurs, ou calcaires. Dans beaucoup d'autres régions, les terrains sont surtout silico-calcaires avec sous-sols calcaires. — Dans les palus, les terrains sont composés d'alluvions anciennes ou d'alluvions modernes.

Classification, origine. — Cette grande variété de crus, de qualités & de valeurs différentes, groupés dans une même région, fut distinguée par la dégustation. Les acheteurs donnèrent la préférence à ceux qu'ils jugeaient de meilleure qualité ; cette préférence s'affirma par les prix obtenus ; ainsi s'est formée peu à peu une échelle de classes, quand ces préférences & ces valeurs se sont reproduites pendant de longues années. Cette classification, adoptée par le commerce & admise par la propriété, est l'œuvre du temps, a pour base les prix payés par les acheteurs eu égard à la qualité de chaque cru, & s'est confirmée par une longue suite de récoltes & le développement ultérieur des vins ; l'intérêt de l'acheteur en a été la cause & le temps la confirmation.

Elle fut fixée — ou plutôt officiellement adoptée par la Chambre de commerce de Bordeaux, aidée du travail de la Chambre syndicale des courtiers de vins — ainsi qu'il suit :

1ers CRUS

Château-Laffitte, à Pauillac.
Château-Margaux, Margaux.
Château-Latour, Pauillac.
Château-Haut-Brion, Pessac (graves).

2es CRUS

Mouton, Pauillac.
Rauzan Ségla, Margaux.
Rauzan Gassies, Margaux.
Léoville Las Cases, Saint-Julien.
Léoville Poyféré, Saint-Julien.
Léoville Barton, Saint-Julien.
Gruaud Larose Sarget, Saint-Julien.
Gruaud Larose Bethmann, St-Julien.
Durfort Vivens, Margaux.

2es CRUS

Brane Cantenac, Margaux.
Lascombes, Margaux.
Pichon de Longueville, Pauillac.
Pichon de Longueville (comtesse de Lalande), Pauillac.
Ducru Beaucaillou, Saint-Julien.
Cos d'Estournel, Saint-Estèphe.
Montrose, Saint-Estèphe.

3es CRUS

Kirwan, Cantenac.
Château d'Issan, Cantenac.
Lagrange, Saint-Julien.
Langoa, Saint-Julien.
Giscours, Labarde.
Malescot, Margaux.
Brown ou Boyd, Cantenac.
Palmer, Cantenac.
Lalagune, Ludon.
Desmirail, Margaux.
Calon Ségur, Saint-Estèphe.
Ferrière, Margaux.
Becker, Margaux.

Digitized by Google

4es CRUS

Saint-Pierre, Saint-Julien.
Branaire Duluc, Saint-Julien.
Talbot d'Aux, Saint-Julien.
Duhart Milon, Pauillac.
La Tour Carnet, Saint-Laurent.
Château de Beychevelle, Saint-Julien.
Poujet, Cantenac.
Lafon Rochet, Saint-Estèphe.
Le Prieuré, Cantenac.
Marquis de Thermes, Margaux.

5es CRUS

Pontet Canet, Pauillac.
Mouton d'Armailhacq, Pauillac.
Grand Puy Lacoste, Pauillac.
Grand Puy Ducasse, Pauillac.
Dauzac Labarde, Labarde.
Château-Cantemerle, Macau.

6es CRUS

Château Le Tertre, Arsac.
Cos Labory, Saint-Estèphe.
Lynch Bages, Pauillac.
Lynch Moussas, Pauillac.
Batailley, Pauillac.
Haut-Bages, Pauillac.
Pédesclaux, Pauillac.
Belgrave, Saint-Laurent.
Camensac, Saint-Laurent.
Clerc Milon, Pauillac.
Croiset Bages, Pauillac.

BOURGEOIS DE MÉDOC. Viennent ensuite les premiers bourgeois supérieurs de Médoc qui se rapprochent beaucoup des 5es crus (autrefois dénommés 5es crus dits bourgeois supérieurs, superfins du Médoc), qui ne se trouvent que dans les communes supérieures de ce pays & dont la culture & la vinification sont aussi soignées que celles des crus classés. Enfin, les bourgeois ordinaires ou secondaires & les crus artisans ou paysans.

La plupart des propriétaires de crus bourgeois de deuxième ou troisième rang s'attribuent aujourd'hui la dénomination de 1ers bourgeois supérieurs; mais les négociants expérimentés savent très bien maintenir ces classes distinctes & leur fixer le prix qui convient à leur différence de qualité.

Dans les Graves qui environnent Bordeaux, le 1er cru Haut-Brion est au-dessus de tous les autres; il est classé au nombre des 1ers crus de la Gironde.

Après lui, le Pape-Clément, la Mission & d'autres excellents crus obtiennent des prix très élevés.

A Sauternes, le Château Yquem est classé hors pair, au-dessus de tous les autres grands vins blancs; sa supériorité est incontestée. — Après lui viennent les 1ers crus — grands vins à haute sève, qui se rapprochent beaucoup, sans cependant l'égaler, du plus grand vin de France.

Digitized by Google

Voici les 1ers crus du pays de Sauternes :

1ers CRUS	
Château-Vigneau de Pontac, à Bommes.	Château-de Suduiraut, à Preignac.
Château-La Tour Blanche, à Bommes	Château-Coutet, à Barsac.
Château-Peyraguey, à Bommes.	Château-Climens, à Barsac.
	Château-Guiraud, à Sauternes.
	Château-Rieussec, à Fargues.
	Château-Rabaut, à Bommes.

Les 2es crus, au nombre de onze, présentent aussi une grande finesse & beaucoup de sève.

Des degrés de qualité, appréciables par la comparaison, marquent l'échelle de ces classes.

Les crus artisans & paysans des premières communes. Sauternes, Bommes, Preignac, Barsac, participent tous de la finesse & de la sève admirable de ce sol privilégié.

Il faut noter ensuite les bons vins blancs des communes de Cérons, Podensac & autres communes secondaires — &, en traversant la Garonne, les vins blancs des premières côtes de la rive droite, Sainte-Croix-du-Mont, Paillet, Baurech, Langoiran, &c., moins fins que ceux de la rive gauche, mais de bonne & appréciable qualité.

Enfin, les petits vins blancs de l'Entre-deux-Mers, produits en grandes quantités, trouvent des emplois utiles à de bas prix. Dans chacune des communes précitées, le classement des crus s'est fait eu égard au mérite du vin & aux prix obtenus annuellement par le vendeur, comme il a été dit précédemment.

Des vignobles nombreux, produisant une grande quantité de petits vins blancs & rouges, s'étendent ensuite vers le sud jusqu'à la limite du département, tant sur la rive droite que sur la rive gauche du fleuve.

Les produits des différentes régions vinicoles de la Gironde ont chacun un caractère distinct & qui en rend l'étude curieuse & intéressante.

Ainsi, le Médoc est remarquable par son parfum que l'on a justement comparé à un bouquet de fleurs, par sa finesse & l'élégance de son goût qui ne sont égalées par aucun autre vin; le vin des Graves rouge, par sa sève particulière, son goût tendre & velouté, sa nature vive & reconstituante. Le Saint-Emilion, s'il n'a pas le bouquet & la finesse des précédents, est

Digitized by Google

généreux & tonique, présente un type excellent de vigueur & de souplesse qui le fait rechercher.

Il en est de même dans les vins blancs : le caractère des Graves, par exemple, diffère beaucoup de celui des Sauternes; les grands vins de Sauternes ont une sève & un parfum exquis, une liqueur suave; les vins blancs de Graves, d'un tout autre caractère & d'une valeur moins haute, sont estimés par leur fermeté & leur agrément sans douceur.

Cette diversité de goût & de valeur dans les produits de nos terrains vinicoles se remarque quelquefois d'une manière frappante; ainsi dans les meilleures communes du Médoc, Margaux, Saint-Julien, Pauillac, Saint-Estèphe, à côté des plus grands crus, classés 1^ers & 2^es, se trouvent des crus bourgeois, artisans & paysans. Cette différence de qualité & de valeur dans un périmètre peu étendu & souvent dans des terres limitrophes, de même niveau & de même exposition, provient de la grande variété dans la nature du sol. Non seulement certaines parties présentent à leur surface une plus grande agglomération de cailloux, lesquels conservent & reflètent la chaleur du soleil, donnant ainsi plus de maturité & de saveur au fruit, mais encore rencontrent des veines de terre dont la composition géologique est favorable à la production d'un vin de grande qualité; tandis que le terrain de la vigne voisine, qui n'aura pas la même constitution & se trouvera dans des conditions moins favorables, peut-être bien inférieures, produira des vins de moindre qualité.

Il y a bien des causes que nous ne pouvons saisir dans la nature, les causes impondérables; il en est ainsi pour le sol & pour le sous-sol dont la composition apporte dans la qualité du produit une influence que l'on n'a pu jusqu'ici expliquer par l'analyse. Ce sont toutes ces causes qui contribuent aux différences dans la qualité.

On a vainement cherché à découvrir comment un terrain de commune supérieure, de belle Grave, situé sur une croupe élevée, planté des cépages les plus fins, recevant de son propriétaire les soins de culture & de vinification les mieux entendus, produisait un vin excellent; mais un terrain voisin dont la culture est moins soignée donne un vin supérieur ayant

Digitized by Google

apparemment toutes les mêmes conditions. Il en est pourtant ainsi. La nature du sol peut seule l'expliquer.

Le vignoble de Château-Margaux, le vin le plus fin de la Gironde, est divisé en une grande quantité de petites parcelles de vigne (149 pièces) touchant toutes à droite & à gauche à des propriétés qui lui sont inférieures ; — on a vainement cherché la cause de la qualité supérieure de l'ensemble. C'est un heureux hasard, a-t-on dit ; solution de ceux qui n'en peuvent trouver.

Vendanges. — Après une année très laborieuse par suite de tous les travaux qu'entraîne la culture de la vigne, taille, plantations, remplacement des ceps que la mortalité enlève chaque année, labours, &c., &c., enfin les traitements pour préserver la vigne de la destruction par le phylloxera & par les nombreux fléaux qui l'assaillent, le propriétaire se prépare à recueillir le fruit de son travail.

« Anciennement, dans tous les pays de vignobles, disent de vieux documents, l'époque des vendanges était annoncée par des fêtes publiques célébrées avec solennité. Les magistrats, accompagnés d'agriculteurs intelligents & expérimentés, se transportaient dans les différents cantons de vignobles pour juger de la maturité du raisin, & nul n'avait le droit de le couper que lorsque la permission en était solennellement proclamée. Ces usages antiques étaient consacrés dans les pays renommés par leurs vins ; leur réputation était regardée comme une propriété commune. » Il n'en est plus ainsi aujourd'hui ; chaque propriétaire est bien le maître d'agir selon son jugement, & la qualité ni la réputation de nos vins ne paraissent pas en avoir souffert.

C'est généralement entre le 20 septembre & les premiers jours d'octobre que commencent les vendanges dans le Médoc & les terrains de Graves ; les dates antérieures ou postérieures sont plus rares ; dans les palus & les terres plus fortes, plus froides & plus basses, c'est généralement en octobre. Les terrains dits terres de Graves, couverts de cailloux qui reçoivent & conservent la chaleur du soleil, avancent la maturité de la récolte, tandis que dans les terrains plus bas & plus froids, la

Digitized by Google

maturité se fait plus lentement; c'est pourquoi les premiers sont plantés de vignes basses qui profitent de la chaleur du sol, tandis que dans les seconds on cultive la vigne en l'élevant davantage au-dessus du sol afin de la préserver du froid de la terre & des gelées.

Lorsque le fruit est arrivé à sa maturité, le propriétaire a intérêt à ramasser sa récolte le plus rapidement possible, & cette opération se faisant dans chaque commune d'une région à la même époque, il faut faire venir des pays environnants un grand nombre de vendangeurs. Chaque propriétaire convoque sa troupe qu'il doit loger & nourrir pendant la durée des vendanges. Les vieillards, femmes & enfants font la cueillette des raisins & sont payés généralement 1 franc par jour; les hommes (adultes), dont le salaire s'élève à 2 francs par jour, reçoivent le contenu des paniers dans des hottes qu'ils portent sur leur dos; une charrette qui stationne à l'entrée de la vigne en reçoit le contenu dans des vaisseaux appelés *douils;* la charrette pleine, ou charge, porte deux, trois ou quatre douils, quelquefois un plus grand nombre de petits, suivant les usages locaux.

Mais la journée est finie, & chacun, se débarrassant des outils du travail, regagne le logis.

Après le repas du soir le commandant donne le signal du bal; le violon & la clarinette, juchés sur barriques & escabeaux, font entendre leurs accords, souvent discordants, mais toujours pleins de verve & d'entrain; jeunes & vieux, oubliant les fatigues de la journée au son des refrains de leur pays, se mettent en danse, & leur bruyante gaieté, mêlée au bruit des sabots, ne prend fin que lorsque les feux éteints par le chef de vendange leur donnent le signal du coucher.

Le cuvier. — Le cuvier est un bâtiment où sont rangés de grands vaisseaux (cuves) communément en bois & de forme circulaire; il contient le pressoir destiné à recevoir la vendange. La charrette arrivant de la vigne se présente au cuvier, devant une large baie, d'où les douils qu'elle porte sont attirés & déversés dans le pressoir placé dans l'intérieur du bâtiment & au même niveau.

Digitized by Google

Les raisins, rejetés sur un treillis en bois ou en fer soutenu par quatre pieds, sont, soit avec les mains ou avec un râteau, égrappés (débarrassés de leur branche), puis foulés aux pieds, au son du violon, pour donner aux travailleurs courage & gaieté. Le jus coule à flots & avec le résidu des graines est transporté dans les cuves. Certains propriétaires préfèrent ne pas fouler le raisin & laisser à la pression produite par la fermentation d'en exprimer le jus; sur ce sujet les opinions sont partagées.

Les cuves contiennent habituellement de cinq à vingt tonneaux (ou environ de 50 à 200 hectolitres), suivant l'importance de la propriété & les convenances du propriétaire.

Il est préférable pour une bonne vinification que chaque cuve soit remplie dans la même journée, afin que la fermentation ne soit pas interrompue par l'introduction d'une vendange froide le lendemain matin. La dimension des cuves doit donc être en proportion avec la quantité récoltée journellement.

Les cuves, fermées & plâtrées sur le dessus, ont l'avantage de conserver à la vendange son arome & d'empêcher l'évaporation du gaz acide carbonique; mais afin de donner une issue à l'excès de ce gaz qui s'amasse dans le haut de la cuve & opère une trop forte pression, on a le soin d'y pratiquer un trou dans lequel entre un tube dont l'extrémité recourbée plonge dans un seau plein d'eau. Par ce moyen l'air extérieur ne pénètre pas dans la cuve, & l'excès de gaz acide carbonique s'échappe dans l'eau.

On apporte encore une amélioration dans la vinification par l'introduction dans le haut de la cuve d'un treillis d'osier ou de lamelles de fer, solidement fixé tout autour de la cuve à l'intérieur & à 50 ou 60 centimètres au-dessous de la couverture; le résidu du fruit, soulevé par la force de la fermentation en masse compacte & pressé contre ce treillis qui l'arrête dans son ascension, est pénétré par le moût ou jus de raisin qui, en le traversant, forme une nappe liquide au-dessus de la vendange; le moût est préservé du contact de l'air par la couverture de la cuve & par le gaz acide carbonique ambiant.

Pendant toute la durée de la fermentation, le fruit est baigné par le jus qui le pénètre, l'enveloppe, &, par le bouillon-

Digitized by Google

nement de la fermentation, en détache plus complètement les principes de richesse alcoolique, de tannin, de sucre, &c., qu'il contient. Une ouverture a été naturellement pratiquée dans le treillis comme dans la couverture de la cuve pour y introduire la vendange, puis solidement refermée. Ce mode d'opérer donne certainement au vin plus de couleur & de qualités constitutives, & semble devoir être recommandé.

Ce qui a été décrit ci-dessus pour la disposition d'un cuvier s'applique à l'ancien système, que beaucoup de grandes propriétés & de grands crus conservent encore.

Les nouveaux cuviers sont construits & installés différemment : les cuves occupent tout le bas, un plancher est établi à la hauteur de la partie supérieure des cuves, une large ouverture y est pratiquée correspondant à l'orifice de chaque cuve. Sur ce plancher sont posés des rails qui supportent un pressoir mobile ; un truc ou grue de fer fixé devant une large baie au-dessus de la porte d'entrée du cuvier enlève chacun des douils placés sur la charrette qui arrive de la vigne & les fait basculer sur le pressoir mobile pour y déverser leur contenu ; transportés au moyen de rails devant la cuve que l'on doit remplir, les raisins sont jetés dans un égrappoir mû par une manivelle qui sépare la queue de la graine ; le jus & la pulpe se déversent dans la cuve, & le pressoir mobile va reprendre sa place devant le truc, prêt à recevoir une nouvelle charge de vendange.

Ce nouveau système a l'avantage de rendre le travail plus prompt & de demander moins de main-d'œuvre, mais la vinification ne paraît pas y gagner plus de perfection.

On dispose aussi des cuviers à système mécanique. Le fruit est transporté de la vigne dans un tombereau à bascule doublé d'étain ; arrivé devant le cuvier, il est renversé dans un fouloir ou maie en bois destiné à recevoir la vendange ou raisins frais, d'où, par le fonctionnement d'un moteur à vapeur avec courroies de transmission, le fruit est projeté dans un égrappoir-fouloir qui sépare automatiquement le raisin de sa queue ; le jus & la pulpe retombent dans un bassin en ciment & s'écoulent dans une pompe refoulante dont l'action les amène à travers de forts tubes ou conduits dans chaque cuve que l'on

Digitized by Google

veut remplir. Une charrette pleine, ou charge de vendange, est ainsi manœuvrée & mise en cuve dans quelques minutes avec un personnel très réduit.

Ce système permet de rentrer une récolte considérable en très peu de temps & avec très peu de monde.

L'espace qui s'écoule entre le moment où le fruit est arrivé à sa maturité & celui où il dépérit rapidement est court, & il a fallu employer des moyens mécaniques là où de grandes quantités devaient être récoltées & mises en cuve dans cette courte période.

Cuvage. — Les cuves remplies par un procédé ou un autre, la fermentation alcoolique s'établit, le sucre du raisin se transforme en alcool & en acide carbonique, & le moût ou jus de raisin se transforme en vin.

Le cuvage ou cuvaison dure généralement de quinze jours à trois semaines, même jusqu'à un mois; on ne peut fixer un terme précis à sa durée. On reconnaît l'opportunité du décuvage à des observations relatives à la densité & au goût du vin, au refroidissement du liquide, à sa clarté relative & à la cessation presque complète de la fermentation. Sur le meilleur moment de faire l'écoulage ou décuvage, c'est-à-dire de tirer le vin de la cuve pour le mettre dans les barriques, les opinions varient : les uns pensent que c'est au moment où le vin est refroidi & ne montre plus de fermentation; d'autres, au contraire, préfèrent le tirer encore chaud, avec un reste assez sensible de fermentation.

Nous trouvons dans une étude d'ancienne date, intitulée : *Le temps pendant lequel on doit laisser cuver*, l'appréciation suivante qu'il nous a semblé intéressant de reproduire : « Des agriculteurs ont osé déterminer une durée fixe à la fermentation, comme si le terme ne devait pas varier selon la température de l'air, la nature du raisin, la qualité du vin. D'autres ont pris pour signe de décuvage l'affaissement de la vendange. Dans le Médoc, on tire aussitôt que le vin se trouve clair; toutefois, les propriétaires n'ont pas adopté de base fixe : les uns font cuver quinze à vingt jours, d'autres beaucoup moins & ne laissent pas cuver plus de huit à douze jours, & nous

Digitized by Google

avons vu des expériences faites par un cuvage de plus de deux mois qui ont fourni des vins excellents. Il s'ensuit que des signes pris isolément ne sauraient offrir des résultats invariables, & qu'il faut en revenir aux principes si l'on veut s'appuyer sur des bases fixes.

« Le moût doit d'autant moins cuver qu'on se propose d'obtenir un vin moins coloré. Le moût doit cuver d'autant moins de temps que la température est plus chaude & la masse plus volumineuse; dans ce cas, la vivacité de la fermentation supplée à sa longueur.

« Le moût doit cuver d'autant moins de temps qu'on se propose d'obtenir un vin plus agréablement parfumé.

« La fermentation sera, au contraire, d'autant plus longue que le principe sucré sera plus abondant & le moût plus épais.

« La fermentation sera d'autant plus longue que la température a été plus froide lorsqu'on a cueilli le raisin.

« La fermentation sera d'autant plus longue qu'on désire un vin plus coloré.

« C'est en partant de tous ces principes qu'on pourra concevoir pourquoi une méthode ne peut pas recevoir une application générale, pourquoi les procédés particuliers exposent à des erreurs. »

Ecoulages. — Les différences de goût entre chaque cuve étant assez grandes, à cause des divers terrains & cépages qui composent la propriété, il est nécessaire, au décuvage, d'égaliser dans les barriques le vin des différentes cuves; alors, par un calcul facile, on transporte dans chaque barrique une proportion égale de chaque cuve, & lorsque toutes les cuves ont été écoulées & ainsi réparties également, le produit de la récolte est parfaitement égalisé.

Cette ancienne manière d'opérer a été dernièrement perfectionnée. La nouvelle méthode consiste à écouler le vin de chacune des cuves &, après en avoir retiré le marc, les remplir du vin décuvé. Elles s'écoulent alors toutes ensemble & en même temps dans des tuyaux posés le long des cuves ou autrement dans un gros tube collecteur qui tient le milieu du cuvier. Ces conduits amènent le vin dans un récipient où se fait le mé-

Digitized by Google

lange du produit des diverses cuves & de là dans le chai, où il est distribué dans chaque barrique, parfaitement égalisé.

D'autres installations, variant dans leurs applications, procèdent du même système & arrivent au même résultat.

Au fur & à mesure que le marc est retiré de chaque cuve, il doit être mis sous l'action d'une presse, qui fait rendre à ce résidu du fruit, longtemps baigné dans le vin, une assez grande quantité d'un produit coloré, vigoureux & riche en matières détachées de la peau et de la pulpe, qui est mis à part.

Les fonds de cuve, contenant le dépôt des germes, poussières & impuretés qui se trouvaient sur le fruit ou qui proviennent de la manutention de la vendange, doivent être mis de côté pour ne pas entrer dans le vin qui représente le cru.

Le cuvier doit être clos, afin que la fermentation ne subisse que le moins possible les inégalités que lui donneraient les variations subites de la température, dans un local exposé au prompt refroidissement de l'air ou à une chaleur trop forte; car il ne faut pas oublier que la meilleure température pour une bonne fermentation est entre 15 & 25 degrés de chaleur, qu'elle se ralentit au-dessus de ce point & cesse au delà de 35 degrés, de même qu'au-dessous de 15 degrés elle est de moins en moins complète.

Vendanges : vins blancs. — Pour les vins blancs, les procédés de vendange & de vinification diffèrent. Les meilleurs cépages produisant les vins blancs de notre pays sont le Sauvignon & le Sémillon. La vigne est cultivée haute. Les vendanges se font en octobre & novembre; elles commencent tardivement & durent longtemps, afin que le fruit puisse atteindre la plus grande maturité possible.

Autrefois, on se contentait de la finesse de goût & de la sève que donne le sol à ce vignoble privilégié; mais, par suite de la préférence qu'ont donnée les pays du Nord, où on les consomme le plus, aux vins les plus liquoreux, ceux-ci sont très recherchés & obtiennent les plus grands prix.

Cette douceur, produite par la longue action du soleil jusqu'à la presque dessiccation du raisin, donne, il est vrai, une

Digitized by Google

sève plus grande, une finesse plus merveilleuse. Pour obtenir ces qualités extraordinaires, on attend, on dépasse la maturité; les vendangeurs ne commencent la cueillette qu'à l'heure où le soleil a réchauffé la terre & le fruit. Alors, ils détachent de chaque grappe les graines seules dont la peau est amincie & pour ainsi dire confite par l'extrême maturité, qui sont rôties par le soleil & ne contiennent plus que peu de gouttes, mais quelles gouttes! une liqueur sans pareille par la suavité du goût, le parfum & la richesse de la sève. Soixante vendangeurs ramasseront à peine le produit d'une barrique dans une journée.

Diverses cueillettes se succèdent ainsi à intervalles pour obtenir des graines arrivées à ce degré d'ultra-maturité.

C'est le produit de ces premières cueillettes que l'on nomme *vin de tête* ou *de crème*.

Après quelques jours de suspension de travail pour que les rosées du matin aient pu attendrir la peau & amener le fruit au maximum de douceur qu'il puisse atteindre, on trie encore les graines choisies, & cette seconde trie s'appelle le *vin de centre*.

Enfin la saison s'avance, le soleil donne moins de chaleur, les journées sont plus courtes & l'humidité peut compromettre le fruit par une plus longue attente : on ramasse le reste de la récolte en écartant seulement les mauvaises graines, & cette dernière cueillette s'appelle le *vin de queue*.

Par suite de cette longue & coûteuse méthode de vendange, le propriétaire fait de grands sacrifices sur la quantité récoltée, afin d'obtenir des vins liquoreux. Ses dépenses sont considérablement augmentées de ce chef; mais il faut suivre le courant, le goût demandé, sous peine d'être délaissé ou déclassé.

Le viticulteur doit livrer sa récolte à l'acheteur en ses trois parties distinctes : tête, centre & queue. Ce dernier les réunit pour former l'ensemble de la récolte; on réserve une partie de la tête, qui a une grande valeur & se vend en conséquence par le commerce.

La manière de recueillir les raisins coupés & de les transporter au cuvier est la même que dans les vins rouges. — Mis au pressoir, ils sont foulés avec les pieds & ensuite soumis à

Digitized by Google

l'action d'une presse mécanique. Le jus qui en découle est réparti directement dans les barriques sans être mis en cuve; la fermentation se fait dans les barriques où les soins d'ouillage (remplacement du manquant produit par l'évaporation) & des soutirages (transvasements trimestriels dans d'autres barriques) leur sont donnés comme aux vins rouges.

Les vins blancs de Graves, de Léognan, Martillac, La Bréde, &c., ont un caractère tout différent de celui des Sauternes; ils ne sont pas liquoreux, mais fermes & sans douceur.

Les vins blancs des premières côtes, Sainte-Croix-du-Mont, Paillet, Baurech, Langoiran sont d'excellents vins d'ordinaire (vins de déjeuner). Les Côtes, l'Entre-deux-Mers & les Palus fournissent des petits vins blancs agréables. Dans tous ces vignobles, la vinification des vins blancs est fort simplifiée. La récolte est faite en une seule fois; on n'y fait pas les différents triages décrits plus haut pour les Sauternes.

Soins des vins chez le propriétaire. — Quand la récolte a été rentrée & les vins mis en barriques & dans les chais, ils demandent encore de grands soins & une surveillance constante. Les vins rouges éprouvent une nouvelle fermentation alcoolique qnand le sucre en excès n'a pas disparu. Ils doivent être placés bonde dessus (c'est-à-dire l'orifice & le bouchon placés sur le dessus de la barrique); une grande propreté doit être entretenue : il est nécessaire de laver les bondes (bouchons de bois ou de verre) & les endroits où la force de la fermentation a fait déborder le vin ou a pénétré le bois; on évitera ainsi qu'en aigrissant au contact de l'air il ne communique ce vice dans l'intérieur du fût. La dégustation fréquente pour s'assurer que le goût soit franc ainsi que l'odeur[1], l'ouillage deux ou trois fois par semaine pour tenir les barriques pleines, le soutirage dans un autre fût tous les trois mois, une

1. Il arrive que la fermentation prenne mauvaise odeur — laquelle peut se communiquer aux vins, — & il est alors nécessaire de les livrer ou transvaser de suite dans une barrique bien propre dans laquelle on a fait brûler une mèche de soufre pour l'assainir & pour faire disparaître cette fermentation.

Digitized by Google

grande propreté dans les barriques qui doivent recevoir le vin : toutes ces précautions sont indispensables.

Commerce. — C'est à la fin de l'automne & pendant l'hiver que les négociants de Bordeaux, accompagnés de leurs courtiers habituels & quelquefois de leurs correspondants étrangers, parcourent les régions vinicoles pour goûter les vins des divers crus, prendre des notes sur leur appréciation des qualités, comparer les vins entre eux & former leur opinion. Il s'établit une entente sur les prix entre vendeurs & acheteurs par l'intermédiaire du courtier, qui est alors chargé de faire les achats; son bordereau, constatant la transaction & les conditions de la vente, conclut le marché.

C'est par l'action du commerce que les grandes quantités produites sont retirées de la propriété & que ses capitaux sont répandus dans le pays.

La propriété vinicole demande de grandes avances en frais de culture. La réalisation de la récolte doit, tout au moins, couvrir ces avances, &, si l'année est favorable, donner au propriétaire un bénéfice bien mérité, lui permettre enfin de recommencer les frais que va nécessiter l'année qui s'ouvre.

S'il ne réussit pas à vendre sa récolte parce que la qualité des vins de l'année ou la situation des affaires n'a pas engagé le commerce à se lancer dans de forts achats, les avances s'accumulent, les soins & la déperdition du vin viennent diminuer le produit; enfin, si les récoltes suivantes ne sont pas réalisées ou que les résultats de la réalisation ne couvrent pas les frais, de fortes pertes en sont la conséquence.

Aussi ne peut-on se rendre compte du résultat que donne une propriété de vignobles que dans une moyenne de dix ans, les années de grande qualité & quantité & dont les récoltes sont enlevées rapidement venant apporter une compensation aux années défavorables.

L'action du commerce est un grand bienfait. Une bonne qualité s'annonce-t-elle, les fortes maisons de Bordeaux s'empressent de remplir leurs chais, de se mettre en rapports avec les grandes maisons du commerce des vins, en France & à l'etranger, pour obtenir leurs commandes & souvent pour spé-

Digitized by Google

culer avec elles sur des quantités quelquefois considérables.

C'est ainsi que dans quelques mois la plus grande partie de la récolte de 1893, dont la production totale s'est élevée à près de cinq millions d'hectolitres, a été achetée par le commerce & a répandu une pluie d'or sur les vignobles de la Gironde.

Nos vins ont alors beaucoup d'auxiliaires pour se répandre dans le monde, car indépendamment des efforts du commerce de Bordeaux, c'est encore le grand commerce de France & de l'étranger qui, par la multiplicité de ses efforts & la puissance de son action & de ses relations, va répandre le nom de Bordeaux chez tous les peuples du monde civilisé, l'introduire même dans les contrées non encore civilisées & leur apporter en même temps les bienfaits de la santé & de la gaieté. Un Bordelais de beaucoup d'esprit a dit que « le degré de civilisation d'un peuple est toujours proportionnel à la qualité & à la quantité des vins qu'il consomme. » Il aurait pu ajouter que sa longévité pourrait peut-être aussi indiquer qu'il fait usage du vin de Bordeaux.

Soins des vins chez le négociant. — Les vins achetés par les négociants en automne & en hiver sont généralement livrés dans leurs chais à Bordeaux au commencement de l'année suivante, soit en janvier, février ou mars, après le premier soutirage, que l'on appelle « débourrage » parce que, lorsqu'on le transvase pour la première fois après son décuvage, le vin est débarrassé d'une grande quantité du dépôt & commence à devenir clair. Cependant, les négociants de certains pays, notamment de Hollande, demandent à le recevoir sur bourre ou sur lie, c'est-à-dire avant ce premier soutirage, pensant que le vin nouveau gagne encore au contact de la lie; mais généralement le débourrage se fait chez le propriétaire.

Le courtier doit alors se rendre sur la propriété pour agréer la récolte, c'est-à-dire pour s'assurer par la dégustation qu'il n'y a pas de barriques défectueuses, refuser celles qui le seraient & marquer de la rouanne (instrument *ad hoc*) toutes les barriques acceptées.

A leur arrivée à Bordeaux devant le chai du négociant, les vins sont de nouveau examinés par son maître de chai :

Digitized by Google

1° Par la dégustation, pour refuser les barriques qui montreraient quelque vice de goût les rendant impropres à la vente ou diminuant leur valeur;

2° Par l'inspection des futailles sous le rapport de la contenance, de la forme, de la détérioration (racquage).

Il résulte d'une loi de 1866, de divers jugements du Tribunal de commerce & d'une délibération de la Chambre de commerce de Bordeaux en date du 28 février 1884, que la contenance légale de la barrique bordelaise est de 225 litres, par conséquent, celle du tonneau, de 900 litres;

Que la confection des barriques par main d'homme à un nombre absolu de litres étant impossible, une tolérance de 2 % en plus ou en moins est usitée — quant à la futaille & non quant au liquide — en d'autres termes, que le propriétaire ou vendeur qui livre le vin doit à son acheteur le manquant du vin jusqu'à 225 litres, mais qu'il ne doit le grossissage que si le manquant dépasse 4 litres 50. Le grossissage ou réfection de la barrique se paye 3 francs.

Les fonctions du maître de chai sont importantes & demandent quelques facultés spéciales. Il est investi d'une grande confiance; son goût & son odorat doivent être justes & exercés, car il lui faut refuser les barriques dont le vin est défectueux, quelquefois tout l'envoi; il doit être bon tonnelier pour apprécier les futailles qui arrivent, composer avec le propriétaire dans les cas de défaut de contenance, d'indemnités à réclamer pour ce fait, de réparations à faire à celles défectueuses. Il délivre alors le reçu du chai, pièce qui constate que livraison a été prise par la maison de commerce & qui relate les réfactions convenues avec le propriétaire des vins pour obtenir le règlement de sa marchandise.

Le maître de chai a la surveillance de grands intérêts; les vins confiés à sa garde représentent souvent des valeurs considérables qui peuvent être compromises par sa négligence ou sa mauvaise direction. Il s'occupe de la comptabilité des chais, des comptes avec la régie, des expéditions; il choisit & dirige un nombreux personnel; un ou plusieurs contremaîtres sont sous ses ordres.

Il doit surtout veiller au bon entretien & à la bonne con-

Digitized by Google

servation des vins. Ainsi, les vins nouveaux seront tenus dans des locaux séparés de ceux contenant les vins vieux, car ils pourraient leur communiquer des germes de fermentation. Les vins nouveaux demandent à être soutirés (transvasés dans une autre futaille) tous les trois mois & ouillés (remplis) deux ou trois fois par semaine; si ce dernier soin est négligé, une petite végétation se forme à la surface du liquide, la fleur ou *Mycoderma vini;* elle doit être enlevée, car elle se changerait bientôt en *Mycoderma aceti*, qui entraînerait la piqûre du vin.

Les vins vieux ne demandent pas ce soin, car ils sont tenus bonde de côté & ne seront soutirés que tous les six mois.

Les chais ou caves doivent être autant que possible à une température égale de 14 à 15° centigrades, dans l'obscurité & légèrement humides.

Nos vins sont, en effet, d'une nature très délicate & sensible à l'air qui les entoure, même aux perturbations atmosphériques extérieures. Un orage, une tempête font sentir leurs effets sur les vins renfermés dans l'intérieur d'un chai bien clos ou d'une cave souterraine un ou deux jours après qu'ils ont sévi au dehors; un temps calme & beau, le vent de nord, le déclin de la lune sont des conditions par suite desquelles le fin dépôt ambiant tombe en général plus complètement au fond des barriques & dans lesquelles le vin devient habituellement plus brillant pour la mise en bouteilles que dans les conditions opposées. On doit cependant reconnaître qu'un vin peut être brillant sans que toutes ces conditions soient remplies, & si une parfaite limpidité est atteinte dans tout autre moment, il faut saisir ce résultat si important pour la mise en bouteilles ou pour le tirage en barriques, quand on le trouve.

Cette sensibilité de nos vins explique que pour leur assurer un bon développement de leurs qualités certaines précautions sont indispensables : ils ne doivent pas être exposés à une température trop basse ni trop élevée; ils doivent être mis en bouteilles avec de grands soins de propreté, de beaux bouchons & surtout en parfait état de limpidité; conservés dans une cave de température égale & fraîche, les bouteilles couchées, car aucun vin ne doit être gardé debout; enfin, on doit

Digitized by Google

attendre avant de les boire le temps nécessaire à leur développement.

C'est après deux ans & demi à trois ans de séjour en barriques que le moment est le plus favorable pour leur mise en bouteilles, car les vins de Bordeaux perdent ensuite graduellement chaque année de leur goût & de leur souplesse. Ils sécheraient peu à peu par un plus long séjour dans la barrique. Dans les années qui produisent un vin riche & vigoureux, on peut les garder un peu plus longtemps en fûts si on le désire.

Les vins de table, ordinaires, demandent à être attendus au moins un an en bouteilles pour être consommés avec agrément. Mais les vins fins n'acquièrent leurs grandes qualités & leur valeur qu'avec cinq, six & dix ans de bouteilles. Après trois mois de séjour en bouteilles, le vin contracte ce que l'on nomme la maladie du verre. Il devient raide, âpre, perd son arome & son agrément; ce n'est qu'après six mois de bouteille que ces défauts commencent à disparaître, mais c'est seulement après un an qu'il les perd complètement & que commence son développement.

Les vins nouveaux doivent être tenus dans des locaux un peu aérés. Les vins vieux, au contraire, se conservent mieux dans des caves ou chais clos, un peu humides, obscurs, ce qui est également à recommander pour les vins en bouteilles, loin de la trépidation causée par les voitures ou lourds véhicules, préférablement dans des caves souterraines. Le gaz doit y être strictement prohibé, car il absorbe l'humidité de l'air & échauffe la température; une bonne cave doit être à 14° centigrades environ. Les alcools ne doivent pas être gardés dans les chais ou caves où l'on tient les vins, car ils sèchent l'air & peuvent vicier les vins.

Placement des vins à l'étranger. — Pendant que les négociants de Bordeaux donnent tous ces soins au bon entretien des vins qu'ils ont reçus des propriétaires de vignobles, leurs agents à l'étranger proposent & vendent au commerce de vins du pays où ils travaillent les crus que leurs maisons leur ont donné mandat de placer. Bientôt ces vins, chargés sur divers navires de Bordeaux pour les places commerciales de l'Europe,

Digitized by Google

se répandent chez les négociants de l'étranger, qui ont à continuer les mêmes soins & la même sollicitude jusqu'à ce qu'ils puissent être offerts & livrés par ces derniers à leurs clients consommateurs.

D'autres maisons de Bordeaux s'adressent directement aux établissements de consommation ou aux clients particuliers, leur vendent leurs produits lorsqu'ils ont atteint en fûts l'âge nécessaire pour être consommés, ou en bouteilles le degré de développement que plusieurs années de cave leur ont donné.

Il est très important de tenir compte de l'année de la récolte, car la différence de qualité entre une bonne ou une mauvaise année est considérable, & les prix étant en raison directe de la qualité, on reconnaîtra à la comparaison qu'un vin de grand cru d'une mauvaise année est de moindre qualité & valeur que celui d'un cru inférieur en classe s'il est d'une bonne année.

Cette considération a fait abandonner par beaucoup de propriétaires de grands crus la faculté donnée au commerce de mise en bouteilles au château avec bouchons étampés & marques du château, car le public, ne tenant compte que du nom du cru & n'ayant pas la connaissance des différentes récoltes, jugera très défavorablement ce cru, s'il en consomme le vin d'une mauvaise année; le commerce honorable & qui tient à la réputation de sa marque n'y aura pas plus d'intérêt que le propriétaire. De plus, la mise en bouteilles, qui demande tant de soins, ne peut être comparée, quand elle est faite à la campagne, à la perfection de celle pratiquée par les ouvriers choisis & experts des bonnes maisons de Bordeaux.

On ne peut éviter complètement le goût détestable que certains bouchons communiquent au vin dans la bouteille; car, malgré la précaution de tenir les bouchons dans un endroit sec & aéré & suspendus au-dessus du sol, les plus beaux bouchons donnent quelquefois à certaines bouteilles un goût & une odeur infects qui les rendent imbuvables.

Les vins de table. — Nunc est bibendum! Quand les vins en bouteilles ont atteint, après un certain nombre d'années

Digitized by Google

dans de bonnes caves, leur degré de perfection, c'est surtout alors qu'on peut apprécier leur véritable valeur.

Le parfait amphitryon, n'admettant que ceux des grandes années & de complète réussite, ne dédaigne pas de procéder lui-même au décantage des bouteilles, afin que le vin soit servi parfaitement fin, & de façon que le goût & l'estomac de ses convives aient complète satisfaction. Il a eu le soin de le faire monter de la cave dans la salle à manger ou l'office plusieurs heures avant le repas, pour donner au vin la température douce de l'appartement, & il a fait placer les bouteilles debout, afin que le dépôt glissant le long du verre se soit réuni au fond & que le décantage soit plus parfait.

Les vins blancs sont bus très frais, mais non glacés, ce qui diminuerait leur arome & leur sève pénétrante ; les vins rouges, servis frais mais non froids, doivent être décantés au dernier moment pour conserver leur saveur & leur bouquet, qui s'atténuerait après un séjour un peu trop prolongé dans les carafes.

De suite après le potage, un verre de vieux Madère réchauffera l'estomac, afin de le préparer à recevoir en bonnes dispositions les mets succulents & les libations qui vont se succéder.

Après le relevé & le poisson, le Château Yquem ou, à défaut de ce nectar sans pareil, un grand cru de Sauternes, & pour ceux dont l'estomac ne peut s'accommoder de la douceur dans les vins, un Champagne sec de première marque ou un premier cru de Graves blanc.

Dès que paraissent les entrées, le Bordeaux remplit les verres & leur donne la couleur du rubis; le Bordeaux vieux & de grande année, qui réconforte l'estomac, anime la conversation, fait jaillir l'esprit & répand la gaieté.

Les bons crus se succèdent, les plus généreux & les moins supérieurs le cédant graduellement à ceux d'un rang plus élevé ou d'un âge plus avancé, étude intéressante & comparaison curieuse de l'échelle des qualités dans les grands vins de Graves & du Médoc.

Avec le rôti, un verre de vieux Bourgogne apportera de la variété à la dégustation & donnera un nouvel attrait à la revue intéressante des grands crus qui va continuer. Mouton,

Digitized by Google

le vice-roi ; Rauzan, dont on a dit en rappelant la devise des Rohan : « Premier ne puis, second ne daigne, Rauzan je suis! »; Léoville, Larose & les autres princes du sang, dont le parfum n'est surpassé que par le goût.

Mais voici les entremets, dont la douceur ne convient pas à la dégustation des vins rouges : les grands crus de Sauternes, le Champagne, le Xérès les accompagneront, & en faisant diversion vont permettre aux palais rafraîchis de se préparer à la dégustation des premiers crus : Château-Laffitte, Château-Margaux, Château-Latour, Haut-Brion, dans leur marche triomphale, forcent au recueillement & font éclater l'admiration chez tous les convives.

Les grands vins atteignent plus de perfection s'ils ont vieilli dans les doubles bouteilles (magnums), car dans ces grands vaisseaux ils conserveront plus longtemps & plus complètement leurs remarquables qualités : l'arome, la saveur, la fraîcheur de goût, qui, joint à l'attrait des vins dépouillés par l'âge, les rend encore plus parfaits & plus savoureux. Les grands vins se servent aussi quelquefois dans des vases contenant quatre bouteilles (Impériales), & dans ceux appelés Jéroboam, de huit bouteilles.

Quelques collectionneurs prévoyants, grands appréciateurs de nos vins, possèdent encore de rares bouteilles des grandes années d'un autre âge, des 1864, 1848, 1847, 1846, 1841, dont la fraîcheur de goût semble éternelle, pourvu que sans avoir éprouvé les fatigues du transport dans un autre pays ou de fréquents changements de place, elles aient été gardées dans l'obscurité d'une bonne cave souterraine, de température égale & fraîche, qu'elles aient vieilli dans un complet repos jusqu'au jour où le maître de la maison les décantera lui-même au moment du repas. Il écartera les bouteilles dont l'odeur ou le goût montrent quelque défaut, souvent à cause du bouchon qui n'a pu se conserver aussi longtemps ou a communiqué son odeur au vin, & ne servira à ses hôtes que celles de ces raretés en parfait état de conservation & de goût. C'est alors la plus haute perfection que le vin puisse atteindre & nul breuvage ne peut lui être comparé.

Il n'est donné qu'à bien peu de mortels de savourer ce nec-

Digitized by Google

tar divin ; mais ceux qui ne l'ont pas connu trouveront dans les vins moins vieux des bonnes années une très grande satisfaction du goût & de l'odorat.

C'est surtout lorsque les vins ont acquis leur développement en bouteilles que l'on discerne mieux le caractère de chaque année, car aucune année ne ressemble complètement à une autre ; chacune a son type bien caractérisé.

Cette grande variété, habituelle dans la nature, est plus remarquable dans les vins, car il y a là deux éléments d'observation : l'odorat & le goût. Ainsi l'odorat vous fera aisément distinguer un vin fin d'un vin commun, le bouquet du Médoc de l'arome des Graves & surtout du Saint-Emilion ; un vin vieux d'un vin plus jeune, un vin corsé & vigoureux d'un vin délicat & distingué ; un goût exercé vous fera reconnaître les mêmes différences & assez aisément même une année d'une autre, principalement si les deux années ont un caractère tranché.

La sève profonde du Château-Laffitte est très différente par l'odorat & par le goût de celle du Château-Margaux, dont l'extrême finesse & le goût amandé sont très reconnaissables à tous ceux dont l'odorat & le goût sont exercés à la dégustation de nos vins. Ils trouveront encore bien d'autres distinctions plus subtiles quelquefois, mais très réelles, entre les différentes régions de la Gironde & même entre les différentes communes d'une même région.

Mais, selon les lois de la nature, dans cette grande variété, vous retrouvez une uniformité ; notre latitude tempérée & notre sol si bien approprié à la vigne donnent à tous nos vins & dans toutes les classes un même caractère léger, reconstituant & bienfaisant qui les ont fait apprécier comme les premiers vins du monde par l'ensemble de leurs qualités.

Nous pouvons remonter pour l'appréciation des différentes récoltes jusqu'en 1811, dont les vins sont restés célèbres dans le souvenir.

1811. *Très bons.* — Ces vins ont une haute réputation ; on les a appelés « vins de la comète. » Ils étaient de grande qualité & de longue conservation. On trouve dans les notes de

Digitized by Google

cette époque qu'il se vendit quelques tonneaux du Château-Margaux 1811 qui avaient beaucoup de finesse, de sève & d'élégance, « mais petits », à 6,000 francs le tonneau; des vins de Calon-Ségur, 4,500 à 4,800 francs le tonneau; Poujet-Cantenac, Croizet-Bages, Lalagune-Ludon, de 1,800 à 2,000 francs le tonneau; divers grands crus de Graves aux mêmes prix.

(Suivent des renseignements du même genre pour les quatre-vingt-trois dernières années; nous ne pouvons en donner ici qu'un résumé dont tous les consommateurs pourront prendre bonne note.)

1811 Très Bons.	1828 T. B.	1845 m.	1862 p.	1879 p.
1812 assez bons.	1829 m.	1846 B.	1863 m.	1880 p.
1813 mauvais.	1830 m.	1847 T. B.	1864 T. B.	1881 a. b.
1814 a. b.	1831 B.	1848 T. B.	1865 p.	1882 m.
1815 T. B.	1832 p.	1849 p.	1866 m.	1883 m.
1816 m.	1833 p.	1850 m.	1867 p.	1884 p.
1817 m.	1834 T. B.	1851 B.	1868 B.	1885 m.
1818 passables.	1835 p.	1852 m.	1869 B.	1886 p.
1819 T. B.	1836 m.	1853 m.	1870 B.	1887 B.
1820 m.	1837 p.	1854 B.	1871 B.	1888 B.
1821 m.	1838 B.	1855 m.	1872 m.	1889 a. b.
1822 a. b.	1839 p.	1856 p.	1873 m.	
1823 a. b.	1840 p.	1857 p.	1874 B.	1890 B.
1824 m.	1841 B.	1858 B.	1875 T. B.	1891 a. b.
1825 T. B.	1842 m.	1859 p.	1876 m.	1892 m.
1826 m.	1843 m.	1860 m.	1877 a. b.	1893 B.
1827 Bons.	1844 B.	1861 p.	1878 T. B.	

TOTAL : Très bons, 11; — bons, 18; — assez bons, 8; — passables, 19; — mauvais, 27.

Digitized by Google

LA QUESTION DES FORÊTS

Dans les remerciements adressés aux électeurs ariégeois par les candidats élus aux dernières élections cantonales, je retrouve une phrase depuis longtemps connue, une sorte de turlutaine à laquelle nos hommes politiques ont pris la fâcheuse habitude de recourir pour charmer l'oreille du montagnard pyrénéen. Cette phrase est une promesse. Et que promet le mandataire? Le voici textuellement : « *La revision complète du Code forestier, dont les dispositions draconiennes sont une cause de ruine.* »

Le mot « revision » est un euphémisme, mis là pour *abolition*, qu'on n'ose employer à cause de sa physionomie par trop anarchiste. Certes, ceux qui tiennent un pareil langage ne se rendent pas bien exactement compte de leur imprudence; sans quoi ce boniment électoral ne serait pas commun aux programmes des opportunistes les plus stationnaires et des radicaux les plus extrêmes.

Je n'ai ni la place, ni le temps, ni la compétence technique requise pour examiner ici, article par article, le Code forestier. Mais un peu de bon sens & de réflexion suffisent pour condenser l'évidence dans une vive synthèse.

Eh bien, le différend qui nous occupe se réduit à ceci :

D'un côté, une administration qui a pour devoir d'arrêter le déboisement des montagnes & de repeupler les pentes nues;

De l'autre, une population semi-sauvage, dont la criminelle ineptie a déclaré à l'arbre une guerre farouche, & ne rêve que la substitution, lopin par lopin, de la culture à la forêt. — Pour atteindre ce but, tous les moyens lui sont bons; mais le feu à ses préférences, comme le plus commode & le plus terrible. Ainsi s'expliquent les incendies allumés ici & là sur les hauteurs, & la lèpre de champs & de friches qui ronge peu à peu nos grands bois & les menace d'une complète destruction.

Digitized by Google

La question étant ainsi posée, je n'hésite pas à me ranger du côté de l'administration, contre des compatriotes qu'une révolte coupable — parce qu'un étroit & stupide égoïsme s'y mêle à quelques justes revendications — égare jusqu'à faire du travailleur le plus vaillant le pire des déprédateurs.

Ah! si l'on se bornait à demander, pour les bergers, de suffisantes étendues de pâturages, capables de contenir & de nourrir tous les troupeaux qui viennent s'y agglomérer des divers points de la plaine à l'époque de la transhumance; si ensuite, laissant à l'administration chargée de concilier le besoin local avec l'intérêt d'ensemble, la tâche de coupes rationnelles & bien aménagées, on se contentait de la part de combustible destinée à chauffer les pauvres de chaque commune... — je serais le premier à m'insurger contre un gouvernement qui ferait la sourde oreille &, par impéritie ou dureté, compromettrait la précieuse vigueur des populations montagnardes & la prospérité des troupeaux. Mais en va-t-il ainsi?

Ayons la sagesse de voir exactement ce qui est & le courage de le dire. Je le répète, le montagnard a la haine de l'arbre, &, par suite, déteste les forestiers, dont la mission est de défendre & de propager ce qu'il ambitionne de détruire. La provision de bois pour se chauffer l'hiver, c'est bien; mais le saccage libre, & des carrés de blé noir & de pommes de terre sur toutes les pentes, à la place des futaies & des taillis, voilà l'idéal!

Eh bien, non : il importe qu'un tel idéal ne se réalise pas; & au lieu de nous faire inconsciemment, par d'imprudentes promesses, les complices des rêves subversifs du paysan montagnard, il faut lui démontrer que sa conception égoïste & myope d'un intérêt individuel immédiat doit se subordonner aux lois d'une large & harmonique solidarité.

Les hauts plateaux sont providentiellement destinés aux libres dépaissances, & de simples gazonnements suffisent à retenir les terrains sur les molles pentes. Mais tous les flancs abrupts de la montagne, toutes les parties d'une forte déclivité réclament l'arbre impérieusement. La forêt emmagasine & canalise les eaux, modère les chutes, prévient les inondations à l'époque des fontes. Et pendant la période hiémale, quand l'eau se cristallise en flocons, la forêt tutélaire, qui nous sau-

Digitized by Google

vera plus tard du naufrage, commence par nous préserver de l'écrasement en fragmentant & retenant la neige, en l'empêchant de précipiter sur nous ses formidables avalanches. Le déboisement des montagnes aboutirait, après tous ces fléaux, à l'irrémédiable ruine, car les terrains disparaîtraient vite, & aux enchantements du vert paradis pyrénéen succéderait la désolation d'un âpre désert, tout hérissé de géants de pierre, mais désormais impropre au végétal comme à l'homme.

La nécessité de la conservation des forêts dépasse l'intérêt départemental & régional. Il y a là un facteur très sérieux de la prospérité nationale. Ni l'individu, ni même la collectivité communale ne devraient donc avoir ici le droit absolu de propriété, car le rôle de l'Etat est d'intervenir comme régulateur par de grandes transactions commerciales & des répartitions proportionnées à l'importance des groupes.

Pour que le montagnard, qui est un isolé, puisse vivre en des régions impropres à une agriculture complexe, il faut que l'Etat, d'accord avec le département & les communes, règle l'exploitation forestière & obtienne par elle, pour les indigènes, les produits que ne peut fournir la montagne. Celle-ci deviendra de la sorte, avec le bétail & le bois de construction & de chauffage, de plus en plus riche. — Mais si une liberté mal comprise permettait aux paysans montagnards de substituer à une harmonie d'ensemble la mesquine incohérence de leurs faux calculs & de leurs ineptes caprices, ce serait à bref délai la mort de la région pyrénéenne, & la mort définitive!

Que les futurs candidats à un mandat électif quelconque retournent donc sept fois leur langue ou leur plume avant de formuler, de vive voix ou sur le papier, des promesses susceptibles de perpétuer une funeste aberration & d'encourager des visées coupables.

Il est doux de satisfaire les électeurs, mais il y a pour le mandataire, au-dessus de ce désir, la mission de les éclairer toujours, & au besoin, de les combattre!

Raoul LAFAGETTE.

(Extrait de *l'Avenir*, journal de l'Ariège.)

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE ANCIENNE DU MIDI PYRÉNÉEN [1]

Brouillards. — Comète. — Eclipses. — Inondations. — Froid. — Gelée. — Grêle. Pluie. — Sècheresse. — Tempête. — Tremblement de terre.

(SUITE ET FIN)

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

1751. — Du 26 août. — M. Daligre, rendant compte à M. le Garde des Sceaux des apparences de la récolte de cette année, lui a fait entrevoir que l'on n'espéroit dans la Généralité d'Auch qu'une moisson fort mauvaise. Comme les grains étoient encore sur terre, il n'a peu parler que par conjectures & par estimation à l'œil; aujourd'huy le mal peut être plus exactement apprécié, & je ne hasarde rien en réduisant pour le général de la récolte un quart au plus d'une année ordinaire.

Je ne comprends point dans cette évaluation les Païs à qui ce quart a depuis été enlevé, telle est l'Election d'Astarac, ou soixante-dix-neuf communautés ont été maltraittées au point que *non seulement les grains en tous genres, les vignes & les fruits, mais encore les chênes & autres grands arbres ont eu jusqu'à leur écorce entamée par le volume & la force de la grêlle qui les a frappés.*

C'est le 20e juin dernier que ce malheur est arrivé, il en a été dressé des procès-verbaux. Mais dans l'idée que la perte y pouvoit être exagérée, je me suis procuré des éclaircissemens. D'ailleurs, il en résulte que dans la plus considérable partie de ces soixante-dix-neuf communautés, il n'a pu y être recueilly un grain de bled, que toutes les terres qui y étoient

1. Voir *Revue des Pyrénées*, ci-dessus, p. 296 (1895), & tome V, pag. 540-555.

Digitized by Google

ensemencées ont été mises au même état qu'elles étoient avant qu'il fut question de les labourer, qu'il n'est resté que le tronc aux vignes, & que le paysan accablé de douleur & de misère, hors d'état de pouvoir subsister, & de travàiller à se procurer de la subsistance a pris le parti de s'en aller, de manière que le resté de la Généralité, réduit lui-même à la plus triste situation par le très médiocre produit de la récolte, se trouve en quelque façon chargé de la nourriture de ces pauvres habitans qui s'y sont répandus pour mandier.....

La grêlle a fait aussi beaucoup de mal dans l'Election de Commenges; il n'est pas à la vérité aussi considérable que dans celle d'Astarac, mais le nombre des communautés affligées de ce fléau est plus grand.

Les Elections des Lannes & d'Armagnac sont à peu de chose près dans le même cas.

Enfin celles de Lomagne & de Rivière-Verdun ont moins souffert de la grêlle, mais elles sont au niveau des autres sur la modicité des récoltes, & je puis assurer, sur le rapport des gens dignes de foy, que ce qui a été recueilly cette année dans nombre de communautés non grêlées aura peine à sufire pour ensemencer les terres l'automne prochain.

Il s'ensuit de là une nécessité absolue de pourvoir à la subsistance des habitans jusques à la récolte de 1752. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. Dormesson, série C. 2, fos 8 & 9 fonds de l'Intendance, Archives du Gers.)

16 octobre. — J'ay vu par moy-même une partie des dégats qu'elles ont éprouvé par la grêle & par les éclaircissemens que j'ay pris depuis que je suis sur les lieux. Je ne suis que trop assuré que les cantons qui n'ont point été frapés de ce fléau n'ont pas exagéré en exposant qu'ils n'avoient à peine recneilli que de quoy semer leurs terres, l'état affligeant où elles sont ne peut devenir que plus facheux dans le mois de janvier, février & successivement jusques à la récolte prochaine, parce que ce qui reste de bleds vieux se consomme journellement & que le prix en augmente de beaucoup d'un marché à l'autre, je prends toutes les mesures possibles pour calmer l'inquiétude dont est agité le pays, j'ignore quel en sera le succès, mais j'ay peine à croire que je ne me trouve pas dans la né-

Digitized by Google

cessité de vous demander quelque secours, le défaut de récolte — en quoy consistent uniquement les facultés de l'habitant — luy ayant ôté le moyen de pouvoir acheter le grain dont il a besoin pour sa subsistance. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. le Garde des Sceaux, C. 2, f° 33, Archives du Gers.)

— En regardant les choses sur le pied qu'elles étoient à peu près dans le tems que le sieur de Lapeyrade vous a écrit, je puis dire qu'il n'y a rien d'exagéré dans le tableau qu'il fait de la scituation de cette communauté (Mirande).... le produit de la dernière récolte pouvait être estimé sans exagération simplement au quart d'une année ordinaire, évaluation dans laquelle je ne comprenois point le pays à qui ce quart avoit été enlevé par *la grêle* & je luy désignay, à M. Dormesson entr'autres, l'élection d'Astarac dont Mirande & les communautés voisines font partie.

Des 79 parroisses qui ont été affligées par *l'orage du 20 juin, il y en a 25 ou 30 où il n'a pas été recueilli un seul grain de bled, une seule grape de raisin, ny aucune autre sorte de denrées de quelque espèce que ce soit, les terres y étoient après la grêle au même état que sy elles n'avoient point esté cultivées depuis plusieurs années, les vignes dont le bois est très fort étoient réduites aux simples troncs, non seulement sans feuilles mais sans branches, une partie considérable de ces troncs ont été fendus par le poids de la grêle, jusques aux arbres les plus forts*, tout a été endomagé, & je puis dire qu'il seroit difficile d'immaginer un spectacle plus triste que celuy que présentoient pour lors les campagnes dont la moindre petite étendue dans l'espace qu'occupent les territoires de ces 25 ou 30 parroisses, n'a point été exceptée. *Les tuiles & les vitres ont été brisées dans la ville de Mirande & dans les autres communautés où l'on a d'ailleurs manqué de tout jusques aux légumes les plus communs & qui résistent plus aisément à la grêle.* (Archives départementales du Gers, série C 2, f° 67.)

1752. — Du 17 juin. — J'ay eu l'honneur de vous informer le 10 de ce mois que *la grêle tombée le 1^er^ dans les environs de Fleurance avoit considérablement endommagé plusieurs communautés.* Le même orage s'est étendu dans l'Election

Digitized by Google

d'Armagnac, & y a fait beaucoup de mal; on travaille à le constater, & en attendant que je puisse vous en rendre un compte exact sur les procès-verbaux qui me seront remis, j'ay l'honneur de vous envoyer l'état des communautés de cette Election qui ont été maltraitées, suivant l'avis que vient de m'en donner le receveur des tailles. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. le Garde des Sceaux, C. 2, f° 227. *Ibidem.*)

— Du 19 juillet. — Je viens de recevoir des lettres de mon subdélégué d'Auch & du receveur des tailles de Mirande qui me donnent avis qu'un assés grand nombre de communautés des Elections d'Armagnac & d'Astarac ont été considérablement endommagées par *une forte grêle qui y est tombée le* 9 *de ce mois*, j'ay l'honneur de vous en informer en attendant que je puisse vous adresser un détail de l'objet des pertes.

Le tems s'est mis *à l'orage depuis environ quinze jours*, & il est à craindre que ces malheurs ne se multiplient, *les pluyes fréquentes retardent les moissons* & ne peuvent que lui préjudicier beaucoup. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. le Garde das Sceaux, C. 3, f° 17 vïo *Ibidem.*)

1753. — Du 13 janvier. — J'ay l'honneur de vous envoyer une requête présentée à M. le Garde des Sceaux par le sieur de Puységur tendante a être déchargé du vingtième du revenu du bien qu'il possède dans la juridiction de Lectoure, en considération de *la grêle qui tomba le* 1er *de juin dernier.*

Il résulte des éclaircissemens que j'ai pris à ce sujet que le procès-verbal dressé par le sieur Cornot controlleur du vingtiesme joint à cette requête est vrai. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. de Courteille. C. 3, f° 217 v°. *Ibidem.*)

1755. — Cette année est marquée dans les annales du pays de Foix par *un tremblement de terre qui eut des effets désastreux, non seulement dans notre contrée mais dans toute la chaîne des Pyrénées. Plusieurs ruisseaux changèrent de lit, des rivières furent débordées par les eaux, & des montagnes éprouvèrent de si fortes secousses que des rochers se détachèrent de leurs sommets.* La frayeur qu'inspira ce tremblement aux habitants fut telle, que plusieurs villages restèrent déserts &

Digitized by Google

abandonnés pendant plus de vingt-quatre heures. On montre encore dans le pays les traces de dégâts que cette secousse a laissée dans les montagnes qu'elle ébranla. (*Histoire du comté de Foix*, par Castillon d'Aspet, t. II, p. 411.)

— Du 7 may. — A mon arrivée ce matin de Saint-Sever où j'ay été pour faire la revue du bataillon de milice qui s'y assemble chaque année, j'ay apris qu'il y avoit eu hier *un orage mêlé de forte grêle* qui avoit considérablement endommagé les territoires de plusieurs communautés des environs d'Auch, entr'autres celles de Pavie, Hauterive & Durban, & *qu'un autre orage* avoit aussi fait du mal dans différents endroits du côté de Fleurance.

Ce n'est qu'un premier avis qui m'a été donné, mais on ne tardera pas vraisemblablement à me présenter les procès-verbaux qui en auront été dressés.

A en juger par les aparences, il y a lieu de craindre que *ce printemps ne soit fort orageux*. Ce qu'il y a de fâcheux dans ce païs-cy c'est qu'il est très rare que *le tonnerre ne soit accompagné de grêle* qui fait ordinairement beaucoup de mal. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. le Contrôleur général. C. 6, fos 53 & 54, Archives du Gers.)

— Du 6 septembre. La considérable diminution des blez provient *des brouillards qui ont régné pendant le mois de juin* & on ne pouvoit en connaître encore l'effet lorsque j'ay travaillé à l'état des apparences de la récolte.

... Sur des expériences que j'ay faites moy-même en parcourant ma Généralité, j'ay pu me convaincre qu'il y en avoit peu qui n'eussent au moins un tiers des épis vuides ou remplis d'une matière noire qu'on appelle charbon ; j'en ai été étonné moy-même & j'avoue que j'aurois peine à le croire si je ne l'eusse vu...

Les vignes étoient passables au mois de juillet, mais il a fait depuis de *si grandes sécheresses* que le raisin n'a point profité....

Les prairies ont presque toutes été ensablées par *les débordements*, ce qui ne peut manquer de préjudicier à la quantité & à la qualité des fourrages.

Quant aux fruits & aux légumes, *les gelées du printems*, *les*

Digitized by Google

brouillards du mois de juillet & les sécheresses survenues depuis les ont presque tous fait périr; il y a des arbres dont les feuilles sont grillées & où il ne reste que le fruit qui est tout fendu & ne profite pas.

J'oubliois le millot ou gros millet, autrement bléd de Turquie, dont l'habitant se nourrit. Outre que *les brouillards l'ont calciné dans un grand nombre d'endroits* ainsi que les grains, il a plus souffert qu'eux de *la sécheresse*, en ce que ces derniers étoient prêts à être moissonnez, quand elle est survenue, & que le millet qui se recueille infiniment plus tard étoit à peine en fleur...

Au delà des pertes causées par les gelées, les brouillards & la sécheresse, & qui sont générales dans mon département, il y en a eu de particulières occasionnées par *les grêles qui sont tombées* & qui ont ravagé les récoltes d'un grand nombre de communautés. Les orages qui ont fait le plus de mal sont ceux des 26 avril, 6-9 may, 4-14 & 20 juin. 177 parroisses en ont été affligées dont 82 dans la seule Election de Commenges, 43 en Astarac, 25 en Lomagne, 10 en Armagnac, 6 en Rivière-Verdun, & 5 dans les Lannes, & toutes ont perdu considérablement, de manière qu'à cela joint la médiocrité des récoltes, il est assez difficile d'entrevoir comment elles pourront faire pour payer leurs impositions. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. d'Ormesson, C. 6, fos 14 & suiv., Arch. du Gers.)

1756. — Du 10 octobre. Le prodigieux nombre de procès-verbaux de gresle & autres fléaux qui vous ont été envoyez ou à M. le Contrôleur général à mon insçu, ne compose pas la totalité de ceux qui ont été dressés, j'en ay reçu beaucoup directement & chaque jour il m'en est encore remis de nouveaux.

Je puis vous dire que depuis que je suis dans cette Généralité, je n'ay point vu de temps si mauvais & si pernicieux aux biens de la terre; *les orages continuent;* la nuit du 5 au 6 de ce mois, *il y en eut un effroyable*, & *le tonnerre ne discontinua* pour ainsy dire pas le 8 depuis trois heures du matin avec *des torrents qui ont fait déborder toutes les petites rivières & ruisseaux des environs de cette ville.* Selon toute aparence je

Digitized by Google

ne tarderay pas d'apprendre que ces orages auront fait du mal dans les différents endroits qu'ils ont parcourus.

Le *froid* qu'il fait actuellement porte naturellement à croire qu'il doit être tombé de la *gresle* qui donnera lieu sans doute à de nouveaux procès-verbaux...

La commune de Tournecoupe m'en a remis un que j'ay l'honneur de vous envoyer en original par raport à une circonstance qu'il contient, & que j'avois peine à croire sur le simple récit qui m'en avoit eté fait, quoique par des personnes dignes de foy.

Parmy la *gresle qui tomba le* 16 *du mois dernier dans cette communauté, il s'est trouvé des grelons gros comme des œufs d'oye, d'autres comme des œufs de poule, & tout le reste comme des noix ; mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'il en tomba un qui formait une espèce de bloc d'environ quatre pieds de diamètre sur huit à dix pouces d'epaisseur qui se fendit en quatre, & dont chaque morceau pouvait à peine être levé par sa pesanteur.* Cet événement vous paraîtra vraisemblablement singulier, mais il n'en est pas moins réel, puisque indépendamment du procès-verbal qui le constate, ce grelon a été vu par des gens sur le rapport desquels on peut absolument compter. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. d'Ormesson. C. 8, f° 173, Arch. du Gers.)

— Il fut impossible à Visker & à Saint-Martin de faire l'afferme des fruits de la fabrique, *la grêle ayant tout anéanti.* (Registre de Daguo, not., étude Candellé, à Ossun.)

— Plusieurs ponts provisionnels sur la grande route de Pau à Bayonne ont été emportés par *les torrents dans les dernières inondations ;* la communication est interrompue... L'intendant d'Etigny provoque une mesure de la part du Roi pour obliger la maîtrise des eaux & forêts de donner les bois nécessaires à la reconstruction des ponts emportés. 11 février. (Archives départementales du Gers, série C 7, f° 149.)

— J'attends les éclaircissemens que j'ay demandés pour pouvoir vous rendre compte des aparences de la récolte, mais je dois avoir l'honneur de vous prévenir qu'indépendament de ce qu'elle s'annonce très mal en général, *il y a des orages presque tous les jours* dont les fâcheux effets sont constatés par

Digitized by Google

une multitude de requêtes & de procès verbaux qui me sont adressés journellement.

Il est certain que depuis que je suis dans cette généralité, je n'ay point vu de temps si contraire aux productions, *les pluyes presque continuelles de may & de juin ont fait déborder toutes les rivières & jusques au plus petit ruisseau & ont sablé tous les foins.*

Les mêmes pluyes mêlées de vents impétueux ont fait croître des herbes nuisibles aux grains & les ont couchés au point que la pluspart ne produiront pour ainsy dire qu'un pour un; dans plusieurs endroits ils donneront encore moins.

Les vignes sont en moins mauvais état; cependant *elles ont beaucoup souffert des pluyes froides & des brouillards dont* on commence de connoître l'effet; *ce qu'il y a de plus fâcheux c'est que le temps est toujours le même & qu'il ne se passe point de jour qu'il n'y ait des orages dans différents* cantons de ma Généralité.

C'est de tous les fléaux celuy qu'on redoute le plus avec raison parce que ces orages sont toujours accompagnés de grêle qui perdent tout.

Les Elections de Lomagne & de Rivière-Verdun en ont été plus affligées que les autres, & comme je fais beaucoup de tournées pour prendre connoissance des choses par moy-même, je puis vous assurer d'avance que vous pourrés compter sur la vérité du tableau que je mettray sous vos yeux.... (Extrait d'une supplique à M. le Contrôleur général du 10 juillet. Archives départementales du Gers, série C 8, f° 87.)

1757. — Du 5 juillet. J'ay l'honneur de vous envoyer une copie de la lettre que je reçois du sieur Batsalle, mon subdélégué à Orthès, contenant le détail affligeant des dégâts & des pertes considérables que les habitans de cette ville ont souffert par *un orage le 29 du mois dernier.*

Je donne ordre au Sous-Ingénieur des ponts & chaussées qui a sa résidence en Béarn de se rendre sans délay sur les lieux pour visiter les dommages. (Extrait de la Correspondance de M. d'Étigny à M. le comte de Saint-Florentin. C. 10, f° 49. Arch. du Gers.)

— 18 août. J'ay l'honneur de vous envoyer les copies des

Digitized by Google

deux lettres écrites en mon absence à mon premier secrétaire par les sieurs Labèque & Lassus du Perron, mes subdélégués à Dax & à Montréjeau, pour luy donner avis *des orages qui ont désolé la plus grande partie de leurs subdélégations dans les derniers jours de juillet.* — Ce qu'il y a de fâcheux c'est que, dans un grand nombre d'endroits qui ont été grêlés, les récoltes n'étoient pas faites. (Archives départementales du Gers, série C 10, f° 89.)

1758. — Du 14 juillet. Depuis le dernier compte que je vous ay rendu des orages qui avoient désolé quelques cantons de ma Généralité, il y en a eu encore d'autres qui ont fait également beaucoup de mal. J'ay l'honneur de vous envoyer un état contenant le détail du dommage souffert par 11 communautés de l'élection d'Armagnac, le 11 du mois dernier, par *une gresle violente qui a tombé dans ce district.*

Ces pertes sont d'autant plus fâcheuses que la récolte ne s'annonce pas bien dans mon département suivant les avis qui me sont donnés de toutes parts. (Extrait de la Correspondance de M. d'Etigny à M. le Contrôleur général. C. 11, f° 192. Arch. du Gers.)

1759. — 26 novembre. Il a fait depuis quinze jours dans ce pays-cy des *tems affreux & des pluyes continuelles qui ont fait déborder toutes les rivières & ruisseaux;* une infinité de chemins & de ponts ont été emportés, principalement sur les routes de Bayonne à Bordeaux, à Dax, & de cette dernière ville à Orthès, au point que toute communication a été interrompue sans parler des dommages causés aux terres nouvellement ensemencées, mal qui est général dans tout mon département. (Archives départementales du Gers, série C 13, f° 137).

— Le vin sera, selon toute apparence, de bonne qualité; mais le *défaut de pluyes, les brouillards & les excessives chaleurs qu'il a fait cet été & qui continuent encore* [22 septembre] le rendront rare...; ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'il fait presque tous les matins *des brouillards qui brûlent la feuille de la vigne & dessèchent les raisins... Les mêmes brouillards ont été même si pestiférés que des arbres de quinze & vingt ans, qui en ont été frappés, sont morts.* (Archives départementales du Gers, série C 13, f° 87.)

Digitized by Google

1761. — Le 17e jour du mois de février, après midi, au consistoire de la ville de Sarrancolin, en assemblée générale, le jour d'hier, convoquée au son de la trompette, & ce jourd'hui au son de la cloche, par Me Abbadie, susdit maire, a été représanté que *les ouragans survenus au mois d'octobre dernier ont endommagé les toits de l'église, de l'école & de la maison de ville...* requiert l'assemblée d'agir auprès du seigneur intendant pour lui demander qu'il lui plaise permettre à lad. communauté d'imposer les sommes qui seront nécessaires pour les susd. réparations sur le rapport qui sera dressé par des maîtres convenus. (Extrait des Comptes consulaires de Sarrancolin. Arch. municip.)

1766. — Le 10 juillet, une *forte grêle tomba* à Talazac. (Rapport du 18 juin 1771. Registre de Perès, not.)

Cette année, les chaleurs furent excessives & l'hiver suivant 1767 les gelées firent périr beaucoup de vignes & d'arbres. (*Ibidem.*)

1770. — Il fit *un hiver fort long, chargé de neiges de bonne heure & fort tard.* On ne commença à labourer dans la vallée d'Aure que le 23 avril. Il s'ensuivit une grande misère. (Archives J.-P. Fisse. Tracherre.)

— La Bigorre fut affligée par *une inondation très considérable qui, partant de la cime des Pyrénées, ravagea d'abord les vallées & répandit ensuite la désolation dans la plaine.* M. Terray fit alors accorder à la Province 15,000 livres de remise sur la capitation qui furent employées à réparer les pertes & à en prévenir de nouvelles. (Extrait des délibérations des Etats de Bigorre. *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, 2e série, 18e fasc. p. 70.)

— Le sieur Chataignier demande des modérations sur ses impositions en considération des pertes occasionnées par l'épizootie & par un *tremblement de terre* qui a renversé son château & enterré le blé, vin, etc. (Requête à M. Dormessan du 22 août 1776. Archives départementales du Gers, série C 14, f° 131.)

1772. — Le 17 & le 18 septembre, une inondation beau-

Digitized by Google

coup plus considérable que celle de 1727 arriva à Toulouse[1]. Les deux faubourgs Saint-Michel & Saint-Cyprien, & l'île de Tounis furent envahis par la Garonne.

1777. — *Une nouvelle inondation acheva d'emporter le peu qui restait aux habitants des vallées*, une partie des ouvrages qu'on avait fait faire pour s'en garantir, & réduisit à la misère une partie des habitants de la Bigorre. M. l'abbé Terray accorda encore pour cette nouvelle calamité le faible secours de 15,000 livres de capitation. (Extrait des délibérations des Etats de Bigorre. *Ibidem.*)

— Le 7 & le 8 avril, la gelée détruisit les récoltes au dîmaire de Saint-Martin [Vic-Bigorre]. (Registre de Colin, not., f° 1515.)

— On ramassa si peu de récolte dans la vallée d'Aure que pour passer l'année suivante toutes les frontières de la France se pourveurent dans l'Espaigne, ce qu'on n'avait plus veu, les hommes passant les ports avec un mauvais temps & extrêmement chargés de neige. Les femmes elles-mêmes étoient obligées de le passer. Le cartal de blé coutoit en Bielsa 6 réaux de plata.

1779. — Sitôt que le blé fut amassé ou récolté, il arriva tout d'un coup au prix de 25 sous le coupeau. (Archives J. P. Fisse. Tracherre.)

1781. — Pendant les mois de mai & de juin survinrent *trois inondations successives de l'Échez*, qui causèrent des dommages aux prairies. — Requête pour Etienne d'Ibos, seigneur de Talazac, habitant de Vic contre, Montagnac, Sicard & Jeanne Carrère, mariés, du 8 avril 1783. (Registre de Colin, not., f° 1522.)

— Le 21 juin, au moment où le Chapitre finissait son travail & allait clore son registre, il a été instruit que le faubourg Saint-Cyprien était inondé par *un grand débordement de la Garonne* & que le monastère des Dames Maltaises, ainsi que plusieurs autres maisons religieuses ou particulières,

1. Il existe une relation très curieuse de cette inondation, par A. Cahusac, avocat au Parlement, capitoul second de justice. 24 p. in-8°.

Digitized by Google

estoient en danger de crouler ; le Chapitre, conjointement avec Monsieur le Commandeur de Mongey, protecteur, ont de suite chargé Monsieur le Chevalier d'Aufréry d'aller au secours de ces religieuses. Monsieur le Grand-Prieur a envoyé ses carosses. Sur les représentations & même les instances des officiers de police, des principaux magistrats & chefs de ce parlement que cette calamité avait attirés sur les lieux, Monsieur le chevalier d'Aufréry, après avoir mis à couvert les ornements & les vases sacrés & les autres effets précieux de ce monastère, après y avoir appelé différents ouvriers & pris les précautions convenables, a conduit les religieuses à l'hostel du Grand-Prieuré. Le Chapitre assemblé les a accueillies en bons frères & leur a de suite donné les secours que la circonstance exigeait de son zèle & de son humanité. Ces dignes sœurs ont pris séance &, pénétrées de reconnaissance, elle se sont unies aux capitulants & ont récité avec eux les prières d'usage qui terminent le Chapitre. (Extrait du registre des délibérations du Chapitre provinctal tenu dans la grande salle de l'hôtel Saint-Jean, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, par. A. Du Bourg, 2e édit., pp. 542-543.)

1781-1782. — La grêle a détruit une partie des récoltes de M. de Nagiscarde, habitant de Sarragachies... Extrait d'une lettre de M. de Vergennes à M. l'Intendant. (Archives départementales du Gers, série C, 8.)

1782-1783. — Il y eut si peu de récolte à Cadeilhan-Tracherre que le seigle se vendoit à 3 livres le coupeau.

1783. — Les sieurs Bruictz, négociant à Toulouse, & Dupron, négociant à Lectoure, propriétaires du moulin de Repassac, situé sur la rivière du Gers (environs de Lectoure), exposent dans un Mémoire que *les orages & les grandes pluies survenues pendant les mois de juillet & août derniers ont considérablement endommagé ce moulin*, ce qui occasionne pour eux une perte de 800 livres. DE VERGENNES.

L'exposé de ce Mémoire est exact. *Des torrents & des abats d'eau considérables sont tombés dans le mois de juillet dernier, ont comblé presque en entier le réservoir du moulin par la grande quantité des terres des coteaux qu'ils ont entraîné, ainsi que les pierres mouvantes, les hayes & buissons qui se rencon-*

Digitized by Google

trèrent sur leur courant. Les eaux, se trouvant retenues par l'engorgement de ce canal, ont reflué avec tant de force qu'elles ont rompu partie d'une digue de pierre qui avait été construite pour ce réservoir. — 10 mars 1784. (Archives départementales du Gers, série C, f° 86.)

1784-1785-1786-1787. — Ces années furent si abondantes en pain & en vin qu'on ne trouva un ouvrier pour travailler la terre en aucun prix. Tout le monde étoit orgueilleux, débauché & en grand train. En 1786, on avoit transporté à Auch au moins 4,000 quintaux de fourraige, ce qui manqua pour 1787, car, après *une grande abondance de neige tombée avant la Noël, suivit un hiver rude de froid.* Le 6 mai de la présente année, qui se trouvait un dimanche, depuis midi, *il se leva un vent fort mêlé de neige.* Après il se mit à neiger les 7, 8, 9 & 11. La neige était fort grasse. Lorsqu'il eut cessé de neiger, il s'en trouva 4 pans ici & 6 pans à Estivère. On se trouva sans fourraiges. Il fallut donner au bétail le grain & le garbet [chaume] qu'on eut & tirer la neige des prés avec les pelles & les fouchoirs. Du foin & de la paille il ne s'en trouva point. On en auroit donné du quintal 10 livres, car ils se vendoient auparavant 5 livres. La neige ne se leva à pouvoir faire paître les bestiaux que le 15. Alors *tous les rochers fondoient en eau, toutes les maisons & granges nageoient, toutes les terres s'ébouloient.* Les paccages ne s'ouvrirent pour faire paccager le bétail qu'après la Saint-Jean-Baptiste.

Pendant l'été il fit de grandes pluies ainsi que vers la Saint-Michel. La Neste déborda & fracassa le plat de la vallée, emportant de grands fonds. (Archives J.-P. Fisse, Tracherre.)

1785. — Le 16e jour du mois de novembre au lieu de Vignec en la vallée d'Aure & dans la maison commune dudit lieu l'assemblée des habitans jurés y étant convoquée le jour d'hier porte par porte & ce jourd'huy au son de la cloche aux formes ordinaires du mandement des sieurs Jean-Pierre-Tronc Bernis & Barthélemy Bernis-Pierris, consuls actuels de la communauté, assistés du sieur Jean-Baptiste Pichon, vice-consul, & de Mr Me Dominique Fournier, conseiller du Roy & son lieutenant principal en la judicature royale, & des sieurs Pierre Fisse-Blancou, Jacques Forgue, Étienne Ducasse,

Digitized by Google

Marc Mestre-Fisse, André Bascou, Blaize Peransin, Dominique Aspe, Dominique Seigé, Clément Galaup, Ambroise Lajus, Bertrand Soulan, Germier Soubiran, Jean Prugent, Dominique Boucaignère, Mathieu Prugent, Raymond Fo, Pierre Pichon, Ambroise Brun, François Brun, Louis Sajous, Laurens Fo, Jean Gueriet, Jean-Baptiste Carthé, François Verdier, Joseph Verdalles, Joseph Ferran, les tous habitans jurés dudit lieu, en laquelle assemblée il a été représenté par lesdits sieurs consuls que vers le 18 du mois de may & vingt & un juin dernier la susdite communauté souffrit beaucoup par le préjudice & la dépense que *l'inondation des deux ruisseaux cauzèrent, dont l'un est à l'entrée du village, descendant des montagnes de Soulan, les plus élevées des Pirennées, & l'autre presque à la sortie du lieu & qui descend des montagnes du lieu de Vignec appellées Saint-Germier aussy impétueux l'un que l'autre lors des fontes des neiges*, des orages ou pluies abondantes, sur lesquels ruisseaux il y a deux ponts construits en bois qui servent au passage du haut de la vallée & pour l'Espaigne par le port de la ville de Bielza, ces ruisseaux n'ayant aucune pente en entrant au village, leurs canals se bouchent par les rochers, pierres, beaucoup de cailloutage & de gravellage qu'ils entraînent des montaignes d'où ils descendent, comme il paroît sur les possessions des habitans, alors pour leur donner un passage on doit en détruire les poutres & ne peuvent estre remises qu'après que les inondations ont cessé, ce qui n'empêche que la communauté ne peut y faire travailler jusques après que les ruisseaux se sont calmés ou qu'elle n'ayt procuré tous les matériaux nécessaires à leur reconstruction, & ces ponts manquant d'être réparés & pratiqués, elle est forcée par des actes que des marchands qui trafiquent en Espaigne ou d'autres qui avec leurs montures chargées de marchandizes suivent la vallée, & encore cette année par la descente des foins que des gens de la plaine y avoient achepté, la communauté se crut luy etre permis pour parvenir aux dépenses qu'elle s'en étoit faite pour la réparation de la maison presbitérale, reconstruction des ponts, recurement des ruisseaux & autres travaux y employés à ce sujet, sans avoir eu l'honneur & l'agrément de consulter Mon-

Digitized by Google

seigneur l'Intendant ni Monsieur Dastugue, son subdélégué, la communauté s'étant donc licentiée de prendre une somme de 146 livres 8 sols, sept deniers, malgré qu'il y ayt une erreur dans le montant des reliquats, depuis l'année 1763 jusque à celle de 1772, pour avoir voulleu porter les comptes de 1770 pour reliquataires, lorsqu'ils sont créanciers sur la communauté de la somme de 34 livres 12 sols, 7 deniers, cette dernière auroit voulleu prendre d'un cotté la susdite somme de 146 livres 8 sols 6 deniers pour tenir lieu à la dépense des susdits ponts & ruisseaux & de ladite somme de 66 livres pour les avoir employées à la réparation du toit de la maison presbitérale occazionné par l'oragan du 30 aoûst dernier...

La susdite communauté voullant se guider sur des conseils aussi judicieux qu'équitables a délibéré d'un commun consentement de faire dresser la présente délibération & d'y faire un état tant de l'achapt des poutres, chevrons, planches, clous, ardoize, chaux, main de charpentiers, maçons & manœuvres qui ont esté employés soit pour la réparation de la maison presbitérale pour remettre à couvert M. le Curé, ses meubles & ses grains ou des ponts & ouverture des susdits ruisseaux...

La communauté, après avoir fait dresser le susdit état & ayant en tous une parfaite connoissance de leur contenu, les ont approuvés & ont encore délibéré de s'adresser à Monseigneur l'Intendant pour qu'il luy pleut permettre à ladite communauté d'impozer les susdites sommes dont auxdits états pour en estre fait fond aux susdits consuls pour les indemnizer des fournitures par eux faittes aux susdites réparations, la communauté a l'honneur de représenter à Monseigneur l'Intendant qu'elle a vu un troisième pont en bois sur la Neste qui est tout à sa charge, parce que le plus grand nombre des habitans y ont partie de leurs prairies en dela du côté de Saint-Lary, dont ils sont privés de les bonnifier ny en retirer le produit qu'en allant passer au pont de Vielle, leur pont fut refait à neuf en l'année 1767, il coutta à la communauté plus de 900 livres pour l'achapt des pièces qui devoient avoir 8 cannes de long chacune, d'y faire battre le bélier, ferrures, mal-

Digitized by Google

tres & manœuvres, il fut entièrement enlevé par le *débordement de la Neste l'année dernière* 1784, & comme la communauté n'a aucune ressource à pouvoir y avoir recours pour fournir à une dépence aussi couteuze, qu'il vous pleut, Monseigneur, permettre aux consuls & communauté dudit Vignec d'impozer une somme de 200 livres chaque année pour fournir à la susdite reconstruction jusques à ce qu'elle sera entièrement finie.

A Vignec, en communauté, les ans & jour susdits, & ont signé ceux qui ont sceu, les autres requis ont dit ne sçavoir.

Tronc, consul; Bernis, consul; Pichon, vice-consul; Blancon; Bascou; J. Forgue; D. Aspe; Ducasse; B. Péransin; Boucaignère; Galaup; A. Brun; P. Prugent; B. Soulan, L. Fo; P. Pichon; M. Prugent; Lajus. (Archives de M. Eugène Bernis, officier de santé, de Vignec, f^os 2.)

1787-1788. — Une commission ayant été nommée pour vérifier les demandes de secours relatives aux dégâts des inondations, la communauté de Soulom jouit d'une réduction de la taille à titre d'indemnité, à raison des fonds de terre considérables perdus *par les ravages des inondations en* 1787 & 1788.

Un grand nombre de placets sont présentés par les communautés & particuliers de la province pour demander des indemnités & secours charitables à raison des pertes qu'ils ont essuyées par les grêles, les inondations & autres cas fortuits. Séance du 21 février 1789. (Extrait des délibérations des Etats de Bigorre. *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, 2^e série, 18^e fasc., p. 70.)

1787-1789. — Le thermomètre de Réaumur monte communément dans ce département (Gers) au 24^e & au 25^e degré dans le mois de thermidor. Au mois d'août 1787, il alla au 28^e, & l'on sait qu'en l'an VIII il a monté jusqu'au 32^e.

Dans le mois de janvier, il descendit à 8 degrés, & il est certain que, dans le mois de janvier 1789, le thermomètre descendit au-dessous de 14 degrés. Peu s'en faut qu'en l'an VII & en l'an VIII il n'ait été aussi bas. (Extrait de la topographie du Gers en l'an IX, par E. Dralet.

1788. — Le 6 septembre, il descendit un déluge qui em-

Digitized by Google

porta tout le long de la Neste granges, moulins, prés & champs. (Archives. J.-P. Fisse. Tracherre.)

1789. — Le 26 février, sur le placet présenté par la communauté de Villelongue, l'assemblée des Etats de Bigorre ayant égard aux dégâts extraordinaires causés sur ses possessions par *les débordements de la rivière du Gave*, au mois de septembre dernier, lui a accordé un secours de deux cens livres pour être employé à la construction d'une digue défensive de son territoire contre les incursions de cette rivière. (Précis des délibérations des Etats de Bigorre.)

1790. — M. Basquiat, lieutenant général du bailliage & député à l'Assemblée Nationale, a fait passer à M. de Lalande l'observation suivante de St-Sever-Cap. Il parut tout à coup dans l'air, le 24 juin à 9 heures du soir, *un globe de feu traînant une longue queue, qui répandit dans l'horizon une lumière éclatante. Ce globe disparut bientôt & parut tomber à une centaine de pas. Un demi-quart d'heure après, on entendit une explosion dont il n'y a ni canon ni tonnerre qui surpasse le bruit.* Ce coup effraya toute la ville. Heureusement tout finit-là & n'eut aucune suite fâcheuse. La même chose se fit voir dans plusieurs villes voisines, comme Mont-de-Marsan, Tartas & Dax, qui sont à une distance de près de 11 lieues de 25 au degré. Les Dominicains de St-Sever qui étaient dans ce moment au chœur crurent que la charpente allait se briser; cependant ils en furent quittes pour une grande quantité de poussière qui leur tomba dessus à la suite de cette explosion.

M. Diré, maître en pharmacie à Aire, a écrit à M. Darcet que le temps était beau, qu'il y avait un peu de brouillard qui n'empêchait pas que la lune n'éclairât beaucoup, toute la ville était sur le pont pour attendre les députés de la Fédération. On vit comme une gerbe enflammée partir du sud-ouest & si brillante que l'on crut être incendié; elle produisit une si grande lumière que celle de la lune en fut effacée. On la vit passer ensuite au haut du ciel & se finir en huit gerbes de feu des plus brillantes qui laissèrent une trainée de lumière dont la durée fut de dix minutes.

Le bruit ressembla à un coup de canon qui roula pendant près d'un quart d'heure & laissa une odeur hépatique insup-

Digitized by Google

portable. Le peuple qui était sur la place de Barcelonne, ville voisine, fut si effrayé que beaucoup de personnes se trouvèrent mal. (*Journal des Savants*, de septembre 1790.)

Il y a des personnes à Barbotan qui gardent le souvenir de la fameuse pluie de pierres dont la chute causa un si grand émoi en 1790. Une masse de 15 pouces de diamètre, pénétra dans une cabane & tua un malheureux berger & un jeune taureau. Certaines pierres pesaient les unes 25 les autres 35 livres. (*Revue de Gascogne*, t. V, pp. 316-317.)

1794. — Le 18 juin, veille de la Fête-Dieu, il tomba un déluge dans le canton de Vielle qui fracassa Tracherre, Saint-Lary, Azet & Eget.

1794. — L'hiver de l'an trois fut froid & humide, le printemps pluvieux, l'été très chaud, l'automne froide & humide. [Saint-Jean-Pied-de-Port.] (*Essai sur une Fièvre contagieuse transportée de l'armée dans l'intérieur;* thèse soutenue à l'Ecole de Médecine de Montpellier, le 28 nivôse an 9, par J.-P. Soulé, de Guchen, officier de santé, licencié des Hôpitaux de l'Armée des Pyrénées-Occidentales.

1795. — L'hiver de l'an quatre fut très froid, la terre fut longtemps couverte de neige, le printemps fut pluvieux, l'été chaud. [Saint-Iean-Piéd-de-Port.] (*Ibidem.*)

1796. — Le 28 nivôse, il fait une des plus belles saisons que l'on ait jamais vue. Le grain est à 40 sous le coupeau, en papié 32 pistoles; le vin à 20 sous, en papié 14 pistoles.

1798. — Le 3 mai, jour de Sainte-Croix, il a fait un grand tremblement de terre vers les 10 heures du matin. Il a neigé tout le jour. — Il a fait un hiver très beau jusques au mois de février; le mois de mars & le mois d'avril, mauvais temps. (Archives J. P. Fisse. Tracherre.)

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

1808. — Le 26 août, le maire de la commune de Camparan, officier de police, considérant que les paccages communaux sont antièrement ruinés par *la sècheresse* & que dans un temps de calamité comme celui cy il est prudant & utile à tous les propriétaires de prolonger la tenue des bestiaux sur les montagnes

Digitized by Google

arrête qu'il est déffendu à tout habitant & bientenant d'introduire sur les paccages communaux aucune espèce de bétail gros qu'il n'en soit autrement ordonné & ce sous les peines de trois francs d'amende pour le premier & pour toujours en doublant, jour par jour, jusqu'à ce que le territoire soit évacué. V. Abadie, maire. (Extrait du registre des délibérations municipales, f° 236.)

1809. — 10 septembre. — Vu l'*inconstance du temps* qui a empêché les propriétaires de récolter à temps & lieu pour faire place & fournir par ce moyen le paccage nécessaire au gros bétail ;

Vu l'*abondance des pluyes* qui ont maintenu avec avantage le paccage du bétail à laine sur la montagne de la Serre & autres communaux où il peut aller, arrête que l'entrée des quartiers des Embiaux & Loucareil, pour le bétail à laine, est retardée jusques à nouvel ordre. — V. Abadie, maire. (*Ibidem*, f° 239.)

1821. — 9 septembre. — Vn que la *grande sécheresse*, fléau dévastateur des pâturages, doit exciter la sollicitude de l'autorité locale afin que le gros bétail qui n'a qu'un petit circuit à parcourir pour y trouver sa nourriture, arrête que le bétail à laine ne pourra point entrer dans le quartier d'Arivardex jusques au 29 septembre courant. — V. Abadie, maire. (*Ibidem*, f° 342.)

1822. — 25 août. — Vu l'anéantissement des pâturages occasionné par l'effet de *la grande & longue sécheresse* que nous éprouvons depuis longtemps & qu'une pareille position est alarmante pour faire vivre les bestiaux pendant le mois de septembre ;

Vu encore le peu de foin qui s'est ramasse dans la commune cette année & le déficit presque total des regains qui se présente par l'effet de la même sécheresse, arrête qu'aucun habitant de la commune ue pourra introduire sur le pâturage de la commune aucune espèce de bétail jusqu'au 16 septembre prochain inclusivement. — V. Abadie, maire. (*Ibidem*, f° 349.)

Digitized by Google

TABLE DE LA MÉTÉOROLOGIE ANCIENNE DU MIDI PYRÉNÉEN

Avalanches : Saligos, 1598.

Brouillard : Auch, 1632; — Auch, Comminges, Astarac, Lomagne. Armagnac, Rivière-Verdun, Lannes, 1755; — Auch, 1756, 1759.

Chaleur extraordinaire : Astarac, 1546; — Grézian, 1624; — Astarac, 1669; — Auch, 1759; — Talazac, 1766; — Saint-Jean-Pied-de-Port, 1794.

Comète : Astarac, 1472; — Fleurance, 1595; — Toulouse, 1618; — Saint-Sever, Mont-de-Marsan, Tartas, Dax, 1790; — Barbotan (aérolithe), 1790.

Crues : Auch, 1609; — Gave de Pau, 1650; — Gave de Pau, Adour, 1678; — Adour, Echez, Gave, 1712, 1716; — Garonne, 1727; — Auch, 1755; — Gave de Pau, 1756, 1757, 1759; — Gave de Pau & Adour, 1770; — Garonne, 1772; — Adour, Gave, 1777; — Echez, Garonne, 1781; — Gers, 1783; — Espiaube, Saint-Germier, 1785; Neste, 1787, 1788; — Gave, 1789.

Eboulements : Héas, 1650; — Cadeilhan Tracherre, 1713, 1715, 1719.

Eclipses : Vic-Fezensac, Auch, 1605; — Bigorre, 1618; — Grézian, 1620, 1625.

Foudre : Vic-Bigorre, 1659; — Ilhet, 1744.

Froid extraordinaire : Astarac, 1536; — Fleurance, 1595; — Auch, 1625; — Camalès, Pujo, Ugnoas, 1630; — Saint-Jean-Pied-de-Port, ; Auch, 1756; — Gers, 1789.

Gelées : Astarac, 1536; — Fleurance, 1595; — Andrest, Pujo, Bigorre, 1692; — Auch, 1755; — Talazac, 1766, 1767; — Vic-Bigorre, 1777.

Grêle : Bigorre, 1569; — Vic-Bigorre, Villenave, 1604; — Auch, 1609, 1610, 1613; — Bigorre, 1618; — Aolé, 1625; — Vic-Bigorre, Sarriac, 1628; — Vic-Bigorre, 1630; — Saint-Lezer, 1630, 1631; — Auch, 1632; — Vic-Bigorre, 1637; — Vic-Bigorre, Tarbes, 1640; — Camalès, 1644; — Bazillac, 1645; — Pujo, Ugnoas, Vic-Bigorre, Saint-Lézer, Camalès, Fleurance, Déveze, 1646; — Vic-Bigorre, 1647; — Soues, 1649; — Villeneuve-de-Lécussan, 1651; — Nouilhan, Saint-Lézer, Pujo, Aurensan, Tostat, Chelle-Debat, 1655; — Vic-Bigorre, 1664; — Pujo, 1669; — Vic-Bigorre, 1677, 1678, 1679, 1684; — Andrest, 1691; — Vic-Bigorre, Aurensan, Tarbes, 1693; — Vic-Bigorre, Aurensac, 1699; — Andrest, 1702; — Flaran, 1707; — Siarrouy, 1708; — Oursbelille, 1713; — Vic-Bigorre, 1715; — Vic-Bigorre, Camalès, Pujo, 1716; — Saint-Lézer, 1724; — Rabastens, 1725; — Gensac, Vic-Bigorre, 1730; — Gayan, 1732; — Vic-Bigorre, 1738; — Maubourguet, 1740; — Sarrançolin, Ilhet, 1744; — Marsac, Tostat, Ugnoas, Pujo, 1745; —

Digitized by Google

Astarac, Comminges, Lannes, Armagnac, Lomagne, Rivière, Verdun, 1751; — Fleurance, Armagnac, Astarac, 1752; — Lectoure, 1753; — Saint-Sever, Auch, Comminges, Astarac, Lomagne, Armagnac, Rivière-Verdun, Lannes, 1755; — Auch, Tournecoupe, Visker, Saint-Martin, 1756; — Orthès, Dax, Montréjeau, 1757; — Armagnac, 1758; — Talazac, 1766; — Sarragachies, 1781.

Neige : Fleurance, 1595; — Vallée d'Aure, 1614; — Grézian, 1617; — Auch, 1620; — Ancizan, 1629; — vallée d'Aure, 1770-1777; — Cadeilhan-Tracherre, 1787.

Pluie exceptionnelle : Astarac, 1536; — Fleurance, 1597; — Vic-Fezensac, 1599; — Auch, 1612; — Tarbes, 1678; — Vic-Bigorre, 1685; — Armagnac, Astarac, 1752; — Bayonne, Bordeaux, Dax, 1759; — Cadeilhan-Tracherre, 1787; — Cadeilhan-Tracherre, Saint-Lary, Azet, Eget, Saint-Jean-Pied-de-Port, 1794; — Camparan, 1808.

Rupture de lac : Lac de Peyrade, 1788.

Sécheresse : Astarac, 1539; — Auch, 1606, 1614, 1619; — Toulouse, 1738; — Auch, 1755; — Camparan, 1808, 1821, 1822.

Tempête : Auch, 1612; — Sarrancolin, 1761.

Température exceptionnelle : Vallée d'Aure, 1796.

Tremblements de terre : Astarac, 1545; — Ourout, Argelès-de-Bigorre, Bagnères-de-Bigorre, Lourdes, Roquefort-de-Marsan, Doazit, Bayonne, Pau, Campan, 1660; — Foix, Languedoc, Bigorre, Fontestorbe (fontaine intermittente), 1678; — Saint-Macaire, Bordeaux, Pons (Saintonge), Toulouse, Narbonne, Montpellier, Rodez, Pau, Saint-Savin (Lavedan), Argelès, Lourdes, Juncalas, Saint-Pé, Tarbes, 1750; — Foix, 1755; — Cadeilhan-Tracherre, 1798.

François MARSAN, *curé de Soulan.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Bordeaux et la Gironde. Un vol. in-8° (560 pag.). Bordeaux, 1895.

La ville de Bordeaux & la Chambre de commerce ont offert à tous les membres du 24e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences un volume intitulé *Bordeaux & la Gironde* (560 pages in-8°) & renfermant les notices suivantes :

Première partie. — DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE. — Notice générale sur le département, par M. A. Bonnet. — Géologie & hydrologie du département, par M. E. Fallot. — Mouvements du sol, par M. A. Bayssellance. — Climat, par M. Rayet. — Faune, flore, minéraux, par M. A. Bonnet. — Agriculture, par M. A. Bonnet. — Sylviculture, par M. A. Bonnet. — La viticulture dans la Gironde, par M. A. Bonnet. — Pêche & ostréiculture, par M. A. Bonnet. — Idiome gascon, par M. E. Bourciez.

Deuxième partie. — VILLE DE BORDEAUX. — Sol, voies, jardins, monuments, par M. Ch. Picot. — Moyens de circulation, par M. Ch. Picot. — Ethnographie, par M. Ch. Picot. — Démographie, par M. A. Bonnet. — Nettoiement, par par M. A. Bonnet. — Eaux & fontaines, par M. A. Bonnet. — Egouts, par M. le Dr Lande. — Vaccine, par M. le Dr Lande. — Service antidiphtérique, par M. le Dr Lande. — Désinfection, par M. le Dr Lande. — Police municipale, par M. le Dr Lande. — Prison municipale, par M. le Dr Lande. — Service de l'identité judiciaire, par M. le De Lande. — Service des incendies, par M. le Dr Lande. —

Digitized by Google

Assistance publique & privée. par M. le Dr Lande. — Institutions charitables & de prévoyance, par M. A. Bonnet. — Institution nationale des sourdes-muettes, par M. Coyne. — Enseignement secondaire & primaire public, par M. Sorbet. — Grand séminaire & petit séminaire. par M. A. Bonnet. — Ecole supérieure de commerce & d'industrie, par M. A. Bonnet. — Enseignement supérieur, par MM. C. Jullian, Rayet & le Dr Bergonié. — Observatoire de Bordeaux, par M. Rayet. — Bibliothèques publiques, par M. Céleste. — Sociétés littéraires & scientifiques, par MM Céleste & le Dr Bergonié. — Musées de Bordeaux, par M. A. Bonnet. — Théâtres, par M. A. Bonnet. — Le port de Bordeaux & la rivière, par M. Kauffmann. — Les vins de Bordeaux, par M. Jules Merman. — Des effets du vin sur l'organisme sain & sur l'organisme malade, par M. le Dr Arnozan. — Les vins de Bordeaux au point de vue chimique, par M. le Dr Blarez. — Bordeaux : sa navigation, son commerce d'exportation & d'importation, par M. Jean Villate. — Industrie, par M. Ch. Picot.

Nous donnerons des extraits de ces mémoires en général très remarquables. Nos lecteurs nous sauront gré de commencer par celui de M. MERMAN, président du Comité girondin des propriétaires du Médoc, sur *les vins de Bordeaux* (ci-dessus, page 416).

La domination française en Cerdagne sous Louis XI.

Parmi les communications faites à la réunion des Sociétés savantes cette année, on a remarqué celle de M. PASQUIER, archiviste de l'Ariège, sur *La domination française en Cerdagne sous Louis XI*, d'après les documents des archives de Puycerda, tels que lettres patentes & mandements. Ces pièces ont été communiquées par M. José Marty, alcade de Puycerda, qui a mis en ordre & étudié les collections conservées aux archives municipales.

Dès le début de son règne, Louis XI s'est préoccupé d'étendre l'influence française au delà des Pyrénées : en 1462, il signa à Sauveterre un traité avec Jean, roi d'Aragon & de Navarre; il lui prêta 200,000 écus d'or pour l'aider à entre-

Digitized by Google

tenir les troupes destinées à réduire les Catalans révoltés. En nantissement de son prêt, il exigea la remise du Roussillon & de la Cerdagne qu'il fit occuper sans retard.

Les habitants de Puycerda obtinrent une capitulation leur assurant le maintien de leurs franchises locales & de leurs privilèges financiers. Ils envoyèrent en France une députation qui rencontra le roi à Limoges; ils prêtèrent serment de fidélité au nouveau suzerain, qui se montra bienveillant non seulement dans ses déclarations, mais aussi dans ses actes.

C'est ce que démontrent les documents dont M. Pasquier a fait le dépouillement. La politique de la France fut adroite, libérale, tolérante; les Cerdagnols furent traités d'une façon qu'aurait pu envier plus d'une province antérieurement réunie à la couronne.

Les habitants eurent l'autorisation de procéder à l'élection de leurs consuls; les corps de métier purent, comme par le passé, nommer leurs jurats. C'est surtout en matière financière que les agissements du gouvernement français sont caractéristiques. Dans les capitulations, il fut stipulé que le roi se contenterait de ses rentes, revenus accoutumés, & qu'il n'imposerait ni taille ni quête, & qu'il tiendrait & observerait les franchises & libertés octroyées précédemment. Les officiers royaux essayèrent d'introduire la gabelle en 1470 & d'établir des droits de péage sur les marchandises. Les Cerdagnols protestèrent contre de tels empiètements sur leurs communautés; ils s'adressèrent directement au roi qui donna gain de cause à leurs réclamations reconnues comme justes.

Cet acte est la preuve que les concessions accordées aux Cerdagnols ne restèrent pas lettre morte, & montre quelle politique Louis XI voulait appliquer dans une province qu'il comptait conserver à la France.

M. Pasquier rend hommage en terminant à M. José Marty, l'alcade de Puycerda, qui lui a facilité l'accès des archives municipales.

M. le comte DE SAINT-SAUD s'associe à cette déclaration de M. Pasquier & se loue du concours que M. Marty a toujours prêté aux savants français qui ont exploré la Cerdagne.

Digitized by Google

Les archives de Puycerda contiennent des documents curieux pour l'histoire de France. On peut, entre autres, signaler une charte de vente, faite par le roi d'Aragon à la ville de Puycerda, d'une montagne. Cette vente eut lieu pour permettre à la commune de se procurer les ressources nécessaires à la levée des troupes destinées à combattre les bandes que Duguesclin conduisait en Espagne au secours du roi de Castille, Henri de Transtamare. La cause de la vente est indiquée dans la charte.

Il y a à Puycerda une chronique locale manuscrite qui, en citant les faits de l'histoire municipale, contient le récit d'événements se référant à l'histoire du Roussillon & du Languedoc.

A propos de la Cerdagne, M. de Saint-Saud demande si on ne trouve pas dans les archives de Puycerda des textes relatifs à la vallée d'Andorre, située dans le voisinage.

M. Pasquier déclare qu'il n'a découvert dans ce dépôt aucun document de ce genre.

L'histoire d'Andorre donne lieu en ce moment à diverses recherches. On a montré une charte extraite des archives épiscopales d'Urgel & attribuée à Charlemagne & à Louis le Débonnaire; cette charte est fausse. M. Pasquier, qui s'est procuré une photographie du texte, en a fait ressortir les caractères; il en attribue la fabrication à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième. (*Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1891.)

Essai sur un groupement orogénique des chaînons pyrénéens.

M. CARALP a communiqué sous ce titre un excellent Mémoire à l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse. En voici le résumé :

« Rappelant d'abord à grands traits la structure géologique des Pyrénées, il montre que la chaîne est composée d'une série d'ondulations longitudinales, grossièrement parallèles dans l'ensemble, ayant pour origine des refoulements latéraux survenus à diverses époques : c'est donc par excel-

Digitized by Google

lence une région plissée, à couches plus ou moins relevées, particularité qui la différencie de la plaine sous-pyrénéenne, où les dépôts ont conservé leur horizontalité primitive.

» Certains de ces plis se poursuivent sur de grandes distances avec une remarquable continuité; ils constituent de précieux horizons géognostiques pouvant servir à classer d'une manière rationnelle les éléments de la chaîne. La comparaison de ces plis, quant à leur composition générale & leurs relations stratigraphiques, conduit à un premier groupement qui permet de distinguer dans le sens transversal trois régions naturelles :

« 1° Sur la lisière de la chaîne, les *Petites Pyrénées;*

« 2° Dans les parties voisines de l'axe, la *Haute Chaîne;*

« 3° Dans la bande intermédiaire, les *Pyrénées moyennes.*

« Mais si ces trois groupes semblent s'imposer naturellement, leur démarcation n'est pas sans présenter des difficultés sérieuses. Aussi l'auteur propose-t-il de tirer parti des discordances & des transgressivités qui se sont produites sous l'influence des mouvements orogéniques; il estime, d'autre part, qu'en prenant pour point de départ certaines considérations géologiques, il est possible d'établir dans chacun de ces groupes, jusqu'ici indivis, des divisions de second ordre ou zones qu'on retrouve, sinon avec le même développement, du moins avec des caractères à peu près identiques, sur le versant espagnol & sur le versant français.

« Dans la Haute Chaîne, dont il s'occupe plus spécialement, il distingue cinq zones se séparant les unes des autres à divers titres, & notamment par l'origine des masses granitiques qu'elles renferment :

« 1° Zone granito-gneissique des Pyrénées catalanes (Albère & Canigo);

« 2° Zone granitique de Montlouis & de la Maladetta;

« 3° Zone granito-gneissique d'Ax-Luchon, paraissant correspondre à l'axe géologique de la chaîne;

« 4° Zone granitique de Bassiès & de Néouvielle;

« 5° Zone granito-gneissique du Pic-du-Midi de Bigorre.

« Presque toutes ces zones prennent naissance dans les Pyrénées-Orientales, où la haute chaîne présente son plus grand

Digitized by Google

développement; elles disparaissent peu à peu vers l'ouest, à partir des plus méridionales; dans les Basses-Pyrénées, celles du nord persistent.

« M. Caralp termine son exposé en cherchant quels sont les rapports des Pyrénées avec les massifs voisins & montre, à ce propos, que si la chaîne franco-espagnole se sépare nettement de la Montagne-Noire & de la Cordilière catalane, en revanche elle présente les connexions les plus étroites avec les Corbières, qui ne sont que des Pyrénées ayant subi l'influence perturbatrice de la Montagne-Noire.

« Quant à la chaîne cantabrique, qui prolonge les Pyrénées vers l'ouest, elle en diffère seulement en ce que, les massifs centraux n'ayant pas été amenés à la surface, les zones extérieures du versant nord & du versant sud viennent en contact. Il faut donc voir, dans cette chaîne, comme un écho affaibli, une répercussion lointaine des actions orogéniques qui ont provoqué le soulèvement pyrénéen. »

Un prélat janséniste, F. de Caulet, réformateur des chapitres de Foix et de Pamiers, par G. Doublet, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur de rhétorique au Lycée de Foix, d'après des documents inédits, avec portrait, pièces justificatives & fac similé. Paris, A. Picard & fils. Foix, Gadrat aîné. (218 p. in-8°). Prix : 5 fr.

L'objet de cette remarquable étude est de montrer ce qu'étaient les chapitres de Foix & de Pamiers au dix-septième siècle, comment, sous l'influence de F. de Caulet, l'esprit janséniste s'y fit jour peu à peu & finit par l'emporter, jusqu'au moment où, compromis dans l'affaire de la Régale, l'Evêque de Pamiers, bien que soutenu par l'Eglise, fut vaincu dans sa lutte contre l'Etat.

Dans une seconde partie, abondamment nourrie de faits & de documents, l'auteur montre les rapports de cette réforme avec la reconstruction de la cathédrale de Pamiers & de l'église abbatiale de Foix, ruinées pendant les guerres religieuses du siècle précédent. Un de nos plus distingués collaborateurs rendra compte de cet ouvrage ainsi que du suivant.

Digitized by Google

Chroniques romanes d'Esquerrier et Miégeville, publiées pour la première fois par MM. F. Pasquier, archiviste de l'Ariège, et H. Courteault, archiviste aux Archives nationales. Foix, Gadrat aîné. Paris, Picard & fils (192 p. in-8°). Prix : 4 francs.

Cet ouvrage, dont la publication était attendue avec impatience, se compose :

1° De notices distinctes sur Esquerrier, sur Miégeville & sur le manuscrit 5404 ;

2° De la chronique d'Esquerrier ;

3° D'une étude géographique du comté de Foix au quatorzième siècle ;

4° De la chronique de Miégeville ;

5° De fragments de la chronique française des comtes de Foix (ms. 5404).

L'ouvrage se termine par une série de tables alphabétiques établies avec beaucoup de soin, par une liste chronologique des comtes de Foix & des pièces justificatives établissant, d'une façon définitive, l'orthographe du nom d'Esquerrier.

Le plateau de Lannemezan & les alluvions anciennes des hautes vallées de la Garonne & de la Neste, par Marcelin Boule. 24 pag. in-8°, fig., cart., photogr. n° 43; t. VI, 1894-1895 du Bull. des services de la carte géologique de la France. Paris, lib. Baudry et C^e^. (Tir. à part.)

Les reclus de Toulouse sous la Terreur. Registres officiels contenant les citoyens emprisonnés comme suspects publiés & annotés par le baron R. de Bouglon. 2 fasc. Toulouse, Ed. Privat, 1895. 198 pag. in-8°.

Journal du siège du Mas-d'Azil en 1625, écrit par J. de Saint-Blancard, défenseur de la place contre le maréchal de Thémines, texte précédé d'un avant-propos, publié par C. Barrière-Flavy. Foix, v^e^ Pomiès, 1894. 32 pag. in8°; carte. (Ext. du Bull. Soc. ariégeoise, lett. sc. arts. t. IV.)

Note sur des armes franques trouvées au lieu de la Unarde (2,258^m^ d'altit.) dans les pyrénées ariégeoises, par C. Barrière-Flavy. Toulouse, 1894.

Observations pluviométriques & thermométriques faites dans

Digitized by Google

le département de la Gironde, de juin 1883 à mai 1864. Note de M. G. RAYET. Bordeaux, 1894. (Ext. du Bull. Soc. Sc. ph. & nat. de Bordeaux, t. V, 4e s.)

Historia de la académia de ciencias y artes, memoria inaugural, por D. Jose BALARI y JOVANY. Barcelone, 1895; 204 pag. in-8°.)

Nouvelles explorations lacustres, (Pyr.-Orient., Hte-Gar., Htes-Pyr.). Versant espagnol par Emile BELLOC. Paris, 1894. 20 pag. in-8°. fig. (extr. des c. r. Congrès de Caen, Assoc. franc.)

Etude sur les lacs intra glaciaires, par Emile BELLOC. Paris, 1894. 16 pag. in-8°, fig. (Ext. du C. r. congrès de Caen, Assoc. franç.)

Incidents de la vie municipale à Foix sous Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, par M. Georges DOUBLET. Trois brochures in-12. Foix, Gadrat. (Ext. du journal *l'Avenir*.)

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Le chemin de fer international de Lérida à Toulouse.

Il s'est formé à Lérida un grand comité où sont représentés toutes les municipalités de la province, les conseillers d'arrondissement & tous les corps constitués. Les médecins eux-mêmes, les notaires, les avocats, sont représentés par des délégués dans ce comité; c'est, en un mot, la délégation de la province entière qui, sous la présidence du président du Conseil général de Lérida, poursuit la réalisation du projet grandiose d'un chemin de fer international traversant les Pyrénées, reliant Toulouse à Lérida par Saint-Girons, le port de Salau et la vallée de la Noguera-Pallaresa.

Nous avons souvent dit ici l'intérêt immense qu'auralt pour notre région & pour notre ville la construction de ce chemin de fer international. Il nous paraît inutile d'insister aujourd'hui sur tous les avantages que le commerce de Toulouse & de la France entière y trouverait.

Les Espagnols, non moins intéressés que nous à cette œuvre, font preuve de plus d'énergie & de hardiesse dans la poursuite de sa réalisation.

Le Comité général de la province de Lérida, encouragè par la décision qu'ont prise au mois d'avril de l'année dernière les Gouvernements français & espagnol de percer à leurs frais le tunnel de la Pallaresa, a décidé d'entrer sans retard dans la période d'exécution. Un comité exécutif a été d'abord nommé. Il se compose du président du Conseil général de Lérida, du secrétaire de cette assemblée, du député Arix Cortés, M. Cual de Balaguer, & enfin M. Prats, un commerçant de Lérida fort connu pour ses travaux sur la question des chemins de fer, très attaché aux interêts de sa province & dont la compétence commerciale & financière est très appréciée.

Le Comité exécutif a délégué M. Prats en France pour y étudier les moyens de constituer une Société anonyme à un capital qui sera déterminé plus tard, ponr la construction du chemin de fer international.

M. Prats est passé à Toulouse; il a eu des entrevues avec le président

Digitized by Google

de la Chambre de commerce, le maire, le président du Conseil général & les financiers principaux; il a visité, en un mot, toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à cette œuvre. Il a reçu, cela va sans dire, l'accueil le plus digne de lui, de ses commettants & de nous.

La *Revue des Pyrénées* en particulier a été heureuse de lui souhaiter la bienvenue & de le seconder de tout son pouvoir.

M. Prats s'est ensuite rendu à Paris, & nous savons qu'il est revenu dans son pays satisfait des résultats de sa mission.

Nous avons reçu la lettre suivante, que nous publions comme un nouveau témoignage d'alliance hispano-française en faveur des œuvres de civilisation & de paix :

« Lerida, 4 julio 1895.

« Muy señor nuestro; de más distinguida consideración. La diputación provincial y la Junta Gestora del ferro-carril internacional se han enterado con gran satisfacción de la benévola y amistosa acogida que en Francia se ha dispensado al delegado que al objeto de facilitar el concurso de los departamentos franceses interesados en la construcción del transpirinaico, tuvo el honor de visitar á V. el último Mayo.

« El sr Prats y Cornell ha encarecido los obsequios y servicios que de todos esos amigos, y muy especiamente de V. ha recibido para el desempeño de su importante missión; nosotros cumplimos un gratísimo deber dándole las gracias más expresivas por ello; al propio tiempo abrigamos la fundada esperanza, de que en breve plazo y debido al eficaz apoyo, de nuestros amignos del Haute-Garonne y del Ariége, podremos dar comienzo á la obra que es la aspiración vehemente de ambas regiones, francesa y española, y que al desarrollar inmensas riquezas en provecho mutuo, será un nueva lazo de perpetua amistad entre los dos pueblos.

« Tenemos el honor de reiterar á V. el testimonio de nuestra más distinguida consideración y de nuestra leal amistad.

« *El presidente,*

« Pedro PUERTES. »

Le Canal des Deux-Mers.

Dans sa dernière séance, le Congrès national de géographie qui s'est tenu à Bordeaux a adopté le vœu suivant :

« Le Congrès émet le vœu qu'il soit créé un canal maritime à *moyenne* section, réunissant l'Océan à la Méditerranée & permettant le transit du cabotage pour les navires ne calant pas plus de 3 mètres ou $3^{m}50$, & les bâtiments de la flottille de guerre.

« Que ce canal soit, autant que possible, une transformation ou une appropriation du canal actuel du Midi & du canal latéral à la Garonne. »

Digitized by Google

Deux jours après on lisait dans le *Petit Journal* un article publié en tête de la première page déclarant que le Congrès de Bordeaux avait émis le vœu de voir créer un canal de grande section, etc., etc. C'est une tromperie impudente; mais certains politiques & financiers qui exploitent la question du canal des Deux-Mers n'en sont pas à un mensonge près. E. C.

Le reboisement de nos montagnes.

Après avoir entendu le rapport de M. Guenot, secrétaire général de la Société de géographie de Toulouse, touchant les effets du déboisement sur les avalanches & les inondations, & après discussion, le Congrès de géographie de Bordeaux a adopté le vœu suivant :

« Considérant que la vaine pâture & le déboisement ont pour conséquence inévitable la détérioration du sol & du climat, les inondations, la ruine & la dépopulation, le Congrès émet le vœu :

« 1° Que la loi de 1882 soit revisée en un sens conforme à l'intérêt général en péril;

« 2° Que l'allocation notoirement insuffisante de 3 millions soit portée à 10 millions au moins, en vertu de ce principe qu'il vaut mieux prévenir les désastres & les ruines qu'avoir à les réparer;

« 3° Que toutes les forêts communales soient soumises à l'exception du régime forestier;

« 4° Que des cours spéciaux soient établis par les écoles normales des départements déboisés pour bien pénétrer les futurs éducateurs des populations de nos montagnes de l'importance des forêts dans leur intérêt même, afin qu'ils puissent tenter de faire de ces derniers des auxiliaires utiles de l'administration des forêts. »

Le Congrès a voté, de plus, de chaleureuses félicitations & des encouragements aux fonctionnaires de l'administration forestière qui luttent avec autant de courage qne de modestie contre l'hostilité des populations égoïstes & à courte vue, & contre les élémeuts déchaînés sur les hautes montagnes.

En même temps que le Congrès national de géographie, composé de savants, d'officiers, de marins, d'ingénieurs, adoptait ces conclusions, dans l'Ariège, des conseillers généraux, préoccupés de leur élection, partaient en guerre contre les forestiers & demandaient l'abrogation des lois forestières.

Cette mauvaise action a été signalée en excellents termes par un Ariégeois patriote : Nous publions ci-dessus, p. 441, la lettre que M. Raoul Lafagette a adressée au journal de l'Ariège l'*Avenir* (14 août).

D'ailleurs, les mêmes préoccupations d'intérêt particulier se sont manifestées à la Chambre lors de la discussion sur le projet de loi déclarant d'utilité publique les travaux de reboisement à effectuer dans divers bassins de l'Est & du Centre, ainsi que dans les Pyrénées. Le rapporteur, M. Louis Jourdan, n'a pas eu de peine à prouver que les,

Digitized by Google

travaux projetés ont pour objet de prévenir les inondations qui désolent périodiquement les territoires situés au pied des montagnes dans les bassins du Tarn, de la Pique, de la Neste, du Gave de Pau, &c. 475 voix contre 7 ont adopté le projet.

Reboiser, c'est bien; mais il faudrait faire respecter les travaux de reboisement, & on s'en garde. Les incendiaires jouissent de la protection des pouvoirs publics, & nous pourrions citer des faits honteux pour la magistrature & l'administration. E. C.

Session de l'Association française à Bordeaux.

L'Association française pour l'avancement des sciences s'est fondée au lendemain de nos désastres & s'est réunie, pour la première fois à Bordeaux, en 1872. Elle y est revenue après avoir rempli admirablement sa tâche & pour y reprendre de nouvelles inspirations heureuses dans ce milieu girondin où les choses de l'intelligence sont en si grand honneur. Elle compte plus de trois mille membres, dispose d'un capital de 1,176,852 francs & d'un revenu de près de 100,000 francs, qui sont absorbés par ses frais d'administration, d'impressions & de publications, & par les subventions qu'elle distribue à toutes les personnes qui sont désignées par leurs confrères réunis en sections. En 1894, les subventions ont atteint le chiffre de 16,000 francs. Déjà cinq de ses membres l'ont couchée sur leur testament pour des sommes qui sont au total de 313,447 fr. 90 c., & elle est incontestablement appelée à un grand avenir pour le bien de la Science & de la Patrie.

Plus de six cents membres ont pris part au congrès de Bordeaux. Inutile de dire qu'ils ont reçu des Bordelais & en particulier de la Société philomathique le plus cordial accueil. Tous les conservateurs de musées & bibliothèques étaient à leur poste pour les recevoir, toutes les portes des grandes usines & des manufactures de l'État, ainsi que celles de l'Exposition, leur étaient ouvertes. Les propriétaires du Médoc & du Saint-Emilion, fiers de leurs vignes si admirablement cultivées & protégées, de leurs vins si merveilleusement soignés, de leurs *châteaux* installés selon toutes les bonnes traditions & suivant tous les progrès de l'art, les ont reçus en grands seigneurs.

La ville de Bordeaux & la Chambre de commerce nous ont offert un très beau volume, imprimé chez G. Gounouilhou, c'est tout dire, & renfermant les notices ci-dessus énumérées (p. 465) sur la ville & la Gironde.

Parmi les communications faites dans les dix-huit sections du Congrès & concernant le midi pyrénéen, nous citerons, en nous réservant, bien entendu, d'y revenir & d'en donner des extraits :

FALLOT, professeur de géologie à la faculté de Bordeaux : Sur une Carte géologique des environs de Bordeaux & spécialement sur l'étage d'Aquitaine.

Digitized by Google

BELLOC (Émile), du Club alpin français, section des Pyrénées centrales : Les seuils & barrages lacustres. — Les Algues d'eau douce & des Landes. — La Garonne, ses sources & ses affluents. — Progrès de la Pisciculture dans le Sud-Ouest.

COSSMANN, ingénieur à Paris : Sur quelques formes nouvelles ou peu connues des faluns du Bordelais.

MOTELAY : De quelques plantes rares de la Gironde.

DALEAU (François) : La Caverne de Boucaud (commune de Bourg-sur-Gironde).

COLLIGNON (Dr) : Ethnographie du sud-ouest de la France (un des travaux les plus remarquables de tout le congrès).

BREITTMAYER (Albert), de Lyon : Le canal de Riquet.

DELISLE (Dr), attaché au muséum de Paris : L'état actuel du Canal du Midi.

DE FAUCON : Rapport sur les travaux de la Société d'archéologie de Bordeaux.

JULLIAN, professeur à la faculté des lettres : Les murs des cités gallo-romaines au troisième siècle.

HAUTREUX : 1° Les vents, les courants & les températures de la mer sur les côtes des Landes & dans le bassin d'Arcachon; 2° Les hivers girondins & les glaces de l'Atlantique.

DEPERET : Sur les fouilles paléontologiques à Montredon, près de Bize (Aude).

VASSILLIÈRE : État de l'agriculture dans la Gironde.

BRUTAILS, archiviste de la Gironde : Remarquables communications sur le vieux Bordeaux & notamment sur les églises romanes.

GRANDJEAN : Fixation des dunes.

GRAHAR (de) : Éclairage & balisage de la Gironde.

GUIRAUD (Dr) : Contribution à l'étude de la population du bassin sous-pyrénéen & de la région toulousaine en particulier.

SANDERENS (abbé) : Reconstitution des vignobles dans le Midi.

DURÈGNE : Les dunes du golfe de Gascogne & leur division en étages distincts.

NICOLAÏ : Les maisons d'Henri IV dans les Landes, la Gascogne & l'Agenais.

DARBAS : L'abri de Montconfort, station préhistorique près Saint-Martory (Haute-Garonne).

FOURNIER DE FLAIX : Etapes du commerce & de la navigation maritime du port de Bordeaux.

Dr MAUREL : professeur à la faculté de Toulouse : Démographie toulousaine.

A la suite du congrès, une excursion a entraîné de nombreux membres vers Arcachon, Dax, Bayonne, Biarritz, Fontarabie, Saint-Sébastien, Bilbao.

Digitized by Google

Le Congrès des langues romanes à Bordeaux.

La multiplicité des congrès est une cause d'affaiblissement pour tous. Celui des langues romanes eût mieux réussi à un autre moment, par exemple aux vacances de Pâques. Cependant il a pu se diviser en deux groupes, & il a entendu d'excellentes communications que nous résumerons. C'est un début. L'arbre est planté, il faut veiller à son développement, & tout ira bien. E. C.

Société ariégeoise des lettres, sciences et arts.

Cette compagnie savante se montre une des plus actives & laborieuses de tous les départements pyrénéens. Nulle autre n'a des séances aussi remplies & ne reçoit autant de communications. Nulle autre ne publie aussi régulièrement dans la presse locale les comptes rendus détaillés de ses travaux.

Dans la séance du 21 juillet, la Société, suivant proposition faite par M. l'abbé Ferrand, appuyée par M. Lafont de Sentenac, a décidé à l'unanimité de décerner sa grande médaille de vermeil à M. Doublet, secrétaire de la Société, « pour rendre hommage à ses travaux historiques & à ses publications qui ont contribué au progrès des recherches d'érudition dans l'Ariège. »

Et à la suite de ce vote, la Société, très heureusement inspirée, a décidé en principe de donner annuellement une médaille à celui de ses membres qui, durant l'année, se sera signalé par le zèle & l'importance de ses recherches, communications & publications.

C'est encore une idée excellente que celle de tenir à Pamiers la prochaine séance (le 13 octobre). On sait la rivalité qui existe entre Foix & Pamiers. La Société des lettres, sciences & arts n'appartient ni à l'une ni à l'autre, mais au département tout entier. En décidant qu'elle ne se réunirait pas uniquement dant le chef-lieu du département, elle a pris une initiative dont elle recueillera tous les avautages. Nous espérons bien qu'elle ira aussi à Saint-Girons où les amis des choses de l'intelligence sont un peu clairsemés. Raison de plus pour stimuler leur zèle & les encourager. E. C.

Le Musée départemental de l'Ariège.

La Société ariégoise s'est souvent préoccupée du triste sort des belles collections enterrées dans les sous-sols du tribunal. Il était honteux de faire si peu de cas de ces objets, qui ont une valeur historique & une valeur vénale considérables. Dans sa séance du 21 juillet, M. Guilhot a de nouveau insisté sur cette situation lamentable. Après une longue discussion à laquelle ont pris part entre autres MM. Pasquier, Roger, Arnaud, Della Jogna, l'assemblée émit le vœu de soumettre, par l'intermédiaire de M. le Préfet, une demande au Conseil

Digitized by Google

général, tendant a ce que les collections soient transférées au second étage de la nouvelle mairie, dans le local qui leur a été primitivement destiné.

Le Conseil général, dans sa réunion du mois d'août, a fait à cette proposition un très favorable accueil. Il a voté ce transfert & donné pleins pouvoirs à M. le Préfet pour traiter avec le Maire. On sait, en effet, que le musée est départemental; mais la ville de Foix en jouit & tiendra certainement à honneur de contribuer à sa bonne installation & à ses progrès. L'affaire est entre les mains de MM. Pabot-Châtelard & Barrau. Nous sommes assurés de la plus heureuse solution.

E. C.

Les derniers ours.

Un magnifique ours, du poids de deux cent dix kilos, a été tué dans la journée du 10 août sur les montagnes d'Aulus, par les frères Denjean, d'Auzat, chasseurs d'izards.

La météorologie dans la Haute-Garonne.

La Commission météorologique de la Haute-Garonne a continué les études commencées les années précédentes, savoir :

1° L'observation des pluies sur divers points du départements pour concourir au travail d'ensemble dirigé par le bureau central de Paris & dont les volumes peuvent être consultés à la Bibliothèque de la ville;

2° Une série d'observations relatives à la végétation des plantes & au développement de certaines espèces animales, à leur apparition & à leur disparition à chaque changement de saison, travail centralisé & publié par le bureau central de Paris;

3° Enfin, l'observation des orages qui traversent le département.

Les Commissions météorologiques avaient été jadis instituées dans tous les départements. Comme en France on est profondément ignorant de l'intérêt des études météorologiques, notamment au point de vue de la fortune publique, ces Commissions, dont les membres n'étaient point payés, ont à peu près disparu.

Dans la Haute-Garonne, M. Salles, ingénieur en chef des ponts & chaussées en retraite, a continué de la diriger avec un zèle que rien n'a lassé, & c'est l'honneur de ses collaborateurs de tout le département de lui être restés fidèles. L'Académie des sciences de Toulouse a publié plusieurs fois le texte de ses observations. Le Conseil général vote un crédit annuel de 900 francs pour les observations météorologiques dirigées par M. Salles à Toulouse; 600 francs pour l'étude climatologique du bassin de la Garonne par M. Baillaud, directeur de l'Observatoire. La Société des études de Commenge reçoit aussi du département une subvention de 400 francs pour les observations météorologiques faites à Saint-Gaudens.

Le rapport de M. Salles sur les observations météorologiques, figure

Digitized by Google

annuellement dans le volume contenant le rapport du Préfet, & le relevé des observations est publié en brochure par les soins de la Commission.

Passage des Pyrénées par Annibal.

Il a été publié dans la *Dépêche* une note envoyée de Luchon disant qu'Annibal a franchi les Pyrénées en passant par Luchon. *Aucun* argument n'est présenté en faveur de cette thèse; il est inutile de s'y arrêter. Mais cette fantaisie a provoqué un travail estimable de M. Horace Chauvet, des Pyrénées-Orientales, dont voici les conclusions :

« Au moment du passage de l'Ebre, Annibal partagea son armée de cent deux mille hommes en trois colonnes d'égale force qui s'avancèrent parallèlement sur les Pyrénées. La colonne de droite franchit le col de Balistre, passa les gorges de Cerbère, traversa Banyuls-sur-Mer & parvint à Port-Vendres. Filant ensuite par le pied des hauteurs de Saint-Elme, elle arriva par Collioure à l'embouchure de la Massane.

« La colonne du centre se mit à gravir le col de Banyuls, puis contourna la tour de Madeloch & vint rencontrer à son tour l'embouchure de la Massane.

« La colonne de gauche passa le col de Carbassera, aux sources de la Massane, suivit, par Sorède, la lisière de la forêt des Albères, &. laissant à sa droite la tour de la Massane, arriva directement à l'embouchure de la rivière par le col de Pourné.

« Les trois colonnes opérèrent leur jonction à l'intérieur de l'angle droit que forme la Massane, entre son embouchure & Argelès; elles marchèrent ensuite sur Elne & poursuivirent leur marche jusqu'en Italie. » E. C.

Chronique du Félibrige. — Tout le monde a remarqué les articles si intéressants & si documentés que M. G. JOURDANNE a publiés *sur le Félibrige* dans nos précédentes livraisons, & qui ont valu à notre Revue de si flatteurs compliments, venus même de l'étranger. Notre aimable et savant collaborateur, sur nos instances, a bien voulu se charger de donner à cet important travail d'ensemble une suite naturelle. Trois fois par an nous publierons sa *chronique du Félibrige*, heureux de faire connaître à nos lecteurs ce mouvement littéraire un peu exubérant parfois, mais en somme, comme toute manifestation de l'esprit, digne de grande sympathie. Il est assez considérable d'ailleurs pour s'imposer à l'attention de tous : *Crescit eundo*. E. C.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 3904

Digitized by Google

Collaborateurs de la Revue (suite de la liste).

Abbé GALABERT, correspondant de la Société archéologique du Midi.
* Dr F. GARRIGOU, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, *directeur de la Revue des Pyrénées.*
A. GAUTIER, membre de l'Institut, Paris.
G. GAUTIER, agronome, à Narbonne.
DE GORSSE, conservateur des forêts, à Pau.
M. GOURDON, conservateur du musée Lézat, à Luchon.
JEANROY, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
JULLIAN, professeur à la Faculté des lettres, Bordeaux.
G. JOURDANNE, félibre majoral, Carcassonne.
* H. LABROQUÈRE, homme de lettres, Galan (Gers).
LABROUCHE, archiviste des Hautes-Pyrénées.
J. DE LAHONDÈS, président de la Société archéologique du Midi.
LAPIERRE, bibliothécaire honoraire de la ville de Toulouse.
J. DE MALAFOSSE, membre de la Société archéologique du Midi.
Hte MARCAILHOU D'AYMERIC, Président de la Société de pharmacie de Toulouse à Ax.
Abbé MARSAN, corresp. soc. arch. du Midi, curé de Soulan, vallée d'Aure.
MASSIP, bibliothécaire de la ville, Toulouse.
* MÉRIMÉE, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* MILLARDET, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Ch. MOLINIER, professeur à la Faculté des Lettres, Toulouse.
B. DE NABIAS, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.
PASQUIER, archiviste de la Haute-Garonne.
Cl. PERROUD, recteur de l'Académie de Toulouse.
Ed. PIETTE, du Comité de paléontologie française, Rumigny (Arden.).
Dr RACINE, médecin consultant à Luchon.
F. REGNAULT, de la Société de géographie de Toulouse.
Comte Fernand DE RESSÉGUIER, à Toulouse.
* E. ROSCHACH, archiviste, inspecteur des antiquités, Toulouse.
DE ROUMÉJOUX, inspecteur de la Société française d'archéologie.
RUMEAU, instituteur, à Toulouse.
Comte Henri RUSSELL, à Pau.
Cte DE SAINT-SAUD, géographe, ch. de la Valouze, par La-Roche-Chalais.
SALLES, ingénieur en chef hon. des ponts & chaussées, Toulouse.
TAMISEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut.
* J. TIMBAL, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
TRESPAILLÉ, de la Société des études du Comminges, Saint-Gaudens.
* E. TRUTAT, conservateur du Musée d'histoire naturelle, Toulouse.
Louis VIDAL, ingénieur des mines, à Barcelone.
Pierre VIDAL, bibliothécaire de la ville, Perpignan.

Digitized by Google

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 4e LIVRAISON DE 1895

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Un diocèse pyrénéen sous Louis XIV. La vie populaire dans la vallée de l'Ariège, sous l'épiscopat de F.-E. de Caulet (1645-1680), par M. G. Doublet, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur de rhétorique au Lycée de Nice..... 361

Trois époques de l'histoire de la monarchie en Espagne : Alvar de Luna, par M. A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Toulouse..... 381

Croquis instantanés en Vieille et Nouvelle-Castille : Madrid, par M. le comte Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux..... 397

VARIÉTÉS.

Les vins de Bordeaux, par Jules Merman..... 416

La question des forêts, par M. Raoul Lafagette..... 441

Météorologie ancienne du Midi pyrénéen, par M. l'abbé Marsan..... 444

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE ET MÉRIDIONALE

Bordeaux et la Gironde, 1895..... 465

La domination française de la Cerdagne sous Louis XI, par M. Pasquier, archiviste de l'Ariège. (C. r.)..... 466

Essai sur un groupement orogénique des chaînons des Pyrénées, par M. Caralp, professeur adjoint à la Faculté des sciences de Toulouse..... 463

Ouvrages divers simplement annoncés..... 470

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Le chemin de fer international de Lérida à Toulouse. — Le canal des Deux-Mers. — Le reboisement de nos montagnes. — Session de l'Association française à Bordeaux. — Le Congrès des langues romanes. — Société ariégeoise des lettres, sciences et arts. — Le Musée départemental de l'Ariège. — Les derniers ours. — La météorologie dans la Haute-Garonne. — Passage des Pyrénées par Annibal. — Chronique du Félibrige..... 473

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 3904

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE
DES
PYRÉNÉES
FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME VII
1895, 5e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher

Tous droits réservés.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNEES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs dont la liste suit :

(Sont mentionnés seulement les noms de ceux qui ont des travaux publiés dans les six premiers volumes.)

L'* indique les noms des membres du Comité.

Baillaud, dir. de l'Observatoire, doyen hon. de la Fac. des sc., Toulouse.
Barrière-Flavy, de la Société archéologique du Midi.
G. Baudens, sénateur des Hautes-Pyrénées.
L. Baurier, homme de lettres.
Baysselance, ingénieur de la marine, ancien maire de Bordeaux.
Emile Belloc, délégué au Comité central du Club alpin français, Paris.
Antoine Benoist, doyen de la Faculté des lettres, Toulouse.
J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, Agen.
J. Brissaud, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Aug. Brutails, archiviste de la Gironde, Bordeaux.
Abbé J. de Carsalade du Pont, secrétaire de l'Evêché, Auch.
* E. Cartailhac, à Toulouse, membre n. r. du Comité des travaux histor. & scient. du Ministère, *secrétaire de la rédaction de la Revue.*
P. Gouget de Castéras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.
Antonin Deloume, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Baron Desazars, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
G. Desdevises du Dézert, prof. à la Faculté des lettres de Clermont.
G. Doublet, professeur au Lycée de Nice.
Abbé Douais, secrétaire général de la Société archéologique du Midi, professeur à l'Institut catholique, Toulouse.
Axel Duboul, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux.
Dr Duhourcau, docteur-médecin à Cauterets.
A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres, Toulouse.
H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Henri Filhol, professeur au Museum, Paris.
Ed. Forestié, secrétaire de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne.

(Voir la suite à la troisième page de cette couverture.)

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

LA JUSTICE EN ESPAGNE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

L'idéal d'un bon régime judiciaire serait d'assurer à tous une justice exacte, rapide & gratuite; mais vouloir ces trois choses, c'est proprement demander l'impossible, car la justice ne sera jamais gratuite & perdra toujours en qualité ce qu'elle gagnera en vitesse. Les peuples primitifs ont donné la préférence à une justice expéditive, les peuples civilisés ont préféré une justice plus lente mais plus délicate. Ils ont eu raison; mais il ne fallait rien exagérer, &, comme les législateurs se sont ingéniés à multiplier les lois, les formalités, les juridictions & les degrés de juridiction, les justiciables ruinés se sont pris dans plus d'un pays à regretter la simplicité des âges héroïques. Pour leur donner satisfaction, les lois éparses ont été codifiées, les formalités diminuées, les juridictions réduites. Un instant, on a pu croire que tout irait bien désormais. Semblables à des navires sortant du chantier, les nouveaux Codes avaient sur leurs devanciers une supériorité de marche incontestable; mais comme les coquillages & les goemons s'attachent à la carène, les législateurs, les commentateurs, la jurisprudence se sont attachés aux nouveaux Codes, & bientôt leur marche s'est ralentie, leur allure est devenue lourde & pesante. On a alors

Digitized by Google

jugé avec plus d'indulgence les anciens systèmes, & l'on s'est pris à les étudier avec une curiosité sympathique. Peut-être bien après tout la codification n'est-elle pas le dernier mot des progrès? Peut-être y avait-il quelque sagesse & quelque calcul dans ces augustes constructions du temps passé? Le système judiciaire de l'Espagne du dix-huitième siècle est bien fait pour prêter à une étude de ce genre, car jamais on ne vit machine plus majestueuse, plus lente & plus compliquée, & cependant, à tout prendre, la justice n'était pas probablement beaucoup moins bien rendue en Espagne il y a cent ans qu'aujourd'hui[1].

I. — La Législation.

La législation castillane a présenté jusqu'à l'année 1889[2] la plus intéressante variété. Formée par juxtaposition & superposition, elle offrait l'aspect d'une coupe géologique en terrains régulièrement stratifiés.

La base la plus ancienne était le droit romain dans son dernier état, tel que l'avaient fait les codes Grégorien, Hermogénien & Théodosien, les réponses des prudents & les constitutions impériales.

Les Goths apportèrent leurs lois en Espagne, & pour ne pas demeurer en arrière de leurs sujets romains, ils voulurent avoir aussi leur Code. Ce fut Euric qui le leur donna (468-485). Des fragments de cette compilation primitive ont été retrouvés dans le manuscrit 12161 de la Bibliothèque Nationale de Paris par l'Allemand Kunst, & publiés par Bluhm en 1847. D'autres lois d'Euric, mêlées à des lois romaines & à d'autres lois barbares, ont été découvertes par l'érudit italien Gaudenzi à Holkham, dans la bibliothèque de lord Leicester[3].

1. Nous ne parlerons ici que de la justice castillane. Nous laisserons de côté la justice dans les pays de Fuéro, dont nous avons traité ailleurs, & la justice aux Indes qui exigerait une étude à part.

2. Publication du Code civil, exécutoire dans toute la Péninsule.

3. *Die Westgotische antiqua, oder das Gesetzbuch Reccareds des ersten.* Halle, 1847. — Bluhm attribuait les fragments en question à

Digitized by Google

Au commencement du sixième siècle, Alaric, II voulant rapprocher ses sujets romains & ses sujets goths, ordonna au comte Goyaric de rédiger un nouveau Code où les lois romaines seraient mises en harmonie avec les lois barbares. L'ouvrage fut terminé en 506 & parut sous le titre de *Lex Romana* ou *Liber legum*. Il est aujourd'hui connu sous le nom de *Breviarium Aniani*, du nom du chancelier Anianus qui en ordonna la publication.

Le Code d'Euric & le Bréviaire d'Anianus firent loi en Espagne jusqu'au jour ou Chindaswinthe (642-649) publia un Code unique, applicable à ses sujets romains & à ses sujets goths, & ôta toute autorité à la loi romaine devant les tribunaux[1]. Réceswinthe (649-672) compléta l'œuvre de son père, imposa une amende de 30 livres d'or à quiconque invoquerait en justice la loi romaine[2], & permit les mariages entre Goths & Romains pour mieux marquer la fusion des deux races[3]. Erwigius (685-687) fit faire une nouvelle édition de la loi de Réceswinthe[4]. Egica ordonna une dernière refonte en 673, au seizième concile de Tolède[5]. Il est fort probable que c'est ce dernier ouvrage qui nous est parvenu sous le nom de Livre des juges ou *Forum judicum*[6].

Le *Forum judicum* est établi sur un plan tout romain. Il renferme de longs passages copiés littéralement du Code Théo-

Récarède Ier (585-600). Brunner, reprenant l'opinion de Gaupp & de Haenel, en a rendu la paternité à Euric dans sa *Deutsche Rechts-geschichte*, I, pp. 320 & suiv. — Gaudenzi publia le texte d'Holkham dans un traité intitulé : *Un' antica compilazione di diritto romano e visigoto con alcuni frammenti delle legge di Eurico, tratta da un manoscritto della Bib. di Holkham*. Bolonia, 1886. — Les fragments édités par Bluhm & par Gaudenzi viennent d'être publiés de nouveau par K. Zeumer. *Fontes juris Germanici. Leges Wisigothorum antiquiores*. Hanovre.

1. *Forum judicum*, tit. I, lib. II, lex 8. — *Discurso preliminar* (de l'édition de l'Académie espagnole), p. XXIV. — Marina, *Ensayo sobre la legislacion de Castilla*, p. 39.
2. *For. judic.*, tit. I, lib. II, l. 9.
3. *Ibid.*, tit. I, lib. III, l. 2.
4. *Ibid.*, tit. I, lib. II, l. 1.
5. *Ibid.*, tit. V, lib. III, l. 6.
6. *Discurso preliminar*, p. XXXV.

Digitized by Google

dosien. Il emprunte des paragraphes entiers aux écrits de saint Isidore. C'est un corps de droit romano-barbare, mais plus romain que barbare, & qui porte déjà l'empreinte de l'esprit aristocratique & clérical qui commençait à distinguer la nation espagnole[1].

Le *Forum judicum* continua à régir les royaumes chrétiens d'Espagne, même après la ruine de l'empire wisigothique. On le voit encore cité en 844 en Aquitaine[2], en 878 en Septimanie[3], en 1198 en Aragon [4]. Il resta toujours en vigueur en Castille & Léon. Alphonse VI le donna pour loi à Tolède, Saint Ferdinand le donna à Cordoue & le fit traduire en romance (1241)[5].

Pendant les cinq siècles qui venaient de s'écouler depuis la conquête arabe, le droit coutumier s'était développé d'une manière incroyable, & le droit royal avait commencé de se former. Les rois avaient donné des chartes aux villes (*cartas-pueblas*)[6]. Alphonse VII avait publié, au milieu du douzième siècle, son *Fuero de las Cortes de Najera* (1138), appelé aussi *Fuero de los fijosdalgo*, *Fuero de las fazañas*, *Costumbre antigua de España*[7]. Alphonse VIII avait permis aux nobles de Castille de rédiger la *Fuero Viejo*[8].

Après la bataille de Las Navas de Tolosa (1212) & la conquête de Cordoue & de Séville (1248), les rois de Castille, qui venaient de doubler la richesse de leurs États, sentirent le besoin de les organiser, & la seconde moitié du treizième siècle

1. Marina, *op. cit.*, p. 43.

2. *Praeceptum Caroli Calvi apud Tolosam.* (Baluze, *Capitula Regum Franc.*, II, p. 27.)

3. *Constit. papae Johannis VIII in Concil. Tricass.* (Canciani, *Barbar. Leges*, IV, app. I, p. 202).

4. *Discurso preliminar*, p. XLI.

5. Antequera, *Historia de la legislacion española.* Madrid, in-8°, 1884, pp. 95-97.

6. *Ibid.*, Ap. VII. — On peut citer parmi les *Cartas-pueblas* les plus intéressantes celles de Léon (1020), de Najera (1076), de Sepulvéda (1076), de Logroño (1095), de Cuenca (1190).

7. Marina, p. 132.

8. *Fuero Viejo* (prologo). — Publié pour la première fois en 1771 par les docteurs Asso & Manuel.

Digitized by Google

est une des plus brillantes périodes de l'histoire législative de l'Espagne.

Ferdinand III commença la rédaction du *Setenario* qui fut publié plus tard par Alphonse X. Ce n'était encore qu'une ébauche. Alphonse X voulut être le Justinien de l'Espagne, & nous a laissé trois monuments des plus remarquables : l'*Especulo*, le *Fuero Real* & les *Siete Partidas*[5]. L'*Especulo* ou « miroir de tous les droits » est une sorte de résumé de la législation que le roi se proposait de donner à la Castille. On place sa publication vers 1255 ou 1256.

Presque en même temps (1254-1255) parut le *Fuero Real*, destiné à codifier la législation municipale, à combler ses lacunes, à faire disparaître ses antinomies. Alphonse X ne put le faire accepter de toutes les villes de ses États, comme il l'eût désiré; mais il l'imposa à toutes les villes auxquelles il donna lui-même des Fuéros, & peu à peu l'*Especulo* & le *Fuero Real* furent reçus dans tous les tribunaux de Castille[1].

Le 23 juin 1256, D. Alphonse commença à travailler à son grand ouvrage des *Siete Partidas*, & l'acheva entre les années 1263 & 1265. Mais si le *Fuero Real* avait été sur tant de points combattu par la noblesse, quoiqu'il fût inspiré de fort près du droit national, les *Partidas*, remplies de dispositions empruntées au droit romain & au droit canonique ne purent obtenir force de loi avant le règne d'Alphonse XI[2]. Les *Partidas* constituent un ensemble de lois très supérieur à ce que l'Europe connaissait à l'époque où elles parurent; elles ont contribué à faire pénétrer en Espagne les véritables idées de

1. On a encore de lui : l'*Ordenamiento de Tafurerias* (ordonnance sur les maisons de jeu), les *Leyes de los adelantados mayores* (essai de code administratif), les *Leyes nuevas* (vingt-neuf novelles postérieures au *Fuero Real*). Enfin une compilation d'auteur incertain appelée *Leyes de estilo* nous renseigne sur la jurisprudence des tribunaux de cour & sur leur manière d'interpréter le *Fuero Real* depuis le temps d'Alphonse X jusqu'au règne de Ferdinand IV.

2. Marina, p. 278.

3. La Serna y Montalban, *Elementos del derecho civil.* Madrid, 1868, 3 vol. in-8°, I, p. 114. — Les deux éditions légales des *Siete Partidas* sont celles de D. Gregorio Lopez (1555) & de l'Académie de l'Histoire (1807).

Digitized by Google

justice & à adoucir la barbarie des lois nationales. On y remarque malheureusement presque tous les défauts qui déparent les Codes espagnols : un style emphatique, l'abus des maximes philosophiques & des professions de foi, la prolixité, le goût des développements anecdotiques[1], la prétention à l'universalité. Droit des gens, droit ecclésiastique, droit public, droit civil, droit criminel, procédure, tout y est compris & parfois confondu.

La publication des lois Alphonsines ne ralentit pas le développement du droit coutumier. Les rois continuèrent à accorder aux villes des chartes municipales, parmi lesquelles la plus célèbre est le *Fuero de Sepulveda*, confirmé par Ferdinand IV en 1309. D'autre part, les juristes & les juges, les universités & le gouvernement, tendaient à faire accepter comme obligatoires les codes d'Alphonse X, auxquels les vieux Castillans ne voulaient reconnaître qu'une autorité doctrinale.

Ce fut Alphonse XI qui trancha définitivement le procès pendant entre le droit royal & le droit foral. L'*Ordenamiento de Alcala* (1348), composé de trente-deux titres & de cent vingt-quatre lois, fixa l'ordre dans lequel les Codes d'Espagne devaient être appliqués en justice. L'*Ordenamiento* obtint naturellement le premier rang, le *Fuero Real* eut le second, les *Fueros municipaux* le troisième & les *Partidas* le quatrième. Le roi adopta ainsi une solution mixte. Après quatre-vingt-trois ans de luttes, les *Partidas* obtenaient enfin force de loi ; mais elles ne supplantèrent pas le droit national, elles ne servirent qu'à l'interpréter, elles ne furent qu'un droit supplétoire[2].

Si compliquée que fût déjà la législation castillane avec ses

1. On peut citer comme exemple la loi 34 du titre V de la *Primera partida* : « Ce sont de petits péchés, des péchés véniels, si quelque homme mange ou boit plus qu'il ne le doit, ou parle ou se tait plus qu'il ne convient, ou répond durement au pauvre qui lui demande quelque chose. De même si quelqu'un est bien portant & ne veut pas jeûner quand les autres jeûnent. Mais s'il faisait cela en mépris de la sainte Église, alors ce serait un péché mortel. » (Cité par Marina, p. 317.)

2. *Antequera*, p. 263.

Digitized by Google

trois Codes & ses innombrables lois municipales, elle alla se compliquant encore avec les ordonnances des rois & les décisions des Cortès. Dès 1433, les Cortès demandaient au roi Jean II de faire exécuter une nouvelle codification, & le roi leur répondait : « Vous dites bien, & je commande de le faire » ; mais rien ne fut fait avant le règne des rois catholiques. En 1484, le Dr D. Alonso Diaz de Montalvo fit paraître, par l'ordre de Leurs Altesses, les *Ordenanças reales de Castilla*. Le nouveau Code, divisé en huit livres, cent quinze titres & onze cent soixante-trois lois, comprenait un choix des constitutions royales depuis Alphonse XI jusqu'à Isabelle. Il fut imprimé à Huete en 1484. Toutes les localités ayant plus de deux cents feux furent obligées d'en faire l'acquisition, & les *Ordenanças* firent loi dans toutes les Castilles[1]. Mais les anciens Codes ne furent point pour cela supprimés; l'édifice législatif eut seulement un étage de plus. Ce ne fut pas le dernier. En 1503 parut à Alcala de Hénarès une collection des Pragmatiques émanées des Rois Catholiques[2]. En 1505, les Cortès de Toro publièrent quatre vingt-trois ordonnances explicatives des lois antérieures[3]. La législation n'en devint ni plus claire ni plus simple. La reine Isabelle paraît avoir eu conscience du mal & avoir soupçonné le remède. Dans son testament, elle prie le roi de nommer une Commission formée « d'un prélat de science & de vertu certaines, & de personnes doctes, savantes & expérimentées en droit, qui réviseraient toutes les anciennes lois & en formeraient un seul corps & un seul résumé aussi bref que possible[4]. » La reine demandait la publication d'un Code unique qui eût remplacé tous les autres. Les Cortès de 1523 reprirent la proposition, mais ce ne fut qu'en 1544 que le roi fit commencer les travaux. Ils furent confiés aux juristes les plus renommés de l'Espagne &

1. *Antequera*, p. 370.

2. Cette collection est intitulée : *Libro en que estan copiladas algunas bullas de nuestro muy santo Padre concedidas en favor de la jurisdiccion real de sus Altezas, e todas las pragmaticas que estan fechas para la buena gobernacion del reino.*

3. La Serna y Montalban, I, p. 187.

4. Antequera, p. 372.

Digitized by Google

durèrent près de vingt ans. Le nouveau Code fut terminé en 1563 & promulgué seulement quatre ans après (1567) sous le titre de *Nueva Recopilacion*. Ce fut encore une déception : les Cortès avaient demandé un Code unique & méthodique ; on leur donna une immense compilation, qui laissait en vigueur tous les Codes antérieurs [1].

Les Cortès paraissent s'être découragées ; le dix-septième siècle tout entier se passa sans que l'on fît la moindre tentative pour débrouiller de nouveau le chaos législatif. On se contenta de commenter la *Nueva Recopilacion* & de la grossir en 1640 de toutes les lois parues depuis 1567. Cependant, les édits, les cédules, les pragmatiques, les décisions générales des Conseils (*autos acordados*) allaient s'amoncelant de plus en plus, & l'étude en devenait si rebutante qu'on n'enseignait plus dans les Universités que le droit romain. Ce ne fut que vers la fin du dix-huitième siècle que le droit national reprit quelque faveur, après la publication des *Institutes pratiques du droit castillan* des Drs Asso & Manuel (1771). On imprima alors les trois dernières éditions de la *Nueva Recopilacion* (1772-1775 & 1777), en donnant dans un volume à part les lois nouvelles parues depuis 1745. En 1786, D. Manuel de Lardizabal proposa au Conseil de Castille un nouveau supplément en trois volumes. L'appendice tendait à devenir plus considérable que le Code lui-même. Le Conseil refusa le permis d'imprimer &, en 1798, le roi donna l'ordre de préparer une nouvelle refonte. D. Juan de la Reguera Valdelomar, rapporteur à la chancellerie de Grenade, fut chargé du travail. En 1804, la *Novisima Recopilacion* était prête & en juin le roi en autorisa l'impression [2].

Ce Code monumental remplit cinq volumes in-4° contenant 3,069 pages à deux colonnes. Il est divisé en douze livres, trois cent vingt-neuf titres & quatre mille vingt lois.

1. La Serna y Montalban, I, p. 198. On fit dix éditions de la *Nueva Recopilacion* de 1567 à 1777.

2. *Novisima Recopilacion de las Leyes de España, mandada formar por el señor D. Carlos IV. — Impresa en Madrid,* año 1805. — 5 vol. in-4°, un supplément in-4°, 1829.

Digitized by Google

Un supplément de cent vingt-deux lois publiées de 1805 à 1806 y a été ajouté en 1829.

Toute l'ancienne Espagne revit dans la *Novisima Recopilacion*. C'est un Code universel embrassant toutes les matières juridiques. On y peut étudier l'organisation ecclésiastique, l'administration civile du royaume, le recrutement de l'armée & de la marine, le régime judiciaire, le droit civil & pénal, municipal & commercial de la Péninsule. Quoiqu'il renferme un certain nombre de lois très anciennes, il est composé en majeure partie par les actes législatifs des rois de la maison de Bourbon.

Le ton religieux qui distingue tous les Codes espagnols depuis le *Forum judicum* se retrouve encore dans la *Novisima Recopilacion*. La loi ordonne la confession à l'heure de la mort, l'observation des fêtes, l'offrande à l'apôtre saint Jacques. Elle proclame « le patronage universel de Notre-Dame dans le mystère de sa Conception immaculée sur tous les royaumes d'Espagne & des Indes[1]. »

L'esprit centralisateur, le « royalisme », comme disent les Espagnols, anime d'un bout à l'autre ce dernier Code de la monarchie absolue. Le roi aime à se mettre en scène, à expliquer sa pensée, à vanter son amour pour ses sujets[2]. Il n'est que juste de reconnaître qu'il se montre toujours humain & charitable. Le despotisme s'est fait raisonneur & paternel.

La philanthropie méticuleuse & défiante de Charles III lui a dicté d'interminables ordonnances de police où le bon monarque fait à ses sujets un véritable cours de « morale civique. »

Les tendances scientifiques du dix-huitième siècle se manifestent dans les lois relatives à l'enseignement & à sa réforme, à l'organisation des bibliothèques, aux progrès de la médecine & de la chirurgie, aux imprimeries & aux libraires[3].

Le grand défaut de la *Novisima Recopilacion* est d'être trop volumineuse & trop compliquée. Cependant les juristes du

1. *Novisima Recopilation*, lib. I, tit. I, ley 16.
2. *Id.*, lib. III, tit. X, ley 3.
3. *Id.*, lib. VIII, tit. XVI, leyes 23, 24, 25, 26, 27, 36, 37.

Digitized by Google

Conseil de Castille ne la trouvaient sans doute pas complète, car ils n'abrogèrent pas en son honneur les Codes qui l'avaient précédée. La *Nueva Recopilacion* & les *Ordenanças* de 1484 furent, il est vrai, remplacées par le nouveau Code; on y inséra les lois qui restaient en vigueur dans les Ordonnances d'Alcala & les Lois de Toro, mais les magistrats eurent toujours à consulter en dehors de la *Novisima Recopilacion* le *Fuero Real*, les Fuéros municipaux, le *Fuero Juzgo*, les lois *de Partida* & le droit romain. Si l'on ajoute que le droit civil valencien, le droit aragonais & le droit catalan étaient restés en vigueur devant les audiences de Valence, de Saragosse & de Barcelone, on demeurera vraiment effrayé de la science prodigieuse que la loi supposait chez le magistrat castillan.

II. — Les Tribunaux.

Juridictions d'exception. — Comme s'il ne suffisait point des complications de la loi, les législateurs semblaient avoir pris plaisir à organiser le conflit perpétuel entre une foule de juridictions d'exception.

Les clercs avaient comme partout leurs tribunaux particuliers.

Les ordres militaires avaient conservé les leurs, comme aux beaux jours de leur puissance [1].

Les militaires n'étaient pas seulement justiciables de leurs chefs pour la discipline, ils les avaient aussi pour juges au civil, & ce privilège était étendu à leurs femmes, à leurs veuves [2], à l'officier en retraite, à ses enfants âgés de moins de seize ans [3]; même, en certaines matières, aux domestiques d'officiers [4], aux ouvriers des fabriques d'armes, aux terrassiers & aux maçons occupés à des travaux de fortification [5]. La justice

1. *Novisima Recopilacion*, lib. IV, tit. I, ley 10 (4 juin 1767-18 mars 1795).
2. *Id.*, lib. VI, tit. IV, ley 20.
3. *Id.*, lib. VI, tit. IV, ley 20.
4. *Id.*, lib. III, tit. XI, ley 5.
5. *Id.*, lib. VI, tit. IV, ley 7.

Digitized by Google

militaire appartenait en principe au capitaine général commandant la province, avec appel au Conseil suprême de la guerre, mais chaque corps avait sa juridiction particulière. Les gardes du corps étaient jugés en première instance par leur sergent-major & en appel par le roi [1]. L'artillerie, le génie, la trésorerie militaire, l'aumônerie avaient leurs juges spéciaux [2].

Les gens de mer jouissaient du *Fuero militar* comme les soldats. Leur juge de première instance était le commandant provincial, assisté d'un auditeur de marine nommé par le roi ; il y avait appel auprès du capitaine général commandant le département (préfet maritime); le Conseil suprême de la guerre décidait en dernier ressort [3]. Les marins résidant à Madrid ou dans un rayon de vingt lieues autour de la ville étaient justiciables en première instance du directeur général de la flotte [4].

Les membres des associations aristocratiques appelées *Maestranzas de caballeria*, leurs femmes & leurs domestiques avaient pour juge le président de leur association (*hermano mayor*), avec appel à la Junte Royale de cavalerie & au Conseil du roi [5].

Les gens de service à la Cour avaient pour juges respectifs le grand majordome, le sommelier de corps & le grand écuyer, avec appel à une Commission de cinq membres gradués en droit (*Real bureo*) [6].

Les serviteurs des résidences royales étaient placés sous la juridiction des intendants ou gouverneurs des palais de Sa Majesté avec appel à la Chambre de justice du Conseil de Castille [7].

Les habitants d'Aranjuez & des environs avaient le gouver-

1. *Novissima Recopilacion*, lib. III, tit. XI, ley 7.
2. D. Francisco Barado, *Museo militar.* Barcelone, 1886, 3 vol. in-4°, — III, p. 584.
3. *Nov. Rec.*, VI, VII, 3.
4. Id. VI, VII, 14.
5. *Historia de las Ordenes de caballeria.* Madrid, 1864, II vol. in-f°. — II, p. 629.
6. *Nov. Rec.*, III, XII, 1 à 5.
7. *Id.*, III, X, 1, 13 & 14.

Digitized by Google

neur du château pour juge civil & criminel en première instance[1].

Les employés de finances étaient jugés au criminel, en matière financière, par les assesseurs de l'intendant, avec appel au surintendant général, ministre des finances[2].

Les employés des postes ressortissaient aux juges des postes (*Juzgado de correos*) & à la junte générale des postes[3].

En dehors de toutes ces classes d'hommes ayant leur fuéros particuliers, les magistrats royaux avaient encore à compter avec les privilèges juridiques des nobles, des familiers de l'inquisition, des étudiants, des éleveurs de chevaux &c...; & avec les juridictions féodales des deux mille deux cent vingt bourgs ou villages d'église, & des quatre mille quatre cent trente bourgs ou villages appartenant à des seigneurs laïques[4].

Juridiction ordinaire. — La juridiction ordinaire, au civil & au criminel, appartenait aux alcaldes, aux corrégidors & alcaldes-mayors, & aux audiences, avec recours suprême au Conseil de Castille.

L'ancienne Espagne n'a point connu la séparation des pouvoirs. Tous les juges sont en même temps des administrateurs, tous les corps judiciaires sont en même temps des conseils politiques, nouvelle cause de complication qui rend les procès interminables.

Alcaldes ordinaires. — Les alcaldes ordinaires sont les chefs des municipalités (*ayuntamientos*) &, comme leur nom l'indique (alcalde veut dire juge), ils ont été à l'origine les juges ordinaires en première instance[5]. Mais, à mesure que le droit s'est compliqué, ils ont eu plus de peine à le comprendre; à mesure que le roi est devenu plus puissant, il a tendu davantage à évoquer les litiges à son tribunal. Peu à peu s'est répandue cette opinion que « le meilleur alcalde est le roi. » L'igno-

1. *Nov. Rec.*, III, x, 10.
2. Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda.* Madrid, 1833, 2 vol. in-4°. V° *Juicios de hacienda.*
3. *Nov. Rec.*, III, XIII, 7.
4. *Censo de* 1797.
5. La Serna y Montalban, I, p. 168.

Digitized by Google

rance ou la partialité des juges municipaux a fait désirer à tous d'avoir le roi pour juge, & comme la chose était matériellement impossible, le roi a profité de ce courant d'opinion pour établir dans les principales villes d'Espagne des juges royaux qui, dans la ville où ils résidaient, ont absorbé tous les pouvoirs judiciaires des anciens alcaldes, & n'ont laissé aux alcaldes des bourgs qu'une juridiction limitée, ou simplement préparatoire.

Cette évolution était entièrement terminée au dix-huitième siècle. Les alcaldes ordinaires n'avaient conservé quelques attributions judiciaires que dans les villes où ne résidaient ni un corrégidor ni un alcalde mayor. Au civil leur compétence était extrêmement bornée. Assistés d'un assesseur & d'un greffier, ils jugeaient sommairement les contestations d'un intérêt minime ou remplissaient le rôle de juges de paix[1]. Comme ils ne savaient pas un mot de droit, leurs sentences étaient en réalité rendues par leur greffier[2]. Dans certaines villes, ils avaient conservé le droit de juger en première instance; mais leurs jugements étaient presque toujours frappés d'appel par les parties. Au criminel, leur action était beaucoup plus considérable. Responsables de l'ordre public, ils avaient le droit d'arrêter tous ceux qui venaient à le troubler. En cas d'émeute ou de rébellion, tout privilège s'effaçait devant leur autorité[3]. Dans certains pays comme dans la Navarre, ils avaient conservé le droit de juger en premier ressort les causes criminelles dont ils avaient commencé l'instruction[4]. Partout ils agissaient comme auxiliaires de la justice, recevant les dénonciations, arrêtant les personnes sus-

1. En Biscaye, les *alcaldes de la tierra* ne pouvaient trancher que les procès d'un intérêt inférieur à 96 maravédis (*Fuero de Vizcaya*, II, 4). — Les *alcaldes del fuero* jugeaient en dernier ressort jusqu'à 3,000 ms. (*Id.* XXIX, 8.) — La Constitution de 1812 (art. 282) ne laissa aux alcaldes que les fonctions de juges de paix.

2. *Gazeta de Madrid*, 25 fév. 1806.

3. Ordre royal du 2 oct. 1766.

4. Yanguas y Miranda, *Diccionario de fueros y leyes de Navarra*. San Sebastian, 1828. In-8°. — V° *Alcaldes*.

Digitized by Google

pectes, entendant les témoins & formant les dossiers[1]. Comme magistrats de police leurs droits étaient assez étendus; ils pouvaient condamner à la prison, à l'amende, aux coups & au bannissement[2].

Le titre d'alcalde n'était pas seulement porté par les chefs des municipalités. Une cédule royale de 1604 créa dans chaque ville, siège d'une audience ou d'une chancellerie, des *alcaldes de cuartel*, obligés de résider dans le quartier dont ils avaient la juridiction. Leurs attributions extrêmement variées leur donnaient au civil & au criminel la compétence d'un alcalde ordinaire, & concentraient en leurs mains la police du quartier. A Madrid, les alcaldes de quartier étaient pris parmi les *alcaldes de Casa y Corte*[3], à Barcelone, parmi les membres de la Chambre criminelle de l'audience[4].

En 1768, Charles III créa à Madrid huit *alcaldes de barrio* pour soulager les juges *de Casa y Corte*, trop surchargés d'affaires. En 1802, le nombre de ces magistrats fut porté à dix. Madrid eut encore six *alcaldes del rastro* qui rendaient la justice en première instance dans la banlieue de Madrid[5].

Des *alcaldes de hermandad*, établis dans les provinces, veillaient à la sécurité des campagnes[6].

Des *alcaldes de hijos d'algo* jugeaient dans certaines localités les différends entre gentilshommes.

Des *alcaldes pedaneos* remplissaient dans les villages & hameaux les fonctions de police attribuées aux alcaldes ordinaires dans les bourgs & les villes.

Corrégidors & alcaldes mayors. — Le corrégidor était un magistrat de l'ordre administratif & judiciaire; ses multiples & délicates fonctions en faisaient un intendant au petit

1. *Archivo de Alcala de Henares. Audiencia de Madrid. Causas celebres.* Leg. I.

2. Yanguas, *Dicc. de fueros y leyes*, loc. cit.

3. Antequera, p. 350.

4. Pi y Arimon. *Barcelona antigua y moderna.* Barcelona, 1854, 2 vol. in-8°, I, p. 615.

5. *Nov. Rec.*, IV, XVIII, 3.

6. Bourgoing, *Nouveau voyage en Espagne.* Paris, 1789, 3 vol. in-8°, I, p. 359.

Digitized by Google

pied[1]. Mentionnés dès 1348 aux Cortès d'Alcala, les corrégidors avaient été installés en 1480 dans toutes les bonnes villes du royaume. On comptait en 1804, 266 corrégidors ou alcaldes mayors, dont 161 en Castille, 52 dans les pays d'Aragon & 53 sur le territoire des ordres militaires[2].

Les corrégidors des villes principales n'étaient point choisis parmi les gradués en droit, & portaient le titre de corrégidors de cape & d'épée. On en comptait trente-quatre dans toute la péninsule[3]. Ils étaient avant tout des magistrats politiques. La justice civile & criminelle était rendue en leur nom par un ou plusieurs alcaldes mayors.

Dans les villes secondaires, des corrégidors de robe (*letrados*) remplissaient à peu près les mêmes fonctions que les corrégidors de cape & d'épée, mais rendaient directement la justice.

Les alcaldes mayors exerçaient les mêmes fonctions que les corrégidors de robe, mais dans de plus petites localités. Lorsqu'on les trouve auprès d'un corrégidor de cape & d'épée, ils n'ont plus que des fonctions judiciaires, sauf en cas d'absence du magistrat principal[4].

Le corrégidorat était certainement la carrière la plus recherchée en Espagne. Les personnes les plus distinguées l'ambitionnaient non pour l'argent, mais pour le pouvoir qu'il donnait & pour les honneurs qui y étaient attachés.

Jusqu'en 1790, les candidats au corrégidorat durent satis-

1. *Nov. Rec*, VII, XI, 23 (1648-1711-1749). — Parlant du corrégidor de Madrid, Saint-Simon nous dit qu'il répond à notre intendant, commandant, lieutenant civil, criminel & de police, & au prévôt des marchands.

2. Canga Arguelles. *Dicc. de hacienda.* V° *Alcaldes mayores.* — La *Guia de forasteros* de 1804 ne donne que deux cent trente-quatre corrégidors & alcaldes mayores.

3. Alcala-la-Real, Alcira, Antequera, Avila, Burgos, Canarias, Ciudad-Real, Cordoba, Coruña, Cuenca, Ecija, Guadalajara, Jaen, Leon, Madrid, Murcia, Orihuela, Palencia, Palma de Canarias, Plasencia, Ronda, S. Clemente, S. Felipe, Segovia, Soria, Tenerife, Toledo, Toro, Valencia, Valladolid, Villafranca del Panades, Jerez de la Frontera, Zamora et Zaragoza. — *Guia de forasteros*, 1804.

4. Antequera, p. 351. — Pi y Arimon, I, p. 181.

Digitized by Google

faire à certaines conditions de stage & subir un examen. Ils n'étaient nommés que pour trois ans & devaient, au bout de ce temps, rendre compte de leur gestion avant d'obtenir un nouveau poste.

En 1790, Florida Blanca supprima l'examen d'entrée, nomma les corrégidors pour six ans & les exonéra de l'obligation de rendre leurs comptes[1]. L'expérience avait prouvé que les juges enquêteurs (*jueces de residencia*), choisis parmi les avocats sans cause de Madrid, vendaient aux corrégidors leurs certificats de bonne gestion[2]. On se contenta d'autoriser les particuliers qui se croiraient lésés à porter leurs plaintes devant la Chambre de Castille.

Les candidats au titre de corrégidor ou d'alcalde mayor adressaient une demande à la Chambre de Castille qui proposait au roi les plus méritants. A partir de 1802, on ne nomma plus que des avocats aux conseils du roi ou aux chancelleries & audiences[3]. Les corrégidorats étaient divisés en trois classes (*de entrada*, *de ascenso*, *de termino*). Le traitement de début était de 1,000 ducats; les corrégidors de seconde classe touchaient 2,000 ducats, & ceux de troisième un traitement encore plus élevé. L'avancement récompensait surtout l'ancienneté des services. Il fallait avoir fait un stage de six ans au moins dans une classe pour passer dans la classe supérieure. C'était encore la Chambre de Castille qui faisait les propositions d'avancement[4]. Au bout de dix-huit ans de service, un corrégidor capable & honnête, pouvait devenir auditeur d'une audience ou d'une chancellerie, &, plus tard, membre du Conseil de Castille. Les corrégidorats de Guipuzcoa & de Biscaye étaient considérés comme des postes de confiance; le roi ne les donnait qu'à des magistrats éprouvés & déjà nommés auditeurs d'audience ou sur le point de l'être[5].

Il y avait des alcaldes mayors nommés par les seigneurs pour

1. *Nov. Rec.*, VII, XI, 30 (1790).

2. *Archivo de la R. Academia de la historia.* E. 134. *Representacion de los reynos que componen la corona de Aragon al señor Carlos III.*

3. *Nov. Rec* , VII, XI, 32.

4. *Nov. Rec.*, VII, XI, 29 (1783), & 30 (1790).

5. *Id.*, VII, XI, 29 (art. 9). — En 1779, le corrégidor de Guipuzcoa

Digitized by Google

leurs domaines ; une ordonnance royale du 20 juin 1802 interdit aux seigneurs de confier les fonctions d'alcaldes mayors à des gens de leur maison & soumit la nomination des juges seigneuriaux à la confirmation royale[1].

Avec l'extension démesurée de leurs pouvoirs, il y avait à craindre que les corrégidors ne devinssent de véritables tyrans ; & cette crainte n'était pas absolument vaine, car les corrégidors d'Amérique avaient la plus détestable réputation. Les hommes hardis qui sollicitaient un corrégidorat au Mexique ou au Pérou entendaient faire fortune en revendant aux Indiens, à des prix exorbitants, les marchandises d'Europe, dont une loi malavisée les faisait entreposeurs. Leur rapacité était proverbiale. Lors de la guerre contre l'Inca, Tupac-Amaru, D. José del Valle, général de l'armée espagnole, disait que « les corrégidors permettraient la défaite & la perte de l'armée royale plutôt que de lâcher un homme qui leur devrait six *varas* de molleton[2]. » En Espagne, les corrégidors en usèrent avec beaucoup plus de modération ; la perspective d'une reddition de comptes, le contrôle incessant de l'opinion publique conseillaient la prudence à tous ceux qui eussent été tentés d'abuser. D'autre part, la courtoisie & la discrétion naturelles à l'Espagnol, sa nonchalance même, suffisaient à neutraliser les fâcheux effets d'une omnipotence qui eût été dangereuse en d'autres pays. Le plus souvent, le corrégidor était un homme grave & bien élevé, très respectueux de la forme, peu soucieux de se créer des affaires, & pensant volontiers que « ce qui ne se fait pas un jour se fait le lendemain. » Les corrégidors étaient généralement fort considérés ; quelques-uns devenaient populaires, comme D. José Antonio de Armona, corrégidor de Madrid sous Charles III. Ce magistrat étant tombé malade, les couvents célébrèrent des offices pour sa guérison, des grands, des gens titrés, une foule immense

avait été successivement alcalde mayor à Palencia, Salamanque, Teruel & Malaga, corrégidor d'Orense, de Villena, d'Andujar, de Lorca & d'Arevalo, & auditeur de la chancellerie de Valladolid.

1. *Nov. Rec.*, VII, XI, 32.

2. Lettre du 3 octobre 1781. Ferrer del Rio. *Historia del reinado de Carlos III en España.* Madrid, 1856; 4 vol. in-8°, t. III, p. 452.

Digitized by Google

assiégèrent chaque jour son hôtel pour savoir des nouvelles de sa santé [1].

Comme magistrats judiciaires, les corrégidors jugeaient en première instance les procès civils & criminels, & en premier appel les causes déjà jugées par les alcaldes ordinaires. Autour de leur tribunal gravitait tout un monde de greffiers, de procureurs, d'avocats, d'huissiers & d'alguazils, que nous retrouverons auprès des tribunaux supérieurs.

Chancelleries & audiences. — L'appel des jugements des corrégidors était porté devant de grandes cours de justice, installées dans les principales villes du royaume, & portant le nom de Chancelleries & audiences.

Jusqu'au temps des Rois Catholiques, l'audience royale avait suivi le souverain dans tous ses déplacements. Isabelle la fixa à Valladolid en 1485 & établit à Ciudad Real une autre audience qui fut installée définitivement à Grenade en 1505. Ces deux cours souveraines reçurent le nom de chancelleries, & se partagèrent toute la Castille. Le Tage marquait la limite de leur juridiction réciproque [2].

Le ressort des deux chancelleries parut encore trop étendu. Les rois créèrent successivement d'autres cours d'appel à La Corogne (1480-1504), à Séville (1556), aux Canaries (1558-1666). Lorsque Philippe V eut soumis les pays aragonais au régime castillan, il réorganisa sur le modèle des audiences castillanes les anciennes cours de Valence (1561) & de Majorque (1571), & créa deux nouvelles audiences à Saragosse (1707) & à Barcelone (1716-1741). La création des audiences d'Oviédo (1717) & de Cacerès (1790) porta à onze le nombre des parlements provinciaux [3].

Pendant longtemps les chancelleries eurent une réelle suprématie sur les audiences. Dans certains cas réservés, l'appel pouvait être porté d'une audience à une chancellerie [4]; mais un décret royal du 30 novembre 1800 supprima ce genre d'ap-

1. Ferrer del Rio. *Historia*, &c , t. IV, p. 88.
2. Mariéjol. *L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle*. Paris, 1892, in-8°, p. 182.
3. Antequera, p. 349.
4. *Nov. Rec.*, V, IV, 42 (note A).

Digitized by Google

pel & assimila les chancelleries aux simples audiences. Elles n'eurent plus d'autre avantage que le souvenir de leur ancienne illustration & l'étendue plus considérable de leur ressort. La chancellerie de Valladolid avait à elle seule plus de deux millions de justiciables[1].

Les audiences les plus importantes se divisaient en plusieurs chambres. Valladolid & Grenade avaient quatre chambres civiles & deux chambres criminelles. Les petites audiences des Asturies, des Canaries & de Majorque n'en avaient qu'une[2]. Le nom d'auditeurs (*oidores*) était réservé aux membres des chambres civiles; ceux des chambres criminelles s'appelaient *alcaldes del crimen*. La chancellerie de Valladolid avait, en outre, un grand juge de Biscaye (*juez mayor de Vizcaya*) chargé de juger les appels interjetés par les Biscayens contre les jugements du corrégidor de la Seigneurie[3]. Auprès de chaque chancellerie ou audience fonctionnait un parquet composé d'un ou deux procureurs (*fiscales*) & d'un alguazil mayor. Les chancelleries avaient encore un bureau de vérification des pouvoirs présentés au tribunal (*bastanteria*). La bastanteria de Valladolid était la propriété de la famille de Grijalva[4]. La présidence des chancelleries & audiences appartint longtemps à un magistrat. Mais les audiences n'étaient pas seulement des cours de justice, elles avaient de nombreuses & importantes attributions administratives; elles nommaient un grand nombre de fonctionnaires, elles servaient de conseil aux capitaines généraux. En créant les audiences de Valence, de Saragosse, de Barcelone & de Majorque, le roi crut bon de marquer l'importance politique qu'il leur voulait donner, & confia la présidence des nouvelles cours au capitaine général de la province[5]. Les présidents civils subsistèrent, mais n'occupèrent plus que la seconde place avec le titre de gouverneurs. En 1800, cette organisation fut étendue à toutes les

1. Sangrador Vitores, *Historia de la M. N. y L. ciudad de Valladolid.* — Valladolid, 1851, 2 vol. in 8°, I, p. 609.
2. *Guia de forasteros*, 1804.
3. *Fuero de Vizcaya*, I, 19.
4. Sangrador, I, p. 615.
5. Pi y Arimon, I, p. 605.

Digitized by Google

audiences & chancelleries. Le capitaine général de Vieille-Castille présida la chancellerie de Valladolid; le capitaine général de la Côte présida la chancellerie de Grenade. Les anciens gouverneurs prirent le titre de régents & administrèrent la cour sous le contrôle du capitaine général. La petite audience des Asturies conserva seule son président civil[1].

Les magistrats des audiences étaient directement nommés par le roi sur la proposition de la Chambre de Castille. Rien ne rappelait en Espagne la vénalité des charges judiciaires. Le plus grand nombre des juges d'audience se recrutaient parmi les anciens élèves des collèges aristocratiques (*colegios mayores*) qui existaient auprès des universités de Salamanque, Valladolid & Alcala[2]. La réforme des grands collèges par Charles III (1772) ouvrit l'accès des audiences aux hommes de petite naissance ou de fortune modeste. On nommait auditeurs des corrégidors, des avocats en renom, des professeurs de droit dans les universités[3].

1. Sangrador, I, p. 514. — *Nov. Rec.*, V., XI, 15. (30 nov. 1800).

2. Ces collèges étaient au nombre de six : San Bartolome, Cuenca, Oviédo, del Arzobispo à Salamanque; Santa Cruz à Valladolid; San Ildefonso à Alcala. Les *colegiales* faisaient, en général, de détestables études, remplissaient les administrations du royaume, & se soutenaient entre eux contre les hommes nouveaux qui cherchaient à percer.

3. Voici quelques exemples de carrières judiciaires :

D. Luis de Mirabal, colegial mayor de Cuenca, fiscal à Valladolid, juge de *Casa y Corte*, fiscal, puis conseiller, puis président de Castille (+ 1729). — Parada y Barreto, *Hombres ilustres de la ciudad de Jerez de la frontera*. Jerez, 1875, in-8°, p. 291.

D. Diégo Adorno Davila, colegial mayor de Cuenca, auditeur à Séville, régent aux Canaries & à la Corogne, président de la chancellerie de Valladolid, conseiller de Castille (+ 1760). — *Id.*, p. 3.

D. Martin Patricio Davila, Siguenza y Vargas, colegial mayor, professeur de droit à Salamanque, auditeur à Valence & à Valladolid, membre du Conseil des Ordres (+ 1764). — *Id.*, p. 123.

Pereyra, jurisconsulte, membre de la chancellerie de Valladolid, corrégidor de Biscaye, juge de Casa y Corte. — Coxe, *l'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon* (traduction Muriel). Paris, 1827, 6 vol. in-8°. — VI, p. 234.

En 1791, le roi nomme un avocat à Valladolid juge criminel à l'audience de Valence. (*Autos acordados del ayuntamiento de Valladolid*, 1791, ms.).

Digitized by Google

Les magistrats touchaient un traitement fixe & relativement fort élevé. Le régent de Valladolid recevait 55,000rs, un auditeur était payé 20,000rs, un juge criminel 18,000, un fiscal 20,000. Les régents des simples audiences touchaient 36,000rs, les auditeurs & les juges criminels 18,000 [1]. Le régent de l'audience de Séville percevait sur les amendes prononcées par la cour une indemnité de logement de 800 ducats [2]. Il était défendu aux juges de rien recevoir des plaideurs.

A côté des audiences fonctionnaient de nombreux officiers ministériels que rendait nécessaires le jeu compliqué de la procédure castillane.

En tête de ces auxiliaires venaient les greffiers (*escribanos*), divisés en greffiers de la chambre, greffiers criminels, greffiers de province & greffiers des nobles [3]. Ils étaient nommés à vie par le roi sur la présentation de la Chambre de Castille [4]. Ils ne pouvaient affermer leurs charges à des tiers [5]. En principe, le roi était propriétaire de tous les greffes; mais il avait souvent aliéné son droit en faveur de quelques particuliers qui pouvaient à leur gré gérer l'office en personne ou présenter au roi un candidat choisi par eux [6]. Les greffiers avaient la garde des dossiers, tenaient registre des procès & conservaient les minutes des jugements.

Les receveurs (*receptores*) étaient nommés par le roi sur la proposition des audiences & après examen préalable [7]. Ils étaient chargés des enquêtes ordonnées par la cour & de certains recouvrements. Un répartiteur, nommé par le président & les auditeurs, leur distribuait les affaires [8]. Un receveur ne devait jamais avoir plus d'une affaire en train; il n'en obtenait une nouvelle qu'après avoir rendu compte de celle qui lui avait été précédemment confiée [9].

1. Canga Arguelles, *Dicc. de hac.* V° Tribunales.
2. *Novisima Recopilacion*, lib. V, tit. IV, ley 43 (note 4).
3. *Escribanos de camara, del crimen, de provincia, de hijosdalgo.*
4. Résolution royale du 23 avril 1766.
5. *Novisima Recopilacion*, lib. V, tit. XXIV, ley 4.
6. *Id.*, lib. V, tit. XXVII, ley 1.
7. *Id.*, lib. V, tit. XXIV, ley 5, & lib. V, tit. XXVIII. ley 1.
8. *Id.*, lib. V, tit. XXIX, ley 1.
9. *Id.*, lib. V, tit. XXVIII, leyes 11, 12 & 15.

Digitized by Google

Les rapporteurs (*relatores*) étaient nommés par les chancelleries & audiences, après avoir passé le même examen que les receveurs[1]. Leurs fonctions consistaient à lire à la cour les mémoires qu'ils avaient rédigés sur les procès qui leur étaient confiés à tour de rôle par le répartiteur.

Les greffiers, receveurs & rapporteurs tenaient encore en quelque manière à la magistrature; les procureurs & les avocats n'étaient que des intermédiaires entre les parties & les tribunaux.

Les procureurs (*procuradores*) étaient de véritables agents d'affaires qui avaient pullulé aussi longtemps qu'on n'avait exigé d'eux aucune garantie de capacité. Le *Fuero de Biscaye*, rédigé au début du seizième siècle, assure que beaucoup de procureurs ne savaient alors ni lire ni écrire[2]. On finit par les soumettre à un examen devant le régent de l'audience, qui avait le droit de leur retirer leur titre s'ils se montraient incapables[3].

Les avocats avaient été réduits par la loi au rôle d'avocats consultants. On les avait longtemps accusés de mieux connaître le droit romain que le droit national. Campomanès ne paraît pas les avoir vus d'un fort bon œil, car il dit dans ses lettres économiques que « l'avocasserie fut de tout temps ennemie de la justice[4]. » En 1802, le roi voulut les obliger à dix ans d'études[5]; mais ce système était beaucoup trop sévère pour être mis en pratique, & les avocats continuèrent à faire assaut de subtilité dans de longs mémoires qui brillaient rarement par la clarté. La loi avait fixé le maximum des honoraires de l'avocat au vingtième de la somme en litige, mais le chiffre légal était souvent dépassé.

Aux derniers échelons de la hiérarchie judiciaire venaient les huissiers (*porteros*) chargés du service intérieur du palais,

1. *Novisima Recopilacion*, lib. V, tit. XXIII, ley 9.
2. *Fuero de Vizcaya*, VI, 7.
3. *Novisima Recopilacion*, lib. V, tit. XXXI, ley 1.
4. Campomanes, *Cartas politico economicas, publicadas por D. Antonio Rodriguez Villa*. Madrid, in-18, 1878, p. 213.
5. *Novisima Recopilacion*, lib. V, tit. XXII, ley 2 (14 sept. 1802).

Digitized by Google

& les alguazils ou sergents qui prêtaient main-forte à l'exécution des jugements.

Campomanès n'est point tendre pour « cette chiourme (*chusma*) de rapporteurs, de greffiers, de procureurs & d'agents qui, tous ligués entre eux par l'intérêt, s'enrichissent mutuellement aux dépens des parties, sans que le magistrat puisse rien faire pour déjouer leurs intrigues[1]. » Il voit dans cette pullulation des officiers de justice une des causes de la lenteur des procès, & ne se trompe assurément pas.

Les audiences jugeaient en première instance tous les procès civils nés dans un rayon de cinq lieues autour de la ville où elles siégeaient; elles jugeaient en appel toutes les sentences des alcaldes ordinaires, des alcaldes mayors & des corrégidors. Certains cas appelés *casos de corte* étaient réservés à la connaissance des grands Conseils de Madrid[2]. Il y avait appel de l'audience des Canaries à celle de Séville pour les causes criminelles emportant condamnation à une peine capitale, ou pour les litiges supérieurs à 30,000 maravédis[3]. On pouvait appeler d'une première décision d'une audience à un second jugement de la même audience (*vista y revista*). Les audiences jugeaient en dernier ressort les procès d'un intérêt inférieur à 1,000 ducats; au delà de cette somme, il y avait appel de leurs décisions au Conseil de Castille. Pour dégoûter les plaideurs d'interjeter des appels mal justifiés, la loi les contraignait à déposer au préalable une somme de 1,500 pistoles qui était perdue pour eux lorsque le Conseil confirmait la sentence des premiers juges.

G. DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à la Faculté des lettres de Clermont.

1. Campomanès, *Cartas*, p. 206.
2. Baudrillart, *Philippe V & la cour de France*. Paris, 1889. In-8°, p. 293.
3. *Novisima Recopilacion*, lib. V, tit. IV, ley 11 (1556).

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

UN DIOCÈSE PYRÉNÉEN SOUS LOUIS XIV

LA VIE POPULAIRE DANS LA VALLÉE DE L'ARIÈGE SOUS L'ÉPISCOPAT DE F.-E. DE CAULET (1645-1680)

(SUITE ET FIN)[1]

Le sixième des commandements de Dieu était particulièrement méconnu dans ce pays. Caulet, à qui Delescazes, étant curé de Bénac, avait dédié son *Mémorial historique*, retrouvait autour de lui ces vices qu'avaient signalés, « au milieu de la campagne de Foix & d'une grande esplanade nommée vulgairement Villotte, les paroles espouvantables » de Thomas Illyricus[2].

Le procureur du roi en la sénéchaussée de Foix avertit le sénéchal qu'une veuve d'Aston, qui menait dès le vivant de son mari une vie déréglée, « s'est retirée dans un chasteau où elle entretient ses concubinages & mauvais desportemens avec plus d'effronterie[3]. » Près de deux ans après, Caulet signale nommément celui qui donne asile à cette femme « depuis quinze ans, estant d'ailleurs marié[4]. » Il l'excommuniera[5].

1. Voir la première partie, ci-dessus page 361.

2. Delescazes, éd. Pomiès, pp. 35 & suiv. Il les cite d'après les *Conditiones veri praelati* de ce religieux observantin, & d'après un exemplaire qu'il avait reçu lors de la prise de Pamiers, en 1628, d'un capitaine indifférent aux livres rares.

3. A. E. Liasse LXXXVI, n° 19, 13 janvier 1646.

4. Pour ne nommer personne, qu'il suffise de dire que c'est un membre d'une vieille famille du pays de Foix. Nous nous contentons de le désigner par l'initiale.

5. Même liasse, 6 déc. 47.

Digitized by Google

Un an & demi se passe; T... déclare devant notaire qu'il a congédié la servante qui causait du scandale[1]. Un an après, nouvelles menaces d'excommunication[2]. Six ans plus tard, Caulet étant à Tarascon, apprend qu'un habitant d'Amplaing, ce même T..., entretient chez lui une femme mariée, & le menace d'excommunication[3]. Quatre mois après, l'official, étant aussi à Tarascon, reçoit la déposition du mari, du recteur d'Arnave & de deux autres témoins. La femme avait « laissé à l'abandon un enfant qui estoit encore à la mamelle ». Elle est sommée de rejoindre son mari, & deux mois après à nouveau, enfin par Caulet même, & sous peine d'excommunication[4]. Rien n'y fait. Étant à Arnave, l'évêque entend le mari qui se plaint de ce que sa femme a deux bâtards & continue à vivre « à pot & feu » avec l'amant; de ce que celui-ci l'a « emmenée en trousse » à une métairie où il la rejoint chaque soir; le mari a même failli être empoisonné par elle, & il sait qu'une fille qu'il a eu d'elle vit à la métairie[5]. La femme a déclaré « qu'elle ne se soucioit de l'Évesque ni du Curé plus que du Diable ». Trois jours après, un prêtre envoyé par Caulet interroge la femme adultère; elle ne veut pas retourner chez son mari. L'année suivante, l'Évêque dit que dans huit jours il prononcera l'excommunication. Un an se passe encore. Il somme la femme de quitter Montoulieu où elle s'était retirée & d'aller soit chez son mari, soit chez sa mère; il défend aux gens du village de Seignaux de la recevoir chez eux à peine d'être punis par lui; il interdit l'entrée de l'église à un paysan qui l'a reçue, & menace ensuite de l'excommunier. L'année suivante, étant à Amplaing, il apprend que la femme est « enfermée à clef pour n'estre veue de personne » dans une maison appartenant à son amant & que celui-ci va la rejoindre plusieurs fois par semaine. Rentré à

1. A. E. Liasse LXXXVI, 2 mai 49.
2. *Ibid.*, 8 juin 50.
3. *Ibid.*, Liasse LXVI. Pièce signée par Caulet, 4 nov. 56.
4. Même liasse, 20 mars 57, 23 mars, 18 mai, 16 février 59. Cette dernière pièce est signée de Caulet & porte son cachet.
5. J'omets un détail.

Digitized by Google

Pamiers, il les menace à nouveau d'excommunication[1]. — Il excommunie un meunier octogénaire qui depuis de longues années menait « une vie scandaleuse par un concubinage public[2] »; un marchand de Foix qui a recommencé à vivre de même[3]. — Voici une consultation juridique qui lui est adressée de Paris en décembre 1648[4]. Il s'agit d'un homme « de grande authorité & considération en une ville importante », qui visite souvent une veuve & qui même, sur une promesse de mariage, a eu un enfant d'elle. Il continue à la fréquenter chez sa mère, « à coucher dans la maison de l'une des deux accompagné de deux de sa suite ». Il dit qu'il l'épousera lorsque ses affaires le lui permettront; mais il est au-dessus d'elle par la naissance & la fortune. Faut-il leur refuser les sacrements ou leur fixer un délai pour se marier? « Les personnes sont jeunes, en bon point, fort attachées l'une à l'autre, au moins de l'homme[5]. » De même un « doubte », non daté, & que Caulet soumet à l'appréciation de l'un de ses conseils habituels[6]. Il est question d'un homme « malversant avec sa cousine au second degré ». Deux ordonnances leur ont défendu de se fréquenter. Les officiers de l'évêque ainsi que des témoins les ont surpris « à dix heures du soir enfermés dans une grande chambre sans feu ni lumière. » La fille se plaignit qu'il avait abusé d'elle depuis longtemps sous promesse de mariage; d'où procès. Les juges ordinaires ont condamné par défaut le suborneur à 1,500 livres d'amende & aux frais. Au bout d'un an, il se présente devant le sénéchal; on ordonne un supplément d'enquête. Caulet demande s'il y aurait lieu d'appel, « l'homme ayant esté attrapé avec la fille, seul à seul, à heure nocturne, & un tesmoin déposant précisé-

1. Tout ceci dure du 21 mai 1659 au 10 juillet 62.

2. A. E. Liasse LXVI. Signature & cachet de Caulet, 25 janvier 1648.

3. *Ibid.*, Liasse LXXXVI, 17 fév. 48.

4. *Ibid.*, Liasse XLIX.

5. Une note mise au dos de la pièce semble indiquer qu'il s'agit d'un des plus hauts personnages de la province, & que nous avons ailleurs montré comme hostile à Caulet & comme peu aimé de lui.

6. Même liasse, autre pièce.

Digitized by Google

ment qu'il les a veus dans les privautez du mari & de la femme. » — Caulet presse un homme de Foix qui entretient une femme mariée & en a plusieurs enfants [1]; un autre qui vit avec une femme avec laquelle il se prétend marié & qui n'a produit qu'un certificat faux [2]. — Le recteur de Ventenac signale à l'évêché deux de ses paroissiens qui vivent depuis longtemps, dit-il, « dans une conversation tout à fait scandaleuse & encore se cajolent en allant à l'église les festes & dimanches à la veüe du peuple, disant qu'ils estoient proches parens [3]. » — Étant de passage à Varilhes, Caulet s'informe des scandales du maréchal du pays qui ne sort pas de la maison d'une veuve, « mangeant & beuvant ensemble, entrant & sortant de nuit & de jour, criant en sorte que tout le voisinage les entendoit [4]. » — Une enquête est ouverte contre M...[5], chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dit le chevalier de L...[6]. Voilà deux ans qu'il entretient une fille, & il en a plusieurs bâtards. Le père de cette femme dit que le chevalier l'a obligé à vendre un bien qu'il avait à Miglos & à en acheter un à Capoulet, & que, chaque fois qu'il faisait « des advertissemens & des corrections à la débauchée, il l'a souvent maltraité. » — Une femme a quitté son mari : elle dit que ce n'est pas pour mener une vie scandaleuse, mais parce qu'il la bat, qu'elle a dû récemment arracher « un ais du sol » pour n'être pas jetée par lui à la rue, qu'il l'a frappée « à grands coups de pierres & de barres, luy a tordu le col, jetté des cruches d'eau froide & un poëlon de chaude dessus, & qu'il dépense aux tavernes quelque peu de bien qu'elle a à la montaigne [7] ». Elle se défend au surplus de se mal con-

1. A. E. Liasse LXXXVI, oct. & nov. 1662.
2. *Ibid.*, décembre 62.
3. *Ibid.*, 25 sept. 63.
4. *Ibid.*, Liasse non numérotée, pièce n° 24, 27 fév. 67.
5. Nous ne nommons pas le personnage, qui appartenait à une vieille famille de Foix, & qui exerça une haute fonction dans la commanderie de Gabre & Capoulet, une de celles dont se composait le Grand-Prieuré de Toulouse.
6. Même liasse, pièce n° 30, janvier 71.
7. A. E. Liasse LXXVII, n° 19.

Digitized by Google

duire; mais, à la différence de la femme de Sganarelle, elle ne veut pas être battue. — D'autre part, voici une enquête contre une femme mariée de Pamiers qui a quitté son mari. Un marchand de chandelles, son voisin, se plaint de ce qu'elle est débauchée; souvent la nuit « la jeunesse luy enfonse la porte, & estant dans sadite maison y commet toutes sortes de méchancetés ». De même un peigneur de laines. Un boulanger parle aussi de nombreuses « impuretés contre l'honneur de Dieu & de la sainte Vierge[1]. » — Voici que des gens de Pamiers, « par une fureur dénaturée, impie & diabolique, ont esgorgé cruellement & jeté dans le puits de la place du Mercadal un enfant né depuis peu de jours sans qu'il parust mesme qu'il eust été baptizé ». Avertis, les coupables ne se sont pas nommés, & personne ne les a désignés. Excommunication contre eux, leurs complices, ceux qui ne les ont pas révélés[2]. »

Quittons ces documents si nombreux pour les cantiques du chanoine Amilia. Avec des mœurs si relâchées, ses vers sur la pratique de la chasteté n'étaient point superflus, ni ceux où il conseille de mépriser les joies du monde « qui n'est qu'un charlatan » & où il déclare que l'état des célibataires, s'ils vivent sobrement, est « le frère & l'ami de celui des anges. » Il pouvait bien citer aux diocésains, comme il le fait, Platon & Cicéron, les saints Paul, Jérôme & Hilarion, se déchaîner contre la femme mondaine, attaquer, comme le fera aussi La Bruyère, le fard de celle-ci, son vermillon & sa céruse, ses bracelets « par où Satan la tient déjà », ses rubans, ses dentelles « de Venise & de Gênes », ses éventails bigarrés (*mirgailhat*). Amilia reproche aux Languedociennes d'avoir le sein couvert « d'uno gazo ta claro », de porter des justaucorps qui font prendre chacune d'elles « pour un soldat », d'acheter des aiguilles d'argent qui, une fois piquées dans leurs cheveux, « enfoncent plus avant les épines dont les Juifs ont percé la tête

1. A. E. Liasse LXXVII, n° 29, 26 septembre d'une année qu'on a omis d'inscrire.

2. *Ibid.* Liasse LXXXVI, 9 déc. 51.

Digitized by Google

du Sauveur. » Il ne voudrait plus leur voir les cheveux frisés, les oreilles garnies de diamants & de perles,

La raubo sens coulet, la nuditat de col,
..... Raubo de popelino,
De Touscano, sati, tafatas à la Chino,
Estof' à la Coulberto, & abits de broucar...
La guipuro d'argen, de broucatel ou d'or...
E sur un petit cap dex canos de riban
Qu'entourtilhon le pel en formo de turban.

Aussi quels exemples cite-t-il pour détourner les diocésains de ce vice du concubinage qui y était si répandu? Samson, Holopherne, Salomon, David corrompu comme eux par les femmes, &, dès lors,

Triste & melancoulic coum' un auzel de neit.

*
* *

A cette liberté de mœurs ne correspondait pas, dans ces pays de montagnes, une grande indépendance d'esprit. Le peuple y était des plus superstitieux. Aussi bien n'avons-nous point à rappeler l'importance qu'eurent au dix-septième siècle les phénomènes de mystique diabolique, les possessions, la magie[1]. Ils pouvaient intéresser particulièrement Caulet, qui avait vu dans sa jeunesse les célèbres possédées de Loudun. Un de ses biographes écrit même que le diable, par la bouche de l'une d'elles, l'appela par son nom dans leur église & lui parla de la dévotion que le jeune abbé de Foix avait pour saint Joseph[2]. On s'explique ainsi qu'il ait chassé les Ursu-

1. On a lu dans la vie de Pascal, par Mlle Périer, sa nièce (Ms. 1487 de la Bibl. Nat., publié par Victor Cousin), l'histoire « fort extraordinaire » de la prétendue sorcière qui — le mémoire le raconte en termes graves — avait jeté un sort à Pascal enfant, de son père, qui menaça de faire pendre la femme & lui offrit un cheval pour qu'elle transportât le sort, du chat qu'elle jeta par une fenêtre, de la petite fille de moins de sept ans qui avant le lever du soleil cueillit neuf feuilles de trois sortes d'herbes, du cataplasme que la sorcière fabriqua.

2. Besoigne, II, p. 118.

Digitized by Google

lines de Pamiers[1] au souvenir des scandales de celles de Loudun & du procès d'Urbain Grandier, & surtout combattu la prétendue sorcellerie.

Jandilhou C...[2] était surnommé « le devin de Rabat. » Il jure devant le curé du village & un notaire, « dans le saint cimentière de l'esglise Notre-Dame dudit lieu, n'avoir bailhé aucune sorte de brevages de médecines depuis la deffence que Monseigneur luy en fit, ny n'en veult plus faire dors en avant, à cause de l'escandalle & soubçon de ceux qui disent aller *à l'endebinayré*[3]. » Un an après, par-devant notaire, le prétendu sorcier proteste contre la mauvaise opinion qu'on a sur lui « pour avoir usé de la vertu de certaines herbes pour ceux qui avoient de ruptures d'os & de dislocations, & de caracthères ou de charmes & de paroles defendues. » Il dit qu'il n'a jamais été médecin. Sganarelle en affirme autant à Valère & à Lucas, & ne convient du contraire que sous les coups de bâton. C... ajoute qu'il n'a pas employé « charmes, caracthères conjurs, art magique ny diabolique, faict pacte facille avec le *diable* »; s'il use des herbes, c'est charitablement & parce qu'il a « de la vertu d'icelles quelque cognoissance[4]. » L'hiver se passe. Caulet appointe une requête de son promoteur qui signalait C... comme « donnant des potions & remèdes & choses semblables dont ceste sorte de gens, comme supposts de Satan, ont accoustumé de se servir pour séduire le simple peuple ». L'évêque était prié d'interdire l'église au sorcier & de l'excommunier[5]. Une mère avoue au recteur de Sem qu'elle a envoyé sa fille à Rabat « pour apporter un brevage du devineur[6]. » Un mois après, étant à Vicdessos, Caulet apprend que l'*endebinayré* a offert de guérir cette fille « de

1. Besoigne, II, pp. 169 & suiv. C'est par lapsus que M. de Lahondès dit qu'il les a protégées. II, pp. 145 & 147.

2. Je supprime, pour ne froisser personne, le nom qui est encore répandu en Ariège.

3. A. E. Liasse LXVI, n° 32, 28 octobre 1646.

4. *Ibid.*, 7 octobre 1647.

5. *Ibid.*, n° 33. 22 février 1648. Pièce signée de Caulet.

6. *Ibid.*, 8 avril 1648.

Digitized by Google

certaine maladie de laquelle elle se trouvoit détenue par un brevage qu'il lui donna »; le père de la fille malade prie l'évêque de remédier « aux maux que fait C..., abusant le public & passant pour devin[1]. » Le mois suivant, le curé de Mercus, sur l'ordre de Caulet, ouvre une « inquisition secrète[2] ». A Gennac[3], la fille d'un laboureur dit que son frère était tombé malade à Montgaillard, par suite d'une marche exagérée. Le prêtre du village n'y put rien, ni un chirurgien de Tarascon qui le saigna. Ses parents pensèrent qu'il était « charmé » & envoyèrent porter une piastre à C... Celui-ci leur remit une liqueur dans une bouteille; le malade en but, souffrit beaucoup, « vomist grande quantité de flegme gluant, » & mourut presque aussitôt. Les autres gens confirment ce témoignage. Le médecin de Tarascon conclut à un empoisonnement[4]. Sganarelle du moins, outre qu'il n'est médecin que malgré lui, ne met ses juleps que dans sa jolie bouteille dont les gloux-gloux lui sont si doux, & s'il se coiffe d'un chapeau des plus pointus pour guérir une fausse muette, il ne lui ordonne que quantité de pain trempé dans du vin. — A Pamiers, un substitut du Procureur général au Parlement de Toulouse informe contre une femme du lieu de Sainte-Foy[5], qui passe « par un commun bruit pour la plus fameuse & redoutable sorcière qui ait jamais esté », dit un travailleur de Pamiers. On l'accusait d'avoir tué les deux enfants d'une femme « pour quelque déplaisir », parce que, ajoutait une autre déposition, la sorcière, priée de guérir le mari « atteint d'une maladie de laquelle elle l'avoit relevé & fait vivre sept ans », n'avait pas reçu tout le salaire qu'on lui avait promis. Lorsque cet homme mourut, la sorcière déclara que, si on l'avait payée, « elle l'auroit fait vivre encore sept ans en faisant mourir quelque autre personne, comme la première fois où cette insigne sorcière a frappé d'un seul coup une cham-

1. A. E. Liasse LXVI, n° 32, 24 mai 1648. Signature de Caulet.
2. *Ibid.*, 18 juin 48. Signature & cachet de Caulet.
3. Hameau de la commune actuelle de Mercus, aujourd'hui Jarnat.
4. *Ibid.*, 20 juin.
5. Environs de Mirepoix.

Digitized by Google

brière qui le lendemain estoit morte[1]. » — Une femme d'Escosse avoue qu'elle a consulté une sorcière pour la maladie d'un de ses enfants. L'autre lui a demandé 30 deniers & prescrit de faire dire une messe à Saint-Victor & une seconde à Varilhes; elle a fait fondre de la cire dans de l'eau & frotté la cuisse du petit malade « avec de l'huile d'aspic & de romarin[2]. » — Le recteur de Vicdessos reçoit la déposition de gens qui avaient consulté « une certaine femme & sa fille, *la Flourette*, quy avoit esté interditte de l'esglise pour faire certains conjurs de *mal de sainct* qu'on appelle en ces pays[3]. » Une femme avait mal à une jambe : la sorcière lui dit, « après avoir mesuré avec une ceinture sa dite jambe, qu'elle estoit malade de *la maladie de cinq saincts* & qu'il falloit faire dire cinq messes à Auzat, Goulier, Lapège, Junac & Larcat. » Le curé demande que l'église soit interdite à la fille comme elle l'est à la mère[4]. — Il y a un autre sorcier à Rabat. Un homme du Bosc dit qu'à la Toussaint précédente, « estant enflé du petit ventre depuis tout l'esté & ayant consulté tous les médecins & chirurgiens de Foix sans aucun soulagement, » il apprit que le nommé Mathieu avait des remèdes « pour tous les maux. » Il donne à son beau-frère un écu blanc pour le porter à ce nouvel *endebinaïré*, & celui-ci lui envoie « une petite courge tenant environ un vaisseau de vin[5], dans lequel ledit Mathieu avoit fait bouillir certaines herbes & qu'il avala non sans grande amertume[6]. » — Un

1. A. E. Liasse LXXVII, n° 23, 15 mars 1654.
2. *Ibid.* Liasse LXXXVI, 7 juin 1661.
3. C'est un mal dont le peuple croit que tel ou tel saint peut seul guérir celui qui en est atteint. Rabelais parle ainsi du feu Sainct Antoine, du mal Sainct Eutrope (l'hydropisie), du mal Sainct Gildas (la folie), du mal Sainct Rigomé (le mal d'oreille, souvenir de Maillezais où ce saint était vénéré pour cette affection), &, par plaisanterie, le mal Sainct Genou (la goutte), le mal de pipe (l'ivresse). Voir, pour ce dernier, *Revue des Pyrénées*, IV, 1892, p. 135, note 5. Regnier se demande quelque part, au sujet d'une indisposition, « si c'estoit mal de sainct ou de fièvre quartaine ».
4. A. E. Liasse LXVI, 6 novembre 1661.
5. Nous parlerons ailleurs du *san binatge*.
6. A. E. Liasse LXXXVI, n° 35, janvier 1664.

Digitized by Google

sous-diacre, député par Caulet, reçoit les dépositions de plusieurs habitants de Varilhes contre un magicien de Pamiers, nommé Luret. Appelé à Foix pour guérir un enfant malade, il s'était mis à genoux « au pied d'un coffre » ; sa prière finie, l'enfant avait couru « à la rue pour se divertir » & le sorcier était « tombé à terre comme en pasmoison ». Un homme avait mal à la main : Luret lui dit de « faire dire douze fois les sept psaumes, douze passions, quatre messes, & l'une d'icelles en l'honneur de saint Paul, faire bénir du vin & en boire trois matins à jeun », & il demande 30 sols pour réciter les sept psaumes & les douze passions. Une femme a peur d'un bruit qui s'entend chaque nuit dans la maison « de sa mère défuncte » : le sorcier dit qu'elle souffre en purgatoire, fait dire douze passions, « ce qu'ayant fait, on n'entendit plus le tintamarre. » Un enfant a mal à l'œil : un signe de croix doit le guérir. Une jeune fille « a le col démonté » : Luret prescrit trois messes, sept fois les sept psaumes, huit passions [1].

Le P. Amilia n'avait donc pas tort de consacrer quelques-uns de ses cantiques à combattre les superstitions populaires. Écoutons-le railler ce que font les prétendus sorciers :

... Per gari la couliquo,
Cerbel bas, mal de dens, la luzeto ni l'el,
O per gari le mal que se pren al poupel.

Voici des gens superstitieux portant des phylactères, comme l'étaient alors des peaux de taupes, de lézards, de belettes, de crapauds [2]. En voilà d'autres ayant sur le cou, sur le

1. A. E. Liasse LXVI, n° 4, 4 septembre 1667.

2. M. Pasquier veut bien me signaler des faits analogues à l'approche de la Révolution. En 1791, voici une femme qui accuse une cabaretière de *mingere in vinum*, d'y mettre des crapauds & des serpents pour empoisonner les clients de sa gargote! (Arch. départem. de l'Ariège, série L.) Pour la croyance des Ariégeois actuels aux sorciers & devineresses, cf. *Bull. de la Soc. ariég.*, t. IV, p. 289. On sait que, lors de l'arrestation de Vanini à Toulouse, on avait trouvé un gros crapaud dans un vase d'eau ; le peuple disait que c'était le dieu de l'Italien ; le prisonnier répondit que c'était un remède contre certaines maladies

Digitized by Google

cœur, sur un des bras, une écriture dont l'acception est inintelligible,

Un escrit doun le sens nou se coumprengo pas.

Amilia nous montre quelle valeur les gens du pays attachaient aux livres de magie, à l'astrologie, au *Boëmi mentur;* il blâme ceux qui usent d'eau bénite pour guérir leur bétail « de la peste ou de la pépie », ceux qui aiment à avoir des grillons & des lézards, qui mettent leur confiance dans le cri d'un corbeau ou d'une pie, qui ont

... Seloun l'abist de la bielho sourciero,
Le brespe de san Jan, proufanat la fougero,

c'est-à-dire cueilli de la fougère, la veille de la Saint-Jean, à midi, afin de gagner à toute sorte de jeux[1]. Parcourez les cantiques du chanoine de la cathédrale de Pamiers, vous y voyez en quels termes il combat la croyance aux aiguillettes nouées, aux sorts que jettent des animaux comme les taupes & les furets, au sel lancé dans les braises ou dans le fond d'un puits, au nombre treize, aux manières dont les prétendus devins guérissent la clavelée ou le farcin. Décidément, pour un libre esprit que la région a produit au dix-septième siècle, il y avait bien des cœurs superstitieux, & les compatriotes de Pierre Bayle se laissaient aller à ce que Michelet appelle si judicieusement « une maladie contagieuse, surtout dans les pays misérables où les hommes n'attendent plus de secours du ciel. » La grande puissance d'imagination, toujours selon le même historien, ne se trouve-t-elle pas aux montagnes? La superstition, moins dangereuse que la sorcellerie proprement dite à laquelle se livraient sous Louis XIV même des gens de

(Dubédat, *Hist. du Parl. de Toulouse*, Paris, Rousseau, t. II, 1885, p. 64).

1. On trouve l'explication de cette croyance dans J.-B. Thiers, docteur en théologie. *Traité des superstitions*, Paris, Dézallier, t. I, 1697, p. 363. L'auteur ajoute qu'on portait encore à cet effet un bracelet en forme des caractères HVTY.

Digitized by Google

la cour, n'habite-t-elle point partout dans la province? Ne parle-t-on pas de sorciers envoyés à la mort, « par masses toujours renouvelées », au début du règne du Parlement de Toulouse[1]? Le diocèse voisin, celui d'Alet, n'était-il point peuplé de sorciers & de conjureurs? N'avait-on pas vu un homme des environs de Carcassonne affirmer en 1643 qu'il reconnaîtrait ceux du Capsir, condamner à mort jusqu'à trente-deux femmes de cinq paroisses de son autorité privée? Caulet n'ignorait point sans doute, — ce que nous apprennent les biographes de son ami Pavillon, — au prix de quels efforts, sous le vent, sous la pluie, sous la neige, au milieu des torrents & des précipices « deux ou trois fois plus profonds que la hauteur des tours Notre-Dame de Paris », l'évêque d'Alet était arrivé à prévenir la mort que le prétendu devin, un simple chirurgien, allait faire donner par les montagnards aux prétendues sorcières[2]. Enfin, qu'on n'oublie point que le Parlement de Rouen ayant fait arrêter des bergers & autres gens accusés de sortilège, Louis XIV rendit en son conseil, le 26 août 1672, un arrêt enjoignant de les relâcher[3]. Nous sommes bien à l'époque où l'on s'occupait tant, même à Paris, de sorcellerie, d'astrologie & de magie; où La Fontaine, au lendemain du procès & du supplice de la marquise de Brinvilliers, à la veille de l'affaire de la Voisin, écrit sa fable des Devineresses, raille la pythonisse que l'on consulte pour un chiffon perdu, la devineuse « ignorante à 23 carats », l'oracle « logé dedans un galetas » qui est » l'antre de la sibylle », les quatre sièges boiteux, le manche à balai & tout ce qui « sen-

1. Dubédat, p. 235. On montre au sud du village de Montgaillard, près de Foix, un oratoire élevé sur le lieu où cinq sorciers avaient été brûlés vers le milieu du seizième siècle. (Paul Baby, *Guide-route en Ariège*. Foix, Gadrat, 1890, p. 609.)

2. Ce curieux épisode m'a été signalé par S. G. Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, d'après la *Vie de Pavillon* (Utrecht, t. I, p. 507); il est reproduit tout au long dans une brochure consacrée au curé de Saint-Martin-Lys, qui a frayé le passage à travers les gorges de la Pierre-Lys. (Paris, Lecoffre, 1859.)

3. Guyot, *Répert. de jurisprud.* Paris, Visse, 1785, t. XVI, art. *Sortilège*.

Digitized by Google

tait son sabbat & sa métamorphose [1]. » Qu'on se souvienne aussi de la frayeur que « la voix effroyable » de certain hibou, caché par la Nuit dans le lutrin de la Sainte-Chapelle, cause au perruquier l'Amour, au sacristain Boirude, au sous-marguillier Brontin, & que la Discorde, prenant les traits d'un musicien, dissipe en leur demandant s'ils craignent « d'un hibou l'impuissante grimace. » Aime-t-on mieux un souvenir d'un poète languedocien? Que l'on lise ce que Goudelin dit des sorcières [2], de leur course au sabbat, de la manière dont elles passaient pour aller & venir dans les cheminées.

***

Dans le diocèse, on n'entend parler que de vols, d'assassinats, de désordres de toute sorte. L'insécurité y est alors des plus grandes. Nous l'avons indiqué ailleurs, pour ce qui concerne Foix, d'après le registre des délibérations du Conseil politique [3], & nous n'y revenons pas ici. Mais si l'on se reporte au fonds de l'Evêché, il est curieux de voir à propos de quels actes de violence Caulet est supplié d'intervenir; d'où l'intérêt varié des chefs de monitoire qui lui sont soumis [4]. Nous les consulterons au hasard, & l'on verra que des plaintes presque futiles se mêlent à des doléances bien fondées.

On a enfoncé de nuit la porte de la cave d'une damoiselle qui habite Bonnac, « enlepvé un cadenat de fer qui la

1. VII, 15.

2. Las Faytilieros. Ed. Noulet. Toulouse, Ed. Privat, p. 193.

3. Doublet, *Incidents de la vie municipale à Foix sous Louis XIV.* Foix, Gadrat, 1894. Ext. de l'*Avenir de l'Ariège.* Une plaquette de 44 p. Nous publierons prochainement ce qui concerne le brigandage dans la vallée de la Haute-Ariège.

4. Tous ces papiers ne se rapportent pas seulement à la période où il eut la mitre de Pamiers; plusieurs concernent celle où il était abbé de Foix. Un grand nombre ne sont pas appointés, soit par lui, soit par ses officiers. Il semble que l'objet de ces derniers ait paru par trop insignifiant.

Digitized by Google

tenoict fermée & emporté le bon vin[1]. » — Des marchands de Foix se plaignent à Caulet de ce qu'on leur a coupé, de nuit, « environ six vingtz grandes souches avec les rezins y pendantz, au vignoble de Montgaillard[2]. » — Des gens de Gourbit[3] avisent l'évêque qu'au carnaval, un soir, ils avaient reçu des pierres dans leurs fenêtres, que l'un d'eux avait essuyé un coup de pistolet, que la porte de leur maison avait été enfoncée par leurs adversaires assistés de deux femmes dont l'une « les esclairoit au moyen d'un grand feu qu'elles faisoient à la rue »; les femmes qui déposent la plainte devant Caulet racontent qu'un des agresseurs a voulu abuser de « l'une, l'ayant jettée par diverses fois par terre. » Repoussés, les assaillants avaient proféré des injures : *larrons* & aussi... *meretrices*, tiré d'autres coups de pistolets, parcouru le village l'épée à la main, lancé des pierres à quiconque ouvrait une fenêtre. — Un boucher de Tarascon faisait paître ses moutons; des gens se jettent sur lui en criant : *A cap traydou, tu es assy, cal que te tuem*[4], le frappent, lui volent sa bourse & sa cape, le forcent à fuir au travers des vignes, le poursuivent à coups de pierres[5]. — Un habitant de Pamiers & sa femme ont été attaqués dans leur maison; trois lignes de la plainte, qui sont barrées, apprennent que le mari a été comparé à l'*antechrist*, la femme traitée d'*yvrogne*[6]; ensuite ils ont été frappés à coups de bâtons, de pieds & de poings, surtout la femme qui était enceinte[7]. — Une rixe grave éclate à Montaut. D'après les consuls, un habitant s'était mis en colère, avait refusé de payer la taille & renié le saint nom de Dieu, disant : *Teste Dieu! sang Dieu!* » Les consuls l'auraient suivi dans la maison de son beau-père; là il aurait donné à l'un d'eux « coups de pieds avec ses sabots sur son corps & couvert de boue le haut des chausses » du magistrat. Mais il y a une

1. A. E. Liasse XXXIX.
2. *Ibid.*, juillet 1647.
3. *Ibid.* Pièce signée de Caulet, 1659.
4. Ah! traître, te voilà ici; il faut que nous te mettions à mort.
5. La pièce est signée par Caulet, à Ussat, le 4 octobre 1645.
6. Et de *meretrix*.
7. La pièce est signée à Pamiers, le 28 novembre 1648, par Caulet.

Digitized by Google

autre version : ce sont les consuls qui, l'épée au poing, ont usé de violence[1]. — Un homme de Suc sollicite un monitoire à cause d' « une vache de poil rouge estant à la montaignie » qui lui a été tuée, d'un « chaudron de cuivre & de certains fromages d'orry qui luy ont esté volés », de quatre brebis qu'il croit égarées[2]. — Un maître forgeur de Rabat, pour divers objets qui lui ont été dérobés (dont « une salière d'estaing, une bassinoire, une poële à frire, ung cotillon rase bleu mourant, quatre linceuls de linet, ung beau rosaire de jayet, ung bonnet escarlatte rouge »), & pour un coffre qui a été forcé « par tour du rossignol ou autre artifice[3]. » — Un voiturier d'Arvigna informe Caulet qu'on lui a volé ses récoltes de haricots, coupé la haie qui entourait ses vignes, scié « au milieu divers arbres plantous, saules ou pibouls, ou fait trembler iceulx pour iceux faire perdre & sécher », abattu plusieurs chênes qui lui appartenaient[4].

Un homme de Freychinet demande un monitoire pour 12 mesures de froment, 10 setiers d'avoine, des ferrements servant au labourage, « un coup donné à la cuisse d'ung pourceau, & des personnes ou personnages ont coupé la cuisse à une de ses vaches de la valeur de 20 livres[5]. » — Un maître maçon de Mercus a reçu un coup de fusil « à son genouilh droit & sa cuisse, & est blessé à la mort. » Ses ennemis l'avaient d'abord injurié, lui avaient coupé de nuit une trentaine d'arbres « à un pré, une haye de 20 pans de long, dix-sept junes arbres, ensemble certaine espine à une haye de jardin, tiré des coupz de fuzils à des pigeonneaux privés qu'il nourrit dans sa maison. » Enfin, un jour qu'il faisait paître ses mules « le long de la rivière au-dessoubz du moulin, » ils l'avaient blessé à mort[6]. — Durant la maladie d'un marchand d'Ax, il lui a été volé « quantité de laine lavée & filée, à laver & à filer, pièces de cordelatz, capes, bonnets & autres marchandi-

1. A. E. Liasse LXXX, 1660.
2. *Ibid.* Liasse XXXIX.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.* Appointé par l'official en avril 1650.

Digitized by Google

ses » & des livres de comptabilité[1]. — Durant celle d'un autre bourgeois de la même ville, & pendant la nuit de sa mort en particulier, il a été dérobé « 2 gros cuilhiers d'argent de valleur de 8 livres, certains pelloutons de filet blanc où il y avait quantité de doubles ou aultres pistoles de valleur de 4,000 livres, de beaux linges, un petit cuissin à coudre, une caisse ou archi-banc avec tous les voiles, chemises & coulets[2]. » — Un marchand de Montgaillard se trouvait avec les consuls dans l'église pour l'élection de nouveaux marguilliers. Survient un de ses ennemis qui le traite de « brouilhon », l'injurie, l'attend à la sortie, le frappe à coups de pierres en blasphémant. Le marchand, « griefvement blessé sur l'œil gauche & autres endroictz de son corps », tombe; son agresseur s'enfuit, mais pour revenir avec d'autres personnes « armées de pistolets, dagues & autres armes offancifves[3]. » L'enquête établit que son agresseur avait crié « tout hault en pleine assemblée : *Pendart! Larrhon fils de larrhon! tu es estat conduict à Tolose estacché & lié sur le cheval del bourreau pour avoir tué le feu recteur*[4]*!* » Les consuls lui avaient dit de se taire; il avait murmuré, fait des menaces; le même soir, il avait cherché à saisir le marchand qui se rendait à vêpres, à le battre à l'aide de complices, & s'était enfui « en faizant de grands blasphèmes contre le nom de Dieu. » Il avait envoyé chercher à Foix de mauvais sujets qui étaient venus « armés d'espées, pistolets, dagues. « Il avait attaqué à nouveau son ennemi que les consuls ne sauvent qu'à grand'peine. Enfin, le même soir, il a fait frapper à la porte du blessé; celui-ci se mit à la fenêtre & essuya « un coup de fusil, lequel fist faulx feu. » — Un bourgeois de Tarascon se plaint à Caulet d'être victime de faux papiers[5]. — Le syndic & les consuls de Pamiers sollicitent un monitoire parce qu'on a volé dans la maison commune

1. A. E. Liasse XXXIX. De même, à Savignac, en novembre 1649.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.* Appointé par l'official en avril 1646.

4. Le curé de Montgaillard avait été tué à sa fenêtre, une nuit, d'un coup de fusil, comme nous le dirons plus loin. Avril 1646.

5. A. E. Liasse XXXIX. Novembre 1664, février & août 1665.

Digitized by Google

« plusieurs titres, papiers & documentz, & particulièrement les cadastres & libres terriers antiens de la ville, ainsi que des armes, mousquetz, alebardes, picques, poudre, balles[1]. » — Un voiturier de Saint-Jean-de-Verges a recours à Caulet parce que, dit-il, « au lendemain de Nostre-Dame de septembre, jour de la foire de Foix », on lui a volé deux pourceaux « bragatz[2] de blanc », & qu'il estime à 20 livres; les animaux auraient été conduits vers Garrigou[3]. Il s'adresse encore à l'évêque parce que, six semaines auparavant, à Jougla[4], pendant qu'il dormait, on lui a coupé sa ceinture & volé une bourse avec 8 livres, & que, cinq mois auparavant, à Pamiers, on a pris 19 à 20 livres de dessus son cheval. Le voiturier sollicite un monitoire[5]. — Un laboureur de Ventenac a recours à l'évêque parce qu'on est entré chez lui pour lui voler « des linceux, des chemises, des couvre-chefs de toille, une serviette, », le tout valant 25 livres[6]. — Un marchand de Rieux[7], parce qu'on lui a dérobé des plats, des assiettes, des mesures de millet[8], la porte de son jardin, enfin parce que certaines personnes « ont excité une chienne à mordre une sienne truie, de laquelle morsure elle est morte, qui a esté estimée à 7 livres. » — Voici l'inquisition d'un prêtre délégué par Caulet. Deux frères s'étaient attaqués sur le chemin de Varilhes à Saint-Félix-de-Rieutort, « ayant mis la main au pistolet & fusil dont ils estoient armez », ennemis mortels depuis que l'un était « venu de Canada[9] pour demander sa part du bien

1. A. E. Liasse XXXIX, mars 1651.
2. « *Bigarrats* ».
3. Métairie entre Saint-Jean & Varilhes.
4. Hameau sur la route de Pamiers.
5. A. E. Liasse XXXIX. Pièce non datée.
6. *Ibid.* L'attestation du curé de Ventenac est du 16 octobre 1647.
7. *Ibid.* Rieux-de-Pelleport.
8. Du maïs.
9. Détail intéressant. L'Amérique était encore alors un pays de merveilles & de bizarreries. Qu'on ouvre les fables de La Fontaine. Voici le métayer à qui Jupiter permet de se faire un climat pour lui seul : ses voisins « ne s'en sentent non plus que *les Américains* » (VI, 4). Le souriceau parle à sa mère d'un jeune coq, d'un cochet, « comme d'un animal venu de *l'Amérique* » (VI, 5).

Digitized by Google

de ses parents » & surtout depuis qu'ils s'étaient querellés avec un homme que l'un d'eux « blessa à la porte de sa maison, estant homme à faire partout des querelles, menaces, battements & excès[1]. » — Voici une inquisition dirigée par le curé de Ventenac, député de Caulet, contre un meunier du Carla[2] qui avait été l'objet d'un monitoire appointé. Il sollicitait toutes les femmes & filles qui allaient à son moulin, leur faisait les propositions « que la malice du démon luy peut suggérer », gâtait le grain de celles qui résistaient à « ses pernicieux desseins », malversait avec les autres, quitte à les souffleter après ; à l'une, il a mêlé des pierres & du charbon à son millet, « & il feut impossible aux bestes mesmes d'en manger. » Caulet l'assigne ; s'il ne vient pas, il sera excommunié[3]. — A Foix, un praticien « prenoit son divertissement au jeu du bilhard avec un certain personnage » ; un tiers survient, s'appuie « en la table dudit bilhard » ; le joueur veut pousser sa boule, mais le fâcheux se mêle de la partie ; le praticien, qui ose se plaindre, reçoit aussitôt « divers coups de tabouret & d'une pièce de bois », & reste ensanglanté sur le carreau. Le monitoire est lu au prône de Saint-Volusien de Foix[4]. — Rappelons enfin des désordres qui firent grand bruit à Pamiers. Il s'agit des gens qui avaient attaqué, en été, sur les onze heures du soir, les consuls de Pamiers[5] faisant le guet, « & à iceux dit de parolles de mespris audacieuses & de moquerie, criants, estant attroupés ». Puis, comme les consuls conduisaient « ung certain personnaige à la maison de son père », ils avaient crié, « sifflant & urlant, & continué lesd. cris, sifflemantz & urlemantz, & suivy de mesme les consuls qui faisoient la visite des cabaretz, & à l'endroit des ruynes de

1. A. E. Liasse LXVI, n° 35, septembre 1659.

2. Carla-de-Roquefort : Carla-le-Comte, pays de Bayle, était du diocèse de Rieux.

3. A. E. Liasse LXXVII, n° 26, 16 février 1671.

4. *Ibid.*, Liasse XXXIX. La pièce n'est point datée.

5. Cet épisode n'est pas entièrement inédit. M. de Lahondès en parle brièvement, *Annales de Pamiers*, II, p. 147. Il en indique un autre qui eut lieu plus tard, en 1661, p. 201, & un autre qui avait eu lieu en 1640, p. 131.

Digitized by Google

l'église Notre-Dame-du-Camp les auroient attaqués à grandz coups de pierres[1]. » Un monitoire est dressé contre ces agresseurs.

*
* *

Bornons ici les emprunts que nous avons faits aux anciennes archives de l'évêché, afin de montrer quelle était l'insécurité générale de ce diocèse pyrénéen & quelles étaient les affaires — d'importance inégale, il faut l'avouer — que le peuple d'alors aimait à porter à la connaissance de Caulet, à confier aux officiers dont disposait la justice ecclésiastique, à faire éclaircir & régler au moyen des enquêtes dont elle disposait. Il convient d'ajouter que Caulet s'est interposé le plus possible pour rétablir l'ordre dans une région aussi profondément troublée. On a cité ailleurs l'arrêt qu'il obtint du Parlement de Toulouse, après de longues contestations : « Il put dès lors envoyer au conseil de ville son grand-vicaire & le députe de son chapitre cathédral, & assura par leur entremise la bonne police de Pamiers & le repos du dimanche fort peu respecté dans la ville depuis les troubles religieux[2]. » De même, les consuls d'Ax exposent que « nostre prélat, faisant sa vizitte générale, aurait apprins les différends, contestations & procès qui estoient en icelle ville, causés par le désordre & division qui se tenoit entre les habitans. Le zelle & la piété que ledit seigneur a au bien de paix & union desdits habitans, l'a obligé de sçavoir au vray... Il auroit esté apporté de sy grands fruictz & utillités que par ses remonstrances & bons advis il auroit mené lesdits habitans à une paix & union générale[3]. »

Il fallait compter aussi avec la dureté des seigneurs. En voici un curieux épisode[4], « au lieu de Leuzenac au Lourdadois ». Le curé d'Unac & de Luzenac fait par-devant notaire

1. A. E. Liasse XXXIX, juin 1647.
2. Lahondès, *l. c.*, p. 139.
3. Archives municipales d'Ax. Délibération du 15 mai 1648. Caulet signe au registre.
4. A. E. Liasse XXX, juin 1677.

Digitized by Google

un acte où nous apprenons que, le 13 mai, ayant voulu, « suivant l'ancienne coustume authorisée du droit & reçue de toute l'Esglise, faire travailler une chaize fixée pour la loger dans le sanctuère pour la commodité de l'officiant qui jusques aujourd'hui avoit esté obligé de demeurer droict à l'autel ou de s'aller placer parmi les laïques qui chantent aux offices », le seigneur de Gudanes & Luzenac envoie ses domestiques & un notaire inviter le consul à se joindre à eux pour voir où la chaise du curé va être mise « comme une chose injurieuse & déshonorable audit seigneur de Gudanes. » Dans l'église, ils déclament « avec de termes & parolhes insolentes contre le respect dû à la présence du Saint Sacrement; » ils vont chez le charpentier, lui ordonnent « de rompre & déboizer ce qu'il avoit faict de la chaize sous peine d'estre mené, lié & garrotté par devant le seigneur », & d'aller lui faire ses excuses. « Pauvre homme, venu despuis peu dans Lauzenac pour gaigner sa vie, croignant que les menasses ne sortissent leur plein & entier effect », il court à Gudanes, est « injurié, menacé d'estre mis dans un croutons[1], de recevoir les estrivières, d'estre traité comme un couquin, & cela durant l'espace de deux jours »; relâché enfin, il entre & brise son ouvrage. Le 24 mai, le seigneur vient à Luzenac avec quatre de ses gens à cheval. Il fait ouvrir les portes de l'église, y entre avec toute sa suite & plusieurs habitants, se moque du curé, fait « porter deux chaizes à la porte, à l'une desquelles s'estant assis il avoit fait venir une partie du village pour s'informer de la conduite du curé, entre autres choses demandant *de quelle manière vivoit le grand-duc de Flourence*[2], *s'il faizoit l'aumosne, s'il traitoit bien les paroissiens.* » Puis il envoie chez le charpentier un notaire des Cabanes & un homme de Luzenac pour demander si la chaise est rompue; « lesquels contre la vérité lui avoient rapporté quelle estoit encore dans son entier. » Il s'irrite, crie « qu'il vouloit lui faire donner sur-le-champ les estrivières à la porte de l'esglize en veue de

1. *Croton*, cachot, cul-de-basse-fosse, du latin *scroba*, synonyme de *fossa*.

2. Le prêtre se nommait Pierre Flourence, d'où le trait d'esprit.

Digitized by Google

tout le monde & le mener ensuite à Gudanes, attaché à la queue de son cheval. » Puis il se rend à Unac, & de là à Gudanes. Quant au charpentier, « il avoit esté tellement espouvanté de menaces que son cœur s'estant serré de la grandeur de sa tristesse, il seroit tombé en défaillance, dans laquelle il auroit demeuré trois ou quatre heures, donnant à tous des marques plutost d'une prochaine mort que d'une vie asseurée. » Le curé vient lui donner « au moings l'extrême onction, ne pouvant rien exiger davantage », & fait mettre tout le peuple en prières.

Rien n'arrête Caulet, pas même les brigands qui occupaient les frontières de France & d'Espagne[1]. Il est curieux de voir en quels termes on parle, dans les sessions des Etats particuliers du pays de Foix[2], des voleurs qui occupaient les montagnes de la région & les hautes vallées. Les uns tuent & volent quotidiennement sur les chemins d'Ax à l'Hospitalet[3]; d'autres font de Loubens « le refuge de meurtriers[4]. » Les Bohémiens, Caulet veut les faire chasser « comme personnes qui vivent sans religion & ne subsistent que sur la ruine de leur prochain & principalement des pauvres[5]. » Il est bon de lire aussi ce que disent ses biographes. L'un nous le montre voyageant malgré « la rigueur de l'hyver & les précipices des montagnes, & la crainte des montagnards qui étoient féroces[6] »; un autre ajoute qu'il jouait « sa vie & sa liberté, son diocèse étant limitrophe d'Espagne & les extrémitez étant habitées par des Miquelets[7] qui, avant le grand soin qu'on prit pour les humaniser, étoient en partie des gens accoutumez aux

1. Inutile de rappeler qu'en novembre 1659 est signé le traité des Pyrénées, que le col de Puymorens cesse alors de séparer les Etats de Louis XIV & de Philippe IV, & que le versant nord de la Cerdagne ainsi que le Roussillon nous sont cédés.

2. Caulet en était, comme évêque de Pamiers, le président-né.

3. 1659.

4. 1660.

5. 1664.

6. Besoigne, II, p. 141.

7. Sur les Miquelets en 1681, voir *Revue des Pyrénées*, tome VII, p. 347.

Digitized by Google

meurtres & à toute sorte de barbarie & d'inhumanité, au vol & brigandage, capables de tout entreprendre pour un peu d'argent, habitant dans des lieux inaccessibles à la justice & aux armées, endroits affreux & dangereux, précipices[1]. » Le dossier de justice criminelle qui provient du tribunal consulaire d'Ax donne une idée de ce qu'étaient les conditions de la vie dans la montagne. Il y est question des gens sans aveu qui la troublaient, des *bandouliers* dont le château d'Urs fut longtemps le principal repaire, des peines qui leur étaient infligées; il a même été publié l'analyse d'un de ces procès, du procès-verbal dressé en termes assez curieux par les médecins d'alors, du réquisitoire, de la sentence & du supplice[2]. Louis XIV pouvait bien dire qu'Ax était le boulevard de la France, une forteresse redoutable pour les Espagnols, qui possédaient alors le versant sud des montagnes de Puymorens; que les gens du pays souffraient « des invasions, pertes & enlèvements de bestiaux » malgré les six canons qui se voyaient alors sur les murailles d'Ax, malgré ses tours & tourelles[3].

Jetons un coup d'œil sur un mémoire relatif à l'un des villages de la frontière, Mérens[4]. On le décrit comme « scitué dans un trou entouré de montaignes inaccessibles quy voisinent la vallée d'Andorre & les terres de Capsir & la vallée de Carol en Serdaigne quy est possédée par le roi d'Espaigne[5]. » Non loin, le hameau de l'Hospitalet « où les Espaignols sont plus en nombre que les François. » A Mérens, une centaine de maisons & chefs de famille; mais « il n'y a que deux qui sachent escrire, & encore fort peu, qu'à peine on peut lire

1. *Lettre d'un official & curé touchant la vie & conduite épiscopale de feu messire de Caulet.* Ms. 1632 de la bibliothèque du Collège de Pamiers.

2. Marcailhou d'Aymeric, *Monographie d'Ax*, p. 85. Le dossier comprend la période de 1604 à 1662 : j'ai dit que je me propose de le faire connaître sous peu.

3. *Id.*, p. 66, & Axel Duboul, *Revue des Pyrénées*, 1894, p. 247 & suiv.

4. A. E. Liasse sans numéro.

5. Le document est pourtant postérieur au traité des Pyrénées; on le voit plus loin, puisqu'il est parlé de ce qui s'est fait en 1662 ou 63.

Digitized by Google

leurs escripts. » Comme consuls, « de simples paysans », encore ne peut-on guère en élire qui ne soient « de vouleurs ou receleurs de vouleries », qui excusent « à la mode d'Espaigne, moyennant argent, les crimes pour sy énormes qu'ils soient, estant ledit lieu l'azille des criminels. » Sur les routes, « des vicieux qui portent tousjours les armes à feu sur eux & font ce qui leur plaît », & d'autre part « des corps d'hommes tués, de passants incogneus, quy alloient ou retournoient d'Espaigne en France, & de cela lesdits habitans de Mérens ne font nul mouvement ». D'impôts, il ne faut pas leur parler : « ils ne veulent payer les droits du Roy & on tua un soldat qui alloit lever pour ceux du fer[1]. » De soumission, non plus. Auparavant, « les consuls d'Ax alloient à Mérens & l'Hospitalet saisir prisonniers les habitans, leur faisoient le procès, les conduisoient à l'appel du Parlement de Toulouse & après les faisoient exécuter à la mort qu'ils estoient condamnés, comme se peut vérifier par les arrêts & sentences. » Mais depuis 1662, les consuls de Mérens portent la livrée rouge, ce qui ne les empêche point « de prendre part aux voleries qui se font sur les estrangers, & les habitans se sont rendus quasi républicains, & les gens de mauvaise vie y sont les mestres. » Enfin, de patriotisme, d'attachement à la France, non plus. Le mémoire, faisant allusion à un épisode que les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* connaissent[2], dit que les gens de Mérens « facilitèrent l'entrée au sieur Marchin & son armée dans la vallée, malgré les habitants d'Ax qui s'y estoient opposés, & peuvent faire de mesme en faveur des Espaignols quand ils voudront, car ils tiennent plus le party d'Espaigne que de France », & cela d'autant plus que, pour en finir avec ce document, lors de la tentative du traître, « auxdits habitans de Mérens demura pour plus de 1,000 liv. des choses que ledit Marchin abandonna[3]. »

1. Allusion aux mines de Puymaurens.

2. A. Duboul, *Revue des Pyr.*, 1894, pp. 247 et suiv.

3. En juillet 1662, un arrêt du Parlement de Toulouse enregistre les lettres de confirmation, en faveur des habitants & consuls de Mérens, des privilèges, droits & franchises dont ils ont toujours joui (Arch. de la Haute-Garonne, série B, reg. 844; p. 67 du t. III de l'*Inv. somm.*).

Digitized by Google

De Mérens, passons dans une vallée voisine dont les malheurs ont eu un grand retentissement cette année & dont nos lecteurs savent que l'*Association Pyrénéenne* a fait le possible pour consoler les deuils. Une supplique adressée par les gens d'Orgeix à un évêque[1] décrit, en termes frappants, la vie de ces parages. L'église d'Orlu est trop loin pour qu'ils aillent y entendre la messe : « ils souffrent des incommoditez sy fascheuses pour la distance des lieux & injure du temps quy est quasy perpétuelle dans ces montagnes, le long d'une rivière dont le vent & la froideur leur glace le visage, avec la grande quantité de neiges qui sur la fin d'april ont quelques fois fermé le passage & obligé de garder un corps mort durant trois jours dans la maison. » La requête montre les femmes grosses allant à l'église d'Orlu, « & blessées par la rigueur des vents & des tourbillons, donnant au monde des enfants morts » ; les accouchées s'y rendant aussi, « & percées dans la longueur du chemin par le souffle des ventz & froideur de ceste rivière, y treuvant la mort » ; les vieillards désolés de ne pouvoir se traîner jusqu'à l'église d'Orlu ; les mariés « ensemble quittant leurs maisons & abandonnant leur petite famille dans le berceau » ; les bergers « quittant leurs troupeaux dans le bercail à la mercy des ours & des loups familiers en ces lieux pierreux & déserts. » Bref, « ces pauvres paisants qui vivent du jour à la journée, tousiours nécessiteux, & qui trouvent souvent leurs travaux & leurs soings ensevelis sous ces neiges », les gens d'Orgeix demandent qu'un prêtre soit attaché à leur église « construite soubz la dédicace de Nostre Dame » & terminent en proclamant le zèle de l'évêque pour le salut des âmes, « qui n'a des amorces que pour les merveilles du ciel & du mespris pour les interestz de la terre, & qui est un flambeau de l'Esglise. »

L'insécurité de la contrée à cette époque tenait encore en grande partie aux gens de guerre qui y séjournaient, ainsi

1. A. E. Liasse XLIV. Elle n'est pas datée; il n'y est pas dit qu'elle soit soumise à Caulet; l'écriture n'est guère du dix-septième siècle, mais plutôt du dix-huitième.

Digitized by Google

qu'à l'état d'hostilités où l'on vivait[1]. D'où une consultation non datée[2]. En 1654, on allait assiéger Puycerda que le prince de Conti prit en octobre. Des gens du pays de Foix & du voisinage d'Ax se sont jetés sur les villages de la Cerdagne, mais ils ont enlevé des bêtes « aux Capsirois, pays depandant du diocèse d'Alet & sujet du roy de France », sous prétexte que ces montagnards avaient pris part à la révolte de la Catalogne. Les consuls d'Ax ont arrêté ce bétail ; le lieutenant du roi l'a confisqué à son profit. Puis ce sont des gens du Lordadais qui se jettent en Cerdagne & enlèvent trois ou quatre centaines de vaches. Les habitants d'Ax apprennent qu'ils les font passer par la montagne, prennent les armes, arrêtent le bétail, le rendent à ceux de Puycerda. Mais les Espagnols, malgré leurs promesses, enlèvent peu après cinq cents vaches ou juments d'Ax qui paissaient sur les montagnes de cette ville, & les représailles continuèrent de plus belle. — Une autre consultation[3], dont la date peut être fixée aux environs de 1667, apprend aussi combien la situation était troublée dans ces régions. Des gens avaient sans aucun titre pris la qualité de nobles[4] : l'intendant les avait condamnés à une amende ; les uns s'étaient acquittés sans retard. Au début de janvier, trois détachements du régiment de Chambelé[5] vinrent pour contraindre les autres. Quatorze taxés rencontrent les trente & un soldats « armés de leurs fusils, pistolets & espées, à deux mousquetades » d'Ax. Une entrevue a lieu, les parlementaires ayant leurs pistolets sous le bras. Le délai

1. Nous ne revenons pas sur tout ce qu'en a dit M. de Lahondès, pp. 180 à 187 ; nous ne donnous que de nouveaux détails. J'ai étudié ailleurs la vie militaire que l'on mena *à Foix* de 1630 à 1675 (*Bull. de la Soc. Ariég. des Sc., Lett. & Arts*, t. IV, n° 12, 1894). Si je reviens ici sur la question, c'est pour utiliser quelques pièces du fonds de l'Évêché & qui ne concernent pas Foix, mais le diocèse de Pamiers. (Voir chez Goudelin la caricature du soldat mercenaire & maraudeur, *le Croucan*, éd. Noulet, pp. 110 & suiv.)

2. A. E. Liasse XLIX, sans numéro.

3. *Ibid.*

4. De même à Pamiers, Lahondès, p. 204.

5. Créé en 1661.

Digitized by Google

n'étant pas écoulé, les taxés consentaient à recevoir les commandants, mais non de vive force; ceux-ci prétendaient « ne pas s'aller loger au cabaret. » Quelques jours après, trois habitants d'Ax vont boire avec les militaires; on se querelle, les officiers sont insultés, un montagnard saisit son pistolet, les soldats s'emparent des ivrognes, & les femmes de ces derniers, « toutes en pleurs », supplient les consuls d'Ax à la sortie des vêpres. L'intendant de Guyenne parle alors d'une punition exemplaire, &, pendant vingt-huit jours, des soldats logent à Savignac[1]. Le Conseil d'État ordonne, par un arrêt du 30 janvier 1658, de surseoir au payement de 3,000 livres sur les dîmes de 57 en faveur du clergé du diocèse appaméen, conformément à la requête de son syndic, le recteur de Saint-Paul[2]. L'acte dit que l'armée de Catalogne, commandée par le marquis de Marcilly, de février à août, a campé de villages en villages « tant qu'elle y avoit trouvé de quoy prendre, pillé jusques aux esglises, contraint les habitans de quitter leurs maisons, assiégé les villes de Foix, Varilles & Montaut, pillé les fauxbourgz de Varilles, contraint les habitantz à leur donner argent, entièrement désolé le plat pays auquel il ne s'est faict aucune récolte... faict manger les bledz à leurs chevaux. » Le juge royal de la souveraineté d'Andorre a reçu la plainte du clergé, & le Conseil d'État donne un avis favorable. N'insistons pas là-dessus; aussi bien les registres des délibérations des Conseils politiques des villes du diocèse fourniraient bien des détails de ce genre, dont nous ne saurions guère user sans lasser le lecteur, tant il y en a!

*
* *

En résumé, le peuple du diocèse appaméen, pour la période où Caulet fut évêque, nous apparaît sous des traits assez gros-

1. On connaît dans La Fontaine certain bûcheron, « tout couvert de ramée », qui ne pouvant regagner « sa chaumine enfumée », appelle la Mort. Qu'a-t-il connu dans la vie? — « *Les soldats*, les impôts, le créancier, la corvée » : voilà les traits piquants de la vérité prise sur le fait, a dit Taine. Ces épisodes du pays de Foix ne l'ont pas altérée non plus.

2. A. E. Liasse XXV, n° 15.

Digitized by Google

siers[1]. C'est dans un état peu brillant que vivait, pendant la première partie du règne de Louis XIV, une de nos populations pyrénéennes[2]. Il nous reste à peindre son clergé : c'est ce que nous ferons ailleurs.

Georges DOUBLET,

Ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée de Nice.

1. On a une requête de Caulet au Roi pour la réforme des Etats de Foix. L'Evêque, qui l'a corrigée de sa main, dit que le Tiers n'est composé « que de vassaux dont la bassesse égale l'ignorance, pauvres et misérables paysans qui ne savent ni lire ny escrire et qui assistent avec des cappes de Béarn et des bonnets » (A. E. Liasse V).

2. Si l'on veut bien se reporter à mon travail sur les Huguenots à Pamiers durant l'épiscopat de Caulet, publié dans les *Annales du Midi* d'avril et juillet 1895, on y verra des épisodes qui complèteront le tableau que nous présentons aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées*.

Digitized by Google

TROIS ÉPOQUES

DE

L'HISTOIRE DE LA MONARCHIE EN ESPAGNE

LE CID. — ALVAR DE LUNA. — LE DUC D'ALBE.

(SUITE ET FIN [1])

III. — Le duc d'Albe.

Voyons maintenant quels furent les rapports de la haute noblesse castillane avec la royauté à l'époque où celle-ci domina sans contrôle. Le plus illustre des seigneurs espagnols du temps de Philippe II nous servira d'exemple.

Peu d'hommes ont dans l'histoire un nom plus justement odieux que le duc d'Albe, ce terrible ministre de la tyrannie & des vengeances du roi Philippe II. Mais ce qu'on oublie généralement de dire, c'est que cette âme de bronze n'avait rien de lâche ni de servile. Fier & indépendant par nature, il fut par conviction l'instrument du despotisme. On le vit souvent s'indigner du frein qu'il supportait & qu'il imposait aux autres. Mais il ne comprenait pas que dans un pays chrétien il pût y avoir un autre gouvernement que celui d'un monarque absolu, disposant en maître des biens de ses sujets & de leur vie, faisant les lois & n'étant pas astreint à les suivre. S'il eût vécu au temps du Cid, il aurait gardé l'épée au côté en rendant hommage à son maître. Pour obtenir ses services, il eût fallu composer avec lui, ménager son humeur altière, lui

1. Voir p. 121, 2e livraison, & p. 380, 4e livraison du t. VII (1895).

Digitized by Google

laisser la situation d'un prince indépendant au sein de la Castille. Contemporain d'Alvar de Luna, il eût dominé son souverain ou peut-être marché à la tête des ligues des seigneurs. Vivant au seizième siècle, il fut l'implacable ennemi de quiconque ne reconnaissait pas à Philippe II un droit illimité sur ses sujets. Ses aspirations vers la liberté ne furent que les boutades d'un esprit fantasque. Elles se manifestèrent par quelques mots hardis ou hautains. Elles firent que le duc ne posséda jamais l'affection de son maître & passa dans la disgrâce une grande partie de ses jours. Elles ne lui inspirèrent pas le moindre éloignement pour un régime monstrueux dont les tristes effets ont pesé bien longtemps sur l'Espagne.

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, descendait d'une famille illustre qui marchait à la tête de la noblesse espagnole. Né vers 1508[1], il prit place de bonne heure parmi les généraux de Charles-Quint. Moins brillant que sage, il fut le Fabius Cunctator du seizième siècle. Sa longue vie fut signalée par une série presque continue de succès militaires, & bien des juges excellents le considèrent encore aujourd'hui comme le plus grand homme de guerre qu'ait eu l'Espagne. C'est à lui principalement que Charles-Quint dut la victoire de Muhlberg, qui mit en son pouvoir l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, & qui anéantit la ligue de Smalkalde. Il fut nommé président du conseil de guerre qui condamna ce prince à perdre la tête, & il insista vivement auprès de l'empereur pour que la sentence fût exécutée. Ce fut lui aussi qui arrêta le landgrave de Hesse qu'une promesse perfide ou mal comprise avait poussé à venir se livrer lui-même. L'esprit sombre & défiant du duc d'Albe lui fit ensuite découvrir les trames secrètes de Maurice de Saxe pour réorganiser la ligue protestante en Allemagne. Il en avertit l'empereur & il l'engagea plusieurs fois à s'assurer de la personne du conspirateur. Mais Charles-Quint croyait à la fidélité d'un homme qu'il avait comblé de bienfaits. Granvelle, le plus délié des hommes d'État de ce siècle, était abusé par la simplicité apparente de Maurice. Il

1. Il y a quelque incertitude sur la date exacte de sa naissance. H. Forneron, *Histoire de Philippe II*, t. III, p. 124.

Digitized by Google

disait qu'un lourd Allemand, toujours ivre, ne pourrait former le moindre complot sans qu'il pénétrât ses desseins. Les autres conseillers de Charles-Quint opinaient comme Granvelle. L'événement montra que le duc d'Albe seul avait vu juste. Il chercha, non moins sagement, mais d'une manière aussi vaine, à détourner l'empereur du siège de Metz. Il prévoyait que cette entreprise, commencée à l'approche de l'hiver, dans la saison des pluies, aurait une issue désastreuse. Charles-Quint refusa de l'écouter. Soixante mille hommes furent dirigés sur Metz. L'empereur les accompagna & le duc d'Albe fut chargé de conduire sous ses ordres les opérations du siège. Il ne put empêcher la défaite des Impériaux. Mais ses exploits en Piémont & dans l'Italie méridionale devaient bientôt effacer le souvenir de cet échec & même accroître sa réputation. S'il ne put triompher de Brissac en Piémont[1], il repoussa le duc de Guise du royaume de Naples. Sans lui livrer bataille, il l'obligea à rétrograder, le poursuivit dans les Etats de l'Eglise & menaça Rome d'un assaut.

Le duc de Guise, alors rappelé par son maître en France, mit à revenir un empressement qui montre assez combien sa position était devenue périlleuse. Le pape Paul IV, allié des Français, se trouva abandonné à ses propres forces & le duc d'Albe ne tarda pas à lui imposer la paix. Les conditions du traité étaient avantageuses pour le roi d'Espagne Philippe II, puisque le Saint-Siège s'engageait à ne mettre désormais aucun obstacle aux progrès des Espagnols en Italie. Mais le pape exigeait que le général espagnol implorât l'absolution pontificale pour avoir pris la plupart des places du patrimoine de saint Pierre & avoir failli renouveler dans Rome les terribles exploits de l'armée du connétable de Bourbon. Scapin, dans Molière, se fait un malin plaisir de demander pardon à son maître des coups de bâton qu'il lui a donnés. Le duc d'Albe, plus hautain, bien qu'il fût un serviteur plus docile, ne se prêta qu'avec une peine extrême à cette cérémonie qu'il

1. Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, livre XI, lui reproche à cette occasion sa jactance. La modestie n'était pas la vertu préférée des Castillans au seizième siècle.

Digitized by Google

jugeait humiliante pour lui. Mais Philippe II lui avait commandé, en politique habile autant qu'en catholique dévoué, de faire la paix avec le Saint-Siège aussitôt qu'il en trouverait l'occasion. Il obéit en frémissant.

Bientôt après fut conclu le traité de Cateau-Cambrésis. Elisabeth de France, fille d'Henri II, fut fiancée au roi d'Espagne & le duc d'Albe fut chargé de la procuration du roi pour accomplir la cérémonie des épousailles. Il devait aussi s'entendre avec Henri II sur un plan d'association entre les deux couronnes pour extirper l'hérésie dans toute l'Europe. La mort d'Henri II fit seule échouer ce projet.

L'Espagne était sortie victorieuse de ses luttes contre la France, & le duc d'Albe avait eu une large part au succès définitif. Les revers même qu'on avait essuyés témoignaient de son expérience. Ne les avait-on pas éprouvés pour n'avoir pas suivi ses conseils ?

La vie des camps fut alors suspendue pour lui pendant quelques années, & le vainqueur de Muhlberg, le rival heureux du duc de Guise dans la guerre de Naples, prit place parmi les ministres ordinaires de Philippe II. C'est alors surtout que l'on vit le spectacle curieux d'une nature âpre & impatiente de toute sujétion se débattant en vain contre des principes d'obéissance sucés avec le lait & répandus dans l'air qu'il respirait. Les descendants des grandes familles n'étaient plus que des valets de cour habitués à considérer la parole du roi comme la loi suprême de l'Etat. Bien plus frivoles encore que la noblesse française, ils considéraient le privilège de rester couverts devant le souverain comme un comble de grandeur & une marque de leur supériorité sur la noblesse des autres pays. « Cette prérogative, dit le docteur Salazar y Mendoza, dans son ouvrage sur les dignités de Castille, est si glorieuse en elle-même & si admirable dans ses effets qu'elle suffit à elle seule pour imprimer à la dignité de la Grandesse un caractère particulier. » Leur étonnement dut être grand lorsque le duc, invité à se couvrir à la cour de France, suivant l'usage de son pays, préféra rester tête découverte près de sa future souveraine, à la manière des courtisans français.

Digitized by Google

Pourtant son langage sarcastique contrastait parfois avec la servile obséquiosité des autres seigneurs.

« Il ne faut pas laisser exprimer tout notre jus, disait-il en faisant allusion à cette habitude des despotes de faire de leurs ministres des instruments qu'ils brisent lorsqu'ils les jugent incapables de servir. » — « Il ne faut pas nous laisser lire entièrement, disait-il aussi ; on jette de côté un livre dont on a lu toutes les pages. » — On parlait un jour de la possibilité de conquérir le Portugal, & les courtisans, à leur ordinaire, affirmaient que cet événement, qui rendrait leur maître plus puissant, comblerait tous leurs vœux. « Mais où se réfugieront nos enfants quand ils seront opprimés par le roi? » demanda le duc d'Albe, & il répéta à Philippe II cette même saillie hardie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le roi lui confia la mission de conquérir ce même Portugal & qu'il la remplit avec un zèle extrême, alors qu'il était en pleine disgrâce. — Il se fit le champion des privilèges de l'Aragon, & cependant dans sa correspondance avec Catherine de Médicis on le voit émettre la maxime suivante : « Il vaut mieux régner sur un pays ruiné qui garde sa fidélité à son Dieu & à son Roi que sur un peuple préservé de tout mal au profit du démon & de la rébellion. » En conséquence, il l'engageait à dépeupler la France pour la débarrasser des huguenots, & ce fut sa règle de conduite à lui-même dans les Pays-Bas. Cette révolte intérieure du duc contre un joug qu'il contribuait tant à aggraver explique, ce me semble, pourquoi Philippe II, tout en se servant beaucoup de lui, ne lui montrait aucune affection.

Le favori du roi c'était Don Ruy Gomez de Sylva, type du véritable courtisan. Don Ruy Gomez de Sylva avait cette qualité suprême des ministres indiquée quelque part dans Tacite : « Neque infrà negotia, neque suprà erat[1]. » Il savait aussi donner à son maître une plus haute idée de sa propre capacité sans cependant se réduire au rôle d'un approbateur éternel. Il avait l'art d'insinuer ce qu'il voulait faire comprendre, & telle était son adresse que le roi croyait plutôt avoir changé naturellement d'avis que d'avoir cédé à des suggestions étrangères[1].

1. « Mon adversaire, disait dédaigneusement le duc d'Albe à l'entrée

Digitized by Google

Les intrigues du roi avec l'épouse de Don Ruy Gomez, la duchesse d'Eboli, sur lesquelles celui-ci ferma complaisamment les yeux, contribuaient encore à le maintenir en crédit, & jusqu'en 1573, époque de sa mort, il fut le ministre préféré. Don Ruy Gomez était donc un de ces favoris comme on en trouve dans toutes les histoires des monarchies où la corruption accompagne le pouvoir absolu. Son influence fut pourtant bienfaisante. D'un caractère pacifique, il inspirait à Philippe II des idées de paix; doux & conciliant, il cherchait à l'éloigner des mesures de rigueur. Le duc d'Albe, au contraire, l'excitait sans cesse à la violence. Sa réputation de sagesse & d'expérience, ses grands services militaires, la tendance naturelle de son maître à la sévérité lui donnèrent parfois la victoire. Mais dans les sept premières années qui suivirent le traité de Cateau-Cambrésis, il dut le plus souvent céder au crédit supérieur de Don Ruy Gomez de Sylva.

Le conseil se partageait entre ces deux personnages. On ne pouvait guère avoir l'un pour soi sans être mal avec l'autre. Les ministres des rois sont presque toujours des amis tièdes & des ennemis implacables. On le savait à la cour de Philippe II, & l'on bénissait Dieu quand on pouvait, en échappant à l'amitié d'un des deux rivaux, ne pas s'attirer l'inimitié de l'autre. On cita comme un prodige l'exemple de Monsignor di Terracina, nonce du pape, qui sut leur plaire à tous deux. On loua sa dextérité & l'on ajouta pourtant avec assez de vraisemblance qu'il n'aurait pas aussi bien réussi s'il n'avait pas représenté le chef de l'Église, pour lequel le roi d'Espagne professait le plus profond respect.

En 1566, le duc d'Albe l'emporta cependant sur Don Ruy Gomez, au sujet de la politique à suivre dans les Pays-Bas. La rapidité de cette esquisse ne nous permet pas une exposition détaillée des faits qui avaient excité la colère de Philippe II contre les habitants de la Flandre & de la Batavie. La régente, Marguerite de Parme, un moment impuissante à

du cabinet du roi, ne sait pas donner de bons conseils, mais sait admirablement se plier aux caprices de celui qui est là dedans. » Ranke, *L'Espagne & les Osmanlis*, trad. française, p. 168.

Digitized by Google

remédier au désordre, avait elle-même supplié son frère de lui envoyer un auxiliaire sur lequel elle pût se décharger d'un si lourd fardeau. Les troubles s'étant calmés, elle se repentit. Il était trop tard. Philippe II avait adopté les plans du duc d'Albe &, pour les exécuter, le duc se rendait aux Pays-Bas avec une armée. Sa marche à travers l'Italie du nord, la Suisse & l'Allemagne a été remarquée comme un des faits les plus curieux de ce siècle. Ce n'est pas qu'il ait eu des combats à livrer pour arriver à sa destination; on ne passait guère que par des États alliés; mais les mercenaires qui composaient les armées des puissances chrétiennes au seizième siècle considéraient l'indiscipline & le brigandage comme un de leurs privilèges. Les Espagnols étaient de tous les plus redoutés. Cette fois, par exception, ils s'abstinrent de rançonner les populations. Qu'on juge de l'ascendant qu'exercait sur eux leur chef par cette modération extraordinaire qu'il leur imposa.

Une seule infraction à la règle fut, dit-on, commise dans cette longue marche militaire. Trois soldats s'étaient écartés quelques heures du gros de l'armée. Ils volèrent un ou deux moutons. Le duc les condamna à être tous les trois pendus. Le duc de Lorraine intercéda pour eux. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'un seul des coupables que désignerait le sort subît le châtiment. Cette discipline si parfaite de l'armée du duc d'Albe est d'autant plus remarquable que la licence des mœurs la plus complète s'y étalait avec une extrême effronterie. A la suite des troupes marchaient « quatre cents courtisanes à cheval, belles & braves comme princesses, dit Brantôme, & huit cents à pied bien à point aussi. » On en avait formé des bataillons & des compagnies, ayant leur drapeaux & une espèce d'organisation militaire[1]. Cette armée, si obéis-

1. Prescott, *Histoire de Philippe II*, t. III, p. 23 de la traduction française. — Toutes ces femmes n'étaient pas d'ailleurs sans doute des courtisanes. Le nombre des soldats mariés se faisant suivre de leurs femmes était considérable. Forneron, *ouv. cit.*, t. II, p. 224. — Les marins espagnols étaient soumis à bord à une discipline plus sévère que les soldats en campagne. Quand l'invincible Armada se prépara à partir, « aucune chose impure, surtout aucune femme impure, dit Froude, ne put s'approcher des chantiers ou des vaisseaux. Rien ne fut

Digitized by Google

sante & si dissolue, vint dévorer les Pays-Bas, que Philippe II lui livrait en proie. Pour ne pas être complice des scènes sanglantes qui se préparaient, Marguerite se hâta d'abdiquer la régence. Le duc d'Albe établit à Bruxelles son fameux conseil des troubles, que les Flamands appelèrent avec raison le conseil du sang[1]. Les proscriptions se succédèrent. Une effroyable terreur plana sur toute la contrée. La mer & les forêts servirent d'asile à ceux qu'une fuite assez prompte sauva des bourreaux du duc d'Albe.

Parmi les victimes, la plus illustre fut le comte d'Egmont, décapité à Bruxelles après une captivité de neuf mois. Le seul crime du comte était d'avoir défendu, par des moyens parfaitement légaux, la liberté de ses compatriotes. Il était resté catholique &, dans les derniers temps, il avait été l'auxiliaire dévoué de la régente dans la répression des troubles. On a souvent attribué à la jalousie l'acharnement avec lequel le duc d'Albe poursuivit sa mort[2]. Mais le duc d'Albe paraît avoir été très peu susceptible de ce sentiment. Il regardait la cruauté comme une espèce de devoir. Je ne crois pas qu'il ait sollicité la grâce de l'accusé, comme le rapportèrent ses amis. Je ne crois pas non plus qu'il ait versé pendant l'exécution des *larmes aussi grosses que des pois* (véritables larmes de crocodile, dit Prescott) ou qu'il soit tombé malade à la fin du procès, tant il exécutait avec peine l'œuvre dont son maître l'avait chargé. Mais je pense qu'il n'y avait dans son cœur aucune espèce de haine. Il pratiquait simplement le conseil qu'il avait donné à Catherine de Médicis dans la funeste

négligé pour que l'expédition eût le caractère qui convenait à la sainteté de son but. » *English Seamen in the Sixteenth Century*, *Longman's Magazine*, mars 1895.

1. Il eut soin d'en exclure les légistes, gens qui, écrivait-il, « ne prononcent une condamnation que quand ils ont des preuves. »

2. « L'envie du tacticien qui a péniblement dirigé des campagnes ingrates envers le favori de la fortune s'ajoute à l'horreur de l'homme méthodique & rompu à l'obéissance contre le grand seigneur qui a osé défendre les libertés de son pays. Il y a encore l'antipathie du courtisan sobre, vieux, souffrant, contre le paladin élégant, jeune, joyeux, de l'Espagnol docile & pauvre devant le Flamand bruyant & heureux de vivre. » Forneron, t. II, p. 230.

Digitized by Google

entrevue de Bayonne. « La tête d'un saumon, avait-il dit alors, vaut mieux que celles de dix mille grenouilles[1]. » En frappant le comte d'Egmont, il voulait faire un exemple qui dégoutât pour jamais les Flamands de leurs aspirations à la liberté.

Il montra pour la veuve de son infortunée victime une pitié que l'on s'étonne de trouver dans cette âme barbare. « Votre Majesté, écrit-il à Philippe II, comprendra le regret que j'ai eu de voir ces pauvres seigneurs (les comtes d'Egmont & de Horn) finir ainsi & d'être obligé de leur faire subir ce sort. Mais je n'ai pas reculé devant le devoir de servir mon souverain. (Dans cette phrase se révèle l'homme tout entier)... Le sort de la comtesse d'Egmont m'inspire une grande compassion, quand je la vois surchargée de onze enfants, dont aucun n'est assez âgé pour se suffire, & que je pense à son rang élevé, à sa vie si vertueuse, si catholique, si exemplaire. Il n'y a personne dans le pays qui ne la plaigne. Je ne puis que la recommander très humblement aux bonnes grâces de Votre Majesté, la priant de se souvenir que si le comte, son mari, s'est mal conduit à la fin de sa carrière, il avait auparavant rendu de grands services à l'État[2]. » En un seul jour (9 juin), il n'adressa pas moins de trois lettres au roi pour appeler sa protection sur la malheureuse comtesse. « Je ne crois pas, écrivait-il encore à ce prince, qu'il y ait aujourd'hui sur la terre une autre maison aussi malheureuse. J'ignore si la comtesse aura de quoi souper ce soir. » Deux mois après (1er sept.), on le voit intercéder de nouveau, &, pour attendrir davantage le roi, il lui expose que s'il n'avait pas donné quelque argent à cette famille infortunée elle serait morte tout entière de faim[3]. Il n'en avait pas moins la conscience en

1. Ranke (*Hist. de la Réforme*, t. I, p. 318 de la trad.) doute que ces mots aient été prononcés par le duc d'Albe. Celui-ci désapprouva plus tard, il est vrai, la Saint-Barthélemy. Mais l'auteur allemand explique ainsi cette désapprobation : « Ces violences irrégulières auxquelles on convie le fanatisme de la multitude lui répugnaient. » Cette interprétation, en rapport avec les idées monarchiques que nous supposons au duc, nous paraît tout à fait conforme à son caractère.

2. Cité par Prescott, *Histoire de Philippe II*, t. III, p. 145.

3. Prescott, *ouv. cit.*, t. III, p. 149; Forneron, t. II, p. 255.

Digitized by Google

repos sur tout le sang qu'il avait fait si inutilement verser. Il en était fier, comme l'homme auquel une voix intérieure dit qu'il a fait ce qui était juste & sage. On sait qu'il poussa l'orgueil, un peu plus tard, jusqu'à se faire représenter comme foulant des esclaves à ses pieds. Ces esclaves c'étaient la noblesse & le peuple des Pays-Bas, qu'il croyait avoir domptés pour toujours[1].

Ses grands talents militaires parurent d'ailleurs avec éclat dans cette période de sa vie. En vain le prince d'Orange & son frère Louis de Nassau, à la tête de leurs compatriotes fugitifs renforcés par des auxiliaires allemands, essayèrent de soulever les Pays-Bas. Le duc d'Albe défit le premier près de Gemmingen. Il usa le second par sa tactique savante, détruisit ses forces en détail & l'obligea à se retirer en Allemagne. Il fit bâtir partout des citadelles & poursuivit son œuvre de terreur avec une nouvelle violence. Mais le moment approchait où ce despotisme, qui s'appuyait sur les forces de la plus grande monarchie de l'Europe chrétienne, allait échouer contre la résistance de quelques petites provinces.

Pour solder ses vétérans, le duc d'Albe avait voulu établir dans les Pays-Bas l'*alcavala* d'Espagne. Alors les manufactures & les magasins se fermèrent à Bruxelles. Pour les faire rouvrir, le duc ordonna de pendre dix-sept des principaux marchands. On faisait précisément les préparatifs de l'exécution, lorsqu'arriva la nouvelle que la petite ville de Briel, dans l'île de Voorne, venait d'être surprise par un parti d'exilés. Il révoqua ses ordres & suspendit la levée de l'impôt. Mais

1. L'inscription suivante était gravée sur le monument : FERDINANDO ALVAREZ A TOLEDO, ALBAE DUCI PHILIPPI II, HISPANIORUM REGIS APUD BELGAS PRAEFECTO, QUOD, EXTINCTA SEDITIONE, REBELLIBUS PULSIS, RELIGIONE PROCURATA, JUSTITIA CULTA, PROVINCIIS PACEM FIRMAVERIT, REGIS OPTIMI MINISTRO FIDELISSIMO POSITUM. Lorsqu'il crut avoir pacifié le pays, après la défaite du prince d'Orange, il offrit sa démission qui fut d'abord acceptée (Medina-Celi lui fut alors donné pour successeur). Il la reprit quand les Gueux marins eurent recommencé la guerre en s'emparant de Briel (N. Considérant, *Révolution du seizième siècle dans les Pays-Bas*, p. 133). La position était devenue critique. Ne peut-on pas conclure de là que l'ambition ne jouait chez le duc d'Albe qu'un rôle subalterne ?

Digitized by Google

le signal de l'insurrection avait été donné. La Zélande, la Hollande, la Frise & Utrecht se soulevèrent & mirent Guillaume d'Orange à leur tête. Il fallait donc recommencer la guerre. Cette fois les talents supérieurs du duc ne suffisaient pas pour lui donner une victoire définitive. Il avait affaire à un peuple déterminé à mourir plutôt que de souffrir plus longtemps sa tyrannie. Avant d'épuiser la constance des habitants, il fallait réduire chaque ville aux dernières extrémités. Haarlem fatigua tellement par sa défense le fils du duc, Frédéric de Tolède, qu'il songeait à lever le siège. Les éclats terribles de la colère de son père l'obligèrent à persévérer. Haarlem dut enfin capituler. On avait promis la vie sauve aux assiégés. Le duc se rendit dans la ville, &, sans respect pour la parole donnée, il fit mourir un grand nombre de personnes. Alkmaar, ville voisine d'Haarlem, avertie par cet exemple, déploya une incroyable énergie. Les vétérans espagnols furent alors pour la première fois repoussés. Le duc d'Albe avait construit, au prix des plus grands sacrifices, vingt vaisseaux qu'il avait chargés d'artillerie & de munitions de guerre. Les Zélandais s'en emparèrent. La révolte menaçait de se propager dans les provinces même qui jusqu'alors avaient été paisibles. Philippe II sentit un peu tard les funestes conséquences des rigueurs excessives. Il rappela le duc d'Albe (1573). On ne peut guère comparer la fureur de ce vieux serviteur si dédaigneusement révoqué qu'au désespoir d'Annibal, obligé de quitter l'Italie. Mais le roi avait commandé. Le duc se soumit & revint reprendre sa place parmi les courtisans. Le premier acte de son successeur fut d'abattre la statue qu'il s'était fait ériger à Anvers. Il ne resta de lui dans les Pays-Bas que le souvenir de dix-huit mille citoyens livrés au bourreau & un renom de cruauté tel que tous ses prédécesseurs & tous ses successeurs furent presque regardés, par comparaison, comme des miroirs de clémence.

De retour en Espagne, le duc d'Albe jouit d'abord encore d'un crédit relatif. J'emploie à dessein le mot relatif. Une relation italienne de 1577, indiquant les divers partis qui se divisaient la cour d'Espagne, s'exprime, en effet, de la manière suivante : « Le duc d'Albe est tenu pour dissimulé,

Digitized by Google

artificieux, d'une grande expérience, mais jaloux & méchant. Le roi lui montre beaucoup de bienveillance, mais il l'emploie peu. Il n'a aucune autorité & il est par terre. Aussi y a-t-il peu de gens qui tiennent compte de lui. Pour cacher son peu de faveur & sa mauvaise fortune, il ne s'éloigne jamais du roi. » Il suivait, en effet, la cour dans ses diverses résidences, &, dans cette même année 1577, on voit que, lorsqu'un incendie faillit détruire l'Escurial à peine commencé, il se trouvait présent & dirigea les efforts des domestiques du palais pour éteindre le feu. Mais la disgrâce de ce champion si déterminé du pouvoir absolu devait être bientôt après plus complète.

Elle fut amenée par un acte privé d'insubordination. Son fils avait séduit une des filles d'honneur de la reine, en lui promettant de l'épouser. Le duc d'Albe s'opposa au mariage & favorisa l'union de son fils avec une de ses cousines. Philippe II irrité ordonna au duc de quitter la cour & de se retirer dans sa ville d'Uzéda sans pouvoir en sortir.

Il le chargea pourtant, deux ans après, de la conquête du Portugal. Le roi Sébastien & son oncle Don Henri étaient morts à peu d'intervalle. Philippe II prétendait à leur succession comme petit-fils d'Emmanuel le Fortuné par sa mère Isabelle. Mais les Portugais, suivant un exemple que leurs ancêtres leur avaient parfois donné, avaient proclamé un bâtard du sang de leurs rois, Antoine de Crato, prieur de Malte. Le duc d'Albe, malgré ses soixante-quatorze ans, était encore de tous les généraux espagnols le plus capable d'assurer le triomphe de son maître. Philippe II lâcha, dit Voltaire, ce vieux dogue qu'il tenait enchaîné[1]. Le duc d'Albe accepta avec empressement la direction de cette guerre. La négociation du roi avec son ancien ministre à ce sujet est assez singulière. Philippe II montre dans la fidélité du duc une confiance absolue; il lui attribue sans partage le commandement des troupes envoyées en Portugal. Mais en même temps il lui fait savoir qu'il ne lui pardonne pas & qu'il ne lui permettra jamais de reparaître à sa cour[2]. Le duc d'Albe connaissait

1. *Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*, ch. CLXV.
2. *Biographie universelle de Michaud*, 2e éd., art. *Albe*.

Digitized by Google

assez l'opiniâtreté inflexible des résolutions de son maître pour savoir qu'il avait peu de chances de le voir revenir sur cette décision. Il avait dit lui-même autrefois que la réunion du Portugal à la Castille achèverait de faire tomber les Castillans dans l'esclavage. Mais ces considérations cédèrent à cet esprit de soumission absolue à la volonté royale qui était devenu la règle de conduite de toute noble famille espagnole.

Il battit près d'Alcantara le prieur de Crato & ne lui laissa pas d'autre asile que sa flotte. Celle-ci fut défaite par le marquis de Santa Cruz, près des îles Açores. Antoine de Crato, sans ressources, gagna l'Angleterre.

Dans cette courte campagne, le duc d'Albe s'était montré, comme toujours, impitoyable à l'égard des vaincus. Ayant pris Lisbonne, il en avait abandonné les faubourgs au pillage[1]. De vives réclamations s'élevèrent aussi contre sa rapacité. Philippe II nomma une commission pour vérifier ces accusations. Le duc refusa de répondre aux commissaires. « Je ne dois compte qu'au roi, dit-il, & s'il veut m'interroger lui-même, je lui rappellerai les victoires que j'ai remportées pour lui & mes soixante ans de service. » Philippe II ordonna de suspendre la procédure. Peut-être craignait-il une sédition dans l'armée.

Le duc d'Albe mourut bientôt après (12 décembre 1582). On dit que dans ses derniers moments il douta de la légitimité des massacres qu'il avait ordonnés[2]. Avait-il donc le cœur moins fermé à la pitié que son maître? Philippe II mourant se rendit, comme on sait, témoignage qu'il ne s'était jamais proposé d'autre but que la gloire de Dieu[3]. Ces deux caractères avaient la même trempe. Le prince & le ministre avaient

1. Il trouva lui-même que dans cette campagne ses soldats avaient dépassé la mesure ordinaire des brigandages alors usités en pays conquis. Il est vrai que les vaincus n'étaient pas des hérétiques.

2. C'est ce que rapporte Brantôme, qui tenait le fait d'un religieux espagnol. (Voy. Forneron, II, p. 371.) N. Considérant ne croit pas à ses remords. (*Révolution du seizième siècle dans les Pays-Bas*, p. 141.)

3. Il se proclamait, il est vrai, un grand pécheur; mais il ne semble pas qu'il ait eu jamais de doutes sur sa méthode de servir Dieu. (Mignet, *Antonio Perez & Philippe II*, p. 347; Forneron, IV, p. 291.)

Digitized by Google

les mêmes idées sur les droits du trône & de l'autel. Mais le duc d'Albe était le sujet; il avait connu la disgrâce. Le sens moral, au moins à l'heure de la mort, lui manqua peut-être moins qu'à son maître que le despotisme avait rendu inaccessible à tout sentiment humain.

Mais il avait certainement contribué à lui inculquer cette odieuse maxime que, le prince étant la loi vivante, tout ce qui plaît au prince est naturellement légal ou, pour mieux dire, légitime. « Votre Majesté, lui avait-il écrit, sait bien que les gens du roi ne veulent juger que sur des preuves, tandis que les mesures d'État ne peuvent accepter les lois pour règle [1]. »

Les trois personnages dont nous avons résumé successivement la biographie, le Cid, Alvar de Luna, le duc d'Albe, n'ont pas, je crois, de rivaux en illustration parmi ceux des héros de l'Espagne qui n'ont pas porté la couronne. Nous les avons choisis parce que leurs vies marquent dans l'histoire politique de ce pays trois époques parfaitement distinctes. Signalons, en quelques mots, les traits caractéristiques de l'existence de chacun d'eux.

Le Cid, né simple gentilhomme, devient, sans quitter le nom de vassal, un véritable souverain, aussi puissant peut-être que son maître. Il conquiert Valence, fait de plusieurs princes musulmans ses tributaires, & force Alphonse VI à lui rendre sa faveur. Il reçoit des ambassadeurs étrangers dans sa principauté, fait la paix & la guerre à son gré, &, si l'on en croit la tradition populaire, marie ses filles à des rois, quand elles ont été dédaignées par des princes du sang de Castille.

Alvar de Luna est le favori d'un roi. Il doit d'abord sa puissance plus à l'affection de Jean II qu'à son mérite, si grand que soit celui-ci. Il la conserve malgré les grands, malgré les princes de la famille royale, tant que Jean II lui garde sa faveur. Quand le roi l'abandonne, il périt misérablement. Sa

1. *Le duc d'Albe à Philippe II.* (*Bulletins de l'Académie de Belgique*, t. XVI, partie II, page 52. Note.)

Digitized by Google

chute éclatante, mieux encore que sa grandeur, témoigne du respect qu'imprime déjà la royauté même dans les mains d'un prince incapable. D'un autre côté, l'insubordination des vassaux de la couronne, devenue plus grande après la mort d'Alvar, montre qu'un homme de génie était nécessaire pour donner de la réalité aux droits encore contestés du pouvoir monarchique.

Le duc d'Albe, plus fier & plus hautain que le Cid ou Alvar de Luna, plus grand capitaine, d'une naissance plus haute, n'est guère pourtant, à beaucoup d'égards, qu'un courtisan. Le moindre signe du maître peut le faire rentrer dans la foule. Après d'éclatants services, il peut à peine disputer le premier rang dans les conseils du prince à Ruy Gomez de Sylva, que sa dextérité & les artifices de sa femme, la princesse d'Eboli, rendent l'arbitre des destinées de l'Espagne. Puis il tombe dans la disgrâce. Mais son épée est nécessaire. Il quitte son château d'Uzéda pour aller conquérir le Portugal. Il donne à Philippe II un vaste royaume. Alors même pourtant il n'est qu'un humble sujet. C'est à peine s'il échappe à une procédure criminelle. L'entrée de la cour lui est interdite. Il n'est sorti de son obscurité que pour y rentrer, & il meurt, à peu près comme Colbert, disant : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, je serais sauvé trois fois, & maintenant je ne sais ce que je vais devenir. » Néanmoins, dans mon opinion, s'il eût été requis, même à son lit de mort, d'immoler de nouvelles victimes à l'ambition d'un maître ingrat, il aurait obéi sans murmure. La royauté était son idole, comme elle était alors l'idole de l'Espagne.

A. DUMÉRIL,
Doyen honoraire de la Faculté des lettres de Toulouse.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LES GITANOS[1]

Les Bohémiens du Roussillon sont appelés *gitanos*, comme en Espagne, mais le mot se prononce à la façon catalane &

1. En septembre dernier, dans un bal public d'un faubourg de Toulouse quelques jeunes gens se prirent de querelle & une rixe violente s'en suivit. Un *gitane* attaqua son adversaire avec les procédés sauvages de sa race & lui enfonça les doigts dans les yeux. La police ayant laissé faire, la population prit fait & cause pour la victime, rendit tous les gitanes responsables, & d'autant plus excitée que l'état de la victime paraissait fort grave, que ses yeux tout au moins étaient considérés comme perdus, & que l'agresseur était introuvable, la foule se rua sur les groupes de gitanes qui habitent le faubourg Saint-Cyprien, pilla & incendia leurs habitations. Ce fut les jours suivants une véritable émeute qui obligea l'autorité à occuper militairement la ville. A ce propos de nombreux articles ont été publiés dans les journaux de Toulouse & de Paris; on a très longuement parlé des gitanes, mais en général les rédacteurs de ces notes ont puisé leurs renseignements dans des ouvrages de seconde main & sans valeur.

Il nous a paru qu'on lirait dès lors avec intérêt quelques pages extraites du livre excellent que mon regretté ami Victor de ROCHAS publia en 1876, chez Hachette, sous le titre : *Les Parias de France & d'Espagne (Cagots & Bohémiens)*. De Rochas habitait alors Pau depuis plusieurs années & il avait parcouru avec soin toutes les Pyrénées. Comme il était docteur en médecine & fort lettré, tout à fait au courant de la science anthropologique qui lui devait déjà de nombreux & bons ouvrages, il put étudier complètement son sujet.

La seconde partie de son texte se divise en trois chapitres : I. sur l'origine des Bohémiens; II. les Bohémiens du pays basque; III. les gitanos du Roussillon & de l'Espagne. L'extrait que nons donnons est compris dans ce dernier chapitre. E. C.

Digitized by Google

française. Ce nom n'est qu'une contraction d'*Egiptianos* sous lequels ils furent d'abord désignés en Castille[1].

Nous avons raconté, dans le chapitre premier, leur première entrée à Barcelone, capitale de la principauté dont faisait alors partie le Roussillon. Les *Constitutions de Catalogne* les désignent, en 1512, sous les noms de « *Boémians & sots nom de boémians, Grecs é Egiptians.* » En Portugal, on les appelle *Boẽmios* & *Cinganos*. Nous voyons donc reparaître dans tout le sud-ouest de l'Europe ce nom de Bohémiens sous lequel ils sont connus en France, parce qu'on les crut d'abord originaires de Bohême, probablement à cause du sauf-conduit qu'ils montraient de l'empereur Sigismond, *roi de Bohême.*

Nos gitanos sont les frères de ceux de Catalogne, dont ils n'ont été séparés que par la conquête du Roussillon & de la Cerdagne, sous Louis XIII. Leur langage usuel est le catalan qui est encore l'idiome populaire du département des Pyrénées-Orientales. Ils ressemblent parfaitement aux gitanos de la *Puerta San Antonio*, à Barcelone & de Lérida... (Suivent des détails sur leur physique, la couleur de leur peau, l'éclat de leurs yeux, leur robuste santé, leur fécondité, leur costume).

Les gitanos se partagent en deux classes bien tranchées : ceux qui ont un domicile fixe dans les villes & ceux qui circulent en chariot avec leur famille, de village en village & de foire en foire. Les premiers habitent Perpignan, Elne & Thuir; ce sont les plus nombreux. Exerçant les métiers de maquignon & surtout de tondeur, ils déploient dans cette industrie beaucoup d'adresse & d'activité.

Il faut les voir accourir, dès le point du jour, du quartier mal famé qu'ils habitent à Perpignan (la porte Canet) à l'autre bout de la ville, à la Porte Notre-Dame. Assis au pied du rempart, ils sont là, munis des instruments de leur art, aux aguets de tout ce qui rentre ou sort. Chevaux, mules, ânes ou chiens, tout est bon pour eux. Car que ne tond-il pas le gitano? Il tondrait sur un œuf.

1. « *Egyptianos y calderos extrangeros.* » Décret de Ferdinand & d'Isabelle la Catholique (1499).

Digitized by Google

Mais quelle adresse dans le maniement des ciseaux de toute forme & de tout modèle qui n'abandonnent l'animal que propre & rasé « comme le menton d'un *padre* » suivant leur expression! On ne laisse qu'une petite touffe de poils, d'un dessin varié, à la racine de la queue. C'est la marque & comme la signature de l'artiste. — Tout en opérant, il ne reste pas muet, car, suivant un de ses proverbes, « *rivière qui coule sans bruit ne roule pas de l'or;* » & cette conversation avec le client lui donne parfois l'occasion d'acquérir la bête à vil prix.

Il y a parmi les gitanos quelques maquignons de plus haute volée : l'un d'eux, que ses confrères eux-mêmes appellent *Monsieur F...*, a un immense établissement à la porte Magenta, probablement le plus considérable de toute la région des Pyrénées. Mais il a mieux que cela : une belle famille bien élevée & qui lui fait honneur.

Quelle distance n'y a-t-il pas entre cette famille honnête & riche & celles dont les chariots viennent s'aligner le soir près du *pont de pierre* à l'entrée du faubourg Notre-Dame! Elles sont là neuf ou dix, avec autant de véhicules sans nom dans lesquels chacun est né & chacun doit mourir.

Quand l'ardent soleil du Midi vient rougir de ses derniers rayons la campagne poudreuse, & que les tours de brique du *Castillet*, pareilles à des minarets arabes, semblent lancer dans les airs l'appel vespéral du *muezzin*, alors les figures bronzées de ces hommes & de ces femmes, à la longue & noire chevelure, qui viennent de tous côtés établir leur bivouac à l'ombre de la vieille forteresse, complètent l'illusion d'un paysage oriental.

Les hommes dételent & soignent leur monture, les femmes préparent la cuisine, & les enfants, demi-nus, gambadent comme de petits démons autour du feu. Dans les nuits chaudes de l'été, tout ce monde couche à la belle étoile sur le gazon. — L'indigène passe sans prendre garde à côté de ces parias protégés par le mépris même qu'ils inspirent & qui trouvent ainsi l'isolement jusque sous les murs d'une cité populeuse. De quelles scènes dégoûtantes ou grotesques le passant ne pourrait-il pas être témoin! On le devine; mais ce

Digitized by Google

qu'on soupçonnerait moins, c'est la gaieté bruyante de ces gens en apparence si misérables. Dans ce tableau de la dégradation humaine on pourrait même saisir d'aventure une scène noble & touchante dont Callot ne s'est jamais avisé, telle que celle-ci, dont nous fûmes un jour témoin. Un homme à la face patibulaire berçait son enfant dans ses bras & le couvrait de caresses en lui parlant d'une voix câline. Que lui disait-il?... peut-être cette belle & simple exhortation que Jaubert de Réart entendit un jour :

« Enfant, que Dieu te fasse toujours bon. »

Il est connu que les Bohémiens aiment beaucoup leurs enfants & sont pour eux d'une faiblesse extrême; mais l'expression de ce sentiment rendue d'une façon si noble est faite pour nous étonner. Cependant la manière dont les gitanos de Perpignan célèbrent la fête de Noël témoigne non seulement de la solide constitution des liens de famille & de certaines vertus domestiques, mais aussi de sentiments religieux qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez des gens trop souvent représentés comme vivant sans foi ni loi.

L'un des rares habitants du Roussillon qui se soit donné la peine d'étudier les gitanos, mais qui n'a malheureusement publié que quelques fragments épars dans des recueils presque introuvables aujourd'hui, Jaubert de Réart, raconte que la fête de Noël amène à Perpignan, dans les familles qui y sont fixées, tous leurs parents & amis de la campagne. On se prépare de longue main, de part & d'autre, à célébrer ce beau jour dans lequel les amitiés se retrempent & les inimitiés s'oublient. L'écrivain a connu un Bohémien qui fit exprès le voyage de Barcelone pour se réconcilier avec son frère à cette occasion. Voici comment il dépeint la fête :

« Après les compliments d'usage entre gens qui se retrouvent, on récite le rosaire. Puis vient le moment de cette collation en usage dans notre pays, qui a pour base ces gâteaux d'amandes, de noisettes, de pignons & de miel, que nous appelons *tourrons*, & la veillée se passe à causer sur le plaisir de se revoir. Les anciens s'entretiennent des affaires de la dernière foire & des succès qu'ils espèrent dans la prochaine, & la guitare, ébranlée par la main du plus habile, met la jeu-

Digitized by Google

nesse en train. On chante, on danse jusqu'à l'heure de la messe de minuit.

« A l'avertissement de la cloche, tous les membres de la famille se rendent à l'église, où vous les voyez sous leurs plus beaux habits & dans le plus grand recueillement. La matinée du jour de Noël est consacrée aux *souhaits de bonne fête*. Les filleuls vont baiser la main de leurs parrains, dont ils reçoivent quelques leçons paternelles & de ces gâteaux, en forme de couronne, appelés *tourteaux*.

« Le foyer pétille sous le toit hospitalier, les ménagères apprêtent les provisions & la famille assiste à un repas copieux dont la gaieté & l'appétit font le plus piquant assaisonnement.

« Prévenu, comme on l'est, sur la manière de se nourrir des Bohémiens, on serait étonné du choix & de l'abondance des mets dont se compose leur festin de la fête de Noël. Ils économisent pour ce jour tout le reste de l'année; trois familles dont je parle, au nombre de seize personnes, ont fait une dépense de près de 100 francs. En Espagne, les gitanos plus aisés se mettent aussi plus en frais. Il y a, dit-on, à Lérida, en Catalogne un certain *Don Jayme*, gitano fort riche, qui, le jour de Noël, traite généreusement tous ceux de sa caste.

« Le doyen d'âge, fût-il le plus pauvre, est le roi du festin... Suivant l'antique usage, les femmes ne se mettent pas à table; elles servent les hommes & ne mangent qu'après eux avec les enfants... Après le repas vient l'heure des visites chez les amis & les connaissances; c'est le moment solennel du baiser de paix, du pardon des injures, de la cessation des inimitiés. Les plus jeunes, déférant à l'âge, faisant abnégation de toute animosité, se soumettent, s'humilient, reçoivent à genoux leur pardon de la part de celui qu'ils peuvent avoir offensé & lui baisent la main. Quelques conseils, dictés par la prudence & la sagesse, sortent de la bouche des anciens; les témoins de cette scène s'attendrissent, des larmes roulent dans tous les yeux & tout le monde s'embrasse. Les plaisirs & les amusements achèvent de remplir la journée & le lendemain les familles se séparent en paix...[1]. »

1. *Bulletin de la Société polymathique de Perpignan*, an. 1834, p. 73.

Digitized by Google

Il est facile de reconnaître dans cette peinture de mœurs tracée peut-être d'une main un peu complaisante une imitation des usages de l'Espagne catholique, au moins autant que la tradition des mœurs patriarcales bohémiennes. Nous reconnaîtrions plus volontiers pour un écho des traditions asiatiques & du *culte des ancêtres* en usage dans l'Extrême-Orient la manière dont les gitanos se sont appropriés la *fête des morts* de l'Eglise catholique.

« Les Bohémiens de nos cantons, dit l'écrivain déjà cité, manifestent un grand respect pour la mémoire des morts. — Le soir de la Toussaint, veille de la commémoraison des trépassés, le père de famille allume dans sa chambre des cierges en nombre égal à celui des morts dont il veut honorer la mémoire. Après le repas du soir, le son des cloches de la paroisse est le signal d'un entretien sur les faits & gestes des défunts, & des prières que les enfants répètent à genoux terminent la veillée. Même répétition tous les soirs jusqu'à extinction naturelle des cierges qui durent encore, suivant leur grosseur, plusieurs jours.

« Les Bohémiens pauvres observent aussi cette pratique ; mais c'est à la lueur que rendent quelques fils de coton enflammés, tenus à la surface d'un peu d'huile, dans un vaisseau de terre, par le moyen de petits trous pratiqués dans un morceau de roseau léger qui surnage [1]. »

Jaubert de Réart, écrivant pour ses compatriotes dans un journal de Perpignan, ne serait pas entré dans ces menus détails si l'usage qu'il rapporte avait été commun aux autres habitants. Il faut donc admettre ou que les gitanos l'ont reçu par tradition de leurs ancêtres, ou qu'ils l'ont emprunté aux Espagnols. Mais la connaissance que nous avons des mœurs de ceux-ci nous portent à y voir une tradition nationale bohémienne adaptée au calendrier & au rituel des fêtes chrétiennes.

Quoi qu'il en soit, nous en savons assez maintenant pour être assurés que les gitanos ne vivent pas sans religion. Peut-être pourrions-nous répéter à leur sujet ce que nous disions

1. *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, 7 novembre 1835.

Digitized by Google

de leurs demi-frères Basques : établis au milieu d'une population dévote, s'ils s'en distinguent c'est par un goût affecté, sinon sincère, pour les cérémonies du culte catholique. Les gitanos à demeure fixe se font baptiser, marier, enterrer avec toute la pompe qu'ils peuvent; les nomades, beaucoup moins à l'aise & beaucoup plus dégagés du qu'en dira-t-on, se passent souvent des formalités du mariage, mais ils font baptiser leurs enfants & ils appellent ordinairement le prêtre près des mourants.

Il en est même qui s'administrent la bénédiction nuptiale économiquement, comme un homme très digne de foi l'a vu & raconté [1]. Par une belle matinée de printemps, un jeune couple entre suivi d'un cortège de Bohémiens des deux sexes, assez bien vêtus, dans une chapelle de Perpignan & se dirige droit vers les fonts baptismaux. Là, on se met à genoux & on récite des oraisons; puis on se lève & la fiancée va se placer debout devant la statue de la Vierge. Après une profonde révérence, elle élève les mains à la hauteur de la tête &, dans cette posture, adresse une prière à Marie. Ensuite, prenant la main de son fiancé, elle l'appuie sur son cœur & prononce son engagement. A son tour le fiancé en fait autant. — Alors la jeune femme trace trois fois successivement le signe de la croix sur son ventre en promenant la main d'un côté à l'autre & de bas en haut. — Une vieille s'avance, peut-être la mère, & posant la main sur l'épaule de la mariée, elle lui marmote à l'oreille on ne sait quelles paroles & lui donne sa bénédiction. Dès lors, la femme retourne aux fonts baptismaux, toujours suivie de son cortège qu'elle asperge à belles mains. — La cérémonie étant terminée, on sort; mais à peine a-t-on passé la porte que la mariée adjure son époux de lui garder la fidélité conjugale sous peine de correction corporelle, & le mari réplique par la promesse de lui casser les reins en cas de forfaiture. Pour tirer la moralité de ces aimables plaisanteries, un des vieillards de la troupe dit sentencieusement à sa commère : « *Vaya! tot avuy quedaran amichs!* — Bah! ils resteront amis tout aujourd'hui. »

1. Puiggari, professeur au collège de Perpignan.

Digitized by Google

Quelques-uns des gitanos, les plus pauvres, simplifient encore ce rituel en se rendant à l'église pendant une messe quelconque dont ils profitent pour s'administrer *proprio motu* le sacrement de mariage, en prononçant à voix basse devant l'autel leur promesse réciproque, sans plus de cérémonie.

Faut-il voir en ces procédés naïfs les restes d'antiques usages ou le désir de se mettre en règle, sans frais, avec les commandements de l'Eglise? Peut-être l'un & l'autre, quand on considère que les gitanos aisés font célébrer leur mariage par le prêtre & non sans ostentation. — Mais de quelque manière qu'on envisage ces faits, ils ne cadrent pas du tout avec l'assertion si souvent répétée que les Bohémiens sont tout à fait sans religion. La vérité est qu'ils adoptent sans discernement tout culte professé dans le pays où ils vivent, mais qu'ils paraissent avoir, comme la plupart des hommes, des besoins religieux à satisfaire. — Leur éclectisme pratique ne les empêche pas d'ailleurs de garder certains usages traditionnels qui peuvent s'accommoder à toutes les lois civiles ou religieuses.

C'est ainsi que les unions conjugales sont préparées par les parents ou les vieillards entre jeunes gens de quatorze à quinze ans, & que les fiancés non seulement ne se font point la cour, mais ne doivent même pas se parler jusqu'après les noces qui ne se célèbrent que deux ans après [1].

On a raconté plaisamment qu'une cruche lancée en l'air & cassée en un plus ou moins grand nombre de débris qui marquaient la quantité d'années que les conjoints auraient à vivre ensemble en faisaient tous les frais; mais c'est de la fantaisie [2]. Les noces sont, au contraire, l'occasion de prodigalités insensées pour les riches, & de la perte du peu qu'ils possèdent pour les pauvres...

On peut s'étonner que les gitanos, avec leur adresse

1. Ce trait de mœurs caractériques m'a été fourni par un gitano de Narbonne. Nos Bohémiens n'ont conservé aucun rite, aucun usage particulier pour la naissance & les funérailles. S'il est vrai qu'autrefois ils faisaient disparaître leurs morts, soit qu'ils les enterrassent dans la solitude des bois ou sous le sol même de leur cabane, comme on l'a dit, il est certain qu'il n'en est plus de même aujourd'hui.

2. Du moins les gitanos à qui j'en ai parlé l'ont nié absolument.

Digitized by Google

incroyable & leur absence complète de scrupules, soient généralement pauvres. C'est qu'il leur manque la vertu de nos paysans : l'esprit d'épargne. Quand le Bohémien basque a ramassé quelques sous, il les dépense à s'enivrer, car il a une passion funeste pour l'eau-de-vie. — Il paraît que les gitanos, semblables en ceci aux Espagnols, n'ont pas ce défaut; en revanche ils fument beaucoup, hommes, femmes & enfants. Ceci ne les ruinerait pas s'ils avaient un travail suivi & une vie réglée; mais la véritable question est qu'ils sont tout à fait insouciants de l'avenir & vivent au jour le jour.

Quoique leur industrie soit essentiellement aléatoire & souffre nécessairement des chômages, ils se nourrissent mieux que les paysans & se passent plus de fantaisies. Avec une pareille manière de vivre, même en volant à l'occasion, il est clair qu'ils ne peuvent pas acquérir autant de biens. Au fur & à mesure qu'ils se civilisent en adoptant la vie sédentaire, — l'un ne va pas sans l'autre, — ils acquièrent l'esprit d'épargne & même le goût de la propriété foncière encore très peu développés, il est vrai.

Les gitanos nomades sont aujourd'hui peu nombreux. Leur industrie est toujours celle de tondeur & maquignon, quelbuefois de saltimbanque, chiromancien, magnétiseur & somnambule [1].

La population indigène est dure pour eux & les tient rigoureusement à l'écart. C'est peut-être cette raison plus encore que l'esprit de caste & la vertu, sujette à caution, des filles qui fait que la race est infiniment plus pure en Roussillon que dans le pays basque.

Le gitano trompe sur la marchandise tant qu'il peut, vole une bête quand il peut aussi, chose assez difficile, enfin fait de la maraude dans les champs pour sa nourriture; mais il n'est ni agressif ni sanguinaire.

Le paysan catalan, superstitieux & rude, déteste le gitano qu'il croit capable de jeter des sorts & d'empoisonner son bétail. Cette dernière imputation n'est pas aussi vaine que

1. La chiromancie & le somnambulisme sont l'affaire des femmes qui sont d'une rouerie extrême.

Digitized by Google

l'autre, du moins ne l'était pas autrefois, car les gitanos d'Espagne avaient un nom pour désigner le poison qu'ils jetaient aux bêtes : c'était le *drao*. Il y a quelques années, un paysan des environs de Perpignan frappa d'un coup de couteau mortel un pauvre bohémien sur le simple soupçon qu'il lui avait empoisonné son porc.

L'intention des gitanos ne serait pas de faire une pure méchanceté sans aucun profit pour eux, mais de se préparer un de ces festins dégoûtants dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. La chose est possible, mais il est encore plus certain que les Bohémiens se contentent même d'une charogne ordinaire.

« La chair d'un animal que Dieu a fait mourir doit être meilleure que celle de l'animal tué par la main des hommes », telle est la réflexion qu'on leur attribue; mais malgré cette sentence, ils préfèrent à coup sûr la viande fraîche quand ils peuvent s'en procurer. La chair du hérisson fait leurs délices. J'ai rencontré, un soir, un bivouac de Bohémiens qui préparaient leur souper composé d'une marmite de macaroni & d'une demi-douzaine de hérissons. Ils échaudaient ce gibier pour le débarrasser de ses piquants en lui râclant la peau, puis ils le vidaient & le préparaient très proprement. Ils m'assurèrent que c'était un mets fort délicat, ayant à peu près le goût du lièvre. Ils chassent le hérisson dans les haies avec des chiens dressés à cet usage.

Cette petite tribu de parias composée, de deux ménages, avait deux mauvaises carioles dans lesquelles ils devaient s'entasser au nombre de neuf. Dans l'une d'elles gisait une vieille femme qu'on me dit être âgée de cent deux ans & tante d'un des deux hommes. Celui-ci me pria de lui indiquer un remède pour la soulager d'une toux opiniâtre ; ce qui prouve que les bohémiens ne tiennent pas à se débarrasser de leurs parents vieux & infirmes, comme on les en a accusés. Ils témoignèrent en ma présence beaucoup d'attachement pour la pauvre vieille.

Le nombre des gitanos fixés dans les villes est incomparablement plus considérable que celui des nomades. Sur soixante familles, composant environ trois cents personnes qui forment

Digitized by Google

toute la population bohémienne du Roussillon, les trois quarts sont en résidence fixe [1].

Il en est de même en Espagne, dont la population gitane, estimée par Borrow au chiffre énorme de quarante mille, est en immense majorité fixée à Séville, Cordoue, Grenade, Valence, Badajoz, Murcie, Barcelone, Lérida, Madrid & quelques autres localités de moindre importance. Il y en a aussi quelques-uns dans les provinces vascongades, qui sont exactement de même famille & de mêmes mœurs que nos Bohémiens basques.

Ce sont deux familles bien tranchées que les Bohémiens du pays basque français & espagnol d'une part, & les gitanos d'Espagne & du Roussillon de l'autre. Ces derniers ont essaimé vers Narbonne, Béziers & Toulouse. Il n'y a que deux ou trois familles dans la première ville, encore sont-elles demi-nomades. A Béziers, la colonie bohémienne est composée d'une centaine de personnes qui vivent pour la plupart au *faubourg du Pont*. Les plus aisés sont répandus en ville; ce sont des maquignons. L'un d'eux, Joseph R..., fait le commerce dans le genre de F..., de Perpignan, & est propriétaire d'une fort belle maison sur l'*avenue de Bessan*. Comme F... il fait élever ses garçons au collège & nous eûmes un véritable plaisir à voir son fils, beau jeune homme de quinze ans, en uniforme de collégien, visitant ses parents moins fortunés du faubourg, tous fiers de me le présenter. — Les gitanos de Béziers ont conservé la vivacité de langage & de gestes qui les fait reconnaître presqu'autant que leur teint; mais, comme partout, ils oublient de plus en plus leur langue. Je n'ai rencontré qu'un homme d'une cinquantaine d'années & une vieille femme capables de m'en fournir quelque échantillon, comme le couplet suivant & des mots qui seront donnés plus loin :

Iek, ta duy, ta trin, ta star.
Chaï, me camaba tut;
Na si kek sar tut. (Pron. l'u *ou*).
Un & deux & trois & quatre.
Fille, je t'aime;
Aucune est comme toi.

1. Je tiens ces chiffres d'un gitano très intelligent & de fort bonne tenue, Joseph B..., rue Traverse-des-Potiers, à Perpignan.

Digitized by Google

Il y a aussi une petite colonie de gitanos dans le faubourg Saint-Cyprien, à Toulouse, composée d'une soixantaine de personnes en douze familles. Elles sont installées du côté de l'abattoir, excepté Es..., grand maquignon, qui a son établissement aux *Minimes*. Tous ces gens ont la même physionomie, la même industrie, le même costume que leurs frères du Roussillon, avec lesquels ils restent en relations. Comme eux aussi ils fréquentent toutes les foires à cinquante lieues à la ronde, & ce n'est pas précisément par la loyauté qu'ils s'y font remarquer.

Les vieilles gitanas, qui font si volontiers le métier de proxénète, ne procurent à aucun prix de marchandise bohémienne. N'ont-elles pas dit à leur fille à peine arrivée à l'âge nubile : « Sache, mon enfant, qu'une vraie *Cali* a quelque chose à défendre de plus précieux que la vie, c'est sa *lacha*. Mets-toi bien cela dans la tête, & maintenant va de par le monde & vole ce que tu pourras[1]. »

La fidélité chez les femmes mariées paraît être la règle ordinaire, quoique les hommes n'aient plus la faculté de lui donner pour sanction la peine de mort, comme au temps où ils vivaient en tribus indépendantes dans les *despoblados* de l'Espagne.

Mais si l'esprit de caste chez les gitanos oppose heureusement une barrière à la prostitution & au concubinage, il n'est pas fait pour favoriser leur perfectionnement par des unions légitimes contractées dans la population ambiante. Celles-ci sont cependant moins rares qu'autrefois en Espagne comme en France. Ainsi, une fille de F..., le riche marchand de chevaux de Perpignan, s'est mariée à un boulanger catalan; J. R..., de Béziers, est marié à une Française. C'est ainsi qu'en Russie les grandes chanteuses tsiganes trouvent quelquefois même de brillants partis, comme celle qui est devenue la princesse G... Cependant, en dehors du pays basque français & espagnol dont les Bohémiens sont en parenté de sang comme de mœurs & qui sont aussi croisés les uns que les

1. *Cali* est l'abrégé de *ɣincali* (zingari). Les Bohémiens espagnols se désignent par ce nom & par celui de *romani*, jamais par celui de *gitano* qui est devenu un terme injurieux.

Digitized by Google

autres, les unions mixtes sont encore l'exception, & l'on peut dire que la répugnance à de telles unions vient plus encore du côté des gitanas que de celui des *busné*. Il m'a été affirmé par un homme sérieux que dernièrement, à Séville, un capitaine de cavalerie s'étant amouraché d'une belle gitana la demanda en mariage à son père qui lui répondit : « Mon capitaine, c'est beaucoup d'honneur que vous nous faites, mais je ne vous accorderai pas la main d'Aurora parce qu'avant longtemps vous pourriez vous souvenir qu'elle est gitana & que vous êtes capitaine. »

Une affiliation préalable ou une communauté de vices est nécessaire pour entrer dans la famille bohémienne; alors l'initié pourra trouver un chef de famille pour lui dire : « Choisis parmi les filles qui sont ici celle qui te plaît le plus, mais sache bien qu'une fois que tu l'auras choisie tu ne dois plus la changer pour une autre, ni t'entremettre soit avec les femmes mariées, soit avec les donzelles. » Il n'est pas impossible non plus pour un filou de s'acoquiner avec une Bohémienne.

Un écrivain espagnol contemporain a dit en parlant des gitanos : « Ils comprennent l'honneur de la femme dans le sens le plus strict de la morale chrétienne : fille, sa vertu doit être irréprochable; épouse, sa fidélité doit être invincible; Bohémienne, elle doit être la compagne du Bohémien à la vie & à la mort. » C'est un tableau un peu flatté.

La gitana, svelte & gracieuse quand elle est jeune, avec des yeux flamboyants & des dents de perles, mais remarquablement laide & dégoûtante quand elle est vieille, est plus active & plus adroite encore que son mari. L'art de dire la bonne aventure sur l'inspection de la main qui doit préalablement se présenter munie d'une petite pièce de monnaie, fleurit encore en Espagne, mais n'est plus toléré par la police chez nous, si ce n'est malheureusement dans les baraques des foires. Quelques jeunes filles chantent en s'accompagnant de la guitare. — C'est encore un trait qui distingue les Bohémiens roussillonnais des indigènes que le don naturel de la musique & l'amour de la guitare. — A ces arts d'agrément, les gitanas joignent celui de filouter & de vendre de la contrebande.

Digitized by Google

Elles font aussi le commerce de robes, de châles & de foulards de rencontre.

Le travail des métaux, en particulier la chaudronnerie, qui fut à l'origine l'occupation presqu'unique des hommes & qui distingue encore les bandes hongroises & moldo-valaques qui nous visitent, est en décadence aujourd'hui en Espagne & à peu près perdu en France. Il n'en était pas ainsi autrefois.

En ceci comme à d'autres égards, les mœurs des gitanos ont beaucoup changé. Le temps n'est plus où ils parcouraient en bandes serrées & agressives toutes les provinces de la Péninsule. Aujourd'hui, s'il reste quelques nomades, ce sont des familles réunies au nombre de quatre ou cinq au plus qui vont de foire en foire, de marché en marché, avec leurs chariots ou leurs voitures. L'âge d'or de la solidarité fraternelle s'est également évanoui, & au lieu de dire comme autrefois : « Il y a peu de choses qui ne soient communes entre nous, excepté la femme & la maîtresse [1] », ils se plaignent que les riches méprisent les pauvres & les délaissent.

Quand la loi forçait les Bohémiens à vivre confinés en certains quartiers (*gitanerias*), comme les Mores en leurs *morerias* [2]; quand une autre loi, plus absurbe, leur interdisait les métiers de maquignon & de forgeron, en un mot *tout autre exercice & genre de vie que celui de cultivateur de la terre*, autant dire tout moyen d'existence, eu égard aux facultés héréditaires de ceux que visait une telle loi [3], alors on était unis dans la vie & dans la mort, alors il n'y avait ni riches ni pauvres, alors on s'entr'aidait. Mais depuis que Charles III, prenant le contre-pied des mesures de ses précédesseurs, ne proscrivait que le langage, le costume & le vagabondage des gitanos, laissant la faculté aux nouveaux gitanos de s'établir où bon leur semblerait & d'exercer tous les métiers, ouvrait les écoles à leurs enfants & les déclarait aptes à tous les emplois & offices, prohibant l'appellation de *gitano* au

1. « Pocas cosas tenemos que no sean comunes, escepto la mujer o la amiga. » (Cervantès, *op. cit.*)

2. Édit de Philippe III, 1619.

3. Édit de Charles II du 12 juin 1693.

Digitized by Google

même titre que les autres injures prévues par la loi[1] ; depuis lors, dis-je, le faisceau de la fraternité solidaire commença à se relâcher, les inégalités sociales à se dessiner, & les vieux réfractaires ont sujet de dire avec un soupir de regret : *El Crallis ha nicobado la liri de los Cales*, le roi (Charles III) a tué la fashion romani[2]. » — Pas tout à fait cependant, puisqu'ils se distinguent encore par leur vocation exclusive pour les métiers que nous avons dit & que dans certaines villes, principalement à Grenade & au faubourg Triana, de Séville, ils constituent encore de véritables colonies modelées au cachet de la fashion.

Victor DE ROCHAS.

1. Édit de Charles III du 17 septembre 1783. — L'article 17 règle la condition des enfants vagabonds à peu près comme nous demandions dans le précédent chapitre qu'elle le fût dans notre pays basque. Le voici :

« Les enfants & jeunes gens des deux sexes au-dessous de seize ans seront séparés de leurs parents vagabonds & sans emploi, & seront placés en apprentissage, soit dans des hospices, soit dans des maisons d'instruction. » Il est probable que cette sage disposition aura été exécutée comme le sont trop souvent les bonnes lois en Espagne. »

2. Proverbe cité par Borrow, *op. cit.*

Digitized by Google

ÉDOUARD WALLON

SES TRAVAUX SUR LES PYRÉNÉES

Nous avons annoncé la mort de M. Paul-Edouard Wallon, décédé à Montauban le 1er avril 1895, dans sa soixante-quatorzième année. Aujourd'hui, nous venons dire quelques mots de son œuvre géographique. Il était un homme du monde très distingué. Il avait fait d'abord de fortes études juridiques & il

ÉDOUARD WALLON.

les avait poussées jusqu'au doctorat, ce qui était fort exceptionnel à cette époque. Tout en ayant le mérite de diriger sa famille & ses biens, & la bonne fortune de voir ses fils faire un rapide chemin dans l'armée & dans l'enseignement supérieur, il se passionna de plus en plus pour les montagnes. Tous les étés il faisait de longs séjours à Cauterets & de là rayonnait sur toutes les Pyrénées. C'était, dans toute la force du terme, un alpiniste, &, depuis longtemps, il était considéré

Digitized by Google

comme l'explorateur le plus expérimenté. Il ne se contenta pas d'un plaisir égoïste. Ces monts, ces pics, ces gorges, ces splendides horizons qui n'avaient pas de secrets pour lui, il voulut les faire connaître, les faire admirer. Il ne se souciait pas cependant de grossir la phalange de ces écrivains qui se bornent à décrire leurs impressions & les menus accidents de leurs courses. Il eut l'ambition de faire une œuvre durable. On le vit piocher les mathématiques avec une ardeur qui n'avait d'égale que sa patience à faire les longs calculs nécessités par le lever d'une carte & l'établissement de son tracé géométrique.

En même temps qu'il donnait successivement ses cartes régionales ou locales, — qu'il appelait modestement des *cartes-guide*, — il publiait des panoramas pris du haut des principales cimes. Ceux-là seulement qui l'ont vu à l'œuvre savent avec quelle rigueur il en avait dessiné les détails, avec quel souci de la vérité il en avait surveillé la reproduction.

Mais cela ne lui suffisait pas. Il tenait à donner à tous une idée plus nette, plus claire, plus simple des environs de Cauterets & des massifs voisins, soit français, soit espagnols. Un seul moyen permettait d'arriver à ce résultat, c'était d'exécuter un vaste plan en relief. Il devait encore pour cela s'armer de patience & mettre lui-même de longs mois la main à l'œuvre, puis en apporter les fragments non sans peine & à grand frais dans les diverses régions afin de les retoucher sur place & de les rendre vraiment fidèles, autant que l'échelle le permettait. Ce magnifique relief une fois terminé fut déposé à Cauterets, où sans doute il restera. Peu d'œuvres semblables ont été exécutées en France, & pour les Pyrénées on ne peut citer que les plans en relief dus à Lézat (Luchon), & à Decomble (Toulouse).

Rappelons enfin les conférences que M. Wallon faisait à l'occasion avec tant de bonne grâce & d'esprit naturel, non moins agréables que sa conversation enjouée & toujours instructive.

Edouard Wallon fut longtemps l'un des collaborateurs assidus du Club alpin français, & il était inscrit aux deux sections de Paris & du Sud-Ouest. Voici la liste des diverses notes ou

Digitized by Google

mémoires qu'il a publiés dans les annuaires. Ces travaux sont presques tous accompagnés de cartes ou de vues.

1874. *Le Balaïtous, ou Mur-Muré*, pp. 57 à 90.

1875. *Les montagnes espagnoles de Panticosa, de Sallent & de Canfranc*, pp. 358 à 379.

1876. *Nouvelle exploration dans les montagnes du Haut-Aragon*, pp. 33 à 50.

1877. *Explorations nouvelles dans les montagnes du Haut-Aragon*, pp. 100 à 135.

1878. *Explorations nouvelles dans les montagnes du Haut-Aragon. De Boltaña (Rio-Ara) à la vallée de Echo; la Punta & les cirques de Buquesa; vallées de l'Aurin & de Sanegue; Colladas de Feneꝛ & de Solas; vallée de Bassa; Arroyo de la Tulivana; plateau de Cartillana; vallée de Gas, Jaca; vallée de Aisa; la Llena del Boso; vallée inférieure du Rio-Ara; défilé de Janovas, Boltaña, Santa-Marina*, pp. 369 à 407.

1879. *Excursions & ascensions nouvelles en Aragon. Des montagnes de Bernera à Berdun; massif de Piniecho; Punta de Baldairan; Frondella ou montagne fermée* (1re asc.); *Montagnes de Bernera; vallée d'Araguës; vallées de Urdues & de Hécho; haute vallée de Hécho; première ascension de la Forca; de Hécho à Anso; de Anso à Berdun; de Berdun à Jaca*, pp. 210 à 256.

1880. *Courses diverses dans les montagnes du Haut Aragon. La sierra de Luxiarre; Puntas de Asin, de Suerio & de Comiello; vallon de Yosa; Collada de Munchayo; Cerro d'Otal; la Dent centrale des Batans; les Peñas de Cancias*, pp. 288 à 321.

1881. *Les confins de la Navarre & quelques courses éparses dans les Pyrénées. De Lescun à Echo; las Fojas; les gorges de la Mina & la Oꝛa; Punta de Picoya ou Segara; Puntas de Calveira & Idoya; frontières de la Navarre; le vallon d'Isaba; défilé d'Isaba & grotte d'Articomendia; vallée de Belagua; Eraitie; le Maꝛelarra; la vallée de Belabarre & les gorges Zoriꝛa; Sierra de Furquello ou de San Thome; la Peña de Oturia*, pp. 158 à 194.

1882. *De Gavarnie à Borau; excursion complémentaire en Haut-Aragon; la Punta de Bue; de Lares à Borau; la Punta*

Digitized by Google

de Grossin; vallée de Sénarbe & Sierra de las Canales, pp. 273 à 289.

1883. *Les montagnes de Pétragème; le vallon d'Ansabe; le pic des Trois-Rois; le port & les crêtes de Larraille; de Lescun à Arundy*, pp. 152 à 171.

1884. *Le Vignemale, ses deux versants français & la villa Russell : versant septentrional ou de Gaube, versant oriental d'Ossoue.*

Les travaux cartographiques qu'il a publiés à part sont les suivants. Aucun n'est daté.

Carte des Pyrénées, comprenant les deux versants du massif central depuis la Navarre jusqu'à la vallée d'Aure, au $\frac{1}{150.000}$ Gravée par R. Hausermann, imp. Lemercier & Cie. G. Cazaux, libr.-édit., Pau-Cauterets, f. de $\frac{63}{89}$

« L'auteur a pris pour base de ses calculs pour la France & la frontière les altitudes inscrites sur la carte au $\frac{1}{80.000}$ du dépôt de la guerre, spécialement celles des signaux géodésiques ; pour l'Espagne, celles données jusqu'ici par l'Institut géographique & statistique de Madrid, & quelques altitudes complémentaires déterminées par les ingénieurs géographes, & dont quelques-unes ont été reprises dans leurs calculs par le commandant du génie Prudent. En outre, plusieurs cotes de détail proviennent des études de chemins de fer ou de routes, & d'observations barométriques faites par des membres du Club alpin français, notamment par MM. Lequeutre, Mallada, de Saint-Saud, F. Schrader, E. Wallon, telles qu'elles résultent des calculs du commandant Prudent.

« Sur le versant espagnol, la partie comprise entre le Rio-Ara & le Rio-Cinca a été dressée avec l'aide des travaux de M. F. Schrader combinés avec ceux de l'auteur.

« A l'est du Rio-Cinca le tracé a été esquissé d'après les travaux de M. F. Schrader. Les altitudes de cette partie lui ont été textuellement empruntées, ainsi que quelques cotes par lui calculées ou corrigées sur la zone frontière ; telles sont celles de la grande Fache, du Gabiet, du lac Bernatoire, du pic Royo, du pic & du port de Pinède, du pic & du port

Digitized by Google

d'Ordissetou, du pic de Batchimale, du port d'Aygues-Tortes. »

Cette notice, textuellement copiée sur la légende de la carte, montre avec quelle loyauté M. E. Wallon rendait à chacun ce qui lui était dû. C'est un scrupule qui malheureusement est assez rare.

Cette carte, la plus importante de toutes, était donc le résultat de longues études & de recherches sur le terrain & dans le cabinet. Wallon donna tous les éclaircissements voulus à cet égard dans la brochure intitulée :

Tableau des coordonnées géographiques & des altitudes des points déterminés dans les Pyrénées, notamment sur le versant espagnol Aragon & Navarre de 1874 *à* 1882, *accompagné d'un canevas géodésique.* Montauban, Forestié, juillet 1883, 56 p. in-8°.

Cette carte principale avait été précédée des suivantes :

Carte-guide de la chaîne des Pyrénées centrales françaises & espagnoles, dessinée à $\frac{1}{240\,000}$, mais ramenée par un accident d'impression à $\frac{1}{237\,000}$. Impr. Sirven, Ed. Privat, éditeur, Toulouse. Long., 0^m69; haut., 0^m46.

Cette carte, dont l'orographie à la lumière oblique est teintée en gris & sur laquelle les innombrables lacs de la région teintés en bleu sont pour la première fois nettement mis en évidence, contient une foule d'indications qui justifient parfaitement son titre.

Elle devait être le point de départ de cartes régionales à plus grande échelle & avec plus de détails, gravées chez Erhard. Ed. Privat, lib.-édit., Toulouse :

1° *Carte-guide de Bagnères-de-Luchon & de ses environs;*

2° *Carte-guide de Capvern, Bagnères-de-Bigorre & de leurs environs.*

Echelle $\frac{1}{120\,000}$. Long., 0^m39; larg., 0^m32. Cinq couleurs.

Les panoramas généraux circulaires édités en feuille & aussi en bande repliée dans une couverture de percaline sont au nombre de neuf. Ils sont pris :

Du sommet du *pic du Midi de Bagnères*, allant de la vallée de Campan & du Pic d'Asté & rejoignant, après un tour complet d'horizon, le même point. Lithogr. par Erhard.

Digitized by Google

Du sommet du *Ballaïtous* ou *Murmuré*, allant de la vallée d'Azun & de Tarbes jusqu'au vallon de Larribit & à Pau. 1m60 de long, plus deux petites vues du sommet. Gravé chez Erhard.

Du sommet du *Piméné*, près Gavarnie, & allant du pic d'Estaubé & de la vallée de la Cinca jusqu'au pic de Troumouse & au pic de Piedra-Milla. 1m19 de long. Chromolith. Erhard.

Du sommet du *Pic Ardiden, près de Cauterets*, & allant du Pène-Nère & de la vallée dé Lourdes à Pau & au pic de Cabaliros. 1m73 de long. Gravé chez Erhard.

Du plateau de *Pène-Nère*, n. du col de Riou près de Cauterets, allant du Mont-Aigu au pic de Viscos. 1m24 de long. Gravé chez Erhard.

Du sommet du *Monné de Cauterets*, allant du pic d'Ardiden au pic Long & aux crètes de Troumouse. 1m20 de longi. chromolith. Erhard.

Du *sommet de Nère, près Luz*, allant du pic de Lagues & de Pène-Taillade à Pau & à la vallée d'Argelès. Long., 1m20; chromolith. Erhard.

Du *Pic de Sauvegarde*, près du port de Venasque, allant du pic Fourcanade & de la Maladetta aux pitons du Montarto & au port de Biella. Long. 122; chromolith. Erhard.

Du plateau de *Capvern* (chemin de Peré) & donnant la vue générale des Pyrénées au delà du plateau de Lannemezan avec au centre le pic du Midi de Bigorre. Long. 1m08; chromolith. Erhard.

Il est fort probable que nous avons oublié plusieurs des œuvres de notre savant ami. Nous serions heureux qu'on nous signalât les lacunes, afin de rendre complet ce chapitre de l'histoire géographique des Pyrénées.

Ajoutons, en terminant, que Wallon était fort indifférent aux honneurs académiques. Par exception, il faisait volontiers suivre son nom des mots : membre de la Société Ramond, & c'est tout. L'allure indépendante & désintéressée de cette compagnie lui plaisait fort. Il donna plusieurs fois à son Bulletin des notes & des mémoires, par exemple :

Digitized by Google

La Badette & le Bramatuero, pp. 161-169 (1872).

Ascension au Balaïtous (3,145 mètres), directement par le grand glacier E. N. E. de las Néous, pp. 25-40, 1873.

Le Balaïtous, 3,145 mètres, ascension par le vallon espagnol de Piedra-Fitta (nouveau passage, registre laissé au sommet), pp. 3-12, 1874.

Courses diverses, observations topographiques : *Bolou*, — *Bugarret* & la *Lise*, — les lacs de l'*Oueil Negre* & de la *Glaire*, — *Ardiden* (avec une carte double), pp. 51-56.

Encore le *Balaïtous*, passage nouveau, pp. 145-149, 1875.

Le passage de Faulo & la mer de glace du Mont-Perdu, pp. 1-14, 1878.

Haut-Aragon. *La Huega de Escorra y Lannemayor*, massif de Buquesa, pp. 41-54, 1879.

E. C.

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL CHAMPION DE NANSOUTY [1]

. . . . . .

En novembre 1872, Sainte-Claire Deville, inspecteur général du service météorologique, vint à Bagnères où il voulait fonder une station. On lui fit remarquer que des observations à 550 mètres d'altitude étaient presque banales, qu'il les fallait faire plus haut, à l'hôtellerie du Pic du Midi. Le membre savant de l'Académie des sciences ignorait l'existence de cet abri créé pour les alpinistes, mais il accepta d'enthousiasme l'idée suggérée, alors que le président de la Société Ramond, Emilien Frossard, Vaussenat [2] & le général, lui offrirent, avec le maire de la ville de Bagnères, leur concours le plus complet.

La station fut fondée; des observations estivales furent faites. En octobre 1873, l'observateur, après avoir mis les instruments en sûreté, descendit de Sencours & chacun regrettait que ces intéressants travaux ne pussent être poursuivis. Notre regretté collègue Vaussenat, dans une des séances de la Société Ramond, soutint, comme il l'avait antérieurement dit & écrit, qu'il était possible de séjourner pendant l'hiver à l'hôtellerie; il répéta qu'il avait, à une latitude plus septentrionale & à une altitude plus élevée, hiverné dans les Alpes lorsqu'il dirigeait les mines classiques d'Allemont. Il insista; il convainquit le général qui, dans un élan de zèle scientifique, offrit de s'installer à demeure à l'hôtellerie (2 365^{m}). — Et ce qu'il avait promis il le réalisa dès le printemps suivant. Il fit plus,

1. Les pages qui suivent sont extraites d'une excellente notice publiée dans la première livraison du *Bulletin de la Société Ramond*, 1895, page 118. L'auteur, M. J.-J. DUMORET, président de la Société Ramond, a établi avec autorité & infiniment de tact les mérites égaux de Vaussenat & du général de Nansouty dans la création de l'Observatoire.

Grâce à la complaisance de M. G. Tissandier, directeur de *La Nature*, & de l'éditeur M. G. Masson, nous pouvons donner dans cette livraison le portrait du général de Nansouty. N. D. L. R.

2. Voir éloge funèbre de Vaussenat. — *Bulletin Société Ramond*, année 1892, p. 67.

Digitized by Google

Le Général de Nansouty en tenue de montagne

Né à Dijon, le 20 février 1815. Mort à Dax, le 14 mars 1895.

Extrait du Journal LA NATURE, 1895.

Digitized by Google

Digitized by Google

il supporta seul toutes les dépenses d'installation, de nourriture, de gages & autres de l'observateur & du personnel indispensable, & ces sacrifices pécuniaires il les continua jusqu'en 1882.

Le général, qui aimait la causerie & le commerce de quelques intimes, s'astreignit à vivre là-haut, seul, en ermite, souvent bloqué par les neiges, dans une hôtellerie peu confortable, même en été, supportant pendant neuf mois d'hiver des températures sibériennes, écoutant, anxieux, le bruit sinistre des avalanches qui menaçaient son faible abri, réveillé parfois par les gémissements de la rafale ébranlant à tout moment les ouvertures de sa fragile demeure, ou par le fracas du tonnerre répété par cent échos.....

A peine recevait-il la visite de quelques amis parmi lesquels toujours Vaussenat, qui, par les jours sereins de l'hiver, si rares dans ces hautes régions, se risquaient à lui aller serrer la main. Ces journées étaient une fête pour lui, comme celles où un soleil radieux faisait, autour de sa demeure, étinceler comme des gemmes les glaces & les névés.

Dévoué à son œuvre, mettant au service de la science l'ardeur & l'abnégation qu'il avait mises à servir la France, M. de Nansouty restait inébranlable à son poste, songeant dans ses longues journées & dans ses plus longues nuits à l'Observatoire du sommet rêvé par Plantade vers le milieu du siècle dernier, préconisé par Costallat[1] dès 1852, soutenu plus tard par Babinet[2] & Herschell[3], lorsque fin 1874 une effrayante tourmente de neige vint mettre ses jours en péril.

La couche était si épaisse sur le toit de l'hôtellerie que la cheminée s'allongea outre mesure & que le tirage augmenta dans les mêmes proportions. Bientôt les grilles à coke fondirent; il devint impossible de faire du feu ; tout gelait dans l'intérieur du bâtiment dont on ne pouvait sortir, l'huile, l'eau, le

1. Voir *Bull. Société Ramond*, année 1867, p. 97, année 1868, p. 171.

2. V. *Revue des Deux-Mondes*, 1853, t. Ier, p. 384; 1854, t. Ier, p. 846. *Bulletin scientifique des Débats*, 21 novembre 1856.

3. V. lettre adressée par Herschell à M. Frossard, président de la Société Ramond, 23 mai 1867. *Bull. Société Ramond*, année 1867, p. 101.

Digitized by Google

pain, la viande, le vin. Il fallut, après deux jours d'angoisses & de souffrances, risquer la descente. Elle fut longue; on mit dix-sept heures entre Sencours & Gripp, trajet qui, par le beau temps, se fait en une heure & quelques minutes. Maintes fois le général, l'observateur & leurs aides furent raidis par le froid, quasi ensevelis sous la neige dans laquelle ils enfonçaient jusqu'aux épaules, & ne purent que par des efforts surhumains plusieurs fois répétés échapper à une mort qui paraissait certaine; ils eurent le bonheur d'arriver tous sans accident sérieux jusqu'à Gripp.

Les plus intrépides eussent été dégoûtés. Le zèle de M. de Nansouty, qui avait alors cinquante-neuf ans, n'en fut pas amoindri, au contraire; excité, soutenu par Vaussenat qui devait être son collaborateur zélé, M. de Nansouty se raidit contre l'obstacle &, dès que la saison le permit, il remonta à l'hôtellerie; mais sa décision était prise, il voulait faire l'Observatoire au sommet & il l'a fait.

MM. les ingénieurs des ponts & chaussées, Hétier, Duportal, Parlé, M. l'ingénieur des mines Peslin, dressèrent les premiers plans de l'édifice, profondément augmentés, modifiés & exécutés depuis par Vaussenat. Le devis s'élevait à plus de 200,000 francs pour la construction seule. L'énormité de la dépense eût fait reculer les timides & les faibles; le général, qui avait la foi, n'hésita point, & après avoir ajouté son importante souscription aux sacrifices déjà faits par lui, il adressa à tous un chaleureux appel, demandant l'obole de la science à la générosité des uns & stimulant le zèle patriotique des autres.

La commune de Bagnères abandonna gratuitement le terrain de l'Observatoire & de ses abords; les Hautes-Pyrénées & les départements voisins donnèrent quelques légères subventions; l'Etat concourut à l'œuvre par des allocations répétées; la Société Ramond vida entièrement sa caisse pour l'œuvre nouvelle, & chacun de ses membres, dans les limites de ses ressources, offrit sa souscription. Mais ce fut le nom du général de Nansouty qui attira les plus fortes subventions. M. Bischoffheim lui envoya 25,000 francs; M. de Carvin, du Pas-de-Calais, 15,000 francs; M. Bordères, de Montréjeau,

Digitized by Google

10,000 francs, & nombre d'autres s'inscrivirent pour des sommes moins considérables. Il fallait, pour grouper ainsi toutes les bonnes volontés, une notoriété que peu de personnes avaient en France. Si M. de Nansouty ne se fût pas mis à la tête de l'entreprise, non seulement elle n'eût pas été réalisée, mais elle n'eût même pas pu être tentée.

A côté cependant du promoteur de l'œuvre il fallait le bras qui la devait matériellement réaliser. Vaussenat fut ce bras intelligent & dévoué. Il ne borna pas là sa collaboration, car depuis 1874 jusqu'en 1878 il alla lui aussi, de ville en ville, porter la bonne nouvelle & demander aux Sociétés scientifiques un concours qui lui fut rarement refusé. On put dès lors, en 1878, se mettre à l'œuvre pour édifier l'Observatoire définitif pendant que le général continuait toujours à Sencours, dans les mêmes conditions de dépenses & de dévouement à la science, la série ininterrompue de ses observations, qui furent jugées si importantes, que de New-York, & pour la prévision générale du temps, on lui demanda l'envoi quotidien d'une dépêche télégraphique dont le *New-York-Hérald* faisait & fait encore les frais.

La construction du bâtiment fut longue & pénible. Il fallait tout transporter, jusqu'à l'eau pour gâcher le mortier; on ne pouvait travailler que quatre mois à peine par année & les précautions les plus minutieuses devaient être prises pour que les travaux de la campagne d'été ne fussent pas détruits par les rigueurs de l'hiver.

Rien ne rebutait M. de Nansouty qui allait du sommet à l'hôtellerie & de l'hôtellerie au sommet. Il encourageait Vaussenat, dont le zèle, d'ailleurs, n'avait pas besoin d'être stimulé, & tous deux, l'un complétant l'autre, terminèrent le gros œuvre en 1881, firent transporter au sommet les instruments d'observation & inaugurèrent l'année suivante le nouvel Observatoire.

A cette altitude toutefois (2,877 mètres) & avec la situation spéciale du Pic, la foudre était à craindre; les roches vitrifiées du sommet l'indiquaient assez. Il importait donc de prendre de minutieuses précautions & de placer nombre de paratonnerres pour éviter un danger permanent; il était urgent

Digitized by Google

aussi de mettre en communication télégraphique l'Observatoire & Bagnères, soit pour l'envoi quotidien à Paris, Toulouse & Bordeaux des observations de chaque jour, soit pour rendre moins pénible pendant l'hiver l'isolement des observateurs. Leur situation, cependant au sommet, grâce aux précautions prises par Vaussenat & aussi à la situation des lieux était bien meilleure qu'à Sencours; l'aménagement intérieur du bâtiment bien compris, bien exécuté, maintenait la température intérieure à + 5°, tandis qu'à l'extérieur elle descendait quelquefois à — 34°. Les avalanches, d'ailleurs, ne pouvaient plus se former; l'amoncellement des neiges n'étaient plus à craindre, balayées souvent qu'elles étaient par le vent dès qu'elles touchaient le sol.

L'Observatoire était construit & aménagé, les observations étaient régulièrement faites, mais il devenait indispensable d'assurer la continuité de l'entreprise. La Société Ramond avait fait un nouveau sacrifice de 4,000 francs pour la construction d'un chemin couvert allant de la maison aux instruments, mais elle était impuissante, avec son budget si restreint, de fournir les sommes annuelles nécessaires pour le fonctionnement normal de l'œuvre. On ne pouvait demander au général, alors âgé de soixante-sept ans, de se sacrifier encore pour rester au sommet.

Et alors, M. de Nansouty, directeur titulaire, & son fidèle collaborateur Vaussenat, tentèrent un effort nouveau pour assurer la perpétuité & le développement de l'œuvre réalisée. Ils offrirent au Gouvernement, d'accord avec la Société Ramond, de lui céder gratuitement le bâtiment, le sol, le matériel & le mobilier de l'Observatoire, à la charge par l'Etat de continuer l'entreprise scientifique si heureusement conduite jusque-là. Le bureau des longitudes, les directeurs de l'Observatoire de Montsouris, le bureau central météorologique, l'Académie des sciences, tous les corps savants donnèrent un avis favorable, l'appuyant sur cette considération surtout que les phénomènes astronomiques seraient d'autant plus exactement observés qu'on avait 3,000 mètres d'atmosphère impure à traverser ou moins. L'Etat accepta l'offre à lui faite & l'Observatoire devint un établissement national.

Digitized by Google

Le général avait vaincu l'inertie des uns, le mauvais vouloir des autres; il n'avait été arrêté ni par les médisances ni par les calomnies; il avait été droit son chemin sans se soucier des paroles malsonnantes des uns & des sourires malicieux des autres. Il avait, lui aussi, avec Vaussenat, fait *sa charge*, & sa charge avait réussi. Et alors il se retira heureux & content; l'œuvre vivait, & il avait la certitude qu'elle ne périrait pas.

Le général se retira donc comme directeur honoraire; Vaussenat le remplaça comme titulaire & conçut le projet, en partie réalisé par lui, de faire du Pic une station astronomique. Ces enrochements, ces terrasses, ces abris, tous ces travaux que sa mort seule, advenue le 16 décembre 1891, est venue interrompre, ont permis au savant M. Marchand, son éminent successeur, de faire de cet établissement, primitivement météorologique, un Observatoire à peu près complet, qui facilitera aux astronomes, aux physiciens, aux chimistes & aux physiologistes l'étude de la nature par l'observation directe des phénomènes les plus divers & les plus intéressants.

DUMORET.

Nous ajouterons à la notice de M. Dumoret les lignes suivantes extraites du rapport de M. DAUBRÉE, membre de l'Institut, lu à la séance générale du Conseil du Bureau Central Météorologique, publié dans le *Journal officiel*, le 21 avril dernier :

« M. Vaussenat, plus jeune & plus robuste, resta sur la brèche. Pendant neuf années encore il utilisa les ressources de son budget avec toute son activité pour compléter les aménagements & les constructions, élargir le domaine de l'Observatoire en empiétant sur le vide; mais lui-même succomba à la tâche. En décembre 1891, alors qu'il s'organisait pour une campagne d'hiver, son état de santé ayant pris subitement un caractère inquiétant, on le porta à Bagnères pour qu'il pût s'éteindre dans les bras de sa famille au moment même où ses travaux allaient recevoir une récompense honorifique bien méritée.

« L'Observatoire du Pic possède aujourd'hui une maison

Digitized by Google

d'habitation qui peut être citée comme un modèle de construction en montagne, une magnifique terrasse de 130 mètres de longueur, gagnée en grande partie sur les précipices, une terrasse plus élevée pour les instruments d'observation, une série de laboratoires ouverts à tous les savants qui voudront y demander l'hospitalité, des refuges sur la route d'accès & un beau magasin de réserve au pied de la montagne.

« En outre, M. Vaussenat a établi un projet de route carrossable pour relier le col du Tourmalet à l'hôtellerie de Sencours & d'une autre route gravissant les 600 mètres de hauteur du cône terminal que couronne l'Observatoire. C'est un beau programme que nous verrons sans doute un jour réalisé.

« Sur la façade de l'Observatoire, des encadrements encore vides attendent les bustes des deux fondateurs. Aujourd'hui qu'ils ont disparu tous deux, ce serait un acte pieux de confier à un artiste le soin de reproduire leurs traits & de conserver au Pic du Midi, sous les regards des visiteurs qui affluent chaque année, le souvenir de deux hommes de dévouement & de sacrifice, ainsi associés pour l'avenir comme ils l'ont été pendant dix années de labeur. »

C'est là une excellente proposition & on doit veiller à ce qu'elle ne soit pas oubliée.

J'aurais voulu faire suivre les divers extraits que l'on vient de lire d'une note sur l'état actuel des travaux à l'Observatoire & sur les projets préparés. M. le Directeur actuel n'a pas daigné répondre à notre demande de renseignements.

E. C.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Un prélat janséniste, François de Caulet, réformateur des chapitres de Pamiers & de Foix, par G. DOUBLET. Paris, A. Picard. Foix, Gadrat aîné, 1895, 1 vol. 222 pages.

C'est une figure qui se détache en vigoureux relief sur le fond lumineux & serein du grand siècle, que celle de François de Caulet, évêque de Pamiers de 1645 à 1680, sévère réformateur de son clergé, janséniste austère, intrépide défenseur contre le roi lui-même, des droits de son église. De cette vie si touffue, M. Georges Doublet n'a voulu retracer cette fois que la lutte âpre & tenace, mais suivie de la victoire, entreprise pour la réforme des chapitres des deux villes & principales du diocèse de Pamiers.

Et d'abord contre les chanoines réguliers, mais fort déréglés à ce moment, de l'église cathédrale, les douze léopards, comme les appelait un des prédécesseurs de F. de Caulet. Les guerres religieuses qui désolèrent la province pendant trois quarts de siècle leur avait fait abandonner peu à peu la vie commune & les sévérités de la discipline. Dès son arrivée dans le diocèse, Caulet entreprit de les ramener dans la règle de l'ordre augustinien avec la ferme résolution de ne point se lasser, les chanoines résistèrent, l'évêque tint ferme; mutineries, révoltes, appels au Parlement & au pape lui-même tombèrent devant son énergique ténacité. Enfin, après

> Arrêts & contredits, enquêtes, compulsoires,
> Exploits, appointements, maints interlocutoires,

Digitized by Google

car si les chanoines amollis de cette époque avaient inspiré *le Lutrin*, ils auraient pu inspirer aussi *les Plaideurs*, les rebelles se résignèrent à reprendre la vie commune dans une maison attenant à la cathédrale que l'évêque avait fait bâtir, & des chanoines réformés, qu'il avait envoyés pour leur noviciat à l'abbaye de Chancelade y entrèrent en nombre égal. La régularité rentra avec eux dans le chapitre.

M. Doublet suit pas à pas cette lutte incessante grâce aux documents que lui ont livrés jour par jour les archives de l'évêché, ouvertes depuis peu aux recherches des érudits. Elles étaient emprisonnées depuis la Révolution dans une salle obscure & froide du clocher de la cathédrale; mais le chanoine qui en avait la clef, homme d'étude lui-même & de haute science, ne la livrait pas aisément & n'était pas plus réductible sur ce point que ses prédécesseurs, contemporains de Caulet. Elles sont réunies aujourd'hui aux archives de la Préfecture, à Foix.

M. Doublet raconte ensuite avec autant de détails, dont il est obligé de voiler toutefois quelques-uns, les désordres du chapitre abbatial de Saint-Volusien de Foix, ses résistances & finalement aussi sa soumission.

Les nouvelles luttes au sujet de la Régale anéantirent presque le bienfait de cette réforme. Le clergé fut divisé de nouveau & les faveurs de la cour laissèrent entrer dans le chapitre des ecclésiastiques moins austères que les disciples de Caulet. Le pieux prélat avait-il mesuré toutes les conséquences fatales de sa résistance en refusant un serment auquel se soumettaient presque tous les évêques de France, & qui aurait tout apaisé dès le début? Mais il était incapable de prendre en considération les dangers d'un acte que l'intégrité de sa conscience lui imposait. Il s'engagea dans cette guerre nouvelle avec l'ardeur de son âme & la ténacité de son caractère. Elle couronna ses dernières années durement persécutées de l'auréole qui ne saurait être refusée aux martyrs du devoir.

M. Doublet ne suit pas l'évêque dans cette phase vraiment heroïque de sa vie que nous voudrions voir un jour traitée par lui, avec l'abondance de ses informations, la sûreté de sa méthode & l'autorité de son talent d'écrivain. Mais il a utilisé

Digitized by Google

ces qualités déjà vivement appréciées dans notre province & dont il a donné la preuve dans ce recueil même, en publiant, grâce aux archives épiscopales, de nouveaux détails techniques sur la reconstruction de la cathédrale de Pamiers & de l'église Saint-Volusien de Foix; la cathédrale de Pamiers dont l'ample & sereine majesté n'est point d'une conception vulgaire malgré sa sévérité un peu froide, & dont les fenêtres ont conservé la courbe ogivale dans laquelle s'inscrivent les meneaux; l'église de Foix, presque entièrement reconstruite sous Louis XIV & que l'on prendrait au premier abord, en y entrant, pour une église du quatorzième siècle.

M. Doublet termine son volume par une appréciation admiratrice du caractère & de la vie remplie par l'austérité & la charité du pieux évêque. Il donne aussi des *fac-similé* de ses lettres & son portrait au début de son épiscopat, avec la moustache & la royale sur son visage encore plein, calme & presque souriant que les âpretés des querelles jansénistes & les duretés de la persécution devaient ravager & presque défigurer quelques années après.

Depuis la publication de ce travail, M. Doublet a poursuivi ses éclaircissements sur la vie du prélat par une plaquette sur *les Protestants à Pamiers sous l'épiscopat de Caulet* & par une curieuse étude des mœurs de la province de Foix à cette même époque, en cours d'impression ici même. Il nous paraît que le caractère du grand évêque ressort après cet examen avec une singulière énergie qui rappelle l'héroïsme, avec l'ardeur pour la rénovation des mœurs publiques, des évêques de la primitive église. J. de L.

Mgr J.-B. Anouih (Ariégeois), évêque d'Abydos, et coadjuteur de Pékin, par M. l'abbé SENTENAC, chanoine de Pamiers. Toulouse, Sitsac, 1895, 1 vol., 429 pages.

La vie de Mgr Anouilh méritait d'être écrite. Elle l'a été dignement par une plume autorisée qui fait revivre, avec des traits accentués qui ne s'oublieront plus, la figure de cet héroïque propagateur de la civilisation chrétienne & française en Chine.

Digitized by Google

J.-B. Anouilh naquit à Prat, près de Saint-Girons, le 10 novembre 1815. Entraîné par une vocation souveraine, il entra à la maison-mère des Lazaristes avant même d'être ordonné prêtre, & arriva en Chine en juin 1848. Il y commença aussitôt cette vie du missionnaire, parcourant de vastes provinces indifférentes ou hostiles pour y répandre des semences de christianisme, semblable de tous points à celle des premiers apôtres au milieu des civilisations épuisées & vieillies du monde païen. Il fut adjoint en qualité de coadjuteur à l'évêque de Pékin avec le titre d'évêque d'Abydos, & fut nommé ensuite vicaire apostolique du Tchely occidental, province du nord-ouest de la capitale de l'empire, qui venait d'être érigée en vicariat. Il mourut épuisé par les fatigues, à la résidence de Tching-ting-fou, le 18 février 1869.

Il faut lire le volume de son biographe pour voir combien cette courte vie a été remplie : courses incessantes à travers d'immenses espaces, trente mille Chinois devenus chrétiens, plus de quarante églises construites. Le jeune missionnaire acquit rapidement une influence considérable dans la contrée, même auprès des Chinois que sa parole évangélique ne parvenait pas à convaincre. Lorsqu'une armée française fut entrée à Pékin, en 1860, le frère de l'empereur épouvanté, pria Mgr Anouilh d'être le médiateur de la paix, & l'évêque contribua puissamment au traité du Tien-tsin. Il rentra dans son vicariat en triomphateur, & les années qui suivirent furent les plus fructueuses de son apostolat. Les Chinois, subjugués, n'osèrent plus le tourmenter par les persécutions qu'ils lui avaient infligées auparavant.

Intrépide & tenace quand il s'agissait de défendre ses chrétientés & de revendiquer devant l'astuce, la mauvaise foi & les brutalités aussi des mandarins, les droits que lui garantissaient les traités conclus, l'évêque demeurait accessible & doux avec les plus humbles, d'une charité sans limites dans une extrême pauvreté, toujours aimable, souriant & gai au milieu des contradictions & des difficultés qui eussent découragé de moins vaillants. La vigueur native, la franchise & la hardiesse des races pyrénéennes s'incarnaient en lui & elles se reflètent dans les traits énergiques & fins de son visage.

Digitized by Google

M. l'abbé Sentenac, docteur en théologie & en droit canonique, s'est entouré pour écrire cette noble vie de tous les documents qu'ont pu lui fournir les récits, les correspondances des contemporains & des compagnons de l'évêque. Chacun d'eux figure d'ailleurs dans son livre avec sa physionomie spéciale qui anime d'autant le tableau. Très informé sur la situation de la Chine & sur les événements qui l'ont agitée depuis un demi-siècle, il a écrit un livre aussi nourri & aussi éclairant qu'il charme & qu'il fortifie. Aux heures de lassitude & de découragement, quelle lecture plus fortifiante en effet que celle de l'existence de ces hommes qui ont lutté avec une indomptable énergie pour la plus noble des causes contre des obstacles qui paraissaient insurmontables? Quel intérêt plus haut que celui qui nous est offert par la sincérité & la vivacité du zèle apostolique uni au patriotisme le plus ardent, & j'ajouterai..... peut-être le plus efficace? J. DE L.

J.-F. BLADÉ : **Géographie historique du sud-ouest de la Gaule depuis la fin de la domination romaine jusqu'à la création du royaume d'Aquitaine**, 374 pages. *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, s. d.

L'auteur, après avoir étudié par le menu la géographie historique du sud-ouest de la Gaule jusqu'à la fin de la domination romaine, veut étendre le même domaine, &, suivant la même méthode, pousser ses recherches géographiques jusqu'à la création du royaume d'Aquitaine par Charlemagne, vers 778. Le travail que nous signalons embrasse donc une période de trois cent cinquante-neuf ans. Tout naturellement, il se divise en trois sections, concernant la Novempopulanie wisigothique, la Novempopulanie franque & le duché bénéficiaire de Vasconie.

C'est le résumé de recherches fort longues & qui intéressent un trop petit nombre de lettrés. E. C.

Le Moulin du Frau. — *Histoire du meunier périgordin Hélie Nogaret*, par Eugène LE ROY. — Préface d'Alcide Dusolier. — Paris, M. Dreyfous & Dalsace ; s. d. (1895). In-8°, 3 fr. 50 c.

Bien que présentée sous une forme romanesque, ou plutôt sous la forme de *Mémoires*, censés rédigés par un paysan du

Digitized by Google

Périgord, l'étude provinciale, que nous signalons, mérite à bien des égards d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent non seulement aux mœurs & coutumes d'un pays quasi-méridional & de langue d'*oc*, mais aussi aux recherches folkloriques. Si je dis « à bien des égards », & non « à tous les égards », c'est que ma conscience m'oblige à faire des réserves sur les opinions, disons le mot, anti-cléricales qui sont émises d'un bout à l'autre du volume. Elles ne seront pas du goût de tous les lecteurs, non plus que certaines critiques, parfois injustes, adressées à la noblesse & au clergé. Ce n'est pas un parti pris cependant chez l'auteur, car il a su même rendre attachante la figure de la « demoiselle Ponsie », fille d'un gentilhomme ruiné & égoïste. Que son héros n'aime pas l'Empire & les procédés gouvernementaux de ce régime, libre à lui; il est foncièrement républicain & profondément honnête aussi. Au point de vue moral, le volume ne laisse rien à redire.

C'est l'histoire d'un meunier, fils de meunier, racontée par lui-même. Né au commencement du régne de Louis-Philippe, Hélie Nogaret débute, dans le récit de sa vie, par une vivante description de la célèbre foire de « la Saint-Mémoire », qui a lieu à Périgueux chaque année à la fin de mai. Puis il narre comment ayant tâté du « rond de cuir » il préféra revenir au moulin paternel, comment il s'y maria, y vécut & y éleva patriarcalement ses enfants. Il n'y a point autre chose, & cependant combien sont intéressants les incidents d'une vie en apparence si terre-à-terre! C'est que l'auteur a su leur donner un cachet particulier & faire apprécier du lecteur les fruits de ses profondes observations.

Il faut connaître, comme lui, l'Est de la Dordogne pour que M. Le Roy ait pu si exactement décrire les lieux où il fait agir ses personnages. Rien n'est oublié, ni les forges, ni les charbonnières, ni les marchés, ni la façon de s'y rendre & de voyager, ni les détails d'intérieurs, non plus que les contes sous l'âtre, les vieilles chansons ou les simples dictons. Qui n'a entendu raconter l'histoire du sorcier de Prémilhac pour savoir combien est vrai ce qu'il en dit? Combien vraie aussi cette parole à propos du pèlerinage à Saint-Léonard-de-Côle pour avoir des enfants : « Mais ces mœurs saines se perdent,

Digitized by Google

on ne craint plus la stérilité, il y en a qui la désirent & qui s'en vantent, comme si ce n'était pas un malheur ou un crime. »

Fêtes champêtres, scènes de sorcellerie, tableaux de jalousies locales ou de travaux campagnards, tout y est « vécu » & rend attachante la lecture de cette histoire — dont la trame est pourtant si simple — pour qui sait s'intéresser à des mœurs qui disparaissent chaque jour, aussi rapidement que pénètre le chemin de fer, ce grand niveleur des distances comme des choses. Bientôt on ne pourra plus juger *de visu* & *de auditu* de ce que raconte si bien le meunier du Frau, dans un style voulu *lourd* pour donner au livre encore plus de couleur provinciale. Il serait à désirer que chacun de nos départements du Midi donnât jour à une étude aussi consciencieusement établie & aussi vraie — à part vraiment certains passages froissants — que cette histoire des Nogaret, les honnêtes meuniers périgourdins.

C^te^ DE S^t^ SAUD.

Estancias y Viajes de Carlos V (desde el dia de su nacimiento hasta el de su muerte), por D. Manuel de FORONDA y AGUILERA. — Madrid, Fortanet, 1895. — (Plaquette de 47 pages in-8°).

L'opuscule de S. Exc. D. Manuel de Foronda a une importance capitale pour tous ceux qui s'occupent de questions historiques au seizième siècle. Il représente un vrai travail de bénédictin, & vraiment on est confondu de la quantité de recherches qu'il a fallu faire pour en arriver à établir les séjours de Charles-Quint, non mois par mois, mais *jour par jour*, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Souhaitons qu'une semblable étude soit systématiquement entreprise pour nos souverains français.

L'auteur nous explique, dans une préface de 13 pages, comment il a procédé; il cite ses sources parmi lesquelles les *Itinéraires des voyages de Charles-Quint*, par M. Gachard. Cette préface est très substantielle & mérite d'être lue en entier. Quant aux « séjours & voyages » proprement dits, nous devons également y renvoyer le lecteur. Il y apprendra que le futur empereur passa les neuf premières années de son enfance à Gand, Bruxelles & Malines, qu'à seize ans il s'embarqua à

Digitized by Google

Midlebourg pour venir en Espagne & qu'il resta dix jours en mer avant de débarquer à Villaviciosa (Asturies) & qu'il mit deux mois pour se rendre de ce port à Valladolid. Il ne revint en Flandres qu'au mois de mai 1520, pour retourner en Espagne deux ans après, où il voyagea d'une façon continue jusqu'en 1529, &c. En résumé, nomenclature pleine d'érudition & fort utile. C^te^ DE S^t^.-S.

Le R. P. CORNUT : **Verdaguer et ses œuvres.**

Verdaguer est un poète catalan dont la réputation est très grande en Espagne. Nous l'ignorons presque complètement en France. Aussi faut-il signaler à nos lecteurs un article intéressant sur Verdaguer publié par un Jésuite, le P. Cornut, dans les *Etudes religieuses*.

L'auteur de cette étude est connu pour avoir écrit un livre féroce contre les poètes & les romanciers français d'aujourd'hui sous ce titre significatif : *Les Malfaiteurs littéraires*.

Verdaguer a écrit entr'autres œuvres un poème épique qui se compose d'un prologue, de dix chants, & d'un épilogue, & qui s'intitule : *L'Atlantide*. L'analyse très détaillée qu'on nous en donne aujourd'hui permettra à ceux qui ne lisent pas le catalan du moins d'en juger la conception générale, le plan & l'inspiration. C'est une sorte de poème national où, par des artifices plus ou moins heureux, sont combinées les traditions antiques & les légendes de la vieille Espagne, le paganisme & le christianisme.

Citons de Verdaguer cette *Ballade de Majorque*, traduite par le P. Cornut, & qui, même dans la version française, a beaucoup de couleur & de grâce :

« Au bord de la mer où le-Montgo veille, les pieds dans les flots, le front dans les nuages, une jeune fille remplissait sa cruche d'argile en se mirant dans la fontaine.

« Son pied de nacre glisse sur la mousse, & la cruche, en morceaux, disparaît en tournoyant. Des pleurs de la vierge, la mer, qui auparavant était douce, devint amère.

« L'eau puisée était cristal & perles ; rarement en recueillent d'aussi pure les lis odorants. Comment s'étonner que l'enfant soupire en voyant les débris de sa cruchette?

« La mer, attendrie, les prend dans son tablier ; à mai elle demande un rosier pour l'y planter ; à tes jardins, ô Valence! elle prend le vert de l'émeraude, à ton ciel un dôme d'azur.

« Pour berceau elle prend la conque de Vénus, que caresse soir &

Digitized by Google

matin le zéphyr; & les tessons qu'une aurore de roses couronne sont déjà un jardin.

« Elle le parfume des fleurs de l'Arabie; elle le pare des palmiers de l'Afrique; les oiseaux de l'Europe égayent ses rives que brode une large frange d'écume.

« Trois étaient les tessons, trois furent les îles. Les voyant maintenant si chéries du soleil : Revenez dans mes bras, ô mes filles, s'écrie la terre; mais la mer veut les retenir pour elle. »

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

CORRESPONDANCE

L'École médicale d'hydrologie des Pyrénées.

L'École médicale d'hydrologie des Pyrénées a été fondée cette année même, & nous n'avons pas voulu en parler dans notre *Revue* avant de pouvoir prouver par les faits que c'est une œuvre bien conçue & digne des sympathies de tous.

Elle vient, en effet, de fonctionner à Luchon pendant la saison thermale, & les résultats obtenus sont, comme on va le voir, parfaitement conformes aux espérances du Dr Garrigou qui, soutenu par de nombreux amis, a osé en prendre l'initiative.

Elle a pour but de faciliter aux étudiants en médecine & en pharmacie des divers centres d'étude le moyen de s'instruire sérieusement sur les eaux minérales & leurs applications médicales, leur fournir le moyen d'utiliser les loisirs de leurs vacances en les initiant à la pratique de l'hydrologie & en faire de précieux amis pour les Pyrénées & pour Luchon.

L'idée est nouvelle; elle a provoqué naturellement des critiques, auxquelles on ne s'est point arrêté. Plusieurs propriétaires d'hôtel ont eu le mérite de comprendre qu'il fallait au moins essayer la mise en pratique. Ils ont assuré aux étudiants de cette école une hospitalité toute gracieuse, & dès lors les plus grandes difficultés disparaissaient.

Mmes Sacaron (Mme Rodiés, mariée à M. Rodiés, ingénieur à Luchon); Mme Petit, mariée à M. le Dr Petit, ancien maire de Carcassonne; Mme Audubert, mariée à M. le Dr Audubert, médecin consultant à Luchon), ont admis deux étudiants dans leur hôtel. Mme veuve Baqué (hôtel Baqué); MM. Bonnemaison (hôtel Bonnemaison); Brock-Verdeil (hôtel du Parc); Pélissier (hôtel Continental); Secail-Peyrafitte (hôtel de la Poste) — ont admis chacun un étudiant dans leur hôtel — & ont établi pour les autres des prix fort modiques.

Nous donnons les noms de ces personnes, parce qu'un jour on reconnaîtra le grand service qu'elles ont rendu à leur pays & à la science.

Digitized by Google

D'autre part, voici les noms des docteurs & pharmaciens qui ont accepté de faire avec M. le Dr Garrigou des cours & des conférences gratuitement : MM. le Dr H. Racine, médecin consultant à Luchon; Destarac, médecin électricien à Toulouse, ancien chef de clinique médicale de la Faculté de Toulouse; Georges Boulade, chargé de la direction des travaux pratiques de chimie à la Faculté de médecine & de pharmacie de Toulouse; Ch. Poisson, pharmacien de 1re classe, préparateur du cours d'hydrologie à Toulouse.

Les étudiants sont venus, des docteurs français & étrangers se sont souvent joints à eux, & l'école a fonctionné, conformément aux prévisions, avec succès. Les études se sont poursuivies pendant deux mois soit dans le laboratoire, soit aux sources, soit auprès des malades. Toutes les heures de la journée étaient prises ainsi par l'enseignement de la clinique médicale, de la chimie minérale & urologie, de la chimie biologique & bactériologie, de la balnéologie & hydrothérapie, de l'électricité médicale, de la géologie hydrologique, du dispensaire.

Des leçons de massage étaient données par le spécialiste suédois renommé, M. Rydstrem.

On voit jusqu'à quel point les études étaient spécialisées. Il faut ajouter qu'elles n'eussent point été possibles si le Dr Garrigou n'avait eu chez lui un laboratoire qui, sans être aussi complet que celui qu'il possède à Toulouse, n'était pas moins suffisamment organisé.

C'est donc un fait matériel & indiscutable qu'en créant l'École d'hydrologie il a une fois de plus agi avec le plus grand désintéressement, décidé à ne tenir compte ni de sa peine, ni de ses sacrifices pécuniaires.

Sera-t-il encouragé, aidé par les autorités compétentes? Il faut l'espérer. Je ne vois pas qu'il en puisse être autrement, puisque le programme, le projet sont excellents & que l'expérience d'une première année est favorable. Il est bien évident que sans l'appui officiel l'œuvre durerait peu d'années. Elle doit, au contraire, prospérer & grandir si on le veut réellement. Selon M. le Dr Albert Robin, membre de l'Académie de médecine, elle est « appelée à rendre les plus grands services à l'hydrologie. » De son côté, M. le professeur Potain écrivait à M. le Dr Garrigou : « Cela a dû vous donner énormément de peine & vous causer de considérables tracas. Mais vous aurez accompli une œuvre éminemment utlle. »

Les étudiants, avant de quitter Luchon, ont rendu visite au maire pour le prier, ainsi que le conseil municipal, de transmettre tous leurs remerciements aux Luchonnais. Le maire, M. Bonnemaison, docteur en droit & propriétaire de l'un des premiers hôtels, s'est montré fort touché de cette démarche & a répondu à l'Adresse de ces jeunes gens qu'il comprenait la grande influence que pourrait avoir sur l'avenir de Luchon l'enseignement de l'École d'hydrologie, & il leur a donné l'assurance que leurs successeurs dans cette école continueraient à trouver dans cette ville le meilleur accueil.

Digitized by Google

Nous avons donc lieu d'espérer que cette création sera appréciée & soutenue.

Emile C.

Commission de la frontière des Pyrénées.

La Commission internationale de la délimitation de la frontière des Pyrénées vient de tenir une nouvelle séance à l'Hôtel de Ville de Bayonne, sous la présidence de M. Paillard-Ducléré, ministre plénipotentiaire, président de la délégation française.

Elle a entendu lecture d'une note de M. le Directeur des domaines de Bayonne, sur la demande faite par un certain nombre de communes frontières en vue de la suppression de certaines formalités pour l'usage des pâturages communs à la frontière.

Elle s'est ensuite ajournée à la prochaine session.

Concours de poésie basque.

Le jury de l'Association basque s'est réuni à Bayonne pour procéder à l'examen des compositions littéraires adressées à Espelette pour le concours de 1895.

Il a lu, examiné & analysé attentivement l'une après l'autre les vingt-sept pièces de poésie qui lui ont été soumises : quatre en dialecte labourdin, une en bas-navarrain & vingt-deux en dialecte guipuzcoan.

En raison de la faiblesse des compositions adressées au concours, le jury, à l'unanimité, ne croit pas devoir accorder de premier prix.

Il a décerné un 2e prix de 50 francs à M. Lopez-Alain, de Saint-Sébastien, pour sa poésie intitulée : *Maitegarria*, & un 3e prix de 30 francs à M. P. Dibarrart, de Baïgorry, pour sa poésie intitulée : *Aïta ɣuhurra & a hirur Semeak*. Il a accordé de plus une mention honorable à Boniffacio de Etchegaray, de Saint-Sébastien, pour sa poésie intitulée : *Su onduan*.

Un procès entre l'État et la Haute-Garonne.

L'État est probablement à la veille d'intenter une action judiciaire au département de la Haute-Garonne. Voici dans quelles conditions : En 1861, lors de la construction du tronçon de voie ferrée de Boussens à Saint-Girons, le Conseil général s'engagea à verser à l'État une subvention de 120,000 francs. Aujourd'hui, le Gouvernement demande le payement de cette somme.

Le Conseil général répond que l'exécution de cet engagement était formellement subordonnée à l'ouverture du chemin de fer transpyrénéen, que le vote d'une subvention ne serait point justifié s'il s'était agi uniquement d'un embranchement dont le département de l'Ariège est le principal bénéficiaire. Il fait remarquer, en outre, qu'en 1869 la

Digitized by Google

construction du transpyrénéen étant retardée, le département fut autorisé à disposer de cette somme de 120,000 francs pour l'École normale des instituteurs; qu'en 1873, le Gouvernement demanda au Conseil général d'abandonner, à titre gracieux, une somme de 2,600 francs que l'État devait au département pour avances faites pendant la guerre; que si, à cette époque, le Gouvernement se fût considéré comme créancier, il n'eût pas manqué d'exiger le payement immédiat, sauf à tenir compte de la somme dont il se reconnaissait débiteur.

Pour la première fois, en 1888, le Ministre de l'Intérieur exigea le payement de la subvention de 120,000 francs. A cette époque, le Conseil général répondit que, suivant les engagements contractés, la subvention n'était exigible que lors de l'ouverture de la ligne franco-espagnole. A toutes les demandes, il a opposé la même réponse. Il la fait encore.

Un nouveau sanatorium dans les Basses-Pyrénées.

L'Assistance publique de Paris est sur le point d'établir un sanatorium pour enfants scrofuleux sur la frontière ouest d'Espagne.

« On s'est arrêté, dit le *Petit Parisien,* à un lot de terrains situés dans les communes d'Hendaye & d'Urrugne (Basses-Pyrénées). Ces terrains sont à 2 kilomètres de la station du chemin de fer, au delà du Casino inoccupé de la Société d'Hendaye-Plage, à la limite des communes d'Hendaye & d'Urrugne. La plage est superbe, étendue, la pente très douce, composée d'un sable fin & résistant; elle est bordée de falaises couvertes de gazons émaillés de fleurs à la mi-novembre & sur lesquelles on pourrait faire des plantations.

« La situation est magnifique : on a devant soi, au nord-ouest, les montagnes espagnoles & le cap du Figuier; au sud-ouest, l'embouchure de la Bidassoa & la ville de Fontarabie; derrière & presque directement au sud, la ville d'Hendaye, & enfin, à l'est, la pointe Sainte-Anne & des collines verdoyantes couronnées par d'élégantes villas.

« En dehors de la situation qui est vraiment admirable, diverses raisons plaident en faveur d'Urrugne. D'abord, la douceur du climat est plus grande qu'à Biarritz & qu'à Saint-Jean-de-Luz; on est abrité des vents d'ouest par les montagnes de Fontarabie & du cap du Figuier; la température est ordinairement très douce en hiver; la neige y tombe très rarement & fond à mesure; en été, les fortes chaleurs sont tempérées par la brise; il n'y a pas de saisons de pluies. Aux environs, il n'y a ni marécages, ni fièvres paludéennes; la verdure règne toute l'année dans les prairies, & on peut vivre sur la plage en toute saison.

« Urrugne deviendra le centre d'un groupe thermo-maritime duquel on rayonnera vers d'autres stations; on pourra, de là, envoyer à Dax & à Salies-de-Béarn les enfants dont les tuberculoses locales résiste-

Digitized by Google

raient au traitement marin ordinaire, envoyer ou maintenir à Arcachon ceux qui n'auraient besoin que d'une mer & d'un climat plus doux, laisser à Pau les plus délicats, pour qui toute influence de mer serait dangereuse & qui n'ont besoin que d'un climat calmant, tiède & humide. Il y aurait là, comme on le voit, une sorte de roulement ou de va-&-vient facile à établir, & qui pourrait rendre les plus grands services en économisant des voyages inutiles ou des retours à Paris trop hâtifs avant complète guérison.

« La dépense d'acquisition des terrains d'Urrugne a été de 26,200 fr., somme renfermant : 1° l'acquisition d'un terrain communal de 15,413 mètres, au prix de 0 fr. 30 c. le mètre ; 2° l'achat d'une propriété particulière d'une étendue de 20,814 mètres, à raison de 0 fr. 90 c. le mètre ; 3° une majoration de 2,843 fr. 50 c. pour frais divers. »

Statue du maréchal Clausel à Mirepoix. — Le Conseil municipal de cette commune, réuni en session extraordinaire, vient de décider d'ériger une statue sur la place publique de la commune à Bertrand Clausel, maréchal de France, né à Mirepoix le 12 décembre 1772. Une somme de 1,000 francs a été immédiatement votée par le Conseil pour l'exécution de l'œuvre ; cette somme sera versée dans la caisse du Comité constitué sous les auspices du maire & qui se chargera de recueillir les souscriptions.

Le marché de chevelures de Morlaas. — Sait-on qu'il existe à Morlaas, dans les Basses-Pyrénées, un marché de chevelures dont la réputation est très grande dans la région ?

Le marché a lieu chaque vendredi. Par centaines, les trafiquants se trouvent réunis ce jour-là dans l'unique rue du village. Ils vont & viennent armés d'une grande paire de ciseaux retenus à la ceinture par une courroie de cuir. Les jeunes filles qui veulent se défaire de leurs cheveux se tiennent sur le seuil des maisons, par couples généralement.

Les transactions se font à l'amiable. Les tresses sont dénouées, l'examen a lieu, le marchand offre un prix qui varie entre 3 & 20 francs. Une fois le marché convenu, l'acheteur place le prix de son acquisition dans les mains de la vendeuse, les ciseaux font leur œuvre & la chose se répète de porte en porte.

Un cadeau de l'État français aux Andorrans. — L'État vient de faire don au Conseil général d'Andorre, pour être placé à la chapelle de la *Casa de la Vall*, lieu où se réunit le Conseil général de cette République, d'un tableau-copie des *Disciples d'Emmaüs*, d'après Rembrandt.

Un Toulousain oublié : J.-F. Cailhava. — Il convient de rele-

Digitized by Google

ver, dans un discours que M. CLARETIE a prononcé à Sceaux récemment, le passage suivant :

« Je voudrais à ces grands noms, au nom illustre de Mistral, associer aujourd'hui le nom plus modeste d'un Meridional oublié qui ne mérite guère d'être célébré que pour son admiration pour Molière, mais que l'administrateur de la maison de Molière ne peut oublier aujourd'hui. Savez-vous que dans le cimetière de Sceaux repose ou doit reposer, à côté de Florian, un fils du Midi qui fut auteur dramatique applaudi d'abord à Toulouse, puis à Paris, à la Comédie française, né tout près de Toulouse & mort à Sceaux le 29 juin 1813? Il y aura quatre-vingt-deux ans dans trois jours.

« Pourquoi n'iriez-vous pas jeter un brin de fleurette sur sa tombe? ou plutôt cette tombe dont on ne sait plus l'emplacement, pourquoi ne pas chercher à la retrouver? Cailhava a donné des pièces qui amusèrent autrefois : le *Mariage interrompu*, le *Tuteur dupé*, & il fut (ce que c'est que la gloire), le premier auteur dramatique qui parut, traîné sur la scène, pour être acclamé par le public. Il a écrit un traité sur l'art de la comédie &, ayant assisté à l'exhumation des restes de Molière, il tint dans ses mains le crâne du grand poète; comme Hamlet celui d'Yorick, il l'embrassa & lui prit une dent qu'il fit religieusement monter en bague, ce qui faisait répéter à ses ennemis ou à ses amis : « Cavailha a une dent de Molière, mais elle est contre lui. »

« Messieurs, n'oublions pas le bon Cailhava, qui fut le premier des moliéristes, & dites-vous que votre Midi a inventé la religion de Molière, qui est, à vrai dire, le culte du génie national & du clair esprit de France. Et je vous demande un brin de lilas, une branche d'acacia, l'an prochain, pour Jean-François Cailhava, si nous avons pu reconnaître le coin de terre où il est enseveli. »

Révolution et tyrannie. — Un autographe de Lakanal.

M. E. Labroue, ancien proviseur du Lycée de Foix, qui vient de publier dans la *Revue des Facultés du Midi* un article sur l'Ariégeois Lakanal, a communiqué à l'*Avenir de l'Ariège* un autographe de l'illustre conventionnel, qu'à titre de curiosité nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs.

« *Bergerac, le 5 prairial de l'an second do la République française une & indivisible.*

GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

MESURES GÉNÉRALES CONTRE L'ÉGOÏSME.

La Nation. — La Loi. — Paix aux peuples. — Guerre aux tyrans,

Lakanal, représentant du peuple, délégué par la Convention nationale dans le département de la Dordogne, ordonne à la citoyenne Delorthe de répondre par écrit, dans quatre jours pour tout délai, aux questions suivantes :

Digitized by Google

1° *Quelle était ta fortune en 1789?*

2° *Quelle est ta fortune actuelle?*

3° *Quels sacrifices pécuniaires as-tu fait pour la Révolution?*

4° *As-tu rempli des fonctions publiques depuis 1789 (agence de secours, institutrice, &c.)?*

5° *De quelle utilité es-tu à ton pays?*

Les réponses aux questions seront vérifiées avec un soin extrême. L'imposture sera punie de la réclusion.

LAKANAL. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

G.-C. Alfred de Candie de Saint-Simon, naturaliste toulousain, est mort le 25 juillet 1895 à l'âge de soixante-treize ans. M. de Saint-Simon était surtout malacologiste, & nous donnons plus loin la liste de ses publications. Elève de Moquin-Tandon, il travailla surtout avec l'abbé Dupuy, l'éminent naturaliste du Gers, & un zoologiste bien connu, M. Bourguignat. Il fut pendant une quinzaine d'années membre actif de la Société d'histoire naturelle de Toulouse qu'il présida souvent. Il avait réuni une belle bibliothèque que l'on vient de disperser, & surtout une très remarquable collection de coquilles terrestres ou fluviatiles françaises & étrangères, que la famille a donnée à l'Ecole de l'Immaculée-Conception, au Caousou à Toulouse (*ante* collège des Jésuites). Voici grâce aux notes qu'a bien voulu nous fournir M. P. Fagot, la liste de ses publications :

1848. Miscellanées malacologiques 1re décade. In-8°, 41 p. Toulouse.

1851. *In* journal de conchyliologie.

T. II, p. 279. Description de l'animal de l'*Helix tristis*.

T. II. p. 342. Observation sur la glande précordiale (sac de Bojanus) des mollusques terrestres & fluviatiles.

1852. *Loc. cit.*, t. III, p. 29. Description de l'*Helix Raymondi* d'Algérie.

T. III, p. 113. Observation sur le cœur des limnéens.

T. III, p. 278. Anatomie de la glande caudale de l'*Arion rufus*.

1853. T. IV, p. 7. Observation sur l'organe de la glaire des gastéropodes terrestres & fluviatiles.

T. IV, p. 113. Observation sur l'organe en trèfle (Talon) des Hélices & Zonites.

T. IV, p. 237. Observation sur l'*Helix lychnuchus*.

1854. *In* Moquin-Tandon. Sur une nouvelle paire de ganglions nerveux chez les mollusques acéphales. Comptes rendus Institut, p. 265.

1855. *In* Moquin-Tandon. Histoire naturelle des mollusques terrestre & fluviatiles de France (*passim*).

1856. Miscellanées malacologiques, 2me décade. Toulouse in-8°, 54 p.

1867. Observations anatomiques sur quelques Pomatias du midi de la France. In-8°, 16 p. Toulouse.

1867. Mémoire sur les Pomatias du midi de la France. In-8°, 16 p. Toulouse.

1868. Nouvelles observations sur les Pomatias du midi de la France. In-8°, 15 p. Toulouse.

Digitized by Google

1869. Description d'espèces nouvelles du genre Pomatias suivie d'un aperçu synonymique sur les espèces de ce genre *in* Revue & Magasin de zoologie & tirage à part. In-8°, 28 p. Paris.

1870. Note sur le *Rumina decollata* & autres genres de France voisins. In-8°, 11 p.

1870. *In* Annales de malacologie. Description d'espèces nouvelles du midi de la France & tirage à part. In-8° Paris, 14 pages.

1873. *In* Bullet. Soc. hist. nat. Toulouse, t. VII, pp. 264 à 271. Note sur l'*Helix rangiana*, & tirage à part in-8° sans date. Toulouse, 1873.

1873. *Loc. cit.*, t. VII, p. 294. Note sur une anomalie du *Planorbis corneus* trouvé à Villefranche-Lauragais par M. P. Fagot.

1875. *Loc. cit.*, t. IX, p. 15. Sur une anomalie du *planorbis corneus* trouvé par M. Léon Saint-Flotte à Crépy-en-Valois.

1876. *Loc. cit.*, t. X, pp. 122-144. Mollusques des Pyrénées de la Haute-Garonne & tirage à part. In 8°, 23 p. Toulouse, 1876.

1877. *Loc. cit.*, t. XI, pp. 118-123. Note sur l'*Helix nubigena*. & tirage à part. In-8°, 8 p. Toulouse, 1877.

1877. *Loc cit.*, t. XI, pp. 171 à 177. Note sur la mâchoire & le ruban lingual de quelques *Vertigo* du sud-ouest de la France & tirage à part, in-8° 8 pages & une lithographie. Toulouse, 1877.

1878. *Loc. cit.*, t. XII, pp. 211-214. Note sur la mâchoire & le ruban lingual du *Vertigo edentula*.

1878. *Loc. cit.*, t. XII, pp. 250-251, pl. 5, & tirage à part. In-8°. Toulouse, 8 pages, 1878.

1879. *In* Rev. scien. nat. Montpellier. Note sur les genres *Cyclostoma* & *Pomatias*, & tirage à part in-8° 6 pages, Montpellier (sans date) 1879.

1880. *In* Bullet. Soc. hist. nat. Toulouse, t. XIV, pp. 171-172. Note sur l'*Helix chelonites*.

1880 *Loc. cit.*, t. XIV, pp. 283-285, Anatomie de l'*Helix Cantabrica* hidalgo.

1882. *Loc. cit.*, t. XVI, pp. 191-227. Etude des Helix du groupe de l'*Helix elegans* & tirage à part. In-8°, 32 p. Toulouse, 1882.

1883. *Loc. cit.*, t. XVII, pp. 118-129. Note sur les Bulimes auriformes de la Nouvelle-Calédonie.

1887. *Loc. cit.*, t. XXI, pp. 18-24, & pp. 37-52. Notice sur les travaux de M. l'abbé Dupuy.

1891. Catalogue d'une collection provenant du cabinet de M. de Saint-Simon, auteur de plusieurs ouvrages sur la conchyliologie & l'anatomie. Toulouse, imprimerie Ispa, rue Duranti, 7. In-8°, 46 p.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 4007

Digitized by Google

Collaborateurs de la Revue (suite de la liste).

Abbé GALABERT, correspondant de la Société archéologique du Midi.
* Dr F. GARRIGOU, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, *directeur de la Revue des Pyrénées*.
A. GAUTIER, membre de l'Institut, Paris.
G. GAUTIER, agronome, à Narbonne.
DE GORSSE, conservateur des forêts, à Pau.
M. GOURDON, conservateur du musée Lézat, à Luchon.
JEANROY, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
JULLIAN, professeur à la Faculté des lettres, Bordeaux.
G. JOURDANNE, félibre majoral, Carcassonne.
* H. LABROQUÈRE, homme de lettres, Galan (Gers).
LABROUCHE, archiviste des Hautes-Pyrénées.
J. DE LAHONDÈS, président de la Société archéologique du Midi.
LAPIERRE, bibliothécaire honoraire de la ville de Toulouse.
J. DE MALAFOSSE, membre de la Société archéologique du Midi.
Hte MARCAILHOU D'AYMERIC, Président de la Société de pharmacie de Toulouse à Ax.
Abbé MARSAN, corresp. soc. arch. du Midi, curé de Soulan, vallée d'Aure.
MASSIP, bibliothécaire de la ville, Toulouse.
* MÉRIMÉE, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* MILLARDET, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Ch. MOLINIER, professeur à la Faculté des Lettres, Toulouse.
B. DE NABIAS, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.
PASQUIER, archiviste de la Haute-Garonne.
Cl. PERROUD, recteur de l'Académie de Toulouse.
Ed. PIETTE, du Comité de paléontologie française, Rumigny (Arden.).
Dr RACINE, médecin consultant à Luchon.
F. REGNAULT, de la Société de géographie de Toulouse.
Comte Fernand DE RESSÉGUIER, à Toulouse.
* E. ROSCHACH, archiviste, inspecteur des antiquités, Toulouse.
DE ROUMÉJOUX, inspecteur de la Société française d'archéologie.
RUMEAU, instituteur, à Toulouse.
Comte Henri RUSSELL, à Pau.
Cte DE SAINT-SAUD, géographe, ch. de la Valouze, par La-Roche-Chalais.
SALLES, ingénieur en chef hon. des ponts & chaussées, Toulouse.
TAMISEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut.
* J. TIMBAL, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
TRESPAILLÉ, de la Société des études du Comminges, Saint-Gaudens.
* E. TRUTAT, conservateur du Musée d'histoire naturelle, Toulouse.
Louis VIDAL, ingénieur des mines, à Barcelone.
Pierre VIDAL, bibliothécaire de la ville, Perpignan.

Digitized by Google

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 5e LIVRAISON DE 1895

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

La justice en Espagne au treizième siècle, par M. Desdevises du Dézert, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Clermont..... 481

Un diocèse pyrénéen sous Louis XIV. La vie populaire dans la vallée de l'Ariège sous l'épiscopat de F.-E. de Caulet (1645-1680) [*fin*], par M. G. Doublet, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur de rhétorique au Lycée de Nice..... 504

Trois époques de l'histoire de la monarchie en Espagne : le duc d'Albe, par M. A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Toulouse..... 531

VARIÉTÉS

Les Gitanos du Roussillon et de l'Espagne, par Victor de Rochas..... 546

Édouard Wallon; ses travaux sur les Pyrénées, par E. C. (avec un portrait dans le texte..... 561

Le général de Nansouty et l'Observatoire du Pic du Midi (avec un portrait hors texte.)..... 568

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

G. Doublet : Un prélat janséniste, François de Caulet, réformateur des chapitres de Pamiers et de Foix. (C. r. par M. Jules de Lahondès.)..... 575

Abbé Sentenac : Mgr J.-B. Anouilh, Ariégeois, évêque d'Abydos et coadjuteur de Pékin. (C. r. par M. J. de L.)..... 577

J.-F. Bladé : Géographie historique du sud-ouest de la Gaule. (C. r. par M. E. C.)..... 579

Eug. Le Roy : Histoire du meunier périgordin Hélie Nogaret (C. r. par le Cte de St-S.....

De Forondo y Aguilera : Séjours et Voyages de Charles V. (C. r. par le Cte de St-S.)..... 581

Le R. P. Cornut : Verdaguer et ses œuvres..... 582

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

L'École médicale d'hydrologie des Pyrénées. — Concours de poésie basque. — Commission de la frontière des Pyrénées. — Un Procès entre l'État et la Haute-Garonne. — Un nouveau sanatorium dans les Basses-Pyrénées. — Statue du maréchal Clausel, à Mirepoix. — Le marché de chevelure de Morlaas. — Un cadeau de l'État français aux Andorrans. — Un Toulousain oublié : J.-F. Calhava. — Révolution et tyrannie : un autographe de Lakanal..... 584

NÉCROLOGIE

Alfred de Saint-Simon..... 591

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 4007

Digitized by Google

159, 2/46/12

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME VII
1895, 6e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNEES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs dont la liste suit :

(Sont mentionnés seulement les noms de ceux qui ont des travaux publiés dans les sept premiers volumes.)

L'* indique les noms des membres du Comité.

Baillaud, dir. de l'Observatoire, doyen hon. de la Fac. des sc., Toulouse.
Barrière-Flavy, de la Société archéologique du Midi.
G. Baudens, sénateur des Hautes-Pyrénées.
L. Baurier, homme de lettres.
Baysselance, ingénieur de la marine, ancien maire de Bordeaux.
Emile Belloc, délégué au Comité central du Club alpin français, Paris.
Antoine Benoist, doyen de la Faculté des lettres, Toulouse.
J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, Agen.
J. Brissaud, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Aug. Brutails, archiviste de la Gironde, Bordeaux.
Abbé J. de Carsalade du Pont, secrétaire de l'Evêché, Auch.
* E. Cartailhac, à Toulouse, membre n. r. du Comité des travaux histor. & scient. du Ministère, *secrétaire de la rédaction de la Revue.*
P. Gouget de Castéras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.
Antonin Deloume, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
Baron Desazars, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
G. Desdevises du Dézert, prof. à la Faculté des lettres de Clermont.
G. Doublet, professeur au Lycée de Nice.
Abbé Douais, secrétaire général de la Société archéologique du Midi, professeur à l'Institut catholique, Toulouse.
Axel Duboul, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux.
Dr Duhourcau, docteur-médecin à Cauterets.
A. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres, Toulouse.
H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* Henri Filhol, professeur au Museum, Paris.
Ed. Forestié, secrétaire de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne.

(Voir la suite à la troisième page de cette couverture.)

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

LA VITICULTURE LANGUEDOCIENNE

AVANT 1789

La culture de la vigne dans le Languedoc remonte à une époque ancienne. Quelques écrivains latins n'hésitaient pas à la considérer comme indigène; mais si cette opinion n'est peut-être pas rigoureusement exacte, si, en tout cas, la pratique de la vigne ne paraît avoir été usuelle en Gaule que dans de faibles proportions, il est certain qu'après la conquête romaine elle se répandit beaucoup. Entre autres preuves, on peut citer l'ordonnance du gouverneur de la province, Fontéius (60 av. J.-C.), rapportée dans le célèbre plaidoyer de Cicéron[1], qui frappait d'un droit de 4 deniers par amphore les vins transportés de Narbonne à Toulouse. A ce moment, l'Aquitaine & le Quercy ne connaissaient pas encore la vigne & s'alimentaient dans le Languedoc[2]. Pline, en maint endroit de son *Histoire naturelle*, s'étend sur les procédés de culture en usage. On trouve aussi dans Columelle[3] la description d'un cépage qui reçut le nom de vigne narbonnaise (*vitis narbonensis*). Telle fut même la diffusion de la vigne que l'empereur Domitien crut devoir édicter (92 ap. J.-C.) que les plantations seraient interdites ou supprimées dans la plus grande partie de

1. *Pro Fonteio*, c. 5, 9.
2. *Histoire de Languedoc* (édit. Privat), I, 180 & 210.
3. *De Re rustica*, III, 2.

Digitized by Google

notre Midi, comme nuisibles à la culture des céréales. Mais le rescrit impérial ne dura pas plus que son auteur[1]; l'habitude de ces plantations se conserva, & on la retrouve constatée expressément dans les textes du haut moyen âge. Un seul exemple suffira à l'attester. Le préambule du diplôme de privilège concédé par Charlemagne au premier abbé de Lagrasse, Nimphridius (19 janvier 800), énumère les plants de vigne parmi les travaux accomplis par les fondateurs du monastère : « No-
« tum sit qualiter vir venerabilis Nimphridius abba Serenitati
« nostræ suggessit eo quod ipse una cum monachis suis...
« monasterium construxisset, ibique domus, ecclesiam & reli-
« quas habitationes ædificasset, & *vineas plantasset*[2]..... »
Pendant tout le moyen âge, certains crus languedociens furent réputés, entre autres, au treizième siècle, ceux de Gaillac en Albigeois, Montesquieu dans le Toulousain, Pamiers dans le comté de Foix[3]. Quant au commerce des vins, il fut d'assez bonne heure l'un des éléments de la prospérité économique de la province, comme le prouvent l'histoire de leur rivalité avec ceux de Guyenne & de Bordeaux, & l'épisode de la transaction dont il sera reparlé plus loin, passée le 2 décembre 1500 entre les magistrats de cette ville & les États de Languedoc.

Pour la période moderne, surtout le dix-huitième siècle, les documents sont assez nombreux & permettent d'entrer dans des détails intéressants[4]. A cette époque, tous les diocèses de la province n'étaient pas producteurs de vin, mais la plupart l'étaient dans des proportions différentes & avec une diversité appréciable dans la qualité des crus. Le haut Languedoc ne

1. Voir, pour la période des origines, le travail de M. Maffre : *Etablissements agricoles du Midi sous la domination romaine*. Béziers, 1878; in-8°, 80 pages.

2. Archives départementales de l'Aude, H. 11.

3. *Hist. de Languedoc*, IX, 126 & X, cc. 468-9.

4. Nous avons consulté : 1° les *procès-verbaux des États*; 2° les *Mémoires* manuscrits de Ballainvilliers, intendant du Languedoc, écrits en 1788; 3° l'excellent inventaire-sommaire des *Archives de l'Hérault* (fonds de l'Intendance), t. II, C. 2682-7, par M. de la Cour de la Pijardière.

Digitized by Google

donnait que des vins inférieurs, aussi peu propres à la distillation qu'au transport. Tel était le cas des diocèses de Toulouse, Lavaur, Albi & du Vélay, dont les vins médiocres, ne parvenant jamais qu'à une valeur vénale très modique, étaient consommés sur place. Il faut toutefois en excepter les crus estimés de Villaudric & de Fronton, & les *blanquettes* de Limoux, de Carcassonne & de Gaillac, qu'on renommait & qui s'exportaient.

Les centres principaux de la production étaient le Bas Languedoc & les côtes du Rhône. Ici, au lieu des vins « épais & colorés » du Haut Languedoc, on en trouvait de « spiritueux, chauds & généreux en eau-de-vie[1]. » On distinguait particulièrement pour leurs produits les diocèses de Narbonne, Béziers, Agde, Montpellier & Nimes. Dans le Narbonnais, il y avait des vins de toutes sortes : rouges, blancs & gris, sans compter les muscats. La récolte moyenne, à la fin du dix-huitième siècle, était de 30,000 muids; 12,000 étaient vendus au dehors, les 18,000 autres consommés sur place ou distillés. Quant aux muscats, il s'en exportait 3,000 muids, année commune[2]. La production du diocèse de Montpellier en atteignait 25,000. Les vins de Gignac, les muscats de Béziers, Lunel & Frontignan étaient très réputés. En 1788, dans le Bas Languedoc, le muid se vendait de 80 à 90 livres, soit en francs actuels, au prix moyen de 23 francs l'hectolitre environ, fût non compris[3]. Les qualités inférieures, aliment des distilleries, gravitaient autour de 10 francs. Naturellement, la valeur des muscats était plus élevée & graduée suivant la classe à laquelle ils appartenaient. On les divisait, en effet, en quatre

1. Ce sont les propres expressions de Ballainvilliers.

2. A la fin du dix-septième siècle cependant, Basville constate dans ses *Mémoires* qu'« il croît peu de vins » dans le diocèse de Narbonne.

3. Nous faisons toutes réserves sur la valeur de la réduction en monnaie de notre temps. Rien n'est plus malaisé que de trouver une base fixe pour les calculs, à raison de la diversité des muids employés. Nous avons utilisé ici, pour les vins ordinaires, le muid de 45 verges (342 litres), & pour les muscats, celui de 30 verges (228 litres), décrits par Grangent, inspecteur des vins & eaux-de-vie, en 1752. Voir plus loin, page 600.

Digitized by Google

classes, savoir : les frontignans, les lunels, les montbazins & les béziers. Les meilleurs valaient environ 104 francs l'hectolitre ; les moins bons, ceux de Béziers, 44 francs (250, 110 & 100 livres).

Lès crus des diocèses d'Uzès & du Vivarais, d'une qualité supérieure, étaient, si l'on en croit Ballainvilliers, très appréciés des Anglais, qui passaient déjà pour avoir le palais savant. Dans le seul territoire d'Uzès, 2,250 salmées [1] étaient complantées en vignes, à la culture desquelles s'occupaient mille ouvriers. Bagnols, le Pont-Saint-Esprit, Roquemaure regorgeaient de vins ; cette dernière localité en faisait, pour sa part, un trafic, qui, année commune, allait à 4 ou 500,000 livres & s'était élevé parfois jusqu'à un million. On louait aussi l'abondance & la qualité des vins du bas Vivarais ; ils se vendaient à raison de 20 francs l'hectolitre. Ceux des côtes du Rhône & du haut Vivarais atteignaient couramment le prix de 39 francs. Ballainvilliers n'est pas seul à observer qu'ils étaient les plus recherchés de tous ; la même constatation avait déjà été faite, trente-six ans auparavant (août 1752), par Grangent, le premier inspecteur des vins & eaux-de-vie de Cette [2]. Dans un mémoire à l'intendant sur la situation de la viticulture, ce fonctionnaire donne une sorte de classification des crus & insiste sur ceux des côtes du Rhône, qui faisaient surtout l'objet des transactions commerciales. Il dit, en outre, que les vins de Saint-Georges, au diocèse de Montpellier, tenaient le premier rang dans la classe des vins rouges ordinaires, & que ceux de de Saint-Christol, Saint-Drézery & Assas, qui formaient la deuxième classe, n'étaient guère moins renommés. Il cite aussi les vins blancs appelés *picardants* comme étant en grande faveur sur le marché.

Ni la consommation ni la vente n'absorbaient l'entière production vinicole du Languedoc. Le surplus était converti en eaux-de-vie ; aussi la province possédait-elle de nombreuses distilleries. Narbonne-ville en avait quatre ou cinq ; le diocèse, trente ou trente-cinq, dont la plus importante était celle d'Ou-

1. A peu près 1,700 hectares.
2. Il exerça ses fonctions pendant trente & un ans (1728-1759).

Digitized by Google

veillan. Mais les principales fabriques étaient Lunel, Béziers & Pézenas. Selon Grangent, les eaux-de-vie de Lunel, d'un goût excellent, rappelaient les cognacs « par leur amiabilité »; celles de Béziers étaient plus rudes; celles de Pézenas tenaient le milieu entre l'une & l'autre sorte. Vers 1752, on les vendait au quintal, à raison de 11 à 12 livres en moyenne (25 francs l'hectolitre). Mais l'état de la récolte des vins ou d'autres influences économiques avaient fait parfois baisser les prix jusqu'à 5 ou 6 livres (12 fr. 50 c.), & parfois monter jusqu'à 23 (50 fr. 25). En 1782, l'inspecteur Mauclerc, un des successeurs de Grangent, évalue la pièce à 300 livres. D'après Ballainvilliers, un muid de Narbonne coûtait en 1788 de 216 à 280 livres, soit en moyenne 52 francs l'hectolitre [1].

D'une façon générale, les textes semblent attester, à la fin de l'ancien régime, une grande abondance de vins dans le Languedoc. Elle était due à une cause originale. Jusqu'aux environs de 1769-1770, les prix étaient demeurés stationnaires & assez bas; mais, à cette époque, une disette de vin s'étant produite dans toute la France & le Languedoc seul ayant été fertile, les régions ordinairement productrices durent elles-mêmes s'approvisionner dans cette province. C'est un phénomène qui a eu de nos jours son pareil; comme de notre temps aussi, il s'ensuivit que certains propriétaires vignerons, au dire de Ballainvilliers, « trouvèrent dans la vente d'une seule récolte la valeur du fonds qui l'avait produite, & l'on vit des fortunes rapides s'élever par le seul commerce de la commission en vins & en eaux-de-vie. » La vitesse acquise ne paraît que s'être accrue avec les années, puisque l'exportation, dont le chiffre maximum était 8,000 barriques avant 1770, atteignit & même dépassa en 1786 celui de 50,000. Encouragés

1. Le pen d'écart qu'il paraît y avoir entre le prix des eaux-de-vie & celui des vins s'explique vraisemblablement par la faiblesse du degré de l'alcool. On observera, du reste, que les alcools sont plus chers après 1780 que vers le milieu du siècle, & aussi que les vins employés pour la distillerie ne valaient qu'environ 10 francs l'hectolitre, ainsi qu'il a été dit plus haut, p. 595. Le quintal poids de table, qui est indiqué par les documents comme base du calcul des prix, équivalait à 43 lit. 48. (Cf. *Traité du calcul décimal* par le citoyen Guibal-Laconquié. Béziers, an VII.)

Digitized by Google

par des succès si inattendus, les indigènes s'adonnèrent avec une passion exclusive à la culture de la vigne, principalement dans le haut Languedoc, où, le vin étant plus rare, la valeur des terres complantées était d'autant plus grande. On abandonna même les grains pour les vins; aux emblavures se substituèrent les plantations de ceps. Mais il advint que le résultat contraria les espérances. Il y eut tant de vignerons que la valeur des terres diminua & « dédommagea à peine le propriétaire de ses frais de culture. » Dans le diocèse de Toulouse, la disproportion entre le produit & les frais, augmentés des impôts, est qualifiée par Ballainvilliers d'*effrayante*. Au surplus, l'abondance du vin nuisit même à son débit, que la surproduction fût localisée au Languedoc ou générale, comme il arriva en 1706. Cette année-là, rapporte Audibert, curé de Saint-Polycarpe (Aude), en ses *Mémoires curieuses*[1], « l'abondance du vin fut si générale dans toute l'Europe qu'on n'avait pas assez de vaisseaux pour le contenir, & le prix fut si peu de chose qu'il ne pouvait suffire pour rembourser au propriétaire ou vigneron les frais qu'il était obligé de faire pour la vendange & conserver le vin. Dans ce pays on n'a pas coutume de conserver le vin plus de deux ans à cause qu'il aigrit ou qu'il devient si fort que le goût n'en est pas agréable à boire. A Limoux & à Saint-Hilaire, plusieurs personnes jetèrent le vieux pour pouvoir placer le nouveau. La charge de vin nouveau ne valut à Limoux, pendant la vendange, que 25 ou 30 sols (soit 1 fr. 50 c. environ l'hectolitre). Le même prix fut à Saint-Hilaire & ailleurs. Dans Saint-Polycarpe le prix fut à 30 sols. Il est vrai que j'en payai 40 sols de la charge pour faire une provision, mais ce fut en esprit de charité. Il y eut bien des gens aux environs qui donnèrent des vignes à vendanger à moitié fruits; autres laissèrent les raisins sur les souches jusque vers la Saint-Martin (10 novembre); plusieurs donnèrent permission aux pauvres d'aller aux vignes en prendre autant qu'ils voudraient.

1. Nous devons la communication de ce texte intéressant à l'obligeance de M. Sauvère, instituteur à Saint-Polycarpe & membre correspondant de la Société des arts & sciences de Carcassonne. Il est extrait des registres paroissiaux de la commune.

Digitized by Google

On m'a dit qu'à Perpignan le médecin Chopy & plusieurs autres firent publier à son de trompe qui voudrait de la vendange n'avait qu'à aller à leur vigne[1]. » Ballainvilliers rapporte, de son côté, qu'on vit plus d'une fois le vin « à charge aux propriétaires » du Narbonnais; il se produisait alors ce qu'on appelle aujourd'hui une *mévente*. C'est en présence de ces multiples inconvénients que, dans les derniers temps de l'ancien régime, les administrateurs avisés désiraient voir renouveler sans doute l'édit de Domitien, &, comme dit l'un d'eux en 1788, « mettre des bornes à la *manie* des plantations de vignes qui, en se multipliant excessivement, détruit tous les avantages qu'on pourrait retirer de ce genre de culture. » Cette mesure avait déjà été appliquée trente ans auparavant. Une pièce des Archives communales de Cuxac-d'Aude[2] nous apprend, en effet, que deux propriétaires d'Ouveillan furent condamnés à 3,000 livres d'amende pour avoir planté 357 séterées de vigne *sans permission*.

Nous n'avons pas rencontré de texte qui donnât exactement, pour une longue suite d'années, le chiffre de la production totale du vin dans le Languedoc ni celui de l'exportation. On a vu toutefois que cette dernière s'était élevée, pour 1786, à cinquante mille barriques & plus. Mais Ballainvilliers fixe à dix-huit millions de livres (17,776,800 francs) le bénéfice total qui résultait pour la province du commerce des vins, bénéfice égal, sinon supérieur à celui du commerce des grains. Quant aux débouchés des vins & des eaux-de-vie du Languedoc, ils étaient relativement nombreux : Paris & l'intérieur du royaume,

1. Il convient d'ajouter qu'en certaines années l'insuffisance de la production fut telle que les vins atteignirent des prix très élevés. Audibert, par exemple, signale qu'en 1710 le vin s'est vendu à Limoux, fin septembre, jusqu'à 16 sols le quarton (42 francs l'hectolitre); au mois de novembre il valait 14 à 15 livres la cannette. La livre tournois représentait à cette epoque 1 fr. 22, d'après M. le vicomte d'Avenel, *Histoire économique de la propriété*, &c., I, p. 481. La charge de Limoux valait près de 110 litres, & le quarton, 2 litres 28 (Cf. Cantagrel, *Métrologie de l'Aude*. Carcassonne, 1839).

2. Citée par M. Tissier : *L'hiver de 1709 dans le diocèse de Narbonne* (*Bulletin de la Commission archéologique*, 2e semestre, 1895.)

Digitized by Google

l'Italie, les pays du Nord, l'Angleterre & les colonies. Bordeaux & Cette étaient les principaux entrepôts. Un document établit qu'il était sorti par le port de Cette, en 1753, 18,212 muids de vins & 12,128 barriques d'alcool; en 1760, 11,365 des uns & 4,804 des autres. A la foire de Beaucaire se vendaient les alcools destinés à Lyon & à la Savoie. La même statistique fait connaître la quantité & le prix des eaux-de-vie portées dans cette ville en 1758, 1759, 1761 & 1763. Ces détails méritent d'être reproduits :

1758	413 pièces.	458,000 quintaux.	70,832 livres.
1759	461 —	492,000 —	de 13 l. 10 s. à 15 l. le quint.
1761	513 —	553,300 —	de 11 l. 10 s. à 13 l. —
1763	291 —	289,130 —	17 livres — —

Ajoutons à ces renseignements numériques le tableau des importations espagnoles du 1er octobre 1758 au 8 mars 1759 :

Vins rouges d'Espagne....	1,327 muids.
Vins blancs communs.. ..	4 leyrans (*Le leyran ou lairan équivalait à près de 60 litres*).
Vins du Roussillon.....	1,056 muids.
Vins de liqueurs..	18 muids 3 leyrans & demi.

Le mémoire déja cité de Grangent donne la capacité des futailles & barriques dans lesquelles on enfermait les vins & les alcools. Pour les muscats, on se servait de la *tiercerolle* ou tiers de muids, d'une contenance de 30 verges (environ 228 litres)[1]. Les vins rouges ou blancs ordinaires se transportaient dans des demi-muids de 45 verges (342 litres); c'était la spécialité des tonnelleries de Cette & des Cévennes. Les pièces d'eaux-de-vie pesaient 1,230 livres & contenaient 60 verges (456 litres).

Si notable que fût, à la veille de la Révolution, sa prospérité, la viticulture du Languedoc souffrait pourtant de sérieux désavantages qu'il reste à faire connaître. Il en est un

1. « Le muid, dit-il, est composé de 90 verges, chaque verge de 6 pots & 2/5, ce qui fait qu'il y a au muid 576 pots, chacun du poids d'un peu plus de 3 livres. » C'est le muid de commerce équivalant à 684 litres 45.

Digitized by Google

qu'il faut signaler tout d'abord : c'est l'insuffisance des procédés de culture, contre laquelle les ampélophiles du temps essayaient de réagir. Des publications nombreuses parurent au cours de la seconde moitié du siècle, sous les auspices de l'administration, dans le but de répandre des perfectionnements nouveaux. Ainsi, en juillet 1786, un certain Maupin, « homme de lettres, » offre à l'intendant trois mémoires intitulés : « *Méthode de cultiver la vigne* », « *Théorie sur le temps de la vendange* », « *Les principales bévues des vignerons* », & le prie d'en faire tenir un exemplaire aux journaux de Toulouse & de Montpellier. En 1771, le *Recueil des édits, arrêts & ordonnances* pour le Languedoc, publication officielle paraissant annuellement, contient une étude sur la « manière de garantir la vigne des dommages que lui occasionnent les lisettes, appelés vulgairement *babotes* »; elle est l'œuvre d'un sieur Rigaud de Belbèze, ancien capitaine d'infanterie. L'intervention administrative en ces matières n'était pas une nouveauté; elle s'était produite à plusieurs reprises au cours du siècle. En 1748, par exemple, une ordonnance interdit de fumer les vignes, « soit parce que les vins que lesdites vignes produisent sont d'une mauvaise qualité, ce qui ne peut jamais être compensé par la quantité qu'on en recueille..., soit aussi parce que le fumier qu'on emploie auxdites vignes manque aux terres propres à porter du grain, ce qui diminue leur production & contribue en partie aux mauvaises récoltes. »

Les autres inconvénients, non moins graves, tenaient soit aux habitudes des commerçants de la province, soit aux vices de la législation. D'une part, il y avait les fraudes & les altérations; d'autre part, les droits excessifs de frêt & de sortie, le défaut de la liberté commerciale avec, pour conséquence, la supériorité de la concurrence étrangère. On exerçait sur les vins & sur les eaux-de-vie des fraudes de diverse nature. La plus commune & la plus ancienne consistait à tromper sur la qualité des produits en l'altérant. On trouve déjà, dans les procès-verbaux des Etats de l'année 1700, une délibération, en date du 7 janvier, portant des punitions contre les vendeurs qui additionnaient d'eau leurs vins. Un mémoire de la Cham-

Digitized by Google

bre de commerce de Montpellier (septembre 1730) observe que l'avidité des commerçants ruina la vente des muscats & des *picardants*, qui était, dit-il, un Pérou pour les habitants du bas Languedoc. Il rapporte à ce propos le fait suivant : « A la fin du siècle dernier, il se forma une compagnie de négociants du Nord, à Hambourg, laquelle fit acheter une quantité considérable de vin en Languedoc. On en enleva plusieurs centaines de muids à Saint-Gilles. Les vendeurs se chargèrent de les faire voiturer aux ports les plus prochains. Ils mêlèrent ce vin avec de l'eau : de deux barriques ils en firent trois. Le vin s'aigrit en route, on n'en retira pas les frais, & cette compagnie fut obligée de faire banqueroute. » En 1788, un sieur Lagarde, dans un mémoire à l'intendant, se plaint de ce que les négociants de Cette « frelatent » leurs vins. Cependant, dès l'année 1729, on avait fait, pour combatre les falsifications, un règlement général (27 septembre) qui instituait dans le Languedoc une inspection spéciale des vins & eaux-de-vie, siégeant à Cette. Voici le curieux procédé qu'on y conseille pour analyser les alcools : « L'épreuve de l'esprit-de-vin se fera en mettant un peu de poudre à canon dans une cuiller, laquelle sera ensuite remplie d'esprit-de-vin, & si, après y avoir mis le feu, le tout se consomme, en sorte que la cuiller reste nette & sans aucune humidité, l'esprit-de-vin sera de bonne qualité. Cette épreuve se pourra faire aussi en remplissant d'esprit-de-vin la moitié d'un verre ordinaire, & si, en y faisant tomber une goutte d'huile d'olive, elle se précipite à l'instant au fond du verre, l'esprit-de-vin sera de bonne recette. » La fraude se pratiquait aussi sur le bois des futailles, par l'emploi de mauvaises qualités qui exposaient au coulage. Pourtant, vu la pénurie des bois dans la province, on en faisait venir même de Naples & de Castellamare. Le moyen, au reste, d'avoir des fûts à toute épreuve, quand il se commettait les plus graves abus dans le commerce de la tonnellerie, les commissionnaires profitant de la misère des ouvriers des montagnes pour les forcer à leur vendre les futailles au prix de 8 & 9 livres, qui montaient jusqu'à 14 & 15 livres par muid au temps de la récolte! Les documents contiennent d'ailleurs bien d'autres plaintes contre les commissionnaires

Digitized by Google

& les courtiers, ceux du moins qui, selon l'expression de Grangent, étaient « sans crédit & sans consistance », & abusaient de la confiance des négociants. Et les négociants mêmes ne paraisssent pas avoir été à l'abri de tout reproche. Mauclerc, un des successeurs de Grangent, écrivant à l'intendant en 1782, lui déclare que « le négociant a toujours fait la loi au fabricant qui n'a cessé d'être opprimé & qui ne cessera de l'être, si votre autorité & vos réclamations auprès du ministre ne le rédiment pas de toutes les vexations dont il se plaint. » Aussi bien, ne saurions-nous mieux faire connaître les procédés déloyaux dont se servaient couramment les divers intermédiaires que par le petit tableau de mœurs suivant. Il est emprunté à un mémoire de Massip, avocat à Béziers & distillateur d'eau-de-vie à Ouveillan (1788). « Voici, dit-il, par qui & de quelle manière on détermine chaque samedi de l'année, à Pézenas, qui est avec Lunel les deux seuls endroits de la province où l'on se rassemble pour vendre ou acheter les eaux-de-vie, le cours qu'elles doivent avoir durant toute la semaine. Quatre commissionnaires en sous-ordre de Cette, qui ont tous les intérêts des négociants, se rendent, la veille du jour du marché, à Pézenas; les fabricants s'y transportent de même. On s'abouche : « Hé bien! se demande-t-on, quel sera le cours aujourd'hui? » — « Je n'en sais rien, répond le commissionnaire; les eaux-de-vie tombent, nous n'avons point d'ordres. »

— « Mais enfin, quel prix en donneriez-vous? »

— « Et qu'est-ce que vous en demanderiez? »

— « Tant. » — « Non. » On se quitte; on se rejoint.

— « Hé bien? dit l'un. » — « Hé bien? dit l'autre. »

— « Je vous en vends tant de pièces à tel prix. »

— « Non; il s'en est vendu à tant (& presque toujours cela n'est pas vrai, ou bien ce sera avec quelque écloppé que le prix aura été fait); mais je vous les achèterai au cours. » — « Soit, dit-on. » En attendant, le bruit se répand; on va dîner de part & d'autre. Enfin, au sortir de table, on se demande mutuellement quel est le cours. Un commissionnaire, prenant alors la parole, répond : « Elles sont à tant »;

Digitized by Google

& voilà le prix fixé. On croirait cela une plaisanterie; mais c'est un fait. »

La législation de l'ancien régime n'était pas moins défavorable que la fraude au commerce des vins & eaux-de-vie du Languedoc. Ballainvilliers exprime l'opinion que ce commerce « prendrait de l'accroissement, si les droits locaux & de sortie n'y mettaient pas des entraves. » En effet, le système prohibitif s'exerçait, au dix-huitième siècle, sur la viticulture comme sur toutes les branches de la production agricole ou industrielle; elle devait lutter à la fois contre les privilèges de certaines villes, contre les péages & douanes intérieurs, contre les obstacles fiscaux à l'exportation ou à l'importation.

Les villes privilégiées à l'égard des vins du dehors, c'est-à-dire ayant droit d'en prohiber ou autoriser l'entrée à leur guise, étaient fort nombreuses dans la province. On en trouve l'énumération dans un arrêt du Conseil d'État du 10 mai 1757; c'étaient Ganges, Bagnols, Saint-Hippolyte, Sainte-Énimie, Villemur, Clermont de Lodève, Aubenas, Chusclan, Lavaur, Tournon, Lagrasse, Saint-Ambroix, Limoux, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon, Castelsarrasin, Sommières, Béziers, Beaucaire, Narbonne, Pézenas, Vias, Rabastens, Agde, Castres, Albi & Gaillac. Mais de tous les privilèges, celui de la ville de Bordeaux atteignait le plus fortement les vins du Languedoc. Par sa situation favorisée à l'embouchure d'un grand fleuve dans un pays producteur de vin, Bordeaux se sentit de bonne heure l'envie & la puissance d'interdire au commerce languedocien l'entrée de la Garonne. Elle en usa & abusa maintes fois durant le moyen âge, à telles enseignes que les consuls de Toulouse, Moissac, Rabastens, Montauban, Gaillac, &c., s'efforcèrent d'obtenir & obtinrent, en effet, le 14 décembre 1284, du sénéchal anglais d'Aquitaine, une réduction des droits à payer pour le transport par la Garonne; ils furent fixés à 5 s. 4 d. tournois (presque 5 fr. 10 c.) par tonneau. Mais cette réduction ne sembla bientôt qu'un palliatif insuffisant des fâcheux effets des privilèges bordelais; aussi, dès le début du seizième siècle (2 décembre 1500), les États se décidèrent-ils à passer avec les députés de la sénéchaussée de Bordeaux une transaction, dont les clauses étaient les

Digitized by Google

sui-vantes : la ville de Bordeaux consentait à recevoir les vins du Languedoc à partir du 11 novembre (lendemain de la Saint-Martin d'hiver); encore fallait-il les débarquer au quai des Chartrons, d'où se faisait l'expédition pour l'étranger. Mais le débouché de l'Angleterre ne devait s'ouvrir aux produits languedociens qu'après Noël, de manière à permettre d'abord l'écoulement des récoltes du Bordelais. Quant à la vente des vins de la province dans l'intérieur de la ville, elle ne pouvait commencer avant le 30 novembre[1]. Les inconvénients de cette convention, en dépit de quelques avantages, étaient encore nombreux. Non seulement les jurats de Bordeaux, chargés de veiller à son exécution, essayèrent à diverses reprises, au cours des siècles suivants, de restreindre dans la pratique les maigres droits concédés au Languedoc[2]; mais lorsque les vins & les alcools se trouvaient arrêtés sur la Garonne ou, plus tard, sur le Canal Royal, les pièces étaient sujettes au coulage, &, comme dit le texte d'une délibération des États à ce propos en 1723, « au dépérissement. » Ballainvilliers, enfin, rapporte que « les vins qui sortent par Bordeaux ont dans cette ville un endroit désigné pour les recevoir, trop étroit pour contenir toutes les barriques; on est obligé de les accumuler les unes sur les autres; les vins deviennent en vidange sans qu'on puisse les soigner; ils s'altèrent ou s'aigrissent; ils perdent alors une partie de leur prix, s'ils sont connus; s'ils ne le sont pas, expédiés à l'étranger qui les reçoit de bonne foi, ils perdent leur réputation[3]. »

Les droits que les produits vinicoles du Languedoc étaient

1. Voir à ce sujet M. Monin. *Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville*, p. 382-4. Paris, 1884.

2. Ainsi, en 1514, les États demandent qu'il ne soit point établi de surcharge sur les vins débarqués à Bordeaux, dont l'administration voulait imposer un écu par tonneau. (*Hist. de Languedoc*, XI, 191.) En 1527, on voit encore qu'il fut révoqué certains droits sur les vins chargés à Bordeaux. (*Id.*, 225.) Aux dix-septième & dix-huitième siècles, on trouve encore mainte délibération de ce genre prise par les Etats.

3. Une lettre émanant du Contrôle Général, que nous avons trouvée aux Archives Nationales (H. 1062), en date du 11 octobre 1787, fait connaître que les vins payaient à Bordeaux, pour le seul entrepôt, un droit de « 30 à 40 sols par mois & par tonneau. »

Digitized by Google

tenus d'acquitter dans l'intérieur du royaume présentaient eux aussi de grands inconvénients. Il suffit pour s'en rendre compte de se reporter à une délibération des États (session 1765-1766), où il est constaté qu'un tonneau de vin, acheté dans la province 36 livres, se paie 500 livres à Paris. Or, les frais reviennent à 501 l. 7 s. 7 d., soit une perte de 1 l. 7 s. 7 d. pour le propriétaire; dans cette somme, les droits seuls entrent pour 225 l. 16 s. 4 d. La conséquence d'un tel état de choses est aisée à deviner : l'expédition des vins de la province à Paris était à peu près impossible.

L'exportation hors de la France était également chargée d'embarras, à cause des droits exagérés de sortie sur les produits embarqués aux ports de Cette, Agde, La Nouvelle ou Aigues-mortes. L'interdiction de la *traite* se pratiquait couramment pour les vins comme pour les blés, selon l'état des récoltes. Mais, ce qui est remarquable, ce sont les avantages dont jouissaient les vins & les alcools étrangers, particulièrement ceux de Catalogne & du Roussillon, à leur entrée dans le royaume, où ils étaient recherchés à cause de leur bon marché relatif. Le droit d'entrée étant de 6 l. 10 s. pour livre, il est démontré, dans un mémoire de 1788, qu'il vaut mieux acheter des alcools d'Espagne à Barcelone que ceux de France à Cette. Ballainvilliers met le fait en lumière dans un passage qu'il faut citer *in extenso* : « A Barcelone, dit-il, une pièce de 60 veltes d'eau-de-vie (456 litres environ) coûtait, en octobre & novembre 1787, à bord du navire, avec les frais 138 l. 14 s. (136 fr. 98 c.). Cette même pièce paie à son entrée en France, à l'instar de celles de Languedoc, un droit de sortie de 9 livres (8 fr. 88 c.); de plus, comme étrangère, un droit d'entrée de 6 livres (5 fr. 95 c.) & les 10 sols pour livre par 36 veltes : ce qui fait 15 l. 16 s. 8 d. (15 fr. 83 c.) par pièce de 60 veltes. Cette somme, réunie à celle de 9 livres, donne 24 l. 16 s. 8 d. (24 fr. 53 c.) qui, ajoutée au prix de la futaille (qui était donc de 5 fr. 13 c.), la porte à 168 l. 14 s. 8 d. (166 fr. 64 c., soit environ 37 francs par hectolitre). Tandis qu'à la même époque une pièce d'eau-de-vie du Languedoc, contenant également 60 veltes, valait, y compris les droits de sortie & les frais, 238 l. 14 s. (235 fr. 75 c., ou 52 francs par

Digitized by Google

hectolitre). Il résulte de ce compte que le commettant qui demande des eaux-de-vie de Barcelone a un avantage de près de 70 livres (69 fr.) ou de 32 °/₀ sur celles de France. Cette concurrence est accablante pour le commerce du Languedoc. »

On comprend de reste qu'un régime aussi intolérable ait été souvent attaqué au cours du dix-huitième siècle, & que les intéressés se soient préoccupés d'en atténuer au moins les funestes résultats. Stimulé par l'opinion, le Gouvernement dut se prêter d'abord à certaine mesure consistant dans « la modération du tiers des droits de sortie & de frêt des vins & eaux-de-vie de la province », accordée pour une année en 1764, puis, par la force des choses, renouvelée régulièrement presque tous les ans. Il y trouvait d'ailleurs son compte, moins parce que cette « modération » facilitait l'exportation que parce que, suivant les termes mêmes de l'arrêt de 1764, « elle fournissait aux redevables un moyen d'acquitter les charges. » Le mouvement libéral qui se porta sur toutes les matières économiques dans la seconde moitié du dix-huitième siècle exerça donc son influence sur la situation du commerce des vins. Peu à peu, l'administration fut amenée à reconnaître que les prohibitions & les droits constituaient un mauvais régime; elle consentit à les supprimer. Un arrêt du Conseil d'État, en date du 31 octobre 1781, permit de « faire circuler librement les vins dans toute l'étendue du royaume, de les emmagasiner, de les vendre en tous lieux & en tout temps, & de les exporter en toutes saisons par les ports, nonobstant tous privilèges particuliers locaux. » Celui du 21 juin 1784 concéda la liberté du transport & de la distillation des eaux-de-vie; ses considérants méritent d'être cités : « Le Roi, étant informé que les droits qui se perçoivent sur les eaux-de-vie à la sortie du royaume nuisent à leur exportation & en rendent le commerce languissant dans les provinces dont il est la principale richesse, a cru devoir sacrifier à l'intérêt de ses peuples une perception destructive de l'objet même sur lequel elle est assise. S. M. a considéré en même temps que les anciennes défenses de distiller les *baissières*[1], du vin ainsi que les marcs de raisin avaient

1. Probablement les lies du vin.

Digitized by Google

eu pour principe l'opinion où on était que l'usage des eaux-de-vie qui en proviendraient serait préjudiciable au corps humain, mais que leur fabrication avait été depuis permise sans inconvénient dans plusieurs provinces, qu'il avait même été constaté par les expériences des gens de l'art qu'elles ne sont pas plus nuisibles à la santé que les autres eaux-de-vie & qu'elles sont d'ailleurs très convenables à la fabrication dès vernis. »

Ces diverses mesures donnaient à peu près satisfaction aux *desiderata* des viticulteurs languedociens. Mais elles ne semblent pas avoir été observées d'une façon rigoureuse & continue. C'est ainsi qu'en 1787 les députés des Etats représentèrent au Roi que la modération des droits de sortie & de frêt était impuissante à compenser la supériorité des vins d'Espagne & de Portugal sur ceux du Languedoc, & que « la grande abondance des vins recueillis » dans les dernières années réclamait un traitement plus favorable pour la sortie de ceux de la province. En 1788, la Chambre de commerce de Montpellier demande encore : 1° l'abaissement des droits de sortie; 2° celui des droits d'entrée à l'étranger; 3° des mesures contre les vexations de la ferme générale, qui ne manque pas l'occasion de faire payer le quadruple des droits sur le moindre retard du rapport des acquits à caution; 4° des primes à l'importation. Mais, à tout prendre, la cause de la liberté était, à la veille de la Révolution, quasi victorieuse dans le Languedoc comme ailleurs. Il paraissait évident à tous que la production & le trafic des vins & des eaux-de-vie dans cette province exigeaient non plus la prohibition, mais seulement la protection des pouvoirs publics. Il n'y fallait que la diffusion des procédés de culture les plus fructueux sous le régime de l'indépendance fiscale & de l'abolition des droits vexatoires; les intérêts particuliers & concurrents devaient servir de contrepoids aux abus. Répression de la fraude, propagation des bonnes méthodes, abolition des taxes intérieures, libre-échange dans la mesure utile à la production nationale, tels étaient les vœux suprêmes de la viticulture languedocienne quand la Révolution éclata. C'est là justement ce que Ballainvilliers appelle « les véritables encouragements » du Gouvernement;

Digitized by Google

c'est dans ces conditions modérées que devait, pour lui comme pour ses contemporains, s'établir & s'exercer le régime de la liberté.

Camille BLOCH,

Archiviste du département de l'Aude, correspondant du ministère pour les travaux historiques.

Digitized by Google

LA JUSTICE EN ESPAGNE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(SUITE ET FIN [1].)

Conseil de Castille. — Le royal & suprême Conseil de Castille était le premier des six grands Conseils qui siégeaient à Madrid [2]. Son origine remontait au règne de Jean Ier (1385)[3]. Il se composait en 1700 de quatre chambres & de vingt conseillers. Il hérita en 1707 de tous les pouvoirs de l'ancien Conseil d'Aragon, fut réformé en 1713 par Macanaz, en 1714 par Orry & en 1715 par Albéroni.

En 1804, le Conseil de Castille comprenait cinq chambres & vingt-huit conseillers. Première chambre administrative (*de gobierno*), présidée par le gouverneur du Conseil, assisté de onze conseillers. — Deuxième chambre administrative, quatre conseillers. — Chambre des Quinze-Cents [4], cinq conseillers. — Chambre de justice, quatre conseillers. — Chambre de province, quatre conseillers [5]. Le parquet du Conseil se composait de trois fiscaux ordinaires & de trois fiscaux extraordinaires.

1. Voir ci-dessus, p. 481.
2. Les cinq autres étaient les Conseils de l'Inquisition, des Indes, de la Guerre, des Finances, des Ordres militaires.
3. Antequera, p. 344.
4. Cette chambre jugeait les appels des audiences & devait son nom aux 1,500 pistoles que les plaideurs étaient obligés de consigner avant le procès.
5. *Guia de Forasteros*, 1804.

Digitized by Google

Le Conseil de Castille était à la fois un Comité législatif, un Conseil politique, un Tribunal administratif & une haute Cour judiciaire.

Comme Cour de justice, il pouvait évoquer directement à sa barre les affaires civiles & criminelles les plus graves; il connaissait des appels comme d'abus dirigés contre les juges d'église, il jugeait les recours pour injustice notoire, les plaintes contre les magistrats, les appels des décisions des audiences, les conflits entre les tribunaux, les plaids en recréance & possession de majorats, les affaires de réversion à la couronne, les contestations relatives aux offices aliénés, à la jouissance des pâturages & terres vaines & vagues, les appels en matière de chasse & de pêche en eaux douces; il validait les redditions de comptes des corrégidors[1].

Si l'on songe que les attributions judiciaires n'étaient que les moindres du Conseil & n'occupaient que les trois dernières chambres, que les conseillers étaient à chaque instant consultés par le roi sur les affaires les plus importantes & chargés des missions les plus délicates, on imaginera aisément que le Conseil de Castille devait fournir une énorme somme de travail.

Les conseillers de Castille étaient, comme les auditeurs des audiences, nommés & rétribués par l'État. La présidence du Conseil était la première charge du royaume. Elle avait été souvent confiée à des hommes d'une grande valeur. Le président de Castille était inamovible comme notre chancelier, mais pouvait être exilé. Il était alors remplacé par un vice-président, qui portait le titre de gouverneur. Le roi finit même par ne plus nommer de président. C'est avec le titre de gouverneur du Conseil que le comte d'Aranda pacifia Madrid après l'émeute des chapeaux (1766).

Comme chef du Conseil, le président répartissait les conseillers entre les différentes chambres, pouvait les faire passer d'une chambre dans l'autre, ou les détacher momentanément dans une autre chambre pour parfaire le nombre des juges fixé par la loi, d'après l'importance des affaires. Lorsque le roi

1. Antequera, p. 346.

Digitized by Google

avait à confier une mission à un conseiller de Castille, le président proposait trois candidats à Sa Majesté qui en choisissait un[1]. C'était encore le président qui désignait parmi les conseillers le président de la Chambre des juges de l'Hôtel & de la Cour (*Sala de alcaldes de casa y corte*), les deux juges des conflits (*jueces de competencias*), l'inspecteur général des officiers ministériels attachés au Conseil (*juez de ministros*). Enfin, l'Espagne était divisée en sept circonscriptions, & chaque année le président nommait sept conseillers auxquels était confié le contrôle général de l'administration provinciale[2].

Les magistrats du parquet n'étaient pas moins occupés que les membres mêmes de la cour. Ils donnaient une consultation par écrit dans toutes les affaires importantes & étaient en droit de demander communication de toutes, ils siégeaient dans les cinq chambres du Conseil & à la Chambre de Castille. Pour faciliter leur tâche, ils se partagèrent l'Espagne. L'un d'eux s'attribua tous les pays aragonais, un autre eut toutes les affaires du ressort de Valladolid, le troisième toutes celles de Grenade[3]. Il fallut leur donner des aides; à côté de chaque fiscal on créa deux agents fiscaux chargés de lui préparer la besogne. Bientôt il fut nécessaire de créer des agents fiscaux extraordinaires[4] & de donner à chacun d'eux de nombreux employés. Cependant le goût de la complication ne se perdait point; dans certaines affaires on voulait entendre les trois fiscaux; dans les procès de moyenne importance on en voulait entendre deux.

Autour du Conseil de Castille nous retrouvons les greffiers, receveurs, rapporteurs, procureurs, avocats & alguazils que nous avons déjà vus autour des chancelleries & audiences, mais tous grandis de toute l'importance du haut tribunal auprès duquel ils instrumentent.

Les greffes du Conseil (*escribanias de camara del Consejo*)

1. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. III, ley 4.
2. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. XV, ley 1. — *Guia de Forasteros*, 1804 (*Auto* du 1er février 1717.)
3. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. XVI, ley 7. (19 juin 1769.)
4. *Id.*, lib. IV, tit. XVI, ley 7 (note 5. — 10 janvier 1785.)

Digitized by Google

constituaient des propriétés particulières susceptibles d'être comprises dans un majorat. Les propriétaires des greffes ne les vendaient pas, mais les affermaient aux titulaires de l'office moyennant une rente annuelle fixée en 1722 à 7,000 réaux [1]. C'était parmi les employés supérieurs des bureaux que les propriétaires des greffes devaient choisir les candidats qu'ils présentaient à l'agrément du roi.

Les receveurs du Conseil avaient formé jusqu'en 1780 une corporation très nombreuse. Par acte du 8 juillet de cette année, Charles III réduisit à cinquante les cent offices de receveurs qui avaient jusqu'alors existé. Ces offices constituaient comme les greffes des propriétés particulières. Le roi décida que chaque office vacant serait agrégé à un office conservé jusqu'à ce que le nombre total fût ramené au chiffre légal. Pour conserver les droits des propriétaires, il fut convenu que les propriétaires des deux offices fondus en un seul exerceraient alternativement le droit de présentation [2]. Les candidats devaient connaître le latin, savoir lire les actes anciens, avoir fait quatre ans de cléricature dans un greffe de Madrid, & subir deux examens, l'un devant le juge conservateur de leur corporation, l'autre devant le Conseil. Les receveurs du Conseil de Castille exécutaient les commissions de la cour, apuraient les comptes des magistrats locaux, recouvraient les fonds dus par eux aux particuliers, & versaient les sommes dues à l'Etat aux mains des deux receveurs généraux des frais de justice (*gastos de justicia*) & des amendes (*penas de camara* [3]).

Les rapporteurs du Conseil étaient au nombre de sept. Ils étaient nommés au concours par le Conseil lui-même. L'épreuve était fort pratique : les candidats recevaient chacun un dossier, on leur donnait vingt-quatre heures pour l'étudier; ils présentaient leur rapport au Conseil, & celui qui avait le mieux rendu compte de l'affaire était nommé rapporteur titulaire (*propietario*). Les héritiers de son prédécesseur étaient tenus de lui remettre tous les papiers, procès & dossiers appar-

1. *Nov. Rec.*, lib, IV, tit. XXII, ley 1.
2. *Id.*, lib. IV, tit. XXII, ley 1.
3. Décret royal du 17 décembre 1748.

Digitized by Google

tenant à son office & ne pouvaient prétendre à la moindre rétribution[1].

Les procureurs formaient une corporation nombreuse dont les membres avaient le droit de présenter leur successeur[2]. La loi les obligeait à se tenir à certaines heures dans leur cabinet ou dans les antichambres de la Cour pour être à la disposition de leurs clients & des magistrats. Ils jouaient auprès du Conseil, comme leurs confrères des audiences & chancelleries, le rôle d'intermédiaires entre les juges & les plaideurs.

Les grands personnages, les provinces, les villes, les corporations puissantes entretenaient à Madrid des « agents en cour » qui avaient pour mission de surveiller leurs intérêts, & de hâter l'expédition des affaires. C'était encore une nouvelle classe d'intermédiaires que le roi avait vainement tenté de supprimer[3].

Les avocats de Madrid étaient légion. Les statuts de leur ordre avaient été définitivement arrêtés par acte du Conseil en date du 30 août 1732. Ils ne devenaient avocats titulaires qu'après avoir passé un examen devant le Conseil. Les avocats des audiences pouvaient remplir leur office auprès du Conseil de Castille en prenant la précaution de se faire inscrire au barreau de Madrid[4]. L'avocat au Conseil, comme l'avocat en chancellerie, était presque exclusivement consultant; cependant la loi lui permettait d'assister à l'audience quand se jugeait le procès de son client. Il pouvait être appelé à fournir des explications verbales ou à discuter un point litigieux, jamais il ne prononçait un véritable plaidoyer[5]. Le législateur espagnol s'était défié de l'éloquence. Chaque année, le Conseil désignait « un avocat des pauvres » chargé d'assister les indigents & recevant un salaire du roi.

Malgré les entraves que la loi apportait à l'exercice de leur profession, certains avocats arrivaient à la réputation. A vingt-

1. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. XX, ley 2 (18 septembre 1630).
2. *Id.*, lib. IV, tit. XXL, ley 1 & 2.
3. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. XXVI, ley 2 (1625-1804); — *id.*, lib. IV, tit. XXVI, ley 2 (1707).
4. *Auto* du 21 mai 1737.
5. *Id.*, du 12 octobre 1611.

Digitized by Google

quatre ans, Campomanès était déjà désigné à Charles III comme un des plus habiles avocats de Madrid, & était consulté sur les affaires les plus importantes. Tout en vivant largement, il trouvait encore le moyen d'acheter des livres & de former une des plus riches bibliothèques de Madrid[1]. Mais pour un Campomanès il y avait cinquante avocats sans causes qui sollicitaient pendant de longs mois la moindre commission du Gouvernement & augmentaient le nombre déjà si grand des gens en quête d'emploi (*pretendientes*).

Chambre de Castille. (*Camara.*) — Établie par Philippe II en 1558, la Chambre de Castille formait une sorte de Conseil privé d'une grande importance. Elle se composait de cinq conseillers de Castille choisis par le roi, qui portaient le titre envié de *camaristas*, & recevaient une dotation de 4,000 ducats. Elle était présidée par le gouverneur du Conseil & avait droit au titre de Majesté. Trois secrétaires préparaient les affaires qui y ressortissaient : nominations de fonctionnaires, collation des bénéfices ecclésiastiques, actes de juridiction gracieuse, conservation des privilèges de la noblesse, création de majorats, délivrance de diplômes, &c. On peut la considérer comme un Conseil de conscience institué par les rois d'Espagne pour les guider dans le choix des fonctionnaires & comme le haut tribunal de leur juridiction gracieuse.

Chambre des juges de l'Hôtel & de la Cour. (*Sala de alcaldes de Casa y Corte.*) — Madrid n'avait pas d'audience particulière; mais l'importance croissante qu'elle avait prise au dix-septième & surtout au dix-huitième siècle avait fait sentir la nécessité de créer dans la capitale un tribunal d'appel pour la ville & sa banlieue. Au lieu de créer de toutes pièces une audience nouvelle, on s'était contenté d'étendre peu à peu les attributions de la section criminelle du Conseil de Castille. (*Sala de alcaldes de casa y corte.*)

La Chambre des juges de l'Hôtel & de la Cour se composait en 1804 de douze juges, nommés & appointés par le roi, & présidés par un conseiller de Castille ayant le titre de gouverneur[2]. La Chambre était divisée depuis 1768 en deux sections

1. Campomanès, *Cartas*, p. XIII.
2. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. XXVII, ley 3 (22 juin 1715).

Digitized by Google

présidées par les deux juges les plus anciens (*decano & subdecano*).

Un greffier *de gobierno*, quatre greffiers criminels de la Chambre (*escribanos de camara del crimen*), dix greffiers de province & quarante notaires royaux, servant à titre auxiliaire, suffisaient à peine aux besoins du service, tant il venait d'affaires au tribunal des juges de l'Hôtel. Il y avait encore vingt-quatre huissiers à verge (*porteros de vara*) pour la police des audiences, un alguazil mayor à 5,500rs pour l'inspection des marchés, & quarante alguazils ordinaires à 3,300rs pour arrêter les malfaiteurs & exécuter les ordres de justice. Le roi apportait le plus grand soin au choix de ces agents. Les alguazils devaient être gens de bonne vie & mœurs, n'exercer aucun commerce public ou clandestin, posséder un capital d'au moins quatre mille ducats. Ils ne pouvaient affermer leur office à des tiers[1], mais ils devaient le gérer en personne, sans se dérober aux commissions dangereuses ou pénibles de leur état. Ils devaient porter la canne de commandement (*vara*) à découvert[2]. Grâce à toutes ces mesures la police de Madrid, à la fin du dix-huitième siècle, était plus exacte que dans la plupart des capitales de l'Europe.

La Chambre des juges de l'Hôtel avait, comme le Conseil, des attributions administratives & judiciaires.

Dans l'ordre administratif, elle avait la surintendance de la police de Madrid, elle tenait chaque jour une séance spéciale pour les affaires de ce genre, & adressait au roi un rapport quotidien (*pliego diario*) sur tous les faits qui s'étaient passés depuis la veille[3].

Comme tribunal criminel, la Chambre des juges de l'Hôtel jugeait tous les procès nés à Madrid ou dans un rayon de dix lieues[4] Aucune sentence capitale ne pouvait être exécutée sans que le roi en eût été averti.

Comme tribunal civil, la Chambre des juges de l'Hôtel avait une organisation extrêmement compliquée.

1. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. XXX, leyes 3, 5 & 9.
2. *Id.*, lib. IV, tit. XXX, ley 11.
3. *Id.*, lib. IV, tit. XXVII, ley 12 (9 juin 1715).
4. *Id.*, lib. IV, tit. XXVII, ley 6 (27 janvier 1803).

Digitized by Google

En 1768, huit alcaldes de l'Hôtel avaient été mis à la tête des huit quartiers de Madrid, & exerçaient, chacun dans leur circonscription, les fonctions d'un alcalde ordinaire dans son municipe[1]. L'appel des juges de quartier était porté à la seconde section de la Chambre des juges de l'Hôtel[2], & comme les juges déjà surchargés ne pouvaient suffire à ce surcroît de travail, Charles III décida, en 1785, que la première section occupée jusqu'alors des seules affaires criminelles, jugerait une affaire civile sur trois[3]. L'encombrement reparut lorsque Charles IV eut étendu la juridiction des juges de l'Hôtel dans un rayon de 10 lieues autour de Madrid. La Chambre des juges de l'Hôtel ne jugeait en dernier ressort que les procès civils d'un intérêt inférieur à 300,000 maravédis[4]. Au delà de cette somme, & jusqu'à 375,000 maravédis, l'appel était jugé par deux conseillers de la Chambre de province du Conseil[5]. Au delà de 375,000 maravédis, l'appel était porté à la Chambre des Quinze-Cents du Conseil.

Telle était dans ses grandes lignes l'organisation de la magistrature castillane. Le système judiciaire de l'Espagne ne manque ni de symétrie ni de grandeur. L'alcalde est à peu près réduit aux fonctions d'un juge de paix & d'un magistrat de police municipale. Le vrai juge de première instance (*alcalde mayor* ou *corrégidor*) est mis à la portée des justiciables & leur offre déjà de sérieuses garanties de capacité. Le tribunal d'appel (*audiencia*) est composé de magistrats éprouvés. Le plaideur peut en appeler du tribunal mal informé au tribunal mieux informé. A Madrid siège une Cour suprême, considérée par toute la nation comme le premier corps de l'Etat, qui revoit pour la troisième fois au moins les procès déjà jugés par les corrégidors & les audiences. Tous les magistrats royaux sont nommés directement par le roi & payés par le trésor; il n'y a pas de charges vénales, si ce n'est chez les

1. Plus tard, le nombre des quartiers fut porté à dix. Il y eut alors dix juges de quartier.
2. *Nov. Rec.*, lib. III, tit. XXI, ley 9 (art. 6).
3. *Id.*, lib. IV, tit. XXVII, ley 5, art. 1 (14 février 1785).
4. Résolution royale du 9 septembre 1750.
5. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. VII, ley 12.

Digitized by Google

officiers ministériels. Le magistrat espagnol ne reçoit pas d'épices. Les juges seigneuriaux sont soumis au contrôle de l'autorité royale.

L'appareil de la justice est simple & majestueux tout à la fois. Le magistrat porte l'habit noir à l'espagnole & la haute collerette appelée golille. Il tient en main le jonc à pomme d'ivoire; la vara, emblême de la puissance publique. A certains jours, les auditeurs des chancelleries défilent à cheval dans les rues comme il sied aux magistrats d'une nation de gentilshommes[1]. Les conseillers de Castille portent la toge & le camail. A la procession du *Corpus*, ils marchent sur le même rang que les Conseillers de l'Inquisition, en tête de tous les corps d'État. Le roi leur donne audience le vendredi de chaque semaine & leur permet de se couvrir en sa présence comme des grands d'Espagne.

Il y a bien quelques abus parmi les gens de justice. Le roi a aliéné des offices & est obligé d'en tolérer le trafic; mais il n'accorde pas l'investiture aux candidats sans enquête & sans examen. L'officier ministériel est en général digne & appliqué. A Madrid, les employés du Conseil de Castille servent d'horloge aux habitants du quartier, tant leurs allées & venues sont régulières.

On ne peut guère reprocher au système judiciaire de l'Espagne que la perpétuelle & funeste confusion des pouvoirs administratifs & judiciaires. C'est là le vice capital de l'institution. Partagés entre leurs fonctions politiques & leurs fonctions juridiques, les magistrats n'avaient ni le loisir ni la liberté nécessaires pour rendre la justice. Campomanès paraît avoir entrevu le remède, mais les rois ne songèrent jamais à l'appliquer.

III. — La Justice.

En Espagne comme en France, les plaideurs se plaignaient des lenteurs de la justice, & il faut avouer qu'ils n'avaient pas tout à fait tort. Les dossiers de quelques menus procès conser-

1. *Sangrador*, lib. I, p. 514.

Digitized by Google

vés aux archives de l'audience de Barcelone forment des volumes de 400, 600 & 650 pages[1]. Dans une peau de mouton sont roulées les 16,000 pages d'un interminable procès resté en souffrance depuis le commencement du siècle. Les villes d'au delà du Tage soutinrent pendant plus d'un siècle (1513-1628) un procès contre le fisc pour ne point payer l'impôt appelé vœu de Saint-Jacques. En 1771, la question n'était pas encore définitivement résolue[2]. Le roi s'en prenait aux magistrats, limitait leurs vacances[3], exigeait un rapport mensuel sur l'état de tous les procès pendants devant les cours[4], ordonnait aux juges de juger brièvement, défendait de suspendre le cours de la justice pour quelque cause que ce fût[5]. Les magistrats devaient siéger au moins trois heures par jour, sans compter le temps de la messe. Il leur était interdit de causer avec les plaideurs, de les recevoir en visite, d'écrire en leur faveur à d'autres juges[6]. Les jugements devaient être rédigés en Castillan & non en latin[7]; ils ne devaient pas être précédés de longs considérants, de *vu que, attendu que*, ni autres formules inutiles qui ne faisaient que coûter fort cher aux plaideurs[8]. Les avocats trop prolixes devaient être avertis par le président qui leur retirait la parole.

Toutes ces mesures avaient peu d'effet, car les lenteurs de la justice provenaient moins du fait des hommes que du fait de la loi. La procédure se faisait toute par écrit; on avait remplacé les discours par des mémoires & les plaidoiries par des lectures, & l'on ne peut rien imaginer de plus majestueusement solennel qu'une instance espagnole.

1. *Real audiencia de Barcelona. Gualsa* AI AL., 5.
2. *Ferrer del Rio*, lib. IV, pag. 457.
3. *Nov. Rec.*, lib. IV, tit. II, ley 6 (27 mars 1789).
4. *Id.*, lib. IV, tit. II, ley 2 (4 janvier 1729).
5. *Id.*, lib. IV, tit. II, ley 5 (1766-1770).
6. *Nov. Rec.*, lib. V, tit. XI, ley 11 (1769-1770).
7. Il y a des exemples de jugements rendus en latin à Barcelone en 1758. — « J. M. J. In causa vertenti in hac regia curia inter Jacobum Aymerich laboratorem, & Mariam Torner viduam, & tutores, &c. » *R. aud. de Barcelona. Gualsa.* AI. AL. 5.
8. *Nov. Rec.*, lib. XI, tit. XVI, ley 3 (1778).

Digitized by Google

Devant le corrégidor les choses allaient encore assez vite. Le juge recevait par écrit les déclarations des témoins, recueillait les enquêtes, écoutait les mémoires des parties & prononçait sa sentence. Mais dès qu'il s'agissait d'une audience, la procédure devenait plus compliquée & si épineuse qu'on publiait chaque année à Madrid un guide des plaideurs (*Guia de litigantes y pretendientes*) pour leur indiquer la marche à suivre devant les différentes juridictions[1].

Les parties commençaient par s'adresser à un avocat consultant qui les renseignait d'une manière générale sur les chances de gain de leur procès.

Elles se présentaient ensuite avec la consultation écrite de l'avocat devant un procureur qui rédigeait pour elles le mémoire introductif d'instance.

Ce mémoire était remis par le procureur des parties à un greffier de la cour (*escribano de camara*) avec toutes les pièces du procès.

La partie adverse produisait de son côté, par l'intermédiaire de son procureur, toutes les réponses & défenses qu'elle jugeait opportun de faire valoir.

Le greffier rédigeait un rapport tendant au rejet de la demande ou à sa prise en considération, & en donnait lecture à la chambre compétente qui, en cas d'admission de la requête, nommait un rapporteur de l'affaire.

Le rapporteur rédigeait un nouveau mémoire, plus développé que celui du greffier, où tous les points de droit & de fait étaient soigneusement exposés. Lorsqu'il lisait son rapport devant la Cour, les procureurs des parties devaient être présents, & les avocats pouvaient être appelés à donner de courtes explications orales sur les points obscurs de la cause.

La Cour pouvait alors ordonner un supplément d'information, qui était confié à un receveur.

L'enquête une fois faite, le receveur donnait lecture de son rapport & la Cour renvoyait ordinairement la cause à l'examen du procureur du roi (*fiscal*).

Le fiscal pouvait, à son tour, suspendre sa décision jusqu'à

1. *Gaçeta de Madrid* (7 janvier 1806).

Digitized by Google

plus ample informé. Il y avait alors lieu à une nouvelle enquête du receveur. Dans le cas où le fiscal se trouvait suffisamment éclairé, il adressait à la Cour un rapport écrit (*dictamen*) qui était lu aux magistrats.

Le jugement était rendu à la majorité. Si les juges n'étaient pas en nombre suffisant, on leur adjoignait un ou plusieurs membres d'une autre chambre. En cas de partage des voix, on appelait de même un autre magistrat.

Le jugement était transcrit par les soins du greffier sur le registre de la Cour. Les procureurs des parties pouvaient en faire lever des expéditions.

L'exécution des jugements était confiée aux alguazils & aux receveurs.

De l'audience on allait au Conseil de Castille, où la même série d'opérations recommençait, bien plus lente & bien plus compliquée parce que les juges étaient plus occupés, plus âgés, moins actifs, moins ambitieux de se distinguer, parce que l'intrigue était plus pressante & plus puissante, parce que Madrid était plus éloigné des lieux où le litige avait pris naissance.

Si longue que paraisse cette filière, il était bien rare de voir un procès se dérouler avec une pareille régularité. Il fallait compter avec les mille incidents que ne manquaient presque jamais de susciter l'entêtement des parties ou les ruses des gens de chicane, habiles à « nourrir » une affaire, c'est-à-dire à l'éterniser pour grossir les frais. S'il y avait quelque personne privilégiée parmi les plaideurs, c'était encore une nouvelle cause de conflits et d'atermoiements. Campomanès, qui connaissait tous les secrets de la procédure castillane, les a bien résumés en disant : « A force de chercher partout le plus juste, nos lois ont perdu de vue le raisonnable[1]. »

Le Droit criminel était relativement plus rationnel. Campomanès croyait que la législation criminelle de l'Espagne était « le moins défectueux des vieux Codes européens[2]. » Il se ressentait à la vérité de la barbarie des siècles passés, mais la plupart des lois étaient tombées en désuétude, « le texte n'était

1. Campomanès, *Cartas*, carta IV.
2. *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

rien & la jurisprudence était tout[1]. » En aucun pays, la justice n'était plus douce. Un voyageur français passa plus de trois ans en Espagne à la fin du dix-huitième siècle sans entendre parler d'une exécution[2]. « On laisse vivre en Espagne, disait le marquis de Langle, une foule de scélérats que l'on ferait mourir partout ailleurs[3]. » Des amnisties générales étaient accordées par le roi à son avènement, des réductions de peine étaient concédées à l'occasion d'un mariage princier ou d'un événement heureux dans la famille royale[4].

Le dix-huitième siècle vit s'accomplir un certain nombre de réformes importantes. Le roi défendit aux juges d'admettre les dénonciations anonymes[5], de détenir les prévenus en chartre privée, de leur faire payer des frais sans en avoir donné le détail par écrit[6]. Il fut défendu aux corrégidors de s'entremettre dans les querelles domestiques sans en être priés par les parties[7]. La confiscation ne fut plus prononcée qu'après condamnation[8]. La juridiction privilégiée des ordres militaires fut réduite[9]. Les tribunaux royaux reçurent le droit d'infliger des peines pécuniaires aux ecclésiastiques dans les appels comme d'abus[10]. La connaissance des crimes de bigamie fut enlevée à l'Inquisition[11]. Le droit d'asile fut limité[12], et la Sainte-Hermandad réorganisée à Tolède, Ciudad-Real et Talavera[13]. La durée des peines dut être déterminée dans la sentence de con-

1, *La Serna y Montalban*, III, p. VII.

2. Anonyme, *Nouveau voyage en Espagne*. Londres, 1782; 2 vol. in-8°, — II, p. 300.

3. De Langle, *Voyage en Espagne*. Paris, 1785; 2 vol. in-12.

4. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XLII, ley 10 (11 juillet 1760). — *Id.*, lib. XII, tit. XL, ley 23 (8 août 1798). — *Guipuzcoano Instruido*. V° *Indultos*.

5. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XXXIII, ley 8 (1er février 1747).

6. *Id.*, lib. XII, tit. XXXIV, ley 14 (18 déc. 1804).

7. *Id.*, lib. XII, tit. XXXII, ley 10 (15 mai 1788).

8. *Id.*, lib. III, tit. IV, ley 6.

9. *Id.*, lib. V, tit. XXII, ley 18 (8 avril 1802).

10. *Id.*, lib. II, tit. II, ley 8 (24 avril 1806) (supplément).

11. *Id.*, lib. IX, tit. XXVIII, ley 10 (5 février 1770).

12. De Langle, II, p. 204.

13. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit XXXV, ley 27 (18 juin 1740).

Digitized by Google

damnation, au moins dans la plupart des cas ; un grand nombre de condamnés échappèrent ainsi à l'arbitraire des officiers royaux [1]. Des traités d'extradition furent conclus avec la France, le Portugal & le Maroc [2]. Charles III eût voulu décréter une réforme générale et fit préparer la rédaction d'un Code pénal. Il demanda l'avis du Conseil sur l'abolition de la peine de mort & de la torture ; il voulait remplacer la peine des galères par la réclusion. Le projet n'aboutit point ; mais le conseiller Lardizabal remit au roi un mémoire des plus intéressants sur la question, & à la suite de ce rapport, la torture, dont l'usage était déjà très rare, tomba complètement en désuétude [3]. Tous les avocats de quelque valeur la condamnaient ; seul un chanoine de Séville, D. Pedro de Castro, osa soutenir son utilité.

La nomenclature des délits prêterait à quelques critiques sérieuses. L'esprit maussade des rois de la maison de Bourbon avait attribué à certains faits assez innocents une gravité toute particulière. On s'explique fort bien que le roi ait poursuivi le brigandage avec une grande sévérité. Les montagnes de Grenade étaient encore infestées de bandits en 1773, & les voyageurs devaient se faire escorter par les soldats [4]. Charles III & Charles IV prirent un grand nombre de mesures énergiques contre les brigands, mobilisèrent des troupes, créèrent des compagnies franches, & finirent par rendre les routes d'Andalousie aussi sûres que le grand chemin d'Aranjuez [5]. On comprend que le duel ait été assimilé au meurtre [6], que le port des armes courtes ait été prohibé [7]. On admet même que le vol ait été plus sévèrement puni à Madrid & dans les résidences royales, où pullulait une foule de gens suspects & sans moyens régu-

1. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XL, ley 15 (28 mars 1786).

2. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XXXVI, ley 7 (29 sept. 1765) ; — lib. XII, tit. XXXVI, ley 5 (11 avril 1779) ; — lib. XII, tit. XXXVI, ley 9 (3 mars 1797).

3. Coxe, V, p. 39.

4. Ferrer del Rio, IV, p. 455.

5. Twiss, *Voyage en Portugal & en Espagne.* Berne, 1776, in-8°. — *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XVII, ley 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

6. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XX, ley 2 (1716-57).

7. *Nov. Rec* , lib. XII, tit. XIX, ley 17 (1749-51-54).

Digitized by Google

liers d'existence[1]. Il est naturel qu'après l'émeute d'Esquilache (1766) les fauteurs de troubles populaires aient été considérés comme des criminels tout particulièrement dangereux[2]. On s'explique moins bien les rigueurs de la loi contre les déguisements de carnaval, les bals masqués[3], certains jeux de cartes comme le pharaon & la banque[4]. Des corrégidors moroses allaient jusqu'à condamner à quatre ans de bagne des jeunes gens coupables d'avoir donné une sérénade sans leur autorisation[5]. La bigoterie espagnole était inexorable à l'égard des voleurs d'églises. « Il vaut mieux, disait de Langle, voler sur les grands chemins & égorger le monde que de prendre à Dieu ou à la Vierge une épingle, un bracelet ou un pompon[6]. »

Les peines étaient parfois bizarres. Chaque année, la police faisait une rafle des gens sans aveu qui encombraient Madrid, les résidences royales & les grandes villes. Les hommes de dix-sept à quarante ans, ayant au moins la taille de cinq pieds & propres au service, étaient incorporés dans les régiments ou les équipages de la flotte, après enquête sommaire & déclaration de vagabondage[7]. On punissait ainsi très durement un délit très difficile à caractériser, & l'on convertissait le service national en une véritable pénalité; l'armée & la marine perdaient beaucoup plus qu'elles ne gagnaient à ce déplorable système de recrutement.

Les délits de droit commun étaient punis de l'amende, du

1. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XIV, ley 3 (23 février 1734).

2. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XI, ley 4.

3. Ils étaient défendus « pour être contraires au génie & à la réserve de la nation espagnole. » (*Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XIII, ley 2.) Les alcaldes de Cour avaient le droit de pousser leurs recherches jusque dans les maisons des privilégiés & d'interroger les serviteurs. Le dénonciateur recevait un tiers de l'amende de 1,000 ducats prononcée contre les délinquants. (*Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XIII, ley 3.)

4. En 1786, un officier résidant à Grenade, chez lequel on avait joué à la banque, fut privé de ses privilèges militaires & jugé par la Chambre criminelle de la chancellerie.

5. Salazar, *Juicio critico sobre la marina militar de España.* Ferrol, 1888; 2 vol. in-8°. II p. 192.

6. De Langle, I, p. 67.

7. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XXXI, ley 7 (7 mai 1775).

Digitized by Google

fouet (jusqu'à 200 coups), de la prison, du carcan & de la marque, du bagne, du travail forcé aux arsenaux, aux pompes, aux galères & aux mines, enfin de la mort.

Les incessants besoins d'argent du trésor espagnol avaient multiplié les peines pécuniaires à tel point qu'elles avaient fini par former une branche des revenus publics[1]. Une longue ordonnance du 16 juillet 1803[2] régla définitivement la matière, réorganisa la comptabilité & la soumit au contrôle des audiences, des subdélégués de finance, des intendants, de la Recette & de la Trésorerie générale des amendes[3]. Les deux tiers des sommes perçues pour amendes servaient à couvrir les frais de perception.

La peine du fouet se donnait en public. Le condamné, nu jusqu'à la ceinture, était promené sur un âne & battu à travers les rues de la ville[4].

La marque imprimait un L sur les épaules du voleur (*ladron*).

La prison était une des peines les plus redoutées, car les prisons d'Espagne étaient de véritables charniers[5]. La loi obligeait bien les magistrats des audiences & du Conseil à visiter les prisons tous les samedis[6], mais les gouverneurs des prisons (*alcaydes*) étaient souvent propriétaires de leur office[7] et cherchaient à en tirer le plus gros profit possible. A Madrid, le contrôle était quotidien & les abus n'étaient point trop scandaleux. Le gouverneur de la prison royale de Madrid percevait des droits d'écrou & de levée d'écrou, louait des lits aux prisonniers aisés moyennant 1 real 1/2 par jour, leur donnait entrée à la salle commune pour six doublons une fois

1. En 1797, les amendes rapportèrent un produit brut de 1,767,030^{rs} & un produit net de 502,834^{rs}, déduction faite des frais de perception.

2. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XLI, ley 21.

3. *Receptoria general y contaduria general de las penas de camara y gastos de justicia.*

4. Pi y Arimon, I, p. 645.

5. De Langle, I, p. 65.

6. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XXXIX, ley 5 (15 décembre 1797).

7. L'alcayde de la prison de la ville de Madrid avait payé son office 16,000 ducats.

Digitized by Google

payés, & liberté d'aller & venir dans la prison pour trois autres doublons. La ville payait les dépenses du culte, les frais de maladie & la nourriture des prisonniers. On distribuait chaque jour à chaque prisonnier une demi-livre de viande, 2 onces de lard, 2 *cuartos* de pois-chiches, un peu de salade & un demi-pain. Les jours de jeûne la viande était remplacée par une ration de morue. La prison était visitée tous les jours par quelque membre du Conseil, assisté d'un procureur des pauvres; les prisonniers en étaient avisés & avaient le droit de demander à parler aux magistrats; les greffiers qui s'occupaient de leur cause étaient avertis eux-mêmes & apportaient à la visite le dossier de l'affaire[1]. Une commission d'enquête nommée en 1781 ne trouva à relever contre l'alcayde aucun fait grave; cependant un témoin déclara qu'il avait souvent entendu les prisonniers battus crier à l'aide, & que quand le juge ordonnait la mise en liberté gratuite d'un prisonnier l'alcayde le gardait en prison jusqu'à ce que ses parents eussent payé les droits de *puertas* & *grillos*[2].

En province, les abus étaient beaucoup plus graves. En 1770, à la Corogne, trente-quatre hommes étaient entassés dans deux petites chambres qui exhalaient « une odeur pestilentielle et insupportable à laquelle contribuaient encore la saleté, la faim et le désespoir des malheureux prisonniers. » Il eût fallu au moins 8 *cuartos* par tête & par jour pour assurer la subsistance des prisonniers & aucun fonds n'était affecté à ce service[3].

Les prisons de femmes étaient encore plus mal tenues. En 1802, une épidémie dépeupla la prison de Valence[4].

La charité privée faisait de son mieux pour venir en aide aux malheureux prisonniers. Le 5 février 1806, la Royale Association de secours aux pauvres prisonniers de Valence fit

1. *Archivo general central de Alcala.* — *Carceles*, leg. 1. — Mémoire au Conseil sur la prison de Madrid.

2. Id., *Ibid.* — Rapport de la Commission d'enquête nommée par le Conseil.

3. *Archivo de Alcala. Carceles*, l. 1. Rapport sur les prisons de la Corogne.

4. Id., *Presidios.* (L. 31 (1803).

Digitized by Google

distribuer vingt habits à ces misérables, leur servit un déjeuner abondant & le dîner des jours de fête[1].

Des associations de dames charitables s'occupèrent de procurer du travail aux femmes détenues dans les prisons (*galeras*) de Saragosse, Valence, Valladolid & Madrid[2]. Les prisonnières de Saragosse gagnèrent par leur travail, dans les neuf derniers mois de 1802, une somme de 2,045[rs] dont on employa une partie à améliorer leur sort. On projeta même de construire à Madrid une prison modèle comme celles de Berne, de Londres & de Wilworde. Les prisonniers devaient être traités avec humanité & convenablement nourris; le silence, le travail & des instructions spirituelles étaient les moyens proposés pour obtenir leur réhabilitation[3]. Le prince de la Paix s'intéressa au projet & le recommanda au ministre Cevallos. Le manque d'argent empêcha qu'il fût réalisé.

Les *presidios* étaient des sortes de bagnes existant dans certaines villes d'Espagne & dans les ports espagnols de la côte d'Afrique. Les *presidiarios* d'Espagne étaient mis à la disposition des villes pour l'exécution des travaux municipaux[4] ou travaillaient à la construction des routes[5]. Entassés dans les étroites enceintes de Ceuta, Alhucemas, El Peñon ou Melilla, les presidiarios d'Afrique n'étaient soumis à aucun travail régulier[6]. Ce que l'on craignait par-dessus tout, c'était de les voir fuir chez les Maures & mettre leur âme en péril en se convertissant à l'islamisme[7]. Toute tentative d'évasion était punie de la transportation à Puerto-Rico[8].

Les presidiarios pouvaient être employés à de très rudes travaux qui constituaient une aggravation de peine. On les

1. *Gazeta de Madrid* (28 février 1806).
2. *Archivo de Alcala. Presidios.* L. 30 (1803).
3. Id. *Presidios.* L. 31.
4. *Archivo de Alcala. Presidios.* L. 30.
5. Ordres du roi du 11 juin 1799 & du 20 mars 1800.
6. *Id.* du 18 mars 1799. — Les ecclésiastiques envoyés au presidio de Ceuta, & que leur caractère empêchait d'occuper à des travaux manuels étaient les pensionnaires les plus difficiles de l'établissement.
7. *Guipuscoano instruido. V° Presidiarios.*
8. *Nov. Rec.*, lib. XII, tit. XL, ley 8 (22 nov. 1782).

Digitized by Google

faisait travailler dans les arsenaux de la marine, ils manœuvraient les pompes à épuisement dans les ports, ils étaient envoyés aux mines de mercure d'Almaden.

On condamnait rarement à plus de dix ans de presidio; mais le condamné n'était pas toujours mis en liberté à l'expiration de sa peine; il fallait qu'il obtînt un congé du roi[1]. D'autre part, certains gouverneurs militaires dispensaient arbitrairement de la transportation les condamnés qui leur paraissaient intéressants, d'autres accordaient de leur propre autorité des remises de peine[2]. Les condamnés pouvaient invoquer la clémence royale, mais la décision appartenait au Conseil & le Conseil se prononçait sur le vu des notes du commandant qui restait en définitive maître absolu. Le même jour le roi refusa la grâce d'un homme condamné à huit ans de presidio aux Philippines pour avoir été trouvé porteur d'un couteau & gracia un condamné à mort coupable d'avoir assassiné un soldat français[3]. L'arbitraire & le caprice semblaient présider à l'application de la loi.

La peine de mort, très rarement prononcée, ne comportait pas les affreux détails qu'on lui voyait encore en France. Le roturier était condamné au gibet (*horca*) & le noble au garrot (*garrote*). Mais les malheureux étaient avertis du sort qui les attendait trois jours avant le supplice & passaient ces trois journées dans la chapelle de la prison avec l'aumônier pour se préparer à la mort. Après le supplice, les moines quêtaient pour faire dire des messes pour le repos de l'âme des condamnés[4], mais on coupait leur corps en quartiers & on les exposait le long des grands chemins. En entrant à Toro, en 1773, le voyageur anglais Twiss vit à la porte de la ville « la tête d'un assassin attachée à un poteau; on y avait ajouté un bras & une partie des côtes; les chairs étaient encore sanglantes &

1. *Arch. de Alcala. Presidios.* L. 30 (1803). Audience de Valence. Procès Miguel Peset. — Procès de D. Josef Requena.

2. Id. *Ibid.*

3. *Archivo de Alcala*, L. 31. — Procès d'Antonio Serrano.

4. Fée, *L'Espagne à cinquante ans d'intervalle* (1809-1859). Paris, 1861, in-12, p. 24.

Digitized by Google

la barbe croissait, ce qui faisait un spectacle affreux[1]. » En 1802, la tête d'un malfaiteur resta exposée cinq mois sur le pont de Salamanque[2]. D'après un compte du bourreau de Ceuta, la pendaison coûtait 150rs, la section de la main & de la tête 150rs, le découpage du cadavre 375rs & l'exposition des restes sur la place 210rs[3].

Ces détails sont horribles; mais qu'on lise le récit des supplices infligés au dix-huitième siècle par la justice française & l'on sera obligé de convenir que la loi espagnole était cent fois plus humaine.

Les abus venaient en somme moins des institutions que des hommes, & l'Espagne, si en retard à tant d'autres égards sur les autres pays européens, pouvait parler avec un certain orgueil de ses lois, de ses magistrats & de sa justice.

DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont.

1. Twis, p. 69.
2. Ramon Giron, *Historia de la ciudad de Salamanca.* Salamanca, 1861, in-8°, p. 519.
3. *Archivo de San Carlos.* Tribunales.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A BORDEAUX [1].

I.

L'École des beaux-arts et des arts décoratifs.

Depuis quinze cents ans, Bordeaux est toujours resté l'une des plus belles villes de France. Il n'est pas surprenant dès lors qu'on ait pu retrouver les noms d'une nombreuse série d'artistes éminents, architectes, sculpteurs & peintres. On a pu souvent obtenir des détails plus ou moint étendus sur leur origine, sur leur vie, & signaler avec précision parfois l'importance & le sort de leurs œuvres. Dans le tome troisième de l'ouvrage monumental publié par la municipalité bordelaise sur sa ville (lib. Feret & fils, 1892), on trouve une notice étendue sur ce sujet (chap. IX, pp. 309-340). L'auteur a mené de front, avec beaucoup d'habileté & une érudition de bon aloi, l'histoire des monuments civils, religieux ou militaires, celle de leur décoration & l'exposé des événements divers qui ne s'accomplirent pas sans le concours des architectes, sculpteurs & peintres. Les peintres-verriers, les fondeurs, les tapissiers, les graveurs sur bois, les graveurs de la monnaie, les émailleurs & les orfèvres sont signalés à leur date dans cette revue de l'art ancien, qui montre par des faits en quelle haute estime les autorités royales & bordelaises tenaient tous les artistes souvent accourus de loin.

1. Cet article est le premier d'une série. Les suivants seront consacrés à Montpellier, à Toulouse & aux principales villes de notre Midi pyrénéen. Nous donnerons ensuite nos conclusions & nous soumettrons quelques vœux au public.

Digitized by Google

Nous apprenons ainsi qu'en 1579 Jacques Gaultier, probablement d'origine flamande, fut agréé par le maire & jurats comme peintre officiel. On a le texte fort intéressant de cette nomination : « Sachant tous, comme de tout temps & ancienneté, toutes républiques bien instituées & ordonnées ayant entr'aultres chozes singulièrement deziré retirer à elles & en leurs villes des meilleurs & plus expérimentés artizans qu'il leur estoigt possible, tant pour l'instruction de la jeunesse que pour servir au public & pour bonifier lesdictes villes, à l'exemples desquelles, MM. les maires & jurats de cette ville de Bourdeaulx étant avertis que Jacques Gaultier, peintre, estoit en cette ville & qu'il estoyt assez expérimenté en l'art de la peinture, l'auroient appelé en la maison de ville & remontré que s'il se vouloit avec sa famille retirer en ladicte ville & y faire sa résidence, ils l'accomoderoient de logis pour quelque temps en icelle ville & sy le gratifieront d'ailleurs d'aultres choses & exemptions; ce que Gaultier leur auroyt accordé soubz les pactes & conditions que cy après seront déclarés. » (Arch. hist. de la Gironde, III, 467.)

Ces conditions stipulaient le logement gratuit dans une maison du Collège de Guyenne pour cinq ans, l'exemption de la garde des portes, du guet, des impôts, du logement des gens de guerre.

Ce contrat fut renouvelé à son expiration, Michel, seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy, étant alors maire de la ville. La nomination de peintres officiels fut dès lors constante.

En 1691 fut créée une Académie ou plutôt une École royale académique de peinture & de sculpture, comme le disent les lettres patentes expédiées de l'Académie royale de Paris, le 3 février, bien que, depuis quinze ans, les académiciens de Paris eussent approuvé les statuts pour « Ecoles académiques dans toutes les villes du royaume où il sera jugé être nécessaire. »

L'ouverture de l'Ecole bordelaise eut lieu le 16 décembre 1691, après une longue correspondance entre les artistes de Bordeaux & les académiciens de Paris. La nouvelle École, placée sous le protectorat de l'Archevêque de Bordeaux, fut autorisée par les

Digitized by Google

jurats à s'installer dans une salle du Collège de Guyenne; mais les magistrats municipaux tinrent à ce qu'il fût mis sur la porte extérieure de cette salle : *Académie de peinture & de sculpture.* L'inauguration solennelle se fit en grande pompe, « au bruit du canon & cloche sonnante, par une messe royale que les académiciens firent célébrer dans la chapelle du Collège de Guyenne où assistèrent Monseigneur l'Archevêque de Bourlemont, M. le marquis de Sourdis, commandant pour Sa Majesté, MM. les jurats en habit de cérémonie & autres personnes éminentes en dignité. »

Les premiers titulaires de l'Académie étaient au nombre de huit. (Voir J. Delpit, dans les *Actes de l'Académie des sciences & belles-lettres de Bordeaux*, 1853.) Mais on a peu de renseignements sur leurs travaux & sur l'histoire de la Compagnie.

En 1779, une Académie de peinture, sculpture, architecture civile & navale de Bordeaux prit naissance par la remise de lettres patentes du Roi, bien que les réunions de la Compagnie, ses séances publiques, ses expositions, le tableau de son personnel & de ses officiers, qui semblait reproduire ce qui se passait à Paris, datent de 1768.

Enfin, le 8 novembre 1804, une nouvelle École fut fondée. Mais combien modeste d'abord !

La ville l'avait prise entièrement à sa charge (coût : 5,000 fr.) & elle brilla d'un assez vif éclat, la décentralisation n'ayant pas encore disparu entièrement. Mais le niveau ne tarda pas à baisser & l'on ne semble pas avoir fait de grands efforts pour empêcher cette décadence relative. Le budget fut cependant porté en 1830 à 10,000 francs. Jusqu'en 1873, en effet, sauf la création d'un cours de sculpture, l'enseignement des arts plastiques ne reçoit aucun encouragement nouveau. Le budget de l'École reste à peu près le même ; exclusivement tourné vers l'art pur, l'enseignement s'adresse à un nombre restreint d'élèves & ressemble plutôt aux leçons pratiques données par un artiste dans son atelier qu'à un ensemble d'études méthodiquement distribué & tel qu'il doit être organisé dans une École des beaux-arts. L'extension de l'École est d'ailleurs gênée par l'exiguité & la mauvaise disposition des locaux provisoires où elle est transportée.

Digitized by Google

A partir de 1873, divers cours sont successivement créés : ceux de perspective, d'anatomie, puis d'architecture (1877), de dessin linéaire (1878), de peinture (1880). Le budget est porté à 10,500 francs! Le nombre des élèves passe en même temps de quatre-vingts à cent soixante & dix; il ne cessera plus de s'accroître.

En 1885, M. Barckhausen, adjoint à l'Instruction publique, fait adopter au Conseil municipal un projet de réorganisation de l'École & une augmentation du budget spécial. Il avait eu pour but d'assurer la double tendance artistique & industrielle que devait y suivre l'enseignement; de faire entrer officiellement dans le programme des cours l'architecture, le dessin & la peinture d'ornement, créant ainsi, à côté de l'enseignement purement artistique, toujours restreint à une élite peu nombreuse, un enseignement s'adressant au grand nombre & dont l'utilité n'est plus à démontrer.

En 1884, la ville crée un cours supplémentaire de dessin supérieur, un cours de construction & un cours de sciences. Enfin, en 1885, elle réorganise l'enseignement de la sculpture, qui est rattachée à l'école de dessin & de peinture & où il est fait part égale à la statuaire & à la sculpture d'ornement.

Enfin, l'École municipale comprenait désormais les éléments d'une Ecole des beaux-arts. Le budget était porté à 30,000 fr. (le quadruple au moins de la somme consacrée quinze ans avant au même objet). D'abord colloquée dans un hangar, rue Vital-Carles, elle était encore, en 1887, dans un reste de l'ancien Collège de Guyenne. La sculpture était mal logée au jardin public.

La ville se décida à voter 364,000 francs pour opérer son installation convenable dans l'ancien Hospice des vieillards à Sainte-Croix, & là, le 6 octobre 1890, s'ouvrit l'*École des beaux-arts & des arts décoratifs*. Les locaux sont vastes, bien éclairés & commodes. Ainsi des caves grandes & saines sont voisines des salles de cours de la sculpture & l'on peut y conserver à l'abri de la chaleur la terre glaise & les travaux des élèves. Une galerie éclairée en plein nord par d'amples ouvertures est le musée des modèles & les élèves y sont admis à étudier & à copier les reproductions des chefs-d'œuvre antiques.

Digitized by Google

Une autre galerie est consacrée aux souvenirs, à l'histoire de l'École. On y voit rangés chronologiquement toutes les toiles qui depuis 1804 ont valu à leur auteur le premier prix en fin d'année. A côté de chaque classe est un cabinet particulier & indépendant pour le professeur. Au troisième étage sont les loges aménagées pour les concours.

En 1890, on comptait deux cent soixante & dix élèves, & en 1894-1895 il y en eut trois cent vingt; en outre, les jeunes filles ayant été admises à suivre les cours de l'École en commun avec les garçons, dix-sept se sont fait inscrire depuis la rentrée de novembre dernier. Le budget s'est élevé en même temps à 40,150 francs : Personnel : 32,700 francs; — entretien, éclairage, chauffage : 5,726 fr. 35 cent.; — Prix : 1,723 fr. 65 cent. — L'École, d'ailleurs, jouit depuis 1809 d'une rente de 450 francs léguée par M. Doucet; elle reçut plus tard une autre rente de 1,600 francs, legs Blanchard, pour l'entretien d'un élève peintre; enfin elle a 500 fr. de prix à décerner offerts par la Société philomathique[1].

Voici les matières enseignées pendant le semestre d'été 1895 :

Peinture : figure peinte d'après l'antique & d'après le modèle vivant, composition.

Dessin..... d'après le modèle vivant;
d'après l'antique, figures décoratives & grands ornements;
tête-bosse, masque, solide, ornement élémentaire, estampe.

Sculpture statuaire, d'après l'antique & le modèle vivant, composition.

Architecture... étude des ordres, composition, contruction;
sciences appliquées à l'architecture.

1. La *Société philomatique*, fondée en 1808, qui compte aujourd'hui plus de six cents membres & dispose d'un très important budget, se préoccupe avec une admirable ardeur de tous les intérêts moraux & matériels de Bordeaux. Les élèves adultes & apprentis de ses cours publics & gratuits se groupent au nombre de quatre cents autour de soixante-sept chaires. De nombreux cours industriels sont destinés aux apprenties & ouvrières. C'est cette puissante association qui organise les expositions de Bordeaux ; on sait avec quel succès.

Digitized by Google

Histoire de l'Art, professé par M. Achille Zo, directeur de l'Ecole.

Arts décoratifs, { peinture & dessin : étude des différents styles d'ornementation, fleurs, fruits, composition ; peinture de fleurs & attributs d'après nature. sculpture : modelage, étude de styles, composition.

Dans le semestre d'hiver 1895-1896, il y a les mêmes cours, &, en outre, les suivants :

Anatomie, — *Perspective*, — *Dessin linéaire* (ces derniers subdivisés en classe supérieure & classe élémentaire).

Bien que le règlement municipal de 1889 ait prévu l'enseignement de la gravure & de la lithographie, — avec un programme qui comprend même l'enseignement des procédés de dessin sur papier Gillot, indispensables pour la librairie actuelle, — nous ne voyons pas ces cours figurer dans la liste.

Tous les trois mois, les professeurs, réunis en assemblée générale, préparent les programmes du concours & étudient les améliorations à introduire dans le service de l'Ecole. Un conseil de perfectionnement & de surveillance nommé par le maire se réunit tous les mois sous sa présidence ; il comprend quinze personnes.

En 1894, à la distribution des prix, M. Armand Sylvestre, inspecteur des beaux-arts & délégué de M. le Ministre, prononça un discours digne de lui, c'est tout dire, & dont nous voulons citer tout au moins une phrase : « DANS AUCUNE VILLE, MÊME DANS CETTE PÉPINIÈRE D'ARTISTES QUI EST TOULOUSE, — & POUR LAQUELLE JE SUIS VOLONTIERS PARTIAL, — JE N'AI VU PLUS DE RESSOURCES MISES AU SERVICE DE PLUS DE BONNE VOLONTÉ, JE N'AI CONSTATÉ PLUS D'INITIATIVE CHEZ CEUX QUI ENSEIGNENT & QUI DIRIGENT, PLUS D'ARDEUR CHEZ CEUX QUI APPRENNENT & SE FORMENT A CE QUI SERA POUR EUX LE DEVOIR. »

Si la crainte de donner à cet article une trop grande étendue ne nous retenait, nous aurions encore donné tout le très joli passage où M. Armand Sylvestre soumet aux compatriotes de

Digitized by Google

Rosa Bonheur le conseil, qu'ils ont suivi, d'admettre, comme par exemple à Marseille, les jeunes filles à l'École des beaux-arts : « La femme apporte dans les travaux d'essence décorative certaines qualités personnelles, un don d'assimilation très spontané & très subtil, des délicatesses d'interprétation où se retrouve son aimable divinité : *Incessu patuit Dea.* N'est-elle pas la déesse de la Grâce en toutes choses? Je puis vous affirmer qu'elle excelle aux choses de l'ornementation, parce qu'elle y apporte une qualité dont sa coquetterie naturelle est une manifestation particulièrement aimable, mais superficielle : le Goût. » Et plus loin, l'orateur ajoute : « Il ne s'agit pas seulement de susciter des artistes nouveaux, il s'agit d'aider en même temps à la solution d'un problème moral auquel il n'est pas permis aux gens de cœur, & d'un cœur vraiment français, de se désintéresser : celui qui multipliera pour la femme sans fortune les moyens de vivre honnêtement. »

Nous tenons à reproduire tout entier le discours prononcé l'année suivante, c'est-à-dire en août dernier, par M. de Fourcaud, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, qui représentait à son tour le Ministère. C'est une exquise leçon de haute expérience & de bon sens de laquelle nous pouvons tous faire notre profit.

Discours de M. de Fourcaud.

« Lorsque M. le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts m'a délégué pour le représenter ici, il m'a fait un honneur que tout contribue à me rendre plus précieux. En cette année heureuse, où votre ville se signale par la belle initiative de son Exposition, qui ne se sentirait particulièrement fier d'être auprès de vous le porte-parole de l'autorité centrale? Vous avez donné, vous donnez des exemples appelés à retentir. Par l'union de vos bonnes volontés, vous avez accompli l'œuvre vaillante & brillante, l'œuvre franche, l'œuvre nationale, en faisant apparaître à tous les yeux, dans le concert du travail français, la glorieuse fécondité de votre province. Ne vous étonnez pas que j'aie à cœur, avant toute chose, de vous en féliciter.

« C'est au point de vue de l'art que je dois me placer, Messieurs, & que je me place. Mais vraiment, chez vous, l'Art parle haut, avec netteté, avec ampleur. A parcourir vos rues, l'étranger rencontre des monuments superbes, dressés par ces illustres architectes qu'on nomme les Gabriel & Victor Louis, dont vous avez fait des Bordelais puisque vous avez su perpétuer leurs traditions devenues bordelaises. Vous

Digitized by Google

possédez un Musée de tableaux plus riche de jour en jour, où les œuvres des peintres régionaux font un digne cortège aux chefs-d'œuvre de toutes les écoles & de tous les pays. Votre Musée lapidaire mérite d'être célèbre, & il le sera tôt ou tard, car non seulement il atteste l'antique splendeur de Bordeaux, mais encore il permet aux savants de rectifier plus d'une notion arbitraire. En vos écoles, des hommes éminents, tels que ceux qui m'entourent, révèlent à qui veut les comprendre les secrets de la science & les leçons de la beauté. Vous avez, enfin, cette noble Société Philomathique, si dévouée à la cause de l'universelle instruction, & qui fait des merveilles au profit de tous, — spécialement au profit des humbles. Pour ne point élever son esprit, élargir ses connaissances & marcher en avant, il faudrait ici se raidir contre le mouvement de la vie même. Et voilà qu'à cette heure, vos énergies persévérantes, vos moyens d'action éprouvés, vos progrès constants, vos ressources toujours accrues, tout éclate à la fois en cette frappante affirmation de la personnalité girondine : l'Exposition des Quinconces.

« Messieurs, la décentralisation est une admirable force en ce point qu'elle grandit sans cesse la petite patrie, la région natale, le coin de terre où le sort nous fait vivre, pour mieux glorifier la patrie entière, la mère commune, la chère & indivisible France. Il va de soi que la grandeur dont il s'agit n'a rien de fictif. Elle ne doit rien à l'exugération des hyperboles ou à l'estime vaniteuse qu'on peut faire de ses aptitudes. Elle résulte de la sagesse des initiatives, de la culture consciente des qualités locales. de l'ordre & de la simplicité dans le labeur, de la valeur réelle des productions. Toute province a une originalité latente qu'il importe de faire saillir. La nature & la civilisation partagent une vaste contrée en terroirs différents, où les mêmes amours florissent en des conditions modifiées. D'un cercle de pays à l'autre, les sites changent, les horizons se renouvellent, les influences se transforment, les nécéssités varient, le sol a d'autres fruits, les hommes ont d'autres types & d'autres mœurs. A l'artiste de saisir, en tout ordre d'idées, les particularités essentielles répondant à de formelles urgences. Le philosophe se demande pourquoi les choses sont ainsi; le peintre & le statuaire s'ouvrent aux impressions ambiantes, &, dans leurs chefs-d'œuvre inspirés de ce qu'ils voient, fixent naïvement les nuances du sentiment de tous en face d'un certain état du monde & d'une certaine modalité de la vie. Pour l'architecte, son rôle est mieux défini encore; il construit pour des services immédiats, selon le caractère de la cité & les besoins de l'homme.

» Croyez-le bien, l'artiste n'est, en aucun cas, un vain amuseur, sous peine de se ravaler, sous peine de mentir à sa tâche. Nous voyons en lui le miroir de son époque, de sa race & de son milieu. Ses créations sont pour le présent une joie, &, pour l'avenir, elles seront une révélation d'intime histoire. Notre sensibilité trouve en la sienne sa

Digitized by Google

perfection vraie. Il parle de nous, il parle en notre nom ; il dit nos aspirations profondes ; il témoigne de nos virilités ; il répand nos tendresses. Soyez pénétrés de cette vérité, vous qui maniez la brosse ou l'ébauchoir. Inutile de chercher bien loin ce qui est partout autour de vous, ce qui est en vous-mêmes. Au lieu d'imiter les Parisiens, par exemple, appliquez-vous à rendre les spectadles de chez vous. Nous ne fêterons que davantage vos envois à nos salons des Champs-Elysées & du Champ-de-Mars, quand, des groupes provinciaux, il nous arrive de tous côtés d'authentiques expressions des intimités provinciales, faisant surgir à nos regards, en quelque sorte, l'âme visible, une & diverse de la Patrie.

« Connaissez-vous un plus beau résultat promis à la décentralisation ? Moi, Messieurs, je n'en connais pas. Or, ce résultat, il appartient à chacun dn vous d'aider à l'atteindre. Que tous le veuillent, l'avenir est assuré.

« Au printemps dernier, ayant l'honneur de présider, à l'École nationale des beaux-arts, une des séances du Congrès des Sociétés d'art des départements, j'esquissais rapidement devant les délégués le tableau des relations normales de la province & de Paris. Je montrais que Paris est la tête, que les départements sont les membres d'un corps unique. Ni Paris ni la Province ne constituent la France séparément, non plus que la tête & les membres isolés ne constituent un être humain. La fonction naturelle d'une capitale moderne est de résumer en soi, au degré le plus parfait, les activités d'une nation : « Tout y aboutit, disais-je, tout s'y compare, & les choses utiles y découlent des comparaisons. » Mais si les aboutissements sont plus sensibles à Paris, par la force des choses, c'est que les initiatives provinciales les ont préparés. Qu'adviendrait-il de l'éclat parisien si les provinces devenaient infécondes ? Et qu'adviendrait-il des provinces, par contre, si Paris cessait d'être le grand milieu consécrateur ? Les sélections ne se feraient plus ou se feraient en vain ; l'obscurité ne tarderait pas à suspendre le labeur des artistes. Dans une hypothèse, ce serait le vide ; dans l'autre, ce serait l'anarchie.

« Ah ! certes, au moyen âge, le flot coulait d'une toute autre sorte. L'unification du pays n'étant pas réalisée encore, chaque centre tendait à se suffire ; on n'avait des consécrations de la capitale qu'un besoin très relatif. Seulement, nous ne sommes plus au moyen âge. L'équilibre des fonctions sociales & nationales s'est renouvelé. Encore un coup, aujourd'hui Paris est la tête, la province est le corps. Ils se sentent mutuellement indispensables. L'essentiel est de régulariser leurs rapports & de les bien comprendre. Osera-t-on dire que la tête empêche le corps de vivre, simplement parce qu'elle est la tête & qu'elle centralise la notion des efforts épars ?

« J'entends soutenir quelquefois qu'on ne fait rien pour la sauvegarde, pour le développement des originalités provinciales. Quelle

Digitized by Google

erreur est-ce là! Voyez plutôt combien d'écoles fondées ou régénérées depuis vingt ans, sous les auspices du gouvernement de la République, en tous les centres de production d'art. Limoges a son école de céramique; Aubusson & Felletin ont leurs écoles de dessin appliqué à la tapisserie; Saint-Pierre-les-Calais, son école de dessin appliqué à la dentelle. A Roubaix, à Lyon, à Nice, à Marseille, à Montpellier, à Rennes, les arts de décoration sont enseignés avec succès. A Saint-Étienne, un remarquable musée d'art industriel est organisé. Ici même, Messieurs, j'ai pu m'assurer, hier, par une visite attentive de toutes les parties de votre École municipale des beaux-arts & des arts décoratifs, & par un examen des derniers concours, qu'il n'est pas d'établissement similaire dirigé d'un esprit plus libéral & plus sûr. A l'égard du résultat de certains enseignements, je n'ai vu mieux nulle part. A l'égard des compositions d'ornement & de sculptures décoratives d'après la plante, nulle part, en province, je n'ai vu si bien.

« Partout, Messieurs, le Gouvernement, d'accord avec les villes, s'efforce de réveiller l'ardeur créatrice. Il sied de reconnaître que, seuvent, on y réussit. C'en est fait du vieux & puéril préjugé des hiérarchies esthétiques. On n'admet plus qu'il y ait de grands & de petits arts. On ne croit qu'à l'Art, un & multiple, rayonnant en des manifestations infinies, appropriées aux besoins complexes, répondant aux désirs illimités de l homme social. Rien de plus beau qu'un beau tableau, qu'une belle statue. Mais une peinture exquise, une sculpture raffinée perdent-elles donc de leur valeur pour être associées à une architecture, à une boiserie, à une orfèvrerie, à un vase? La forme de choix, le dessin, la couleur, le style sont-ils avilis dès qu'ils sont attachés à quelque objet d'utilité? Non, cent fois non!

« Le triomphe récent des arts décoratifs a passé & passe peut-être encore auprès de plusieurs pour une révolution sans exemple. Que ne se rend-on meilleur compte de leur nature & de leur destinée? Ces arts familiers, soumis étroitement aux exigences de la vie privée & des mœurs générales, ont le privilège d'être nécessaires en tout état de civilisation. Ils ont devancé les recherches de haute expression aux époques primitives; ils se perpétuent aux époques de crise; ils possèdent une force d'expansion singulière, jamais entravée. Rappelez-vous simplement que l'art sublime du moyen âge est issu, en grande partie, des suggestions des objets si variés de l'industrie byzantine. Que dis-je? C'est de la transposition d'un *Christ bénissant*, de triptyque, que s'est dégagée, à Vézelay, la statuaire du douzième siècle, car d'une figure de quelques centimètres de proportion, les vieux artistes bourguignons ont fait, par déduction délibérée, avec une observation manifeste du réel, une figure colossale. Sans remonter si haut, d'ailleurs, il est facile de montrer, à peu d'années de nous, une preuve au moins aussi directe de l'expansive vertu des arts mineurs. N'avons-nous pas vu, sous l'action des œuvres japonaises, notre goût décoratif se trans-

Digitized by Google

former quasi totalement, revenir au sens de la vérité vivante jusque dans l'exubérante fantaisie ?

« Ainsi, à l'intérêt que nous inspirent tant de ravissantes inventions de l'ordre curieux ou de l'ordre pratique, naguère dédaignées, s'ajoute, en notre esprit, la claire conscience des principes reconquis. La réalité, interrogée sans trêve, dicte sans fin des nouveautés. Le signe transfigurant des impressions & des pensées revêt, à la volonté d'un maître, les plus humbles matières. L'argile des potiers, au contact des acides métalliques, devient aussi précieuse que l'or & l'argent. La magie du feu crée des gemmes imprévues & magnifiques au fond des creusets de l'homme comme dans les profondeurs de la nature, les splendeurs, enfin, arrachées aux éléments par l'union de la science & du génie, ont une puissance de signification étrangère aux diamants, aux rubis & aux perles.

« Une poussière de silex se convertit, en se fondant, en un cristal pur comme l'air ou d'une transparence d'eau courante auquel on impose telle forme qu'on veut, tel décor qui convient. Quelques parcelles de cuivre, de fer, d'étain, de manganèse, à l'état d'oxyde, troublent harmonieusement cette limpidité originelle, voilent d'une douceur nocturne l'éclat de ce plein jour, ennuagent ce ciel, rident & font couler en ruisseaux cette onde immobile, brodent de fleurs chatoyantes cet enchantement de clarté.

« Avec le grès commun, pareilles métamorphoses. L'artiste prend un peu de boue au creux de sa main, en fait ce qu'il lui plaît & commande à la flamme de rendre son caprice éternel. Sous les coups de marteau, les métaux s'assouplissent, tressaillent, s'animent & sentent naître en eux l'élan d'une vie végétante. Les bois séchés, ces majestés mortes, reçoivent de l'art une sève nouvelle qui les fait revivre & les ennoblit. Si la hache les abattit, le ciseau les fait servir, nerveusement, à l'œuvre humaine. L'action du feu, qu'on leur inflige parfois, loin de les dévorer, les sensibilise ou les colore. On les montre forts & massifs, orgueilleux de leur robustesse, ou sveltes & amenuisés, se prévalant de façons légères, se dressant ou se tordant, s'arc-boutant ou se fuselant, se modelant en figures vivantes ou se contournant en rinceaux, se coupant de lignes chimériques. Certains délicats, par la juxtaposition d'essences choisies, obtiennent ces gammes de colorations qui sont les sourires de l'ébénisterie. Le parqueteur fait parler aux bois associés, en leur langage authentique, un langage de poésie; le laqueur connaît le secret des vernis opulents; l'ivoirier & le le bronzier, le verrier & l'émailleur, taillent, fondent, cisèlent, enluminent, harmonisent de brillants épisodes d'ornementation.

« Et, de toutes parts, les sollicitations assiègent l'artiste. Il lui vient de la terre & de la mer, des profondeurs & des surfaces, des substances à mettre en œuvre, chacune se recommandant d'une aptitude, portant en elle un monde de désirs. Voici de l'or, de l'argent & des pierres

Digitized by Google

précieuses : faites-en des bijoux. Voici du lin, des laines & des soies : faites-en des tissus à votre guise. Voici des nacres & des écailles, des coraux & des cristaux, des marbres & des peaux de bêtes : hâtez-vous d'en concevoir l'expressive appropriation. Toute la nature, vous le voyez bien, contribue aux fêtes imaginées par l'homme en son propre honneur. Le moindre ustensile a le droit de demander à l'art quelque élégance & quelque noblesse. Il n'est rien qui ne lui puisse devoir une transformation, une décisive survivance pour le charme de la maison. La matière obscure, devenue splendide, participe triomphalement à l'intimité de notre existence. Nous sommes fiers à bon escient d'un tel emploi de notre ingéniosité, assujettissant les choses à nos besoins & à notre idéal. La peinture & la sculpture du Musée ne sont certes pas diminuées. On ne les aime pas moins qu'autrefois : seulement, elles ne règnent plus seules.

« Au surplus, voulez-vous savoir la cause de ce grand mouvement auquel toutes les originalités provinciales sont conviées, non moins que les originalités parisiennes? Rien ne frappe davantage, en cette fin de siècle & en France, que l'infinie préoccupation sociale, étendue en tous sens. Si la spéculation financière y fait & y défait constamment des fortunes, les conditions générales du travail y répandent l'aisance. Cependant, dès qu'on a goûté à l'aisance, même médiocre, l'esprit s'ouvre à la culture naturellement. On manque d'éducation, soit! mais les petit-fils de ceux qui s'élèvent seront plus avancés. Quand on a commencé à s'élever, on continue. C'est l'heureuse fatalité de l'histoire humaine.

« Or, à ces ambitions instinctives ou raisonnées d'ascension morale obéissent, à leur manière, les arts de décoration. Il faut aux riches des objets d'un très grand prix, rares ou même uniques; mais, au-dessous des millionnaires, quiconque s'est acquis un peu de bien réclame aussi des satisfactions somptuaires. Démocratisation fâcheuse de l'idéal, s'écrient les superficiels. Non, vraiment. Les classes affinées commandent & dirigent; les classes inférieures, par qui s'exécutent les œuvres, reçoivent & propagent l'affinement. Aux heures mauvaises où défaillent les arts modestes, on observe que les arts classiques montent dans une voie douteuse. Au contraire, quand les métiers d'art sont en verve & en prospérité, la flamme de vie est partout. Ce qu'on appelle assez mesquinement une *démocratisation de l'idéal,* est bien plutôt, en somme, une *aristocratisation* des producteurs. Et de là le progrès de nos conceptions décoratives, en harmonie avec le caractère social.

« Messieurs, réfléchissez à ces choses; ayez foi dans l'unité de l'Art, & continuez à travailler ici sous la direction de vos maîtres, sans autre arrière-pensée que celle d'apprendre & de comprendre. A quelque branche de la production artistique que vous vous consacriez, sachez nettement & toujours à quoi vous tendez; soyez savants pour être libres; soyez loyaux pour être simples; soyez vrais pour être forts;

Digitized by Google

interrogez les mœurs pour être utiles. Par-dessus tout, & ce sera là mon dernier mot, aimez votre terre natale & demandez à ce qui vous entoure vos inspirations. Mieux vos œuvres seront marquées du signe de vos origines, plus elles apparaîtront spontanées, plus elles seront fermement significatives & françaises. »

II.

Musée de peinture et de sculpture.

Le premier Consul institua vingt-deux musées départementaux & leur distribua les peintures conquises par les armées de la République. La ville de Bordeaux pour sa part en reçut quarante-quatre qui, réunies à celles qu'elle possédait déjà, formèrent le noyau du Musée actuel.

Ces œuvres d'art & quelques autres léguées par M. J.-L. Doucet furent exposées dans une des salles de l'Académie des sciences & belles-lettres.

En 1816 le Gouvernement accorda pour la première fois au Musée des tableaux acquis à la suite des expositions, & vers la fin de 1819, conformément à un vœu du Conseil municipal, Louis XVIII autorisa la translation de la collection bordelaise dans l'aile du château royal donnant sur la rue Montbazon.

Le Musée s'enrichit d'œuvres nouvelles; par exemple, il reçut de l'Etat une des principales compositions du baron Gros, l'*Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pauillac*, & en 1828, M. de Lacaze ayant offert sa collection pour le prix de 60,000 francs, Charles X contribua sur sa cassette pour une somme de 40,000 francs & la ville payait 20,000 francs une collection qui avait coûté 159,174 francs.

Les envois de l'Etat se multiplièrent après 1830, & de 1848 à 1860 la ville fit des achats annuels à la Société des Amis des arts de Bordeaux, fondée en 1851, & dont nous parlerons bientôt. En 1861, M. Duffour-Dubergier, ancien maire de Bordeaux, légua à la ville trente-sept toiles qui étaient estimées à plus de 160,000 francs & étaient regardées comme des œuvres de grande valeur.

L'incendie de 1862, qui détruisit une partie de l'hôtel de ville

Digitized by Google

& fut si terrible pour les archives, n'atteignit pas gravement le Musée, mais on dut voter la construction d'une galerie provisoire dans le jardin; le provisoire dura jusqu'en octobre 1870.

A cette époque, l'administration colloqua les tableaux dans une partie de la mairie. Faute de place on dut laisser les plus grandes toiles dans les salons du rez-de-chaussée occupés alors par les officiers de l'intendance & de la garde nationale. Un poêle surchauffé alluma un nouvel incendie qui brûla entièrement divers tableaux & endommagea les autres, parmi lesquels la *Chasse aux lions*, d'Eugène Delacroix.

Le Musée fut ensuite établi dans la galerie de la terrasse du jardin public &, jusqu'en 1880, il reçut quatre-vingt-dix-huit ouvrages, parmi lesquels un don important de M. Fieffé Montgey de Lievreville.

Le 25 mai 1875 on avait posé la première pierre du Musée actuel de peinture, terminé en 1881, mais moins vaste qu'on ne l'avait d'abord projeté. Il se trouve ainsi composé de deux corps de logis complètement séparés, & la galerie qui devait les réunir a été remplacée par une grille monumentale qui permet de voir le jardin de l'hôtel de ville, du côté du cours d'Albret.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur les principales œuvres d'art, peintures & sculptures, des collections; tous les *guides* donnent à cet égard des renseignements exacts & assez étendus. Au point de vue de l'éclairage, de la disposition & de l'aspect des différentes salles, de l'installation, du classement & de l'entretien des œuvres d'art, on considère le Musée de Bordeaux comme un des plus remarquables de la province. La valeur des œuvres d'art s'accroît de jour en jour. En dehors des envois de l'État & des dons particuliers, la ville consacre 10,000 francs aux achats, & il lui est permis de cumuler le crédit & d'attendre les bonnes occasions. Ainsi le *Boissy d'Anglas* de Delacroix a été payé 42,000 francs en 1885 (vente Saulnier, Paris).

Les frais d'entretien & de personnel étaient en 1892 de 13,300 francs.

Digitized by Google

III.

Société des Amis des Arts.

Elle fut fondée en 1851, grâce à l'initiative de M. T.-B.-G. Scott, alors consul d'Angleterre. Son but est indiqué par son titre; ses moyens ce sont les expositions publiques annuelles qui durent environ deux mois. Ses membres fondateurs, qui s'engagent à prendre au moins deux actions nominales de 25 francs pendant la durée de trois ans, sont seuls sociétaires actifs & seuls administrent la Société.

Les membres souscripteurs sont ceux qui prennent une ou plusieurs actions pour une année seulement.

Chaque action a un droit égal dans le partage par la voie du sort des objets acquis par la Société.

Le titre de membre correspondant est conféré aux personnes avec lesquelles la Société juge nécessaire d'établir des relations suivies. Il n'y en a que trois actuellement : Mme Rosa Bonheur, MM. Bouguereaud & Guignard.

En 1895, la Société comptait 184 membres fondateurs ayant pris un total de quatre cent onze actions, & 480 membres souscripteurs.

En outre, 8,236 personnes ont payé leur entrée aux guichets de l'Exposition (le dimanche 0 fr. 50 c., les autres jours 1 franc).

La Société est enfin assez généreuse pour distribuer bon nombre de cartes gratuites, & le jour de l'ouverture elle reçoit de 2 à 3,000 invités.

533 ouvrages ont été exposés cette année.

Le rapport publié pour l'exercice de 1894 nous apprend qu'il y eut 503 ouvrages exposés; 103 — un peu plus du cinquième — ont été fixés à Bordeaux. Les amateurs en ont retenu 53 pour 29,110 francs; la Société 50 pour 18,768 francs; total : 47,878 francs.

Digitized by Google

Le rapporteur a bien raison de dire que ce témoignage expressif & précis n'a besoin d'aucun commentaire.

A ce moment, depuis sa création, la Société avait procuré le placement de 4,838 œuvres d'art pour la somme totale de 2,397,332 francs; ce qui résume magnifiquement son histoire.

En sa faveur, une allocation de 3,000 francs est annuellement inscrite au budget de la ville. Autrefois, l'État & le Conseil général l'avaient également subventionnée.

Le budget de 1894 donne une recette totale de 36,389 francs.

E. C.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

La Légende de Clémence Isaure.

Dans sa séance du 5 décembre 1895, l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse a entendu la lecture d'une étude de M. Ernest ROSCHACH sur les déformations qu'a subies la légende de dame Clémence depuis le seizième siècle.

Ce travail est résumé ainsi qu'il suit par le secrétariat de la savante Compagnie :

« Un texte inédit de 1489 établit que la substitution d'une patronne terrestre à la Vierge Marie, protectrice du Gai-Savoir (*o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria*), s'accréditait déjà dans le dernier quart du quinzième siècle, époque où fleurirent à Toulouse plusieurs fantaisies historiques de haut goût, — Josué découvrant au désert le camée de Saint-Sernin qui représente le triomphe de Tibère, Lemosin fondant Toulouse au temps de la prophétesse Debora, l'empereur Antonin construisant le Capitole sur un terrain devenu municipal par achat au douzième siècle, le même empereur accordant aux capitouls le droit d'images & la faculté de fournir des notaires à tout l'univers, l'empereur Théodose abandonnant son tombeau de Roanne pour se faire enterrer à la Daurade & autres histoires extraordinaires.

« L'avocat Mary de Guascons, à qui Catel a justement attribué la paternité de l'épitaphe de Clémence, demeurait donc fidèle aux idées courantes en rédigeant une inscription

Digitized by Google

antique pour la fondation des Jeux Floraux. Dès 1639, le capitoul Pol du Cros a signalé dans une harangue les analogies bizarres de l'épitaphe isaurienne avec une inscription de Roanne.

« M. Roschach s'est demandé comment un marbre de l'Adriatique avait pu fournir au faussaire toulousain des modèles de rédaction & il a trouvé dans un recueil intitulé : *Inscriptions de la sacro-saincte Antiquité*, publié à Ingolstad en 1535, par le professeur Apianus (Pierre-Bienewitz, de Liégnitz) & dédié à Raymond Sugger, conseiller aulique de l'empereur Charles-Quint, une épitaphe romaine qui contient des dispositions testamentaires en faveur du collège des *fabri* de Ravenne, à charge de porter annuellement des roses sur le tombeau & d'y célébrer un festin », le tout exprimé dans les termes mêmes du bronze d'Isaure. Une heureuse particularité orthographique dénonce absolument le plagiat : l'hellénisme *rhosas* par un *h*, pour *rosas*, qui se trouve dans l'épitaphe isaurienne, figure également dans le recueil d'Apianus. Ainsi la filiation des deux textes n'est pas douteuse. L'épitaphe du testateur de Ravenne est, avec celle de Flavia Salus, pour un détail de formule (*et de reliquo ibi epulentur*) le type qui a servi à confectionner l'unique monument historique inventé pour consolider la légende.

« La croyance à une Clémence vaguement romaine a eu cours jusqu'à la publication du *Traité de l'origine des Jeux Floraux* par Cazeneuve, en 1638. Cet érudit ayant remis en lumière les vrais titres initiaux du « Gai-Savoir », il est devenu impossible de défendre une Isaure fondatrice. C'est alors que de maladroits avocats conçurent l'expédient d'une restauration tardive des fêtes de Mai, système contredit par les faits & plus insoutenable encore que le premier; car, si l'on peut, à la rigueur, admettre la disparition totale des documents relatifs à une figure perdue dans la nuit des temps, il ne saurait en être ainsi pour un personnage du quinzième siècle, en une ville procédurière & formaliste comme Toulouse, où nul n'a possédé un lopin de terre ou un coin de maison sans en laisser trace à l'hôtel de ville. Il est enfantin de supposer qu'une testatrice en situation de faire des largesses attribuées à Clé-

Digitized by Google

mence Isaure ait pu s'évaporer comme une apparition de féerie.

« Au dix-huitième siècle, Florian, écrivant son *Estelle* à la gloire du Languedoc, composa une romance sur Clémence Isaure. Mais à la rigide vestale de l'épitaphe, il substitua une belle amoureuse persécutée par un père barbare, jetant du haut d'une tour des fleurs à son chevalier & mourant fidèle à sa mémoire. Dans la crédulité populaire, cette forme nouvelle de la légende a supplanté l'autre. L'aimable poète ne doit pas, du reste, être confondu avec les faussaires : il a loyalement déclaré, dans une note, que sa romance n'avait aucun fondement historique & sortait tout entière de son imagination en vertu de la liberté permise au romancier.

« Le succès de l'œuvre de Florian, mise en musique par Chérubini, ayant donné un regain de popularité à dame Clémence, Alexandre Dumège, en écrivant les poésies apocryphes de la noble dame, n'a eu garde de heurter le sentiment public. Comme Florian, mais sans sa loyauté, il a sacrifié la vestale à l'amoureuse, & son *Planh d'amor*, avec les commentaires dont il l'a orné en 1823, n'est qu'un travestissement à peine démarqué de la romance d'Estelle.

« Le même écrivain a également fabriqué de sa main le prétendu manuscrit de Saint-Savin, pièce de calligraphie grotesque, qui n'appartient à aucun style connu & qu'il vendit en 1810 au marquis d'Escouloubre, comme l'ayant trouvé dans les ruines de l'ancienne abbaye. Ce manuscrit n'est qu'un ramassis de citations copiées dans les registres authentiques du Gai-Savoir, au milieu desquelles sont intercalées quelques fausseté relatives à Clémence Isaure.

» Dumège flattait ainsi l'innocente manie de certains mainteneurs qui croyaient l'honneur des Jeux Floraux engagé dans la querelle, comme si une compagnie qui possède les plus beaux titres académiques du monde, l'Invitation aux poètes, les Lois d'amour, les Joies du Gai-Savoir & autres perles sans prix & qui a contribué à entretenir le goût des vers & à propager le bon renom de Toulouse dans l'Europe lettrée, avait le moindre intérêt à défendre une méprise populaire aggravée par des mystifications. »

Digitized by Google

Une promenade en Andorre.

M. l'abbé Cau-Durban, un des prêtres les plus distingués de l'Ariège; M. F. Régnault & M. le Dr Mellier, de la Société de géographie & du Club alpin de Toulouse, ont fait récemment une excursion dans l'Andorre. Ils ont rapporté de nombreuses & magnifiques vues photographiques & d'intéressantes notes archéologiques. On nous saura gré de publier la très spirituelle lettre que nous écrit à ce propos M. l'abbé CAU-DURBAN :

« Vous me faites l'honneur de me demander quelques notes sur mon voyage en Andorre pour la chronique de la *Revue des Pyrénées*. J'ai trop le respect des lecteurs de cette savante publication pour vous les donner aussi confuses & aussi incomplètes que je les ai dans mon carnet.

« Si l'état des chemins, qui n'ont été tracés que pour les chèvres & les contrebandiers, me permettait cette hyperbole, je vous dirais que j'ai traversé l'Andorre en vélocipède. Mes deux charmants compagnons d'excursion avaient à cœur de trouver la solution de ce théorème : « Faire le plus de clichés dans le moins de temps. » Et, dans un autre genre d'exercice, on m'avait imposé une solution analogue : « Construire une pyramide de notes — *de omni re scibili* — dans le temps qu'il faut pour une instantanée — *in ictu oculi*. »

« Mes camarades, en moins de deux jours, ont épuisé leur stock de plaques & de papier sensibilisé; tout était venu à point dans leurs chambres noires : gorges & montagnes, pâtres, & troupeaux, carrefours de villages, vieux clochers & vieux ponts, tours des Maures, oratoires de la Vierge & groupes de marmots qui se battent pour une noix. Moi, j'avais à peine griffonné quelques lignes, & pourtant, il y a beaucoup à voir & quelque peu à écrire.

« Cette pauvre & sombre vallée a été parcourue & fouillée dans tous les sens; dix auteurs en ont étudié la nature du sol, ses richesses minières, sa flore, ses montagnes & ses cours d'eau, les mœurs de ses habitants, ses légendes, son immua-

Digitized by Google

ble constitution politique, & l'on a négligé ce qui caractérise sa vie & ses traditions artistiques, religieuses & patriotiques. L'archéologue n'est pas encore passé par là ou n'a pas traduit ses impressions; pourtant ses robustes tours, qui veillent encore sur leurs crêtes de granit, gardent les secrets des vieux siècles & ne demandent peut-être pas mieux que de les livrer à qui voudra les interroger. Ces multiples églises, ces innombrables oratoires qui sanctifient l'entrée, le centre & la sortie des pueblos sont pleins de souvenirs que la foi d'un siècle a transmis à l'autre siècle.

« Assurément, on ne trouvera point dans les modestes églises de l'Andorre la fastueuse opulence des cathédrales espagnoles, mais c'est encore merveille qu'un peuple si minime, si pauvre & aujourd'hui incapable d'un tel effort, ait pu emprunter au ciseau du sculpteur, au pinceau du peintre & au marteau du ferronnier tant d'œuvres qui ne sont pas certes indignes de l'attention du touriste.

« L'art roman a gravé son empreinte sévère & religieuse sur les églises d'Andorra & d'Ordino, sur les chapelles de Angulastes & de la Tour-de-Rossel. La Renaissance a jeté à profusion ses statues & ses fresques dans ces plantureux rétables de Saint-Juan, de Canillo, de Meritzell d'Encaups, d'Andorra-Viella & d'Ordino, que l'indigène vous montre avec un enthousiasme qu'autorise l'exubérance de sa foi & aussi la richesse matérielle de l'œuvre. De ci de là, dans les sacristies, vous trouverez ces admirables chasubles de velours cramoisi si rares chez nous, des vases sacrés de grand prix, des croix processionnelles du seizième siècle, des menus objets du culte rappelant un art & un temps déjà lointains; dans l'ombre des chapelles, des cuves baptismales dix fois séculaires; dans les sanctuaires, de monumentales grilles de fer, qui sont le triomphe de la ferronnerie ibérique.

« C'est là qu'il y a une abondante moisson de notes à recueillir; c'est là que l'on retrouvera l'âme véritable de cette population qu'à tort on représente comme dissimulée, hypocrite & sauvage. Il serait temps qu'un observateur impartial détruisît nombre de légendes qui embellissent de petits livres où, aux dépens de la vérité, elles témoignent de l'imagination

Digitized by Google

de l'écrivain. Je n'ai certes pas la prétention de présenter l'Andorran comme un Athénien contemporain du Parthénope, mais ce n'est point cette brute qu'avait enfanté dans mon esprit la lecture de quelques brochures dues à des plumes habiles, mais peut-être par trop fantaisistes. C'est l'homme aux prises avec les nécessités quotidiennes de la vie, dans un milieu austère, en face d'une nature peu souriante, peu généreuse, qui de mauvaise grâce se laisse arracher un pain noir & parcimonieux. On a dit de l'Andorran qu'il était froid comme ses montagnes. Le mot peut être juste, mais ne poussez pas au noir, vous tomberiez dans l'exagération.

« Sur l'Andorre, beaucoup de choses ont été répétées, mais tout n'a pas été dit. Il faudrait encore étudier la situation financière, la corvée & la dîme qu'elle subit, l'organisation du culte, de l'instruction primaire, &c., & ce n'est pas le travail d'un jour, mais le résultat de patientes recherches faites aux archives de la « *Casa de las Walls.* »

« Profitant des travaux de nos devanciers avec les nouvelles études que je vous signale, je crois qu'il serait possible de faire non un ouvrage volumineux, mais une modeste monographie instructive, intéressante; les nombreuses photographies de mes deux excellents compagnons, le Dr Mellier & F. Régnault. lui donneraient un attrait qui manque aux relations de voyage déjà publiées.

« Et j'ajoute que ce serait l'heure de fixer définitivement dans un mémoire complet les caractères originaux de ce pays & de ses habitants, qui jusqu'ici sont heureusement demeurés fermés à cette invasion du cosmopolitisme sceptique & destructeur qui aura atteint, lui semble-t-il, le comble de l'art, quand il aura tout réduit à un type banal & monotone. La France y envoie déjà ses ingénieurs pour y tracer de larges voies & lui réserve des millions pour qu'elle consente à devenir un grand carrefour par où passeront les attelages des riches oisifs des deux nations. Et alors, adieu, la vieille Andorre, & ses silencieuses solitudes, & ses noires masures cachées dans le lierre, l'immutabilité de ses constitutions, & la simplicité de son peuple, & toutes ces choses belles & saintes qu'on ne trouve pas sur le bord des grandes routes. »

Digitized by Google

MŒURS DES FRANÇAIS DU MIDI AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Gascons, Béarnais, Fuxéens, Commingeois, Toulousains, Provençaux.

Les passages ci-dessous sont extraits d'un ouvrage d'un géographe du dix-septième siècle, qui fut l'Élisée Reclus de son temps, PIERRE DAVITY. Les *Estats, empires, royaumes & principautez du monde* furent plusieurs fois réimprimés en volumineux in-folio & in-quarto. Notre édition est celle de Genève. S. Chouët, 1665.

Les Gascons sont de gentil esprit, prompts & soudains au possible, tous boüillans & pleins de courage, propres à tout ce qu'ils entreprennent. Mais au reste ils sont altiers, & veulent tousiours avoir le dessus, si bien qu'ils se rendent le plus souvent odieux & insupportables. Toutesfois, quand ils se voyent parmy les autres nations, où ils sont plus foibles, ils cachent leur naturel & se rendent souples. Mais cela n'empesche pas qu'on ne voye à travers cette apparence leur fierté qui ne peut estre dissimulée.

Ils se plaisent à prescher leurs loüanges & les ouyr. A leur dire personne n'est pauvre parmy eux, & quand ils sont hors du lieu de leur connoissance, le plus miserable & necessiteux fait le prince. Ils sont pour la grande partie avares & ardants à en avoir de quelque costé qu'il vienne, sont assez advisez & sçavent bien faire leurs parties. Au reste, ils sont envieux du bien d'autruy plus que nation de la terre, & si pleins de mespris, lors qu'ils n'ont pas affaire de personne, qu'ils desobligent beaucoup de gens de leur cognoissance par leur mine. Mais quand ils ont besoin de quelqu'un on n'a jamais veu gens qui s'humilient davantage. Quant à la noblesse, elle est aussi brave, galante, courtoise & courageuse qu'on en puisse voir ailleurs. Elle se visite tellement, qu'on pourroit nommer avec raison les maisons des gentils-hommes, hostelleries, & lors qu'ils reçoivent quelqu'un chez eux, ils luy font la meilleure chere qu'ils peuvent. Mais leur naturel soudain & colere, cause qu'il y naist à toute heure des querelles.

Pour le regard du Bearn, le peuple y est fort gaillard, accostable & courtois, mais fin & subtil, biendisant en sa lanfiue, vaillant & amy de la liberté. Il est au reste haut à la main, s'estime infiniment & mépriſe les autres au possible :

Digitized by Google

& c'est ce qu'on trouve odieux entre ses façons de faire, qui d'ailleurs sont assez loüables. Les Bearnois sont assez propres aux lettres, & se plaisent à apprendre quelque chose, & à escouter les estrangers. La noblesse y est brave & courageuse, & n'ayme guere la parade des habits, estimant que le plus grand ornement des hommes consiste en la vertu, dont elle est fort bien assortie.

Pour le regard de la Bigorre, le peuple y est haut à la main, né aux armes, soudain en ses entreprises, & toutesfois dissimulé au possible, peu courtois, farouche & mal plaisant, si ce n'est aux vallées. Au reste il n'endure pas aisément une injure & commet des meurtres pour legere occasion. Il est toutesfois bon & loyal, & naturellement simple. La noblesse y est gaillarde, sociable, courtoise, bonne & renommée pour sa vaillance.

Les habitants du pays de Foix sont addonnez au travail, supportent toute sorte d'incommoditez, soit de marcher par de mauvais pays à quoy ils sont acoustumez, soit de demeurer longtemps sans manger. Ils sont aussi remplis de courage. Mais il y a un mal en ce pays, qui est que plusieurs ne pouvans vivre au plus mauvais pays, s'addonnent à demander la gracieuseté aux paysans avec un poictrinal en Bandolier. Toutesfois ils ont ce bon naturel, pour la pluspart, que si vous les contentez volontairement ils ne vous font nul mal, & mesmes quelquesfois les premiers que vous rencontrez, & que vous rendez contents, vous mettent ou font mettre hors de tous dangers & de tous mauvais passages. Quelquesfois aussi ces Bandoliers vous laissent en blanc, ainsi que vous passez d'Espagne en France, ou de France en Espagne.

Le pays de Cominge abonde en hommes vaillans, mais peu addonnez aux lettres, quoy qu'ils ayent l'esprit aussi gentil & prompt à toute chose que nation de la terre. Ils supportent aisément toute sorte d'incommoditez, sont sobres & discrets en parole, hayssent la superfluité des habits & les délices, & tout ce qui peut rendre l'homme effeminé. Quant aux femmes, elles sont chastes, grandes mesnageres & obeyssantes à leurs maris, & n'ayment pas à demeurer oisives.

Que si nous nous amusons à considérer le Languedoc, nous verrons premierement les Toulousains nez aux lettres, & de

Digitized by Google

bon esprit, mais subjects à s'émouvoir au moindre bruict, peu courtois à l'endroict des estrangers, au reste devots & bons Catholiques, fort civilisez, mais qui vivent assez mal chez eux. Ceux des environs de Carcassonne, Beziers, Montpelier & Nismes sont du tout soudains, grands parleurs & grands vanteurs d'eux-mesmes, peu secrets, & peu considerez, mais assez pleins de franchise & de naïsveté, & pareillement de courage. En tout le pays, qui est depuis Thoulouse jusques au sainct Esprit, & au sainct Esprit mesme les femmes y sont insupportablement braves, & se plaisent mesme à user de divers fards, combien que ce ne soit pas tant avec dessein de mal faire, que d'estre estimées belles, veu que le pays porte avec soy cette vanité. Et les hommes mesmes ayment d'y aller parez, & bien vestus, au delà de ce que leur condition & leur revenu leur peut permettre. Les femmes y travaillent ordinairement toute la semaine en divers ouvrages de soye, & se nourrissent fort mal, afin de pouvoir avoir de leur gain quelque chose de gentil pour les dimanches & festes, & principalement depuis Beziers jusques au Pont S. Esprit. Car cela ne se practique gueres à Carcassonne, ny à Narbonne.

Les Provençaux ont une merveilleuse disposition, & sont extremement sobres, lors qu'ils vivent à leurs despens, & assez vaillans, mais inconstans, avares, doubles, & de foy mal-asseurée. Ils sont tous grands parleurs, se plaisent à faire des comptes d'eux-mesmes, & s'estiment au possible. Ils sont arrogants, & fiers tout ce qui se peut en leur pays, & ne portent nul respect à leurs seigneurs, ou à ceux qui sont eslevez en dignité sur eux : veu mesme qu'il y en a beaucoup qui ont mal-heureusement meurtry ceux qui leur commandoient. Les femmes y sont fort pompeuses à l'Italienne. Le paysan y est plus spirituel qu'en aucun pays de France, & y dit si bien sa raison, que l'on diroit que quelque habile homme nourry parmy les affaires l'a instruit en ceste sorte. Ceux qui sont aux lieux maritimes s'addonnent fort au traffic, & manient dextrement leurs affaires. Ils sont grands faiseurs de chansons, avec lesquelles ils passent bien souvent leur fougue, quand il leur arrive quelque trouble.

Digitized by Google

Le Toulousain Jean-François CAILHAVA, de l'Académie francaise [1].

. . . . . Les Cailhava appartiennent à la petite ville de Cazaubon, où ils tenaient déjà au dix-septième siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. C'est vers cette époque que deux branches de cette famille se transportèrent l'une aux environs de Toulouse, l'autre à Lyon. Les membres de ces deux branches ont gardé le souvenir de leur origine, & des relations épistolaires sont venues encore au commencement de ce siècle rappeler les Cailhava de Lyon & de Toulouse à leurs cousins de l'Armagnac. La lignée principale des Cailhava s'est d'ailleurs perpétuée à Cazaubon, où elle ne s'est éteinte que de nos jours, en se fondant, au même lieu, dans la famille Barciet.

Jean-François Cailhava naquit le 28 avril 1731 à l'Estandoux, village voisin de Toulouse, dont il prit quelquefois le nom; beaucoup de biographes le lui ont conservé en l'appelant *Cailhava de l'Estandoux*. Je n'ai point de détails précis sur ses études qui durent être bonnes, car dès sa jeunesse on signale dans le futur académicien, avec le goût assez vif des plaisirs, une forte vocation littéraire & dramatique. Elle s'affirma avec éclat dès 1757 par une pièce de circonstance relative à l'attentat de Damiens qui venait d'étonner la France. L'*Allégresse champêtre*, début assez agréable d'un auteur de vingt-six ans, était une opérette mêlée de chants & de danses, que les Toulousains accueillirent avec une faveur très marquée. Cailhava n'attendit pas plus longtemps pour tenter la fortune littéraire. Il partit pour Paris ayant, dit un biographe, pour tout trésor, comme il arrive à tant d'autres de ses compatriotes, son portefeuille garni de poésies & ses espérances.

1. La *Revue des Pyrénées* a rapporté dans sa chronique (ci-dessus, p. 589), un fragment d'un discours de M. Claretie concernant Cailhava. Il nous a paru que c'était une excellente occasion pour reproduire une notice publiée il y a quarante ans dans le *Courrier du Gers*.

N. D. L. R.

Digitized by Google

Il se lança dans la vie parisienne sans argent & sans protection. Il ne rechercha pas même l'appui des coteries, de la coterie philosophique, par exemple, qui eût pu lui faire la courte échelle pour arriver au succès & qui, au contraire, le harcela toujours par l'organe de Grimm, de Diderot, de La Harpe & d'autres encore. Il eut des amis, sans doute; son caractère franc & joyeux, sa vivacité méridionale, sans compter sa figure dont les contemporains ont dit du bien (nous verrons ce que nous en dira M. de Bordes en reproduisant un portrait authentique qu'on m'a dit fort bon), lui créèrent d'aimables relations. Mais cela ne suffisait pas pour forcer les portes du théâtre. La première pièce qu'il présenta aux comédiens, — *Crispin gouvernante*, un de ces imbroglios désopilants dont il garda le goût au milieu des sensibleries philosophiques qu'on mettait à la mode, — fut impitoyablement refusée par ces juges quelque peu suspects.

Il n'était pas homme à se décourager pour cette déconvenue; nous le verrons résister à d'autres épreuves. Il ne tarda pas à se représenter devant les acteurs du Théâtre-Français avec une pièce plus sérieusement travaillée, *la Présomption à la mode*, comédie en cinq actes & en vers. Elle fut reçue, mais ne supporta pas jusqu'au bout l'épreuve du feu. La versification était facile, les tirades agréables ne manquaient pas; l'idée mère, — un fat qui veut en berner un autre & qui est lui-même victime de ses propres mystifications, — était essentiellement comique. Mais la force avait manqué au poète débutant pour charpenter vigoureusement cinq actes sur cette idée. La faveur du public, sensible dans les premières scènes, baissa peu à peu & fit place à l'ennui. Un des passages les plus applaudis décrivait fort gaiement les peines d'un auteur dramatique à l'occasion d'une première représentation. Les cabaleurs, à qui on défend de siffler, s'enrhument tout exprès la veille, disait Cailhava, & les éternuements ont succédé aux sifflets. « Il faut qu'il ait soufflé un mauvais vent la veille de l'enterrement de M. de Cailhava, disait à son tour cette méchante langue de Grimm, car je n'ai jamais vu un rhume plus général & plus obstiné. » — Un autre se serait senti découragé, écrit encore le biographe que nous avons cité plus

Digitized by Google

haut; mais Cailhava était opiniâtre, il persista & fit bien.

En effet, sa seconde pièce reçue à la Comédie française fut un succès. En vrai Gascon, il eut recours cette fois à une petite ruse, souvent employée d'ailleurs avant & après lui. L'affiche annonçait *Phèdre*, alors très courue, & la salle fut remplie de bonne heure. Il faut lire dans la *Correspondance de Grimm* (t. IV, p. 393, 1er octobre 1765) le plaisant récit de l'étonnement des spectateurs quand, la toile levée, ils virent, au lieu du palais classique de Thésée, deux maisons attenantes, d'assez pauvre apparence, dans un paysage rustique. Préville, acteur fort aimé du public, s'avance en même temps, en costume de valet, & annonce *le Tuteur dupé* ou *la Maison à deux portes*, d'un auteur dont la modestie n'avait pas permis qu'on mît son nom sur l'affiche. Le parterre accepte, écoute, rit & applaudit jusqu'à la fin. L'auteur lui-même, le modeste auteur, est demandé à grands cris & reçoit en plein visage une explosion de bravos. Cette exhibition personnelle avait commencé à *Mérope* pour la grande idole de ce siècle. Après Voltaire, combien y sont passés pour sa punition! Il faut se hâter de le dire, la pièce de Cailhava n'était pas indigne de son succès. Les critiques purent en attribuer la plus grande part au jeu entraînant de Préville; il n'y en a pas moins une verve comique rare, une remarquable fécondité d'invention & un grand nombre de traits spirituels dans cette comédie, dont le défaut est d'être bâtie sur la grosse invraisemblance d'un vieux tuteur qui se laisse tourner en tous sens par un fripon de valet, admis à la confidence de ses affaires les plus secrètes. C'était le rôle de l'esclave dans la comédie de Plaute, parce que tel ou tel esclave favori jouait le même rôle dans la famille antique; mais la comédie moderne a d'autres mœurs à dépeindre.

Le Tuteur dupé resta longtemps au théâtre; on peut le lire encore avec plaisir, avec plus de plaisir peut-être que tout le reste de l'œuvre de Cailhava. Ce fut aussi son plus grand succès dramatique. Il est allé plus loin comme étude de mœurs & comme style, mais il n'a rien fait de plus gai dans le genre de la grande comédie. Ses productions se succédèrent avec rapidité. — 1767 : *les Etrennes de l'amour*, comédie-ballet en un

Digitized by Google

acte & en vers, bluette sans conséquence que ne put soutenir l'exhibition d'un amour (Mlle Luzy) & de plusieurs Grâces, moyens sur lesquel l'auteur devait fonder ses espérances beaucoup plus que sur les vulgaires personnages d'un abbé prétentieux & d'un financier stupide; — 1769 : *le Mariage interrompu*, trois actes en vers. Cette comédie, dont l'intrigue roule encore sur les friponneries d'un valet, jouée à merveille par Préville, eut un succès aussi vif, mais moins soutenu que *le Tuteur dupé;* — 1770 : *le Nouveau marié*, acte mêlé d'ariettes. La musique de Baccelli parut dépourvue d'idées originales, & l'auteur lui-même n'en avait pas mis assez de son côté. Cet opéra comique tomba. — La même année : *le Cabriolet volant ou Arlequin-Mahomet*, drame philosophi-comi-tragi-extravagant en quatre actes; — 1771 : *Arlequin cru fou*, *Sultane & Mahomet*, suite du *Cabriolet volant*, drame en trois actes. Ces deux pochades, d'une folle gaieté, eurent un grand succès à la Comédie italienne.

Dans le même temps, *la Bonne Fille*, imitée de Goldoni, eut une vogue méritée. Goldoni, le Molière italien, n'est pas sans quelque rapport avec Cailhava; il a la même verve, la même facilité pour faire naître des incidents dramatiques; mais par son esprit d'observation, d'ailleurs plus étendu que profond, il a pris parmi les peintres de mœurs une place bien supérieure à celle de notre poète.

A travers des vicissitudes de succès & de mécomptes que je suis loin d'avoir complètement énumérées, Cailhava préparait sa grande pièce, son chef-d'œuvre, la comédie de caractère qui devait fixer son rang, — il l'espérait du moins, — parmi les maîtres. *L'Egoïsme*, en cinq actes & en vers, fut représenté le 19 juin 1777. Mais cette comédie n'eut qu'un succès d'estime. Les juges les plus sévères, dont Grimm s'est fait l'écho, la trouvèrent « faiblement intriguée & plus faiblement écrite. » Décision trop rigoureuse : le style de Cailhava, sans avoir la vigueur des grands modèles, est abondant & facile, & ne peut guère redouter de comparaison parmi les œuvres dramatiques en vers de la même époque; quant à son plan, il est ici, comme partout, bien tracé. Mais cette rude tâche de creuser un caractère aussi général que l'égoïsme eût demandé un

Digitized by Google

génie de premier ordre; Cailhava réussit mieux à croiser en tous sens les fils légers d'une intrigue purement amusante. Et pourtant *l'Egoïsme* garde une place honorable dans les annales du Théâtre-Français; cette pièce continue, à une époque d'affaissement littéraire & de réformes avortées, les bonnes traditions de la comédie classique. On vit d'ailleurs, par la tentative malheureuse d'un des auteurs à la mode, qu'il était plus facile de dénigrer que de surpasser le disciple de Molière. La chute de *l'Homme personnel*, de Barthe, fit ressortir ce qu'il y avait d'étude sérieuse & de bonnes inspirations dans la pièce de Cailhava.

A partir de cette époque, notre écrivain entre dans une phase toute nouvelle. Le théâtre lui est à peu près fermé par l'inimitié du grand acteur Molé, inimitié dont je ne dirai ni les causes ni les divers incidents, que Cailhava lui-même a très agréablement exposés. Il aurait pu, au prix de quelques humiliations, rentrer en faveur & poursuivre sa carrière dramatique. Il aima mieux se chercher d'autres ressources. Il était en fonds de provisions littéraires qu'il espérait exploiter utilement en dehors du théâtre; ses longues études sur les grands comiques, sur Molière surtout, lui paraissaient dignes d'être soumises au jugement des lecteurs studieux. Il avait publié dès 1772, en quatre volumes in-8°, *l'Art de la comédie*, ouvrage plein de remarques judicieuses, mais écrit malheureusement avec trop de négligence & de diffusion. Il en donna une nouvelle édition en deux volumes seulement en 1786, avec des améliorations qui sont loin d'avoir amené ce livre au point de perfection dont il était susceptible. Tel qu'il est, on peut encore le consulter avec quelque agrément & surtout avec fruit pour l'intelligence de la tradition dramatique du théâtre français.

Les remarques sur Molière ne manquent pas dans *l'Art de la comédie*. Toutefois, Cailhava, qui avait constamment médité le théâtre de notre grand comique, pour lequel il professait une admiration voisine d'un culte superstitieux (on prétend qu'il portait une dent de Molière enchâssée dans une bague), ne crut pas avoir payé à l'auteur du *Tartufe* un tribut suffisant. Il publia en 1779 un *Discours prononcé par*

Digitized by Google

Molière le jour de sa réception posthume à l'Académie française, & continua à préparer ses grandes *Etudes sur Molière*, qui parurent en 1802. Encore un livre très bon à consulter, mais qui a le tort grave de n'avoir pas été conçu d'après un plan large & sévère, ni écrit avec la précision & l'élégance continue qui font vivre une œuvre littéraire. Pour compléter la liste de ses œuvres didactiques, il faut citer encore un *Essai sur la tradition théâtrale* (1798), & des *Réflexions sur les causes de la décadence du théâtre & les moyens de le faire refleurir*, publiées avec de piquants *Mémoires historiques* en tête du *Théâtre complet de Cailhava* (cinq volumes, 1781-1782).

Cependant, le laborieux écrivain didactique n'avait pu rester si longtemps étranger aux luttes de la scène[1]. Il était rentré dans la lice avec une œuvre qui compte parmi ses meilleures au point de vue littéraire, mais qu'il faut condamner sous un autre rapport. Parmi les journalistes qui avaient plus d'une fois maltraité Cailhava, La Harpe s'était distingué par une obstination d'autant plus fâcheuse que le *Mercure*, dont le célèbre critique avait alors la direction, exerçait une influence réelle sur l'opinion publique. Cailhava résolut de se venger de ses épigrammes par une comédie. Voltaire avait donné ce mauvais exemple contre Fréron par sa triste & cruelle *Ecossaise*. La pièce de Cailhava, *les Journalistes anglais* (août 1782), très habilement conduite & pleine de saillies fort comiques, ne déchira pas La Harpe avec la même atrocité. Toutefois, *Discord* y joue un rôle malhonnête, & son identité avec La Harpe est constatée par des allusions fort transparentes non seulement aux ouvrages, mais à la vie privée de ce littérateur. C'est un tort grave, qui fut puni par l'accueil glacial fait à la pièce, où il y a pourtant des scènes du meilleur comique, par exemple celle où Discord, sollicité par deux invitations à dîner, envoie à sa place, dans l'une des maisons où il est attendu, son valet Crispin, qui choisit dans la garderobe un des habits de son maître, décorés des noms de ses

1. Il faut constater aussi qu'il paya son tribut à la licence littéraire du temps par un ou deux recueils d'œuvres plus que risquées : *Contes en vers & en prose de l'abbé de Colibri* (1798), 2 vol., &c.

Digitized by Google

diverses œuvres dramatiques; &, par suite, la scène où Discord, revenant mystifié, trouve Crispin qui a reçu le même traitement & dont le récit lui paraît une nouvelle plaisanterie à son adresse.

Dans son activité presque fiévreuse, Cailhava ne put voir les commencements de la Révolution sans prendre une part très sensible au mouvement qui s'emparait alors de tous les esprits. Hâtons-nous de dire que le poète ne donna jamais dans les excès de cette époque. Après s'être employé fort utilement à procurer l'arrivée des grains à Paris, il se retira de l'arène politique & fit paraître encore quelques pièces, telles que *les Ménechmes grecs*, comédie en quatre actes (1791), *l'Enlèvement de Ragotin*, en deux actes (1799), &c.

Son entrée à l'Académie française était justifiée par des titres sérieux. Il y fut admis dans le courant de 1798; mais, selon l'usage du temps, il n'y eut ni réception solennelle ni discours. Cailhava échappa même après sa mort à l'éloge académique, son successeur, Michaud, l'auteur de l'*Histoire des croisades*, s'étant dispensé du discours officiel, qui contrariait son tempérament & ses habitudes. Il est à propos de remarquer ici qu'à l'époque de la création de l'Université, M. de Fontanes rendit justice au mérite littéraire de notre académicien en le nommant membre de la Commission chargée de préparer la réorganisation des études.

C'est en 1813 seulement que Cailhava s'éteignit entre les bras de sa fille unique, à Sceaux, où il fut enterré près de Florian. Il avait conservé dans sa vieillesse son égalité d'humeur & sa gaieté expansive, malgré sa pauvreté que vinrent pourtant soulager les bienfaits de Napoléon. Mais son principal soutien fut sa fille, qui ne se maria pas pour rester plus à portée de lui prodiguer ses soins. Il a laissé, nous apprend la *Biographie universelle*, de très complets mémoires sur sa vie, dont il serait bien à désirer qu'on donnât une édition. Ils renferment, assure-t-on, un tableau fort curieux de la société & de la littérature françaises pendant un demi-siècle.

Ce serait peut-être le titre le plus durable de la gloire littéraire de Cailhava. Mais il en a un très solide dans ses travaux didactiques & surtout dans ses comédies, où l'un de ses criti-

Digitized by Google

ques les plus sévères, Grimm, trop influencé dans ses jugements par les innovations de son dangereux ami, l'auteur du *Père de famille*, a reconnu pourtant « des saillies d'une verve vraiment comique, l'art d'inventer des situations plaisantes, & celui de nouer & de dénouer vivement une intrigue. » (*Correspondance*, t. VIII, p. 174.) Quelque jugement qu'on porte sur la valeur absolue de son œuvre dramatique, il faudra du moins constater la position excellente qu'il sut prendre & garder toujours au milieu de l'abâtardissement de l'art théâtral. Picard, le meilleur comique de la période littéraire qui a immédiatement suivi celle de Cailhava, lui a rendu cet honorable témoignage dans l'*Éloge funèbre* qu'il a consacré à sa mémoire : « A une époque, dit-il, où la comédie était dénaturée par le jargon, l'enluminure & le faux bel-esprit, il eut le courage (car il en fallait alors) de vouloir composer des ouvrages dans le genre de Molière. »

Léonce COUTURE.

La publication de l'article ci-dessus nous fournit l'occasion de regretter qu'il n'existe, en fait de *Biographie toulousaine*, qu'un ouvrage ancien, incomplet, très inexact. Voilà l'œuvre que devraient entreprendre en commun nos Académies & nos Sociétés savantes.

N. D. L. R.

Fêtes françaises au Canada. Honneurs rendus à un Pyrénéen[1].

I.

Dernièrement, la *Revue des Pyrénées*, organe de l'Association pyrénéenne, publiait un travail sur le rôle du chevalier de Lévis au Canada de 1756 à 1760, & sur la manière dont

1. *Le Quotidien*, n° du 8 juillet 1895. Lévis, Mercier.
L'Événement, n°s des 13 avril, 17, 18, 19, 22, 25 juin 1895. Québec, L.-J. Demers & frère.
Le Journal des Campagnes, n° du 20 juin. Québec, Brousseau.
Le Moniteur, n° du 22 juin. Lévis, Emile Gelly.
Le Moniteur de l'Ariège, n° du 7 juillet 1895. Foix, impr. Pomiès.

Digitized by Google

il commanda les dernières troupes françaises de là-bas. Le personnage est de ceux que les Franco-Canadiens aiment à évoquer. Aussi, M. le marquis de Lévis & sa femme, sa nièce Mme la comtesse d'Hinnisdal, M. le marquis de Nicolay, fils de l'arrière-petit-fils du maréchal de Lévis, sa femme, M. le comte & la comtesse d'Hunolstein, partaient, le mois dernier, pour assister à l'inauguration d'une statue du glorieux officier de Louis XV.

Déjà il y avait à Québec une colonne élevée sur le champ de bataille où Montcalm & Wolfe étaient morts; le nom de Lévis avait été donné à la ville qui est en face Québec, de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent. Mais les Canadiens voulaient mieux. La statue du maréchal de Lévis a été élevée, détail bien remarquable, avec l'autorisation du gouvernement anglais; le peuple vaincu a célébré son passé & ses jours de lutte suprême avec le consentement du vainqueur. Imaginez Strasbourg élevant une statue au général Ulrich ou au préfet Valentin, Metz à Canrobert, avec la permission de l'empereur allemand!

Le marquis de Lévis devait arriver à Québec le 13 juin. Il est intéressant de voir avec quels sentiments français l'attendent & l'annoncent les journaux de « la vieille cité de Champlain. » Ainsi l'*Événement* parle, « non sans un serrement de cœur, de l'agonie de la Nouvelle-France, de la fin de la domination française en Amérique, de Québec, qui est le boulevard de la race française en Amérique : nous sommes un petit peuple français que la Providence, dans ses desseins impénétrables, a fait sujet britannique, qui est fidèle à la couronne d'Angleterre, mais qui pour cela ne reste pas moins & restera toujours français de cœur, de langue & de religion. »

Le marquis de Lévis & les personnes qui l'accompagnaient n'arrivèrent à Québec que le 17. A la gare, le maire les attend; des discours sont prononcés; le marquis de Lévis parle de sa famille & de celle des Montmorency-Laval, raconte sa visite au lac George, au lac Champlain, à « ce qui fut jadis Carillon », félicite les Canadiens d'être restés catholiques & Français; le marquis de Nicolay se déclare, comme officier français, heureux d'honorer la mémoire de son arrière-

Digitized by Google

grand-père, & remercie le gouvernement français de lui avoir permis de venir assister « à de véritables fêtes de famille, étrangères à toute politique & à tout esprit de parti. » Aussitôt on voit le drapeau français flotter sur le *Frontenac*. Visites chez le cardinal, à l'Université-Laval.

Le soir, la ville de Lévis est illuminée. *L'Événement* signale la délicate attention de la société anglaise de cette ville, qui n'hésite pas à prendre une part active à ces réjouissances françaises. De Québec, le spectacle est grandiose & d'autant plus beau que des feux de la Saint-Jean s'allumaient sur les points les plus élevés de la falaise & que des feux d'artifice étaient lancés en divers endroits; la maison du recteur de l'église anglicane, aussi bien que l'école des Maristes catholiques, était illuminée. Nous relevons dans un des journaux de Lévis une jolie phrase de M. Ernest Gagnon sur ces feux de la Saint-Jean : « Ils jetaient leurs reflets sur un passé qui se déroule dans les deux mondes & embrasse plus de vingt siècles, & ni M. Edison, ni aucun électricien ne saurait nous donner de lumière qui pût nous faire voir si loin. »

Le 18, les hôtes de Québec vont au couvent des Ursulines, y sont reçus « aux accords de la harpe », saluent la châsse où est gardé le crâne de Montcalm; le marquis de Lévis fait l'éloge des religieuses. Dans l'après-midi ils traversent le fleuve & vont à Lévis. Une grande foule les attend; « toute la force de police est sur pied »; le maire les reçoit; toutes les maisons, même celles des citoyens d'origine anglaise, sont couvertes de drapeaux, d'oriflammes, d'inscriptions de bienvenue; les cloches sonnent à toute volée, les musiques jouent, les enfants offrent des bouquets. A l'hôtel de ville, le maire lit un discours, « un petit chef-d'œuvre », comme dit le *Journal des Campagnes* : il montre tous les endroits, illustrés dans la campagne de Montcalm & de Lévis, que l'on peut voir de la ville, parle « du cœur catholique & français de cette vieille noblesse qui, en 1760, portait si fièrement la croix & l'épée, fleur de chrétiens & de héros pour qui le drapeau blanc était un double symbole », & remet au marquis de Lévis l'adresse écrite sur parchemin en lettres gothiques & encadrée d'enluminures exécutées par les religieuses du Bon-Pasteur. Le marquis

Digitized by Google

répond & fait sentir quelle émotion il avait éprouvée, la veille, en voyant de Québec l'illumination de Lévis qui se réflétait dans le fleuve; puis il rappelle le mot du fils du héros de Sainte-Foy : *noblesse oblige;* enfin, il remercie le curé de Lévis d'avoir élevé une reproduction de la Vierge qui est dans l'église du village de Lévis (Seine-&-Oise) & demande que l'on prie pour le Canada, pour la France, « & pour la gracieuse souveraine, sous le sceptre de laquelle vous avez gardé vos libertés, vos vertus & vos traditions, & pu vous développer avec une prodigieuse fécondité. » Le marquis de Nicolay joint quelques paroles à celles de son cousin. Aussitôt le Conseil de ville entre en séance, invite ses hôtes à y prendre part, change le sceau de la cité & le remplace par le blason des Lévis avec leur devise : « *Dieu ayde au second baron chrestien Lévis!* », confère le titre de citoyens de Lévis aux trois Français qui ont fait le voyage du Canada. Le marquis de Lévis est prié de signer le procès verbal « avec une plume d'aigle canadien. » Retour à Québec.

Le 19, parade de l'artillerie royale, à laquelle le marquis de Nicolay assiste en uniforme de lieutenant au 135e de ligne. Pendant ce temps a lieu la distribution des prix aux élèves-maîtresses de l'École normale, dans le couvent des Ursulines; le marquis de Lévis y fait, selon l'*Événement*, « un bijou de discours au cours duquel il a parlé du rôle de la femme dans l'éducation. » Le gouverneur de la prison, qui est, d'après le journal canadien, « le plus jeune des capitaines de l'univers ayant commandé un navire à l'âge de dix-sept ans », envoie son portrait au marquis de Lévis.

Le 22 juin, l'*Événement* publie une reproduction du *Monument des braves de* **1760** élevé en 1860 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. C'est une colonne de fer bronzé, surmontée d'une Bellone de bronze ; sur le piédestal, les noms de Murray & de Lévis avec les armes d'Angleterre & celles des Bourbons. En 1892, on a restauré ce monument destiné à rappeler la glorieuse bataille de Sainte-Foy. Le journal publie des vers qui furent alors composés par un poète franco-canadien, M. Napoléon Legendre :

Digitized by Google

. . . . . .
Lévis, qui força la Victoire
Jusque sous le feu des remparts.
. . . . . .
Et toi, mère adorée, ô France,
Pays des hauts faits éclatants,
Reçois les vœux & l'espérance
De tes fils oubliés longtemps.
Chaque jour, sur cette colline,
Tout vibrants de ton souvenir,
Leur front devant le ciel s'incline
Pour que Dieu daigne te bénir.

Suit le programme de la fête nationale. Le 23 juin, le marquis de Lévis & le premier ministre de la province de Québec visiteront les plaines d'Abraham & le monument de Sainte-Foy; une fanfare jouera des airs canadiens. Le lendemain 24, grand'messe solennelle. L'ordre de la procession est curieux à examiner. Des chars allégoriques, dont deux portent un petit saint Jean-Baptiste; le drapeau de Carillon, escorté par les zouaves pontificaux; le drapeau blanc; les autorités de la province; diverses Sociétés religieuses, commerciales, musicales, jusqu'à des clubs de raquettes (*le Huron*, &c.) & de pêche; le drapeau tricolore. Devant les édifices du Parlement, il y aura un déploiement militaire, & le lieutenant-gouverneur prononcera « le discours de circonstance. » Durant l'après-midi, fêtes diverses. Le même numéro du journal publie une reproduction des « statues historiques » qui ornent la façade du Parlement de Québec : Lévis, Frontenac, Montcalm, voilà pour les Français; Salaberry, qui, en 1813, empêcha les États-Unis d'enlever le Canada à l'Angleterre; Wolfe, l'adversaire de Montcalm; lord Elgin. Les notices consacrées à chacun d'eux offrent des traits curieux. Les journalistes canadiens comparent à Léonidas l'officier qui, à la bataille de Châteauguay (26 octobre 1813), battit les Américains & conserva le Canada à la Grande-Bretagne. A propos du comte de Frontenac, nous apprenons que Québec « s'habitue très difficilement à appeler *terrasse Dufferin* ce qu'on a nommé pendant de si longues années *terrasse Frontenac* »; pour Wolfe, ils ne dissimulent pas que ses sommations étaient arro-

Digitized by Google

gantes. Suit un article sur Louisbourg. M. Faucher de Saint-Maurice salue les 4,000 soldats français qui y dorment sans croix ni prières; il relève dans le *Courrier des États-Unis* la mention des médailles commémoratives que la Société américaine des guerres coloniales a récemment distribuées à l'occasion d'un monument commémoratif de la défaite des Français en 1745, « cérémonie d'un caractère anti-français, les médailles ayant été faites avec les canons de la frégate française *la Célèbre* qui avait sauté pendant le siège. » M. de Saint-Maurice demande que la Société du Souvenir français fasse son devoir à son tour. Un peu plus loin, il dit que le marquis de Lévis a eu tort de parler de la *conquête* du Canada. « Nous avons été *cédés* par la France, mais *non conquis* par l'Angleterre; si nous sommes devenus des sujets anglais, nous n'avons pas à nous plaindre, car l'Angleterre a su scrupuleusement conserver vis-à-vis de nous la foi des traités; religion, langue, fierté du passé, cette trilogie est le secret de la vitalité de la race canadienne-française ». De son côté, *la Minerve* loue les discours du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, « l'orateur des manifestations qui marquent un retour populaire avec les glorieuses époques & les personnages illustres des Annales de la Nouvelle-France. « Le soir, lady Aberdeen, femme du gouverneur général, donne un *at home* où se rend l'élite de la société de Québec, & le journal canadien note que la conversation a eu lieu « surtout en français. » Le lieutenant-gouverneur donne un grand dîner où assistent le gouverneur général & sa femme, le lieutenant-gouverneur d'Ontario, le cardinal Taschereau, le lord-évêque anglican de Québec, le marquis de Lévis & sa famille, M. Klecskowski, consul général de la République française, &c... La fanfare de l'artillerie canadienne alterne avec une société chorale, qui fait entendre de vieux airs canadiens; un beau feu d'artifice est tiré; il circule sur le fleuve des bateaux où l'on chante :

. . . . . .
« Nous conservons un tendre amour
Pour l'immortel pays de France.
. . . . . .

Digitized by Google

Vive la France & l'Angleterre!
Vive Aberdeen! vive Lévis! »
. . . . . .

Sur l'hôtel de ville on lit le nom de Lévis en lettres de feu, « surmonté d'un castor & d'une étoile flamboyants. » Ajoutons que dans la matinée lady Aberdeen présidait la distribution des prix aux élèves des Ursulines.

II.

La fête nationale du Canada ayant eu lieu, le lendemain l'*Evénement* du 25 en rend compte. « Nous étions à peine quelques milliers, lors de la cession de notre pays à l'Angleterre; nous sommes aujourd'hui deux millions, & nous formons 45 % de la population totale de la Confédération. » Le gouverneur général, lord Aberdeen, sa femme, ainsi que le marquis de Lévis & ses compagnons de voyage, y assistaient. Le journal québécois dit que jamais on n'avait vu pareille pompe. A noter ce qui suit, au sujet d'une Société canadienne-française de fondation récente : « Le règlement leur commande de porter un uniforme militaire & l'on dit que le costume adopté est celui des télégraphistes français, *qui est magnifique.* » Qui s'en doutait en France? Au pied de la colonne de Sainte-Foy, un orateur évoque la mémoire du chevalier de Lévis : « Nos pères voulaient conserver à la France une terre vaste comme les trois quarts de l'Europe... malgré les brumes de l'Océan nous voyons incessamment la France debout sur un sublime sommet... nous avons bien souffert après que le vieux drapeau eut repassé l'Atlantique... mais nous pardonnons à la France de nous avoir abandonnés, en songeant qu'elle ignorait en 1760 l'importance du Canada & en nous rappelant que la plume de Voltaire était à cette époque plus puissante que toutes les épées françaises qui étaient restées sur le continent. » Le marquis de Lévis répond & dit qu'en quittant les Canadiens il emportera dans son cœur la devise de Québec : *Je me souviendrai.* Le marquis de Nicolay à son tour (& les journa-

Digitized by Google

listes canadiens signalent la démarche fière & l'air martial de notre compatriote) remercie & salue *les braves* « qui dorment ici de l'éternel sommeil. » D'autres discours sont prononcés, & l'on entonne « le beau chant : *O Carillon! je te revois encore!* » Le soir, diverses réjouissances ont lieu.

Le lendemain, on découvre la statue de Lévis. La messe est célébrée; le principal de l'Ecole normale Laval y prononce un sermon sur le passé & l'avenir de la race canadienne; des discours sont adressés au lieutenant-gouverneur & au maire dans la sacristie. La procession se déroule; le gouverneur général assiste au défilé; on lui lit une adresse où il est remercié « d'avoir compris que, quand nous disons : *Dieu sauve la reine!* nous exprimons une loyauté tout aussi franche & tout aussi inébranlable que si nous disions : *God save the Queen!* » Lord Aberdeen répond en français, se loue de réunir à sa table des convives français & anglais, « disant non seulement : *the Queen*, mais aussi : *la Reine.* » On dévoile la statue de Lévis, représenté au moment où il brise sur son genou l'épée qu'il refuse de rendre. « Le tribun canadien par excellence, l'idole des masses », en un mot le lieutenant-gouverneur de Québec prononce un discours & le termine en flétrissant « un philosophe impie & ricaneur, ce Triboulet d'un *Roi qui s'amuse*, Voltaire, qui riait du Canada devant la cour de Louis XV comme il avait ri de la France devant Frédéric. » Le lieutenant-gouverneur compare Babylone & la Rome des derniers empereurs à l'empire français d'Amérique, « finissant dans le festin d'un roi qui perdait une des plus belles parties de son apanage, riant & chantant, une coupe à la main, le blasphème de l'orgie à la bouche. » Le premier ministre de la province de Québec prend la parole à son tour, salue la mémoire de Lévis, rappelle les vers du poète canadien Crémazie :

> Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée,
> Près de Lévis, moururent en soldats!

Le marquis de Nicolay, en uniforme du 135e, proclame l'honneur du drapeau français & salue celui de l'Angleterre. Notre

Digitized by Google

consul général au Canada remercie le gouvernement de la province de Québec pour l'éclat de ces fêtes. Le marquis de Lévis prend encore la parole. A signaler encore l'adresse du Cercle catholique de Québec où, comme on peut s'y attendre, sont dénoncés « les philosophes de boudoir & les poètes de cour » qui en 1759 se moquaient de nos *quelques arpents de neige*. D'autre part, voici M. Fréchette qui, dans *la Patrie*, établit que la Pointe-Lévis, où s'élève la ville de Lévis, doit s'écrire Pointe-Lévy & qu'elle ne porte ni le nom du lieutenant de Montcalm ni d'un de ses ancêtres qui avait été vice-roi du Canada au dix-septième siècle, mais celui... d'un obscur marchand juif[1]. Le 25, le marquis de Nicolay part de Québec pour regagner New-York & la France; le marquis de Lévis & le reste de sa famille s'en retournent ensuite.

Le *Journal des Campagnes* a raison de citer un vers du poète Crémazie qui résume bien ces fêtes : « La France a notre cœur, Albion notre foi. » Citons encore un journal de Lévis même, *le Moniteur*, dont nous devons un numéro à l'obligeance de M. le Maire de cette ville. Nous y remarquons d'abord un poème de M. Napoléon Legendre sur les plaines d'Abraham & de Sainte-Foye :

. . . . . .
« C'est Lévis, le soldat à la forte poitrine,
Vivant rempart...
O France, doux pays, notre mère patrie,
Tu dois sentir monter, dans ton âme attendrie,
Un fier penser à ces souvenirs triomphants.
. . . . . .
Mais, Lévis, tu n'as pas livré ton oriflamme :
Tes drapeaux, tu les as tous jetés à la flamme,
Et ce feu brûle encor vif au fond de nos cœurs. »
. . . . . .

Suit un article sur la Vierge de Foy, la légende que l'on raconte à son sujet dans les environs de Dinant (Belgique), la manière dont Québec reçut en 1669 une image faite avec le bois du chêne où la statue avait été honorée en 1628, l'origine

1. Contesté dans *le Quotidien* du 8 juillet (Lévis. Mercier).

Digitized by Google

du nom de Sainte-Foy. On reproduit en outre deux des chansons qu'aimaient les soldats de Lévis :

« N'oublions pas Monsieur d'Lévis
Qui s'trémoussait comme une furie, »

& le refrain, qui n'est pas d'une grande courtoisie pour les Anglais :

« Ces doubles chiens,
A coups d'pieds, à coups d'poings,
Nous auraient cassé la gueule & la mâchoire (*sic*). »

N'insistons pas sur un article où, en termes assez vifs, le journaliste de Lévis s'étonne que M. Hanotaux[1] soit intrigué « à l'idée d'une Alsace acclamant, sous les yeux de l'Allemand vainqueur, les héros de la Défense nationale », & qu'il ne comprenne pas que lord Dufferin, « l'un des gouverneurs les plus sympathiques que nous ayons eus, & peut-être le plus brillant, avait parfaitement senti, lorsqu'il disait : *We accept your past, you accept our present : Nous acceptons votre passé, vous acceptez notre présent.* » Nous n'insisterons point davantage sur le récit de ces fêtes si touchantes par le patriotisme français qui y éclate, par la manière dont les Canadiens s'accommodent de la domination du peuple auquels ils ont été *cédés* par Louis XV, si curieuses aussi par le peu de sympathie qu'ils ont pour Voltaire & pour les Etats-Unis, par l'admiration qu'ils ressentent moins pour Montcalm peut-être, bien qu'il soit mort là-bas, que pour le chevalier de Lévis.

Nous terminerons cet article en signalant l'intérêt particulier d'un numéro du journal *Le Quotidien*, qui paraît à Lévis. Un des collaborateurs de cet organe insiste sur ce qu'il y a de surprenant à voir un peuple conquis[2] braver les faits accomplis, & de sa propre initiative donner le droit de cité à M. le marquis de Lévis, faire sien le représentant d'un peuple qui n'a

1. M. Hanotaux était alors ministre des affaires étrangères.

2. *Sic.* Nous avons vu que les Canadiens se glorifient cependant d'avoir été, non conquis, mais cédés.

Digitized by Google

plus de droits à exercer sur les rives du Saint-Laurent. « Figurez-vous », dit le journaliste canadien, « une ville d'Alsace offrant aux descendants des maréchaux français de 1870 les franchises de leur cité. » Et M. Nérée Beauchemin consacre un sonnet à la France :

> Toi qui, sous tous les cieux, du couchant à l'aurore,
> Pacifique héroïne, allumas le flambeau
> Des saintes libertés qu'un siècle aveugle ignore,

évoque les souvenirs de 1870-71 dont voici vingt-cinq années qui nous séparent :

> Un jour on entendit tinter un glas sonore,
> Sur tes plaines déjà s'abattait le corbeau,

glorifie le relèvement de notre patrie que les Canadiens français aiment à considérer comme la leur malgré la domination britannique, & conclut son dernier tercet par le cri de *Vive la France !*

DOUBLET,

Ancien membre de l'École d'Athènes,
professeur au Lycée de Nice.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

M. André DELEBECQUE. — **Sur les lacs du littoral landais et des environs de Bayonne,** dans les *Compt. rend. de l'Acad. des sciences,* n° 1. 6 janvier 1896. Paris.

Dans la première quinzaine de décembre 1895, j'ai exploré, avec le concours de M. J. Magnin, commis des ponts & chaussées, deux groupes de lacs : celui des lacs du littoral landais & celui des lacs des environs de Bayonne, dans la région sous-pyrénéenne. Les profondeurs des lacs du premier groupe sont citées dans un certain nombre d'ouvrages, mais, en général, d'une manière inexacte; les lacs du second groupe n'avaient jamais fait l'objet d'aucune étude, du moins à ma connaissance.

Voici les résultats que j'ai trouvés :

Parmi les lacs du littoral landais, le lac d'Hourtin a une profondeur de $9^{m}70$ avec une superficie de $5{,}923^{ha}$ [1]; le lac de Lacanau une profondeur de $6^{m}90$ avec une superficie de $1{,}767^{ha}$; le lac de Cazau une profondeur de $22^{m}30$ avec une superficie de $5{,}608^{ha}$; le lac de Parentis [2] une profondeur de $20^{m}50$ avec une superficie de $3{,}502^{ha}$; le lac d'Aureilhan une profondeur de 6 mètres avec une superficie de 414^{ha}. Les car-

1. Ces diverses superficies m'ont été obligeamment communiquées par les ingénieurs des ponts & chaussées de la Gironde & des Landes.

2. Ce lac s'appelle sur les cartes *étang de Biscarosse* & de *Parentis*. Je l'appelle lac de *Parentis* pour le distinguer d'un petit étang situé au nord, qui porte sur les cartes le nom de *petit étang de Biscarosse*.

Digitized by Google

tes hydrographiques de ces lacs n'ont pas été dressées; cependant, assez de coups de sonde ont été donnés pour permettre de conclure que les profondeurs indiquées ci-dessus ne s'écartent que peu des profondeurs les plus grandes. Aucun des autres lacs de la Gironde & des Landes ne paraît avoir plus de 5 mètres de profondeur.

Remarquons que les lacs d'Hourtin & de Cazau sont les nappes d'eau douce les plus étendues, entièrement situées sur le territoire français. Leur superficie atteint environ le dixième de celle du lac de Genève. Le lac du Bourget, qui vient immédiatement après, n'a que 4,462^{ha}.

Il est bien connu que la formation de ces lacs est due aux dunes du littoral qui empêchent l'écoulement des eaux venues du plateau des Landes. Leur profondeur augmente doucement & non pas brusquement, comme on le croit généralement, des landes vers les dunes, à une faible distance desquelles elle atteint son maximum. Dans chacun des lacs d'Hourtin, de Parentis & de Cazau, on reconnaît très bien un chenal immergé, prolongeant jusqu'aux dunes le lit de l'affluent principal du lac & dont la profondeur dépasse de 2 à 6 mètres celle des fonds voisins. Il s'ensuit que, pour ces trois lacs, les profondeurs que j'ai données ne correspondent pas, comme c'est généralement le cas, à un plateau horizontal, mais bien à un ravin creusé dans ce plateau.

Ces trois petits lacs de la région sous-pyrénéenne que j'ai explorés sont : le lac de Mouriscot (profondeur 12^{m}50), le lac de Brindos (profondeur 7^{m}50) & le lac Marion (profondeur 23 mètres). Ils sont situés dans le voisinage de la gare de la Négresse. Le dernier est sans écoulement aérien & n'a aucun affluent visible. Ils paraissent tous les trois dus à des effondrements provenant de dissolutions souterraines que la présence dans les environs d'argiles gypsifères & de sel gemme explique aisément.

J'ai fait aussi une étude rapide de la composition chimique des eaux de quelques-uns de ces lacs. Le résidu sec par litre de l'eau du lac de Mouriscot est de 0^{gr}281, chiffre relativement élevé & dû à la présence dans cette eau de sulfate de chaux & de chlorure de sodium provenant des gisements voisins.

Digitized by Google

Pour les lacs du littoral gascon, voici les résultats que j'ai obtenus :

Lac d'Hourtin. — Résidu sec par litre.....		0gr18
Lac de Lacanau.	—	0 142
Lac de Cazau.	—	0 104
Lac de Parentis.	—	0 091

Une notable partie de ce résidu consiste en chlorures (0gr05 environ de chlore pour le lac de Lacanau & 0gr33 pour le lac de Cazau). Ce chlore, abondant aussi dans les eaux des lacs d'Hourtin & de Parentis, ne paraît pas être apporté par les affluents qui prennent naissance sur le plateau des Landes dépourvu de gisements de sel gemme. Il ne peut résulter non plus d'infiltrations d'eau de mer, car le fond des lacs d'Hourtin & de Lacanau est au-dessus du niveau de l'Océan. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'il provient d'un entraînement par les vents d'ouest du chlorure de sodium dissous dans l'eau de la mer, qui est à 5 kilomètres au plus de ces lacs.

Contribution à la bibliographie méridionale. — PIERRE FORCADEL, lecteur du roy ès mathématiques (1560-1573), par M. FONTÈS. (*Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, 9e série, t. VI, 1894. — MÊME SUJET (suite). *Ibid.*, t. VII, 1895.)

Sous ce titre, l'auteur analyse les travaux du professeur qui a inauguré l'enseignement des mathématiques dans notre langue au Collège de France. Le but poursuivi dans l'étude de M. Fontès est louable. Il a entrepris de démontrer que P. Forcadel ne s'est pas borné au rôle de simple traducteur, comme nous le dépeignent les auteurs les plus récents des sciences exactes, mais a été un mathématicien de valeur, dont certains travaux ont le caractère de l'originalité.

Pour arriver à ses fins, M. Fontès ne s'attarde pas à reconstituer immédiatement la biographie de l'auteur qu'il veut faire revivre[1]. Il examine successivement ses productions &

1. Nous ne voulons pas dire par là qu'il renonce à se livrer au labeur difficile du groupement de renseignements plus complets & plus exacts que ceux qu'on peut tirer aujourd'hui des banales notices biographiques. Nous avons la preuve du contraire dans son étude sur

Digitized by Google

en signale des points dignes d'attention, qui semblent avoir échappé à ceux qui ont fait l'histoire des mathématiques.

Le Mémoire lu en 1894 n'a trait qu'au premier volume que livra à l'impression P. Forcadel, avant de passer, grâce à Ramus, au rang de savant officiel. Nous voulons parler du premier livre d'un traité d'Arithmétique, agrémenté d'une amusante préface de 1555. Forcadel y déclare avec une certaine crânerie, qu'il veut que les Français ne soient plus obligés de mendier les travaux des Italiens, ni des Allemands & *autres nations estranges.*

Il fait preuve, en quelques passages de son livre, d'un esprit réellement délié & inventif, on pourrait même dire profond.

La plus remarquable des nouveautés (pour l'époque) qui peuvent lui être attribuées est le calcul *a priori* du reste de la division d'un nombre par 7 [1]. Son procédé, qui diffère du moderne [2], n'est pas, au point de vue du résultat, très pratique

le jurisconsulte ETIENNE FORCADEL, frère de Pierre, qu'a publiée notre *Revue* l'an dernier (p. 217 du volume de 1894).

M. Fontès paraît espérer que le temps & des travaux parallèles lui apporteront des documents nouveaux. Il n'a peut-être pas tort, car nous savons qu'une recherche récente lui a révélé l'existence d'un opuscule de Forcadel non mentionné par l'abbé GOUJET. C'est L'ARITHMÉTIQUE DESMONTRÉE, TRADUICTE & COMMENTÉE, traduction publiée en 1570 de l'*Algorithmus demonstratus* de JORDAN NEMORARIUS, ouvrage qui n'est parvenu jusqu'à nous que grâce à une transcription manuscrite de REGIO MONTANUS (Jean Müller).

1. Voir *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, 9e série, t. V, 1893, p. 462, où M. Fontès avait déjà signalé incidemment le procédé dans un Mémoire intitulé *Bilan des caractères de divisibilité.*

2. Après avoir signalé que 10 surpasse 7 de 3 unités, Forcadel attaque les nombres par la gauche de la manière suivante.

Soit, pour fixer les idées, le nombre 8296. Il le réduit d'abord à 1226, qui, divisé par 7, donne manifestement le même reste. Puis, prenant la première tranche de gauche de 2 chiffres, il le remplace par 3 fois 1 plus 2, c'est-à-dire 5 (qui a même reste que 12); il reprend ensuite le nombre 52 & forme la somme 3 fois 5 (ou 15) plus 2, soit 17, qui diminué de 14 (mult. de 7) fait 3. Enfin, il s'attaque en dernier lieu au nombre 36 qui, traité de la même manière, lui donne $3 \times 3 + 6 = 15$, dont le reste est l'unité. Le reste du nombre proposé, lorsqu'on le divise par 7, est donc aussi l'unité.

Digitized by Google

& très rapide; mais les réflexions dont Forcadel en accompagne l'énoncé, après avoir justifié en deux mots le calcul anciennement connu relatif au nombre 9, montrent qu'il avait trouvé & bien compris le principe qu'a utilisé plus tard Pascal dans son opuscule *de Numeris multiplicibus*.

Ce premier exemple d'essai de calcul *a priori* d'un résidu minimum positif suivant un module autre que 9 classe notre *lecteur du roy* presque au même rang que Pascal parmi les précurseurs de Gauss.

M. Fontès relève en second lieu dans ce premier livre un exemple de résolution d'une équation indéterminée (particulière) du troisième degré à deux inconnues. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'à la suite des observations de Forcadel à ce sujet, on peut prendre la solution que donne ce dernier pour point de départ d'un changement de variables dont il serait difficile de trouver la clef. Par cette transformation, une équation (particulière aussi) du troisième degré à une variable peut être ramenée à une forme qui la rend directement résoluble par les formules dites de Cardau.

Enfin, dans le même volume, Forcadel donne, au moyen de nombres qu'il appelle *semblables à quarrés*, la formule la plus générale pour construire des triangles rectangles en nombres entiers. Cette question avait déjà été traitée, mais avec moins de généralité, par Platon & Fibonacci.

M. Fontès avoue, en terminant ce premier travail, n'avoir pas extrait du volume tout ce qu'on peut y trouver de curieux.

Le Mémoire de 1895 est plus documenté que celui dont nous venons de rendre compte. Le deuxième livre de la première Arithmétique de Forcadel (1557), qui ne se trouve pas à Toulouse, y est cependant passé sous silence. M. Fontès se borne à en signaler l'existence à la Bibliothèque Nationale & à Chartres. Il aborde ensuite immédiatement le troisième & dernier, où il relève une explication aussi originale qu'inattendue de la construction de la table numérique connue sous le nom de triangle arithmétique, laquelle servait au seizième siècle à l'extraction des racines. C'est aux puissances successives

Digitized by Google

de 11[1] qu'a recours Forcadel pour justifier la formation des nombres des lignes horizontales successives de son tableau, qui ne sont autres, on le sait, que les coefficients, exprimés numériquement, de la formule littérale du binôme.

La remarque que fait l'auteur à ce sujet, à savoir que la somme des nombres de chacune des lignes de la figure est égale à la puissance correspondante de 2, étonne le lecteur s'il considère qu'elle précède de plus d'un siècle la connaissance de la formule attribuée à Newton; elle dénote un cerveau mathématique plus qu'ordinaire.

Après cetre première Arithmétique en trois livres, œuvre moins didactique que scientifique, Forcadel en publiait en 1558 une autre, consacrée à un sujet spécial, mais d'une importance pratique considérable : *l'Arithmétique par les gects*[2]. »

M. Fontès, en l'examinant, ne peut s'empêcher d'en transcrire *in extenso* la préface, page pleine de verve, où éclate l'esprit méridional de l'auteur.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on rencontre dans les dernières pages de cet opuscule des solutions d'équations indéterminées du troisième degré. Il y a six mois à peine, un correspondant de l'*Intermédiaire des mathématiciens* demandait encore la solution la plus générale d'une de ces équations traitée, sinon complètement, au moins élégamment, par Forcadel. On jugera par là de la difficulté que pouvaient présenter, au milieu du seizième siècle, de pareilles questions.

Le Mémoire de 1895 se termine par un examen succinct de la traduction française de l'*Arithmétique pratique* de GEMME PHRISON[3], publiée en 1560. Forcadel était déjà désigné comme

1. Voir à ce sujet le travail publié par M. Fontès : *Sur l'ancienneté du triangle arithmétique*, Association française pour l'avancement des sciences, Mémoires Congrès de Besançon, 1893, p. 237.

2. *Jetons*, en français moderne.

3. Professeur de Louvain très apprécié de Charles-Quint, dont il fut le protégé. Le texte latin traduit est de 1540. — Pour plus amples détails sur Phrison, consulter : *Une Cosmographie au seizième siècle*, par M. Fontès, *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse* : Rencontre d'un vieux bouquin, pp. 66 & suiv.

Digitized by Google

professeur au Collège royal[1]. M. Fontès n'y relève guère que des commentaires judicieux & substantiels.

Nous ne pouvons passer sous silence une au moins des notes jointes à ce second Mémoire. C'est la première, qui traite trop brièvement, à notre avis, d'une question d'archéologie mathématique mise en relief de nos jours à l'étranger, surtout à Vienne, par M. Alfred Nagl.

Nous voulons parler du calcul par les *gects* ou *jetons*, qui a été d'un usage courant dans notre pays jusqu'à la fin du siècle dernier.

Ceux de nos archéologues qui ne voient dans leur science que l'étude des objets & négligent celle des idées trouveront dans la note de M. Fontès une sorte de révélation. Ils seront surpris de n'avoir pas attaché assez d'importance, faute de notions sur l'histoire du calcul, à des pièces plus que dignes d'attention, comme sont, par exemple, les *sous de Nuremberg* & nombre de *jettons* à compter plus anciens. Notre compatriote M. Delorme, déjà initié par ses recherches aux notions peu répandues de l'ancien calcul, a patiemment recueilli une jolie collection de jetons à calcul de tous ordres qui a beaucoup servi à M. Fontès.

Les renseignements que fournit celui-ci à ce sujet sont trop écourtés, à notre avis. Nous lui en ferions un reproche sérieux si nous ne savions que le budget restreint de notre Académie impose aux productions de ses membres une limite infranchissable. C'est pourquoi nous voudrions voir M. Fontès, aidé d'un habile numismate, publier dans un bulletin archéologique une étude aussi complète que possible sur la manière dont nos pères effectuaient les opérations les plus élémentaires de l'arithmétique.

Il est à noter que les deux Mémoires que nous venons d'analyser ont pu être rédigés (à part la deuxième édition de la traduction de Gemme Phrison, consultée utilement à Bordeaux) sans quitter notre ville.

Il est bon qu'on se répète qu'il y a à Toulouse une riche

1. Le titre qu'il prend est celui de « Professeur ordinaire des mathématiques. »

Digitized by Google

bibliothèque municipale, & que c'est au milieu de véritables trésors bibliographiques que le conservateur, M. Massip, dirige les chercheurs avec un zèle & une patience rares. Nous ajouterons que M. le Recteur ouvre libéralement à tous les travailleurs sérieux la bibliothèque universitaire, où ils trouvent chez son directeur, M. Crouzel, toute la complaisance désirable.

On ne croira pas, dès lors, qu'il ne soit pas possible de mener à bonne fin, sans sortir de Toulouse, bien des recherches difficiles d'érudition ou d'histoire[1].

Bestios è plantos. — Noms patois usités dans les environs de Carcassonne pour désigner les animaux & les plantes vulgaires, par A. LAFFAGE. — Carcassonne, typ. Gabelle, 1895, 20 pages in-8°. (Extrait du *Bull. de la Soc. d'Études sc. de l'Aude*, 4° année, t. IV, 1893, & t. VI, 1895.)

L'auteur, professeur au lycée de Carcassonne, a fait là une œuvre intéressante semblable à celle de M. le Dr Noulet, pour les noms des poissons, & de M. Duboul, pour les noms des plantes du Toulousain. On sait qu'il y a deux manières d'écrire l'orthographe des mots de Langue d'Oc : l'une phonétique & l'autre se rapprochant de l'orthographe classique des troubadours ou orthographe félibréenne. C'est cette dernière méthode qui a été adoptée par M. A. Laffage, avec cette seule exception que tous les mots commençant par un V sont écrits par un B, conformément à la prononciation locale.

A la suite de chaque nom est placée l'étymologie soit latine, soit autre. Suivent une ou deux lignes de définitions & mention des phrases populaires, exclamations & expressions, proverbes & dictons, dans lesquelles figure le mot.

D'autres notes, toujours intéressantes, sont semées dans les pages de ce lexique.

1. La ville de Bordeaux est aussi dotée d'une bibliothèque magnifique, très accessible, grâce à la bonne organisation établie par son conservateur, à quiconque veut en profiter. Il ne faut pas non plus qu'on ignore qu'à Pau, Tarbes, Carcassonne, Narbonne & Foix bien des ouvrages rarissimes peuvent être consultés. On peut ainsi, sans s'éloigner de la région sub-pyrénéenne, se procurer de précieux éléments de travail.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

L'ALLIANCE FRANÇAISE

ET LA DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLÈGE DE VALENCE (ESPAGNE)

Sous la présidence du Recteur de l'Académie de Toulouse.

L'Alliance française est une association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies & à l'étranger. Fondée en 1883, elle compte plus de vingt mille adhérents & fait sentir son heureuse influence dans toutes les parties du monde, surtout dans le Levant. Les patriotes, les hommes de bonne volonté de toute opinion, tous ceux qui aiment la France ou la considèrent comme une seconde patrie se font honneur de s'inscrire sur ses listes au titre de sociétaire annuel (6 fr.), de sociétaire perpétuel (120 fr), de fondateur (500 fr. au minimum), ou de seconder ses efforts dans les colonies françaises & chez les nations étrangères.

Les Comités de propagande établis dans nos divers départements ont le droit de choisir les écoles auxquelles ils témoignent plus particulièrement leur intérêt. Ainsi Toulouse a dans sa sphère d'action le Collège français de Valence; mais ici, par exception, c'est Valence qui a voulu Toulouse.

Il y a aussi en Espagne, à Badalona, l'Asile de San Andrès; à Barcelone, les Ecoles françaises gratuites; à Madrid, l'Ecole de la Société française de bienfaisance, l'Ecole de l'œuvre de Saint-Louis-des-Français; à Port-Bou, l'Ecole française, qui reçoivent aussi les secours matériels & moraux de l'Alliance française; plusieurs même lui appartiennent complètement.

Sous la présidence de son président, M. Duméril, doyen honoraire de la Faculté des lettres, le Comité toulousain a entendu le rapport de M. PERROUD, recteur de l'Académie, sur son voyage à Valence où il avait été délégué pour présider à la distribution des prix au Collège français. Un public d'élite avait répondu à l'invitation du Comité & a écouté avec le plus grand intérêt cette conférence. M. Perroud a rap-

Digitized by Google

pelé d'abord les liens étroits qui unissent Toulouse & l'Espagne. Toulouse est véritablement un intermédiaire naturel de la France & de l'Espagne. Aussi a-t-elle donné dans les divers degrés de son enseignement une part considérable à l'étude de la langue & à la littérature espagnoles; de plus, la Faculté des lettres entretient deux de ses étudiants à Madrid.

M. Perroud fait ensuite l'histoire du collège de Valence, fondé en 1888 par un Français, M. Pollio, & dont le sous-directeur, digne des plus grands éloges, est M. Fontes, de Saint-Antonin (Tarn-&-Garonne). Toutes les autorités locales l'entourent de leur sollicitude, & cent trente-deux élèves y reçoivent une instruction qui correspond à l'enseignement primaire supérieur & à l'enseignement moderne. Après avoir expliqué ce que sont ces élèves & leurs dignes maîtres, détaillé la situation financière de l'établissement, parlé enfin des examens qu'il présida, M. Perroud a pris plaisir à insister sur l'accueil excellent & parfait qui lui fut réservé par le marquis de Caceres, alcalde; M. Reig y Genoves, adjoint; M. Gadea Orozco, recteur de l'Université; M. Reig y Flores, secrétaire de l'Université; M. Pellegrin, consul; M. Girodroux, vice-consul; les représentants les plus autorisés du commerce & de l'industrie, les représentants de la députation provinciale.

L'auditoire a fort applaudi en se tournant vers M. le consul d'Espagne, M. Enrique de Vedia, qui assistait à la séance; on trouvait ainsi la plus heureuse occasion de lui souhaiter la bienvenue à Toulouse.

On nous saura gré de publier en France le discours que prononça M. Perroud à la distribution solennelle des prix, mais auparavant nous tenons à envoyer à la Presse de Valence, *la Correspondencia* & *las Provincias*, l'expression de notre gratitude fraternelle pour ses aimables paroles & pour le témoignage non équivoque de sa sympathie à l'égard de notre patrie & de ses œuvres de civilisation & de paix.

Voici l'allocation de M. le Recteur :

MESDAMES, MESSIEURS,
CHERS VOISINS, CHERS COMPATRIOTES,

Au nom de ma France bien-aimée, je salue la noble Espagne! Au nom de l'antique Toulouse, de la cité que nos poètes appellent Toulouse la Romaine, je salue Valence, son illustre sœur latine, fière comme elle de la gloire de ses Jeux Floraux! Au nom de l'*Alliance française*, entouré de ses généreux représentants, je salue ce collège & ses vaillants maîtres! A vous tous donc, salut, & à vous tous merci du fond du cœur pour votre doux accueil!

Digitized by Google

Les professeurs éminents qui avant moi ont présidé cette cérémonie, M. l'inspecteur de Lostalot, mon ami si regretté, M. le doyen Caubet, M. le professeur Mérimée m'avaient dit, certes, combien Valence était hospitalière ; mais ce que j'ai trouvé ici a dépassé tout ce que je pouvais concevoir. C'est dans une joyeuse lumière d'hospitalité que je me suis assis à votre foyer & que nous avons causé, en bons voisins, des intérêts de cette maison, de son avenir, des espérances que nous fondons sur elle.

Et dans ces entretiens mêmes, j'ai compris plus que jamais la noble & fraternelle utilité de notre œuvre. A ma honte, j'ignore votre admirable langue... Pourtant, celui qui parle deux langues a deux âmes, disait votre Charles-Quint. A force de sympathie, j'espère avoir suppléé à ce qui me manque ; je veux dire que j'espère, à défaut de comprendre votre langage, avoir compris votre âme. Mais combien la tâche m'eût été plus aisée si, dès l'enfance, en même temps qu'on m'apprenait à lire dans Virgile, on m'eût appris à lire dans Calderon !

Faisons donc, Messieurs, pour les générations qui nous sont confiées ce que l'on n'a pas assez fait pour la nôtre. Des deux côtés des Pyrénées, que chacun apprenne la langue du peuple voisin. C'est encore la meilleure manière de s'entendre. Oui, l'échange des langues, — pour user de l'expression pittoresque familière aux étudiants des Universités, — ce n'est pas seulement l'échange des intérêts immédiats, c'est aussi nécessairement celui des idées. Le peuple avec lequel on converse le plus devient bien vite celui avec lequel on a le plus de pensées communes. Et je le dis sans détours, c'est pour garder au milieu de vous cette place privilégiée, près de votre pensée, près de votre cœur, que l'*Alliance française* a fondé ce collège. Elle a songé tout d'abord, comme elle le devait, aux jeunes Français résidant à Valence, pour leur fournir les moyens de cultiver leur langue maternelle & d'aborder tous les enseignements dont elle est pour eux la condition nécessaire ; mais elle a voulu aussi, — & elle ne s'en cache pas, je le répète, — offrir cette langue aux fils de l'Espagne & obtenir qu'ils la préfèrent à d'autres. En même

Digitized by Google

temps, bien loin de vouloir tout pour nous, soucieuse d'une juste réciprocité, elle a créé au sein de ce collège, pour nos jeunes Français, des cours réguliers de langue espagnole. Cordial & fécond échange! C'est ainsi qu'au temps jadis les chevaliers de l'Aragon franchissaient les Pyrénées pour aller combattre sous la bannière du comte de Toulouse, le lendemain de l'année où des guerriers de France avaient versé leur sang, sous les rois chrétiens d'Espagne, dans ce grand choc de las Navas de Tolosa, d'impérissable mémoire! Pardonnez-moi d'abriter nos modestes efforts sous ces grands souvenirs... D'abord, je suis un vieux professeur d'histoire... & puis, il est si doux de rappeler tout ce qui peut rapprocher les cœurs!

C'est sans doute pour rester fidèles à cette tradition historique que vous avez voulu, Messieurs du Comité, vous rattacher à l'Université de Toulouse plutôt qu'à toute autre de nos Universités françaises. Je dois doublement vous en remercier, d'abord parce que c'est un honneur dont l'Université de Toulouse sent tout le prix, ensuite parce que c'est cette circonstance qui m'amène parmi vous. Et puisque j'y suis, il me sera bien permis de dire ici, devant cette illustre assistance, tout ce que nous avons entrepris chez nous depuis dix ans pour faire connaître l'Espagne à nos écoliers & à nos étudiants pour sa langue & sa littérature. Dès 1886, l'Etat instituait, dans la Faculté des lettres de Toulouse, une chaire de langue & de littérature espagnoles, & y appelait ce docte & élégant lettré que vous avez entendu l'année dernière à cette place, M. Ernest Mérimée, que sa belle étude sur Quevedo avait signalé à l'attention du monde savant. Autour de cette chaire, son éloquence diserte attire chaque année un nombreux & brillant auditoire, gens du monde, savants, professeurs, étudiants, devant lesquels il fait défiler tous les siècles de votre littérature. D'autre part, de Bayonne à Perpignan, de Bordeaux à Montpellier, à travers les ressorts de trois grandes Universités de la France méridionale, voici que nous comptons déjà dans nos lycées & collèges plus de *trente cours d'espagnol* qui rendent aux populations des services vivement appréciés. En vue d'assurer au personnel de ces cours le meilleur recrutement possible, nous avons la charge très agréable,

Digitized by Google

M. Mérimée & moi, de choisir tous les ans, parmi nos meilleurs licenciés, deux jeunes hommes que le gouvernement de la République envoie, avec une bourse de voyage, étudier dans vos Universités. Ce que nous leur demandons au départ, ce n'est pas seulement d'aller étudier sur place votre langue & votre littérature, c'est aussi de bien pénétrer les mœurs & le génie de la nation, de telle sorte que leur enseignement, lorsqu'ils reviendront parmi nous, soit comme imprégné de cette connaissance intime sans laquelle l'étude d'une langue reste une chose superficielle & vaine. Nous travaillons ainsi non pas à supprimer les Pyrénées, ces frontières majestueuses & éternelles que Dieu a données aux deux peuples, mais à faire circuler à travers les passages des montagnes qui nous séparent un grand courant de respect réciproque & de féconde cordialité.

Puissent les nombreuses écoles que les libéralités de l'*Alliance française* & les généreux sacrifices de nos nationaux entretiennent sur le sol de l'Espagne contribuer de plus en plus, pour leur grande part, à cet heureux résultat! Puisse surtout ce collège de Valence, avec sa libérale organisation, avec ses maîtres dévoués, avec la sollicitude assidue d'un Comité dont je ne saurais trop louer le dévouement & les lumières, faire aimer ici notre langue & notre pays! Il semble que cette terre de Valence soit propice entre toutes à cette double culture, de même que votre magnifique Huerta s'énorgueillit à bon droit des produits si variés qu'elle nous présente. En vain nous semblons séparés par de longs espaces... Cette mer même, qui vient dérouler ses flots bleus à quelques pas de votre cité, cette mer qui vous a amené jadis les navigateurs phéniciens voguant vers l'Hespérie, qui depuis tant de siècles vous unit à Marseille & à notre actif rivage languedocien, cette mer qui emporte vos richesses & vous rapporte celles des autres pays méditerranéens, ne semble-t-elle pas le grand chemin ouvert à nos libres & pacifiques communications?... C'est donc ici surtout que je suis heureux de venir en ami. Votre ville, bien que je m'y trouve pour la première fois, embarrassé de mon accent étranger, confus de n'y pouvoir parler votre langue, est une de celles que j'ai le plus

Digitized by Google

souvent visitées par la pensée. Les souvenirs qu'elle évoque, ce n'est pas seulement celui du brillant Guillén de Castro, le précurseur de notre Corneille; celui de Ribeira, le prodigieux artiste; c'est plus encore celui du grand héros, du Cid Campéador, défendant jusqu'à son dernier soupir, — avec doña Chimène, — la cité enlevée aux infidèles. Oui, c'est avant tout une idée d'héroïsme qu'éveille le nom de Valence, & c'est pour cela que, dès mon enfance, mes maîtres m'ont appris à honorer son nom.

Bustes de Nansouty et de Vaussenat à l'Observatoire du pic du Midi. — L'appel de M. Daubrée a été entendu! Nous sommes heureux d'annoncer que les deux bustes du général de Nansouty & de l'ingénieur Vaussenat sont en cours d'exécution à Paris, sur la commande du Ministère des Beaux-Arts. Tous deux doivent être placés sur la façade de l'Observatoire & auprès de l'inscription existant déjà.

Nouvelles de l'Andorre. — *Elections.* — Des élections ont eu lieu le jeudi 12 décembre, en Andorre, pour remplacer la moitié du Conseil général des Vallées, soit douze membres, arrivés à l'expiration de leurs mandats. Les partisans de la France ont gagné un siège. Ils avaient déjà la majorité dans l'assemblée sur les partisans de l'évêque d'Urgel, qui est, avec la France, co-prince des six paroisses du val d'Andorre.

Contrebande. — Le capitaine des douanes françaises de Bourg-Madame, escorté de plusieurs douaniers, a saisi, près de Saillagouse, arrondissement de Prades, un troupeau espagnol de cent cinquante moutons entré en France sans acquitter aucun droit de douane, avec un faux certificat d'origine andorrane.

C'est la première application des mesures édictées par notre Gouvernement, sur la demande des éleveurs français, pour mettre un terme à la contrebande que pratiquent sur une vaste échelle les Andorrans avec le bétail espagnol.

Une route au val d'Andorre. — Les montagnards du val d'Andorre ont enfin compris que leur isolement au cœur des Pyrénées est plus préjudiciable à leurs intérêts qu'utile à leur indépendance, contre laquelle personne ne nourrit de noirs desseins.

Le Conseil général des Vallées a décidé de nommer une Commission qui examinera le projet d'une route carrossable destinée à traverser toute la petite république & à s'embrancher sur la route nationale n° 20, qui va de Bourg-Madame à Toulouse. La France a ouvert un

Digitized by Google

crédit de 15,000 francs à son viguier, lepréfet des Pyrénées-Orientales, qui fera commencer les études au printemps prochain. A ce moment, le Conseil général andorran sera prêt à en faire autant de son côté.

La nouvelle route coûtera probablement 2 millions; les Andorrans donneront pour leur quote-part le terrain nécessaire au tracé & à l'assiette de la voie, plus quelques journées de prestation pour le charroi des matériaux; la France fournira le reste.

Le Télégramme de Toulouse a publié le 28 janvier 1896 (n° 392), à ce propos, un article de M. L. Brousse dont les extraits suivants feront connaître l'esprit :

« La construction de cette route sera une folie parce qu'elle coûtera au moins 2 millions au budget de la France sans que notre pays en retire le moindre profit; parce qu'elle facilitera la contrebande andorrane qui se fait déjà sur une grande échelle, particulièrement pour le bétail & le tabac au détriment des éleveurs & des buralistes français; parce qu'elle constituera en cas de guerre une admirable route stratégique pour l'Espagne, qui pourra désormais pénétrer sans aucun danger dans la haute vallée de l'Ariège & envoyer ses troupes jusqu'aux portes de Toulouse sans avoir à passer sous les canons des places fortes des Pyrénées-Orientales. »

Après avoir développé cette thèse & précisé ses affirmations, M. Brousse ajoute :

« D'où viennent ces faiblesses & ces complaisances? Nous allons le dire en toute franchise. C'est que le Gouvernement est trompé sur le compte de l'Andorre par des fonctionnaires qui vivent de ce pays. Le délégué permanent de la France en Andorre, qui est le préfet des Pyrénées-Orientales, touche 10,000 francs environ; le viguier français, 6,000; le juge des appellations, 3,000. A Paris, au Ministère des Affaires étrangères, il y a une section de l'Andorre composée de fonctionnaires bien payés aussi. Evidemment, tous ces fonctionnaires ont intérêt à ce que l'Andorre continue à être administrée par la France, &, l'étant, à ce qu'il ne se produise pas de conflit, afin de ne pas être tracassés, afin de ne pas avoir de soucis & afin de ne pas attirer l'attention sur une situation à laquelle on mettra fin dès qu'on se donnera la peine de l'examiner.

« Et alors, chaque fois qu'on les consulte, ces fonctionnaires (de braves gens tous, j'en conviens), s'empressent de dire : « Ne touchez « pas aux Andorrans; accordez-leur, au contraire, ce qu'ils demandent; l'influence française dans les Vallées en dépend. » Et le Gouvernement, ainsi renseigné, opine du bonnet.

« L'influence française! Cela fait rire pour qui connaît l'Andorre, ses mœurs & son histoire.

« Les Andorrans sont, par leur essence, par leur tempérament, par leurs mœurs, Espagnols dans l'âme. Profondément égoïstes, ils font risette à la France pour en tirer tout ce qu'ils peuvent.

Digitized by Google

« Quand ils n'auront plus rien à lui demander, ils n'hésiteront pas à se retourner du côté de leur autre co-prince, l'évêque d'Urgel, & ils nous enverront promener sans daigner se souvenir de notre générosité, de tous les sacrifices que nous aurons faits pour eux.

« Les Andorrans ont toujours su jouer admirablement ce jeu de bascule & il n'y a qu'à lire l'histoire de ce pays, depuis les Paréages de 1272, pour s'en convaincre rapidement.

« L'Andorre ne rapporte à la France qu'un millier de francs tous les ans; elle coûte à notre pays, annuellement, une centaine de mille francs, sans compter tous les travaux extraordinaires que nous faisons ou allons faire dans les Vallées. »

M. Brousse fait-il entendre la vérité ? En tous cas, nous donnerons volontiers la parole à un contradicteur autorisé.

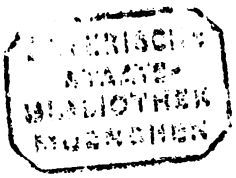

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 4280

Digitized by Google

Collaborateurs de la Revue (suite de la liste).

Abbé GALABERT, correspondant de la Société archéologique du Midi.
* Dr F. GARRIGOU, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse, *directeur de la Revue des Pyrénées.*
A. GAUTIER, membre de l'Institut, Paris.
G. GAUTIER, agronome, à Narbonne.
DE GORSSE, conservateur des forêts, à Pau.
M. GOURDON, conservateur du musée Lézat, à Luchon.
JEANROY, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
JULLIAN, professeur à la Faculté des lettres, Bordeaux.
G. JOURDANNE, félibre majoral, Carcassonne.
* H. LABROQUÈRE, homme de lettres, Galan (Gers).
LABROUCHE, archiviste des Hautes-Pyrénées.
J. DE LAHONDÈS, président de la Société archéologique du Midi.
LAPIERRE, bibliothécaire honoraire de la ville de Toulouse.
J. DE MALAFOSSE, membre de la Société archéologique du Midi.
Hte MARCAILHOU D'AYMERIC, Président de la Société de pharmacie de Toulouse à Ax.
Abbé MARSAN, corresp. soc. arch. du Midi, curé de Soulan, vallée d'Aure.
MASSIP, bibliothécaire de la ville, Toulouse.
* MÉRIMÉE, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse.
* MILLARDET, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Ch. MOLINIER, professeur à la Faculté des Lettres, Toulouse.
B. DE NABIAS, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.
PASQUIER, archiviste de la Haute-Garonne.
Cl. PERROUD, recteur de l'Académie de Toulouse.
Ed. PIETTE, du Comité de paléontologie française, Rumigny (Ardenn.).
Dr RACINE, médecin consultant à Luchon.
F. REGNAULT, de la Société de géographie de Toulouse.
Cte DE RESSÉGUIER, secrétaire perpétuel de l'Acad. des Jeux Floraux.
* E. ROSCHACH, archiviste, inspecteur des antiquités, Toulouse.
DE ROUMÉJOUX, inspecteur de la Société française d'archéologie.
RUMEAU, instituteur, à Toulouse.
Comte Henri RUSSELL, à Pau.
Cte DE SAINT-SAUD, géographe, ch. de la Valouze, par La-Roche-Chalais.
SALLES, ingénieur en chef hon. des ponts & chaussées, Toulouse.
TAMISEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut.
* J. TIMBAL, professeur à la Faculté de droit, Toulouse.
TRESPAILLÉ, de la Société des études du Comminges, Saint-Gaudens.
* E. TRUTAT, conservateur du Musée d'histoire naturelle, Toulouse.
Louis VIDAL, ingénieur des mines, à Barcelone.
Pierre VIDAL, bibliothécaire de la ville, Perpignan.

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
RUE DES TOURNEURS, 45, A TOULOUSE
ou AU BUREAU DE LA *REVUE*, RUE VALADE, 38, TOULOUSE

ABONNEMENT : 15 FRANCS

REVUE DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

ORGANE DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

Paraissant tous les deux mois, par livraisons de 112 *pages*

AVEC FIGURES & PLANCHES

(VOIR AU VERSO LA LISTE DES COLLABORATEURS)

Adresser toutes les communications au Directeur de la **Revue des Pyrénées,** M. le Dr F. Garrigou, chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de Médecine, rue Valade, 38, à Toulouse.

La **Revue** publie l'analyse de tous les ouvrages concernant les Pyrénées, la France méridionale, l'Espagne. Les auteurs et les éditeurs doivent envoyer les publications directement au Directeur de la **Revue.**

La table générale des cinq premiers tomes est envoyée à toute personne qui la demande.

Le prix des sept volumes parus, pris ensemble, 50 francs. — Une remise de 20 % est faite aux *Bibliothèques publiques.*

Le prix d'un volume isolé reste fixé à 15 francs.

Les livraisons ne se vendent pas séparément.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 3748

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L. Weber

Digitized by Google

Digitized by Google